This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

15D2
DGN
REVUE
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
I. N

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME XXVI.

LYON.
IMPRIMERIE DE LÉON BOITEL,
QUAI ST-ANTOINE, 36.

1847.

Digitized by Google

TO NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
182943A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1925 L

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS.

Poésie.

UN RAYON DE SOLEIL.

A MADAME SOPHIE U.....

Triste, penché déjà sur un jaune vélin,
Rêvant je ne sais plus quel problême sans fin,
Ce matin, par hasard, en mon modeste gîte,
Du soleil de printemps j'ai reçu la visite ;
Et ce premier rayon, des longs frimats vainqueur,
Comme un songe, a soudain réveillé dans mon cœur
Ce charme inexprimable, influence secrète,
Que du ciel, a-t-on dit, reçoit seul le poète.
A sa douce chaleur mon front s'est déplissé ;
Un sourire joyeux sur ma lèvre a glissé ;
Car avec lui ma muse, hélas ! longtemps absente,
Au logis revenait aimable et caressante.
A mes livres poudreux alors tournant le dos,

Digitized by Google

Je laissai là ces sphinx, ennemis du repos ;
Puis, attirant vers moi ma nouvelle-venue,
J'entrepris avec elle une longue entrevue.
(Rêve enchanteur, hélas ! as-tu fui sans retour) ?
Nous parlâmes de tout, d'amour, surtout d'amour,
De ce qui nous est cher et qui charme la vie,
Du beau, du vrai, du bien, aliments du génie.
Tandis que du soleil et si pur et si doux
Le rayon se jouait encore autour de nous,
Ah ! sur quel ton riant, de la belle nature
Elle me retraçait une riche peinture !
Qu'elle savait des champs célébrer les appas,
Les mille enseignements semés à chaque pas,
Et tous ces grands tableaux par qui l'âme s'élève,
Et que depuis longtemps je ne vois plus qu'en rêve !

Pendant que j'écoutais cet énivrant récit,
Sophie ! auprès de vous s'envola mon esprit ;
Sur votre beau Léman une voile magique
Emportait doucement ma voile fantastique ;
Je revoyais ces lieux chers à mon souvenir,
Où j'aurais voulu vivre, où je voudrais mourir ;
Ces hauts sommets neigeux, ces gigantesques cimes,
Dont la tête est aux cieux, les pieds dans les abîmes ;
Et parmi les torrents et les ravins profonds,
Ces champs si fortunés et ces riches vallons.

Devant ce grand spectacle, honneur de l'Helvétie,
Vivez, vivez heureuse, ô ma chère Sophie !
Ramassez ces trésors tels qu'ils vous sont donnés,
Et riez de nous voir, par l'orgueil entraînés,
Pour ravir ses secrets, tourmenter la nature ;
Laissez-nous, pauvres nains, entasser sans mesure,

Digitized by Google

Cent systèmes trompeurs, tour à tour renversés.
Contemplez, admirez ! n'est-ce donc pas assez?..

Oh ! que n'ai-je en partage une semblable joie !
Oh ! que Dieu sur ces bords n'a-t-il tracé ma voie !
Que ne suis-je né là, simple pâtre ignoré,
De liberté, d'air pur, et de calme entouré,
Sans souci de la gloire et du sort infidèle,
Chérissant ma compagne, et surtout chéri d'elle !
Mais non ; point ne m'échut tant de félicité.
Dans les noirs carrefours d'une sombre cité
Englouti, je respire un air lourd ; le ciel même
Semble en toute saison comme nous terne et blême ;
Tumulte, mouvement, cris, stupides rumeurs,
De joie ou de détresse incessantes clameurs,
Tout se mêle.... et pourtant d'une austère science
C'est là que, jeune encor, je fais l'expérience.
Etude aux longs efforts ! tantôt la nuit me voit
Assis près de ma lampe, isolé sous mon toit,
Le front grave et pensif, feuilletant un vieux tome
Qui, d'un ton peu certain, m'apprend du corps de l'homme
L'étonnant mécanisme et la fragilité,
Ses causes de ruine ou de prospérité.
Tantôt je vais, enfoui loin des yeux du vulgaire,
Entre quatre grands murs à voûte funéraire,
Insensé ! sur la vie interroger la mort.
Affrontant l'air impur, qui des sépulcres sort,
Là, je peux, sans frissons, au nom de la science,
Violer des tombeaux le calme et le silence ;
Et bientôt dans les chairs d'un cadavre sanglant,
Je promène avec art mon scalpel vigilant ;
Dans tous les sens je fouille au gré de mon envie,
Mon œil suit chaque fibre en ces lambeaux sans vie ;

Digitized by Google

Rien ne m'échappe, rien.... excepté le secret
Par qui ce corps hier vivait, allait, pensait...
Tantôt ces monuments sacrés où la souffrance,
D'un prompt soulagement vient chercher l'espérance,
Etalent sous mes yeux, font toucher à mes mains
Ces mille maux hideux, juste effroi des humains;
Mais mon cœur plus habile à dompter ses alarmes,
Contre ces noirs tableaux ne cherche plus des armes.
Sur son lit teint de sang, là le morne blessé
Contemple avec stupeur son membre fracassé;
Le délire effréné, la menace à la bouche,
Sous ses bonds convulsifs ébranle ici sa couche;
Là, l'agonie, aux traits crispés, contre la mort
Lutte, ou bien résignée en son linceul s'endort;
Oubliant sa douleur, plus loin la pauvre mère
Sur ses enfants absents pleure et se désespère....
C'est là que chaque jour il me faut, sans pâleur,
Voir, entendre, toucher, sonder chaque douleur.

O science! Jalouse et hautaine maîtresse,
Quand un homme à tes pieds vient jeter sa jeunesse,
Tu veux que sans partage il s'abandonne à toi.
Par de rudes essais tu fais passer sa foi;
Sans cesse à tes côtés tu le tiens en haleine;
Et t'inquiètes-tu s'il succombe à la peine?..
Heureux, quand, par hasard, pour prix de sa ferveur,
Un jour il put de toi connaître une faveur!...

Mais quoi! je redis là ma plainte journalière!
Quoi! mon âme est déjà rendue à sa poussière!
J'espérais, pauvre esclave, à la réalité
Pour un instant ravir un peu de liberté;

Digitized by Google

Fol espoir ! et voilà qu'à son joug difficile
Je reviens malgré moi tendre mon cou docile.
Hélas ! C'est que déjà, loin de moi s'est enfui
Le rayon de soleil, et ma muse avec lui.

Alexis CHAVANNE.

Mars 1847.

LE RENARD DÉPUTÉ,

FABLE.

Un jour, le roi lion, prince assez libéral,
Résolut d'assembler les états de l'empire :
Chaque canton devait élire
Un ou deux députés, d'après le vœu royal.
Le monarque voulait, aidé de leur prudence,
Réprimer les excès, corriger les abus,
Du peuple trop chargé soulager la souffrance,
Et remettre en honneur les antiques vertus.
L'âne, crieur juré, publia l'ordonnance.

Aussitôt tout s'émeut dans les champs et les bois :
Partout l'ambition, l'intrigue entre en campagne :
Ardent à la chasse des voix,
L'un arpente la plaine, et l'autre la montagne.
C'est plaisir de les voir se croiser, se heurter,
Courir, tout hors d'haleine, et prompts à s'insulter.
On s'attaque, on se mord ; on s'excuse, on se prône :
Cet ours, esprit bouché, veut conseiller le trône ;
Ce renard des dindons est le ferme soutien ;

Digitized by Google

Tous, désintéressés, ne veulent que le bien.
Ils flattent l'un, puis l'autre, ils flattent la canaille;
Même avec les roquets le dogue altier ripaille.

Le renard entre tous se faisait remarquer:
Il prononçait si bien ce grand mot de patrie,
Qu'il devint le héros de la foule éblouie.
Il va, vient, fait cent tours, habile à débusquer
Ses rivaux moins adroits, il sème les promesses;
Qu'on le nomme, et chacun aura part aux largesses;
Il comblera tout le pays:
Le loup, gros électeur, pour prix de son suffrage,
Exploiterait bientôt un bois des mieux garnis;
Dom coursier obtiendrait un meilleur pâturage,
Du foin jusqu'au poitrail! les plus maigres souris,
Et ce ne serait point une parole vaine,
Pouvaient, devaient compter sur quelque grosse aubaine.
Les autres candidats n'avaient pas tant promis.
« Rien pour moi, criait-il, mais tout pour les amis;
« Oui, tout pour le canton dont le vœu me réclame,
« Dont je sais les besoins! » C'était là son programme.
On le crut; la majorité
Par acclamation le nomma député.

Pour Léontopolis notre renard s'embarque,
Se pousse auprès des grands, en impose au monarque,
Et fait si bien qu'il joint les profits aux honneurs.
Du pays, pas un mot! les abus subsistèrent:
Les parents du renard seulement s'engraissèrent;
Sur leur tête il plût des faveurs.
Le loup eut sa forêt, car il était à craindre;
Dom coursier se vautra sur l'herbe et dans les fleurs.
Pour les empêcher de se plaindre,

Digitized by Google

On entretint l'espoir des moindres électeurs ;
Et le reste du peuple en fût pour ses clameurs.

Dans notre beau pays de France,
La chose se passe autrement ·
Etranger à l'intrigue et brillant d'innocence,
Chaque nouvel élu prend place au parlement.
Pourtant quelques malins, mais j'ai peine à le croire,
Veulent qu'ici la fable ait tout l'air de l'histoire.

R. Baudin.

LE LORD PHILANTHROPE,

FABLE.

Chez ce peuple fameux par sa misanthropie,
Ses coqs et ses boxeurs, il était un vieux lord
Qui tenait à briller par sa philanthropie,
Comme par ses raouts, son faste et son confort.
Riche autant qu'un Nabab, plus opulent qu'un prince,
Il avait, petit roi, ses flatteurs et sa cour;
Et pouvait gaspiller, dans ses plaisirs d'un jour,
Le revenu d'une province.

Dans un de ces festins dignes de Lucullus,
Où notre homme étalait sa vanité splendide,
Ses hôtes devant lui parlaient d'un invalide
Irlandais, devenu pauvre, aveugle et perclus.
« *Goddam !* dit le Mécène, une telle souffrance
« Serait le prix de tant d'exploits !

Digitized by Google

« Il servait près de nous dans la guerre de France :
« L'étendard, grâce à lui, fût sauvé par trois fois...
« Patrie ingrate ! injustes rois !
« Milords, de tels malheurs réclament assistance :
« Quel dommage vraiment qu'hier j'aie arrêté
« D'ajouter une autre aile à mon palais d'été !
« J'aurais de ce brave homme assuré l'existence... »

Et chacun d'applaudir à l'élan généreux
D'un grand seigneur si secourable.

De nos Crésus ainsi le zèle charitable
Souvent se manifeste envers les malheureux.

F. Coignet.

LA JEUNE FILLE ET LE COUDRIER.

Une fille coquette,
La perle du hameau,
Un jour allait seulette
Danser sur le côteau.

Vive, joyeuse, alerte,
Elle suit le sentier.
— D'où vient ta robe verte,
Mon gentil coudrier ?

Digitized by Google

— D'où viennent, jeune fille,
Ta joie et ta fraîcheur ?
Et ce regard qui brille
De jeunesse et d'ardeur ?

— D'où me vient mon teint rose ?
De bon lait, de beau fruit,
Le jour je me repose,
Je dors toute la nuit.

— De pluie et de rosée
Le ciel me fait présent.
— Je me suis reposée
Sous ton ombre un instant ;

Mais ton sort me fait peine,
Comment te prévenir
Qu'à la saison prochaine,
Hélas ! tu dois périr !

— Merci, jeune fillette,
Merci de ta pitié !
Je paie aussi ma dette
Par un mot d'amitié.

Prends garde à ta couronne
En dansant sous l'ormeau.
Moins fatal est l'automne
Aux roses du côteau.

Digitized by Google

Qu'un fer aigu m'ébranche,
Au printemps je renais;
Mais la couronne blanche
Ne refleurit jamais.

A. V.

Imité de l'allemand.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

BUGEY[1].

X.

TENEUR DES FRANCHISES.

Le despotisme des seigneurs étant usé, les franchises furent écrites pour marquer le terme et empêcher le retour des abus. Elles furent délibérées et consenties entre les seigneurs et leurs sujets pour régler, dans un contrat solennel, leurs droits et leurs devoirs réciproques, pour restaurer et amender les vieilles coutumes dégénérées, selon les exigences du temps et le progrès de la civilisation. Les franchises ne comprirent donc que ce qui exigeait une réforme et la garantie du droit. Or, les abus ayant été nombreux, nombreuses furent leurs dispositions; toutefois, elles ne constituent pas une législation complète. Les anciennes coutumes, surtout en ce qui concerne le droit civil, omises dans les franchises, restèrent en vigueur; les seigneurs n'ayant pas eu intérêt à les violer, le temps les avait conservées intactes. On jugea inutile de les mentionner dans les chartes, comme aussi on négligea de classer ou de mettre en ordre les dispositions de celles-ci, ce

(1) Voir les livraisons 124, 128, 137, 141, 143, 144 et 146, ou t. XXI, p. 319, t. XXII, p. 81, t. XXIII, p. 353, et t. XXIV, pp. 193, 361, 453, et t. XXV, p. 101.

Digitized by Google

qui explique la législation des franchises en ce qu'elle a d'incomplet et d'informe. La source de cette législation est donc celle des anciennes coutumes ; elle remonte aux Romains et aux Bourguignons. Nous avons vu que les Bourguignons, en s'asseyant sur les débris de l'empire romain, permirent aux indigènes de suivre leurs lois civiles, et qu'ils ne leur imposèrent que des lois de police et d'administration (1). Les capitulaires des rois francs modifièrent ensuite la législation des Bourguignons sans l'abolir. Les franchises sont empreintes de ces diverses législations qui continuèrent à régir le Bugey, à titre de coutumes, lorsque leur texte fut égaré dans les ténèbres du moyen-âge.

Ainsi les dispositions pénales et réglementaires des franchises dérivent en grande partie de la loi Gombette ; leurs dispositions civiles, de la loi romaine. Nous reproduisons leur teneur, par ordre de matière, aussi textuellement que le permet la forme historique (2).

MUNICIPALITÉS. LIBERTÉ INDIVIDUELLE. ÉTRANGERS.

Les bourgs affranchis reçurent avec leurs immunités l'organisation consulaire. Des nouvelles municipalités naquit l'esprit de communauté, esprit ardent, exclusif, qui éclate dans les démêlés et les transactions de cette période, entre des

(1) § III.

(2) Feu M. de Lateyssonière, dans ses *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, a consacré aux franchises un chapitre important. Un juste hommage lui est dû. Le premier, il a mis au jour cette intéressante partie de notre histoire provinciale ; il a publié le premier les articles des chartes de Lagnieu, d'Ordonnas et de Saint-Maurice-de-Rémens. Nous avons profité de son travail et de ses lumières, pour traduire et interpréter ces franchises, dont les copies et titres originaux, mal ponctués, diffus, oblitérés, sont d'une longue et difficile étude.

Digitized by Google

communautés rivales ou litigantes. Les bourgeois furent qualifiés d'hommes libres, et leur liberté civile ne fut pas un vain mot, comme on le verra.

Ils avaient le droit, sans l'autorisation du seigneur, de s'assembler pour l'élection de leurs syndics, nommés pour un an, et tenus d'accepter leurs fonctions sous peine d'y être contraints par les châtelains. Investis du pouvoir exécutif, les châtelains ne pouvaient s'immiscer dans les affaires de la communauté, ni rien statuer sans l'approbation des syndics; ils n'avaient aucun droit d'opposition aux règlements municipaux, quelques fussent ces règlements. L'administration de la cité était parfaitement indépendante du pouvoir seigneurial (1).

Dans le Bas-Bugey, les jeunes gens qui avaient atteint l'âge de puberté, prêtaient serment de conserver et de défendre les libertés publiques. On dirait une loi des républiques anciennes.

Les bourgeois, à l'exception des ecclésiastiques, contribuaient proportionnellement aux charges communales.

Ils avaient le droit de ceindre leurs villes de murailles fortifiées. A cet effet, ils élisaient quatre notables, qualifiés de consuls, pour imposer une contribution et la répartir équitablement, selon les facultés pécuniaires de chacun. Ils ne devaient au seigneur ni corvées, ni munitions pour son château, n'étant point obligés de concourir à la réparation de ses remparts et de ses fossés.

« Si le seigneur, disent les franchises de Montréal, vient camper avec son armée sous les murs de la ville, il en est le maître, bien entendu; pourvu toutefois qu'il ne porte pas préjudice aux bourgeois et à leurs propriétés. »

(1) *Franchises du Bas-Bugey.* Les chartes de Saint-Sorlin, de l'Huis et de Saint-Maurice-de-Rémens avaient été à peu près calquées sur celle de Lagnieu, laquelle était imitée de celles de Crémieu et de Vienne en Dauphiné.

Digitized by Google

Les prétendus dons volontaires et de joyeux avènements furent supprimés. La ville même de Seyssel, dans ses rapports avec les comtes de Savoie, n'était tenue qu'à fêter son arrivée.

A leur avènement, les seigneurs recevaient des bourgeois le serment de fidélité et l'hommage. Avant de recevoir ce serment, le sire de Thoire et de Villars, en présence de dix chevaliers, renouvelait celui de garder et de maintenir inviolablement les franchises et les immunités de Montréal.

La liberté civile fut expressément garantie dans les chartes. Les abus des temps précédents en firent un article essentiel des nouvelles constitutions. Les arrestations arbitraires furent abolies ; les arrestations préventives, réduites aux quatre cas de félonie, de meurtre, de vol et d'hérésie. Dans le mandement de Saint-Sorlin, les injures aux gens du Seigneur, *familiares*, étaient considérées comme crime de félonie. A Montréal, le pillage public était un crime capital. L'arrestation préventive fut encore restreinte dans la charte de Lagnieu. L'accusé qui donnait caution de comparaître en justice était relâché sans frais de geôle (1).

Montréal, qui avait reçu de son fondateur Humbert IV des franchises si larges qu'elles ressemblent plus à une transaction qu'à une concession, avait la garantie de la liberté individuelle ainsi formulée : « Le sire de Thoire, son châtelain ou son bailli ne peuvent ordonner l'arrestation d'un bourgeois, ni souffrir qu'il soit incarcéré pour son argent, pour son cheval, pour son âne ou pour tout autre motif. On n'a pas le droit de l'arracher de sa maison. Si le sire de Thoire ordonne ou tolère ces actes arbitraires, il doit une indemnité au bourgeois. »

» Le châtelain ou tout autre officier du seigneur doit répa-

(1) *Franchises du Bas-Bugey et de Montréal.*

Digitized by Google

ration de l'injure qu'il a faite à un bourgeois, comme s'il était un simple particulier, *sicut alius simplex homo.* »

Les bourgeois étaient libres de changer de résidence et de s'établir dans une autre seigneurie. Comme les routes n'étaient pas sans danger, le seigneur, sur la demande de l'émigrant, devait le faire escorter un jour et une nuit. Celui-ci conservait dans le pays dont il s'était éloigné le droit de possession ; il jouissait des biens qu'il y avait laissés, comme s'il eut continué de résider, disposition d'autant plus libérale que le seigneur et la communauté perdaient à ce changement. Aussi accueillaient-ils avec une faveur remarquable ceux qu'attiraient dans leur ville ses franchises et immunités ! L'étranger qui venait s'y établir était le bienvenu, si, d'ailleurs, il n'était pas mal famé ou poursuivi pour un crime. Après un an et un jour de résidence, il avait droit de bourgeoisie, sans autre formalité que de jurer respect et obéissance aux lois et réglements de la ville.

L'étranger homme-lige qui venait habiter Seyssel, devait préalablement indemniser son seigneur. Cette indemnité consistait dans l'abandon du tiers de son mobilier.

Le serf ou mainmortable qui résidait à Brion un an et un jour, devenait libre.

L'antique hospitalité était dans les mœurs du temps ; partout l'étranger trouvait protection et assistance. La charte de Seyssel ordonnait de donner des soins à l'étranger malade jusqu'à ce qu'il pût retourner chez lui.

A Montréal, le voyageur ou le marchand forain, coupable d'un délit commis dans la ville ou d'une infraction à ses réglements, ne pouvait être détenu sans être mis aussitôt en jugement ; il était passible de la même peine que les bourgeois.

Mais, dans le mandement de Saint-Sorlin, où l'esprit de communauté était exalté, l'étranger qui avait injurié ou frappé

Digitized by Google

un bourgeois, n'avait plus droit à aucune protection. De leur propre mouvement, les bourgeois pouvaient l'arrêter et le détenir ; et même, sans l'autorisation du châtelain, le poursuivre et l'arracher d'une maison forte, s'il s'y était réfugié.

Cette protection, donnée par les franchises aux étrangers, tendait à peupler les villes et à favoriser l'essor du négoce. Une grande liberté commerciale fut accordée aux bourgeois. Ils pouvaient trafiquer librement et sans péage dans tous les états de leur seigneur, et ils jouissaient, dans les bourgs et dans les villes, des mêmes immunités que leurs habitants (1).

MARIAGE. DOT. POUVOIR MARITAL.

L'autorité du père de famille était étendue, inviolable, presque aussi absolue que dans la loi des douze tables. Cependant, si le désordre ou le crime troublait une famille, le seigneur avait le droit de faire une information, à la requête de l'un de ses membres. Dans aucun autre cas, il ne pouvait connaître des affaires domestiques.

Les mariages n'étaient pas contractés légèrement. Lorsque le père de famille décédé avait nommé des exécuteurs testamentaires, ses enfants ne pouvaient se marier sans leur approbation, donnée en conseil de famille. Les enfants du père de famille décédé sans cette précaution testamentaire, pour se marier, devaient obtenir le consentement d'un conseil de

(1) La disposition suivante de la charte de Montréal, montre encore avec quelle faveur les étrangers étaient accueillis dans les bourgs affranchis, à l'effet d'accroître leur population. « L'étranger qui, poursuivi judiciairement, vient se réfugier dans la ville, avec l'intention d'y résider, doit être retenu par le seigneur, s'il est décidé à comparaître devant le juge ; si, au contraire, il ne veut pas se présenter en justice, il doit être conduit en lieu sûr, pourvu toutefois qu'il ne soit pas publiquement reconnu pour un voleur ou un assassin.

Digitized by Google

famille composé de quatre notables de la ville, des amis et des parents du défunt.

Le régime dotal régissait le Bugey. La fille dotée n'avait plus rien à prétendre dans l'hoirie patrimoniale; son contrat de mariage réglait définitivement ses intérêts. Le lendemain de ses noces, elle recevait de son époux un don pour prix de sa virginité; il était facultatif; on comprend quelle importance les femmes devaient y attacher. Ce don, par la suite, devint un droit au profit des femmes; il fut appelé *augment*, parce qu'il augmentait les libéralités qui leur avaient été constituées (1).

Le pouvoir du mari allait jusqu'à battre sa femme impunément. La séparation et le divorce n'étaient ni dans les lois ni dans les mœurs. « Le bourgeois, disent les franchises de Montréal, qui a battu sa femme et qui l'a blessée, ne peut être recherché pour ce fait, si elle n'a pas succombé aux coups. »

SUCCESSIONS.

Antérieurement aux franchises, lorsque le seigneur ne s'emparait pas des successions collatérales ou testamentaires, elles étaient dévolues suivant les dispositions de la loi romaine. Dans ce cas, le seigneur percevait un droit de succession d'après un inventaire fait par deux prud'hommes et le châtelain. Ce droit était plus ou moins élevé, selon que la suc-

(1) L'augment, *propter primum osculum et deflorationem*, était une coutume particulière au Bugey, qui la tenait des Romains. Juvénal, dans sa *Satyre des femmes*, mentionne cet usage :

Quod prima pro nocte datur, cum lance beata
Dacicus et scripto radiat Germanicus auro.

Voir Revel, *Coutumes du Bugey*, question XXVII, page 122.

Digitized by Google

cession était en ligne directe, indirecte ou léguée à des étrangers.

En ligne directe et pour les successions des frères et sœurs qui avaient vécu en communauté, cette redevance fut abolie dans les franchises du Bas-Bugey. Toutes autres successions, collatérales ou testamentaires, étaient sujettes au droit de vingt deniers par livre viennoise. La livre ou le gros sou viennois valait cent dix deniers, à peu près neuf sous tournois.

Comme les seigneurs s'étaient parfois emparé des successions, au préjudice des héritiers légitimes et des légataires, les bourgeois reçurent, par les franchises, le droit de disposer librement et valablement de leurs biens par acte de dernière volonté. Les chartes statuèrent que le bourgeois décédé sans testament avait pour héritier son plus proche parent; que tout testament, affirmé par deux démoins, serait inviolablement exécuté; qu'à défaut d'enfants légitimes, on avait le droit de léguer ses biens à des étrangers, que ces biens fussent ou non dans la circonscription des franchises.

Les successions en deshérence appartenaient au seigneur. Ce droit seigneurial fut aussi réglé. A Seyssel, les biens de la deshérence étaient remis à deux notables de la ville, qui les gardaient un an et un jour. S'il ne se présentait pas d'héritier pendant ce temps, une partie des biens était distribuée aux pauvres, l'autre remise au seigneur. A Montréal, il était ordonné de payer les dettes du défunt, de réparer les préjudices qu'il avait pu causer, de faire un don pieux pour le repos de son ame et de remettre le surplus au sire de Thoire.

SERVICE MILITAIRE. GARDE.

Sous le despotisme féodal, lorsque le seigneur convoquait le ban et l'arrière-ban, tous ses vassaux valides le suivaient

Digitized by Google

à la guerre. Les franchises réduisirent cette obligation dans d'étroites limites.

Les bourgeois, à Seyssel, étaient tenus au service militaire, seulement un jour et une nuit, aux frais du seigneur.

Dans le Bas-Bugey, en temps de guerre, ils devaient, à leurs frais, secourir le seigneur assiégé. Si, au contraire, le seigneur assiégeait, ils étaient tenus de l'assister, sauf indemnité (1). Le dauphin Guigues disposa : que le service militaire fait par les bourgeois ne serait jamais gratuit ; que les pâtres et les garçons laboureurs étaient exempts de chevauchées, expéditions armées et défense des châteaux.

Les franchises de Montréal dispensent les chapelains et les clercs des gardes et chevauchées. On sait qu'au moyen-âge les ecclésiastiques ne s'abstenaient pas de la guerre. On peut induire de la charte de Montréal qu'avant sa promulgation les hommes du clergé n'y étaient pas tout-à-fait exempts du service militaire.

Tous les bourgeois, à l'exception des ecclésiastiques, des chevaliers et damoiseaux, faisaient la garde ou le guet (2), chacun à son tour, dans leur ville et non ailleurs ; ceux de Saint-Maurice-de-Rémens dans toutes les maisons fortes de la seigneurie.

Le bourgeois qui avait manqué à son tour de garde était condamné par le châtelain à la faire deux nuits consécutives ou à une amende de quatre deniers. Si sa femme ou sa fille étaient en couches, il en était dispensé jusqu'à ce que l'accouchée put aller à la messe (3).

(1) « Les bourgeois, dit la charte d'Ordonnas, doivent s'armer et nous prêter secours, si l'ennemi a fait invasion dans le mandement. »

(2) Les bourgeois faisaient la garde aux portes de la ville ; le guet sur les tours et sur les murailles ; l'échanguet sur les tourelles ou donjons d'observation qu'on nommait échanguettes.

(3) *Franchises de Lagnieu.*

Digitized by Google

DROITS DE CHASSE ET DE PÊCHE.

Les seigneurs s'étaient attribués le droit exclusif de chasse. Les princes de Savoie et les dauphins de Viennois le concédèrent aux bourgeois; mais les sires de Thoire et de Villars ne s'en départirent pas.

Les habitants d'Ordonnas reçurent le privilége de chasser dans toute l'étendue du mandement, en tout temps et sans redevance, aux ours, aux sangliers, aux lièvres et à tous autres animaux sauvages (1).

Ceux de Lagnieu et de Saint-Sorlin furent autorisés à chasser sur les terres de la seigneurie, excepté dans les clapiers et garennes du seigneur et des particuliers. Il leur était enjoint de porter et de vendre leur gibier dans leur ville et non ailleurs, sous peine d'une amende de trente sous viennois. L'esprit exclusif de communauté avait dicté cette défense.

Les seigneurs, maîtres des cours d'eau, de ceux même non navigables ni flottables, se réservèrent exclusivement le droit de pêche pour en disposer à leur profit.

DROITS D'USAGE ET DE PATURAGE.

Le code des Bourguignons avait permis aux particuliers, pour leur usage, de couper gratuitement du bois dans les forêts des seigneurs et même des particuliers. Cette licence qu'explique la valeur minime des bois au moyen-âge, fut ensuite modifiée par les seigneurs, qui permirent aux bourgs et aux villages de leurs seigneuries de couper du bois et de faire

(1) Le défrichement a fait disparaître des montagnes du Bugey les ours et les sangliers.

Digitized by Google

paître leurs bestiaux dans les forêts, terres et hermitures de leurs domaines. Pour que leurs vassaux ne fussent pas inquiétés dans l'exercice d'usages indispensables, et afin d'attirer sur leurs terres un plus grand nombre d'habitants, ils concédèrent ces droits, à titre perpétuel et incommutable, gratuitement aux uns, aux autres à prix d'argent ou moyennant des redevances.

Cet état de choses réglées par des titres, explique le silence des chartes sur cet objet. La charte de Lagnieu de 1331, celles de Saint-Maurice-de-Remens et d'Ordonnas renferment seulement, et par exception, les dispositions suivantes : « Les bourgeois pourront faire paître en toute liberté leurs bestiaux dans nos pâturages, dans nos bois et forêts et dans les propriétés communales, sans être assujétis à aucun droit; seulement, les bergers et les troupeaux doivent être de retour le même jour à leur demeure; les moutons, à la bergerie. »

On trouve dans la charte de Lagnieu, concernant le droit de pâturage, un article duquel il résulterait que dans le Bas-Bugey, les seigneurs s'étaient réservés une redevance sur tous les bestiaux vendus, à raison du pâturage; il est ainsi conçu : « Le bourgeois qui a vendu un bœuf, une vache ou tout autre bétail, nourri chez lui, pendant trois semaines seulement, ne doit rien pour l'usage. »

DISPOSITIONS PÉNALES. JURIDICTION.

Avant les franchises, les seigneurs punissaient les crimes et les délits, suivant la loi des Bourguignons dont l'usage s'était conservé, mais en y mettant de l'arbitraire. L'abus qu'ils firent de ce pouvoir excessif fut une des causes qui hâtèrent la réforme. La pénalité fut réglée dans les franchises, conformément à la coutume, modifiée.

Digitized by Google

Le meurtre, la félonie, le vol et l'hérésie emportaient la peine capitale et la confiscation. Il est remarquable que les chartes ne prononcent jamais la peine de mort; suivant leur expression, le coupable était livré à la miséricorde du seigneur, investi du droit souverain de grâce (1). Cette mention générale des quatre cas où le crime était capital, sans autre définition, laissait encore à l'arbitraire, en ce que la peine n'étant pas graduée selon la gravité du crime, le juge pouvait condamner à mort pour le moindre vol. Du reste, tous les autres crimes étaient punis par des amendes, en sorte qu'entre la peine de mort et l'amende, il n'y avait pas d'autre peine.

Cette absence de pénalité intermédiaire est une anomalie remarquable qui n'a qu'une seule exception dans les franchises du Bugey; elle se trouve ainsi formulée dans la charte d'Ordonnas : « Celui qui aura mis le feu à une maison ou à un gerbier dans la circonscription des franchises, payera une amende de quinze livres fortes, ou il aura la main coupée. » C'est aussi la seule disposition relative au crime d'incendie.

Les délits et les crimes étaient généralement poursuivis et jugés sur la plainte de la partie lésée. Lorsque la justice n'était pas saisie par la plainte, il était permis au coupable et au plaignant de transiger. La transaction mettait le coupable à l'abri de toute poursuite judiciaire. Cette faculté de transiger sur les délits à prix d'argent, dérivait de la loi des Bourguignons.

Le plaignant qui ne prouvait pas les faits de sa plainte était condamné à deux sous d'amende et à une réparation à l'égard de l'accusé suivant sentence de prud'hommes.

Nul ne pouvait être distrait de la justice du mandement.

(1) *Ad misericordiam domini*. Nous avons traduit littéralement ce mot qui implique le droit de grâce.

Digitized by Google

A Montréal, un bourgeois pouvait être justiciable d'une autre juridiction que la sienne pour cause de mariage avec une femme étrangère. Cette clause avait été introduite dans l'intérêt des bourgeois pour faciliter leurs alliances.

Le prévenu d'un crime ou d'un délit devait être renvoyé de l'accusation, si le fait n'était pas prouvé après un an et un jour à partir de la plainte, lorsque toutefois ce n'était pas imputable à la négligence ou à la prévarication du juge.

L'accusé n'ayant pas l'âge de discernement n'était passible d'aucune peine judiciaire.

La ville de Seyssel assistait d'un défenseur le pauvre en procès avec le riche.

ADULTÈRE.

Le code de Gondebaud ordonnait de mettre à mort l'homme et la femme surpris en adultère. A cette loi cruelle, abolie sous les premiers rois carlovingiens, succéda, dans nos provinces, une punition d'une autre nature. L'homme et la femme adultères étaient livrés aux huées et aux insultes du peuple. On les promenait dans les rues, sur un âne, dépouillés de leurs vêtements, pour être honnis et couverts de boue ; ils étaient, en outre, punis d'une amende au profit du seigneur.

Les franchises ne prononcent que l'amende contre l'adultère ; elle était, suivant l'usage, de soixante sous viennois. Toutefois, les chartes de la Bresse et de la Dombes, celle de Brion, dans notre province, statuent que les coupables surpris en flagrant adultère seront mis à la disposition du seigneur, qui les livrera au peuple pour être promenés nus dans les rues, s'ils ne rachètent leurs crimes à prix d'argent. La peine de cette exposition ignominieuse fut encore appliquée dans notre province après les franchises, jusqu'à ce qu'une légalité plus forte et des mœurs moins rigides eussent abol cette coutume.

Digitized by Google

L'adultère devait être prouvé par deux témoins. A Seyssel, ne pouvaient être témoins les officiers du seigneur. Dans le Bas-Bugey, suivant la charte de Guigues, l'adultère n'était puni que si les coupables avaient été surpris en action flagrante, ce qui devait être affirmé par deux témoins ou par un témoin et un officier du seigneur.

VIOL.

Dans les terres de Thoire, celui qui avait violé une fille était tenu de l'épouser ou de la marier avec une dot, suivant la décision de quatre notables de la ville. En cas de refus ou à défaut de réparation, le coupable était livré à la miséricorde du seigneur.

« Une femme ou une fille, dit la charte de Montréal, qui se plaint d'avoir été violée dans un lieu d'où l'on n'a pu entendre ses cris, ne doit pas être crue. Celle qui soutient avoir été violée dans un lieu d'où elle pouvait être entendue, sera crue, s'il y a d'autres preuves à l'appui de sa plainte. »

USURIERS.

Les juifs étaient en si grande réprobation qu'ils ne furent mentionnés dans aucune charte de notre province, quoique établis en assez grand nombre dans les bourgs du Bas-Bugey, soumis à la domination des dauphins de Viennois (1). Confinés dans un quartier de la ville qui leur était spécialement affecté, ils portaient encore sur leurs vêtements un signe apparent et distinctif de leur nationalité. Cette marque fut, d'après les statuts de Savoie, un lambeau d'étoffe écarlate sur l'épaule. On s'étonne qu'ils aient eu le courage de

(1) La charte de Meximieu, en Dombes, mentionne les juifs, pour les exclure de la ville.

Digitized by Google

rester dans les provinces où la loi de Gondebaud avait alimenté contre eux la haine fanatique des populations et servi de prétexte à la cupidité des seigneurs, qui les condamnaient comme usuriers pour confisquer leurs biens. Néanmoins, comme ils offraient des ressources au négoce et aux princes, ils furent implicitement compris dans les franchises, dont les dispositions sur l'usure les concernaient plus particulièrement que les bourgeois.

La charte de Lagnieu ordonne que les biens de l'usurier seront recueillis par ses enfants et que le seigneur n'aura droit qu'au douzième des meubles estimés par des experts ; que les parents les plus proches de l'usurier, décédé sans enfants légitimes, seront ses héritiers, en tenant compte au seigneur du douzième des biens, meubles et immeubles.

Le chapelain et le châtelain, assistés de quatre notables, jugeaient si le décédé était coupable d'usure. Les documents de cette époque n'apprennent pas quel était le taux usuraire de l'argent et quels actes constituaient l'usure.

Le dauphin Guigues amenda les dispositions de son prédécesseur, en déclarant que nul ne pourrait être recherché pour fait d'usure ; que les biens de l'usurier pourraient être légués à des étrangers et que les droits du seigneur, sur les biens de l'usurier décédé, étaient réduits à deux deniers par gros delphinal, qui valait trente-six deniers.

Les juifs reçurent ces garanties sans être nommés dans les chartes du Bas-Bugey et sans être préservés de la haine aveugle et cruelle des populations, comme il advint malheureusement quelques années après la promulgation des dernières franchises. En 1345, après une famine sévissait une affreuse peste, deux fléaux inséparables et fréquents au moyen âge. « Cette peste, dit Chorier (1), était comme un

(1) *Histoire du Dauphiné*, page 327. Il n'y a plus à s'étonner que les juifs soient disparus de notre province, sans en avoir été chassés par un édit.

Digitized by Google

tourbillon qui renverse tout sur son passage; elle durait peu dans les pays qu'elle ravageait, mais en peu de jours elle couvrait la terre de funérailles. Les juifs, accusés d'avoir jeté du poison dans les puits et dans les fontaines, furent massacrés dans plusieurs cantons. Le dauphin condamna d'abord ces massacres comme des assassinats; mais, changeant d'opinion, il ordonna l'arrestation des juifs et la confiscation de leurs biens. Cette procédure, qui donnait du poids à l'imposture, excita contre eux le peuple du mandement de Saint-Sorlin, de sorte qu'il en fit un grand carnage. » Cet horrible drame eut pour principal théâtre Lagnieu, le bourg le plus considérable du mandement. Les juifs y occupaient dans la ville basse une rue qui a conservé leur nom.

INJURES. COUPS ET BLESSURES.

La population du Bugey est, comme nous l'avons dit, le produit de diverses races qui sont venues s'y mêler à la race celtique. Le type primitif ayant été effacé par ces mélanges, le sol a exercé plus puissamment son influence sur cette population. La vivacité méridionale de son caractère tient à ses montagnes. Les querelles d'intérêt, les rixes, suscitées par le vin que ce pays produit abondamment, y ont toujours été nombreuses; les crimes, rares. La pénalité des franchises met en évidence cette appréciation morale. Le répression des crimes y est succinctement formulée; celle des rixes et querelles avec coups et blessures est, au contraire, l'objet d'une foule de dispositions minutieusement détaillées selon les circonstances et leur gravité.

Dans le Bas-Bugey, les imputations infamantes, ainsi celles de voleur, de traître, assassin, hérétique, étaient punies d'une amende et d'une condamnation à des dommages-intérêts. L'offensé, en déposant sa plainte, payait deux sous

Digitized by Google

viennois pour frais de procédure, sauf à recevoir de la justice un dédommagement suivant la gravité de l'injure.

A Seyssel, la diffamation était constatée par le juge, mais un jury ou conseil de bourgeois appliquait la peine; c'était en sens inverse de notre législation pénale actuelle.

Si une femme de mauvaise vie ou un homme mal famé injuriait un bourgeois, celui-ci ou l'un de ses amis avait le droit d'infliger à l'insolent une correction manuelle, sauf à affirmer l'injure par serment (1). A Lagnieu, où l'on a déjà remarqué l'esprit municipal, celui qui insultait un bourgeois dans sa maison était condamné à une double amende, *duplicem legem* (2).

Les amendes pour coups et blessures variaient suivant les circonstances et les localités, et n'étaient pas toujours en proportion avec les délits. Généralement, pour un coup de poing on payait trois sous d'amende; pour un soufflet, cinq sous; à Brion, trois sous.

Pour avoir tiré ou arraché les cheveux avec les deux mains, dix sous; à Ordonnas, deux sous six deniers, et avec une seule main, dix-huit deniers; à Seyssel, pour un coup de pied, dix sous.

Pour avoir jeté une pierre ou un bâton avec l'intention de frapper, soixante sous, si le plaignant n'était pas l'agresseur et encore que le coup n'eût causé aucune contusion (3).

Pour être entré avec violence dans la maison d'un bourgeois, soixante sous (4).

Le bourgeois qui, de nuit et à une heure indue, surprenait dans sa maison un individu sans lumière, avait le droit

(1) *Charte de Montréal.*

(2) *Charte de Lagnieu.*

(3) Seyssel.

(4) Seyssel.

Digitized by Google

de l'arrêter et de le détenir, et si l'individu, suspect de mauvais dessein, était blessé en se défendant, le maître de la maison ne pouvait être recherché pour ce fait, mais il devait remettre le prévenu au châtelain.

Pour avoir tiré du fourreau le glaive ou le couteau avec l'intention d'en frapper, soixante sous à Montréal et à Seyssel ; à Ordonnas, quinze sous (1); à Lagnieu, dix sous. Si les coups n'étaient pas mortels et que le glaive ou le couteau n'eussent pas été tirés, l'amende, pour effusion de sang et fracture de membre, était de soixante sous. Le coupable, en outre, était condamné à des dommages-intérêts à l'égard du plaignant. Si la plainte était retirée, l'amende était réduite à deux sous.

Dans la charte de Guigues, l'amende, réduite à sept sous pour effusion de sang, était encore diminuée par le juge si le sang était le résultat d'un coup au nez ou d'une égratignure.

L'individu attaqué de nuit, dans un lieu retiré, était admis à en faire la preuve par témoins, et s'il ne pouvait prouver, l'accusé était renvoyé de la plainte, après avoir juré que l'imputation était fausse (2).

Lorsqu'un chevalier ou un damoiseau avait insulté un bourgeois, l'amende était infligée au gré du seigneur ; mais les dommages-intérêts, pour réparation de l'injure, étaient prononcés par deux notables du conseil de la ville.

TAILLES. SERVIS.

Nous avons déjà constaté dans le cours de cette histoire que, dès la plus haute antiquité, la terre du Bugey avait

(1) Toutes les blessures graves, ou les faits qui tendent à faire une blessure grave, étaient punis à Ordonnas d'une amende de quinze sous.

(2) Seyssel.

Digitized by Google

toujours été franche d'impôts. Sous les Romains, notre province, véritable colonie romaine, reçut le privilége du droit italique ; au moyen âge, elle fut un pays de franc aleu dans toute l'acception du mot. Le cens foncier, presque partout inhérent au régime féodal, n'existait dans le Bugey que par exception sur le territoire de Thoire, affecté de quelques servis.

Les seigneurs avaient sans doute assez de pouvoir, après le démembrement de la Bourgogne transjurane, pour grever la terre d'un impôt ; ils s'en abstinrent, tant les anciennes immunités territoriales étaient dans les mœurs et dans les usages ! Aussi les franchises du Bugey ne font mention de la taille que pour déclarer que le pays en est exempt et que toute exaction de cette nature ne sera jamais imposée. Dans la plupart des autres provinces, comme dans le duché de Bourgogne, où la taille grevait la propriété foncière à l'époque des franchises, les chartes énoncent sa réduction. De semblables dispositions n'existent pas dans celles du Bugey. C'est digne d'observation, et nous verrons notre province, dans les derniers siècles de l'ancien régime, réclamer des ducs de Savoie et des rois de France l'inviolabilité de ses vieilles immunités.

Si les seigneurs, respectant ces immunités, s'abstinrent de tout impôt territorial, en revanche, sous forme de redevances, de banalités et d'amendes, leur cupidité ou leur pénurie créa une grande quantité de petits impôts indirects. L'exaction fut commise sous une autre forme, mais la constitution du Bugey fut respectée ; elle resta intacte au milieu des abus qui l'obstruaient.

Les franchises vinrent restreindre et fixer ces redevances, arbitrairement perçues par les seigneurs ; elles vinrent clore ce régime d'arbitraire en plaçant désormais sous la sauvegarde de la loi les droits respectifs des seigneurs et de leurs vassaux.

Digitized by Google

LAODS ET VENTES.

Les laods et ventes équivalaient à ce qu'on nomme aujourd'hui droit de mutation. Les seigneurs avaient ordonné que toutes les aliénations de terre fussent soumises à leur approbation et assujéties à une redevance. Leur avarice porta cet impôt à un taux excessif. Lorsqu'ils n'achetaient pas eux-mêmes ou qu'ils ne s'emparaient pas par force ou par dol de l'immeuble mis en vente, ils retenaient, à titre de laods et ventes, une bonne partie du prix. Excepté les princes qui, dans leurs seigneuries, se bornaient à percevoir le sixième, les autres seigneurs exigeaient le quart; les prieurs de Nantua, le tiers (1). Dans les franchises, les laods et ventes furent généralement réduits et fixés au treizième denier.

LEYDE.

Le droit de leyde était une redevance perçue sur toutes les marchandises vendues sur marché. Elle fut considérablement modifiée dans les chartes. Les bourgeois furent généralement affranchis de la leyde; les étrangers, les marchands forains furent seuls assujétis à une faible redevance.

La charte de Seyssel énonce : « que le marchand forain qui a fraudé les droits de leyde doit être condamné à une amende de soixante sous; mais que si, à son départ, n'ayant trouvé personne qui voulût percevoir la redevance ou se charger de l'acquitter, il l'avait placée sous une pierre (2), en

(1) P. Collet, *manuscrit* communiqué par M. Péricaud, bibliothécaire de Lyon.

(2) Il est probable que c'était une pierre *ad hoc* pour tous les marchands forains qui se trouvaient dans le cas de cet article.

Digitized by Google

mettant deux autres pierres à droite et à gauche pour marque de sa bonne foi, il n'était plus passible de l'amende. »

Le marchand devait une obole pour tout objet vendu; six deniers pour un cheval; quatre pour un âne et pour douze aunes de toile ou pour toute marchandise de la valeur de deux sous au moins. Le marchand d'étoffes payait quatre deniers pour la leyde, sauf à justifier qu'il n'avait rien vendu.

Dans le Bas-Bugey, les bourgeois, sous le dauphin Jean, payaient la leyde, suivant l'ancien usage bourguignon, mais ils n'étaient passibles de l'amende que s'ils n'avaient pas fait la déclaration des objets vendus, après en avoir été requis. Le dauphin Guigues les affranchit tout-à-fait de cette redevance.

A Montréal, la leyde ne pouvait être perçue sur les fruits.

BANALITÉS.

Les banalités furent à peu près maintenues dans les franchises, mais les taxes furent abaissées. On sait que les vassaux étaient obligés de moudre leur blé et de cuire leur pain dans les moulins et dans les fours du seigneur. Il est vrai de dire que ce monopole féodal était également avantageux aux seigneurs et aux particuliers, vu l'excessive modicité des taxes.

Les sujets du dauphin dans les bourgs du Bas-Bugey payaient au four banal trois oboles viennoises, soit un denier et demi à raison d'un bichet de blé pesant quarante-deux livres. A Saint-Maurice-de-Remens, un denier (1).

(1) Pour les monnaies du temps et pour les mesures comparées à celles d'aujourd'hui, concernant notre province, voir les *Coutumes de Bresse et du Bugey*, par Revel, page 150, 2e partie; et le livre de M. Jarrin père, de Bourg-en-Bresse.

Digitized by Google

Dans la charte de Lagnieu, le dauphin s'était réservé d'avoir une étable banale pour les porcs, *porcerium*. Chaque bourgeois élevait et engraissait un ou plusieurs porcs pour son usage, Le lard ou le porc salé, *baco*, était, pour les populations de cette époque, un objet important d'alimentation. Les premières franchises de Lagnieu permettaient aux bourgeois de vendre leurs bacons sans être assujétis à la leyde.

La banalité des moulins fut abolie à Montréal ; celle des fours, maintenue. Les bourgeois y payaient cinq deniers par quartaut de blé, soit quatre bichets. Il était enjoint au fournier de ne pas demander plus que la taxe, ni *l'épogne*, petit pain fait avec un reste de pâte. Ordonnas payait six deniers à raison de sept bichets. Ces redevances étaient payées en monnaie viennoise dont le sou commun valait six deniers; conséquemment, pour un sou on faisait cuire les pains provenant de deux cent cinquante livres de blé. Le vil prix du bois, à cette époque, explique la modicité des taxes. Les franchises ne disent pas quelle était la taxe des moutures. Dans les moulins étaient déposées des mesures à la marque du seigneur.

Celui qui avait fait usage d'une fausse mesure était condamné à sept sous d'amende.

Il était permis aux particuliers d'avoir chez eux pour les objets qu'ils vendaient des mesures conformes à l'usage et à la marque du seigneur. Mais s'ils achetaient, ils étaient tenus de se servir de la mesure banale, sous peine de sept sous d'amende (1).

Les marchands étaient obligés d'avoir des mesures pour un denier et une obole; des mesures d'un pot, d'un demi-pot et d'un quart de pot; d'une coupe, d'une demi-coupe et d'un sixième de coupe, pour vendre et mesurer au gré de l'acheteur (2).

(1) Montréal et Brion.

(2) Le pot de Montréal équivalait à un litre et demi.

Digitized by Google

A Seyssel, le détenteur d'une fausse mesure était condamné à trois sous; le détenteur d'une fausse et d'une bonne mesure servant alternativement à acheter et à vendre, était livré à la miséricorde du seigneur; il encourait la peine capitale. A Ordonnas, la saisie d'une fausse mesure emportait une amende de quinze sous forts. Le sou fort était de huit deniers.

BAN DU VIN.

Les réglements pour la vente du vin donnent lieu à des observations curieuses. Il résulte d'une disposition de la charte de Lagnieu, qu'à cette époque des franchises, on vendangeait ordinairement sur la fin de juillet ou au commencement du mois d'août (1). Comme le vin nouveau, sans doute le vin blanc, était fort du goût de nos pères et qu'ils en buvaient beaucoup, les seigneurs s'étaient exclusivement réservé la vente du vin pendant le mois d'août. Le dauphin Jean permit aux bourgeois de Lagnieu d'en vendre, pendant ce mois, moyennant une redevance de deux deniers par ânée. Cette licence du mois d'août ne fut pas donnée aux cabaretiers étrangers qui pouvaient vendre du vin, tous les autres mois en ne payant que deux deniers de redevance par ânée. Le dauphin Guigues modifia les dispositions de son prédécesseur, en statuant que le ban du vin du mois d'août était fixé en faveur des bourgeois à six deniers pour tout le mois. Ils avaient, d'ailleurs, le droit de vendre du vin, tous les autres mois, sans redevance. Comme aussi d'acheter et de vendre des raisins, pendant les vendanges, sans rétribution au profit du seigneur.

(1) Nous partageons l'opinion de feu M. de Lateyssonnière, concernant le ban du vin, au mois d'août, et la précocité des vendanges dans ce temps-là. Il attribue le changement de la température au déboisement, ce qui est plus controversable.

Digitized by Google

GAGE. SAISIE.

Les franchises de Lagnieu et de Montréal contiennent sur cette matière des dispositions diverses et nombreuses que nous reproduisons succinctement.

A Lagnieu, lorsque le seigneur ou l'un de ces officiers donnait à son créancier un objet en gage, cet objet ne pouvait être vendu que quarante jours après l'échéance de la dette; les bourgeois n'avaient un délai que de quinze jours.

Lorsqu'un bourgeois avait fait vendre le meuble ou l'immeuble, gage de sa créance, le débiteur exproprié après quarante jours n'avait plus d'action judiciaire contre la vente.

L'immeuble livré en gage, avant d'être vendu, était publié dans trois marchés consécutifs; il pouvait être racheté par le débiteur aux mêmes conditions que le meuble.

Le créancier qui tenait en gage un meuble ou un immeuble était, en cas de vente, intégralement payé sur le prix. On distribuait le surplus aux autres créanciers, le tout sans frais.

Le châtelain contraignait le débiteur au payement; le récalcitrant était condamné à une amende de deux sous, laquelle fut réduite à deux deniers dans la circonscription des franchises. Il ne pouvait pas mettre les scellés dans la maison d'un débiteur si elle renfermait un mobilier suffisant pour désintéresser le créancier. Dans les terre de Thoire, le créancier qui retenait indûment le gage du débiteur, le débiteur qui avait soustrait son gage au créancier étaient condamnés à la restitution et à une amende de trois sous.

Celui qui, en fraude des créanciers, recevait à titre de gage un immeuble pour une fausse créance ou pour une somme plus forte que celle qui lui était due, était condamné à soixante

Digitized by Google

sous d'amende. L'obligation était annulée ou réduite. Même amende était infligée au débiteur, son complice.

A Montréal, si un chevalier, un damoiseau ou un étranger était débiteur d'un bourgeois, le châtelain, d'office, sans frais ni rétribution devait exiger qu'un gage fût donné pour sûreté de la créance.

Le seigneur ou le châtelain ne pouvait s'approprier les objets mis en gage, ni acheter les meubles et les immeubles vendus à la suite d'une saisie.

Pour les sommes dues au seigneur, les bourgeois pouvaient mutuellement se prêter des gages. Sous aucun prétexte, le sire de Thoire ne pouvait à son profit saisir les meubles et les immeubles d'un bourgeois décédé, si, de son vivant, ce bourgeois n'avait pas été convaincu d'un crime emportant la peine de la confiscation.

RÉGLEMENTS DE POLICE.

Le perturbateur de l'ordre public était puni d'une amende de soixante sous. Même peine était appliquée à celui qui troublait le marché par quelque violence.

A Seyssel, il était défendu à un particulier d'intervenir lorsqu'un autre marchandait un objet. L'intervenant ne pouvait acheter l'objet que lorsque le premier acheteur s'était retiré.

A Lagnieu, celui qui violait les réglements de police concernant le marché était condamné à une amende de soixante sous viennois. Il était permis à chacun d'avoir un banc d'étalage devant sa maison, sans être assujéti à un droit. Mais, si le banc était porté sur la place du marché, il était dû au seigneur une redevance de location. Le châtelain ne pouvait contraindre les bourgeois et les marchands forains à porter leurs marchandises sur la place publique que les jours de foire et de marché.

Digitized by Google

BOUCHERS. BOULANGERS.

Les bouchers devaient aux seigneurs les langues de bœuf et les filets de porc. Il leur était enjoint de ne pas vendre de la truie pour du cochon, du porc grené ou ladre pour du sain, ni de la brebis pour du mouton, sous peine de sept sous d'amende. Ils ne devaient vendre aucune viande mal saine, si ce n'est du porc grené. Suivant les franchises du Bas-Bugey, aucun animal bœuf ou vache ou mouton ne pouvait être vendu dans les boucheries, si le receveur de la leyde ou tout autre officier du seigneur ne l'avait vu manger et boire avant d'être abattu. Il était défendu de gonfler les bestiaux abattus; de vendre des viandes malpropres et ensanglantées. La contravention était punie de sept sous d'amende. A Lagnieu, les bouchers devaient abattre et écorcher leurs bestiaux hors la ville, sur la place appelée *Dos-de-l'âne*, située entre la la terre Jacquemette de Barges et celle du sieur Natru.

Ils ne pouvaient s'associer que deux au plus pour la vente de la viande et du poisson, sous peine de soixante sous d'amende.

Les boulangers étaient également soumis à des réglements sévères. Celui qui vendait du pain de mauvaise qualité, ou qui ne se conformait pas à la baisse du blé sur le marché en augmentant le poids du pain, payait une amende de trois sous au seigneur et avait ses pains confisqués au profit des pauvres (1).

A Montréal le châtelain ne pouvait confisquer ou rompre les pains des boulangers pour cause de faux poids ou de mau-

(1) Le prix du pain était toujours le même ; mais, selon la hausse ou la baisse du blé, l'on abaissait ou l'on élevait le poids. Cet usage s'est conservé jusqu'au XVIIe siècle. Il y avait un prix moyen pour le blé qui servait à régler le poids normal du pain.

Digitized by Google

vaise qualité qu'en présence et avec le consentement de trois bourgeois.

POLICE RURALE.

Dans le Bas-Bugey, celui qui était pris dans un verger ou dans une vigne volant des fruits ou dans les champs coupant des arbres, était condamné à trois sous d'amende, si le délit avait été commis de jour ; si, pendant la nuit, à soixante sous ; plus à indemniser le propriétaire, suivant estimation de prud'hommes.

Pour le dégât commis dans le champ d'autrui, l'amende était de six deniers viennois par tête de gros bétail et de quatre deniers pour le petit bétail, si le délit avait été commis pendant la nuit ; elle était proportionnellement bien moins forte, si le dégât avait été fait de jour, car elle n'était pour le petit bétail que d'une pite par tête soit un quart de denier, suivant l'ancien usage bourguignon. Dans tous les cas, le propriétaire était indemnisé avant que le garde-champêtre reçut l'amende.

Il était défendu aux étrangers de faire paître leurs bestiaux dans les limites des franchises, sous peine de dix sous d'amende par tête de gros bétail ; de douze deniers par tête de petit bétail ; le gardien, en outre, était condamné à payer cinq sous viennois.

Si un bourgoois de Montréal, ayant surpris dans sa propriété un individu en délit, portait plainte, il était cru sur son serment, pourvu toutefois qu'il ne fut pas suspect de parjure.

Digitized by Google

DROITS DU SCEAU. NOTAIRES.

Tous les titres émanés des seigneurs étaient revêtus de leur sceau. Lorsque, pour donner plus de force et d'authencité à un acte, les particuliers demandaient qu'il fut scellé du sceau seigneurial, ils payaient suivant l'importance du titre. Les chartes du Bas-Bugey disposent qu'il sera payé pour lettres perpétuelles six deniers par livre jusqu'à six livres inclusivement et deux deniers par livre excédente; pour lettres non perpétnelles les frais étaient moindres de moitié. On payait pour lettres sur défaut de citation et de comparution en justice, quatre deniers; pour testament, cinq deniers; pour copie authentique d'un titre, douze deniers.

A Saint-Maurice-de-Rémens les taxes n'étaient pas précisément les mêmes. Ainsi, pour l'apposition du sceau à un testament on payait dix sous; pour une procuration, douze deniers.

Le curial ou greffier du juge était chargé de l'apposition du sceau et de sa perception.

Dès le XIe siècle, dans notre province, les tabellions ou garde-notes avaient été institués pour la rédaction et conservation des titres. Avant cette époque, les clercs, seuls lettrés comme nous l'avons fait observer, rédigeaient la plupart des actes, chartes ou diplômes. Les franchises de Lagnieu de 1331, renferment les dispositions suivantes concernant les notaires : « il est déclaré, que pour quelque cause que ce soit, les notaires ne pourront être contraints de faire connaître au seignenr, à sa cour de justice ou aux magistrats du lieu, les choses qui leur ont été confiés sous le secret, ou dont ils ont pris note. »

Les notaires, qui ont la garde des écritures et des papiers

Digitized by Google

de la cour de justice et des enquêtes, ne pourront exiger le remboursement des frais ni leurs honoraires de ceux contre lesquels auront été faites des procédures, s'ils ont été absous. »

Telles sont les diverses dispositions des franchises de notre province. Quelques-unes sont dignes des temps les plus civilisés. Les clauses d'irrévocabilité et d'inviolabilité qu'elles renferment encore, prouvent que les seigneurs, en les concédant, furent mûs par le sentiment du droit et d'une loyale libéralité, autant que par l'impulsion de leur propre intérêt et des nécessités du siècle. La charte de Lagnieu contient dans ce sens une déclaration remarquable, ainsi formulée : « Si quelques articles de ces franchises présentaient par la suite du temps un sens obscur ou douteux, ils seront interprétés par notre juge et par les syndics de la ville, réunis en conseil ; et dans le cas où ils ne s'accordent pas sur cette interprétation, ils auront recours aux lumières des jurisconsultes qui résoudront les difficultés. »

« Nous abolissons les mauvaises coutumes : nous les répudions autant qu'il est en notre pouvoir ; les bons usages seuls doivent être conservés et suivis pour tout ce qui n'a pas été statué par les présentes. »

Finalement, les franchises furent une heureuse réforme à laquelle les esprits étaient préparés depuis un siècle. Les choses et les personnes passèrent doucement d'un état précaire sous l'égide de la légalité. Ces franchises ont un caractère historique que l'on ne saurait trop apprécier ; elles marquent pour notre province une ère de liberté et d'indépendance ; leur teneur accuse par induction les excès de l'anarchie féodale ; elle atteste combien les bourgs affranchis furent amplement dotés d'institutions libérales. Le moyen-âge est écrit tout entier dans ces chartes, puisqu'elles révèlent implicitement les abus d'une longue période d'oppression et

Digitized by Google

qu'elles nous instruisent, par leurs articles réglémentaires, des mœurs et des usages de nos pères; elles présentent encore une étude intéressante et des observations curieuses par la comparaison des choses d'alors aux choses d'aujourd'hui; elles sont ainsi, de tout point, la principale page de notre histoire provinciale.

Digitized by Google

Excursions autour du Lyonnais.

MACON.

Complétons par un tableau animé de Mâcon, la trilogie des cités reines de Saône-et-Loire. — La valeur spécifique de cette ville, par son intelligence actuelle, est considérable, et si elle ne doit point à un passé historique, illustre comme celui d'Autun, remarquable comme celui de Chalon-sur-Saône, sa préséance administrative, elle mérite toutefois par une foule d'autres titres, le rang qu'elle occupe dans le triumvirat politique de notre beau département.

Avec le tiède Mâconnais, cette Italie de la province de Bourgogne, comme le Valromey dans la Bresse, avec le Mâconnais, commence l'aspect méridional dans le ciel, dans les paysages, dans l'architecture, dans les mœurs plus vives, dans le langage plus sonore, plus vibrant, plus abondant, plus accentué. — Rien de délicieux comme toutes ces collines arrondies comme le front des Andalouses, chargées de vignes et de bastides, si onduleuses, si colorées, si diverses d'accidents,

Digitized by Google

qui viennent mourir dans la Saône. Nulle ville plus amoureusement penchée sur sa couche que Mâcon, nulle plus mollement bercée dans ses songes par la double harmonie des brises et du murmure de la Saône, nulle plus gracieuse à voir avec cette ceinture de *villas* éparpillées autour d'elle, semées sur sa tête, sur ses flancs, enchassées comme des perles, découpées comme de blanches banderoles ; nulle cité plus heureuse que Mâcon, se haussant pour respirer et compter tous ces villages de sa banlieue, où l'air de fête est en permanence, et dont l'agglomération si compacte, si serrée, depuis Romanèche et la Maison-Blanche, jusqu'à Saint-Albin et à Montbellet, forme la zône la plus peuplée du département de Saône-et-Loire. — Remarquez aussi cette disposition privilégiée de la cité mâconnaise ; abritée à l'occident, elle est tournée vers l'aurore et les ineffables splendeurs du matin. A partir de Dijon jusqu'à Lyon, les villes et les villages sont orientés à l'est : sur le Rhône, c'est le contraire, et de Vienne à Avignon, les villes et les villages abrités à l'orient, sont découverts du côté du couchant. Toutefois le quai de Châlon est moins favorisé que celui de Mâcon, il s'infléchit sensiblement vers le midi, il n'est point livré comme ce dernier, à la bienfaisante et salubre insolation du matin.

Le Mâconnais a conservé un grand type, tout ainsi que la pieuse terre de Bresse, c'est le costume ; ce sont ces petits chapeaux des femmes de la campagne, posés obliquement sur la tête, c'est le corsage, ce sont les flots de rubans, c'est la légère mantille, c'est la jupe, ce sont la croix et le cœur d'or, tous ces naïfs oripeaux du pays, que l'on ne rejetterait pas sans compromettre tous les autres éléments de la nationalité locale. — C'est une marque bien difficile à effacer que celle d'une nationalité. Depuis cinquante-cinq ans, il n'y a plus de Mâconnais politique, et le Mâconnais moral existe toujours, représenté exactement par l'arrondissement

Digitized by Google

communal actuel de la ville. Ainsi, c'est à Tournus que les mœurs, les costumes, l'accent du Mâconnais commencent, et c'est à la Maison-Blanche qu'ils finissent; au-delà de ce dernier lieu, on est en plein Beaujolais; après Tournus, en pleine Bourgogne. Le costume du Mâconnais tombé, c'en serait fait de cette précieuse individualité. — Ainsi de l'eau bénite, en matière de foi catholique, cessez d'y croire et vous mettez en péril toute la doctrine.—A vous donc, poètes, paysagistes, francs amis des vignobles, des âmes généreuses et chaudes, hospitalières et démonstratives, à vous la terre rayonnante du Mâconnais. Je vous le demande, y a-t-il beaucoup de points de vue en France plus ravissants que celui qui s'offre au spectateur debout sur le vieux pont de Mâcon, si heureusement rajeuni naguère? A l'orient, c'est la Bresse avec ses pastourelles ingénues, ses gras pâturages, ses pittoresques chaumières, ses bruissantes ramures, ses vergers; tout au loin à l'horizon, du même côté, ce sont les montagnes du Revermont et du Bugey, vagues bleues, indécises, aériennes; au nord, la Saône qui murmure, serpente et va, par de tranquilles détours, se cacher derrière les côteaux de Tournus; au midi, la Saône encore ombragée par son île, la Saône vivante, animée, courtoise, toujours inoffensive pour ses gondoliers et ses hôtes; au fond du tableau, le Mont-Cindre se détachant du Mont-d'Or lyonnais, qui empêche aux regards de se porter jusqu'aux faubourg de Lyon; derrière vous enfin, la ville de Mâcon flottant sur sa colline, ayant au midi la flèche aiguë de Saint-Clément et au nord la coupole opaque de l'hôpital. Quelle belle chose que le quai de Mâcon! comme il est riche en horizons, en demeures charmantes, comme il se développe avec majesté sur les deux flancs du pont, comme il est harmonieux, grand, supérieur au mouvement commercial près, au quai inachevé, exigu, boiteux de Châlon! Je ne connais pas à Marseille, à Nîmes, à Montpellier de lieu plus

Digitized by Google

chaud que le quai de Mâcon, où le soleil ait une plus grande énergie, la lumière une intensité plus miroitante et plus vivement réfléchie par la couleur blanche des pavés et des maisons. —Et puis quelle sérénité, quelle profondeur, quel azur ferme dans le ciel qui resplendit au-dessus de ce quai, de ces paysages, de ce fabuleux ensemble! — Ici encore, des hommes du peuple couchés à l'ombre sur le pavé, au teint bazanné, aux cheveux noirs, à la peau huileuse, à la prononciation musicale, vous feraient croire que vous êtes déjà dans une de ces villes de la poétique Italie. Ici règnent sans partage les belvédères du midi, les persiennes vertes, les tourillons en nid d'aronde, les badigeons à fresque, les combles vêtus de tuiles courbes, tout l'appareil des formes méridionales.

J'aime, oui, j'aime Mâcon. Les affaires y occupent une place restreinte; un reflet sensiblement affaibli de la propreté du nord s'y concilie à l'allure méridionale; les rues y sont calmes; la classe moyenne et l'aristocratie y sont convenablement abritées; elles aiment les arts, la poésie, elles offrent une urbanité et une élégance sociales peu communes. L'accent vivement cadencé du peuple mâconnais, la chaleur et la rapidité de sa parole sont, à mon sens, les seules causes qui aient motivé le surnom de *rustaux* et de bourrus, donné aux Mâconnais par la population plus maniérée du Châlonnais.

Bien que Mâcon n'ait point la haute antiquité d'Autun et de Chalon, son passé latin toutefois se dessine avec quelque gloire et quelque éclat dans la période gallo-romaine, et dans le moyen-âge, sa figure politique n'est pas sans importance. Un palais moderne, d'une architecture brillante, servant d'asile à l'administration municipale, à l'académie, à la bibliothèque publique, renfermant même l'élégante salle de spectacle et le salon des fêtes et concerts, posé sur le quai du Sud, vis-à-vis d'une harmonieuse promenade, rappelle

Digitized by Google

le nom d'une illustre famille éteinte qui joue dans les destinées mâconnaises, le rôle des Baugé (Bâgé) dans les choses de la Bresse, c'est celle des Montrevel, dont ce palais était la demeure. Les armes de la ville de Mâcon sont de gueules aux trois annelets d'argent.

La gloire de M. de Lamartine a jeté de l'éclat sur la ville et l'académie de Mâcon. On peut, on doit, avec raison, être fier de cette renommée. A l'ombre de M. de Lamartine, a cru et grandi un autre poète qui s'est fait le Tyrtée des désastres de l'inondation en 1840, c'est le docteur Bouchard, le chantre de Cluny, le barde plein de verve, de cœur et d'âme. Bouchard, à mon avis, c'est le premier poète de la province. Comme sa muse est chaste et tendre, comme sa lyre est harmonieuse et vibrante, comme ses pensées sont profondes et intimes, comme son vers est abondant, euphonique et pur! Non ce n'est point une semence tombée de l'arbre Lamartinien qui a produit ce poète: sa mission, il l'a reçue de Dieu et de la nature seuls. Loin de croire que l'astre de M. de Lamartine lui ait exclusivement donnée le souffle, l'inspiration et la vie, je pense fermement au contraire, que plus éloigné de lui, il eût brillé davantage, et qu'on aurait généralement et plus aisément salué sa propre lumière. Il est difficile d'obtenir un nom poétique dans l'horizon de M. de Lamartine, et la plus fâcheuse, la seule fâcheuse condition de Bouchard, comme poète, c'est de chanter à Mâcon. Le judicieux historien, M. Charles Lacretelle, et son fils, ont encore concouru à la renommée littéraire de Mâcon qu'ils habitent une partie de l'année, dans la portion de la banlieue mâconnaise nommée *Bel-air*. La bibliothèque publique est l'œuvre de l'académie qui en a formé le noyau. Cette compagnie renferme dans son sein des hommes remar-

Digitized by Google

quables par l'esprit ou la science; il me suffira de nommer M. Lacroix, numismate très distingué, archéologue instruit, M. Calmels, M. Ronot, l'ami, le Pollion de M. de Lamartine; M. de Surigny qui dessine si merveilleusement et a rendu d'une si surprenante manière, par l'aquarelle, les fresques byzantines du vieux Saint-Vincent de Mâcon. Le goût de l'art, de l'histoire, de l'archéologie est très répandu dans cette cité dont les collections particulières sont remarquables. Les cabinets de MM. Bouchage, Martin, Lacroix, de madame Faivre, de M. Belamy, de M. de Surigny, doivent être visités par tout voyageur intelligent, qui stationne à Mâcon. M. Ragut, archiviste de la préfecture et bibliothécaire de la ville, a donné, il y a quelques années, une Statistique de Saône-et-Loire. M. Monnier, frère de Désiré Monnier (du Jura), chef de division à la Préfecture, est auteur d'un Annuaire du même département, très bien fait, plein de lucidité, d'ordre, de recherches historiques, dont la publication jadis régulière, de deux années l'une, est maintenant suspendue, par des circonstances qu'on a hâte de voir s'éloigner. Tout cela témoigne du mouvement d'idées qui se fait à Mâcon et annonce assez que cette ville est un centre d'études sérieuses. Toutefois une bonne histoire de Mâcon se fait encore attendre et désirer. Trois journaux s'impriment à Mâcon : le *Journal de Saône-et-Loire*, doyen des papiers publics du département, feuille qui avec les deux journaux de Bourg-en-Bresse, tient certainement le premier rang dans la presse périodique départementale; le *Bien public*, organe de M. de Lamartine; la *Mouche*, dirigée par le docteur Ordinaire. En outre de ces journaux, la société académique publie de temps en temps, sous forme de cahiers, ses mémoires généralement substantiels. Il manque à Mâcon une institution utile, c'est une commission départementale archéologique, à l'instar de celle de la Côte-d'Or.

Digitized by Google

J'ai dit, dans mon aperçu sur Autun, comment Mâcon avait obtenu, au rebours de tout droit, un collége royal. La situation de cet établissement n'est point et ne pouvait être très prospère, à l'ombre de Lyon. Ainsi on a, de gaîté de cœur, fait un déni de justice à l'antique métropole éduenne, sans grand profit pour la ville favorisée.

Mâcon a été outragé par l'auteur de Lélia. Qu'ont donc à gagner, je vous le demande, les grandes renommées littéraires, plus ou moins légitimes de Paris, à ce misérable jeu de lazzis et de facéties à l'encontre de nos villes de province? — Auraient-elles moins d'éclat, si elles ne s'attaquaient point sottement à nos choses et à nos hommes qui ont sur les choses et les hommes de la capitale l'avantage d'une position sérieuse? Triste plaisir de vanités gâtées par la louange, qui compromet l'honneur de notre nationalité à l'étranger, et diminue, en province, l'estime qu'on accorde au talent! M. Janin s'est moqué de je ne sais combien de villes de province; M. Dumas a jeté un peu de boue sur notre auguste métropole lyonnaise; M. Mérimée a fort mal traité Bourg-en-Bresse, et madame Dudevant, dite Georges Sand, a cru faire merveille en injuriant Mâcon, comme elle avait injurié Autun. Elle a prétendu que les clochers mâconnais l'avaient beaucoup fait rire. — Si c'est des clochers jumeaux de Saint-Vincent-le-Neuf, que madame Dudevant a voulu parler, elle s'est grossièrement trompée, ils ne sont pas risibles, mais déplorables. Si elle a désigné les tours chancelantes du vieux Saint-Vincent, elle a eu un grand tort, elle a outragé les cheveux blancs d'un vieillard; elle a blasphémé, car ces deux tours sont vénérables à tous les titres, pour le fidèle et pour l'artiste.

La préfecture, ancien palais épiscopal de Mâcon, est vaste et belle. Près de ce monument, se développe une des places les plus étendues, les plus pittoresques, les plus salubres que

Digitized by Google

l'on puisse voir, avec la remarquable grille de l'hôpital pour façade méridionale. La coupole de cet hospice, œuvre de Soufflot, ne fait pas honneur à celui qui l'a dessinée. Saint-Vincent-le-Neuf a été bâti par feu M. Guillemot, ingénieur en chef du département de Saône-et-Loire, dans les idées de MM. Percier et Fontaines; c'est le classicisme de la froide école impériale, dans toute son aridité et sa sécheresse; c'est une église-théâtre où la prière est impraticable et le recueillement impossible. — Une semblable église, c'est un malheur pour une ville. —Toutefois, il y a par un point, une ressemblance parfaite entre cet édifice et la grave basilique romaine de Sainte-Marie-Majeure. La situation apsidale de l'un et l'autre temple est littéralement pareille. Même forme sémi-circulaire, même couleur de la pierre, même silence, même position sur une éminence triangulaire, ombragée par des arbres; même condition d'une porte percée sur le flanc droit de l'apside, et conduisant par des degrés, dans le vaisseau. Il ne m'arrive jamais de me trouver à Mâcon, derrière le nouveau Saint-Vincent, sans me croire transporté à Rome *in via dietro la Tribuna.* — Saint-Vincent-le-Vieux, ancienne basilique cathédrale, vénérable édifice romano-byzantin, est hélas! réduit à une carcasse incomplète et à deux tours romanes. Le XVe siècle a coiffé la tête de l'une d'elles (la tour septentrionale) avec son élégance habituelle. Il serait à désirer que ce reste de monument qui a encore une figure, qui forme encore un tout irrégulier, mais compact, et sur lequel j'ai déjà eu plusieurs fois occasion d'appeler la sollicitude municipale, fut préservé par quelques contreforts, des couronnements et des restaurations intelligentes, d'une détérioration toujours croissante, afin qu'une cité pauvre en édifices historiques, ne voie pas arracher violemment de son sein la dernière page du moyen-âge qu'elle possède. Des fonds avaient été promis naguère; M. Questel, restaurateur

Digitized by Google

désigné de notre admirable basilique de Saint-Martin d'Ainai, avait même été envoyé sur les lieux. — Il n'est plus question à Mâcon, ni des secours, ni de l'architecte. Si j'avais l'honneur d'être Mâconnais, je ne cesserais de réclamer cette restauration, car les ruines du vieux Saint-Vincent sont une tache pour la ville; elles témoignent du zèle impie qu'à l'imitation de ce qui se fit dans son voisinage, à Cluny, elle mit à détruire sa cathédrale. — Mais n'accusons pas les populations; on sait trop qu'en temps de révolutions, ce sont les minorités qui gouvernent et que les mauvaises pensées viennent presque toujours du dehors.

Les évêques de Mâcon étaient d'importants personnages dans notre Bourgogne. Ils étaient troisièmes suffragants de l'archevêché de Lyon, présidents-nés des états particuliers du Mâconnais, et avaient droit de siéger aux États généraux de Bourgogne. Ce siége est antique ; des souvenirs précieux, des conciles de saints prélats l'ont rendu illustre. — Ce fut un évêque de Mâcon, Jean de Lingendes, qui prononça la première oraison funèbre connue en France, celle de Bertrand Duguesclin.

Par une de ces bizarreries si communes autrefois, Mâcon était du ressort du parlement de Paris. Le Mâconnais, à peu près figuré, je le répète, par les limites actuelles de l'arrondissement de Mâcon, avait ses États particuliers qui s'assemblaient de trois en trois ans, peu de temps avant la convocation des États généraux de la province. Le commerce viticole de cette ville célèbre par ses vins, n'y verse pas beaucoup d'activité intérieure: les produits se recueillent sur le territoire de Mâcon et dans les alentours de la cité; mais le commerce du Mâconnais se fait sur la place de Paris par entrepôt et commission. La maison de campagne de M. de Lamartine, la plus voisine de Mâcon, et celle qu'il habite le moins, est Milly; vient ensuite Montceau, puis Saint-Point, qui

Digitized by Google

touche aux rudes montagnes du Charollais. Le département de Saône-et-Loire qui comptait jadis trois évêques, alors que ses limites n'étaient point rigoureusement marquées sur le territoire burgunde, le département de Saône-et-Loire n'en a plus qu'un, celui d'Autun, qui a absorbé les anciens diocèses de Chalon SS. et de Mâcon. Cette dernière cité a, comme Chalon, deux paroisses : l'une consacrée à Saint-Vincent, l'autre à Saint-Pierre. Dans mes pages sur Chalon, j'ai fait ressortir les similitudes, les liens, la parenté qui existent entre Mâcon et Chalon qui avaient les mêmes armes à peu près, les mêmes consécrations anciennes et modernes, les mêmes noms, le même baptême, les mêmes subdivisions. —Le bourg de Saint-Laurent séparé de Mâcon par la Saône et le pont, le bourg de Saint-Laurent, dont le célèbre marché est régulateur pour toute la Bresse, appartient au département de l'Ain. Deux piédestaux élevés à la tête du pont en regard de la ville, par suite de la belle restauration que vient de recevoir ce monument, conçue dans le goût de celle qui s'est opérée au pont de la Guillotière, semble attendre deux statues. Qu'y mettra-t-on? — demandait-on un jour à M. de Lamartine — La Saône et la Loire, répondit le poète.

Le partage fait dans le département de Saône-et-Loire des trois centres ecclésiastique, administratif et judiciaire, est logique et sage. Il n'y avait dans le département aucune cité décidément prépondérante comme Dijon, il y avait trois villes principales, sœurs plutôt que rivales, et, en bon père de famille, le gouvernement crut devoir diviser entr'elles le patrimoine et les avantages. Le département de Saône-et-Loire prouve ainsi qu'il était assez riche pour féconder trois foyers de vie et faire trois belles parts de sa fortune. En général, dans le reste de la France, on a trop fait pour certaines villes et trop peu pour certaines autres: on aurait pu

Digitized by Google

étendre à beaucoup de départements, les conditions données au nôtre, au lieu de centraliser et de monopoliser, au lieu de faire un seul riche, pourquoi ne pas avoir cherché à disséminer un peu le mouvement et la prospérité? — Ainsi soit dit du chef-lieu administratif du département de Saône-et-Loire; des trois villes triumvirales de cette circonscription territoriale, c'est sans contredit celle qui a la position la poétique et le plus beau ciel.

Joseph Bard.

Digitized by Google

Voyages.

—

LETTRES SUR LA SARDAIGNE[1].

IIe LETTRE.

A MONSIEUR M***.

Sancta simplicitas, sainte innocence, comme dit Mephistophelès! Un jeune homme a passé la nuit entière sous ma fenêtre, à contempler une séduisante beauté, ma voisine. Parfois la belle, passant la tête à travers les rideaux qu'elle écarte de sa main blanche et coquette, laisse tomber un mélancolique regard sur son doux ami. Celui-ci, la tête penchée sur l'épaule, les yeux en cœur et les mains jointes, redouble, à chaque apparition, ses signes télégraphiques amoureux : quelquefois cédant au transport qui l'enivre, il grimpe sur la borne, se dresse sur la pointe des pieds, tend le cou, allonge les lèvres, et alors, semblable au délicieux Paolo du peintre divin, connu sous le nom harmonieux de Ingres, il savoure longuement un humide baiser sur la main

(1) Voir la 1re lettre, tome XXV, page 344.

Digitized by Google

que son amante, accroupie contre le balcon, a laissé pendre en dehors.

Après une année entière de cette gymnastique sentimentale et d'une fidélité immaculée, il lui sera permis de demander officiellement à son Géronte la main de la *Novia* de son cœur.....

Cependant, depuis l'aube du jour les cloches d'une église voisine carillonnaient en fête, je résistai longtemps à leur invitation bruyante; mais enfin, vaincu par leur obstination, je me résignai, et, m'arrachant aux douceurs d'un repos qui ne m'était plus permis, je m'habillai à la hâte et sortis. Je suivis machinalement la direction que m'indiquait le son des cloches, le cœur encore tout ému de l'innocence baptismale de ce bon jeune homme, et des grâces agaçantes de sa gentille fiancée. J'arrivai donc sans trop savoir comment sur la place de Stampaza, devant l'église délabrée de Saint-Antoine, vieux monument espagnol, à colonnes torses, à portique enluminé et sillonné en tous sens de vivantes arabesques, mais ruiné, usé, lavé et délavé par les ans, le soleil et la pluie. Dans le clocher à jour, on apercevait trois oiseaux d'airain, comme dit Hugo, sur le ventre des quels un homme s'escrimait à coups de marteau avec la volubilité et la précision d'un timbalier du plus grand mérite. Je suivis la foule, compacte et recueillie, qui assiégeait la porte de l'église; j'entrai avec elle dans une grande salle carrée, sombre, misérable, dont le toit, soutenu par une charpente autrefois peinte, laissait briller çà et là quelque pan de la robe céleste, et dans laquelle le vent, le soleil la pluie et les oiseaux pénétraient librement par des fenêtres dont les vitres étaient absentes. Aux deux murs latéraux étaient adossés d'antiques autels de bois vermoulus et rongés, conservant encore quelques lambeaux de dorure et de verroterie : au-dessus de ces autels étaient suspendus des triptyques espagnols,

Digitized by Google

dont les peintures ascétiques et monacales étaient rayées en tout sens par l'ongle du temps et des sacristains, et recouvertes d'une couche de suie épaisse et impénétrable. Dans le fond, majestueusement dressé au sommet d'une longue échelle de gradins, s'étendait le maître autel hérissé de chandeliers boiteux et de vases biscornus Je cherchai la pierre la moins malpropre et la moins humide et m'y prosternai respectueusement.

Le service divin était commencé, des moines d'un ordre inconnu, aux regards ténébreux, aux joues évidées, portant sur un front rasé une auréole de cheveux noirs, et sur leurs épaules des lambeaux d'ornements, psalmodiaient les louanges du Seigneur avec des voix tantôt vibrantes et nazillardes, tantôt sombres et gutturales, étranglées par un gosier desséché. Quoique dans le lieu saint, je me livrai à une série d'observations quelque peu profanes, mais excusables de la part d'un étranger? Autour de moi la foule était compacte, et, comme en tout pays, les femmes y étaient en grande majorité; les unes brillantes de santé, aux formes robustes et élégantes, au visage épanoui, portant la jupe de laine rouge et le corset de velours noir, galament retroussé et enfilé sur une chemise blanche, qui dessine scrupuleusement les sinuosités de leur riche poitrine: pieds nus, mains jointes, accroupies sur leurs talons, elles récitaient le chapelet qu'elles accompagnaient de grands signes de croix et de *mea culpa* retentissant; c'étaient les femmes du peuple. Les autres, serrées, billonnées, saucissonnées dans des corsets mécaniques, agenouillées sur des prie-Dieu modernes, étaient habillées à la mode, à la mode d'il y a six ans; c'est-à-dire, qu'elles étaient coiffées d'immenses chapeaux jaunes ou roses, rebuts des modistes turinoises, qu'elles portaient d'affreuses robes, de couleur indécise, semées de petits bouquets presque invisibles, et qu'en un mot, leur toilette, comme celle de toutes

Digitized by Google

les femmes *comme il faut*, attestait cette suprême horreur de tout ce qui est pittoresque ou caractéristique; c'étaient, en effet, les chatelaines et les bourgeoises de Cagliari. Cependant le goût natal se trahissait, de ci, de là, dans leur accoutrement, soit par un fichu cramoisi rayé de jaune, soit par une ceinture vert perroquet, ou par des cascades de chaînes d'or, de colliers de verre, de pendants d'oreilles étincelants et autres bijoux de toute espèce. Je restai dans l'église jusqu'à la fin de la cérémonie qui était une messe funèbre, et m'adossai aux gradins d'un des autels pour examiner en détail la foule des fidèles qui se retiraient en défilant devant moi. Hélas! hélas! c'est une triste vérité à confesser, la beauté est chose rare en tous pays, en Italie comme en France, en Sardaigne comme en Italie!

Les chants avaient cessé; les cierges fumaient en mourant sous l'étouffoir du sacristain; l'église était déserte, et ne conservait de la cérémonie que cette odeur pénétrante de colophane, dont les prêtres, ici comme ailleurs, parfument les temples, sous prétexte d'encenser l'Éternel; enfin, j'allai me retirer, quand je vis s'avancer de mon côté une femme voilée, enveloppée dans une mante noire, qui, posée sur sa tête, tombait à ses talons; elle vint à moi, et, sans relever son voile qui me dérobait sa figure, sans proférer une parole, me prit par la main, me conduisit lentement jusqu'au pied de l'autel et me fit signe de m'agenouiller à ses côtés. — Noble étranger, me dit-elle alors, absolument comme la nymphe Calypso parlant à Ulysse ou à son fils Télémaque, avec cette différence pourtant que ma pleureuse s'exprimait en italien choisi et élégant, et que sa voix trempée de mélancolie était autrement séduisante que celle de la déesse, noble étranger, veuillez prier un instant avec moi, pour l'ami que Dieu vient de m'enlever; ma prière, appuyée sur la vôtre, lui sera peut-être plus agréable. — Je ne répondis rien, mais je restai

Digitized by Google

agenouillé quelques instants, puis je me relevai doucement, et m'éloignai, laissant en prière ma compagne éplorée, et répétant encore entre mes dents : *sancta simplicitas* ! ô sainte innocence ! ! ! !

Mais il me semble voir votre front se rembrunir, et je crois vous entendre envoyer à mon adresse les épithètes peu bienveillantes de Voltairien et de sceptique ? Non, Monsieur et cher ami, je ne suis point Voltairien, au contraire, je professe pour cette philosophie desséchante et railleuse, ennemie mortelle de l'idéal et de toute poésie, une aversion profonde et insurmontable ; si donc parfois quelques réflexions moqueuses, un ton un peu trop dégagé effrayaient votre orthodoxie, souvenez-vous que je vous écris du milieu d'un peuple ignorant et superstitieux, soumis à des seigneurs qui le volent et l'outragent, dominé par un clergé insolent et cupide. Quant à l'accusation de scepticisme, vous me connaissez assez pour qu'il ne me soit pas nécessaire de me défendre ; je suis un homme d'espérance, mais je suis aussi un homme de bonne volonté : *et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.*

En rentrant chez moi je trouvais un billet à mon adresse, il venait du palais de la vice royauté, c'était une invitation à diner que le vice-roi daignait m'adresser pour le jour même. J'étais redevable de cette invitation à l'un de mes aimables compagnons de voyage, M. le chevalier Ferrand, homme éminent, qui joint aux qualités les plus séduisantes de l'esprit et du cœur, des connaissances aussi variées que profondes, et qui a fondé en Sardaigne une exploitation agricole, dirigée par lui : le plus vaste peut-être, mais, à coup sûr, le plus florissant établissement de ce genre. J'avais encore, avant l'heure indiquée, de longs moments à ma disposition ; je rêvassai un peu, je fumai encore plus et je dormis beaucoup, et l'heure du départ arriva.

Digitized by Google

Le salon de son Excellence était brillamment garni : outre quelques officiers supérieurs qui étaient là en compagnie de Monsieur le Régent et du capitaine de *la Gulnare*, bâtiment sur lequel j'avais fait ma traversée, j'eus le plaisir d'y retrouver quelques-uns de mes compagnons de voyage. La conversation s'engagea péniblement, elle fut intéressante et animée, comme elle devait l'être entre personnes qui se voyaient pour la première fois, pour la dernière peut-être. L'entrée du vice-roi, autour duquel chaque convive vint se grouper, après les révérences d'usage, mit chacun un peu plus à l'aise, et réchauffa les amabilités par ordre. Le dîner était somptueux, dîner à la française, mets et langue compris, et canoniquement arrosé des vins de France les plus authentiques, et des vins de Sardaigne les plus chauds et les plus parfumés, vins délicieux, qui plus connus occuperaient la première place dans la cave d'un gourmet parisien. L'affabilité de son Excellence, qui sait en homme d'esprit mettre de côté, autant que possible, le cérémonial et l'étiquette, réussit à faire éclore un peu d'entrain et de gaîté dans un dîner de cérémonie. La causerie, longtemps indécise, s'arrêta bientôt sur le sujet qui intéressait le plus la portion voyageuse et étrangère des convives. On parla des mœurs de la Sardaigne, de son organisation, des réformes naissantes et laborieusement imposées, de l'omnipotence abusive du clergé et de la noblesse, et enfin de l'avenir brillant de cette île que sa position et ses richesses naturelles feront un jour reine de la Méditerranée. Au reste, voici le plus brièvement possible le résumé de tous ces propos. En vérité, cher ami, si je ne savais l'intérêt que vous attachez à ces questions d'organisation et de progrès, franchement je vous engagerais à passer les alinéas suivants. Je vais être pédant, et ennuyeux plus encore que par le passé : vous voilà prévenu , j'entre en matière.

Digitized by Google

Deux magistrats suprêmes gouvernent la Sardaigne, gouvernent avec la permission de Messieurs les ministres turinois, ce sont : le vice-roi et le régent de la chancellerie. Le vice-roi d'abord, chef des administrations civile et militaire; il représente la puissance royale et jouit de toutes les prérogatives extérieures qui y sont attachées; il a son état-major; il a sa garde royale; le tambour bat, le clairon sonne, les fusils retentissent quand il apparaît au seuil de son palais, et la foule attendrie salue à la promenade son crâne couronné d'un feutre noir; mais le plus beau fleuron de cette couronne est le droit de grâce dont elle jouit une fois par an à l'occasion des fêtes de Pâques. Noble usage, que l'intervention d'une religion d'amour et de paix rend plus saint et plus touchant encore. Le vice-roi a le département de la justice; il préside l'audience royale : l'audience royale se compose de huit juges, qui, divisés en trois chambres, deux civiles, une criminelle, traitent les affaires du gouvernement, font exécuter les décrets, s'occupent des causes civiles, jugent les criminels, et font enfin *tout ce qui concerne leur état*. Au régent, appartient la nomination des notaires, des avocats et des avoués, car des avocats et des avoués en tout pays le besoin s'en fait sentir. Mais ce qui doit nous étonner, nous autres *Européens*, c'est que les avocats forment une classe honorable et très honorée, et qui suit immédiatement celle de la noblesse; de plus, ils sont très ferrés sur le droit romain; autre pays, autre opinion et autre science. Un jurisconsulte, une femme de génie, Éléonore d'Arborée, dont la gloire législative n'a guère traversé les mers qui entourent sa patrie, dicta, il y a quelques centaines d'années, un code universel, connu sous le nom de *carta di logu*, et qui renferme tout le corps de doctrine de la jurisprudence actuellement en vigueur en Sardaigne. Des lois postérieures, enfantées au milieu des tiraillements intestins et des vicissi-

Digitized by Google

tudes gouvernementales qui ont longtemps déchiré cette île, jadis florissante, ont porté dans sa législation une incohérence fâcheuse, mais le droit romain, qui est encore invoqué dans les procès civils, corrige les contradictions et les lacunes de cette législation.

Trois plaies, plaies profondes et presque incurables désolent la Sardaigne; ce sont : les pasteurs, les nobles et le clergé. Les pasteurs, restes perdus de ces populations nomades et bibliques de l'orient, dont ils ont conservé les mœurs et même le costume, parcourent la Sardaigne, chassant devant eux d'immenses troupeaux de brebis et de chèvres, viennent camper sans respect pour les récoltes, dans les contrées les plus fertiles, puis disparaissent, portant ailleurs la ruine et la dévastation. L'organisation ou la réforme de la justice cantonale, l'établissement de la propriété et sa division, l'érection des clôtures, et enfin une bonne compagnie de gendarmes mettront un terme à ce fléau dévastateur. Au reste, le gouvernement est entré depuis quelques années dans ces voies de réforme, et déjà les pasteurs repoussés par les nouveaux propriétaires, commencent à abandonner la plaine et se réfugient dans les déserts ou sur le sommet des montagnes. Mais, si le système pastoral et la vaine pâture ruinent la Sardaigne, et rendent impossibles tous progrès agricoles ou industriels, la féodalité, forte et puissante comme aux beaux jours du moyen-âge, produit des désordres plus funestes encore. En effet, sur une population, jadis de deux millions d'habitants, réduite aujourd'hui au chiffre de huit cent mille, trois cent soixante seize seigneurs font peser le poids de leur sceptre gothique. Ces chatelains orgueilleux et avides, dont la suzeraineté remonte à l'époque de la domination espagnole en Sardaigne et en Italie, sont pour la plupart catalans, arragonais ou castillans d'origine. Indépendants des tribunaux ordinaires, mais jugés par leurs pairs,

Digitized by Google

ils pressurent et maltraitent leurs malheureux vassaux, et même on en a vu pousser l'insolence et la tyrannie jusqu'à faire prosterner un Sarde à deux genoux, et, posant le pied sur son dos, s'élancer sur leur monture; enfin, heureux et privilégiés jusqu'au bout, leur tête, dans les causes criminelles, tombe sous la hache du bourreau, tandis que le pauvre citoyen n'a pour échafaud que la potence. Mais rendons à César ce qui appartient à César; le roi, plein de sollicitude pour la Sardaigne, le plus beau joyau de sa couronne, a engagé contre les seigneurs une guerre généreuse, mais implacable, et dont il sortira vainqueur. Déjà, par ses ordres, cent quatre vingt-huit fiefs espagnols ont été rachetés, et ces terrains expropriés, divisés et distribués aux cultivateurs; les corvées ont été abolies, et la juridiction féodale supprimée. Le mouvement progressif est imprimé; une ère nouvelle se prépare pour la Sardaigne. La noblesse proteste, supplie et menace, mais son règne est fini, ses efforts seront impuissants, et une révolution aurait bientôt régénéré le pays, si le clergé séculier, régulier et irrégulier n'était là, fort de son influence toute puissante et de son caractère sacré, opposant au bonheur de la patrie une barrière encore infranchissable. Vous le savez : *corruptio optimi pessima* : c'est pour le clergé de Sardaigne que ces trois mots ont été assemblés. Il serait difficile de se faire une idée de l'immense population cléricale, apostolique et monacale, qui inonde la Sardaigne ; il faut le voir pour le croire. Les rues sont encombrées de prêtres, de monsignori et de prélats, sans compter des nuées de moines de toute espèce et de toute couleur. Les évêques sont des puissances qui luttent avec celles des gouvernants; ils jouissent d'énormes revenus, attachés à leurs siéges épiscopaux; les chanoines ont droit à des redevances et prébendes, dont quelques-unes s'élèvent au chiffre énorme de cinquante mille francs; la moindre cure, le plus pauvre rectorat de village, sont des sources de gains scan-

Digitized by Google

daleux pour les prêtres qui les administrent. Dans de pauvres communes, pour quelques centaines de fidèles, on compte jusqu'à vingt desservants. Aux alentours de chaque village sont groupés couvents et monastères. Là, sur une éminence, dans une admirable position s'élèvent les murs d'une capucinière; car, c'est une justice à leur rendre, les Capucins ont un faible pour le bon air et pour les vues splendides : ici, c'est un couvent de Bénédictins ; plus loin, ce sont des Franciscains; puis des Carmes chaussés et déchaussés; puis les beaux frères blancs de la Merci, qui, ne trouvant plus de captifs à racheter, achètent, pour leur compte, les belles femmes et les meilleures provisions. Il va sans dire que tous ces Messieurs, seigneurs et moines, viennent, à point nommé, prélever la dîme qui leur est due sur les produits bruts des infortunés cultivateurs. Aussi, dans les pays peu fertiles, les habitants abandonnent-ils leurs champs et leur maison, pour se faire pasteur. Quels remèdes apporter à ces maux? Le peuple fier et impatient ne supporte déjà qu'avec répugnance la puissance abusive de ces seigneurs, mais il est toujours simple et superstitieux et ne sait pas encore faire de distinction entre le prêtre et l'homme, entre la soutane et celui qui en est porteur. Le remède, remède infaillible, mais violent, et devant l'application du quel on reculera longtemps peut-être, ce serait une réforme à la Grégoire VII, l'égalite devant la loi, la potence et les galères. Faisons ici une exception en faveur des pères Jésuites, dignes et édifiants en Sardaigne comme partout ailleurs, objet de haine pour leurs confrères en soutane ou capuchon, qui trouvent dans leur conduite la condamnation vivante de la leur.

Quant à l'intempérie, quant au brigandage, quant à l'ineptie longtemps héréditaire chez les vice-rois, ce sont maux dont le gouvernement fera justice quand il le voudra, et dont il ne fut même pas question chez son éminence, dont l'esprit

Digitized by Google

sagement réformateur brise du reste la chaîne de ces tristes traditions. Mais ce dont on parla longuement, trop longuement peut-être, eu égard à mon incapacité, ce fut des richesses géologiques et de l'avenir industriel du pays. Êtes-vous géologue, cher ami? Moi je ne le suis pas, et il m'est complètement indifférent de savoir que le noyau de la Sardaigne est formé par du granit d'une qualité supérieure, qu'elle possède des cristaux de feldspatz rose et incarnat, et qu'elle renferme des carrières de porphyre rouge et de marbre, noir comme l'ébène, qu'enfin, plusieurs de ses montagnes ne sont que des volcans apocryphes et identiques, quant à la nature du sol et la configuration, à ceux de l'Auvergne. Êtes-vous industriel et spéculateur? Non, mais vous pouvez le devenir puisque c'est la maladie du jour; si donc il vous prend jamais fantaisie d'exploiter une mine de fer, une mine de plomb, même une mine d'argent, ou mieux encore une mine de mercure, vous êtes prévenu que la Sardaigne peut vous en offrir, et toutes d'une qualité supérieure et d'une richesse incontestable. Mais si vos ambitions sont moins élevées, vous trouverez encore de magnifiques spéculations à faire. Les oranges, dans les grands bois parfumés de millis, croissent, mûrissent et tombent flétries sur le gazon, sans qu'une main industrieuse les daigne ramasser; les rochers sont hérissés d'olivastres et d'amandiers sauvages, qui n'attendent que la greffe pour produire des fruits délicieux; les montagnes sont couvertes de chênes verts qui fourniraient des bois excellents pour les constructions maritimes; d'immenses forêts de liéges couvrent le sol d'écorces inexploitées, et la soude croit naturellement sur les rivages. Ainsi, l'île de Sardaigne, cette antique nourrice du peuple romain, va redevenir une terre promise: le golfe de Cagliari offre aux bâtiments de toute grandeur la rade la plus spacieuse, la plus sûre et la mieux située de toute la

Digitized by Google

Méditerranée. Déjà les vaisseaux en apprennent la route; déjà les bateaux à vapeur y préparent leur station et la relieront bientôt au continent. Le mouvement industriel va commencer: heureux ceux qui les premiers sauront en profiter! heureux ceux qui peuvent disposer d'un modique capital! et plus heureux encore ceux qui possèdent une belle fortune et peuvent la manger chez eux libres et tranquilles!!

La conversation tomba ensuite sur le chapitre des mœurs des habitants. On raconta des histoires de vendetta et de bandits; on loua la bonté des Sardes, leur patience et leur intelligence; on célébra leur hospitalité écossaise et la beauté de leur femme, toutes choses dont plus tard je pourrai vous parler par expérience; puis chacun se sépara pour s'aller coucher, les uns avec leurs femmes et les autres tout seuls.

Je restai quelques jours encore à Cagliari, explorant ses quartiers les plus obscurs, épiant aux balcons des fenêtres les beautés fugitives, dont ma présence effarouchait les amoureux, et disposant toujours ma promenade de manière à passer et repasser devant la taverne de *l'Aurore*, cet horrible cabaret dont les profondeurs ténébreuses cachaient la belle Antonica. —Qu'est-ce que la belle Antonica, allez-vous dire? Mon cher ami demandez-le à Madame....., à qui j'en ai écrit l'histoire. — Le soir, j'allais ordinairement m'installer dans un café du faubourg de Stampaza, de la porte duquel je pouvais plonger mes regards dans l'intérieur d'une *locanda* sarde, pure sarde. C'était un long corridor, éclairé de distance en distance par de petites lampes suspendues au plancher, et dont le vent du soir faisait vaciller les douteuses clartés. Dans ce jour mystérieux, mon œil distinguait d'abord des images informes, étendues sur le sol poudreux : peu à peu ces masses se transformaient en simples mortels, livrés aux douceurs du sommeil, enveloppés dans leur capotou, et la tête posée sur la selle de leurs chevaux, qui piaffaient et hen-

Digitized by Google

nissaient à la porte : puis je distinguais d'autres Sardes accroupis sur leurs talons, le menton dans la main, et tirant de leurs grandes pipes des nuages de fumée, qui montaient au plafond en noires spirales ; des harnais, des brides, des sabres, des poignards accrochés aux murailles étincelaient par moment aux lueurs des lampes agitées : dans un coin, des voyageurs altérés vidaient les bouteilles étalées sur une table grossière et ruisselante. On eût dit une de ces toiles fantastiques de Delacroix, rayées d'ombres et de lumières, dans lesquelles l'œil ébloui d'abord découvre bientôt des détails merveilleux et charmants. Quelquefois, réunis devant la porte de la *locanda*, les Sardes commençaient ces éternelles chansons qui, pour eux, ont, sans doute, un attrait inconnu. Debouts, ils se forment en cercle : chaque virtuose fait entendre à son tour un couplet d'une complainte interminable sur un air naïf et monotone ; le refrain est repris en chœur tandis qu'un des chanteurs tire des profondeurs de sa poitrine, en manière d'accompagnement, une note uniforme et impossible. Une pareille troupe transportée sur la scène de l'Opéra ferait une révolution dans le monde dilettante et réveillerait pendant longtemps les oreilles blasées des Parisiens. Ajoutez encore, mon cher ami, cette spéculation à toutes celles que vous offre la Sardaigne, peut-être ne serait-ce pas la moins brillante. Aux chanteurs succède ordinairement le joueur de *laoneda* ; le joueur et l'instrument sont encore une des particularités les plus originales de de la Sardaigne, le joueur est assez habituellement un beau garçon, à l'œil noir et profond, orné d'une magnifique chevelure, qui se sépare sur ses épaules en deux tresses énormes, terminées par des médailles, des rubans et des fleurs ; il est formé à l'exercice de son instrument par un travail qui a commencé dès les premiers jours de son enfance. Ce travail, fort pénible du reste, consiste à souffler avec des pailles dans un vase plein d'eau, mais de manière à ce qu'elle

Digitized by Google

ne cesse jamais de bouillonner, il souffle par la bouche et respire par le nez tout à la fois, et, quand il est parvenu à transformer son gosier en un véritable soufflet à soupape, son éducation est terminée. L'instrument rappelle la double flûte des anciens; il se compose de trois tuyaux de roseaux de différentes longueurs et armés d'anches comme celle du hautbois; deux de ces tuyaux sont percés de trous, le troisième forme la basse et ne donne qu'une note ronflante et caverneuse. Sur cette sorte de flageolet primitif, ils exécutent des airs plus primitifs encore, mais dont quelques-uns ne sont pas dépourvus d'une sauvage et mélancolique harmonie, le ballot sarde surtout, le chant national du pays et que je me serais fait un plaisir de vous noter si mes connaissances musicales me l'avaient permis. Elles m'ont permis pourtant de remarquer que toutes ces mélodies étaient mesurées par une cadence ternaire. Cette modalité du temps et du mouvement semble, du reste, régler tous les actes du Sarde.

Je consacrais quelques jours à visiter les grands et beaux villages qui égaient les environs de Cagliari : Pirri dont les blanches maisons, cachées sous les rameaux odorants des figuiers et des orangers, s'étendent sur les rivages d'un lac immense, que traversent des troupes de flamands aux ailes roses; Sextou renommé par la beauté de ses femmes à la taille riche et élancée, aux costumes étincelants; et Quartou, la ville du vin muscat le plus exquis, et avec lequel je fis ample et joyeuse connaissance; puis enfin je m'occupais de mes préparatifs de départ pour l'intérieur de l'île. Je fis l'emplette d'un cheval; fort joli cheval, ma foi, œil intelligent, crinière ondoyante, muni, comme tout cheval sarde, de son extrait de baptême attestant qu'il répondait au nom de *Fiorindo*, et qu'il était issu de *Zachetta* et de *Notario* : ce qui m'était bien égal, et à vous aussi, cher

Digitized by Google

ami. De plus, Son Excellence le vice-roi avait eu la bonté de me faire remettre un droit de port-d'armes et un sauf-conduit, m'autorisant à porter le poignard, le pistolet et le fusil, et à me faire escorter, dans mes excursions hasardeuses, par un détachement de chevau-léger.

Un soir enfin, c'était le dernier jour du mois d'avril, je me promenais solitairement sur les remparts qui couronnent Cagliari. La nuit était magnifique, des milliers d'étoiles étincelaient au ciel et se réfléchissaient dans les flots du golfe endormi que parcouraient en tous sens les barques illuminées des pêcheurs : le vent, qui venait mourir en murmurant dans les rameaux suspendus sur ma tête, apportait jusqu'à moi, du rivage opposé, ces vagues parfums de végétation, qui s'exhalent des bois aux beaux jours du printemps : la promenade était déserte, aucun bruit, aucun murmure ne venait réveiller mes rêveries indécises. Pourtant, de temps en temps, il me semblait que des chants lointains arrivaient jusqu'à moi du milieu de la ville ; puis je crus entendre comme la voix d'un orchestre confus de fête, dont les accords s'élevaient en mourant dans les airs silencieux. Peu à peu chants et accords, d'abord vaporeux et insaisissables, grossirent et s'enflèrent, et bientôt mon oreille put distinguer des cris, des bravos, des gais refrains, tout le tumulte enfin qu'exhale un peuple heureux aux jours des réjouissances publiques. Les cloches s'ébranlèrent à leur tour laissant tomber dans l'espace des notes égarées et solitaires d'abord, puis serrées et multipliées comme pour les grandes solennités religieuses. J'abandonnais alors ma promenade isolée, et, m'enfonçant dans le pêle-mêle de rues qui forment le quartier du château, j'arrivai au centre de la ville et me trouvai transporté, comme par la baguette d'une fée, au milieu d'une foule immense se livrant à toutes les folies d'une fête nocturne. De grands feux de joie, allumés de distance en dis-

Digitized by Google

tance éclairaient les rues et les carrefours. Autour, se tenant par la main, de joyeuses bandes dansaient en rond aux sons des *laonedas*; des Sardes chantaient en chœur, en nettoyant leurs armes; les femmes, au seuil de leur maison, se renvoyaient des propos provoquants accompagnés de bruyants éclats de rire, ou parcouraient la place en échangeant à la dérobée, avec les jeunes hommes, ces regards furtifs qui vous mettent au cœur du bonheur pour un jour; les confréries, bannières en tête et torches à la main, serpentaient au milieu de la foule en psalmodiant le rosaire et autres patenôtres. Ces chants, ces danses pittoresques, ces costumes bigarrés, ces femmes agaçantes, ces moines, ces processions, ces bannières, toute cette foule enfin transportée et bruyante, éclairée par les lueurs mouvantes des flammes et des torches, sous le beau ciel d'une nuit d'Italie formaient un spectacle enivrant et magique dont le souvenir ornera longtemps la poésie de mes rêves. Je me rappelai alors que j'étais à la veille du premier jour de mai, et que le lendemain était la fête nationale de la patrie : la fête du grand saint Ephise, le patron de toute la Sardaigne.

Saint Ephise, voilà, j'en suis sûr, cher ami, un saint dont le nom et la vie vous sont également inconnus; mais votre ignorance est excusable, d'abord, parce que vous n'avez pas le bonheur d'être Sarde, et ensuite parce que les faits et gestes de cet illustre bienheureux ne sont retracés, je crois, dans aucun martyrologe. Cependant il ne mérite pas une pareille indifférence, et je suis heureux de pouvoir vous faire faire sa connaissance. Saint Éphise naquit en Grèce, sous le règne de Dioclétien, je crois. Guerrier courageux et intrépide, ses éclatants services lui valurent le commandement de la Sardaigne, où il embrassa le christianisme et reçut la couronne du martyre; c'était un général, aujourd'hui, c'est un petit homme de quatre pieds de haut, un petit homme

Digitized by Google

de bois, bien doré, bien peint en rouge, revêtu d'un élégant costume romain, habitant une grande cage de verre qui lui sert de maison, et dans laquelle on entretient des cierges allumés et des fleurs toujours fraîches; protecteur dévoué de sa patrie adoptive, c'est lui qui, en 1656, délivra la Sardaigne de l'horrible peste qui ravageait l'Italie, et c'est encore lui qui, en 1793, repoussa les boulets français loin des murs de Cagliari.

Chaque année, le premier mai, jour de sa fête, après la cérémonie religieuse proprement dite, le saint quitte Cagliari et va passer quelques jours à la campagne, c'est ce qu'on appelle en Italie : aller en villégiature. Il choisit ordinairement pour retraite le village de Poula, situé à l'extrémité du golfe de Cagliari sur le plus frais rivage de la Sardaigne, et le lieu de son martyre. C'est cette promenade solennelle du saint, qui avait attiré, de tous les points de l'île, cette multitude empressée et brillante dont les joyeux élans m'avaient surpris et charmé; car tous les Sardes se font un devoir d'accompagner leur patron dans son excursion, et de se mêler à son cortége; et puis aussi c'est pour eux une occasion de se livrer à tous les éclats d'une joie bruyante, et d'étaler la richesse et les trésors de leurs costumes, cette grande vanité des peuples méridionaux.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le clergé séculier est complètement étranger à cette ovation toute nationale.

Le lendemain, premier mai, dès la pointe du jour, je me levai, réveillé par les tintements des cloches et je me rendis sur la grande place. La foule était déjà compacte et animée. A chaque instant on voyait déboucher, par les rues adjacentes, des cavaliers portant leur femme en croupe, et de pesantes carrioles traînées par des bœufs, voiturant des familles entières, qui venaient prendre part à la fête. Bientôt

Digitized by Google

Cagliari présenta un spectacle enchanteur. C'était une variété de costumes vraiment éblouissante : des hommes coiffés de leurs grands bonnets de laine d'où s'échappaient, au milieu des cascades de fleurs et de rubans, deux immenses tresses de cheveux noirs, tombant jusqu'au milieu du dos ; parés d'élégantes vestes brunes ou écarlate, et de pantalons blancs, fermés aux genoux dans des guêtres de peau brodées en soie rouge et or : des femmes en jupe de laine couleur écarlate, bordées de bandes noires ; étalant sur leurs poitrines, ces fortes et belles poitrines qui font la beauté typique des femmes sardes, des chapelets d'or, de perles et de pierreries ; ayant la tête enveloppée dans de grands voiles blancs et rouges, coquettement posés sur la galerie d'un haut peigne d'écaille, et les pieds emprisonnés dans de petits souliers de satin : puis des pasteurs à grandes barbes, les épaules recouvertes d'une peau de chèvre, et portant à la ceinture le terrible couteau que les Sardes n'abandonnent jamais : puis des moines de toutes les couleurs ; des soldats, des enfants courant et se faufilant dans la foule. Piétons, cavaliers, carrioles se croisaient, se heurtaient, s'enchevêtraient au milieu des cris et des vociférations qui se perdaient dans un nuage de poussière : les chansons retentissaient dans les airs, les orchestres faisaient entendre leurs accords, et les rondes dansantes se formaient à l'entour ; c'était une gaîté, un entrain, un ardent délire comme on n'en trouve plus en France, ni dans notre vieille Europe.

A midi, toutes les cloches de la ville carrillonnèrent en fête ; le canon gronda dans les airs, et la musique militaire exécuta de brillantes fanfares. Le saint sortait de son église, précédé de son brillant cortége. Les gardes nationaux ouvraient la marche : militaires superbes, montés sur de fort jolis chevaux, armés de longs fusils arabes et revêtus d'un costume moyen-âge, rouge et noir, d'un effet très pittores-

Digitized by Google

que. Après eux marchaient *l'alter-nos* et son État-major composé des gros bourgeois de Cagliari. *L'alter-nos* est le citoyen sarde, Cagliaritain ou non, qui va tenir à Poula la cour du saint, pendant les trois jours que dure sa fête. Durant ces trois jours, il est obligé de loger et de nourrir à ses frais les pélerins, qui viennent par milliers présenter leurs hommages au saint protecteur de la patrie : mais aussi il remplace complètement le vice-roi, il jouit d'une autorité absolue, et les honneurs royaux lui sont rendus. C'est beaucoup d'honneur et peu de profit, et pourtant cette dignité fait l'ambition de tous les Sardes; autres pays, autres mœurs. Après l'*alter-nos*, marchaient, bannière en tête, toutes les confréries de la ville, des moines de tous les ordres, des pénitents de toutes les espèces, tous portant à la main des torches allumées et chantant de pieux cantiques; enfin dans une jolie châsse d'or et de cristal, perdu au milieu des fleurs, des cierges et des nuages parfumés des encensoirs, apparaissait Saint Éphise, se tenant debout comme pour saluer la foule immense qui se pressait sur son passage. Il était placé sur un petit char de bois doré traîné par les bœufs sacrés, bœufs énormes, aux cornes garnies de rameaux et d'oranges, et conduits par deux Sardes vénérables qui marchaient à leur côté. Souriez, cher ami, mais ne vous moquez pas : ils étaient gravement armés d'énormes bouquets de roses, avec lesquels ils leur essuyaient le dessous de la queue, toutes les fois que ces bêtes privilégiées se permettaient de satisfaire certains besoins fort naturels. Le char était environné de malades, d'infirmes, d'estropiés, se heurtant, se poussant, tous voulant approcher du saint patron, tous voulant toucher les bœufs sacrés pour obtenir la guérison de leurs maux. Enfin derrière se pressait une masse immense d'hommes, de femmes et d'enfants; les uns tenant un cierge, les autres portant des fleurs qu'ils répandaient sur la route; les

Digitized by Google

uns, pieds nus, se frappant la poitrine, les autres récitant le rosaire ou chantant en chœur les éloges improvisés du grand saint Ephise. Après avoir traversé la ville, la procession descendit aux bords de la mer et prit le chemin de Poula. La foule restée sur le rivage la suivit longtemps des yeux, jusqu'à ce qu'enfin, enveloppée dans les vapeurs du soir, qui commençaient à s'élever à l'horizon, elle disparût complètement aux regards des spectateurs.

L'absence de saint Ephise ne dura que deux jours, qui furent consacrés aux visites des fidèles; de petites flotilles de barques à voiles triangulaires et la proue couronnée de fleurs, gracieuses et poétiques comme les blanches théories de l'antique Grèce, partaient gaiement au lever de l'aurore, et revenaient le soir aux clartés dernières du soleil couchant, ramenant dans le port les pieux pélérins de Poula; Poula, charmant petit village de pêcheurs, véritable nid d'oiseaux marins, caché dans un bosquet d'orangers et de lauriers roses. Comme moi, cher ami, vous auriez voulu être du voyage; comme moi, vous seriez allé rendre vos hommages à saint Ephise, et comme moi il vous eût régalé d'un filet de chevreuil ou de sanglier, et abreuvé d'excellente *malvoisie*, par l'intermédiaire de l'*alter-nos* qui faisait ses honneurs d'une façon vraiment distinguée.

Enfin, le troisième jour arriva, et le saint quitta sa retraite pour rentrer dans sa bonne ville, qui toute entière était allée à sa rencontre et l'attendait sur le rivage. Une population immense, barriolée et fourmillante, inondait les grandes plaines, qui bordent la mer. Ça et là, au dessus des flots humains, apparaissaient les tentes aux vives couleurs, abritant sous leur ombre les convives altérés, les grands chariots à bœufs empanachés de rubans et de fleurs, carrosses improvisés, encombrés de femmes et d'enfants et s'ouvrant péniblement un passage à travers la multitude, tandis que des

Digitized by Google

cavaliers intrépides faisaient cabrer à l'entour leurs chevaux hennissants, et puis, comme au jour du départ, des danses, de bruyants refrains, des cris, de longs éclats de rire, partout enfin la joie la plus franche et la plus expansive. la mer était sillonnée en tous sens par des barques pavoisées, pleines de chants et de bruit, écho affaibli du tumulte du rivage. C'était une fête patriotique et religieuse, fête magnifique qu'éclairaient les rayons ardents d'un soleil de midi.

Non loin de Cagliari, s'élèvent aux bords de la mer les murs d'une petite chapelle, qu'entretient et décore la dévotion des pêcheurs. Ce fut là que s'arrêta le saint patron pour se reposer des fatigues de la route. On lui enleva son costume de voyage ; on le revêtit d'une robe de satin blanc et l'on jeta sur ses épaules un magnifique manteau de couleur incarnadine, tout ruisselant de verroteries et de paillettes d'or ; pendant cette cérémonie, tour à tour prosternés à ses pieds, pélerins pieux et sardes fidèles faisaient fumer l'encens et répandaient des pluies de fleurs odorantes. La toilette terminée, le cortège se remit en route. Alors, une immense clameur s'éleva du rivage; les bravos, les vivat, les cantiques pieux montèrent dans les airs ébranlés ; les barques y répondirent par d'éclatantes fanfares et agitèrent leurs banderoles déroulées ; les canons grondèrent à la fois dans le port et sur les remparts ; cependant, saint Ephise debout sur son char poursuivait sa marche triomphale et rentrait dans les murs de Cagliari.

Je passai une partie de la nuit à parcourir les rues illuminées ; les confréries circulaient çà et là, aux lueurs des torches, en psalmodiant les litanies, tandis que les buveurs faisaient retentir les cabarets encombrés : peu à peu le silence se rétablit, et bientôt les chansons et les cris lointains, derniers retentissements de la fête, se perdirent dans les airs silencieux. Alors, resté seul, je me dirigeai vers mon gîte,

Digitized by Google

les yeux encore éblouis de toutes ces magnificences, et le cœur ému de ces transports de franche allégresse et de bonheur véritable, dont, hélas ! population vieillie, nous avons perdu le secret. Que sont, en effet, nos grands jours de réjouissance par ordre à côté de cette solennité populaire et religieuse ? de longues heures de désœuvrement ou de débauche, durant lesquelles le peuple, spectateur blasé, daigne à peine prendre part à ces amusements éternels que le gouvernement paye à grands frais. En Sardaigne, au contraire, le gouvernement reste complètement en dehors de la fête ; c'est le peuple qui la donne ; c'est le peuple qui s'amuse ; tout le monde est acteur ; les spectateurs seuls sont absents. Il faut bien dire aussi que les Sardes, peuple primitif, conservent encore la jeunesse du cœur, la poésie superstitieuse, la foi naïve, et que le sentiment religieux domine les transports de cette joie ingénue et touchante, même dans ses excentricités les plus bizarres. Hélas ! si la gaîté populaire ne doit exister qu'à cette condition, ne faut-il pas lui dire, en France, un éternel adieu. Mais je m'aperçois que mes essais de morale produisent leur effet soporifique sur moi, sur nous deux, peut-être : mes yeux se ferment, mes jambes faiblissent ; envoyez-moi coucher, je vous en prie, et pardonnez-moi mon bavardage interminable.

M. H. M.

(*La suite à un prochain numéro*).

Digitized by Google

DE L'ÉTAT ACTUEL

DE LA PHILOSOPHIE

DANS LES

UNIVERSITÉS DE L'ALLEMAGNE.

IV.

TUBINGUE.

(SEMESTRE D'ÉTÉ 1845) (1).

FIN.

Les tendances hégéliennes ne pouvaient s'enraciner et se manifester à Tübingue sans qu'on songeât à leur donner un contrepoids. C'est sans doute cette pensée qui a fait appeler dans la savante Eberhardo-Carolina, il y a trois ans, un des principaux défenseurs d'une philosophie antipanthéiste, un des champions les plus célèbres de nos intérêts suprêmes et éternels. *Fichte le jeune* apporta aux bords du Neckar un talent digne des grands souvenirs que son nom rappelle. Fils de ce stoicien idéaliste qui transmit à notre siècle les traditions de Kant, et le prépara à l'intuition poétique dont Schelling allait se constituer le prophète, il a toujours su se

(1) Voir, dans la *Revue*, le t. XX, p. 190 pour l'article sur Heidelberg; le t. XXI, p. 113 et 202 pour l'article sur Berlin, et le t. XXIV, p. 9 pour l'article sur Leipzig, et p. 373 pour l'article Tubingue.

Digitized by Google

tenir à la hauteur de ce glorieux passé. Il a compris que s'efforcer d'éviter les erreurs brillantes de notre époque, et reprocher au siècle égaré ce qui jadis avait été reproché au penseur d'Iéna, l'oubli de la personnalité de l'Être-Suprême, c'était le meilleur moyen de se montrer digne de son illustre prédécesseur. Les plus beaux moments de Fichte le père avaient été ceux où il sut enflammer le patriotisme de la nation allemande. Pour n'être pas de ce monde, la patrie que le jeune professeur de Tübingue rappelle à l'amour et à la pensée des philosophes ne nous en est que d'autant plus chère. Le royaume de Dieu, voilà la cause pour laquelle il combat ; notre destinée éternelle, voilà l'idée pour laquelle il s'enflamme. Comment ne pas accompagner de nos vœux ardents ce défenseur de nos croyances les plus précieuses !

Si la théorie de Fichte le jeune tient en quelques points à celle de son père, il est facile de voir qu'elle n'est pas non plus complètement étrangère à celle de Hégel. Fichte reconnaît que les catégories du philosophe de Berlin ne suffisent pas pour donner la science de l'absolu ; il leur accorde néanmoins une grande importance sous le rapport formel. Plus indulgent qu'il n'aurait dû l'être pour ces constructions arbitraires, il en accueille la majeure partie, si ce n'est dans le sanctuaire, au moins dans le vestibule de la philosophie. Quant à la philosophie positive elle-même, elle rappelle chez Fichte un autre penseur. Si, faisant abstraction des idées préliminaires et hégéliennes, nous envisageons de préférence la solution que le professeur de Tübingue donne aux problèmes les plus élevés de la philosophie, nous remarquons que sa doctrine a de frappantes analogies avec celle de Schelling. Les deux systèmes s'accordent à proclamer la personnalité de l'absolu, et son indépendance pleine et entière du développement des choses finies. Fichte s'est bien gardé, du reste, de suivre aveuglément les traces de Schelling

Digitized by Google

souvent il a su être lui-même et a été original non sans succès. Dans bien des doctrines de première importance, il mérite de devenir le guide de la pensée moderne. Pour peu qu'il se fût tenu un peu plus éloigné de Hégel et de son vain formalisme, on pourrait, avec une reconnaissance plus entière encore et un soin plus scrupuleux, s'efforcer de suivre partout la voie lumineuse qu'il a tracée.

Deux méthodes se trouvent aujourd'hui en présence; quelle est celle pour laquelle Fichte s'est prononcé? Il en est une qui, *progressive*, descend du général au particulier, commence par poser des principes vagues, une idée vide, d'où elle déduit avec emphase le monde des phénomènes. Il en est une autre qui, *régressive*, s'élève au général en se fondant sur le particulier, et part de la connaissance du moi pour construire une théorie de la personnalité et de la liberté. La première prétend sans hésitation vous donner la vérité objective, vous conférer la science absolue avec laquelle elle se croit identique; en définitive, c'est le chemin qui conduit à la philosophie de la pure pensée, ou plutôt de la mort éternelle. La seconde, moins tranchante et plus critique, moins fière et plus circonspecte, rejette ces imaginations sublimes et avance lentement, guidée par une humble observation; elle ne fait pas difficulté d'avouer qu'elle est toujours plus ou moins entachée de *subjectivisme;* elle reconnaît des bornes à la science humaine, elle n'affecte pas les allures de la théosophie, c'est le γνῶς σεαυτον qu'elle commente, c'est par l'étude de nous-mêmes qu'elle parvient à lever un coin du voile qui couvre les mystères de celui à l'image duquel nous sommes créés.

Fichte s'est posé en conciliateur de ces deux procédés, l'un ontologique, l'autre psychologique. Il part d'une analyse de la conscience pour en déduire une connaissance objective et absolue. Il croit pouvoir, tout en partant de la théorie de la

Digitized by Google

connaissance, conduire à la science parfaite de l'être en soi. Espérant tirer quelque profit de l'une et de l'autre des deux méthodes, il s'efforce d'utiliser l'apriorisme et l'empirisme, l'évolution et l'observation. Dans ce qu'il nomme la philosophie formelle, il emploie la méthode dialectique de Hegel, et élève l'édifice des catégories au moyen de négations et de synthèses continuelles. Dans la philosophie dite de la réalité, au contraire, il se sert de préférence de la méthode positive ou empirique : la contemplation des œuvres du Tout-Puissant, l'étude attentive de toutes les formes sous lesquelles l'Être-Suprême a voulu se révéler, lui semble indispensable à la connaissance de la personnalité libre de l'absolu.

Ce qu'il y a de bon dans cette méthode mixte, c'est qu'elle reconnaît que la philosophie doit partir de la conscience du sujet pensant, et considérer la psychologie comme sa base inébranlable. Arriver à une pleine et entière conscience de soi-même, c'est bien là le but auquel le sage aspire. Mais il fallait rester fidèle à cette grande vérité; il fallait suivre toujours le chemin sur lequel cette idée lumineuse est capable de guider. On aurait tort de restreindre avec Fichte ce grand principe au point de vouloir fonder la science de la pensée sur une simple théorie de la connaissance; ce serait exclure arbitrairement les autres faits que peut présenter l'analyse de la conscience intime. On aurait tort surtout de défigurer ce que ce procédé présente d'utile en le combinant d'une façon étrange avec les suppositions gratuites de la méthode dite de construction. Quoiqu'on puisse dire, la méthode progressive, quand même elle serait restreinte à certaines parties de la philosophie, reste toujours fausse et inapplicable.

Fichte a écrit un livre à part *sur la nature de la connaissance considérée comme connaissance du moi*. C'est une espèce d'introduction à sa philosophie, plutôt qu'une partie

Digitized by Google

intégrante du système lui-même. On y trouve une preuve frappante de l'insuffisance de la méthode suivie et des funestes résultats auxquels on arrive en transigeant avec la vérité. Après avoir parlé longtemps psychologie, Fichte laisse échapper tout-à-coup le fil précieux qui le dirige; l'habitude générale, la pente du siècle l'entraîne, et sans savoir comment, vous vous trouvez subitement, comme par miracle, en pleine métaphysique. Vous doutez d'abord, vous hésitez, vous relisez quand il vous semble que l'auteur confond la conscience du moi et la conscience que l'absolu a de lui-même. Mais bientôt vous demeurez persuadé que, sur les pas de Fichte, vous vous êtes égaré dans un labyrinthe. Vous vous rappelez avoir été guidé par l'auteur à travers la philosophie dite de pure réflexion; vous vous souvenez avoir laissé derrière vous l'empirisme, le scepticisme, l'idéalisme. Mais le système dans lequel Fichte croit vous avoir initié n'en est pas plus clair, plus juste à vos yeux. Cette psychologie métamorphosée en théosophie ne nous accable pas moins du poids de ses incompréhensibles énigmes. Vous sentez que Fichte veut le théisme et que ses intentions sont excellentes; mais vous ne pouvez vous empêcher de concevoir quelques doutes pénibles sur la justesse de la méthode mixte, et sur la parfaite convenance des formules dans lesquelles il résume ses idées.

Quant au système lui-même auquel Fichte s'est arrêté, ce penseur n'en a donné jusqu'ici qu'une partie. L'*ontologie* du professeur de Tübingue traite des catégories, c'est la science des idées a priori, soit simples, soit de rapport; elle fait connaître, dit l'auteur, la forme éternelle et nécessaire des choses. C'est ici surtout que Fichte s'attache fidèlement au héros de la spéculation moderne; il ne fait que reproduire en d'autres termes la logique objective de Hegel. Au lieu de distinguer soigneusement ces deux sciences

Digitized by Google

si souvent confondues en Allemagne, il contribue lui-même jusqu'à un certain point à propager cette confusion. Il y a dans cette partie du système de Fichte bien du vague, et un attachement beaucoup trop grand aux principes d'une philosophie qui serait irréfutable, si l'assurance de son fondateur et l'aplomb de ses adhérents pouvaient tenir lieu de démonstration.

Dans un volume dont tous les amis de la vraie philosophie desirent la prochaine publication, Fichte complètera l'exposé de sa doctrine en exposant la dernière partie de son système, celle dans laquelle il se sépare complètement de la pensée hégélienne. La théologie spéculative, la philosophie de la nature et la philosophie de l'esprit, trois sciences que l'auteur comprend sous le nom plus général de philosophie de la réalité, s'élèveront au dessus du procédé négatif et des résultats insuffisants d'une ontologie purement formelle. Fichte prétend perfectionner l'empirisme dans ces parties capitales de son système, en lui adjoignant des éléments spéculatifs, il compte y rectifier les résultats de la méthode dite de construction en se fondant en partie sur l'observation. En un mot, la liberté de l'homme et la personnalité de Dieu seront, nous dit-on, franchement défendus contre les attaques d'une philosophie dont Fichte ne rejette pourtant pas toutes les erreurs. Entreprise délicate, dont l'exécution aura droit à nos suffrages en tant qu'elle défendra avec énergie les idées éternelles qui constituent le plus beau patrimoine de l'humanité. Il est des philosophes qui, tout en prétendant donner l'intelligence de ces vérités immuables, les défigurent ou les nient implicitement. La religion n'a pas de plus dangereux ennemis que de tels défenseurs. Fichte se propose d'arracher le masque à ces faux systèmes, de s'opposer au torrent vulgaire. Puisse-t-il le faire avec autant de succès qu'il met de courage et de zèle à se constituer le champion d'une

Digitized by Google

cause dont les défenseurs remporteront tôt ou tard la victoire (1).

Quelques chapitres de cette philosophie de la réalité ont déjà été traités par Fichte d'une façon qui assure à ce penseur l'approbation de tous les hommes sages et religieux. La philosophie de la religion a été de tout temps une des études de prédilection du célèbre philosophe de Tubingue. Par tout ce qu'il a écrit sur ce sujet important, cet auteur s'est acquis une gloire durable. La personnalité de Dieu et la permanence éternelle de notre moi sont les deux idées lumineuses qui le guident. Émanciper la religion de la tyrannique domination qu'exerçait sur elle encore hier une science décidément irréligieuse, telle est la vocation à laquelle cet écrivain se sent appelé, et c'est bien là une vocation glorieuse. Nous ne nous étendrons pas sur les *Fragments théologiques* dans lesquels Fichte, au début même de sa carrière, proclamait déjà ces grandes vérités, dédaignés par l'orgueil du siècle. Ce penseur lui-même n'approuve plus aujourd'hui tous les détails de cet écrit beaucoup trop fidèle au procédé de Hegel. Nous ne parlerons pas non plus d'une foule d'articles, la plupart sur des sujets de théologie spéculative, insérés par Fichte dans divers journaux, et qui tous ont efficacement contribué à répandre des idées saines et profondes. Il suffira, pour faire apprécier le mérite théologique de Fichte, de citer le livre intéressant qu'il a publié, il y a dix ans, *sur l'idée de la personnalité et la permanence de l'esprit humain*. Après avoir démontré que Hegel, s'il a été conséquent avec lui-même, a nécessairement dû rejeter cette grande vérité, indestructible dans ce monde périssable, il réfute ceux qui prétendent néanmoins fonder

(1) La première moitié de la *Philosophie de la Religion* de Fichte vient de paraître (Heidelberg 1846). Elle justifie les espérances que nous en avions conçues.

Digitized by Google

la croyance à l'immortalité sur des principes empruntés au philosophe de Berlin. Il appuie solidement la foi en une vie au-delà du tombeau, sur l'argument téléologique ou psychologique tiré de la perfectibilité sans bornes de nos facultés, et du désir immense que nous avons d'approcher toujours plus d'un but que nous n'atteignons jamais. Comment faire mieux pour justifier nos espérances les plus chères, pour expliquer les pressentiments d'un cœur qui sent que l'infini est sa patrie? Il est vrai que des discussions hazardées sur la nature du corps dont un jour nous serons, sans doute, revêtus, ôtent quelque peu de leur autorité aux paroles graves que le professeur de Tübingue prononce sur la destinée immortelle de l'esprit humain. Fichte n'a pas su se tenir assez loin du domaine de l'hypothèse; il met une importance exagérée à celles que lui paraissent fournir quelques analogies physiologiques. Enfin, se fondant sur l'idée sublime que Dieu lui-même est la nourriture de nos âmes, il semble parfois, quand il parle de la fin des méchants, abuser du sens profond que contient cette expression religieuse. Mais ce sont là des taches accidentelles auxquelles on ne s'arrêterait qu'au risque de ne pas rendre justice à l'ensemble d'un excellent et profond ouvrage. Le livre de Fichte ressemble à ces tableaux rares et précieux dans lesquels le critique vulgaire se réjouit de trouver quelqu'imperfection, mais dont la haute supériorité n'est pas contestée par le juge impartial et sévère. Fichte est l'un des auteurs destinés à amener en philosophie une ère meilleure.

La spéculation germanique est arrivée aujourd'hui à une période de transition. Pour s'en assurer, il suffirait, à défaut de preuves plus concluantes, de considérer le grand nombre d'études rétrospectives qui se publient en Allemagne sur la marche de la pensée, et spécialement sur celle de la pensée moderne. Cette direction de la science est toujours le signe

Digitized by Google

d'une révolution prochaine : on ne défend plus ce qu'on se contente de raconter, et si on ne l'attaque pas encore on est près de le faire. Fichte aussi s'est beaucoup occupé de travaux historiques. Il est redevable de sa célébrité surtout à ses ouvrages remarquables sur l'histoire de la philosophie depuis Descartes et en particulier depuis Kant jusqu'à nos jours. Nulle part Fichte n'a mieux réussi que dans ses travaux historiques et critiques.

Si vous désirez vous remettre de l'impression pénible qu'a peut-être produite en vous l'obscurité impénétrable d'une production hégélienne, prenez en main les ouvrages de Fichte sur le développement de la philosophie moderne. L'auteur est bien loin de considérer l'histoire comme une simple agrégation de faits, comme une série de détails qui se suivent sans unité et sans liaison. Il reconnaît que la nécessité y est pour quelque chose, que la main de la providence s'y fait sentir, que le progrés naturel et irrésistible des idées ne saurait y être méconnu. Mais il se refuse avec raison à ne voir dans cette marche rien que de nécessaire, à fermer les yeux sur tout ce qui est libre et accidentel dans ce grand mouvement ; il comprend que les plus grands penseurs sont ceux dont les idées ne sont pas justement le résultat mathématique de celles de leurs devanciers, ceux dont les innovations inattendues rompent la chaîne des notions vulgaires, ceux enfin qui introduisent un nouvel élément dans la masse des idées enrichissent le monde d'une découverte uniquement due à leur génie.

C'est dans cet esprit qu'est conçue la *caractéristique de la philosophie moderne*. Déjà, dans la première édition de cet ouvrage, les doctrines de Hume, de Kant et de Jacobi sont supérieurement exposées. Dans la seconde édition de son livre, l'auteur développe avec le même talent les hypothèses ingénieuses de Schelling, résume avec art les abstractions subtiles de Hegel, et attaque partout avec une vigueur et une

Digitized by Google

convenance parfaites les erreurs et les préjugés philosophiques de notre temps. On voit que l'ouvrage n'est pas purement historique ; c'est en même temps une apologie indirecte des idées de l'auteur qui d'un seul coup a doublement servi la cause de la science et celle de la vérité. Fichte a eu tort, sans doute, de se borner à exposer la partie théorique de la doctrine des penseurs modernes, de laisser de côté la philosophie pratique pour retracer et critiquer uniquement les diverses théories de la connaissance, les hypothèses métaphysiques et les essais de philosophie religieuse. Herbart aussi n'a été complètement passé sous silence qu'au grand étonnement de tous les lecteurs. Il n'en est pas moins vrai que, tel qu'il est, ce livre est un des meilleurs manuels de l'histoire de la pensée spéculative en Allemagne, depuis Descartes jusqu'à nos jours.

Le même sujet a été traité par Fichte dans son ouvrage *sur le caractère et le but de la philosophie contemporaine.* Mais ici l'exposition ne suit plus l'ordre chronologique ; l'intérêt critique que présente la question l'emporte décidément dans l'esprit de l'auteur sur l'intérêt historique du sujet. Fichte s'occupe moins de raconter l'enchaînement des doctrines que de les classer et d'en réfuter les erreurs. Son but principal n'est pas de faire connaître les systèmes qu'il retrace, mais plutôt d'en faire toucher au doigt le côté faible, et de disposer le lecteur par ces études historiques à l'adoption d'une doctrine nouvelle. A côté de la tendance objective qui dominait naguère en Allemagne, et qui, soit par la dialectique pure (Hegel), soit par la voie du mysticisme (Baader, Schubert etc.), construisait l'univers d'après des hypothèses préconçues, Fichte place la philosophie dite de la réflexion, laquelle part des données de la conscience, reste sur le domaine purement subjectif, et est impuissante, selon l'auteur, à vaincre complètement le scepticisme (Kant, Jacobi, Fries). Il oppose à ces deux tendances contraires une troisième ten-

Digitized by Google

dance qu'il appelle conciliatrice, celle qui par des recherches psychologiques conduit, ou prétend conduire, à la connaissance objective. L'auteur espère pouvoir contribuer lui-même en quelque chose à cette œuvre difficile dont le point de départ est très bien choisi, mais qui en vain s'efforce d'atteindre au delà du domaine dans lequel nos facultés sont confinées. Tel est ce livre auquel on préférera avec raison la *Caractéristique* de Fichte quand il ne s'agira que d'étudier historiquement les systèmes de la pensée moderne, mais qu'il importait néanmoins de faire connaître, parce qu'il a été l'un des ouvrages qui ont contribué le plus à former le jugement porté de nos jours sur la doctrine de Hegel. Il a fait comprendre la véritable portée de ce système, il en a apprécié surtout les résultats irréligieux, et, tout en accordant trop d'importance à sa méthode et à la majeure partie de sa logique, il a montré (ce qui, il y a quinze ans, était un point bien contesté) que cette théorie ne s'élevait pas au dessus de l'idée d'un Dieu dont la conscience serait celle de l'humanité.

Fichte a publié sur la situation actuelle quelques brochures d'un haut intérêt. Il y a mis en relief les défauts de la philosophie religieuse de Hegel; il s'y est expliqué sur la position qu'il prend vis à vis de Schelling; il y déverse sur quelques penseurs anti-chrétiens et anti-religieux de l'époque un blâme sévère et mérité; il y proclame enfin le système théiste supérieur à tous les autres systèmes qui le préparent et qui tous sont incapables de satisfaire la raison et de la mettre d'accord avec le sentiment. Nous nous bornons à signaler ces curieux opuscules, de même qu'une brochure latine dans laquelle Fichte propose une nouvelle déduction des principes fondamentaux de toute logique. Empressons-nous enfin d'ajouter que Fichte le jeune dont la piété filiale revendique souvent avec raison à la philosophie de son père des idées qu'on prétend bien plus récentes, et qui aujourd'hui

Digitized by Google

s'occupe de nous donner une édition complète des œuvres du grand idéaliste (1), a déjà publié les œuvres posthumes, la correspondance littéraire et une excellente biographie de son père dans laquelle le fils s'applique surtout à justifier l'illustre auteur de ses jours du reproche d'inconséquence que lui ont attiré les différentes formes dont il a successivement revêtu sa pensée. Le père et le fils se trouvent également honorés par ces hommages pieux rendus à une gloire passée.

La défense du théisme a été le but de toute l'activité littéraire de Fichte le fils. C'est à cette même cause qu'est consacrée, d'après un plan qui n'exclut pas une certaine diversité d'opinions, la *Revue philosophique*, à la tête de laquelle Fichte se trouve depuis plusieurs années et qui aujourd'hui paraît sous sa direction à Tübingue. Cette Revue a exercé une influence très heureuse. S'occupant surtout de questions de philosophie religieuse et de problèmes dont la solution semble plus particulièrement imposée à notre époque, elle a défendu de points de vue divers, mais en restant toujours fidèle aux idées fondamentales de la spéculation théiste, les grands principes de la liberté et de la personnalité soit de Dieu soit de l'homme, contre les penseurs qui prétendent nous faire adorer l'idole de la nation et le fantôme de la nécessité. Beaucoup de débats d'une importance majeure en philosophie ont été jugés avec fruit dans cette arène ; des discussions dogmatiques y ont été traitées avec succès par des esprits heureusement affranchis du joug de toute autorité tyrannique. Quoiqu'empruntant parfois leurs formules à l'ancienne orthodoxie ou au hégélianisme, les collaborateurs de cette Revue n'ont jamais pensé à ressusciter des dogmes ou des systèmes réfutés et vieillis. Des savants éminents parmi les-

(1) Le huitième et dernier volume a paru depuis.

Digitized by Google

quels se distingue un ami personnel de Fichte, Weisse, professeur de philosophie à Leipzig, ont su par leurs intéressants articles, gagner à la Revue un public nombreux, et créer des amis fervents à la spéculation anti-panthéiste. Nous félicitons la ville de Tübingue de ce qu'elle possède une publication périodique si sincèrement dévouée à la cause d'une philosophie dont nous aimons à constater tous les jours les progrès.

Qu'on nous permette encore d'ajouter que le style de Fichte est en général clair et précis. L'exposition de ce penseur est lucide, autant du moins que le sujet et la conciliation difficile de deux points de vue contraires le comportent. Dans la discussion, Fichte s'est montré souvent habile, toujours grave et modéré. Quelque grande que soit la part qu'il prenne aux débats contemporains, il n'a jamais permis à son zèle de se changer en passion, à l'ardeur de sa conviction de dégénérer en haine contre ses adversaires. Sa véhémence n'a jamais péché contre les lois de l'urbanité littéraire. La plaisanterie n'est pas son arme favorite; il sait trop bien qu'il est des matières où l'on ne fait preuve d'esprit qu'en s'abstenant d'en faire parade. Sous ces rapports comme sous bien d'autres encore, Fichte pourrait servir d'exemple à certains néohégéliens dont les procédés contrastent étrangement avec ceux des adversaires qu'ils se glorifient d'écraser, et auxquels ils abandonnent de jour en jour plus de terrain, parcequ'il n'est pas donné à l'erreur de l'emporter autrement que d'une manière passagère sur la toute-puissance de la vérité.

Avec Fichte nous avons épuisé la série des célébrités philosophiques parmi les professeurs à l'université de Tübingue. Du nombre de ces derniers est toutefois encore un esprit singulier, qui, en dehors de toutes les écoles mentionnées jusqu'ici, s'efforce de se créer une voie à part, et mérite d'être signalé à cause de son originalité plutôt qu'à cause de ses succès.

Digitized by Google

Reiff a montré, dans ses essais, des intentions bonnes dont on lui saurait gré bien davantage si elles n'étaient pas accompagnées de trop ambitieuses prétentions. Ce professeur déclare la guerre à Hegel tout comme aux anti-hégéliens ; s'il n'est pas en réalité le révolutionnaire κατ'-εξοχην de Tübingue, ce n'est pas faute du désir de l'être. Quelle est donc sa doctrine ? Au fond, et à quelques expressions près, c'est encore ce vieux panthéisme sous le poids duquel nous gémissons depuis le commencement de notre siècle. Quelques armes, empruntées à l'arsenal d'une philosophie très connue, doivent servir entre les mains du nouvel Hercule à vaincre ceux qui les ont forgées, de même que ceux contre lesquels des mains certainement plus redoutables les ont depuis longtemps tournées en vain.

Redirons-nous cette nouvelle variation d'un thème usé ? Mettrons-nous encore en scène le moi créant le monde et finissant par devenir Dieu ! Nous ferons volontiers grâce des détails ; remarquons toutefois que ce moi si puissant, si divin, n'est pas même, selon Reiff, un être ; c'est tout simplement un acte, une abstraction. O illusions d'un philosophe qui par cette découverte inattendue croit changer la face du monde.

C'est dans le moi, entendons-nous, dans l'acte par lequel nous nous distinguons du non-moi, que se trouve, selon Reiff, le *commencement de toute philosophie*. C'est de cet acte que va sortir a priori tout le système. Nous posons à l'infini le moi et le non-moi, lesquels toutefois sont identiques ; cette répétition même d'une activité toujours identique, voilà notre moi, voilà le principe du progrès de l'univers et le germe de la science parfaite.

Le système lui-même est digne de cet exorde pompeux. Il serait difficile d'imaginer une division plus bizarre et moins systématique. L'auteur veut qu'on commence l'étude de la philosophie par des considération pratiques desquelles naîtra

Digitized by Google

insensiblement la pure théorie. La science de la volonté (science que Reiff ne veut pas confondre avec la morale) et la philosophie de la nature constituent les deux premiers chapitres de l'encyclopédie spéculative de l'auteur. Vient ensuite la partie dans laquelle Reiff a peut-être mieux réussi que partout ailleurs : la philosophie du droit, que suivent la philosophie de la religion (à laquelle se rattache la morale) et la philosophie de l'art ou du beau. Enfin, la philosophie pure (l'auteur veut sans doute dire la philosophie théorique) s'ajoute aux cinq sciences qui précèdent. Elle se divise elle-même en psychologie, logique, métaphysique et théorie de la connaissance ou de la méthode, et constitue avec les trois dernières sciences nommées plus haut (quoi ? on ne le devinerait certainement pas)... la philosophie de l'histoire. Comment les éléments de vérité que ce système peut encore contenir ne seraient-ils pas altérées profondément par le faux jour que jette sur tous les principes une classification aussi funeste !

Abstraction faite d'une petite *dissertation* sur quelques points importants de métaphysique et de philosophie religieuse, Reiff n'a essayé jusqu'aujourd'hui de remplir ce cadre immense et peu logique qu'en esquissant la première de ses sciences philosophiques, *la théorie des volitions*. Après une série de redites inutiles pour celui qui a lu le premier ouvrage de l'auteur, Reiff s'efforce de justifier la primauté de rang qu'il accorde à la science de la volonté ! Nous doutons fort qu'il y soit parvenu. Un style diffus, des allures hautaines et des images propres à obscurcir plutôt qu'à éclairer la pensée, rendent du reste assez difficile l'intelligence de cet ouvrage. Ces obstacles ne nous empêcheront pourtant pas de pénétrer jusqu'à la pensée fondamentale du système. A bien y regarder la liberté est exclue, et la personnalité de Dieu abolie. Quelque nouvelle que prétende être cette théorie, ce n'est donc en dernière analyse qu'une modification de cette

Digitized by Google

vieille pensée hégélienne sur laquelle on ne se fait plus illusion aujourd'hui ; les besoins, les pressentiments du cœur humain en ont triomphé par leur puissance irrésistible.

CONCLUSION

Si la théosophie et ses rêveries méritaient d'être comptées parmi les sciences philosophiques, nous aurions encore à nous occuper d'un savant qui, soit comme bibliothécaire, soit comme professeur de philologie, est un des ornements de l'université de Tübingue, et qui sans doute par fantaisie est devenu l'un des fervents disciples de Swedenborg, l'un des apôtres les plus zélés de la divine Jérusalem (Fafel). Mais il nous est impossible de concéder à une théorie aventureuse, basée sur l'imagination, fondée sur des visions maladives ou magnétiques, un titre qui n'appartient qu'à la plus grave et à la plus importante des sciences.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre ici sur les savants qui, en dehors de la sphère philosophique, se sont honorablement distingués à l'université wurtembergeoise. L'ancienne école théologique de Tübingue n'est plus guère représentée de nos jours que par un ou deux d'entre les professeurs qui enseignent, au bord du Neckar, les sciences divines. Mais, à côté des théologiens philosophes dont nous avons déjà signalé les mérites, nous aurions trouvé dans l'Eberhardo-Carolina l'hébraïsant le plus distingué de l'Allemagne (Ewald). Dans la faculté de théologie catholique, des hommes non moins intéressants nous auraient occupés, parmi lesquels il suffira de citer le savant et conciliant auteur d'une apologie du christianisme (Drey). Dans le domaine du droit, Tübingue vient de mettre à son service, par un choix des plus heureux, les talents d'un professeur qui écrit ses ouvrages

Digitized by Google

indifféremment en français ou en allemand, selon qu'il destine à l'une ou à l'autre des deux rives du Rhin les fruits de ses savantes recherches (Warnkonig). En médecine, Gmelin et Autenrieth; dans l'économie politique, Mohl et Fallati sont des noms célèbres dont il aurait été facile de faire l'éloge en énumérant d'importants travaux. Mais nous devons ici nous borner à indiquer que si Tübingue mérite par ses philosophes d'être visitée par les penseurs, elle justifie également sous d'autres rapports sa renommée de science et de sagesse.

Félicitons en particulier Tübingue de ce qu'elle a fait, depuis l'arrivée de Fichte, pour la vraie philosophie et la vraie piété, deux causes qui sont plus intimément unies qu'une spéculation fausse et irréligieuse voudrait nous le faire accroire. Le théisme semblait disparu pour longtemps de l'université wurtembergeoise. Une théorie triste et erronnée paraissait devoir le remplacer désormais, et être prête à y exercer bien des années encore son influence désolante. Mais le triomphe de l'erreur ne pouvait être durable. Il est dans ce monde changeant des idées sans cesse renaissantes, éternelles, parceque comme le phénix elles reprennent vie de leurs cendres mêmes, et qu'elles ressuscitent plus belles, plus splendides, des ténébres passagères qui avaient caché leur éclat inaltérable. Du nombre de ces idées sont celles de Dieu, d'immortalité, de liberté. A Tübingue aussi elles ont brisé la pierre qui naguère recouvrait leur sépulcre; leur splendeur nouvelle et inattendue a terrassé leurs ennemis orgueilleux; victorieuses, elles sont apparues à bien des esprits pour les convaincre, à plus d'un Thomas qui a vu, et a cru.

La cause des opprimés doit toujours paraître juste; si la vérité elle-même est opprimée, qu'y a-t-il à la fois de plus désirable et de plus sûr que son futur triomphe? Dans un passé peu éloigné nous assistions à des scènes de tyrannie, le temps actuel est celui de l'affranchissement et de la victoire.

Digitized by Google

L'art de rabattre tous les élans du cœur et d'éteindre tous les sentiments généreux ne l'a pas emporté. La religion s'est défendue elle-même ; et en philosophie on a dévoilé bien des sophismes. Voilà pourquoi il se fait en ce moment une révolution paisible au nom de la liberté morale, plus précieuse encore que la liberté politique qui en émane, au nom de l'avenir éternel de l'humanité, plus sacré que ses intérêts périssables. L'usurpateur qu'il s'agissait de détrôner était puissant ; son nom seul semblait pouvoir lui tenir lieu de bouclier et de défense ; la logique absolue se faisait fort de ne craindre aucun ennemi. Mais un mot a été prononcé qui trouvera toujours un écho dans le cœur des humains : le nom du Dieu vivant s'est fait entendre. Et le prétendu géant gisait là vaincu et désarmé. Tübingue a été l'une des universités qui ont brillé dans cette lutte glorieuse ; elle a été l'une des voix nombreuses dont le concert a inauguré une ère nouvelle. L'école du passé y va décroître de jour en jour, obligée qu'elle est de céder le pas et le terrain à des principes religieux et libérateurs.

Charles Buob.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

MORT DE M. AIMÉ MARTIN.

Le 23 juin 1847, ont eu lieu à Paris, au milieu d'un nombreux cortége d'amis, les obsèques d'un homme excellent dans les lettres et excellent par le cœur, M. Aimé Martin. On remarquait dans la foule de ses amis pressés autour de sa dépouille mortelle, MM. Jules Janin, Villemain, Belloq, le général Gazan, Pelletan, Chasles, un grand nombre d'hommes de lettres, d'hommes politiques, d'artistes éminents! Sur le bord de la fosse où fut enseveli Bernardin de Saint-Pierre et où fut déposé André Chénier, M. de Lamartine, l'ami le plus intime de M. Aimé Martin, a été prié d'exprimer le sentiment unanime. Il l'a fait en ces termes :

« Nous voici arrivés auprès de la tombe de l'immortel auteur de *Paul et Virginie* et des *Études de la Nature*, pour déposer le disciple à côté du maître.

« Je n'ai jamais parlé en face d'un cercueil. Quand l'homme entre par cette porte mystérieuse dans l'immortalité, aucun bruit de la terre ne doit le suivre, selon moi, excepté le bruit des pas de ses amis qui l'accompagnent jusqu'au seuil. Il y a entre ces deux vies, dont l'une commence, dont l'autre finit au bord de cette fosse, un abîme qu'aucune parole humaine ne peut franchir. Sur cette limite de l'infini tout paraît petit, même ce qu'il y a de plus grand

Digitized by Google

dans l'homme : ses affections et ses douleurs! Taisons-nous donc si nous regardons du côté de ce sépulcre!

« Mais si nous regardons du côté terrestre, disons aux survivants quel fut l'homme que nous ensevelissons ici dans l'estime universelle de ses contemporains, dans la mémoire bienveillante de son siècle et dans les inconsolables regrets de ses amis.

« Toute la vie d'Aimé Martin se raconte en un mot : il fut homme de lettres dans l'antique et grande signification de ce mot ; c'est-à-dire qu'après avoir jeté un regard sur toutes les occupations, sur toutes les ambitions, sur toutes les gloires qui s'offrent à l'homme de talent et à son entrée dans le monde, il n'en trouva qu'une digne de lui : cultiver sa pensée, perfectionner son intelligence, grandir, ennoblir, élever, diviniser son âme et la porter à son créateur plus pure, plus sainte qu'il ne l'avait reçue de ses mains. Découvrir Dieu dans ses œuvres, le faire comprendre, adorer, bénir dans sa création, ce fut sa tâche à lui. Sa vie entière ne fut que travail. Ce travail ne fut qu'un acte de foi dans la providence ici-bas, dans l'immortalité ailleurs. Si la tombe devait tromper les espérances de l'homme de bien, aucun mourant n'eût été plus déçu que lui par le néant.

« Mais celui qui ne trompe pas l'instinct d'un moucheron, ne trompera pas le pressentiment du juste. Il est entré, n'en doutons pas, en possession de ses espérances et en jouissance de sa foi.

« Quelle était sa philosophie! vous la savez tous, vous avez recueilli comme moi dans ses livres ou dans ses entretiens les confidences de son âme.

« Sa philosophie? c'était la sagesse traditionnelle du genre humain dépouillée des erreurs de chaque siècle et de chaque secte, datant de la raison humaine, et venant se déposer dans l'Évangile comme dans un réservoir commun de toutes les morales pour couler de là en ruisseaux divers, en se grossissant et en s'épurant toujours dans les idées, dans les mœurs, dans les institutions d'un monde indéfiniment perfectible. Il avait trouvé dans sa vie même l'occasion et pour ainsi dire la filiation de ses idées. Il avait épousé la veuve de Bernardin de Saint Pierre, hélas! deux fois veuve aujourd'hui de deux nobles amis, digne elle-même de cette

Digitized by Google

alliance avec des pensées et des génies qu'elle était faite pour comprendre et même pour inspirer.

« Jean Jacques Rousseau, sur la fin de ses jours, dans ses promenades solitaires et dans ses herborisations autour de Paris, avait versé son âme dans celle de Bernardin de Saint-Pierre. A son tour, l'auteur de *Paul et Virginie*, dans sa vieillesse, avait versé la sienne dans le cœur d'Aimé Martin, son plus cher disciple, en sorte que par une chaîne non interrompue de conversations et de souvenirs rapprochés, l'âme d'Aimé Martin avait contracté parenté avec les âmes de Fénelon, de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, société spiritualiste, génération intellectuelle de Platon, dont il aurait été si doux à notre ami de prévoir que les noms seraient prononcés sur son cercueil comme ceux de ses parrains dans l'immortalité.

« Sa vie privée ne fut qu'une longue série d'amitiés. Il compta toujours parmi les plus illustres celle de M. Lainé, ce ministre philosophe, digne, si les temps l'avaient permis, d'être un jour, dans notre histoire, nommé le Turgot de la liberté.

« Parmi ces amitiés ne faut-il pas compter au premier rang celle qu'il contracta avec ce brave général Gazan, dont vous voyez les larmes tomber sur trois cendres à la fois devant vous; qu'il avait choisi avec l'admirable prévoyance de son cœur pour époux de sa fille adoptive, et qui lui rendit en sentiment filial ce qu'il lui avait donné en bonheur dans une épouse justement adorée.

« Enfin, vous tous, qui attestez par votre concours ici l'attachement qui vous unit même à sa mémoire, dites, est-il un seul d'entre vous qui ne se dise dans son cœur : le meilleur d'entre nous nous a quittés!

« Quant à moi, qu'une amitié plus intime et plus privée encore unissait depuis vingt ans à ce frère de mon cœur et de mon choix, je puis dire que j'enferme avec lui dans le sépulcre une part des meilleurs jours de mon passé, de mes plus sublimes conversations ici-bas, et de mes plus chères espérances de réunion dans le sein de ce Dieu qui a créé l'amitié pour faire supporter la terre, et qui a créé la mort pour faire regarder au-delà du tombeau! »

Digitized by Google

CHRISTOPHE COLOMB,

Ode symphonie par FÉLICIEN DAVID.

En face d'un beau talent et d'un beau succès la critique se trouve à l'aise ; devant une médiocrité, lors même qu'elle triomphe, la sévérité paraît peu généreuse; devant une œuvre distinguée, elle est une preuve de l'importance même qu'on y attache. L'auteur du *Désert* a été porté d'un seul coup au sommet de nos gloires musicales ; on avait tant besoin d'un homme de génie qui renouvela quelqu'une des branches de l'art, qu'à la soudaineté et à l'imprévu de son apparition, on a pris pour du génie un talent qui se manifestait avec la surface de l'originalité. Puis, lorsqu'une seconde épreuve a forcé de revenir un peu sur le premier jugement, on est allé trop loin dans la critique, comme on était allé trop loin dans l'éloge. Quelque puisse être notre prédilection particulière pour tel ou tel passage du *Désert* ou du *Christophe Colomb*, ces deux œuvres ne dépassent pas le même niveau. Tout ce qu'elles attestent de fantaisie charmante, de science et d'habileté dans l'esprit musical qui les a conçues, nous prouve que nous avons un aimable, un adroit compositeur de plus, mais non pas que l'art soit repris et continué à partir du point où Beethoven et Rossini l'ont laissé.

Il y a, dans les œuvres de M. Félicien David, un remarquable talent de style, beaucoup d'adresse à combiner des effets nouveaux dans l'exécution instrumentale. Une idée étant donnée, il est impossible d'en tirer un parti meilleur et plus complet que l'auteur du *Christophe Colomb* ; tout ce que le tour de phrase gracieux, ingénieux et fin peut lui ajouter de charme, le motif musical l'emprunte de l'intelligence du jeune maestro ; tout ce que l'adroite combinaison des ressources de l'orchestre peut ajouter de découpures brillantes à la draperie de la statue jaillit à profusion sous les doigts de l'artiste instruit et studieux. C'est dans l'idée elle-même, que tout l'éclat d'un beau talent ne saurait

Digitized by Google

s'élever à la puissance, à la largeur qui n'appartiennent qu'au génie. Pour n'appliquer ces remarques qu'au *Christophe Colomb*, on a trouvé que les motifs bien francs, bien spontanés, y sont rares. Ce n'est que dans la quatrième partie qu'apparaissent quelques-unes de ces idées vivement accusées qui enlèvent un auditoire. Ces idées appartiennent toutes, du reste, au même ordre de sentiment, une inspiration douce et tendrement élégiaque; c'est quelquefois aussi une fantaisie brillante et spirituelle, jamais une émotion mâle et profonde, une excitation héroïque, un accent grandiose. Pourquoi se fait-il qu'un sujet immense comme *Christophe Colomb* et la découverte d'un Nouveau-Monde nous laisse surtout l'impression d'une suite d'élégies rêveuses et de danses pittoresques. Ce sont au moins les passages remarqués de ce caractère qui seuls ont saisi vivement le public et même des oreilles plus austères.

Malgré les morceaux descriptifs qui cherchent à rendre l'effet du calme, de l'orage, de la nuit sous les Tropiques, nous ne pouvons pas reconnaître à cette musique un sentiment original et profond de la nature. Nous ne confondons certes pas ce qu'on appelait autrefois dans les arts l'harmonie imitative, avec le don de rendre avec vérité l'impression qui naît dans l'âme de telle ou telle scène de l'univers. Ce n'est pas avec une imitation bien technique du bruit des vagues ou du chant des oiseaux qu'on nous transportera au bord de la mer ou dans une forêt, et nous ne demandons pas au musicien ces puériles bannalités. M. Félicien David a eu le bon goût de les éviter. A-t-il trouvé d'autres moyens pour jeter en nous le sentiment de la mer et des forêts du Nouveau-Monde? Ce n'est pas ce qui nous a semblé. Il est vrai de dire que c'est bien de la prétention de la part de la musique de vouloir faire ainsi des épopées presque à elle seule. Car nous ne considérons pas comme une innovation bien utile et même bien agréable l'intervention du récit au milieu de l'orchestre, et le nom d'ode ajouté à celui de symphonie. Comment la présence des vers, toujours très-mauvais, qui serviront de prétexte à ce genre de composition, pourra-t-il amener des effets inconnus à Beethoven et aux autres

Digitized by Google

symphonistes? Faites des symphonies ou bien des opéras, l'ode-symphonie n'est pas une création originale, mais une mode de costume qui ne vivra pas. Cela est une digression qui laisse entier le talent de M. Félicien David. Le jeune maître a sur son instrument des cordes trop vraies, quoique trop peu variées, pour que l'on puisse dès aujourd'hui lui assigner définitivement l'étendue qu'il doit parcourir. Pour être tout ce qu'on nous avait promis d'abord, il doit acquérir beaucoup en largeur, en énergie, en passion, mais il devra préférer, à la musique épique et dramatique qu'il a tentée, ces sujets élégiaques ou gracieusement fantastiques qui lui ont fourni jusqu'à ce jour ses meilleures inspirations. La part est belle encore, et, pour n'être pas Beethoven, on a encore bien des places à prendre du temps de M. Hector Berlioz.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Le journal de Villefranche nous apporte les détails suivants sur l'existence passée d'une académie en cette ville du Beaujolais :

Le hasard a fait découvrir, dans les vieilles archives de la mairie de Villefranche, des lettres-patentes du mois d'août 1727, délivrées par Louis XV, confirmatives de celles octroyées par Louis XIV, au mois de décembre 1695, pour autoriser l'établissement d'une académie royale à Villefranche.

Cette pièce est assez importante pour les amateurs d'annales historiques, parce qu'elle fixe des incertitudes sur la date de cette création dont les éléments existaient déjà depuis longtemps, car, pendant les quarante années qui précédèrent l'année 1695, Villefranche posséda dans son sein une société littéraire qui se réunissait en séance à jour fixe, où chaque membre venait soumettre à la bienveillante critique de l'amitié le travail de ses veilles et le fruit de ses méditations. Des documents que nous avons consultés, apprennent que bientôt cette société d'amateurs des belles-lettres, trouva des protecteurs naturels dans le gouverneur de la province, M. Camille de Neufville et Mlle de Montpensier, cette princesse qui aimait et cultivait les lettres, et dont les apanages s'étendaient sur le Beaujolais. Une si haute protection semblait constituer définitivement cette institution littéraire en académie ; les corps savants du royaume lui reconnaissaient ce caractère. On se plaisait à mentionner dans les écrits publics du temps les relations de ses séances, et à donner des extraits des discours qui y étaient prononcés. C'est en 1695, comme nous l'avons dit, qu'elle reçut le titre qu'elle avait mérité. Elle a toujours été considérée comme une des plus anciennes académies du royaume ; l'existence de celle de Lyon ne remonte qu'à l'année 1724.

L'académie de Villefranche, comme tous les priviléges dont jouissait la cité, a pris fin lors de notre première révolution.

Après la lecture de cet exposé, on sera porté à demander ce que sont devenues les archives d'une société littéraire qui a joui d'une si longue et si brillante existence. La mairie n'en renferme aucune trace ; tout fait présumer qu'elles auront été réunies à celles de l'académie de Lyon. Ne serait-ce pas le cas de s'en assurer auprès de M. le recteur de cette académie, et dans le cas où cela serait, de les revendiquer comme un titre glorieux que la ville serait jalouse de posséder ?

Digitized by Google

Voici quelques renseignements sur la constitution de l'académie de Villefranche; le nombre de ses membres ordinaires était fixé à vingt; celui des académiciens associés était illimité. Il y avait ensuite des académiciens honoraires et des académiciens vétérans. Les séances de l'académie se tenaient tous les jeudis, de quinzaine en quinzaine, et la séance publique avait lieu chaque année, le 25 août, jour de la Saint-Louis, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

L'académicien avait pour devise une rose de diamant, avec ces mots : *mutuo clarescimus igne*. Les brevets des académiciens portaient en tête les armes de la ville, avec la devise de l'académie.

TEXTE DES LETTRES-PATENTES DE LOUIS XV.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à nos amés et féaux conseillers, ès gens tenant notre cour de parlement à Paris, et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, salut. Notre très cher et très aimé oncle, le duc d'Orléans, nous a représenté que, par lettres-patentes du mois de décembre 1695, le feu roi Louis XIV, notre très honoré seigneur et bisaïeul de glorieuse mémoire, aurait approuvé et autorisé l'établissement d'une académie royale à Villefranche, sous la protection de feu notre très-cher et très-aimé grand oncle le duc d'Orléans; mais comme ces lettres ne nous ont point été présentées dans le temps prescrit par nos ordonnances, et qu'elles se trouvent à présent surannées, notre dit oncle nous a supplié d'accorder à ladite académie nos lettres sur ce nécessaires. A ces causes, de l'avis de notre conseil, nous vous mandons et enjoignons par ces présentes signées de votre main, que vous ayez à procéder à l'enregistrement desdites lettres-patentes du mois de décembre 1695 ci-attachées, sous le contre-scel de notre chancellerie, nonobstant et sans vous arrêter à ladite protection de notre dit oncle le duc d'Orléans, et dont nous l'avons relevé et relevons par ces présentes; et du contenu aux lettres-patentes faire jouir et user ladite académie royale de Villefranche pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisons cesser tous troubles et empêchements contraires, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le quatrième jour du mois d'août l'an de grâce mil sept cent vingt-sept, et de notre règne le douzième.

Signé, Louis. *Par le Roi*, Fleurieu.

Digitized by Google

— La famille de Mlle Blondel a répondu de la manière la plus honorable et la plus touchante au vœu du conseil municipal de Bourg de voir un jour placé dans le salon de la mairie le portrait de cette artiste enlevée à l'affection de tous par une mort prématurée. La sœur de Mlle Elisa Blondel, à qui appartient ce portrait, legs d'une vie près de s'éteindre, a écrit qu'elle laisserait cette image chérie à la ville, après sa mort et après celle de son mari. Cette donation gratuite qui concilie si heureusement les inspirations de la plus respectable et de la plus tendre affection avec le désir sympathique de la cité, a été acceptée en son nom par le conseil municipal; la délibération qui exprime ses sentiments et sa reconnaissance sera adressée à la famille de Mlle Elisa Blondel.

Tout sera bientôt disposé pour l'érection de la tombe que les offrandes des souscripteurs destinent à la jeune et regrettable artiste; un bronze qui rappelle heureusement son œuvre principale, est arrivé de Paris avec le plan du tombeau. Une commission, prise dans le conseil municipal et la Société d'émulation, sera chargée de veiller à l'érection de ce modeste monument, digne hommage rendu à une destinée touchante qu'a rehaussée le double mérite du talent et du caractère.

(*Courrier de l'Ain*).

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE DU LYONNAIS.

Lyon, le 25 juin 1847.

MONSIEUR.

Une petite portion du paragraphe nº XIX, concernant le Palais des Arts, dans le *Xe Bulletin monumental et liturgique de la ville de Lyon*, qui a paru dans votre dernière livraison, a été omise par suite d'une inadvertance. Permettez-moi de la rétablir dans votre prochain cahier, sous forme de *post-scriptum*. « — Le magnifique tableau, offert par le pape Pie VII, à la ville de Lyon, œuvre de Pietro Perugino, a été restauré; on l'a reporté sur un autre fond. L'opération a bien réussi; mais le chef-d'œuvre *continue* à être placé dans les déplorables conditions qui l'ont altéré; il demeure exposé à l'action du soleil couchant, et il est probable qu'il ne tardera pas à s'écailler et à se boursouffler de nouveau. — Pourquoi a-t-on supprimé la légende historique si honorable pour la ville de Lyon, qui attestait et motivait le don du souverain pontife? »

Agréez, etc.

Joseph BARD.

Digitized by Google

L'AGE NOUVEAU.

I.

Quand la lumière eut percé l'ombre
Des éléments tumultueux,
Quand l'homme apparut dans le nombre
De tes habitants monstrueux,
O Terre, ô puissante nature,
Dans cette infime créature
Qui te contemple avec effroi,
Dans ce dernier né de la fange,
Sous la brute as-tu senti l'ange,
O Terre, as-tu connu ton roi?

Perdu dans son terrible empire,
Vois-le, seul en sa nudité;
Tout le menace et tout conspire
Contre sa frêle royauté;
Sous ses pas le sol tremble et fume,
Un mont croule, un volcan s'allume,
La mer vomit les grandes eaux;

Digitized by Google

Impur géant des premiers âges,
L'hydre, autour des longs marécages,
Souffle la mort de ses naseaux.

Un arbuste, un fruit sans défense,
Un insecte au venin subtil,
Tout cache à sa débile enfance
Quelque mystérieux péril;
Que pourra sa main désarmée?
D'ennemis la terre est semée;
Vivra-t-il même une saison?
Pour lutter avec la matière,
Pour vaincre la nature entière,
Quelle est sa force? la raison.

II.

Il pense, la nature est dès lors sa vassale;
L'âme agite la masse inerte et colossale.
La pensée asservit le granit et l'airain.
L'esprit fait circuler la sève dans la plante,
Il déchaîne la neige ou la lave brûlante;
Des éléments discords l'esprit est souverain.

Pensée, esprit, raison, c'est la force qui crée;
C'est, après les six jours, la parole sacrée
Qui dit: c'est bien! devant son ouvrage accompli.
La raison, c'est l'essieu sur qui tourne le globe,
C'est le germe des fleurs dont l'été peint sa robe,
Le souffle lumineux dont l'espace est rempli.

Dans l'univers, à flots, elle s'est élancée;
Et, sur la terre, elle a son siége en ta pensée,

Digitized by Google

Homme, sa voix te parle à toute heure, en tout lieu ;
Toi seul peux librement l'aimer et t'y soumettre ;
De l'aveugle matière elle te rend le maître ;
La nature obéit, car la raison c'est Dieu.

III.

Va donc, esprit humain, dans cette arène immense,
Dieu même en toi soutient la lutte qui commence ;
A ton tour, imitant l'œuvre de ton auteur,
O fils semblable à lui, tu seras créateur !
Mais lui seul est sans borne en sa toute puissance ;
Tu n'enfanteras rien qu'à force de souffrance,
Tu devras lentement prendre à Dieu ses secrets.
Patience et douleur, c'est la loi du progrès.

Ah ! que la terre a bu de sueurs et de larmes,
Depuis l'heure où contre elle un homme a pris les armes ;
Où ses chênes, vaincus pour la première fois,
Ont fait place aux cités qui germaient sous les bois ;
Où, du fer tout récent chargeant nos mains craintives,
La hache a fait trembler les forêts primitives,
Et de leur temple obscur crevé l'épais rideau ;
Où les leviers ont pu mouvoir le lourd fardeau
Des blocs cyclopéens redressés en murailles ;
Où la bèche a des champs entamé les entrailles !

Déjà les animaux servent l'homme, contraints
De prêter à nos bras la vigueur de leurs reins.
Bientôt tous tes pouvoirs, soumis l'un après l'autre,
Nature, contre toi, viendront en aide au nôtre.
Chaque jour, au travail, l'homme courbe à son gré
Un être qu'en naissant il avait adoré.

Digitized by Google

C'étaient ses jeux d'enfants ! les nations adultes,
O nature, ont conquis tes puissances occultes,
Et, jusques dans tes flancs déchirés et meurtris,
Des fluides secrets le travail est surpris.
L'homme sait évoquer et copier la vie ;
Il enferme en des corps la force ainsi ravie,
Et désormais sans crainte, avec le feu fatal,
La main de Prométhée anime le métal.

IV.

De quelle ambition plus haute
Peux-tu donc t'enivrer encor,
Homme, infatigable Argonaute
De l'éternelle toison d'or ?
Tes pères, sur leurs nefs rapides,
Ont déjà dans les Hespérides,
Dans les mystiques Atlantides,
Cueilli le fruit de l'inconnu ;
Ton cœur que nul effort n'épuise,
Rêve un autre monde et méprise
Tous ceux dont il est revenu.

Le volcan rentre en sa caverne ;
L'hydre expire en son lit fangeux ;
Ton bras emprisonne et gouverne
Le cours des fleuves orageux.
Depuis les monstres d'Erymanthe,
Le lion, la louve écumante,
En vain la nature fermente,
Tu n'as point d'ennemis nouveaux ;
Et, cependant, pour ton Hercule,

Digitized by Google

Un désir infini recule
La borne des douze travaux.

Les vallons, la plaine assainie
Roulent des flots d'épis pour toi.
Des corps lointains le vieux génie
Te voit passer avec effroi.
Les bois, ces voiles de la terre,
Les antres n'ont plus de mystère.
Ta maison couvre le cratère;
Et la colline au flanc divin,
Au lieu de cendre et de fumée,
Des prés, de la vigne embaumée
Fait couler le lait et le vin.

Avec des monts que tu déplaces
Sur d'autres sommets, tous les jours,
Tes mains qui ne sont jamais lasses,
Dressent les villes et les tours;
Sur leur cime démesurée
Tu lèves ta tête assurée;
Des astres la plaine azurée
S'abaisse au niveau de tes yeux;
Et si, pour te réduire en poudre,
Un dieu, là haut, cherchait sa foudre,
Tu sais la dérober aux cieux.

Tu sais fabriquer un tonnerre;
A ton caprice, il frappe ou dort,
Et caché, du fond de ton aire,
Au loin tu promènes la mort;
Le salpètre que tu déchaînes
Fait, sur les montagnes prochaines,
Partir le granit et les chênes,
Voler Pélion sur Ossa;

Digitized by Google

Au ciel, , qui garde le silence,
C'est un nouveau Titan qui lance
Les rochers que l'autre entassa.

Sous terre, dans les lacs de soufre,
Tu plonges ton avide main ;
Les grandes mers n'ont pas un gouffre
Qui puisse barrer ton chemin ;
Au bout d'un horizon sans borne
Où la nuit voile, en un ciel morne,
L'Ours, la Vierge et le Capricorne,
Ton vaisseau sait trouver le port,
Et tu vois ces nouvelles grèves
Vers qui se tournaient tes longs rêves,
Comme l'aimant se tourne au nord.

Plus haut que l'aigle et le nuage,
L'air léger que tu rends captif,
Comme une étoile qui voyage,
Berce dans les cieux ton esquif.
Tu perces d'une agile sonde
Du globe l'écorce profonde,
Et des premiers âges du monde
Tu ressuscites les débris ;
Jusqu'à la centrale fournaise
Tous les secrets de sa genèse,
Ta sagesse les a surpris.

V.

Laisse enfin reposer ta pensée inquiète
Homme, que manque-t-il encore à ta conquête ;
Tu perçois le tribut des éléments soumis,
Qu'exiges-tu de plus de ces vieux ennemis?

Digitized by Google

VI.

« Je veux, prompt comme un dieu, sillonnant mon domaine,
Qu'un flamboyant coursier sans trève m'y promène
Des sables du Tropique au glacier boréal.
Je veux, le même jour, suivre à ma fantaisie,
Sous le chêne d'Europe ou le palmier d'Asie,
Mon rêve où j'entrevois le soleil idéal.

Je me veux affranchir de tous travaux serviles;
Je veux pour ouvriers, dans mes champs, dans mes villes,
Animer des métaux le peuple souterrain.
Avec mes lourds taureaux, mes chevaux, mes molosses,
Je veux à m'obéir dresser d'ardents colosses
Au cœur de flamme, aux bras d'airain.

Puisqu'ici-bas mes jours, dont nul ne doit renaître,
Sont si courts pour aimer, pour agir, pour connaître,
Que l'œuvre plus rapide allonge les instants!
Je veux faire tenir dans une heure de vie
Un siècle tout entier du bonheur que j'envie,
Anéantir l'espace, éterniser le temps! »

VII.

Tel est notre âge, épris de superbes pensées;
Qui donc ose sourire et les dire insensées?
Dieu seul peut mesurer la carrière à nos pas;
L'Océan a son lit, notre âme ne l'a pas.

Prométhée a trouvé dans sa forge profonde
L'inflexible levier qui doit mouvoir le monde,

Digitized by Google

Et qui, par le secours de quelques gouttes d'eau,
Peut d'Atlas fatigué soutenir le fardeau.
Quel pouvoir, tout-à-coup, donne à cette eau paisible
Des poumons du volcan le souffle irrésistible?
Ce n'est qu'un charbon vil, mais touché par le feu,
Et le feu c'est l'agent du soleil et de Dieu.

VIII.

Le feu, le vrai nom, le symbole
De l'amour souverain moteur!
Il s'élance avec la parole
De la lèvre du Créateur.
Verbe qui rayonne et pénètre,
Dans l'espace à flots sème l'être,
Il est l'éternelle action,
Le feu, père de toute force,
Qui de ce globe ouvre l'écorce,
Elément de l'expansion!

La vie en flammes jaillissantes
Court sur la terre et dans les cieux,
Des sphères d'or retentissantes
Le feu fait tourner les essieux;
C'est l'amour du Dieu qui nous aime;
Il est sorti de son sein même,
Il a fecondé le chaos;
Il tira les cieux et la terre
Du fond de l'être solitaire
Dont l'esprit flottait sur les eaux.

Dès qu'à l'homme-enfant le révèle
Du génie un heureux larcin,
Les arts dans la cité nouvelle

Digitized by Google

Arrivent en joyeux essaim.
C'est le feu qui métamorphose ;
Il fait obéir toute chose,
Il donne une âme au corps grossier ;
Du vase, à son toucher magique,
L'eau fuit d'un essor énergique
Et meut une forêt d'acier.

IX.

Voyez ! un homme encore, un ouvrier fragile
A fait vivre le fer comme autrefois l'argile.
Le ciel cède, à la fin, ses secrets au Titan.
De l'antre créateur la machine animée
Sort, plus rapide et mieux armée
Que Mammouth et Léviathan.

Regardez, sans terreur, sous ses noires écailles,
Du monstre obéissant palpiter les entrailles ;
Son cœur est un brasier béant comme l'enfer,
Et l'onde qui l'abreuve en vapeurs dilatée,
D'un haleine précipitée
Soulève ses poumons de fer.

Quel coursier chimérique et dévorant l'espace,
Quel dragon dans son vol, quel aigle le dépasse ?
Soit que des longs rail-ways il suive les réseaux,
Ou qu'ébréchant les flancs des larges promontoires,
Il fasse, au coup de ses nageoires,
Une tempête sur les eaux.

Quand l'hydre aux mille anneaux dans les plaines rampante
Roule d'énormes chars un convoi qui serpente,

Digitized by Google

Lorsqu'au loin dans le ciel sa crête rouge a lui,
A sa masse, à son bruit de lave souterraine,
On dirait un volcan qui traîne
La chaîne des monts après lui.

Et le monstre, docile aux caprices de l'homme,
Se plie aux vils travaux de la bête de somme;
Naguère il poursuivait le mobile horizon,
Il va, bientôt, aveugle et le mors dans la gueule,
Tourner une incessante meule
Dans l'atelier, morne prison.

Ou bien, près du cratère où la fonte s'allume,
De son bras de cyclope il fait sur une enclume
Bondir, à temps égal, les noirs et lourds marteaux;
Ou, puisant au milieu de la lave qui coule,
Il sait dans les contours du moule
Pétrir du doigt les durs métaux.

Il a tourné la roue et mu l'agile rame;
Sur le métier soyeux où l'écharpe se trame
Il conduit la navette, et des fibres du lin,
La vierge aux doigts légers, qu'à sa lèvre elle mouille,
Sur le fuseau de sa quenouille
Forme un fil moins souple et moins fin.

Avec Dieu même ainsi l'art humain rivalise;
De l'homme et du destin la lutte s'égalise;
Notre science engendre un être et le nourrit;
Dans son creuset magique, au feu qui les amorce,
Les charbons se changent en force,
La matière devient esprit.

Digitized by Google

X.

Quel penseur radieux, à l'aube de ses veilles,
Vit poindre le premier ces fécondes merveilles;
Quel nom de demi-dieu l'homme reconnaissant
Donnera-t-il au siècle à ces clartés naissant,
Et, pour un Panthéon, où peu doivent descendre,
Quel peuple avec orgueil peut réclamer sa cendre!
Italie! est-ce toi, prêtresse du vrai beau,
Dont le soleil de Grèce alluma le flambeau;
Sibylle aux longs regards qui des déserts de l'onde
Par les yeux de Colomb a vu surgir un monde?
Allemagne! ou bien toi, qui, dans les champs du ciel,
Cueilles la pure idée aux confins du réel,
Et dont le doigt profond creuse avec patience
Les puits mystérieux d'où jaillit la science?
Ou toi, dont les métiers prompts comme tes vaisseaux
Travaillent jour et nuit défendus par les eaux,
Angleterre? ou bien toi, dont le nom à ma bouche
Semble un souffle du ciel embrâsant ce qu'il touche,
Toi, France, dont mes vers en disant les grandeurs
D'une lave sans fin verseraient les ardeurs?

XI.

Mais, dans la pacifique arène
Ouverte aux sages curieux,
Où l'humanité devient reine
De ces pouvoirs mystérieux,
Il faut que des mains différentes
A ces luttes persévérantes
Viennent s'appliquer tour-à-tour;
Il faut, pour enrichir ce globe

1829.13A

Digitized by Google

Des secrets qu'au ciel on dérobe,
Plus d'un seul peuple et d'un seul jour.

Ce hardi ravisseur qui dompte
L'onde et le feu comme un coursier,
Qui donne une âme souple et prompte
A ce monstre aux muscles d'acier,
Il n'est pas fils de l'Allemagne,
De la France ou de la Bretagne;
Pour lui le temps n'est pas compté;
Il est plus vieux que notre histoire,
De son vaste laboratoire
L'horizon est illimité.

Nul penseur, nul divin artiste
De l'âge qui naît aujourd'hui
Ne peut, dans sa gloire égoïste,
Revendiquer le nom pour lui.
Ce sage à la foi longue et ferme
Qui découvrait hier le germe
Pour le faire éclore demain,
Il habite, en sa longue étude,
De l'une à l'autre latitude,
Il s'appelle l'esprit humain!

XII.

Fils de l'homme, c'est bien! la nature est soumise;
Ta liberté grandit des forces qu'elle y puise.
Un nouveau serviteur docile et tout puissant
Fait passer sous ton joug l'univers frémissant;
Et l'inerte matière, en te livrant sa flamme,
Augmente à ses dépens le domaine de l'âme.

Digitized by Google

Quand ton coursier s'élance à ton signal, ô roi,
L'espace t'appartient et le temps est à toi ;
Tu vas, et des rochers ton front perce les bases,
Tu remplis les vallons des sommets que tu rases,
L'éclair traîne ton char, la foudre est dans tes mains,
Homme, que feras-tu de ces dons surhumains ?

XIII.

Dans le fer des leviers quand l'âme semble entrée
De ton cœur endurci s'est-elle retirée ;
Faut-il voiler la lyre et les autels en deuil ;
Ces ouvriers d'airain, qu'un feu pur a fait naître,
Ne vont-ils préparer des loisirs à leur maître
Que pour remplir ses jours de luxure et d'orgueil ?

Des éléments vaincus as-tu fait tes complices
Pour mettre leur armée aux ordres de tes vices ?
Sous le joug de la chair, à ton tour, tu descends.
Dieu ne t'a-t-il donné la ferme de sa vigne
Que pour t'y voir cueillir, ô serviteur indigne,
La vendange impure des sens ?

XIV.

La richesse, à flots entassée,
S'accroît dans tes mains chaque jour ;
Mais sera-t-elle dispensée
Par l'égoïsme ou par l'amour ?
Verrons-nous, les croyant bannies
L'injustice et les tyrannies
Dans nos foyers rentrer plus tard ;
Des fruits de la terre promise

Digitized by Google

Que tant de douleurs ont conquise
Le pauvre obtiendra-t-il sa part ?

Verrons-nous une ère avilie,
Un siècle avare et sans essor
Où toute grandeur s'humilie
Sous la main qui possède l'or ?
La science a trouvé des mondes,
Aplani les monts et les ondes,
Dompté leurs fauves habitants ;
Vers un autre Eden elle aspire ;
Est-ce pour en livrer l'empire
Aux sordides mains des traitants ?

Nos travaux rapprochent les villes
Unissent les deux Océans ;
Verrons-nous des haines civiles
Les abîmes toujours béants ?
Toujours l'un à l'autre contraires
Ferons-nous du mal de nos frères
Le but de nos ambitions ?
Abjurons enfin nos discordes ;
Comme une lyre a plusieurs cordes
La terre a plusieurs nations.

Tous enfin, la famille entière,
Riches, pauvres, grands et petits,
Avons-nous dompté la matière
Pour en garder les appétits ?
L'âge d'or vu par nos prophètes,
N'est-ce que du pain et des fêtes,
Le cœur n'a-t-il donc pas ses maux ?
L'homme veut-il dans sa nature
Ne rien chercher que la pâture
Qu'y trouvent de vils animaux ?

Digitized by Google

XV

O poète, ô pasteur des humaines pensées,
Qui leur montres du doigt les haltes avancées,
Qui, suivant de l'amour le flambeau toujours sûr,
Sais, loin du sable aride et du marais impur,
A ta flûte entraînant les jeunes rêveries,
Les attirer aux fleurs des divines prairies;
Toi, dont le pas enseigne au troupeau rallié
Du céleste bercail le chemin oublié;
Toi, dont la voix s'élève entre les voix charnelles,
Chaste et docile écho des lyres éternelles;
Toi, qui portes dans l'or de ton cœur filial
Un rayon toujours chaud du soleil idéal;
Gardien du feu pur, non, tu n'as pas à craindre
Qu'un souffle épais des sens ne vienne à nous l'éteindre;
Tu le sais mieux que nous, un dieu nous tend la main,
Chaque siècle vers lui pousse le genre humain.

Donc, malgré cette nuit qui l'obscurcit encore,
De l'âge industrieux salue aussi l'aurore;
Dis-nous l'Antée impur par Hercule étouffé,
Chante le Dieu du jour dont l'arc a triomphé,
Vois Python expirant dans sa fange se tordre,
Et des siècles meilleurs naître le nouvel ordre.
Du haut du mont sacré, dominant nos combats,
Montre-nous cette terre où tu n'entreras pas,
Fais-nous voir, embrassant l'un et l'autre hémisphère,
Du champ donné par Dieu ce que l'homme a su faire.

C'était peu de dompter les taureaux écumants,
Il a mis sous le joug même les éléments;

Digitized by Google

Comme un dieu, désormais, il crée à son image,
Et des êtres nouveaux viennent lui rendre hommage ;
Un peuple industrieux façonné de sa main
Des plus rudes labeurs l'affranchira demain.
La terre, cultivée avec art et prudence,
De moissons et de fruits se couvre en abondance ;
Dans les vastes cités qui n'ont plus de remparts
La joyeuse concorde en fait de justes parts,
Comme entre ses enfants la mère de famille ;
Car d'un sourire égal la loi pour chacun brille,
Et l'amour, plus divin, fait dans un but commun,
Que chacun vit pour tous, comme tous pour chacun.
Le temps a renversé les jalouses frontières
Qui séparaient les cœurs des nations altières,
Les ennemis lointains, réunis et charmés,
En se voyant de près bientôt se sont aimés,
Et foulant tous aux pieds leurs idoles contraires,
Les fils du même dieu se sont connus pour frères.
Délivré de la glèbe et des plus durs besoins
Aux champs intérieurs l'homme apporte ses soins ;
Le plus humble a sa part du pain de la science,
Un soleil plus serein luit dans sa conscience,
Son esprit s'initie à de nobles plaisirs
Et bénit l'art divin qui lui fit ces loisirs.

XVI.

Une voix d'en haut vient conduire
L'hymne par cent peuples chanté ;
Toute âme a des sons pour la lyre
Tout front a sa part de beauté.
Ecartant ses voiles austères
La nature a moins de mystères,
Chaque homme y peut lire à son tour,

Digitized by Google

Avec le cœur on l'étudie,
La science vole agrandie
Sur l'aile sainte de l'amour.

L'esprit, souverain plus paisible,
Des sens perce mieux la prison ;
Devant lui du monde invisible
Il voit s'élargir l'horizon.
Le jour luit sur chaque problème.
L'homme écoute mieux dans lui-mêm
Ce verbe à notre chair uni ;
Son regard que l'amour épure
En Dieu contemplant la nature
Va plus avant dans l'infini.

Plus haut vers le ciel il s'élève,
Plus il descend au fond de soi,
Dans son étude et dans son rêve
Il retrouve la même loi ;
L'art la grave dans ses symboles,
Dans les actes et les paroles
Elle vit et règne en tout lieu ;
Un souffle envoyé sur la terre
Renouvelant sa face entière
Fait tout à l'image de Dieu.

Car l'avenir qui s'édifie,
L'espoir de nos travaux puissants,
Notre but que tout sanctifie
Ce n'est pas l'âge d'or des sens.
Oui, le seul progrès véritable
Est dans la loi plus équitable,
Est dans l'idéal mieux compris ;
Dans la paix chère à la sagesse

Digitized by Google

Qui distribue avec largesse
La lumière à tous les esprits.

Les bruits du siècle en vain t'effrayent,
Poète qui vis par le cœur,
Sur tous ces chemins qui se frayent
C'est Dieu qui passera vainqueur.
Ceux qui travaillent à ces voies
Ne rêvent que charnelles joies
Ivresse, orgueil et vils plaisirs,
Pour eux la nature asservie
N'est qu'une table mieux servie,
Un lit pour leurs prochains loisirs.

Répandez cet impur présage
Vous que flatte un tel avenir ;
Et vous qui dévorez notre âge
Rêvez qu'il ne doit pas finir !
Un bras plus puissant vous gouverne,
Passez, ô race subalterne,
Malgré vous l'œuvre se fera,
Et vous y travaillez vous-même ;
Travaillez ! c'est la chair qui sème
C'est l'esprit qui récoltera.

Préparons sa moisson féconde
De justice et de charité ;
Mais n'espérons pas en ce monde
Bâtir l'éternelle cité.
La vie est un voyage austère,
L'homme embellit en vain la terre,
Il n'en fera jamais le ciel !
Pourtant quand la vague est moins forte
Parons cette nef qui nous porte
Vers le monde immatériel.

Digitized by Google

Sous les plus riantes étoiles
Le pilote encor soucieux,
Qu'il déploie ou serre ses voiles,
A l'esprit tendu vers les cieux.
Il peut, lorsqu'un bon vent s'y joue,
D'or et de fleurs orner sa proue
Y dormir comme en un berceau ;
Mais il n'aura de paix certaine
Qu'au bout de cette mer lointaine
En quittant son frêle vaisseau.

Victor DE LAPRADE.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE 1793.

ÉPISODE DU SIÉGE DE LYON (1).

En 1786, une émeute grave des ouvriers détermina le gouvernement à caserner des troupes dans Lyon. Jusqu'alors cette ville avait eu le privilége de se garder elle-même. Elle

(1) Un de nos honorables compatriotes veut bien nous communiquer le récit suivant. Nonagénaire, ayant exercé des fonctions importantes avant et depuis la première révolution, cet étonnant vieillard, que l'on pourrait, à bon droit, nommer le doyen de la ville de Lyon, s'est trouvé, par un singulier hasard, mêlé aux évènements les plus graves du siége. Il a raconté ces incidents, qui lui sont personnels, avec cette lucidité de souvenirs et cette précision de style qu'admirent chaque jour en lui ses nombreux amis. Nous nous applaudissons de cette communication, et croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant un flambeau de plus pour éclairer à leurs yeux notre grande époque révolutionnaire, au moment même où tant de publications importantes sont faites pour illustrer cette période de nos annales. Plus les témoins oculaires sont décimés par le temps, plus il importe de recevoir et de conserver leur témoignage. Voici ces pages écrites déjà depuis treize ans, mais qui, jusqu'à ce jour, n'avaient point été publiées.

Digitized by Google

se gardait par le service militaire des habitants, sous le nom de garde bourgeoise. Une compagnie d'invalides, détachée du régiment de Lyonnais, faisait le service des portes. La garde de l'Hôtel-de-Ville était confiée à une compagnie d'arquebusiers vêtus de violet, à la solde de la ville, ainsi qu'une compagnie de cinquante hommes à pied, du guet. Les chefs de ces deux compagnies étaient nommés par le Consulat.

Les greniers d'abondance, situés quai de Serin, devinrent une caserne, et on y plaça l'infanterie de la légion des Vosges, commandée par M. Perrin de Précy, lieutenant-colonel de ce corps.

M. de Précy devait son avancement à ses talents militaires ; c'était un homme d'une amabilité parfaite.

Les premières années de la Révolution le virent appelé au commandement de la garde constitutionnelle de Louis XVI.

Les souvenirs qu'il avait laissés à Lyon déterminèrent, en juin 1793, le congrès départemental, réuni à Lyon, à l'appeler au commandement de l'insurrection lyonnaise contre la Convention.

Louis XVI avait péri sur l'échafaud ; sa garde était licenciée, et M. de Précy s'était retiré dans sa patrie, à Semur en Brionnais (Saône-et-Loire).

M. Marest de Saint-Pierre, avocat à Lyon, gendre de M. Imbert-Colomès, fut député pour aller informer M. de Précy du vœu des Lyonnais, et l'amener à Lyon.

J'habitais alors Roanne, où j'avais été receveur particulier des finances, et étais encore receveur du district. M. Marest de Saint-Pierre, avec qui j'étais fort lié, me visita à son passage et me fit part de sa mission.

Je le vis encore à son retour, ainsi que M. de Précy, que j'avais connu à Lyon, et plus particulièrement encore à Roanne, chez Mme de Chavanes, sœur de M. de Béligny, et à Saint-Symphorien-en-Lay, où il faisait de fréquents séjours chez M. de Montgaland, ancien conseiller à la cour des Monnaies de Lyon, et l'une des meilleures maisons du pays.

Digitized by Google

M. de Précy arriva donc à Lyon, et fut revêtu du commandement militaire. On peut le dire aujourd'hui, qu'il n'existe peut-être pas un seul des hommes-faits de cette époque, il n'était pas celui qu'il eut fallu placer à la tête de l'insurrection lyonnaise. A l'assemblée du congrès, dans l'église du grand Collége, il dit qu'il apportait et consacrait à la cause lyonnaise son épée, son dévouement, son existence, mais qu'il ne voulait aucunement se mêler dans tout ce qui avait rapport à la politique et à l'administration civile. Il eut fallu dire tout le contraire, déclarer la ville et le département en état de siége, et s'emparer de toute l'autorité : il aurait fallu un Dumourier, et la cause lyonnaise aurait triomphé.

Qu'arriva-t-il ? les autorités sous le nom de sections, qui s'étaient créées elles-mêmes, le congrès départemental se maintinrent en places : de là beaucoup trop de lenteurs dans les résolutions, la publicité où il aurait fallu le secret, et ce qui fut encore pire, des traîtres et des trahisons.

L'époque du 14 juillet approchait. Les autorités de Lyon invitèrent les gardes nationales des villes du département, alors Rhône-et-Loire, à se rendre à une fédération générale dans le chef-lieu. Les opinions étaient partagées à Roanne. Le parti de la Convention, soit des patriotes, était nombreux, surtout dans le peuple et la classe des mariniers de la Loire.

Cependant, dans la réunion de la garde nationale, les partisans de l'insurrection lyonnaise l'emportèrent. On décida l'envoi d'un détachement de la garde à Lyon. Ce détachement fut commandé par M. Noailly, avoué, qui avait servi, et qui était ce qu'on nommait alors aristocrate. Il fut depuis, et après le siége de Lyon, une des nombreuses victimes de la Terreur. Le pont sur la Loire avait été emporté l'hiver précédent. Il fallait traverser la rivière sur un bac. Les mariniers avaient annoncé qu'ils s'opposeraient au passage. Arrivé sur le port, à la tête de son détachement, M. Noailly fit charger les armes : cette démonstration fut suffisante, et le détachement traversa la Loire sans opposition.

Digitized by Google

J'étais officier de la garde nationale, je montai en voiture, et suivis volontairement le détachement.

Arrivés à Lyon, nous assistâmes, le 14 juillet, à la fédération qui eut lieu sur la place de Bellecour, et à l'installation et reconnaissance de M. de Précy, comme commandant général.

Pendant notre séjour à Lyon, le fameux Challier fut exécuté sur la place des Terreaux. Tout était sous les armes ; on donna au détachement roannais la place d'honneur, au pied de l'échafaud, place dont il se serait bien passé.

Un soir, M. Noailly et moi assistâmes à une espèce de conseil de guerre à l'Hôtel-de-Ville. Y étaient M. de Précy, nombre d'officiers de la garde nationale, et d'officiers départementaux et municipaux. Il y fut décidé qu'on demanderait à Montbrison, St-Etienne, St-Chamond et Roanne, des détachements de gardes nationaux, pour venir concourir à la défense de Lyon ; et qu'en même temps il partirait de Lyon un corps nombreux, infanterie et cavalerie avec de l'artillerie ; que ce corps arrivé à Roanne traverserait le Charrolais pour se rendre à Mâcon, associer tout le pays à la fédération lyonnaise, et se rendre maître du cours de la Saône, en assurant par là les approvisionnements de la ville.

Au sortir de ce conseil, je dis à M. de Précy que je partais le lendemain matin. Eh ! bien, répondit-il, venez me voir avant votre départ.

Je me rendis le lendemain à six heures du matin chez lui. Il avait un appartement dans le bâtiment de St-Pierre. Vous savez, me dit-il, ce qui a été convenu hier, tout a été détruit cette nuit : nous ne demandons point d'hommes aux villes du département, nous n'envoyons pas de détachement à Roanne et dans le Charrolais, mais, pour vous dédommager, et témoigner notre gratitude à votre détachement, nous lui faisons cadeau d'une pièce de canon. — Eh ! bien, général, souvenez-vous que nous marcherons dans peu contre vous avec cette même pièce de canon. — Je le crains bien. Je me suis mis la tête dans le guêpier, je m'en tirerai comme

Digitized by Google

je pourrai, mais je ne veux pas perdre le fils de Chavanes (il l'avait amené pour être son aide de camp), dites à sa mère que si, dans quelques jours, je n'y vois pas plus clair, je le lui renverrai.

Effectivement, peu de temps après, ce jeune homme revint à Roanne. Mais il ne pût pas y être retenu : dans le courant d'août, il rentra à Lyon, et périt malheureusement à la fameuse et désastreuse sortie.

Cependant, le pouvoir conventionnel dominait de plus en plus dans le district de Roanne. Un commissaire du comité de salut public y était arrivé, on parlait d'arrestations très prochaines. J'étais menacé, mais averti. A l'aide d'une commission d'inspecteur des vivres, que j'avais obtenue depuis peu, j'eus un passeport pour le quartier général de l'armée qui assiégeait Lyon, sous l'autorité suprême des deux représentants du peuple Dubois de Crancé et Gauthier des Orcières, qu'on nommait alors Gauthier de l'Ain.

Il faut dire ici que ce dernier, avocat à Bourg, sa patrie, avait épousé peu d'années avant la fille du premier lit, de M. Denervaux, devenu mon beau-frère par son second mariage.

Mon beau-frère, ma sœur et leur famille avaient quitté Lyon avant le siége, et habitaient un domaine dans la commune de Fontaine, très rapproché du château de la Pape, où les représentants du peuple Gauthier et Dubois Crancé s'étaient installés.

J'arrivai chez mon beau-frère, et, le lendemain, j'allai d'abord voir à la Carrète, maison de campagne, commune de la Croix-Rousse, le citoyen Salluon, alors régisseur des vivres, mon ami, aujourd'hui M. Charrier de Senneville, qu'on a vu depuis adjoint à la mairie de Lyon, sous l'Empire. Il est juste de dire que M. Salluon était là malgré lui, et que, régisseur des vivres, avant le siége de Lyon, Dubois Crancé l'avait fait amener de Grenoble à la Pape par deux gendarmes, pour y faire son service.

Digitized by Google

J'allai ensuite me mettre sous la protection du citoyen Gauthier, que je connaissais dès l'époque de son mariage. La conversation roula bientôt sur le siége. Comment, lui dis-je, guerre de Français contre Français! ne peut-on pas s'entendre? n'y a-t-il aucun moyen de conciliation ? — Nous avons fait tout ce que nous pouvions, répondit-il ; nous avons envoyé le commissaire des guerres P***, on l'a repoussé.—Je le crois, vous avez envoyé un homme inconnu, suspect, et qu'on a regardé comme un espion, un agent secret. Il fallait envoyer un Lyonnais, un homme connu qui inspira la confiance. — Mais où le prendre ? Je crois fermement que Gauthier était de bonne foi, et aurait voulu un arrangement. Tout à coup, après quelques instants de silence, Gauthier me dit : voulez-vous y aller ? J'accepte : il fait rédiger un laissez-passer, le signe, va le faire signer à Dubois Crancé, et me le remet. Je pars à l'instant, accompagné par M. Salluon, jusqu'à l'extrémité du faubourg Saint-Clair. De là, je marche seul, agitant en l'air un mouchoir blanc, en dépit de quelques coups de canons lyonnais, dont un boulet frappa à quinze ou vingt pas de moi un soldat portant un sac de terre.

Le feu cesse, et j'arrive près de la barrière.

Ce jour était un jeudi 5 septembre 1793.

Près de la barrière, je trouvai le chemin coupé par un fossé large et profond, que je traversai sur une planche. J'exhibai mon *laissez-passer*. Mon nom était connu, et même ma personne. On voulut me mener sans façon au poste de la barrière placé dans la chapelle des Pénitents, place Saint-Clair. Je voulus et demandai qu'on me bandât les yeux, en observant qu'à la Pape il y avait des lunettes d'approche. Un bandeau autour du front, on me mena au poste commandé par M. Burtin de la Rivière, ancien officier d'artillerie, qui me connaissait parfaitement. Si ma mémoire me sert bien, il m'accompagna lui-même à l'Hôtel-de-Ville. Il pouvait être midi. M. de Précy était en course pour visiter des postes, et ne rentra qu'entre une et deux heures. Je le vis et l'entretins seul assez long-

Digitized by Google

temps. Le résultat fut qu'il ne pouvait me charger d'aucune proposition, mais qu'il me donnait plein pouvoir de souscrire à un arrangement quelconque, pourvu qu'il n'y eut pas de sang répandu ; ce furent à peu près ses propres expressions. J'expliquai à M. de Précy la position des assiégeants. Je lui dis que les représentants du peuple étaient à la Pape, gardés par quelques compagnies de pétrats, et que la troupe de ligne assiégeante en était très éloignée, et très rapprochée du faubourg, qu'il n'y avait entre ces troupes et le château aucun poste, aucune correspondance suivie et régulière ; qu'il y avait au dessous de la Pape un pont de bateaux fort mal gardé, en conséquence, je lui proposai de faire une fausse attaque à la Croix-Rousse, pendant laquelle, et dans l'obscurité de la nuit, il marcherait avec douze ou quinze cents hommes par les Brotteaux, arriverait à la Pape, et s'emparerait des représentants du peuple avec la plus grande facilité. A cela, M. de Précy me répondit : notre jeunesse est dégoûtée, fatiguée, si je sortais avec quinze cents hommes, ils m'échapperaient presque tous, et je n'en ramenerais pas trois cents. Enfin, comme la régie des vivres était comme je l'ai dit, établie à la Carette, nous convînmes que nous (je dis, les *vivriers*) irions tous les jours après dîner prendre le café au bout d'une allée terminée par une terrasse, très visible de Lyon, et que nous y porterions nos serviettes, lorsqu'il devrait y avoir une attaque la nuit suivante, ce dont nous étions très bien informés par les officiers de l'artillerie et du génie, qui étaient là bien à contre-cœur.

Je dînai à l'Hôtel-de-Ville avec M. de Précy et nombreuse compagnie ; j'étais à table entre M. Burtin de la Rivière et M. de Montchal. Ces Messieurs croyaient à l'arrivée de secours étrangers du côté de la Savoie. Hélas ! il n'en était rien. Enfin, les yeux bandés, je sortis de la ville assez tard, toujours par le chemin Saint-Clair, et allai coucher chez mon beau-frère. Le lendemain, de bon matin, j'allai à la Pape rendre compte à Gauthier de ma course de la veille. Je le

Digitized by Google

trouvai très disposé à un arrangement, et je crois qu'il était de bonne foi. Epargner le sang, me dit-il, nous ne pouvons pas nous dispenser de faire arrêter les prêtres et les émigrés, mais nous ferons comme çà, et il mit ses doigts écartés devant ses yeux. Bref, à son secrétaire, j'écrivis une lettre aux Lyonnais pour les engager à envoyer des chargés de pouvoir, etc. Gauthier prend ma lettre pour aller la communiquer à son collègue; il revient un instant après, et me dit : Crancé dit qu'il vous fera fusiller. — Eh! pourquoi? — Parce que vous avez écrit : *mes chers compatriotes.*—Eh ! le sont-ils moins, parce qu'ils sont égarés et rebelles ?—Cette querelle n'eut pas de suite, la lettre fut terminée et cachetée. Je demandai qu'on la fît porter par un trompette : on le refusa. C'était à moi de la faire parvenir comme je pourrais. J'aurais compromis un malheureux commissionnaire, homme ou femme. Je réfléchis que je me compromettais moi-même de plus en plus : je détruisis la lettre, et pour me faire oublier, j'allai voir ma mère en Bugey.

Quelques jours après, je revins chez mon beau-frère ; j'y trouvai Mme Gauthier, sa fille, arrivée depuis peu de jours de Grenoble. Elle vint à moi avec empressement, et me dit : Mon mari vous attend avec impatience ; les représentants du peuple Couthon, Châteauneuf, Randon et Maignet sont arrivés ; Dubois Crancé n'a plus la haute main, on peut s'arranger avec Lyon. Mon mari désire que vous y alliez. N'est-il pas vrai que vous y irez? ajoutait-elle, en me serrant les mains. — N'en doutez pas, Madame, je suis tout prêt à y retourner, et dussé-je y périr, je n'hésite pas quand il s'agit du salut de ma patrie. Il est convenu que le lendemain matin j'irai voir Gauthier; nous nous couchons ; au milieu de la nuit, un guide arrive porteur d'un billet de Gauthier à sa femme, qui lui disait : si notre ami est de retour, dis-lui de partir et de se cacher, parce que je viens de signer l'ordre de son arrestation. Je n'hésitai pas, et allai me placer, à Neuville, sous la protection de Dorel, ci-devant chocolatier,

Digitized by Google

officier municipal conventionnel de Lyon, et partant fugitif de cette ville. Dorel avait été défendu par mon frère, avocat, dans un procès politique. Il fut reconnaissant, et je n'eus qu'à me louer de lui. Je sus alors que le nommé Dorfeuille, comédien, alors proconsul de la Convention, dans le district de Roanne, était venu à la Pape, que Dubois Crancé lui avait demandé des renseignements sur mon compte, et que ceux qu'il avait donnés avaient décidé l'ordre de mon arrestation.

Que devins-je depuis lors ? mon retour à Roanne, mon arrestation peu de jours après, mon retour à la liberté, ma fuite en Suisse, etc., sont des faits qui me sont personnels et peu intéressants. J'échappai aux dangers qui firent tant de victimes, mon savoir-faire n'y fut pour rien, mais la main de Dieu me protégea visiblement, et me voilà, à 81 ans, tout au travers d'une troisième ou quatrième révolution, dont je ne verrai pas la fin.

CHARCOT.

Lyon, le 5 septembre 1834.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

LE MEDIOLANUM DES SEGUSIENS.

La table Théodosienne ou de Peutinger marque, entre Roanne et Lyon, dans le territoire des Ségusiens, une station qu'elle nomme *Mediolanum*. L'emplacement de cette station a été un sujet de discussion parmi les antiquaires. Les uns, tels que d'Anville, la placent à Meys, village entre Feurs et Lyon (1); les autres, tels que M. Walckenaër la placent au village de Meysieux, près de la Loire et au midi de Feurs (2). M. Bernard, auteur d'un petit travail sur les Origines du Lyonnais, la place à l'ancien bourg de Moingt, près Montbrison (3).

(1) Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule, p. 420.

(2) Géographie des Gaules.

(3) Page 87. M. Bernard prétend trouver le nom de *Mediolanum* conservé encore dans celui de Moingt. Il ne fait pas attention que, dans les anciens titres, Moingt s'appelait *Modonium*, et que ce nom doit avoir été le nom Romain de cette ville. D'ailleurs Moingt, à l'extrémité occidentale du territoire des Ségusiens, n'a pu porter le nom central de *Mediolanum*.

Digitized by Google

La cause de ces divergences d'opinions c'est la difficulté d'accorder les différents chiffres et les distances que la table de Peutinger établit entre les stations qu'elle indique. Elle marque vingt-deux lieues entre Roanne et *Mediolanum*, quatorze entre Mediolanum et *Forum Segusianorum* dans lequel tout le monde reconnaît notre Feurs moderne, et seize entre Feurs et Lyon. Il est avéré que les lieues mentionnées ici sont des lieues gauloises, que d'Anville évalue à 1,133 toises 1 pied 1|2, la moitié à peu près de notre lieue commune (1) : car les Gaules avaient conservé, sous les Romains, le privilége de leurs mesures itinéraires, privilége dont avaient été dépouillés tous les autres pays devenus la conquête de Rome.

La position assignée par d'Anville s'accorde bien avec la distance de Meys à Lyon, mais de Meys à Feurs, elle est évidemment trop forte. Celle qu'indique M. Walckenaër, et qui s'accorde assez bien avec la distance de Meysieux à Roanne, n'est plus en rapport avec celle de Meysieux à Lyon. Celle que donne M. Bernard paraît mieux convenir aux distances marquées dans la table Théodosienne; mais elle présente le grave inconvénient de faire faire à la route, que suit l'itinéraire, un détour trop grand et un triangle équilatéral qui est de toute invraisemblance. Il faut nécessairement qu'il y ait une erreur dans la table Théodosienne; or, on sait que les erreurs et les computations fautives de distances n'y sont pas rares. Composée par un soldat ignorant et qui n'avait aucune connaissance en géographie ni dans les sciences mathématiques, elle n'offre que la nomenclature sèche et souvent fautive des stations et des divers campements des légions romaines, quand elles étaient en marche.

Mais de ces trois positions diverses données à notre *Mediolanum*, laquelle devons-nous choisir? Quelle est celle qui

(1) Table des mesures itinéraires des Romains, p. 162.

Digitized by Google

présente plus de probabilités? Je crois que c'est celle de d'Anville. Je ne placerais pas cependant *Mediolanum* comme lui, à Meys; je le placerais une lieue plus au nord, près de Saint-Martin Lestrat, et dans le territoire du bourg de Hauterivoire. Voici mes preuves :

D'abord, *Mediolanum* devait se trouver sur la voie romaine, puisqu'il est marqué comme une station. Or, la position que je lui assigne est précisément coupée par cette voie qui passait par Saint-Martin Lestrat, qui en conserve encore le souvenir dans son nom, Lestrat, *Strata*. L'emplacement de Meys ne peut convenir, puisqu'il est à une lieue au sud de la voie romaine, qui, n'ayant pas là de hautes montagnes à traverser, devait suivre une ligne à peu près droite pour se diriger sur *Lugdunum*.

Secondement, cette position est à huit lieues communes de Lyon, qui forment seize lieues gauloises, distance que la table de Peutinger devait marquer entre *Mediolanum* et *Lugdunum*, comme nous verrons plus bas.

Ensuite, on trouve au lieu que j'ai choisi deux hameaux qui paraissent conserver le nom de Mediolanum, celui de Miliet et celui de Milan.

Enfin cet emplacement est à moitié chemin de la Saône et des montagnes d'Auvergne qui, suivant l'opinion la plus commune et la plus vraisemblable, terminaient à l'Orient et à l'Occident le territoire des Ségusiens. Il est donc au milieu du pays et mérite le nom de *Mediolanum* qui lui a été donné.

Il est vrai qu'il reste à expliquer comment je place entre Feurs et Lyon *Mediolanum*, que la table Théodosienne place entre Feurs et Roanne. Mais cette difficulté, qui n'a cependant arrêté ni d'Anville ni Walckenaër, peut trouver une solution, et une solution bien plausible. La voici : l'auteur de l'Itinéraire compte d'abord la distance entre Roanne et *Me-*

Digitized by Google

diolanum, vingt-deux lieues gauloises (onze lieues) qui est la distance exacte entre ces deux stations, surtout, si l'on tient compte du coude que dut faire la route par Feurs, pour éviter la montagne alors inpraticable de Tarare. Ensuite, revenant sur ses pas, et comme ayant oublié la station intermédiaire de *Forum Segusianorum*, il compte la distance qui existe entre elle et Roanne, distance qu'il évalue à 16 lieues. Après cela, retournant à *Mediolanum*, il marque le nombre de lieues qui sépare cette station d'avec la ville de Lyon. Ainsi, pour avoir le chiffre exact des distances, il faut retrancher la station de Feurs qui y est insérée comme appendice. Je suis persuadé qu'en faisant une étude sérieuse de la table de Peutinger dans toute son étendue, on trouvera plusieurs exemples de ses stations intercalées qui ne doivent pas compter dans la computation des distances. Par cette explication simple et qui me semble raisonnable, la difficulté est levée, les distances se retrouvent exactement entre les trois différents points et la position de notre *Mediolanum* est établie et fixée.

Maintenant, examinons quel était *Mediolanum* au temps des Romains, et même avant les Romains, puisque son nom paraît d'origine gauloise, latinisé comme tant d'autres, par les vainqueurs de la Gaule. Auparavant, observons qu'outre notre *Mediolanum*, on connaît plusieurs autres lieux du même nom : d'abord *Mediolanum Santonum*, aujourd'hui Saintes ; *Mediolanum Ausercorum*, aujourd'hui Evreux, et deux autres *Mediolanum*, l'un près de l'ancienne *Colonia Trajana*, dans la seconde Germanie, l'autre entre Argenton et Néris, dans la première Aquitaine, sur le territoire des Bituriges (1). Tous ces *Mediolanum* paraissent placés, comme

(1) On trouve aussi un *Mediolanum* chez les Ordovices, dans la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

le nôtre, au centre du territoire des peuples dont ils portent le nom. Il paraît même qu'outre ces *Mediolanum*, il y en avait encore plusieurs autres chez les différents peuples et que chaque nation avait le sien. Sous les Celtes, ces *Mediolanum* paraissent avoir été le lieu des assemblées ou réunions annuelles des nations gauloises. Chaque peuple, au printemps, s'assemblait pour délibérer sur les intérêts communs. Un lieu était fixé pour ces réunions dans le centre du pays, afin que chacun pût s'y rendre facilement, et ce lieu prenait, chez chacune de ces nations, le même nom emprunté de sa position centrale, *My-Land*, d'où est venu le latin *Mediolanum*. Ce lieu ne formait pas une ville, mais était une rase campagne, quelquefois une plaine où l'on campait sous des tentes. Les Gaulois s'étaient fait une loi de cet usage et il était suivi dans toute l'étendue de la Gaule (1). Il paraît même que sous les Romains, chacun de ces peuples conserva la faculté de tenir ses assemblées annuelles, surveillées cependant par les vainqueurs, et restreintes, quant aux matières de délibération (2). Cet usage n'était pas propre seulement aux Gaulois; les peuples de la Germanie le suivaient aussi, de même que les nations de la Péninsule Ibérique, et naguères la Biscaye tenait ses juntes ou assemblées provinciales en pleine campagne et à l'ombre de l'antique chêne de Guernica (3).

Les Gaulois portèrent même cet usage des réunions annuelles au centre du pays, dans les régions où ils s'établirent, par exemple, dans la Haute-Italie où le nom de Milan, *Mediolanum*, rappelle et la position au milieu du pays conquis

(1) Pelloutier : *Histoire des Celtes*, t. II., p. 114, éd. in-12.

(2) Pelloutier, idem.

(3) Les Juifs, à ce qu'il paraît, avaient le même usage. Nous voyons Débora, au livre des Juges, rendre la justice au peuple d'Israël, sous le chêne de Mambré.

Digitized by Google

et le lieu où s'assemblait le peuple vainqueur. Contrairement aux usages qu'ils suivaient dans la Gaule, ils dûrent fortifier ce lieu de leurs réunions, pour se tenir en garde contre les soulèvements et la vengeance de ces peuples à moitié soumis, au milieu desquels ils vivaient. Les Francs, peuple d'origine germanique, apportèrent le même usage dans la Gaule, quand ils l'envahirent, et l'on connaît les célèbres Champs-de-Mai et Champs-de-Mars, si communs dans les premiers règnes de notre monarchie.

Ces réunions qui se tenaient dans les divers *Mediolanum* de la Gaule n'étaient pas seulement des assemblées délibérantes, elles étaient encore des lieux d'échange des productions du pays. Des foires, des marchés s'y tenaient sans doute. Car le commerce suit toujours naturellement les réunions nombreuses d'hommes. Il est à présumer que les étrangers venaient à ces réunions et que les Grecs commerçants et industrieux y apportaient les riches produits de l'Orient, pour les échanger contre les biens dont la nature avait favorisé la Gaule.

Quelques-uns de ces *Mediolanum*, situés dans une position heureuse et favorable au commerce, tels que Saintes et Evreux, devinreut, sous les Romains, des villes importantes, des Municipes, et les capitales des peuples dans le territoire desquels ils se trouvaient. Quelques-uns aussi ont quitté sans doute leur nom de *Mediolanum* pour conserver celui du peuple qui s'y rassemblait. Ainsi, *Bellovaci*, *Tricasses*, *Saii*, *Lemovices*, *Tolosates*, et, dans notre province, *Ambarri*, maintenant Ambérieux, entre Saint-Trivier et Trévoux, précisément au centre du territoire que nous attribuons avec juste raison aux Ambarres (1).

(1) Je serais porté à croire que les deux autres Ambérieux, l'un situé sur la rive droite de la Saône, l'autre sur la rive gauche de l'Ain, étant placés

Digitized by Google

D'autres *Mediolanum*, tels que celui des Ségusiens, situés dans un pays montagneux et d'un abord plus difficile, tombèrent dans l'oubli, dès que cessèrent les assemblées gauloises. Ce qui a pu accélérer la ruine de notre *Mediolanum*, c'est la fondation de *Forum*, bâti par les Romains, à trois lieues de là, sur la Loire, vers l'endroit où elle commence à porter bateau et qui attira bientôt à lui le concours et le commerce qui se faisait à *Mediolanum*.

On peut voir par ce que nous venons de dire que la connaissance de la position exacte du *Mediolanum Segusianorum* et de sa situation centrale, peut servir à nous faire juger de l'étendue du territoire des Ségusiens. Ce territoire devait renfermer à peu près le territoire actuel des départements du Rhône et de la Loire, à part la partie nord (partie de l'ancien Beaujolais) qui devait appartenir aux Eduens et une étroite lisière le long du Rhône, vis-à-vis Vienne et au-dessous.

Cependant quelques auteurs ont voulu étendre les Ségusiens sur la rive droite du Rhône jusqu'à l'embouchure de l'Ain, et ils se sont appuyés sur ce passage de César : *Ab Allobrogibus in Segusianos exercitum ducit : hi sunt extra provinciam trans Rhodanum primi* (1). Mais je pense qu'ils ont mal interpété ce passage. Car voyons quelle a dû être la route de César, pour venir sur les bords du Rhône. D'abord il traverse les Alpes vers le Mont Genèvre, passe dans le pays des Cathuriges et des Tricoriens, vient sur les confins des Voconces et de là sur le territoire des Allobroges ; mais en traversant le territoire des Allobroges, il dut se rapprocher

aux deux extrémités du pays, devaient s'appeler, l'un et l'autre, *Fines Ambarrorum*. Le premier était situé sur une grande voie romaine, le second sur une voie secondaire qui se rendait au *Vallis Romanorum* et à Belley.

(1) *De Bello Gallico*, liber I.

Digitized by Google

le plus tôt possible du Rhône, afin d'avoir moins de montagnes à traverser et de pouvoir marcher plus rapidement. Il passe donc à Vienne et remonte le Rhône jusqu'à *Lugdunum*, qui devait déjà exister pour beaucoup de raisons exposées ailleurs, quoique César n'en parle pas. Arrivé au confluent du Rhône et de la Saône, et pressé de traverser la première de ces rivières, il dut naturellement opérer son passage immédiatement au-dessus de la jonction. Comme il n'est pas dit qu'il jeta un pont sur le Rhône, il est bien à présumer qu'il dût se servir, pour le transport de ses troupes, des embarcations que lui fournit la colonie grecque, déjà établie en ce lieu et celles qu'il trouva à Vienne et qu'il fit remonter jusques là. Cette langue de terre qui se trouve entre les deux rivières, vis-à-vis Lyon, devait sans doute appartenir aux Ségusiens, qui devait y trouver une situation favorable au commerce et protégé par *Lugdunum*, situé sur la montagne. Et, d'ailleurs, les rivières ne formaient pas chez les Gaulois des confins rigoureux et étaient souvent plutôt des moyens de communication que des limites entre les différents peuples. Ainsi, en donnant aux Ségusiens le territoire qu'on leur donne ordinairement, on peut facilement expliquer ce passage de César.

M. Bernard, dont j'ai parlé plus haut, émet ici une opinion nouvelle. Se fondant sur l'autorité de quelques manuscrits des commentaires où il est écrit *Sebusiani* pour *Segusiani*, et sur un passage d'un discours de Cicéron pour Quintus, où il est parlé de Sébusiens; il en fait un peuple particulier qu'il place sur la rive droite du Rhône, il nous dit que les Sébusiens sont mentionnés une seule fois par César, qui les met près des Ségusiens (1). Je ne sais dans quel passage; mais j'ai compulsé les Commentaires et je n'ai vu dans

(1) *Mémoire sur les origines du Lyonnais*, p. 39.

Digitized by Google

aucun endroit les Sébusiens nommés concurremment avec les Ségusiens. Il est certain que quelques manuscrits mettent *Sebusiani* au lieu de *Segusiani*. Mais on sait combien il y a de variantes dans les manuscrits latins et grecs, par rapport aux noms des peuples étrangers. Ainsi, quant aux Ségusiens, ils sont nommés tantôt *Segusiani*, tantôt *Secusiani*, *Segussiani*, d'autres fois, *Sebusiani*, *Sebosiani*, *Sepusiani*, et même *Segusiavi*, comme on le voit par des inscriptions récemment découvertes. Strabon les nomme *Eggosiani*, et Ptolémée *Etusiati*. Toutes ces variantes tiennent sans doute à l'ignorance des copistes qui connaissaient peu les noms véritables des peuples gaulois si nombreux et perdus en quelque sorte dans cette multitude de peuples soumis à la reine des nations. Le passage même de Cicéron, qui paraît le plus important, peut s'entendre par là facilement des Ségusiens.

Parmi toutes ces variantes de noms donnés aux anciens Ségusiens, je crois que le nom véritable est précisément celui qui est le plus usité, *Segusiani*. Et voici ma raison. Les Ségusiens, comme les autres peuples gaulois, émigrèrent en Italie et y fondèrent des colonies qui conservaient presque toujours le nom du peuple fondateur. Or, la colonie fondée par les Ségusiens était située au pied des Alpes et à l'entrée de l'Italie, dans la vallée dite maintenant de Suze, et ce peuple, conservant presque en entier le nom qu'il portait dans son ancienne patrie, était appelé Ségusins, *Segusini*.

Nous croyons avoir prouvé, par ce que nous avons dit, que le nom de *Sébusiens* est le nom corrompu des Ségusiens. Nous sommes étonné, d'après cela, que M. Bernard en fasse un peuple particulier et leur donne une partie du territoire que nous avons indiqué, dans une dissertation, devoir appar-

Digitized by Google

tenir aux Ambarres (1). Mais il nous permettra de préférer à ses recherches et à ses investigations un peu aventureuses notre connaissance personnelle des lieux, et l'autorité si respectable de d'Anville.

JOLIBOIS,

Curé de Trévoux.

(1) Essai sur l'*Histoire de l'arrondissement de Trévoux, au temps des Celtes, des Romains, des Bourguignons*, dans *la Revue du Lyonnais*, tom. XXIII, p. 81.

Digitized by Google

Biographies contemporaines.

M. ALEXANDRE DUMAS.

Le 11 février 1829, au plus fort de ce mouvement littéraire qui fit resplendir d'un si vif éclat les dernières années du règne de Charles X, l'affiche du Théâtre-Français annonçait la première représentation d'un drame nouveau. L'œuvre appartenait, disait-on, à l'école romantique; il n'en fallait pas davantage alors pour intéresser la foule. Aussi jamais enceinte n'avait offert un aspect plus animé que celle de la Comédie Française au jour dont nous parlons. A sept heures et demie, M. le duc d'Orléans, sa famille, ses amis et une nombreuse suite d'invités avaient pris possession des premiers rangs et le rideau s'était aussitôt levé au bruit d'acclamations universelles. — Sans vouloir rendre compte des incidents de cette soirée, célèbre dans les annales dramatiques, et dont le souvenir est encore si près de nous, il suffira de dire que la bienveillance qui, dès les premières scènes, s'était manifestée en faveur de l'œuvre nouvelle, éclata bientôt en transports frénétiques. Les princes et leur brillant cortége, organisés en une sorte de claque aristocratique, donnaient le signal des applaudissements, auxquels répondaient

Digitized by Google

tous les spectateurs en délire; et quand, après la chute du rideau, l'acteur Firmin, chargé du principal rôle, vint, au bord de la rampe, proclamer l'auteur du drame, M. le duc d'Orléans se leva, et toute la salle avec lui, pour saluer le nom inconnu d'Alexandre Dumas.

Considéré à plusieurs années de distance, après la révolution littéraire qui s'est accomplie, et qui, à cette époque, commençait seulement à essayer ses forces, *Henri III et sa cour* — c'est le titre de l'œuvre dont nous venons de parler — a perdu beaucoup de son mérite et surtout du prestige que lui donnait la nouveauté. *Henri III* ne présente réellement à l'analyse qu'une intrigue faible, mal nouée, mal conduite; une suite de personnages dont les caractères sont indiqués à peine; un dialogue lourd, sans finesse, sans style. Mais en revanche on y rencontre des situations d'un très vigoureux effet, une grande habileté dans l'art de toujours occuper la scène, d'amener des incidents, de faire de l'action, en un mot, chose essentielle au théâtre. Ajoutez à cela une accumulation de hors-d'œuvre destinés à piquer la curiosité du spectateur, et vous comprendrez l'ébahissement des habitués du Théâtre-Français, quand, aux pauvres accessoires de la mise en scène des œuvres anciennes, ils virent succéder le cabinet d'un astrologue au XVIe siècle, avec son mobilier cabalistique; Ruggieri disant la bonne aventure; les mignons d'Henri III, en pourpoint et en haut de chausses, jouant au bilboquet, tirant leur sarbacane en pleine cuirasse du duc de Guise, jurant par la *tête-Dieu*, devisant d'amour et de pratiques superstitieuses, et portant *escarcelle* au lieu de bourse, *écus à la rose* et *philippus* au lieu d'argent. En fallait-il davantage pour captiver l'attention et pour émerveiller les esprits? Aussi tout Paris voulut-il voir la belle Catherine de Clèves passer ses bras meurtris dans les anneaux de fer de la porte, fléchissant sous les coups des meurtriers, et assister à l'agonie de Saint-Maigrin, étranglé avec le mouchoir de son adorée.

Henri III se recommandait donc tout à la fois aux sympathies de la foule et à l'admiration de la jeunesse lettrée. Ne trouvât-on aujourd'hui dans cette œuvre qu'un certain mérite d'innovation, ce serait encore là un avantage réel et peu commun. Rarement il est donné à un esprit ordinaire de franchir les limites que la nature

Digitized by Google

semble avoir imposées à l'homme pour le forcer à suivre les sentiers frayés, à copier ceux qui l'ont précédé. Le vulgaire imite ; le talent cherche des voies moins battues, le génie seul a la faculté de créer. La nature avait rangé l'auteur d'*Henri III* dans la moyenne de ces trois catégories.

Celui qui venait de débuter d'une manière aussi brillante et sous d'aussi heureux auspices était un jeune homme de vingt-six ans, qui, poussé vers Paris par le besoin, l'ambition et l'espoir, avait été tout juste assez favorisé pour y obtenir un très modeste emploi, au lieu des fleurs d'or et des mystérieuses protectrices qu'il s'était imaginé y rencontrer. Nous aimons laisser aux écrivains le soin de nous initier eux-mêmes aux obscures années de leur jeunesse, et à suivre, guidé par eux, les sentiers trop souvent rudes et pénibles qu'ils ont parcourus avant de forcer enfin le public à s'occuper de leur nom, à s'enquérir de leur passé. Or, trop souvent M. Dumas s'est oublié à parler de lui pour que nous ne puissions être en mesure de mêler à notre récit quelques détails auto-biographiques. Il n'est besoin pour cela que d'ouvrir les œuvres de l'écrivain, ou de consulter les journaux, confidents et témoins de ses démêlés littéraires. Voici donc en quels termes l'auteur d'*Henri III* a poétisé les vulgaires incidents qui devaient le conduire au Théâtre-Français, où l'on vient de le voir conquérir le premier fleuron de sa couronne dramatique.

« Quand on saura, dit M. Dumas, que je suis né (le 24 juillet 1803) à Villers-Cotterets, petite ville de 2,000 âmes, on devinera tout d'abord que les ressources n'y étaient pas grandes pour l'éducation. Un brave abbé, que tout le monde aimait et respectait plus encore à cause de son indulgence pour ses paroissiens qu'à cause de son savoir, m'avait donné pendant cinq ou six ans des leçons de latin, et m'avait fait faire quelques bouts-rimés français. Quant à l'arithmétique, trois maîtres d'école avaient successivement renoncé à me faire entrer les quatre premières règles dans la tête. En échange, et sous beaucoup d'autres rapports, je possédais les avantages physiques que donne une éducation agreste, c'est-à-dire que je montais tous les chevaux, que je faisais douze lieues à pied pour aller danser à un bal, que je tirais assez habilement l'épée et le

Digitized by Google

pistolet, que je jouais à la paume comme Saint-Georges, et qu'à trente pas je manquais très rarement un lièvre et un perdreau. »

Cette supériorité à lancer la paume n'est pas le seul trait de ressemblance que M. Dumas ait avec le fameux chevalier: il est mulâtre comme lui. Son père, le général Dumas-Davy, né à Saint-Domingue le 25 mars 1762, était fils naturel du marquis de la Pailleterie et d'une négresse. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de signaler dans les allures de M. Dumas certains signes ou réminiscences de cette origine, croisée de sang africain et de gentilhommerie française. Continuons.

« Je venais d'avoir vingt ans lorsque ma mère entra un matin dans ma chambre, s'approcha de mon lit, m'embrassa en pleurant et me dit : « Mon ami, je viens de vendre tout ce que nous avons pour payer nos dettes. — Eh! bien, ma mère? — Eh! bien, mon pauvre enfant, nos dettes payées, il nous reste 253 francs. — De rente? » Ma mère sourit tristement. « En tout? repris-je. — En tout. — Eh ! bien, ma mère, je prendrai ce soir les 53 francs, et je partirai pour Paris. »

Il part en effet, après avoir gagné en jouant au billard avec l'entrepreneur de la diligence le prix de son voyage, et le jeune braconnier de Villers-Cotterets arrive à Paris, dans un hôtel de la rue Saint-Germain-d'Auxerrois, sans but arrêté, mais plein de confiance en son étoile. Après quelques mécomptes qui ne furent cependant ni bien longs ni bien pénibles, trouvant le nom qu'il portait presque effacé du souvenir des frères d'armes de son père, M. Dumas eut l'heureuse idée de s'adresser au général Foy, pour qui il s'était fait donner une lettre de recommandation par un électeur de l'Aisne. Le général accueillit le solliciteur avec plus de bienveillance qu'on n'en met d'habitude en pareille occasion.

« Voyons, que ferons-nous de vous? lui dit-il. — Tout ce que vous voudrez, général. — Il faut d'abord que je sache à quoi vous êtes bon. — Oh! à pas grand'chose. — Voyons! que savez-vous? un peu de mathématiques? — Non, général. — Vous avez au moins quelques notions de géométrie, de physique? — Non, général. — Vous avez fait votre droit? — Non, général. — Vous savez le latin

Digitized by Google

et le grec? — Très peu. — Vous vous entendez peut-être en comptabilité? — Pas le moins du monde. »

A chaque question, dit M. Dumas, je sentais la rougeur me monter au visage : c'était la première fois qu'on me mettait ainsi face à face avec mon ignorance. »

Le protecteur se trouvait pour le moins aussi embarrassé que le protégé était confus. Celui-ci, cependant, sur la demande qui lui en est faite, prend une plume et se met à écrire son adresse. « Nous sommes sauvés! s'écrie le général qui le suivait du regard; *vous avez une belle écriture*! » « Je laissai, dit M. Dumas, tomber ma tête sur ma poitrine, je n'avais plus la force de la porter; une belle écriture, voilà tout ce que j'avais. » Bien heureux fut-il cependant qu'on voulut mettre à profit ses talents calligraphiques, et l'attacher dès le lendemain au secrétariat de M. le duc d'Orléans comme *expéditionnaire* à 100 francs par mois. De ce point de départ au faîte des destinées que M. Dumas accomplira plus tard; de ces cinquante louis aux cent mille francs qui ne lui suffisent plus aujourd'hui, dit-on, pour les folles dépenses d'une année, grande est la distance, plus difficile encore la route à parcourir. Qu'importe? Déjà l'ardent fils des Antilles ne songe-t-il pas à franchir l'une et à vaincre les difficultés de l'autre?

D'abord il doit acquérir l'instruction qui lui manque, ou du moins il effleurera quelques parties des connaissances humaines à son goût, à sa portée; car il n'est pas dans sa nature de rien approfondir. Le pauvre expéditionnaire du Palais-Royal se met donc aussitôt à étudier, à apprendre. Sa fiévreuse imagination passe d'un sujet à l'autre, sans transition, sans suite; il veut savoir et connaître, moins par goût de la science en elle-même que par le secret espoir de briser un jour les liens qui le retiennent dans l'obscurité. Ces années de labeur, de tâtonnement et d'incertitude, communes à tous les esprits qui cherchent leur route, M. Dumas les a beaucoup assombries et prodigieusement exagérées lorsqu'il a fait le tableau de sa position, depuis le moment où il résolut de vivre de sa plume jusqu'au jour où brilla l'éclair d'un nouvel avenir.

« Alors, nous dit-il, commença cette luttte obstinée de ma volonté, lutte d'autant plus bizarre qu'elle n'avait aucun but fixe, d'autant

Digitized by Google

plus persévérante que j'avais tout à apprendre. Occupé huit heures par jour à mon bureau, forcé de revenir chaque soir de sept à dix heures, mes nuits étaient seules à moi. C'est pendant ces veillées fiévreuses que je pris l'habitude, conservée toujours, de ce travail nocturne qui rend mon œuvre incompréhensible à mes amis eux-mêmes; car ils ne peuvent deviner ni à quelle heure ni dans quel temps je l'accomplis. Cette vie intérieure qui échappait à tous les regards dura trois ans sans amener aucun résultat, sans que je produisisse rien, sans que j'éprouvasse même le besoin de produire. Je suivais bien avec une certaine curiosité les œuvres théâtrales du temps, dans leurs chutes ou dans leurs succès; mais comme je ne sympathisais ni avec la construction dramatique, ni avec l'exécution dialoguée de ces sortes d'ouvrages, je me sentais seulement incapable de produire rien de pareil, sans deviner qu'il existât autre chose que cela. »

« Vers ce temps, les acteurs anglais arrivèrent à Paris. Je n'avais jamais lu une seule pièce du théâtre étranger; ils annonçaient *Hamlet*. Je ne connaissais que celui de Ducis; j'allai voir celui de Shakspeare. Supposez un aveugle auquel on rend la vue, qui découvre un monde tout entier dont il n'avait aucune idée; supposez Adam s'éveillant après sa création, et trouvant sous ses pieds la terre émaillée, sur sa tête le ciel flamboyant, autour de lui des arbres à fruit d'or, dans le lointain un fleuve, un beau et large fleuve d'argent, à ses côtés la femme jeune et chaste, et vous aurez une idée de l'Eden enchanté dont cette représentation m'ouvrit la porte. C'était là ce que je cherchais. Oh! Shakspeare, merci!... »

Nous voilà donc naturellement ramené à *Henri III*. Mais, tout en racontant sa propre histoire, M. Dumas, qui ne s'est jamais piqué de beaucoup d'exactitude à redire celle d'autrui, n'a pu se défendre de l'arranger un peu, et de dramatiser des particularités fort ordinaires d'ailleurs, par l'habitude qu'il a contractée de toujours viser à l'effet et aux contrastes. Nous ne chicanerons pas sur certains détails intimes, ni sur l'affection que M. Dumas met à multiplier les entraves et les difficultés, pour exhausser d'autant son courage et ses efforts. A l'époque où l'auteur d'*Henri III* faisait au public ses premières confidences, c'était la mode de se poser en

Digitized by Google

homme incompris, marqué au front par la fatalité, en Titan foudroyé pour avoir voulu escalader le ciel. Que M. Dumas ait pris sa part des travers et des ridicules de son temps, peu nous importe; mais qu'il vienne se poser comme un prophète soudainement éclairé par la lumière d'en haut, comme un génie isolé personnifiant le mouvement littéraire et dramatique qui s'accomplissait autour de lui, et comme le continuateur du chantre de Juliette et d'Ophélie, voilà ce que l'exactitude biographique ne saurait admettre. Si donc, au lieu de prétendre que l'*Hamlet* de Shakspeare avait été pour lui la révélation de ses destinées, M. Dumas eût avoué que, semblables à tous les jeunes hommes qui arrivent à Paris, la tête remplie d'idées confuses et d'ambitieux désirs, il avait d'abord posé son pied incertain sur tous les sentiers qui pouvaient le mener au succès, à la célébrité; c'est alors qu'il eût été dans le vrai. Ainsi M. Dumas ne songeait point encore à parler le jargon romantique, ni à enrichir de pourpoints et de bonnes dagues de Tolède le vieil arsenal du drame, quand il faisait recevoir au Théâtre-Français, par l'entremise de Ch. Nodier, *Christine de Suède*, une tragédie classique; ou bien, quand insensible encore aux froides inspirations de la Melpomène antique, il composait, en collaboration avec quelques camarades, *la Chasse et l'Amour*, *la Noce et l'Enterrement*, deux vaudevilles (1)! Pendant qu'il cherchait ainsi sa muse, ne sachant s'il invoquerait Racine ou M. Scribe, mais prêt à tout oser pour obtenir un sourire des filles d'Apollon, que tout d'un coup M. Dumas ait senti ses ailes grandir dans l'espace affranchi de la règle des trois unités; que des conceptions vastes, puissantes, grandioses, lui aient enseigné, par analogie, l'entente des effets scéniques, pourquoi le contesterions-nous? En cela, son esprit a subi les conditions de l'intelligence, qui, communément, n'arrive à concevoir que par assimilation de choses déjà créées.

Après avoir rectifié cette prétention à la personnification d'un

(1) Tout récemment nous avons trouvé sur les quais un petit recueil de nouvelles intitulé *Chroniques contemporaines*. Ce volume porte la date de 1826 et le nom d'Alexandre Dumas. Il est dédié à la mère de l'auteur d'*Henri III*.

Digitized by Google

système, à l'individualité littéraire, nous retrouvons M. Dumas transformé par le succès d'*Henri III*, passant trop subitement de l'obscurité à la lumière pour n'être pas ébloui, et de son traitement d'expéditionnaire aux ressources dorées que renfermait la caisse du Théâtre-Français. C'est alors que commence pour le jeune écrivain cette vie de plaisirs bruyants, de fêtes nocturnes et d'excentricités qu'il a mêlées jusqu'à ce jour, tantôt à des courses aventureuses, tantôt à des labeurs opiniâtres, sans trève et sans repos. Bientôt, pour l'avoir vu au bois de Boulogne sur un cheval indompté, au tir, à la salle d'armes, au balcon de l'Opéra, partout où il y a des émotions à recueillir, l'attention à exciter, tout Paris peut connaître un jeune mulâtre de haute et athlétique stature, aux cheveux noirs et crépus, aux lèvres charnues, à l'œil ardent. Sa démarche est rapide, ses mouvements brusques, sa voix forte et sonore. Sa conversation abonde en exclamations, en saillies; volontiers il va s'enivrant de sa propre parole, et donnant à ses pensées la forme dramatique, ampoulée, qu'il prête à ses héros; enfin toute sa personne respire la confiance et semble, par l'exubérance des forces vitales, porter un défi à la création entière.

Cependant, au milieu des enivrements de sa prospérité, M. Dumas ne pouvait oublier qu'il avait été salué du nom de Shakspeare français par un public émerveillé. Il s'agissait de ne pas faire mentir un aussi brillant horoscope, duquel on pouvait même rabattre beaucoup sans sortir des limites d'une excessive faveur. Mais le jour et la nuit étaient tout au plaisir; le temps manquait pour créer une œuvre nouvelle. Comment concilier les folles joies avec les impérieuses conditions d'un avenir dramatique? Pour y parvenir, M. Dumas entreprit un genre de travail dans lequel il excelle, et qu'il a depuis exploité sur une plus vaste échelle. Il *arrangea* en drame son ancienne tragédie classique de *Christine*, qu'il retira des cartons de la Comédie Française, pour la porter à l'Odéon, où elle fut représentée le 30 mars 1830, sous le titre de *Stockholm, Fontainebleau et Rome*, trilogie. Quelques scènes à effet, certaines beautés de détail, des vers bien frappés ne purent sauver *Christine* après sa transformation. Le public ne voulut y voir qu'un assemblage de pièces rapportées, sans unité, sans liaison, qu'une suite d'interminables

Digitized by Google

et emphatiques monologues, d'alexandrins barbares et raboteux.

Nous ne nous arrêtons pas davantage à cette trilogie, car voici déjà que le rideau se lève sur une œuvre nouvelle de l'auteur d'*Henri III*. C'est le 3 mai 1831. La révolution de juillet, en brisant les derniers liens qui retenaient encore l'imagination du dramaturge, a donné libre accès aux théories sophistiques, étranges et désordonnées. Entrez à la Porte-Saint-Martin, à ce théâtre où finit le monde élégant des boulevards et où commence le peuple; voyez cet homme que deux femmes ont nommé déjà dans leurs secrètes confidences, et qu'on apporte pâle, blessé, couvert de sang; cette femme qui, inquiète, tremblante, se penche sur lui pour savoir s'il revient à la vie; voyez, c'est Antony, c'est Adèle d'Hervey. Puis, suivez pendant cinq actes les égarements de cette passion saisissante qui s'appelle l'amour d'Antony, et peut-être comprendrez-vous que cette œuvre ait tenu pendant six mois tout un peuple frémissant à la voix caverneuse et saccadée de l'acteur Bocage et aux accents déchirants de Mme Dorval. Nous, qui traçons ces lignes aujourd'hui, et qui alors arrivions à peine à la vie de la pensée, nous nous rappelons encore le jour où, loin de Paris, nous assistâmes à une représentation d'*Antony*, sur un pauvre théâtre de province. Quel effet ces paroles de sang, de malédiction et d'amour ne produisirent-elles pas sur notre esprit, ouvert à toutes les impressions nouvelles? De quelles hallucinations le souvenir de cette soirée ne peupla-t-il pas nos nuits sans sommeil? Mais — triste et cependant salutaire privilége de la réflexion et de l'âge! — c'est en vain que plus tard on voudrait retrouver ces sensations premières, elles ne survivent pas à l'époque dont elles semblent avoir fait partie. Heureusement, il en est d'elles comme de ces miasmes pernicieux qui ne font sentir leur funeste influence que dans certaines conditions de temps, de climat et de lieu. Laissez souffler le vent du nord, se dissiper les ténèbres, vienne un jour pur et serein, et tout aura disparu.

Ainsi en a-t-il été d'*Antony* et des œuvres conçues en dehors du naturel, du beau et du vrai. Alors, au lieu du développement régulier de la passion, on ne trouve plus que l'extravagante personnification d'un égoïsme grossier, des sophismes pour raisonnement, l'invraisemblance au lieu de la vérité, et des phrases boursouflées

Digitized by Google

au lieu de style. Que dire, en effet, d'Antony, de ce bâtard qui ne possède qu'un poignard et qu'une lettre de femme, de ce fataliste « qu'une futilité décide, qu'un caprice conduit, » et qui n'a d'autre volonté, quand il lui arrive de vouloir, que celle du viol, du suicide, du déshonneur et du meurtre? Que penser de ce redresseur de torts qui jette le mépris et l'injure à la société tout entière, et qui aux reproches, aux angoisses, aux remords d'une femme qu'il a perdue, déshonorée, n'a d'autre réponse à faire, d'autre excuse à donner que celle-ci : « Oh ! tais-toi ! tais-toi ! Et parmi toutes les femmes, quelle femme est plus pure et plus innocente que toi?... Tu as fui... c'est moi qui t'ai poursuivie ; — j'ai été sans pitié à tes larmes, sans remords à tes gémissements ; c'est moi qui t'ai perdue ; moi qui suis un misérable, un lâche ; je t'ai déshonorée et je ne puis rien réparer. Dis-moi, que faut-il faire pour toi?... y a-t-il des paroles qui consolent? Demande ma vie, mon sang... par grâce, que veux-tu? qu'ordonnes-tu ? » Dire que cela est monstrueux, ce ne serait pas tout dire. Il existe une expression plus caractéristique, c'est le mot : ridicule. Qu'Adèle puisse un seul moment rire d'Antony, et Antony n'existe plus. Or, ce sentiment railleur qui n'entre pas dans l'âme sérieuse et trop éprise d'Adèle, quelle puissance surhumaine empêchera le spectateur de s'y abandonner?

Henri III et *Antony* résument toutes les qualités dramatiques du talent de M. Dumas et toutes ses imperfections. Une grande habileté dans les contrastes et dans l'entente des ressources scéniques ; l'art de conduire l'intrigue, en excitant la curiosité plutôt que l'intérêt du spectateur ; l'action remplaçant presque toujours la pensée ; l'idéalité sacrifiée au matérialisme, le vrai au faux, la simplicité à l'exagération, l'esprit aux sens, les émotions du cœur à la surexcitation des nerfs ; peu de profondeur dans les idées ; un style frisant l'emphase quand il n'est pas trivial, négligé, et dans l'un et l'autre cas souvent incorect : voilà, sauf des remarques particulières qui peuvent trouver place ailleurs, l'impression que nous a laissée la lecture des principales pièces de M. Dumas. A la scène, la perspective change ; les défauts disparaissent et les qualités grandissent au contraire par le débit et le jeu des acteurs, par l'action, le mouvement et la vie.

Digitized by Google

Après *Henri III*, *Christine* et *Antony* il serait difficile de suivre M. Dumas dans sa carrière dramatique, semée de plus d'écueils que de succès, et qui laisse après elle moins de vraie gloire que de fumée. L'exactitude et les convenances biographiques exigent cependant que nous fassions connaître, par leur titre au moins, les pièces qui composent son théâtre. Successivement après *Antony*, viennent donc par ordre de date : *Richard d'Arlington*, (1831); *le Mari de la Veuve*, *Charles VII*, *Napoléon*, *la Tour de Nesle* (1832); *Teresa*, *Angèle* (1833); *Catherine Howard* (1834); *Don Juan de Marana* (1835); *Kean* (1836); *Piquillo* (1837); *Caligula*, *Paul Jones* (1838); *L'Alchimiste*, *Mademoiselle de Belle-Isle* (1839); *un Mariage sous Louis XV* (1841); *Lorenzino*, *Halifax* (1842); *les Demoiselles de Saint-Cyr*, *Louise Bernard* (1843); *le Laird de Dumbicky* (1844); *les Trois Mousquetaires* (1845); *Une Fille du Régent* (1846).

Angèle a toujours passé, sinon pour la plus morale, au moins pour une des meilleures créations de M. Dumas ; *Piquillo*, composé dans la prison de la garde nationale, est un opéra-comique où Monpeou a semé quelques unes de ses inspirations les plus originales; *Charles VII*, une imitation d'*Hermione*, avec cette épigramme : *Cur non? Pourquoi pas? Don Juan de Marana*, un Mystère proche parent des *Sotties* du XIIIe siècle; *Mademoiselle de Belle-Isle*, une fort spirituelle comédie, et *Napoléon*, un mélodrame du Cirque-Olympique, en vingt-trois tableaux. *Kean* n'a pas de sexe; il est vaudeville au théâtre des Variétés et comédie à la lecture. Pour avoir plusieurs auteurs — condition assez ordinaire aux œuvres de M. Dumas, — *Paul Jones*, *Louise Bernard*, *Halifax*, etc., n'en sont pas mieux conformés, et quant à *Caligula*, drame en vers comme *Christine*, *l'Alchimiste* et *Charles VII*, il se distingue de ses aînés par une médaille en bronze que fit frapper l'auteur d'*Henri III*, afin de conserver aux numismatistes futurs la date de la première représentation de cette pièce, qu'un prologue d'une facture originale ne put conserver au répertoire. *Les Demoiselles de Saint-Cyr* eurent le même sort, à cela près que leur honneur fut assez outrageusement attaqué par un critique

Digitized by Google

fameux pour que M. Dumas se crut obligé de le défendre, la plume à la main et l'épée hors du fourreau (1).

Toutes ces œuvres, deux ou trois exceptées, portent le nom de M. Dumas seul. Cependant, s'il faut en croire certains bruits fort accrédités dans le monde littéraire, la plupart du temps M. Dumas n'aurait été qu'un simple *arrangeur*, et n'aurait fait que prêter son nom à quelques dramaturges moins populaires que lui, devenus de cette façon ses collaborateurs anonymes. Beaucoup d'assertions contradictoires ont été énoncées à ce sujet; mais les tiers intéressés ayant gardé le silence, même en admettant *a priori* la vérité des accusations portées contre l'individualité littéraire de M. Dumas, il serait assez difficile de déterminer la part qui peut revenir à chacun des ouvriers dans l'œuvre du maître. Il faut donc nous borner à citer les noms les plus spécialement désignés par la notoriété publique comme les *dégrossisseurs* d'une bonne moitié des pièces que nous venons d'énumérer. Ce sont MM. Anicet Bourgeois, Brunswick, Prosper Goubaux (connu sous le pseudonyme de *Dinaux*) et Dennery. On parle encore de M. Cordelier-Delanoue. Quant à M. Auguste Maquet, sa collaboration n'est point dissimulée, au moins pour *les Trois Mousquetaires*, drame tiré du roman de ce nom, à la paternité duquel M. Maquet, assure-t-on, a bien aussi quelques droits.

Nous voilà donc en pleine exploitation littéraire; le métier a remplacé l'art, si tant est que l'art ait jamais été une question sérieuse pour M. Dumas, autrement que comme moyen d'arriver à la fortune. Il n'est plus permis aujourd'hui de conserver de doutes à ce sujet, et le nom seul de l'auteur d'*Antony* éveille involontairement certaines idées de spéculation et d'achalandage inconciliables avec la dignité des lettres. A ce propos, le singulier incident que souleva *la Tour de Nesle* mérite une mention spéciale; ce sera d'ailleurs une transition toute naturelle pour aborder quelques particularités critiques intimement liées au nom de M. Dumas.

Vers la fin de l'automne de 1831, un jeune homme était venu

(1) Voir le *Journal des Débats* et *la Presse* du mois de juillet 1843.

Digitized by Google

de Tonnerre à Paris, comme on arrivait alors de sa province, avec cinquante écus dans sa bourse et un drame en portefeuille. A peine sorti de la cour des messageries, le jeune homme, déjà en quête d'un théâtre, s'adresse au directeur de la Porte-Saint-Martin, M. Harel, qui cherchait de son côté s'il ne découvrirait point quelque œuvre puissante, originale, pour ramener à sa salle déserte la foule qu'emportaient ailleurs les préoccupations politiques. Un rapide coup d'œil jeté sur le manuscrit apprend au spirituel et habile *impressario* que, plus heureux que Diogène, il a trouvé l'œuvre qu'il désirait. La pièce est acceptée à la condition qu'une main expérimentée lui fera subir plusieurs changements indispensables pour l'approprier à la scène. Trop heureux, le jeune homme consent à tout : Harel envoie le manuscrit à M. Janin, en s'imaginant qu'un écrivain qui maniait avec tant de facilité le scalpel du critique devait merveilleusement s'entendre à disposer les fils et les ressorts d'un drame selon toutes les règles de l'art. M. Janin se met à l'œuvre; mais, rebuté par la difficulté de la tâche qu'il avait entreprise, le feuilletoniste du *Journal des Débats* déclare tout nettement qu'il n'a pas le génie dramatique. Harel, désespéré, s'adresse à M. Dumas. « Il y a quelque chose à faire, » dit le dramaturge en parcourant le manuscrit du jeune homme, péniblement refondu par M. Janin; et bientôt après, *la Tour de Nesle*, représentée à la Porte-Saint-Martin, était accueillie par des marques d'approbation si frénétiques, que les spectateurs s'oublièrent jusqu'à briser les banquettes du théâtre, inanimés et trop impassibles témoins de leur délire.

Après un succès semblable, ce n'était pas trop de trois auteurs pour se disputer la paternité d'une pièce qu'aucun d'eux n'eût prétendu avoir faite si, au lieu de se manifester en sa faveur, la fortune lui eût été contraire. Le lendemain, déjà la discorde existait entre MM. Dumas et Janin, M. Harel et Frédéric Gaillardet — ainsi s'appelait le jeune homme au manuscrit. Un procès s'engage; le *sic vos non vobis* est paragraphé dans les trois camps, et le tribunal de commerce, transformé en arène littéraire, nomme des experts pour éclairer la question. MM. Victor Hugo et Rosier, investis de cette mission délicate, s'occupent à arbitrer la valeur du

Digitized by Google

diamant brut trouvé par M. Gaillardet, dégrossi par M. Janin, tailléé à facettes et monté par M. Dumas. On dresse un tableau estimatif, duquel il résulte qu'il est resté 230 mots de M. Janin dans la pièce telle qu'elle a été représentée; quant à MM. Gaillardet et Dumas, le tribunal déclare que le nom de l'un sera énoncé le premier sur l'affiche, et que les *trois étoiles*, sous lesquelles se cachait l'autre, suivront le nom de M. Gaillardet, au lieu de le précéder.

Par quel accord particulier la *Tour de Nesle* a t-elle ensuite été comprise dans le répertoire dramatique de M. Dumas? c'est ce que nous ignorons.

Il y eut dans ce procès de fort piquants débats et plus d'une particularité scandaleuse. La considération littéraire de M. Dumas y reçut une première atteinte que vint aggraver bientôt le nouvel incident dont nous allons parler. Au commencement de 1833, c'est-à-dire moins de quatre ans après son début, M. Dumas comptait déjà huit drames joués sur différents théâtres; de plus il avait entrepris dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre d'*Impressions de voyage*, une suite de récits fort amusants, mais où dominaient l'inexactitude et l'invraisemblance; enfin voulant aborder aussi le domaine de l'histoire, à ce moment où de consciencieux travaux venaient de fixer l'attention sur certaines époques reculées de la monarchie française, il avait ajouté un volume d'études historiques à son bagage de dramaturge et de conteur. C'est au sujet de ce dernier ouvrage, intitulé *Gaule et France* que le *Journal des Débats* publia sur M. Dumas trois articles, violents à force de vérité, signés d'un nom alors inconnu, mais devenu fameux depuis, par sa polémique, dans la presse ministérielle. Le critique en question prétendait démontrer que M. Dumas « n'avait fait ni ses drames ni ses études historiques; que le plagiat commençait où commence M. Dumas et qu'il finissait avec lui seulement. » Ce sont les expressions textuelles; en aussi grave matière nous nous garderions d'y rien changer.

Quelque téméraire que pût sembler d'abord une proposition ainsi exprimée, elle fut cependant résolue, sinon tout-à-fait dans le sens absolu de ses prémisses, du moins avec assez d'avantage

Digitized by Google

pour rabaisser de beaucoup le mérite dramatique et littéraire jusqu'alors incontesté de l'auteur d'*Antony*. En effet, sans se montrer aussi sévère ni aussi rigoureux que l'écrivain, un peu trop affirmatif dans ses remontrances, on ne peut s'empêcher de reconnaître que M. Dumas n'avait pas fouillé bien avant dans les ressources de son imagination pour créer ses personnages et inventer ses situations les plus émouvantes; car, bien avant lui, Walter Scott, Schiller, Goethe et Lope de Vega avaient fait à peu près tous les frais de ceux-ci et de celles-là. On citait de l'auteur de *Waverley* telle page où se lisait mot pour mot la fameuse scène de brutalité du duc de Guise (1); telle œuvre renfermant le prologue tout entier de *Richard d'Arlington*. De nombreux emprunts faits à *la Conjuration de Fiesque*, à *Don Carlos*, au *Comte d'Egmont*, à *Goetz de Berlichingen*, à *la Mort de Wallstein*, à *Amour et Honneur;* les meilleures pièces du théâtre allemand et espagnol complétaient ce que M. Dumas n'avait point tiré de *l'Abbé* ou des *Chroniques de la Canongate*. Quant à *Gaule et France*, Chateaubriand et Augustin Thierry avaient fourni non seulement l'idée et le plan de l'ouvrage, mais encore un assez bon nombre de phrases et de passages copiés par M. Dumas, et intercalés sans plus de façon dans son récit (2).

Ces trois articles eurent beaucoup de retentissement dans le monde littéraire, où, par ses allures expansives, la facilité de ses relations, son habitude de donner des fêtes et de partager ses plai-

(1) M. Barthélemy faisait, hier encore, allusion à cette scène, en parlant des continuateurs de Sophocle et d'Euripide :

. . . . . Avec leurs yeux de flamme
Ces grands hommes ont vu les mystères du drame :
Pour émouvoir le peuple ils plaçaient leurs ressorts
Dans la nature humaine et non dans les décors.
L'art ne dépendait pas du travail des coulisses ;
C'est l'âme et non le corps qui montrait ses supplices ;
C'était la passion qui souffrait, qui saignait ;
Ils meurtrissaient le cœur *et non pas le poignet*.
(*Zodiaque*.)

(2) *Journal des Débats* des 1er, 26 novembre 1833, et 30 juillet 1834.

Digitized by Google

sirs, M. Dumas s'était créée de nombreux partisans. Le public, faisant une part plus large et peut-être plus légitime aux mérites de l'auteur de *Henri III*, ne resta ni plus ni moins passionné pour *Angèle*, *Marguerite de Bourgogne* ou *Adèle d'Hervey*. Mais ailleurs, la discussion s'envenima; M. Victor Hugo fut véhémentement soupçonné d'avoir guidé dans l'ombre la plume irrévérencieuse du *Journal des Debats;* il y eut échange de lettres et de protestations entre les deux dramaturges rivaux, et le critique, qui n'avait signé que d'une initiale son premier article, se crut obligé de décliner son nom en toutes lettres (1), avec cette suffisance d'un homme qui vient de découvrir à tous les regards la draperie dérobant le pied d'argile d'une idole d'or. Enfin, pour dissiper les nuages qui commençaient à voiler le soleil de sa célébrité, M. Dumas raconta, dans la *Revue des Deux-Mondes*, l'histoire de sa vie et de ses débuts littéraires, récit ajouté depuis comme préface à l'une des nombreuses éditions de ses œuvres. Répondre au critique n'était pas aisé; réfuter ses assertions était plus difficile encore. Mais l'auteur des *Impressions de Voyage* ne s'embarrasse point pour si peu, et bien certainement, au nombre de ses défauts, on ne comptera jamais ni la timidité, ni la défiance de soi-même. Voici donc comment il dissimula ses blessures sous le manteau d'une doctrine qui, à défaut d'autre mérite, conservera toujours au moins celui de l'originalité.

« Ce sont les hommes, et non pas l'homme, qui inventent. Chacun arrive à son tour et à son heure, s'empare des choses connues de ses pères, les met en œuvre par des combinaisons nouvelles, puis meurt, après avoir ajouté quelques parcelles à la somme des connaissances humaines. Quant à la création complète d'une chose, je la crois impossible. Dieu même, lorsqu'il créa l'homme, *ne put ou n'osa point l'inventer*, il le fit à son image. C'est ce qui faisait dire à Shakspeare, lorsqu'un critique stupide l'accusait d'avoir pris parfois une scène tout entière dans quelque auteur contemporain : C'est une fille que j'ai tirée de la mauvaise société pour la faire entrer dans la bonne. C'est ce qui faisait dire plus naïvement encore

(1) *Journal des Débats* du 17 novembre 1833.

Digitized by Google

à Molière : je prends mon bien où je le trouve. Et Shakspeare et Molière avaient raison, car l'homme de génie ne vole pas, *il conquiert*... Je me trouve entraîné à dire ces choses parce que, loin de me savoir gré d'avoir *fait connaître* à notre public *des beautés scéniques inconnues*, on me les marque du doigt comme des vols, on me les signale comme des plagiats ; il est vrai, pour me consoler, que j'ai du moins cette ressemblance avec Shakspeare et Molière, que ceux qui les ont attaqués étaient si obscurs qu'aucune mémoire n'a conservé leur nom. »

Nous sommes trop poli pour contester à M. Dumas que sa société ne soit pas la bonne compagnie : cependant nous estimons que l'auteur d'*Antony* a poussé un peu loin l'amour des bienséances et la sollicitude paternelle pour regarder comme lieu de perdition le sanctuaire de Lope de Vega, de Schiller, de Walter Scott et de Goethe ; et, vu son naturel impétueux, nous soupçonnons fort qu'il y a bien eu quelque violence pour dépouiller ces rêveurs illustres des rieuses et charmantes filles de leur imagination.

Mais, en fait de paradoxes et de bouffonneries, avec l'auteur d'*Antony* il ne faut pas compter. Tout au plus pouvons-nous, en passant, rire de cette idée que Dieu, lorsqu'il créa l'homme, *ne put ou n'osa point l'inventer*. M. Dumas traite ainsi d'égal à égal avec Dieu ; et pourquoi pas ? *cur non?* comme il dit quelque part.—Tout dernièrement, n'avons-nous pas entendu un jeune poète dire à M. Victor Hugo

> Vous faites votre livre, et Dieu fait son printemps (1).

et continuer ainsi le parallèle, jusqu'à ce que l'avantage restât au drame sur le printemps? M. Dumas est plus audacieux : il refuse l'invention au Dieu créateur ; d'où la conséquence que si Dieu n'a rien inventé, à moins de lui être supérieur, M. Dumas ne pouvait rien créer. On voit bien qu'Antony se souvient qu'il descend de la race des Titans qui voulurent escalader le ciel, et qu'il ne lui a manqué que d'avoir dérobé le feu divin pour être un nouveau Prométhée.

L'espace de temps compris entre la polémique du *Journal des*

(1) M. Aug. Vacquerie. — *Demi-teintes.*

Digitized by Google

Débats et l'année 1840 nous paraît être l'époque la moins remplie de la vie de M. Dumas. Alors il était toujours à courir la poste, de Paris, où il avait deux logements au moins, à Florence, où il faisait habituellement sa résidence. Un soir on le rencontrait au théâtre, saluant à droite et à gauche ses connaissances et ses amis, allant du foyer aux coulisses, et des coulisses au balcon ou à l'orchestre, partout jetant sur son passage les mots heureux et les vives réparties. Le sur-lendemain il touchait déjà peut-être aux frontières du grand-duché de Toscane, et, huit jours après, il n'était pas rare de le voir passer sur les boulevards, emporté de toute la vitesse de ses chevaux à quelques rendez-vous de fête. M. Dumas s'est toujours enivré de cette atmosphère de bruit et de mouvement; la prodigieuse activité de son esprit suffit à tout, au travail, aux distractions mondaines et aux incidents d'une existence qui, pour être semée d'or, n'en est pas moins souvent compliquée de très-vulgaires embarras. Cependant, au milieu de ses courses sans fin et de la poussière des grandes routes, M. Dumas avait su trouver encore le temps et la bonne volonté de se marier. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de raconter la qualité, les circonstances et les suites de cette union.

Pendant ce temps une grave transformation s'opérait dans le journalisme en France. La presse marchande, en donnant au feuilleton une importance et un développement encore inconnus, avait subitement rehaussé l'éclat et la valeur littéraire de certains noms, depuis longtemps en possession du privilége d'intéresser la foule par les fictions du roman. De ce nombre étaient M. de Balzac, M. Frédéric Soulié, M. Sue et M. Dumas. Bientôt on se disputa les auteurs en renom, qu'on arrachait ainsi aux sages lenteurs de l'étude, et, une fois le public amorcé par le charlatanisme des annonces et les merveilles du prospectus, la presse se vit bien forcée de le suivre dans la voie où elle l'avait entraîné, et de satisfaire son goût toujours croissant pour le roman découpé en chapitres quotidiens. Mais, pour cela, il fallut faire pont d'or aux écrivains que de premiers succès avaient déjà accrédités. Devancé par l'auteur de *Mathilde*, M. Dumas eut bientôt atteint son redoutable rival. Bien mieux qu'aucun des écrivains que nous venons de citer,

Digitized by Google

M. Dumas pouvait se plier à toutes les conditions du feuilleton-roman, fournir une longue carrière, tout en sachant varier sa narration par la multiplicité des épisodes, piquer la curiosité, ménager l'intérêt, et conduire ainsi le lecteur à travers les méandres de son récit. Heureux si l'auteur de créations devenues populaires se fût tenu à sa part naturelle et légitime dans le domaine du feuilleton! Mais y rencontrant une mine d'or, il songea bientôt à le conquérir tout entier.

Alors on vit se passer dans le monde des lettres un fait sans exemple jusqu'à ce jour, et qui probablement ne trouvera que peu d'imitateurs. Un écrivain se rencontra qui, pour gagner plus de cent mille francs par an, eut le courage d'employer les vingt-quatre heures départies à chacun entre le jour et la nuit, à faire courir sur le papier, sans trêve, sans relâche, la plume toujours trop lente au gré de sa fiévreuse ardeur. Et comme, dans ce travail hâtif, la pensée ne pouvait être constamment préparée, élaborée, cet écrivain eut recours à la pensée et à la plume d'autrui. On lui apportait des romans, des chroniques, des contes, des histoires; et lui il transcrivait, tout en le feuilletant, le manuscrit que d'autres avaient composé, faisant subir au fond et à la forme telles modifications que lui suggéraient les inépuisables ressources de son esprit; puis il signait de son nom, passeport obligé, cette œuvre bâtarde, partageait le salaire, en se faisant la part du lion, et se remettait aussitôt à la tâche. C'est ainsi que pendant une année on vit cinq journaux publier, chacun de son côté, un roman d'Alexandre Dumas. Or, ces ouvrages étaient écrits au jour le jour; car on n'ignore point que l'auteur du *Comte de Monte-Cristo* n'a pas, comme la fourmi, la prévoyance de conserver quelque approvisionnement pour la saison d'hiver. Ainsi donc, à ne calculer que le temps rigoureusement nécessaire à la transcription des signes matériels de la pensée, c'est à peine si douze heures avaient suffi pour copier *currente calamo* ces cinq feuilletons, qui souvent présentaient un développement de trente ou quarante colonnes. Quant aux loisirs indispensables à la recherche du sujet et du plan de l'ouvrage, à l'ordonnance des diverses parties du discours, à la combinaison de l'intrigue et du dénouement, il ne saurait en être

Digitized by Google

question, à moins de supposer que l'auteur pût se priver de nourriture et de sommeil tout à la fois. L'amour de l'or, la nécessité de satisfaire à des engagements d'avance escomptés en billets de banque, peut être aussi, comme M. Dumas l'a dit lui-même, les ardentes sollicitations de l'amour propre et de l'orgueil, avaient produit dans l'organisation du romancier une sorte de surexcitation fébrile et d'existence anormale qui lui permettait de soutenir ces monstrueux labeurs de la plume et de la pensée.

Sans doute ce n'était pas un esprit ordinaire qui pouvait se plier à des conditions de travail aussi étranges : ce n'était point à une imagination appauvrie qu'il était permis de prodiguer ainsi tant de sève et de parfum, sans jamais craindre la fatigue, l'hésitation ni l'embarras ; mais ces procédés de fabrication, si merveilleux quelquefois par leurs résultats, étaient incompatibles avec la dignité des lettres. Bientôt on s'émut de ce scandale ; la question fut portée devant la Société des gens de lettres ; il y eut de vives protestations contre cet envahissement du marché au feuilleton par une seule denrée, dont l'estampille constituait toute la valeur aux yeux du vulgaire. On sema les brochures, les pamphlets ; il en parut un surtout qui aurait beaucoup gagné à être plus modéré, et moins acrimonieux dans ses attaques (1). Aux accusations du pamphlétaire M. Dumas ne répondit rien ; mais la police correctionnelle, qu'il chargea du soin de venger son honneur outragé, n'a pas, que nous sachions, en condamnant l'audacieux révélateur, complètement dissipé les nuages amassés autour du nom de l'auteur d'*Henri III*.

A l'aide des procédés de composition qu'employait M. Dumas, il

(1) Le titre seul de cette brochure en fera connaître la pensée : *Fabrique de romans. Maison Alexandre Dumas et compagnie.* L'auteur, M. Eugène de Mirecourt, fut condamné à quinze jours de prison. Cette condamnation, malheureusement, ne prouve pas plus contre lui qu'elle ne justifie M. Dumas. On sait que la loi n'admet point la preuve des faits diffamatoires. Il suffit qu'une assertion soit de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne, cette assertion fut-elle vraie d'ailleurs, pour être réputé délit par la loi pénale. (Voir pour ce procès les feuilles judiciaires du mois d'avril 1845).

Digitized by Google

parut dans la seule année de 1844 plus de trente volumes sous son nom. Toute la littérature contemporaine, à quelques individualités près, aurait fini par s'incarner en lui, et par n'être plus représentée que par un seul nom, le sien. Mais déjà ce nom, trop prodigué, allait chaque jour en s'effaçant comme une monnaie usée. Quelque temps encore, et l'intérêt qu'il avait excité d'abord eût fait place à l'indifférence, puis à la satiété. Aussi les journaux, qui avaient éveillé chez M. Dumas l'idée de tirer de sa popularité le meilleur parti possible, sinon le plus honorable peut-être, furent les premiers à lui dire, comme Dieu désignant à la mer le dernier grain de sable qu'elle doit toucher de sa vague : tu n'iras pas plus loin. Un traité fut conclu entre *la Presse*, *le Constitutionnel* et M. Dumas, traité par lequel l'intarissable romancier s'engageait à partager exclusivement sa collaboration entre ces deux journaux, et à ne produire désormais, en échange de 70,000 francs, que dix-huit volumes par an. Ce contrat était exclusif, absolu. M. Dumas cependant ne parut pas d'abord vouloir strictement l'exécuter, car son nom continua de briller dans les prospectus et les annonces de certains journaux. *La Presse et le Constitutionnel* de se récrier aussitôt, non contre la facilité de l'écrivain à multiplier, sans trop de scrupule, ses engagements, mais contre les prétentions des éditeurs de journaux et de revues. De là procès devant les tribunaux, débats assez scabreux ; et enfin obligation pour *le Constitutionnel* et *la Presse* de faire enregistrer leur traité afin de lui donner date certaine et autorité contre les tiers (1).

Depuis qu'il a laissé couper les ailes à sa muse, et qu'il est réduit à ne plus produire que dix-huit volumes par an, un volume et demi par mois, cent cinquante pages par semaine, vingt pages par jour, M. Dumas, assez embarrassé pour remplir sa journée, s'est trouvé tout à coup avoir de nombreux loisirs. Comment les occuper, et surtout comment arrondir un peu les 70,000 livres garanties par

(1) Il serait trop long d'indiquer chacune de ces singulières contestations. C'est aux feuilles judiciaires de 1845 et de 1846 qu'il faut avoir recours si l'on veut connaître quelques-uns de ces documents, qui, pour n'avoir, malheureusement, rien de littéraire, n'en sont pas moins curieux à noter.

Digitized by Google

le traité? 70,000 francs! Mais pour l'auteur du *Comte de Monte-Cristo* c'est à peine de quoi entretenir ses écuries! Mais rien que la construction de sa villa de Saint-Germain a absorbé deux ou trois fois cette somme! Et les appartements que M. Dumas possède à Paris, qui les ornera de chinoiseries, de trophées d'armes, de tableaux, de porcelaines du Japon, de statuettes, de bronzes, de tapis, de dorures et de toutes ces futilités ruineuses qui constituent l'élégance parisienne? Croyez-vous que ce soit avec 70,000 francs seulement qu'on puisse fournir à tout cela? Et les voyages! M. Dumas saurait-il se déplacer sans courir la poste (1), et sans rosser un peu les villageois et les taverniers de la route, pour l'unique plaisir de leur payer largement les coups qu'ils auront reçus! Et l'imprévu qui doit tenir une large place dans une existence aussi agitée? D'ailleurs, M. Dumas est généreux : nul ne sait mieux que lui réunir à sa table artistes, poètes, romanciers et gens du monde. S'il ne fait pas servir les mets les plus recherchés des quatres parties de l'univers, c'est que le temps lui aura manqué pour les envoyer quérir sur des trirèmes dorées, comme le faisait Lucullus? car M. Dumas improvise tout, ses diners comme ses livres. Mais, en revanche, vous goûterez de sa cave, plus riche en Johannisberg et en Clos-Vougeot que celle de la Liste civile : M. Dumas achète les vins que le roi trouve trop chers; vous aurez une fête vénitienne; et pour peu que, rêvant à tant de splendeurs tirées d'une plume et d'une bouteille d'encre,

(1) M. Dumas demandera encore des chevaux de poste le jour où la France sera sillonnée par des rail-ways. Ainsi, quand il fut appelé devant la cour d'assises de Rouen comme témoin dans le trop fameux procès Beauvallon, seul entre tous, alors que chacun confiait bourgeoisement sa vie aux risques du chemin de fer, M. Dumas arriva cinq heures après les autres; mais il eut l'avantage de faire, au bruit du fouet et des grelots, une entrée à quatre chevaux devant les Rouennais étonnés. C'est dans ce procès que, entr'autres excentricités, M. Dumas, en créant l'adjectif *gentilhomme*, trouva le moyen de le rendre à jamais ridicule. On se souvient aussi de sa réponse au président de la cour d'assises, M. Letendre de Tourville, qui, pour observer les formalités d'usage, lui demandait sa profession : « *Je me dirais auteur dramatique, si je n'étais point dans la patrie de Corneille.* — « Il y des degrés à tout, » répliqua malicieusement le magistrat.

Digitized by Google

vous vous trouviez déshérité par le sort et que vous ayez eu quelque drame refusé à la Comédie-Française, M. Dumas est homme à vous envoyer un billet de 5,000 francs, comme prime de votre œuvre, dont il enrichira le répertoire du futur théâtre Montpensier (1).

Pour toutes ces considérations, et pour bien d'autres encore qu'il serait peut-être indiscret de révéler, 70,000 francs ne peuvent évidemment suffire à M. Dumas. Vous oubliez qu'aux ressources du romancier il saura bien ajouter la veine d'or du dramaturge; car s'il s'est interdit d'écrire plus de dix-huit volumes par an, il lui reste encore la faculté de composer tout autant de comédies et de drames. Mais comme il ne fait pas les choses à demi, comme il lui répugne de subir les exigences d'un directeur, ou de lui disputer sa recette, étant d'ailleurs brouillé avec la Comédie-Française, M. Dumas possédera un théâtre en toute propriété, patronné et surtout alimenté par lui : c'est ou plutôt ce devrait être le théâtre Montpensier (2).

Ce nom de Montpensier, en nous rappelant le Palais-Royal, nous ramène tout naturellement à certains incidents de la vie de M. Dumas, loin desquels nous avait emporté l'histoire de ses succès. Mais avant d'aborder ce sujet, touchons quelques mots d'une question que nous venons d'indiquer, les démêlés de M. Dumas avec la Comédie-Française. C'était au mois de novembre 1844. Le Théâtre-Français avait rejeté comme trop onéreuses certaines conditions que M. Dumas prétendait mettre à la représentation de sa pièce, *Une conspiration sous le Régent*. L'affaire s'ébruite ; un

(1) Ce fait est arrivé tout récemment, à propos de *l'Ecole des familles*, drame de M. Adolphe Dumas. Il est vrai que du même coup l'auteur d'*Antony* trouvait à exercer une petite vengeance contre la Comédie Française (Voyez *l'Epoque* du 24 septembre).

(2) A M. Dumas appartient déjà le théâtre de Saint-Germain ; la *villa* du romancier a sa salle de spectacle comme le palais de Versailles possède la sienne. Il y a fait représenter une traduction nouvelle et en vers de l'*Hamlet* de Shakspeare (Voir dans les feuilletons du 21 septembre le compte rendu de cette soirée dramatique).

Digitized by Google

journal, *la Démocratie pacifique*, provoque le dramaturge à s'expliquer, et M. Dumas, d'adresser aussitôt à la feuille phalanstérienne cinq lettres où, tout en discutant *ex professo* la question de la décadence de l'art, il parle de ses rapports avec la Comédie Française, des services par lui rendus à ce théâtre, de l'ingratitude dont on l'en a payé, et se résume ainsi « En travaillant pour le Théâtre-Français pendant un an et demi, et gagnant 79,000 francs, j'ai, non pas perdu, mais manqué à gagner 137,000 francs ! »

C'est-à-dire — pour s'exprimer plus clairement — « que si, au lieu de s'occuper à révéler au monde des beautés scéniques inconnues, » M. Dumas eût écrit trois volumes par mois, et qu'il les eût vendus 2,500 francs ou mille écus le volume, tarif ordinaire d'un in-8° signé de son nom, il eût gagné 137,000 francs, et mieux 164,000 francs, au lieu de la chétive somme de 79,000 livres que lui avait comptée la caisse du Théâtre-Français ! Après cela que vient-on parler du beau, de l'idéal, de question littéraire, de classiques, de romantiques, de Corneille, de Shakspeare, de Schiller ou de Goethe. « J'ai manqué à gagner 137,000 francs. » Tout est là.

On dira que ce mot résume M. Dumas ; nous croyons qu'il vient de plus loin, et qu'il atteint plus haut : ce mot peint l'époque. « M. Dumas ne l'a prononcé, disait un petit journal satirique, que pour nous donner une leçon de haute moralité ; il s'est conduit comme les sages qui, pour faire passer une verité trop crue, disent *nous* en parlant des vices auxquels le vulgaire est en proie. »

Tout ce que nous pourrions raconter ensuite des conditions que M. Dumas est dans l'usage d'imposer avant la remise du manuscrit de ses drames ; ce que nous pourrions dire de ces primes d'argent, sollicitées par lui, tantôt du théâtre, tantôt du ministère, quelquefois de l'un et de l'autre en même temps : d'*Antony* donné à la Comédie-Française d'abord, retiré ensuite pour une *prime ferme* de 5,000 francs secrètement offerte par un théâtre rival, tout cela pâlirait auprès du mot fameux : J'ai manqué à gagner 137,000 francs (1) !

(1) On trouvera tous ces détails dans les journaux de 1838 et dans ceux du mois de décembre 1844. En 1838, c'était à propos de *Caligula*, M. Dumas,

Digitized by Google

Revenons au théâtre Montpensier. Nous avons raconté de quelle manière M. Dumas avait été accueilli au Palais-Royal, et comment le duc d'Orléans avait *prêté les mains* au succès d'Henri III. Quelques jours après cet évènement, qui décidait de sa destinée, M. Dumas échangeait son emploi d'expéditionnaire contre la place de bibliothécaire du Palais-Royal. La révolution de juillet arriva sur ces entrefaites, et, s'il faut l'en croire, l'auteur d'*Antony*, après s'être mêlé aux combattants des trois jours, se livra désormais tout à la politique. Une ambition nouvelle, plus puissante et moins pure que l'ambition littéraire, s'était emparée de lui, quand il avait vu la couronne de France posée sur le front du duc d'Orléans. Quelles furent alors les prétentions du jeune écrivain que les hasards d'une révolution trouvaient si heureusement à l'ombre protectrice d'une royauté nouvelle? Quelle part demanda-t-il dans la curée qui suivit la chute des Bourbons? Le roi des Français oublia-t-il, non les injures, mais les bienfaits du duc d'Orléans? Nous ne savons ; mais voilà qu'on entend de sinistres récriminations sortir de la bouche de M. Dumas. « Après une révolution, s'écrie-t-il, on doit haïr les hommes ; mais après deux révolutions, on ne peut plus que les *mépriser*. » Puis il court en Vendée « pour y calculer les battements du parti royaliste. Ce pays-là du moins, ajoute-t-il, est un pays loyal, et *qui ne change pas*, » A son retour, il accommode en mélodrame la grande épopée de Napoléon ; il fait imprimer la pièce; et, dans une profession de foi placée en tête de l'œuvre, par manière

dans le feuilleton de *la Presse*, s'en prenait à M. Védel, directeur du Théâtre-Français, comme il s'était déjà attaqué à M. Harel, directeur de la Porte-Saint-Martin. Mais ces récriminations ne sont rien auprès de celles dont *la Démocratie pacifique* et *la Presse* se firent l'écho contre le commissaire royal du Théâtre-Français. Ces numéros sont curieux à lire pour leur acrimonieuse violence et leurs spirituelles saillies. M. Dumas ne sait pas ce que c'est que de désarmer courtoisement un adversaire. Il se rue sur lui avec toute l'impétuosité de son naturel africain ; il l'assomme à coups de massue, le perce à coups de poignard, lui fait avaler la coupe de poison, et comme si tout cela ne suffisait point, il foule aux pieds son cadavre en éclatant de rire, comme Polichinelle aux derniers soupirs de ses nombreuses victimes.

Digitized by Google

de préface, le public émerveillé peut apprendre que, pour garder son indépendance et rester fidèle à ses convictions, M. Dumas s'est démis de sa place de bibliothécaire, et qu'il a remercié le roi en ces termes : « Sire, il y a longtemps que j'ai écrit et imprimé que, chez moi, l'homme littéraire n'était que la préface de l'homme politique... L'âge auquel je pourrai faire partie d'une chambre régénérée s'approche pour moi... J'ai la certitude, le jour, où j'aurai trente ans, d'être nommé député ; j'en ai vingt-huit, Sire... Sire, le dévouement aux principes passe avant le dévouement aux hommes. Le dévouement aux principes fait les Lafayette ; le dévouement aux hommes fait les Rovigo. Je supplie Votre Majesté d'accepter ma démission. »

Puis, plantant aussitôt son drapeau sur le terrain brûlant du républicanisme, il y grave cette légende ; « Je veux que chacun puisse me souffleter avec cette préface si je professe jamais d'autres opinions. »

Personne, heureusement, ne prit au sérieux ces singulières exagérations, que peuvent expliquer, sans recourir à certaines causes moins excusables, les circonstances exceptionnelles d'une époque de bouleversement et d'anarchie, et la versatilité naturelle à M. Dumas; car l'idole de la république n'était point encore voilée de crêpes funéraires que déjà l'auteur de la préface de *Napoléon* était rentré en grâce. Le duc d'Orléans devient son protecteur ; et, grâce à l'intervention de ce prince, M. Dumas sait bien obtenir sa bonne part des faveurs qu'on laisse tomber d'une main avare sur les écrivains, classe toujours déshéritée des encouragements du pouvoir. Quand le budget des lettres est épuisé, le romancier trouve crédit ailleurs, au ministère de la guerre par exemple, où l'on s'imagine un jour lui faire écrire aux frais de l'État l'histoire de tous les régiments de France. Enfin, pour qu'aucun nuage ne vienne obscurcir son heureuse étoile, on ménage à M. Dumas une scène de pardon dans les galeries de Versailles, et trois jours après le ruban de la Légion-d'Honneur brille à la boutonnière de l'historien des régiments de France à côté des décorations et des médailles étrangères dont aime à se parer, comme de verroteries, le petit-fils de la négresse des Antilles.

Digitized by Google

Peu de temps après mourut le duc d'Orléans. Pour tout autre que pour M. Dumas, cette perte eût été difficile à réparer; mais bientôt le duc de Montpensier s'enthousiasme de l'auteur des *Trois Mousquetaires*; le jeune prince continue à protéger *les lettres* en la personne de M. Dumas; il sollicite pour lui l'autorisation d'ouvrir un nouveau théâtre; il l'obtient, malgré les réclamations des entreprises rivales; et, par une matinée du mois d'avril 1846 M. Dumas sort du ministère avec son privilége à la main, charte bien autrement merveilleuse pour lui que ne l'étaient au XVe siècle les parchemins de Nicolas Flamel et d'Agrippa sur la transmutation des métaux. Après cela est venu le voyage d'Espagne; cet histoire est encore, sinon dans toutes les bouches, au moins dans toutes les mémoires (1).

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir d'un peu précis sur la *vocation* et les opinions politiques de M. Dumas. Mais que devient la littérature au milieu de ces amusantes palinodies? ce qu'elle était tout à l'heure avec les *primes fermes*, l'exploitation du roman et les billets de banque. Lorsque, prenant en main la défense de l'art dramatique, M. Dumas parle avec énergie de la décadence des lettres, il se fait illusion à lui-même: toutes ces questions le touchent fort peu dans leur partie purement esthétique et spéculative. De même, lequel croire, ou de son dévouement monarchique quand, pour flatter le petit-fils sur le trône, il adule, dans *Une fille du Régent*, la mémoire de Philippe d'Orléans et du cardinal Dubois, ou de son indépendance, lorsqu'il s'écrie: « Louis-Philippe ne pouvait donner son nom à notre époque; elle s'appelait déjà le siècle de

(1) Ce voyage de Madrid a été pour M. Dumas un nouveau prétexte à de ruineuses dépenses. Les feuilles du jour racontent, entre autres particularités, qu'il a fait confectionner deux livrées pour son laquais nègre, l'une en satin blanc avec galons d'argent, l'autre en cachemire semé de dessins fantastiques. Il ne faut donc point s'étonner que l'auteur du *Comte de Monte-Cristo*, trouvant insuffisant et mesquin le crédit de 10,000 fr. qui lui a été alloué, ait aussitôt cherché à négocier un emprunt de 60,000 fr., afin de soutenir dignement, dans la capitale de l'Espagne, sa réputation de luxe et de prodigalité. On ajoute qu'au moyen d'une vente à réméré, il a aliéné tout son répertoire dramatique présent et à venir, pour la somme de 100,000 fr.

Digitized by Google

Napoléon: en conséquence, il a fait de son règne le règne du trivial et du bourgeois? » En verité, que font au romancier Napoléon, Charles X, Louis-Philippe, la république, idées, opinions, sympathies et principes? Comme l'a dit le fabuliste, le moindre ducaton ferait mieux son affaire. Le roi que sert M. Dumas n'est point aux Tuileries, ni dans l'exil, ni dans la tombe : son dieu ne règne point au ciel.

Nous voici aux romans qui ont conquis à M. Dumas une popularité égale, sinon peut-être supérieure à celle qu'il avait acquise par ses drames, et qui sont comme une nouvelle personnification de son talent. Analyser chacun des volumes qui portent le nom de cet écrivain serait impossible ; en donner une nomenclature exacte, ce que nous allons tenter, ce n'est déjà point une tâche facile.

De 1830 à 1834, M. Dumas a publié son théâtre; *Gaule et France*, un premier volume d'*Impressions de voyages* et *Madame en Vendée* (sous le pseudonyme du général Dermoncourt); en 1835, *Isabelle de Bavière ; Souvenirs d'Antony ;* en 1836, à part une préface aux poésies de M. J. Reboul, et un article du *Dodécaton*, ou livre des douze, on ne trouve dans la bibliographie aucune trace du nom de M. Dumas ; en 1837, deux nouveaux volumes d'*Impressions de Voyages ;* en 1838, *la Salle d'armes ; le Capitaine Paul* ; *Quinze jours au Sinaï* (en collaboration avec M. Dauzats, qui revenait d'Egypte, où M. Dumas se dispose, dit-on, à aller aujourd'hui); en 1839, *Acté; la Comtesse de Salisbury*, empruntée, comme *Isabelle de Bavière*, aux chroniques du moyen âge, source intarissable où M. Dumas puise souvent ; *Jacques Ortis ; Napoléon*, monographie *illustrée* par la gravure ; en 1840, *les Crimes célèbres*, contrefaçon des *Causes célèbres*, spéculation de librairie où il n'y a de M. Dumas que le nom seulement ; *les Aventures de John Davis ; le Capitaine Pamphile* : *Maître Adam le Calabrais* ; *Othon l'archer* ; *les Stuarts ; le Maître d'armes ;* en 1841, *Nouvelles Impressions de Voyages* ; *Praxède* ; *Une année à Florence ; Excursions sur les bords du Rhin ;* en 1842, *Jehanne la Pucelle ; Aventures de Lydéric* : *le Capitaine Aréna* ; *le Corricolo* ; *le* (sic) *Speronare* ; en 1843, *la Villa Palmieri* ; *le Chevalier d'Har-*

Digitized by Google

mental (1) ; *Jeanne d'Arc ; Ascanio ;* en 1844, *Sylvandire ; Louis XIV et son Siècle*, qui n'est pas tout à fait *le Siècle de Louis XIV ; Amaury ; Cécile ; le Château d'Eppstein* ; *Gabriel Lambert ; Temple et hospice du mont Carmel en Palestine* (en collaboration avec M. Adolphe Dumas); *la Bouillie de la comtesse Berthe*, conte *illustré* pour les enfants, de même que l'*Histoire d'un Casse-Noisette; le Capitaine Paul; Georges ; Une fille du Régent* ; *Fernande; Deux frères corses; Michel-Ange et Raphaël.* mauvais pastiche arrangé d'après la vie des peintres italiens de Vasari ; *les Trois Mousquetaires* et *le Comte de Monte-Cristo*, deux romans qui ont fait pour la renommée de M. Dumas plus que tous les ouvrages que nous venons d'énumérer ; en 1845 , *la Guerre des Femmes* ; *le chevalier de Maison-Rouge ; la Reine Margot* ; *la Dame de Montsoreau ; Vingt ans après*, suite, non moins populaire, des *Trois Mousquetaires;* enfin, en 1846, *la Presse* a publié déjà huit volumes des *Mémoires d'un Médecin; le Commerce* a donné *le Bâtard de Mauléon* ; *le Siècle* annonce *le Chevalier de Bragelonne*, pour faire suite à *Vingt ans après* (la publication de ces deux derniers ouvrages, *le Bâtard de Mauléon* et *le Cheva-*

(1) « Tout ce qui se pique d'être au courant de la littérature, disait *le Charivari*, dans son numéro du 5 novembre 1844, sait très-bien que M. Auguste Maquet. l'auteur du *Beau Danyenne*, est aussi quelque peu l'auteur du *Chevalier d'Harmental*. Demandez-le plutôt à M. Dumas, il vous le dira lui-même... il ne s'en cache pas... il est assez riche de sa propre richesse pour avouer qu'il a chez lui des fonds appartenant à M. Aug. Maquet. M. Alex. Dumas est comme M. Rothschild, il fait valoir l'argent des autres par le sien, avec cette différence qu'il n'emprunte pas à tout le monde. Ne lui prête pas qui veut : il choisit et choisit bien.... Le secret de la collaboration de M. Maquet dans *le Chevalier d'Harmental* et autres *Mousquetaires*, serait le secret de la comédie, si M. Dumas lui-même n'avait l'honnêteté de l'avouer à tout le monde, excepté au public du *Siècle*. »

On pourrait aisément faire pour *Amaury*, *Jacques Ortis*, *Une Fille du Régent*, *Georges*, *le Corricolo*, et., etc., ce que *le Charivari* vient de faire pour *le Chevalier d'Harmental*, citer les noms des auteurs ou des collaborateurs anonymes de ces ouvrages ; mais à quoi bon nous arrêter plus longtemps sur cette question?

Digitized by Google

cier de Braguelonne, a seule été autorisée en dehors du traité conclu avec *le Constitutionnel* et *la Presse*), et nous venons d'apercevoir sur les tablettes des libraires *les Deux Diane*, à l'ombre desquelles se glisse sournoisement : *Aventures de quatre Femmes et d'un Perroquet*, titre assez malheureux pour le début de M. Alexandre Dumas fils.

Nous avons omis nombre d'articles semés dans différents recueils ; un avant-propos aux poésies de Mme Desbordes Valmore; une notice sur Shakspeare ; *la Méditerranée et ses côtes*, prospectus d'un ouvrage qui, pour n'avoir jamais paru, n'a pas moins immortalisé le nom de M. Dumas, à côté de celui de Christophe Colomb, par la *découverte* que le romancier annonçait avoir faite de la Méditerranée et de ses bords; *l'Abbaye de Pessac*, que nous n'avons encore vu que dans les catalogues de librairie; une préface au *Traité du Duel* de M. Grisier, le célèbre professeur d'escrime ; une romance *(Addio Teresa*, musique de Monpeou), etc., etc.

Voilà quel est le bagage littéraire de M. Dumas : trois cents volumes environ. Quelques personnes estimeront que c'est beaucoup ; d'autres s'attendaient à plus, surtout en considérant que ce nombre pourrait être typographiquement réduit des deux tiers au moins. Ainsi on vient de publier un *Comte de Monte-Cristo* en six volumes, tandis que la première édition en comptait dix-huit et coûtait 135 francs. Il est vrai que la justification de chaque page in-8° était de six lignes au plus, de vingt lettres à la ligne, et l'on comptait plus de pages blanches que de pages pleines. Au moyen d'une formule algébrique on peut donc approximativement connaître la réduction à opérer sur les autres ouvrages, frères de *Monte-Cristo*. Mais en attendant un édition qui permette de renfermer en vingt-cinq ou trente volumes les œuvres complètes de M. Dumas, il s'est établi sur la place de la Bourse un cabinet de lecture dont les rayons ne contiennent absolument que les ouvrages de cet écrivain ; ce n'est pas trop de la salle entière pour les renfermer tous. Voilà un genre de spécialité auquel se prêterait difficilement Béranger, par exemple, dont tout l'avoir consiste en un volume, et de la plus petite taille.

Considéré individuellement, dans l'ensemble de ses œuvres qui

Digitized by Google

paraissent le mieux empreintes de son cachet, M. Dumas a toutes les qualités et aussi quelques-uns des défauts de l'improvisation. Sa plume, toujours facile, court sur le papier sans hésitation, sans effort. Par un procédé qui serait un artifice de composition savante s'il n'était tout simplement une habitude de son esprit naturellement dramatique, M. Dumas substitue presque toujours le dialogue au récit, le tableau à la description. Ses romans ont leur mise en scène comme son théâtre. Le plus souvent, les personnages sont faux ou exagérés; ils n'ont jamais appartenu au monde réel, leur caractère est impossible; mais ils vont, ils viennent, ils montent, ils descendent, escaladent les murailles, franchissent les fossés; ils ont toujours quelque chose à la main, verre à boire, mandoline, épée, lettre ou poignard. Tout cela se croise, se heurte, jase, riposte, se contrecarre et s'égorge finalement. En attendant, le fil de l'intrigue se perd, se retrouve, s'égare, se retrouve encore, comme un filet d'eau vive qui, serpentant à travers les méandres d'une contrée pleine d'accidents, disparaîtrait tantôt sous quelque voûte souterraine et tantôt dans un bois. On gravit la voûte et l'on côtoie le fourré pour retrouver la source une lieue plus loin. A proprement parler, M. Dumas n'a jamais de plan arrêté; les diverses parties de son œuvre rayonnent, mais ne convergent pas. Il part, sans trop savoir où il vous mènera, n'ayant pour se guider que quelques jalons plantés à de lointaines distances, mais vous pouvez vous fier à lui pour égayer la route et charmer la longueur du voyage.

Le style des romans de M. Dumas vaut mieux que celui de ses drames; il est vif, clair, animé. Cependant il n'a ni arêtes ni contours; il manque de profondeur, de finesse, des qualités en un mot qui constituent vraiment l'écrivain. Sa phrase abonde, sinon tout à fait en incorrections, du moins en négligences, qu'explique assez la rapidité prodigieuse de la composition, rapidité poussée si loin que le romancier néglige, en écrivant, les points, les virgules et toutes les divisions du discours. Ce sont les compositeurs ou le prote d'imprimerie qui suppléent par leur intelligence à cette inobservation des règles grammaticales, M. Dumas ayant calculé qu'il perdrait à s'y conformer environ une demi-heure par jour.

Digitized by Google

Après cela, ne demandez à l'auteur des *Trois Mousquetaires* ni grandes idées, ni but moral, ni portée philosophique, ni rien de ce qui élève l'âme et la laisse agrandie et charmée. Amuser est son but, et l'on peut dire qu'il y excelle ; aussi compte-t-il beaucoup plus de lecteurs que de partisans. Il ne blesse aucune opinion, ou, pour mieux dire, il n'intéresse les sympathies de personne, parce qu'il n'a ni sympathie ni opinion. Depuis le succès d'*Henri III* et les enivrements des jeunes années jusqu'aux rudes labeurs du roman feuilleton, la vie de M. Dumas s'est trop écoulée au sein des futilités mondaines pour qu'il ait eu le temps et la pensée de rectifier les vices de son éducation, alors qu'il disait au début de sa carrière : « J'entrais dans le monde avec des idées de morale et de « religion complétement faussées ; j'étais voltairien et matérialiste « jusqu'au bout des ongles ; je mettais *le Compère Mathieu* au « rang des livres élémentaires ; enfin je préférais Pigault-Lebrun « à Walter Scott. » Au milieu de ses transformations successives, M. Dumas est resté tout ce qu'il était alors : seulement à la confusion des idées, au défaut de discernement et d'éducation se sont joints le scepticisme, l'indifférence, l'oubli des devoirs de l'écrivain et l'insouciance de sa dignité : — les plis sont devenus des rides profondes.

En esquissant le profil de cette physionomie singulière, bizarre, qui a nom Alexandre Dumas, peut-être nous sommes-nous trop occupé à en faire ressortir les saillies, les étrangetés et les lignes plus accentuées qu'harmonieuses ; peut-être aussi le blâme de quelques détails a-t-il tenu plus de place que l'éloge de certaines parties. C'est que, tout en professant une certaine admiration pour le talent de l'auteur des *Trois Mousquetaires*, nous avons été impérieusement dominé par la pensée qu'il devait être beaucoup demandé à M. Dumas, parce qu'il lui avait été beaucoup donné. Puis — et que ce soit là l'excuse des sévérités de notre plume — nous n'avons pu songer sans regret combien cet esprit, que nous avons suivi dans ses incroyables égarements et dans ses entreprises si souvent couronnées de succès, eût gagné à garder son individualité, au lieu de la vulgariser ; à se vouer au culte de l'art, au lieu d'emporter aux pieds des idoles d'or l'urne sainte de la littérature

Digitized by Google

et de la poésie et de dire sérieusement, comme le disait Montaigne avec ironie : « Si j'étais de ceux à qui le monde peut devoir « louange, je l'en quitterais pour la moitié, et qu'il me la payast d'a- « vance; qu'elle se hatast et s'amoncelast tout autour de moi plus es- « pesse qu'alongée, plus pleine que durable, et qu'elle s'évanouit har- « diment quant et ma coignoissance, et quand ce doux son ne tou- « chera plus mes oreilles. »

—

Pendant que nous achevions d'écrire ces lignes, M. Alexandre Dumas remplissait l'Espagne de son nom, partageant ses poignées de main et ses cigares entre le *caballero* don Ramon et les feuilletonistes du *Heraldo* ou de la *Gaceta* en admiration devant leur confrère, le grand *Alesandro*, comme l'appelait la foule ébahie. Un mois durant, des deux côtés des Pyrénées, les journaux ont été remplis des faits et gestes de l'illustre historiographe. Celui-ci racontait avec quel à propos, parodiant un des traits les plus heureux de la vie militaire de Napoléon, M. Dumas avait détaché sa croix d'honneur pour la donner à un poëte madrilène, décoré de la veille, mais qui n'avait encore reçu ni sa croix ni son brevet ; celui-là, renchérissant sur ces détails intimes, nous initiait à l'intérieur du ménage Dumas père, fils et compagnie, et nous révélait les talents culinaires de l'auteur du *Comte de Monte-Cristo*, que nul n'égale, à ce qui paraît, quand il s'agit de l'assaisonnement d'un turbot ou d'un pâté de gibier, d'une olla-podrida ou d'un plat de karry. Enfin l'on n'a pas oublié non plus que, surpris par des *brigands*, M. Dumas avait été renversé, lui et sa suite, dans les fossés de Tolède, et que son entrée à Grenade avait failli devenir la cause d'une émeute, le grand *Alesandro* s'étant pris de querelle avec le peuple. Dans les fossés de Tolède, l'auteur d'*Antony* en a été quitte pour mettre la main sur sa bonne lame (de Tolède probablement) et pour disperser d'un revers les bandits castillans. A Grenade, la chose se serait passée plus magnifiquement encore, si nous en devons croire certain détail confidentiel qui nous est arrivé d'Espagne. A la suite de la collision survenue entre l'auteur des *Trois Mousquetaires*, ses amis et le peuple grenadin, l'alcade ayant fait

Digitized by Google

prier M. Dumas de passer chez lui, voici ce que M. Dumas aurait répondu à l'alguazil chargé de lui transmettre cette invitation : « Allez dire à votre maître que l'envoyé du roi de France n'est pas d'humeur à se déranger pour se rendre chez l'alcade de Grenade ; mais si l'alcade veut avoir l'honneur de le visiter, l'envoyé du roi de France restera huit heures de plus à Grenade. »

Après avoir fait ses adieux à l'inhospitalière cité de l'Alhambra, M. Dumas s'est embarqué sur un bâtiment de l'Etat, *le Véloce*, mis à sa disposition pour aller étudier l'Algérie, a-t-il dit lui-même, et faire connaître ce pays à nos députés qui en parlent à la Chambre sans l'avoir visité. A Tunis, M. Dumas a reçu la décoration de l'ordre du Nicham ; il est allé chasser au lion dans les montagnes de l'Atlas, puis il est rentré en France pour y ouvrir le *Théâtre Montpensier*, converti en *Théatre Historique* (1), et pour s'y défendre en personne dans un procès qui ne sera pas la particularité la moins curieuse de cette existence bizarre.

Nous avons indiqué déjà, dans le courant de cet article, le nouvel incident auquel nous venons de faire allusion. Poursuivi par *le Constitutionnel* et *la Presse* pour n'avoir pas exécuté les conditions du traité par lequel il s'était engagé à donner sa collaboration exclusive à ces deux journaux, et à produire tous les ans un nombre déterminé de volumes, M. Dumas est venu plaider lui-même sa cause à l'audience, au milieu d'une affluence inouïe de spectateurs affriandés par l'annonce d'une aussi bonne aubaine. L'improvisation de M. Dumas, parlant *pro aris et focis*, restera dans l'histoire littéraire de l'époque comme la page la plus incisive, la plus amère qui ait été jamais écrite contre M. Dumas lui-même. Ennemis, princes, ministres, députés, femmes, l'orateur a tout compromis ; et, pour montrer qu'il n'y mettait pas d'intention mauvaise, il s'est compromis, lui, plus que tous les autres ensemble.

(1) L'ouverture du *Théâtre-Historique* a eu lieu le samedi 20 fevrier dernier. *La Reine Margot*, drame en quinze actes, avec un prologue et un épisode, était la pièce d'inauguration. Commencé à six heures, le spectacle a fini à trois heures du matin.

Digitized by Google

C'était un spectacle curieux que de voir M. Dumas compter avec ses doigts les lignes et les bouts de lignes qu'il s'était engagé à livrer chaque jour, que de l'entendre parler du rude métier qu'il avait entrepris pendant plusieurs mois, métier à « faire crever un cheval de labour, » comme le lui disait son médecin « ordinaire, » travail inouï, pour l'exécution duquel l'infatigable romancier avait toujours trois chevaux sellés, trois domestiques prêts à partir, et le chemin de fer de Saint-Germain à sa disposition, car à toute heure du jour et de la nuit il s'agissait de porter cinq manuscrits à cinq journaux différents. Il fallait voir comment l'auteur des *Trois Mousquetaires* traitait de « marchandise » les plus heureux produits de sa plume, et comme il parlait avec fierté de la plaque de l'ordre de Charles III, accordée par la reine Isabelle, non point à l'écrivain, au dramaturge, ni à l'historiographe, disait-il, mais bien au marquis Dumas Davy de la Pailleterie. Et les douze prisonniers français délivrés par les soins de M. Dumas, déclaration affirmée d'abord dans les termes les plus explicites, mais rétractée le lendemain dans une lettre écrite sous une inspiration plus convenable et plus conforme à la vérité ! Et ce malheureux roman de *Fabien*, renvoyé de la *Presse-Caïphe* à *Pilate-Constitutionnel*, et finalement *brûlé au feu de la conscience* de M. Dumas, pour renaître quelque temps après sous le nom de M. Dumas fils, et avec le titre de : *Aventures de quatre femmes et d'un perroquet !* Et mille autres particularités que nous négligeons et qui défraieraient à elles seules plus d'un curieux et piquant chapitre à la manière de Le Sage.

Nous le répétons, personne ne s'est jamais montré aussi cruel envers M. Dumas que M. Dumas l'a été lui-même dans ce procès, où les indiscrétions rejaillissaient à droite et à gauche comme autant d'éclaboussures, et où, de toute manière, il eût été convenable de s'abstenir et de garder le silence. Comment donc s'étonner que, peu de jours après à la tribune législative, dans une discussion provoquée par ses téméraires assertions, M. Dumas n'ait point trouvé les égards qu'il n'avait pas eus pour lui-même ? Sans approuver les procédés de la Chambre envers M. Dumas, nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître que si le talent inspire l'admiration, l'homme seul commande le respect ; pour cela il doit

Digitized by Google

commencer par se respecter lui-même. Ayant compromis tout le monde, M. Dumas s'est donc vu renier par chacun. Ministres, députés, c'était à qui se défendrait, à tort ou à raison, de lui avoir donné la mission que cependant il avait bien reçue de quelqu'un, comme il l'a dit lui-même en renvoyant aux ministres embarrassés affront pour affront, démentis pour démentis. Enfin, ayant pris huit jours pour délibérer, le tribunal civil, par l'organe de M. Debelleyme, son président, a rejeté comme inadmissibles les explications données par M. Dumas, et a condamné l'écrivain indocile à exécuter, dans un délai fixé d'avance, les conditions du traité auxquelles il prétendait se soustraire, sous peine de la contrainte par corps et de dommages-intérêts considérables.

Tout cela ne saurait finir ainsi. On a dit que l'Espagne est le pays de l'imprévu. Après la patrie de Don Quichotte, nous ne connaissons personne à qui ce propos puisse s'appliquer mieux qu'à M. Dumas. Et qu'est-ce donc lorsque M. Dumas est en Espagne ou lorsqu'il en revient? Avec lui, s'attendre à tout ce n'est pas assez dire : il faut ajouter encore le *quibusdam aliis* de Pic de la Mirandole ! Aussi les incidents de toute nature naissent-ils au devant de l'auteur des *Trois Mousquetaires* avec autant de rapidité que les hommes sortaient de terre sous les pas de Deucalion. Le jour même où il venait d'improviser cette défense qui demeurera célèbre, M. Dumas pouvait, en regagnant sa voiture, lire sur les murs du Palais de Justice l'annonce de la saisie et de la vente de son domaine, l'île de *Monte-Cristo*, exécution judiciaire à laquelle il a été sursis depuis lors, mais qui tôt ou tard sera reprise et continuée, les destinées de la villa de Saint-Germain étant fatalement tracées d'avance par les fastueuses prodigalités de son propriétaire. Quant à nous, nous souhaitons de ne voir arriver que le plus tard possible cette conclusion inévitable, et nous désirons que M. Dumas jouisse longtemps encore de l'habitation féerique où il exerce, dit-on, une généreuse hospitalité. Mais, en attendant, voici poindre à l'horizon un autre procès qui, s'il n'offre pas chance de détails piquants ou scandaleux, laisse entrevoir du moins une question fort intéressante à résoudre. Il s'agit de savoir si un romancier peut fausser à son gré les traditions de l'histoire, et faire jouer

Digitized by Google

un rôle honteux à ses personnages, choisis dans les anciennes familles de France, sans que les descendants de celui qu'on aura flétri aient le droit de réclamer justice et vérité en faveur du nom qu'ils s'honorent de porter. La question est pendante entre M. Dumas et M. le comte d'Épinay-Saint-Luc, nom attribué par l'écrivain à l'un des mignons d'Henri III, dans le roman de *La Dame de Monsoreau*.

En général, M. Dumas professe très-peu de respect pour les réputations et les personnages historiques, même les plus purs et les plus justement considérés. Un affront immérité, une souillure gratuite, ne coûtent pas à sa plume quand il en doit rejaillir quelque incident inattendu, quelque opposition dramatique. Rien n'est sacré pour cet écrivain, pétrissant l'histoire au gré de son imagination capricieuse et trop souvent désordonnée. Sa pensée profane, irrévérencieuse, ne s'arrête ni devant le malheur ni devant la tombe, ni quelquefois même devant l'échafaud ! Nous connaissons telle page de son dernier roman, les *Mémoires d'un Médecin*, où l'oubli de toutes les convenances est poussé à un degré tel que M. Dumas, dans ses plus mauvais jours, n'avait encore rien offert de semblable. Comment oserons-nous exprimer que le romancier a fait servir à une scène lubrique deux noms sanctifiés par le martyre, ceux de Marie-Antoinette et de Louis XVI, et qu'il a méconnu tous les sentiments en racontant, de façon à faire monter le rouge au visage, la première nuit de noce du petit-fils de Louis XV ? Nous n'en dirons pas davantage sur cette page honteuse, qui ne trouvera pas un comte d'Épinay-Saint-Luc pour la déchirer ; mais c'est assez montrer quelles tristes et déplorables images on est souvent exposé à rencontre sous la plume de l'écrivain dont *le Constitutionnel* et *la Presse* viennent de se voir confirmer par autorité de justice le dangereux monopole.

Nous aurions voulu terminer cet appendice par quelques paroles élogieuses, afin de compenser la sévérité de nos jugements ; mais, pour rendre les traits de son modèle, le peintre n'a pas le choix des couleurs : ce n'est pas la faute de l'artiste si quelque pur rayon, quelque douce échappée de lumière, ne vient pas, en finissant, éclairer les teintes rembrunies de son tableau.

Auguste Ducoin.

Digitized by Google

ROME AU SIÈCLE D'AUGUSTE,

OU

VOYAGE D'UN GAULOIS A ROME,

A L'ÉPOQUE DU RÈGNE D'AUGUSTE

ET PENDANT UNE PARTIE DU RÈGNE DE TIBÈRE;

PAR

CH. DEZOBRY.

—

(2e ARTICLE) (1).

—

Le premier volume de cet ouvrage nous a présenté quelques lettres d'une incontestable importance sur la politique des Romains. La constitution de la société, les formes du gouvernement (2), le pouvoir de l'empereur, les fonctions des consuls et des tribuns (3), celles des censeurs, l'origine du sénat et ses principales attributions, l'ordre des chevaliers, le peuple (4), les comices (5), le droit de cité romain (6), l'administration de l'Italie (7), ont déjà trouvé dans cette première partie une histoire fidèle et dramatique. Les derniers tomes ne le cèdent sous aucun rapport au précédent, et, comme lui, contiennent des leçons ingénieuses et utiles sur la vie publique d'une nation que le génie de Bossuet (8), de Vico (9) et de Montesquieu (10) n'a pu explorer sous toutes ses faces. Le dirai-je même? Ces trois publicistes éminents, malgré la noblesse et l'élévation de leurs aperçus,

(1) Voyez la *Revue du Lyonnais*, 145e livraison de janvier 1847, t. XXV, p. 84.

(2) Tom. 1, p. 237. — (3) Ibid, p. 254. — (4) Ibid, p. 390. — (5) Ibid, 266. — (6) Ibid, p. 371. — (7) Ibid, p. 415.

(8) *Discours sur l'Histoire universelle.*

(9) La *Science nouvelle*, trad. par M. Michelet.

(10) *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains.*

Digitized by Google

malgré ces résumés vastes et philosophiques dans lesquels ils embrassent tant de détails et marquent plus d'une fois les lois même qui gouvernent l'humanité, me paraissent avoir trop négligé un élément essentiel de l'histoire, je veux dire la petitesse auprès de la grandeur. Rome et Athènes n'ont pas toujours été peuplées de héros graves et austères. Il y a eu beaucoup de bonne humeur, de lâcheté et de corruption dans cette existence agitée du Forum, et le peuple-roi s'est permis bien des jeux d'enfants et de ridicules excès sur cette place fameuse, au pied de ce capitole, où notre imagination fascinée le voit toujours enveloppé de sa pourpre et dictant la déchéance des rois. Sans le suivre dans les *tavernes* (1) ou aux *Nundines* (2), aux bains (3) ou à l'amphithéâtre, que de misères morales, que d'infamies, même quand il s'agissait de lois et d'élections, que de grotesques attitudes et de mesquines choses, toujours voisines des hautes et majestueuses pensées de commandement et d'orgueil!

Mêlez-vous un instant à la foule qui se rend aux comices consulaires (4), vous y verrez du premier coup d'œil que tout est vieux dans le monde, même ce qui semble d'abord un vice attaché à nos modernes institutions, la vénalité électorale. Nous nous affligeons des souillures qui environnent toujours nos candidats politiques, lors même qu'elles ne les salissent pas. Une généreuse indignation s'empare des esprits jeunes et spéculatifs qui voient les plus saints attributs de la liberté jetés souvent comme un objet de trafic sur le marché des élections. Ils frémissent en songeant à travers quels manéges, quels rôles humiliants, quels refus et quels mépris un homme de cœur et d'éloquence est réduit à traîner quelquefois les plis de sa toge pour acquérir le droit de parler à son pays du haut de la tribune et d'y faire entendre les conseils de la raison ou du patriotisme. C'est là sans doute une situation amère et triste, mais dont le système constitutionnel n'est pas l'origine. Ne soyons pas cruel envers lui. Il serait plus juste, mais tout aussi déraisonnable de s'irriter contre notre espèce entière; la corruption est ancienne, et les turpitudes de Rome, durant les comices électifs, laissent loin derrière elles ce que l'époque présente peut offrir de plus étranges scandales. Il y eut même dans cette capitale du

(1) Voyez t. I, p. 346. — (2) Tom. II, p. 56. — (3) Tom. II, p. 322. (4) Tom. II, p. 1.

Digitized by Google

monde qui s'intitulait fièrement *le domicile de la puissance et de la gloire* (1), il y eut une époque où les plus vertueux candidats ne purent se présenter aux suffrages de leurs concitoyens sans appliquer des théories qui avaient pour fondement véritable la ruse, l'effronterie, de criminelles manœuvres. Lorsque Cicéron sollicita le pouvoir consulaire, lui, le plus doux et le meilleur des hommes, lui qui faisait de la bienveillance un devoir, lui qui le premier fit entendre à ce peuple rude et guerrier ces paroles affectueuses qui semblaient envelopper dans un commun amour toutes les provinces et tous les hommes, *caritas generis humani*; lui que ses contemporains proclamèrent le sauveur et le père de la patrie, Cicéron, la gloire la plus pure du nom romain, fit précéder son élection d'un écrit dû à la plume de son frère Quintus, corrigé par la sienne (2), et où sont proclamées des maximes qui feraient, constamment, comparaître aujourd'hui leur propagateur devant les tribunaux. Sous la forme épistolaire, ce traité, qui est aussi un pamphlet, renferme une série de conseils ou plutôt une *direction* politique adressée à Cicéron par son frère Quintus, au moment où il va poursuivre les dignités. Des juges pleins d'indulgence et de lumières ont voulu y voir le *manuel de l'électeur*; ah! craignons d'y reconnaître plutôt le manuel de l'ambitieux et de l'intriguant. Là se trouvent justifiées et conseillées toute la véhémence et toute l'âprete des invectives les plus outrageantes; cette stratégie insidieuse qui s'appuie sur toutes les opinions pour s'élever, au risque de les tromper toutes, et de ne leur abandonner comme récompense de leur concours que l'amertume de leur déception. Là se trouve érigé en principe l'artifice des promesses que l'on oublie le lendemain de son élection, ou que l'on est réduit à se rappeler comme l'esclave se rappelle la chaine rivée à ses flancs; défection patente ou collusion cachée avec sa conscience; apostasie ou hypocrisie, perversité de part ou d'autre; qu'importe? le succès! Voilà au terme de vos agitations le fruit que vous allez recueillir. Gouverner Rome! C'est un honneur qui mérite bien que pour lui on foule aux pieds le code de Platon et de Marc-Aurèle, les principes de l'honnêteté, que l'on fléchisse la rigidité de son âme, que l'on s'abaisse et se prosterne ....Il est si beau

(1) Cicéron, *Orat.* I, p. 23.

(2) *De petitione Consulatus*, Coll. de M. Leclerc, t. XXXIV.

Digitized by Google

d'être consul! ô Cicéron, votre voix harmonieuse se mêle inutilement aux maximes de votre frère; vainement vous donnez aux ressorts de sa politique les noms adoucis de bienfaits, d'espérances, d'affection volontaire ou née de la conformité des sentiments. Au fond de cette captation que peut-on découvrir, si ce n'est la brigue et la cabale, appuyées sur la calomnie et l'injure, professées avec talent, et portées jusqu'à la hauteur d'un système presque scientifique?

M. Dezobry qui cite plus d'une fois la lettre de Quintus *sur la demande du consulat*, n'a pourtant pas choisi l'élection du grand orateur de Rome, pour en faire un exemple et une application de cette habile, mais astucieuse théorie. Néanmoins les évènements qu'il expose seront empruntés de l'ancienne république, mais à une date plus voisine. Sous Auguste et sous Tibère, dont les règnes forment le théâtre principal des faits que l'historien analyse, le libre exercice de la volonté commune n'existait plus, il est vrai. L'empereur avait absorbé tous les pouvoirs; mais, par une heureuse combinaison, M. Dezobry a placé entre les mains de Camulogène la correspondance de Gniphon, gaulois transporté depuis longtemps à Rome, où il avait ouvert une école d'éloquence que Cicéron fréquentait (1). Gniphon, en mourant, lègue ses manuscrits à son jeune compatriote, et le journal posthume du rhéteur nous permet d'assister, malgré l'établissement des nouveaux maîtres, aux scènes violentes qui bouleversaient Rome pendant les comices. Il s'agit du premier consulat de César. Par son génie militaire et organisateur, César représente plus complètement que Cicéron même l'esprit et la politique de Rome. Voyons avec M. Dezobry, comment cette superbe intelligence, cet homme qui, dans sa première jeunesse et sous la dictature de Sylla, fit replacer au Capitole les statues de Marius (2), cet homme qui réduisit les Gaulois après dix ans de luttes immortelles, et finit, à force de séductions ou de victoires, par être le dictateur le plus respecté à qui Rome ait jamais soumis ses fortes institutions; voyons comment cette âme altière, mais ambitieuse, savait s'accommoder aux nécessités de la candidature, comment s'inclinait devant la plèbe souveraine la tête du héros devant qui devait tomber Pompée, et s'humilier Vercingentorix.

La journée de César, candidat, sera longue. Dès l'aurore, la petite maison qu'il habite dans la voie Suburane est

(1) Tom. I, p. 266. — (2) Voy. Plutarque, *Vie de César*.

Digitized by Google

cernée de clients; dès l'aurore aussi César est levé. Dans ces circonstances importantes, un patron doit lutter de diligence avec ceux qui pourraient venir réclamer ses services. Il fait draper sa toge blanche avec élégance, « arrange ses cheveux de manière à cacher la calvitie qui commence à l'affliger, bien qu'il n'ait guère que trente-neuf ans, et passant dans l'*Atrium*, où les clients avaient été admis, il s'avança au milieu d'eux d'un air riant et ouvert. Jamais son visage un peu plein, jamais ses yeux noirs et vifs n'avaient si bien exprimé la satisfaction. Il s'arrêta d'abord devant ces indécis, désignés sous le nom de *Salutateurs* qui vont promener leur hommage banal de maison en maison, pour tâcher de lire sur la figure des candidats leurs espérances et leurs ressources, et s'attacher ensuite à celui qui leur paraît réunir le plus de chances de succès. Il déploya ce talent tout particulier qu'il possède pour le langage familier de la conversation, affecta de paraître très-flatté de leur visite et parla à tous individuellement pour leur faire voir qu'il remarquait leur présence. Aux clients de tous les jours, il n'hésitait pas de dire qu'ils lui rendaient un éminent service, dont il serait perpétuellement reconnaissant. Les visiteurs désintéressés qui, par choix, lui sont affectionnés, il s'efforçait de les confirmer dans leurs bonnes dispositions, par des discours appropriés avec un tact infini aux motifs probables de leur préférence pour lui, par l'assurance d'une préférence égale de sa part, et l'espoir que cette amitié deviendra durable, ira jusqu'à l'intimité.... César prolongea la réception jusqu'à la troisième heure, et descendit ensuite au Forum pour y *saluer* le peuple à son tour. Il s'y était fait précéder par ses partisans les plus dévoués.... Aussitôt qu'il parut au bout de la voie sacrée, ils se portèrent à sa rencontre jusqu'à l'arc de Fabius, avec une petite troupe secrètement soudoyée, dont l'exemple entraîna une grande partie du peuple.

« César commença sa brigue en s'approchant de diverses groupes stationnés autour du tribunal du préteur.... Plusieurs *nomenclateurs* le suivaient, chargés de découvrir dans la foule les citoyens les plus habiles. Postés à sa gauche, ils le poussaient légèrement dès qu'ils en apercevaient un, et lui soufflaient son nom tout bas à l'oreille, en ajoutant quelques mots de renseignement : — Il peut beaucoup dans telle tribu ; il donne les faisceaux et ravit la chaise curule à qui il veut. — Aussitôt l'illustre candidat allongeait le bras au milieu des embarras, saluait d'un air de connaissance

Digitized by Google

l'homme qui lui était désigné, lui donnait le nom de *frère*, de *père*, suivant son âge, prodiguant à tous ces aimables adoptions de politesse....

« César, animé comme sur un champ de bataille, volait dans toutes les parties du Forum; on le voyait, pour ainsi dire, tout à la fois à la colonne Horatia et aux Cinq Tavernes; au Comitium et aux Arcs de Janus; devant le temple de Castor et au lac Curtius. Partout il distribuait des poignées de main, sans dédaigner personne, pas même les affranchis, s'ils étaient adroits et influents. Rencontrait-il quelqu'un de ces faux amis qui se trahissent eux-mêmes en cherchant à se justifier : — A quoi bon, lui disait-il? Suis-je donc si soupçonneux? je n'ai jamais douté de votre ancienne et sincère affection pour moi. Laissez passer la calomnie et ne vous inquiétez pas. — S'il en rencontrait qu'il avait offensés en plaidant contre eux, il les abordait le premier, s'excusait de bonne foi sur la nécessité qui l'avait contraint d'agir ainsi, et leur promettait que s'ils voulaient devenir ses amis, il ne les servirait pas avec moins de chaleur et de dévouement. A ceux qui le haïssaient sans cause, il témoignait le plus grand désir de les obliger, et les priait d'en faire naître l'occasion. Il usait des mêmes moyens avec les amis de ses compétiteurs, et ne leur montrait pas un esprit moins bienveillant. En un mot, il s'efforçait d'étaler la plus grande affabilité; prodiguait l'offre de son amitié; sollicitait avec instance, avec énergie; mettait dans ses discours, remarquables par la pureté et par l'élégance, tant d'adresse, tant de force, tant de feu qu'on aurait pu dire qu'il parlait avec le même courage qu'il combattait. Il semblait agir naturellement dans ce qui était le plus éloigné de son naturel, pliait ses traits, sa physionomie, ses paroles, aux idées, aux goûts, aux affections de ceux qu'il abordait, même des derniers du peuple, même des gens les plus vils. Je l'ai vu baiser les mains de beaucoup de plébéïens qu'il croyait mal disposés en sa faveur, et flatter des esclaves auxquels il supposait quelque influence sur leurs maîtres. » (1)

C'est ainsi que dans cette Rome déjà avilie et sanguinaire, où le despotisme allait bientôt déployer ses violences vengeresses, les plus illustres citoyens, ceux qui semblaient le mieux faits pour la grandeur et pour la gloire, devenaient adulateurs de la populace et s'abaissaient jusqu'à terre, pour

(1) Tom. II, p. 6-9.

Digitized by Google

obtenir des courtisans ou pour faire briller devant leurs pas la hache des licteurs! Il est vrai que toutes ces caresses étaient une feinte, et César se répétait sans doute les paroles que le frère de Cicéron, Quintus, admirait dans la bouche de Cotta, cet habile maître dans l'art de la brigue : Quand je suis candidat, disait-il, je promets à tout le monde, et je m'acquitte ensuite avec ceux dont la reconnaissance me paraît le plus avantageuse (1). Mais feindre ainsi n'est-ce pas s'avilir, et promettre de la sorte n'est-ce pas trafiquer?

Cependant une dépense réelle était faite par les compétiteurs, et cette dépense était énorme. Il fallait plusieurs millions pour défrayer l'élection romaine. Une somptueuse libéralité, la représentation la plus ruineuse, des jeux superbes, des festins publics signalaient un consulaire, souvent deux années à l'avance (2). Au jour même des votes, dix ou douze millions de sesterces étaient comptés à la foule (3) au nom du candidat, par des gens qui étaient chargés dans chaque tribu de classer le peuple, suivant la division indiquée par le genre des comices, et qui profitaient de leurs fonctions pour se faire les agents des candidats les plus généreux, et les distributeurs de leurs largesses. On les nommait *divisores*, pour cette affaire. Ne vous semble-t-il pas que nos élections les plus onéreuses soient à vil prix en comparaison de celles-là? Rassurez-vous donc, et consolez-vous de n'avoir pas vécu à Rome, consolez-vous, hommes d'intrigues, ambitieux, ou déprédateurs, vous tous qui, au lieu de suivre énergiquement l'esprit de nos lois et de notre constitution, au lieu de porter en avant un drapeau fièrement déployé dont les couleurs puissent provoquer notre libre sympathie ou attirer nos répulsions spontanées, aimez mieux descendre dans la fange où se tiennent les enchères politiques, et briser sous les coups d'une ignoble connivence cette glorieuse urne électorale d'où la révolution française avait fait jaillir notre commun affranchissement; rassurez-vous : César paya son élection au consulat plusieurs millions de notre monnaie. Vous devez vous féliciter de votre bonheur; les candidatures politiques sont devenues une économie relative, et tout en ménageant vos largesses, il vous est loisible encore de proclamer, à l'honneur du XIXe siècle, votre admiration pour la doctrine de la perfectibilité indéfinie!

(1) Q. Cic. *De petit. Consulat.* XII.—(2) T. II. p. 2. — (3) T. II, p. 11-13.

Digitized by Google

Mais qu'importait à César l'ignominie de baiser la main aux affranchis et aux portiers de Subure ou du Vélabre? Elevé aux honneurs, à grands frais, et par ces apparences de puérile démagogie, en dépit de la stoïque et chagrine opposition de Caton, l'audacieux consul allait bientôt marcher à la conquête des Gaules. Vainqueur, il paiera largement et ses dettes et celles de ses partisans: et, sa force militaire lui frayant les chemins de Pharsale et de Munda, toute rivalité s'effacera devant lui. Il avait commencé par tout acheter. Ainsi Rome avait fait un pas de plus vers l'abîme, et nous pouvons recevoir d'elle un enseignement dont, hélas! nous ne profitons guère; les peuples ruinés nous crieront-ils toujours inutilement du fond de leurs tombes: C'est par la vénalité que les empires s'ébranlent et se précipitent!

M. Dezobry a répandu dans toute la lettre où il nous fait connaître les préludes et les mouvements des comices *électifs*, une foule de détails historiques, d'une signification expressive, et ces coups de pinceau qui nous permettent de suivre des yeux sur le Forum toutes les évolutions des partis, leurs espérances, leurs déceptions, leurs fureurs.

Le chapitre où l'ingénieux écrivain a traité des comices *législatifs* (1), est d'une vérité aussi piquante et aussi instructive. Comme pour les assemblées où étaient choisis les magistrats, ici encore, M. Dezobry a su, dans les limites d'un seul évènement, révéler ces traits de physionomie permanents et durables, que Rome reproduisait dans toutes ses législatures. Les modifications amenées par le temps, se trouvent indiquées avec un soin religieux; mais les vrais caractères auxquels Rome se peut reconnaître à travers la suite de ses révolutions destructrices, les signes auxquels se manifeste l'identité de ce peuple, voilà ce que l'œuvre dont nous parlons s'efforce avant tout de dévoiler aux lecteurs. Ainsi, dès le troisième siècle de Rome, les troubles, les brutalités, les assassinats, les scènes de carnage, souillaient déjà la place publique, lorsqu'il s'agissait de lois à porter ou de provinces à répartir. Consuls et tribuns, nobles et plébéïens, offraient tous le déplorable spectacle d'une grande nation qui n'établit ses volontés que par le choc des partis et à la pointe de l'épée. Toujours inquiet et indomptable, le Romain se plaisait dans ces luttes sauvages d'où allaient sortir d'abord les conquérants

(1) T. II, p. 165-180.

Digitized by Google

du monde, puis, par un brusque et légitime retour, les esclaves de Tibère.

Nous voudrions transcrire ici des pages entières; le lecteur y gagnerait beaucoup; mais nous devons nous borner à quelques rapides indications. Parmi les lettres auxquelles nous donnerions volontiers le nom de lettres politiques, parce qu'elles analysent le fond des institutions et du gouvernement romain, nous citerons la 44e. Elle offre une image dramatique, saisissante, pleine d'émotion, d'une *séance du Sénat* (1). L'avilissement et la décrépitude de ce corps autrefois si puissant, de cette *curie*, âme de la république et dépositaire de ses pensées les plus profondes, devenue bientôt le jouet des despotes et de leurs favoris; cette assemblée de rois dont la vue imposante confondait Cinéas, et qui rampait alors aux pieds de Séjan, ou frissonnait à la voix meurtrière des délateurs; tous ces tableaux éloquents et complets fixent longtemps les regards et la réflexion. Nous regrettons pourtant qu'à ce propos M. Dezobry, toujours si attentif à relier aux actes féroces ou perfides des empereurs les glorieux ou pathétiques souvenirs de la gloire et de la liberté, ait oublié ou omis la peinture de quelques assemblées orageuses et grotesques du sénat dans Rome républicaine. M. Dezobry, chez lequel une omission ne peut être que volontaire, et qui découvre avec une singulière sagacité les liens des sujets, n'aurait-il pas trouvé dans ce talent d'invention qui lui est propre, un moyen naturel de rattacher à sa correspondance, cette lettre familière de Cicéron, que M. Villemain a citée et traduite dans son *Cours de littérature* (2); lettre admirable et passionnée, curieux épisode de l'éloquence sénatoriale dans la patrie de Caton et de Scévola, impérissable monument de ces haines fougueuses qui, dans la salle même où siégeaient ces graves Pères Conscrits semblaient déchaîner la rage et les grosses paroles de la place publique. Oh! que les hommes ont changé depuis! Et que les siècles se ressemblent peu!

Au point de vue de l'histoire générale et de l'administration, nous aurions encore à signaler ici l'étude originale et savante consacrée par M. Dezobry au *gouvernement des provinces* (3). Toutes les formes de ce gouvernement, son personnel et ses prescriptions, son mode d'exercice et ses affreu-

(1) T. II, p. 258. — (2) Tableau de la litt. fr. au XVIIIe siècle, t. IV, p. 20.
(3) T. III, p. 112.

Digitized by Google

ses tyrannies, jusqu'au moment où il fut remanié et changé au profit de l'empereur, constituent la base d'une riche dissertation que l'auteur nous avait fait pressentir par sa lettre sur le *gouvernement de l'Italie* (1). La première n'est que la conséquence et le couronnement de la seconde. Nous aimons à voir ainsi, dans tous ses formidables ressorts, cet immense pouvoir de la conquête s'appliquer par mille moyens divers à la direction du monde; ici aux affaires de l'Italie, son berceau et sa première proie; là au supplice et à la spoliation de la province, sa seconde victime; jusqu'à ce qu'enfin, brisé par ses propres excès, et s'affaissant sur ses rouages écrasés, il ne trouva plus d'autre réparation possible que dans la souveraineté d'un maître, et se vit obligé de demander au bras du despotisme quelques heures encore d'une existence honteuse, humiliée et méprisée.

Nous n'essaierons pas d'exposer pleinement une œuvre aussi vaste et aussi compréhensive que celle de M. Dezobry. Le lecteur doit la méditer dans toutes ses parties et embrasser d'un œil attentif tout ce panorama du monde romain. La seule énumération des matières contenues dans ces quatre volumes, si aride que vous la supposiez, dépasserait encore les bornes qui nous sont prescrites. Il nous suffira de dire qu'il n'est aucun détail relatif aux rites de la religion, aux attributions des prêtres (2), aux devoirs de la justice, à l'organisation des tribunaux (3); à la science et à la vie des jurisconsultes (4); à la guerre, aux triomphes, à cette habile *castramétation* qui donna aux vainqueurs de Pyrrhus l'empire de l'univers (5), à la police romaine (6), aux jeux, aux fêtes et aux spectacles (7); aux destinées de la poésie, de l'éloquence et des littérateurs (8); oui, il nous suffira d'affirmer qu'il n'est aucun fait historique, d'une certaine valeur, que M. Dezobry n'ait eu l'art de placer dans les cadres brillants et pittoresques de sa composition. L'état des choses et des personnes, des mœurs et de l'intelligence; Rome pendant le jour (9), Rome pendant la nuit (10); le citoyen à la ville (11), le citoyen à la campagne (12) ou dans ses jardins (13); dans

(1) T. I, p. 415. — (2) T. II, p. 62, 84, 126, 142, 274, 284. Tom. III, p. 30. — (3) T. II, p. 187, 202, 211. — (4) T. III, p. 385. — (5) T. IV, p. 148, 252, 206; III, 138. — (6) T. I, p. 405. — (7) T. II, p. 304, 329, 412; III, 30, 130; IV, 142, 226, 240. — (8) T. II, 292; III, 177, 396. — (9) T. II, p. 36. — (10) T. III, 68. — (11) T. I, p. 379; III, 444. — (12) T. III, p. 271. — (13) T. II, p. 114.

Digitized by Google

la bibliothèque octavienne (1), ou au comptoir des libraires (2), aux bains (3) ou à la taverne (4), aux noces (5) ou aux funérailles (6), à la chasse (7) ou chez les magiciennes (8), aux vendanges (9) ou aux pantomimes (10); tout y est représenté en son lieu, et par de vives couleurs. Ce livre est une encyclopédie romaine, et cette encyclopédie de toute une civilisation n'est pas un froid dictionnaire, stérile assemblage d'articles, dont le titre seul soit méthodique; c'est un drame soutenu et varié, dont l'ordre est dans la progression d'intérêt, et l'intérêt dans la vérité des enseignements. L'auteur a partout montré ces qualités éminentes et rares, nécessaires à tout archéologue, l'étendue et la sincérité de l'esprit, l'exactitude et la profondeur des recherches.

Que si l'on nous demandait pourtant sous quel rapport M. Dezobry nous paraît plus spécialement justifier la place qu'il occupe dans l'élite de nos plus élégants antiquaires, nous répondrions, en peu de mots, qu'à nos yeux il a conquis ce rang comme peintre moraliste.

Nous avons signalé antérieurement, au nombre des qualités les plus éclatantes de M. Dezobry, ce talent de restauration par lequel il nous a rendu toutes vives les quatorze régions de cette Rome que les siècles ont presque ensevelie; il a relevé, avec un singulier bonheur, le dessin des temples et des monuments de la ville éternelle, comme s'il eût assisté à leur construction et à leur primitive ordonnance (11). Il semble que la famille des vieux Vitruves lui ait légué ses arpenteurs et ses tablettes. A ce caractère dominant, il en a su joindre un autre; nous venons de le voir, M. Dezobry retrace les coutumes sociales et les institutions avec une telle vérité, que vous les regardez quelquefois, par illusion, comme une réalité contemporaine. Mais quelle grâce de récit et quelle spirituelle vivacité d'imagination et de souvenirs n'a-t-il pas prodiguées dans ces pages où il retrace les habitudes des individus, les mœurs, les ridicules ou les vices de certaines classes, leurs mérites, leur grandeur!

Contemplez à la porte de ce patricien cette foule empressée et mal vêtue. Les pauvres citoyens qui la composent se sont levés avant l'aurore; ils ne prennent même pas le temps

(1) T. III, p. 423. — (2) T. III, p. 410. — (3) T. I, p. 322. — (4) T. I, p. 346. — (5) T. III, p. 1. — (6) T. III, p. 45. — (7) T. III, p. 485. — (8) T. II, p. 346. — (9) T. IV, p. 108, 131. — (10) T. IV, p. 226. — (11) T. I, p. 261; II, p. 378; III, p. 259.

Digitized by Google

de faire leur barbe, de peur d'être devancés. « Ont-ils par hasard dormi quelques instants de plus que de coutume, le jour commence-t-il à poindre; ils se réveillent en sursaut, et les voilà courant au milieu de la boue du matin, à moitié chaussés, et vêtus à cru de la toge de rigueur. » Quand ils ont ainsi bravé la bise, enduré la pluie ou la neige, ils ont à souffrir les dédains et l'insolence des esclaves, la vénalité du *cubiculaire* (1), enfin, admis à grand'peine, les *clients* vont se trouver en présence de leur *patron*. Ils vont être dédommagés de leur dévoûment servile par l'affabilité du maître. Il se montre, mais c'est pour accabler les malheureux visiteurs de sa politesse outrageante; ou bien, les laissant se morfondre dans son vestibule, il s'échappe par une issue secrète. Et quel est le prix d'une vie aussi humiliante? la *sportule*, panier de vivres assez médiocres, que chaque jour le patron fait distribuer publiquement, à l'entrée de sa maison, à la foule affamée qui en assiège la porte (2).

Ailleurs, la narration, j'ai presque dit la satire du critique, amène devant nous les *captateurs de testament* (3). Rien ne peut exciter tour à tour le rire ou l'indignation autant que la peinture de ces misérables, justement comparés à de corbeaux ou à des vautours à l'affût des cadavres. Il s'agissait de nous initier aux lâchetés de leurs complaisances intéressées, à la théorie de ces dégradants offices auxquels s'enchaînaient des hommes quelquefois sans bien, toujours sans vertu, dupeurs souvent dupés, pour se faire porter sur le testament d'un riche crédule ou calculateur. « Toutes les conditions d'une véritable servitude, ces avides clients les remplissent sans s'effrayer; point de bassesse dont l'espérance d'une succession ne les rende capables: attentifs au moindre signe d'un vieillard souvent impérieux et morose, ses caprices deviennent aussitôt leur volonté; ils parlent, s'il le veut, se taisent quand il l'ordonne, se montrent assidus auprès de lui, l'accablent de soins et de prévenances, en un mot, n'épargnent rien pour lui plaire. L'accompagnent-ils en public, ils font le *compagnon extérieur*, c'est-à-dire qu'ils prennent le côté le plus exposé au danger ou aux accidents. Font-ils un sacrifice, la meilleure part appartient à ce patron: ils l'emmènent pour participer aux entrailles des victimes, l'invitent souvent à dîner ou à souper, et le comblent de présents; c'est à qui

(1) C'était, à Rome, le nom du valet de chambre.
(2) T. I, p. 289. — (3) T. III, p. 211.

Digitized by Google

l'emportera en libéralité, et celui qui donne le moins se croit à plaindre. Chaque jour ce sont des fruits, du gibier, des gâteaux, un superbe turbot, des vins rares, des volailles, un sanglier magnifique, tous reçus en cadeau, ou achetés au marché, ou récoltés chez les donataires, parmi lesquels, chose incroyable, on trouve des gens déjà riches qui se tourmentent et se déshonorent ainsi pour augmenter une richesse dont ils semblent craindre de jouir. » Auprès des femmes surtout se multiplient les soins perfides du captateur. Quels manéges! et quelles scènes! Ah! il faut en étudier chez M. Dezobry l'enchaînement et la hideuse gradation. Comment de telles mœurs n'ont-elles pas suscité dans Rome, ou la verve de gaîté moqueuse et profonde d'un Molière, ou l'implacable et flétrissante ironie d'un Beaumarchais! Il est vrai que la satire y a presque pourvu par le génie d'Horace et de Juvénal.

Etes-vous fatigué du chapitre où il est parlé des délateurs; votre imagination s'est-elle assombrie devant ces cruelles et sourdes accusations qui ruinaient si vite, avec de petits bruits, la fortune et l'existence d'un citoyen (1), ouvrez cette lettre légère et railleuse qui vous fait assister à toutes les recherches de la gastronomie romaine (2), aux gigantesques folies de la table des Lucullus et des Apicius.

Tournez quelques feuillets, et vous rencontrez les médecins de Rome (3), utiles autant que les nôtres. Vous y verrez qu'un moyen fort en usage pour se faire une réputation, consistait à inventer un système de médecine, ou simplement quelque remède nouveau. J'ai dit qu'il était question des médecins de Rome; l'on ne saurait s'y méprendre.

Ailleurs, ce sont les *parasites* (4), éternels comme les gastronomes, les nouveaux remèdes et les nouveaux systèmes.

Plus loin, apparaissent les *mendiants* (5), qui ont avec les parasites de si frappantes analogies, et dont la *ville aux sept collines* récélait des troupes innombrables, aussi rusés et plus barbares que les modernes Bohémiens. Quel spectacle que celui de ce paupérisme romain, dont M. Dezobry étale à vos yeux les plaies affreuses et les dévorantes industries!

Par un coup de son art, l'écrivain vous transporte bientôt dans une autre sphère. Au-dessus de cette tourbe triste et

(1) T. IV, p. 263. — (2) T. I, p. 332; IV, p. 456. — (3) T. III, p. 477. — (3) T. II, p. 47. — (5) T. II, p. 180. —

Digitized by Google

difforme, population infime, estropiée et boueuse, digne dévancière de la *Cour des Miracles*, voyez ces riches (1) et ces prodigues (2) dont les provinces gémissantes nourrissent le luxe effréné et les passions sans limites (3); visitez ces piscines (4), où l'orgueilleux et dur patricien fait jeter aux murènes son esclave indocile ou maladroit; et ces *villas* (5), partage commun du Midas aux oreilles d'or, et du poète satirique qui le montre au doigt et le désigne aux sarcasmes des passants.

La femme n'est pas oubliée dans cette revue assez générale pour devenir finement indiscrète. Suivez cette jeune esclave dans l'opulente maison de Paula, et, guidé par elle dans tous les détours du palais de la matrone qui l'a maltraitée la veille, écoutez les confidences de la malicieuse suivante. O monde d'une femme (6), que vos mystères sont traitreusement dévoilés aux profanes! « C'est ici, disait Napé, que nous refaisons chaque matin la jeunesse de notre douce maîtresse. Vous croyez que la belle Paula a une magnifique chevelure; elle en a plus d'une, comme vous voyez; ces beaux cheveux d'un blond ardent viennent de la Germanie, et sont vendus à Rome dans les tavernes du portique Minucius, vis-à-vis du temple d'Hercule-aux-Muses. En descendant le soir au *champ*, les femmes passent là, et lorsqu'on a été belle, et qu'on veut l'être encore ou le paraître, il est bien difficile de résister à cette vue. Il nous fallait beaucoup de temps pour coiffer Paula quand elle commença à vieillir, pour lui ôter ses cheveux blancs; mais, depuis qu'elle est chauve, ces coiffures toutes préparées... abrègent singulièrement notre besogne... — Ouvrant ensuite différentes boîtes, Napé en tire des dents, ou, pour mieux dire, des rangées complètes de dents d'os ou d'ivoire, qui s'ajustent dans la bouche, et se relient sur les gencives au moyen de fils d'or. Elle me fit voir une quantité de petits pots d'albâtre ou d'étain, renfermant, me dit la rieuse, le teint frais de sa maîtresse, et tout ce qu'on appelle *les médicaments de la blancheur et de la rougeur.* » N'allons pas plus avant dans ce perfide inventaire. Il n'a sans doute rien de commun avec les toilettes de notre époque, et pourrait servir seulement aujourd'hui à prévenir les dames qu'elles ne doivent pas irriter Napé par de mauvais traitements.

(1) T. III, p. 339. — (2) T. IV, p. 14. — (3) T. I, p. 274. (4) T. IV, p. 41. — (5) T. III, p. 271. — (6) T. IV, p. 1.

Digitized by Google

Nous pourrions insister encore, et légitimer par des citations nombreuses l'accueil que reçoivent du public les travaux de M. Dezobry ; mais il nous est impossible de ne pas avouer ici à nos lecteurs que de tels monuments exigent une étude sérieuse et complète, et que notre pensée unique était de provoquer l'attention plutôt que de satisfaire la curiosité, de lever un coin du voile sur ces innombrables et mobiles horizons plutôt que d'en réfléchir tous les accidents et les attachantes perspectives. Les ouvrages d'érudition véritable et de talent sans emphase se comptent aujourd'hui sans trop de peine; le chiffre n'en est pas exagéré... *Numerabilis utpote parvus.* Aussi devons-nous remercier M. Dezobry d'avoir étendu par une seconde édition la popularité de son livre. Mais, hâtons-nous de le dire, cette édition nouvelle n'est pas un simple calque de la première. Le savant écrivain a dépassé toutes ses promesses. Aux *Prolégomènes*, qui forment une description de Rome sous Auguste et sous Tibère, document indispensable pour l'histoire des lettres et pour celle de l'architecture, et où l'auteur s'est montré le digne rival des Bellori, des Gruter, des Nolli, des Nibby, des Goltzius, des Nardini ; aux notes et aux explications supplémentaires qui, à la fin de chaque volume, aplanissent les difficultés que la correspondance n'avait pu entièrement résoudre, M. Dezobry a joint un nombre considérable de gravures, de plans, de vues et de cartes, précieux atlas d'antiquités et d'histoire. Pour cette tâche importante et difficile, l'auteur a voulu s'associer des noms déjà célèbres dans les arts, les Léveil, les Viollet-Leduc, les Baltard, les Duban, les Hittorff, qui tous ont rivalisé de précision, de savoir et d'expressive pureté. Nous devons à cette agrégation de talents divers d'avoir sous les yeux le Forum romain, le champ de Mars, l'intérieur d'une basilique, un *Atrium* corinthien, le Portique d'Octavie, la prison publique, l'intérieur du théâtre de Pompée, une villa et ses dépendances, vingt autres objets, et surtout un magnifique plan de Rome, relevé sur les ruines, et restauré à la manière antique.

Ce commentaire figuré, dû au burin d'habiles artistes, n'est pas le seul avantage par lequel cette édition se distingue de la précédente. Le corps même de l'ouvrage a été modifié à une certaine profondeur. Une disposition plus logique a jeté plus de lumière dans l'ensemble du répertoire. Cinq lettres inédites et instructives ont été ajoutées à la correspondance du jeune Lutécien. Enfin, une table des mots latins

Digitized by Google

cités ou traduits par Camulogène, permet de consulter cette bibliothèque historique avec la même facilité qu'un vocabulaire.

La 2e édition de *Rome sous Auguste* n'est donc pas la réimpression d'un ouvrage connu; c'est une refonte, ou plutôt c'est un livre nouveau, interprétation plus forte et plus animée de ce vieil empire dont la gloire fait retentir encore tous les échos de notre civilisation moderne. A. N.

LES INVRAISEMBLANCES.

Deux volumes par M. Antony Rénal.—Paris, Hippolyte Souverain, éditeur

Poète, traducteur, librettiste, romancier, M. A. Rénal est tout cela. Mais, avant et pardessus tout, M. A. Rénal est enfant du pays, Lyonnais de la tête aux pieds. Les deux fleuves qui baignent nos quais et se promènent au milieu de nous, le Rhône fougueux et indomptable; la Saône nonchalante et flâneuse n'ont pas, celui-là d'ami plus sincère, de prôneur plus assidu, celle-ci d'amant plus enthousiaste, de chantre plus inspiré.

Si bien que le jour où germa dans notre esprit cette pensée, réalisée dans l'*Album du Lyonnais*, d'ériger un monument aux souvenirs de la vieille et noble province, dont l'illustration est écrite aux Commentaires de César, notre compatriote, M. A. Rénal, fut l'un des premiers à répondre à notre appel amical. Il apporta sa pierre à l'édifice, son feuillet à l'*Album*, et voulut bien, à propos de Fontaines et de Rochetaillé, ces deux voisins qui se regardent depuis des siècles, l'un couché dans la plaine, l'autre accroupi sur son roc, nous crayonner deux esquisses étincelantes de bonne humeur et de grâce.

Cette prédilection, cet amour du sol natal se manifestent avec une nouvelle énergie dans la récente production de M. A. Rénal, ayant pour titre : *Les Invraisemblances*, et pour sujet, cinq ou six nouvelles, groupées en deux volumes, et dont les plus attrayantes sont, à nos yeux, celles où le drame s'agite non sous des cieux étrangers, sous des lointaines latitudes, mais sur les rives de nos rivières bien-aimées. Voilà ce qu'on gagne à ne pas perdre de vue, suivant le vieux dicton, le clocher de Fourvière ; l'ombre de la chapelle sainte porte bonheur.

Est-ce à dire que l'auteur aie réalisé dans son dernier ouvrage quelque chose de parfaitement inattaquable au point de vue littéraire? Oh! non. Nous pensons, au contraire, qu'on ne s'engage pas de la sorte dans les sentiers étroits, abruptes et tortueux de l'invraisemblance, sans faire un faux pas ici, une chute plus loin. Mais, à tout prendre, nous avons suivi avec un vif plaisir M. A. Rénal, et nous ne saurions trop le féliciter d'avoir su prouver qu'on peut être un aimable écrivain, vif, passionné, lucide et spirituel..... *quoique Lyonnais*.

Digitized by Google

BLUETTES ET BOUTADES.

— Le pied d'un sauvage tracé dans le sable indique la présence de l'homme à ce même athée qui nie un Dieu dont la main est empreinte sur l'univers entier.

— Le riche s'enquiert volontiers si les pauvres méritent ses aumônes, mais non s'il est digne lui-même de l'opulence qui lui permet de les faire.

— Nous sommes toujours fort reconnaissants des services..... qu'on va nous rendre.

— Certains orateurs disent de grands mots pour ne pas se mettre en frais d'idées, comme certains avares font de grands pas afin de ne pas user de souliers.

— Chez bien des gens, le coup de chapeau est la mesure de leur fortune ; plus elle s'élève moins il s'abaisse.

— L'ombre indique le point où doit se trouver la lumière, de même la connaissance d'une erreur est un pas fait vers la vérité.

— L'esprit fait vivre un ouvrage, mais le génie l'empêche de mourir.

— La modestie ne rapetisse point un grand homme; la taille qu'il se donne n'empêche point de voir celle qu'il a; mais le débutant de mérite qui se proclame un nain, risque fort d'être toisé sur parole.

— Dans la carrière des artistes, beaucoup tendent la main à qui les suit, peu donnent le bras à qui les atteint, tous font le poing à qui les devance.

— Nous aimons à nous rapprocher des hommes célèbres, moins pour la considération dont ils jouissent, que pour celle qu'ils peuvent nous donner. Ainsi, dans une soirée, la jolie femme se tient auprès des flambeaux, non pour leur éclat, mais pour celui qu'ils jettent sur ses charmes.

Les monnaies les plus brillantes et les charges les plus hautes perdent leur relief et leur éclat par un frottement trop journalier avec le peuple qui bientôt en méconnait la valeur.

Certains agitateurs politiques obérés disent qu'ils se *doivent* à leur pays: mais c'est la seule de leurs nombreuses *dettes* dont il leur ferait volontiers l'abandon.

Un succès purifie le cœur et en bannit l'envie, comme une flamme subite égaie le foyer dont elle chasse la fumée.

Nous retrouverons, peut-être, tout ensemble dans un monde meilleur nos jeunes années et nos vieux amis.

Un pédant est rarement courageux ; plus on s'estime, moins on s'expose.

Combien de flaneurs matamores portent de terribles moustaches qui ne bravent que leurs créanciers, ne combattent que l'ennui et ne tuent que le temps.

J. Petitsenn.

Digitized by Google

SIÉGE DE LYON.

SORTIE DES LYONNAIS

ET

RETRAITE DU GÉNÉRAL PRÉCY,

RACONTÉES PAR LUI-MÊME (1).

I.

C'est, après cinq mois d'une vie errante et fugitive, passée dans les bois, dans les cavernes, dans des greniers; caché dans la paille ou le foin que, jouissant d'un peu plus de tranquillité, quoique toujours sous la hache de la tyrannie, j'entreprends d'écrire les événements relatifs au siége de Lyon. Je l'entreprends avec plaisir pour vous, mon ami; mais, pour vous seul.

Il me sera difficile d'entrer dans de grands détails, je n'ai pu conserver aucun papier, j'ai même déchiré jusqu'à des billets faits par des personnes que j'ai craint d'exposer si j'étais découvert. Il ne me reste donc que ma mémoire, et j'en ai peu ; mais, je vous promets une entière vérité.

L'histoire de ma retraite et de ma sortie est, dites-vous, ce qui vous intéressera le plus. La voici:

(1) Ce document, plein d'intérêt pour notre ville, nous est arrivé avec des titres d'authenticité qui ne nous permettent pas de mettre en doute la source qu'on lui assigne. Nous en devons la communication à l'obligeance de notre honorable concitoyen, M. Perret Lagrive, auquel une copie avait été donnée par le détenteur du manuscrit, M. Hippolyte Rousset, ancien trésorier de la ville, capitaine de la garde lyonnaise à l'époque du siége. Toutefois, en publiant ce mémoire posthume et inédit, nous devons dire que nous avons respecté jusqu'au style du général Précy, et que nous laissons à sa mémoire l'entière responsabilité des principes et des faits qu'il avance. (NOTE DU GÉRANT).

Digitized by Google

Le 8 octobre 1793, Lyon avait soutenu soixante-trois jours de siége, et Lyon aurait résisté plus longtemps, sans doute, mais il lui fallut résister à l'ennemi le plus terrible de tous, à la faim. Lyon ne s'est point rendu : ses ennemis n'ont pénétré dans ses murs que lorsque les Lyonnais en sont sortis eux-mêmes, que lorsqu'ils ont fait leur retraite.

Je doute que beaucoup d'opérations militaires aient offert de plus grandes difficultés. Celles que j'avais à surmonter, dans la ville même, n'étaient pas les moins alarmantes. La division y avait été jetée par les menées des Jacobins, et cette faction atroce, devenue plus hardie, ne demandait qu'à se rendre.

Annoncer hautement une retraite dans une pareille situation, c'eût été vouloir exciter un soulèvement. Les administrateurs et les braves Lyonnais se seraient alarmés. Tous avaient des femmes, des enfants, une fortune, ils auraient cru qu'ils étaient abandonnés ; le parti jacobin se serait ouvertement insurgé ; l'ennemi aurait été instruit de nos mouvements, les portes lui auraient été ouvertes, et Lyon était livrée au feu, au pillage, à toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut par des soldats furieux de sa résistance, et dont la rage était encore excitée par les horribles calomnies de ses chefs... d'un Dubois-Crancé, d'un Collot d'Herbois.

Une retraite était donc d'autant plus difficile qu'il fallait, pour ainsi dire, en dérober jusqu'à l'idée. Je puis le dire affirmativement, il n'y avait que la prudence à employer pour connaître les sujets qui voudraient en être, se contenter de ceux qui auraient cette volonté, et ne point les prévenir hautement avant le moment même.

La sortie était assez annoncée par l'état où se trouvait la ville, et chacun pouvait se regarder comme averti. J'avais encore dit constamment et hautement que, du moment que la ville capitulerait avec ses ennemis, je saurais agir avec ceux

Digitized by Google

qui voudraient me suivre. J'avais même fait une proclamation dans ce sens, et, cependant, dès le 6, les sections formées, en comité général, avaient nommé des députés pour aller parlementer avec les représentants qui étaient à Sainte-Foix; démarche que je m'étais efforcé d'empêcher, mais que je ne pus que retarder. Ainsi donc, d'un moment à l'autre, l'on devait s'attendre à la sortie.

Je prévoyais dès longtemps les dangers de cette entreprise, et je m'en étais occupé sérieusement. J'avais prié les commandants des postes extérieurs et plusieurs chefs de bataillons de sonder les esprits, mais leurs rapports variaient chaque jour, et je ne pouvais m'arrêter à rien de fixe.

Beaucoup, depuis près d'un mois, demandaient une sortie pour avoir des vivres; cela était impraticable; beaucoup voulaient emmener femmes, enfants, voitures. Je ne pouvais m'y refuser. Le plus grand nombre demandait que la sortie ne fut pas différée : c'était là l'avis dominant. J'ai même vivement été sollicité d'y adhérer dans des conseils tenus à cet effet à différentes époques du siége; mais j'ai constamment refusé. Le courage et l'énergie pouvaient seuls sauver Lyon. Je savais bien qu'en me retirant beaucoup plus tôt, et avant que d'être totalement cerné, j'agirais pour ma sûreté et pour celle des individus qui m'auraient suivi. J'y ai été non seulement sollicité, comme je l'ai déjà dit, mais encore il y a eu de la part d'officiers qui n'étaient pas de Lyon, des manœuvres et des intrigues pour m'y forcer. J'ai toujours rejeté les lâches conseils. J'aurais cru trahir la confiance et le devoir si je m'y étais rendu. Je pouvais d'ailleurs, et j'espérais être secouru ou favorisé par les événements. Que l'on examine la situation de la France à cette époque, et l'on verra si mon espoir ne devait pas me paraître fondé. L'ouest de la France menaçait Paris qui n'était pas tranquille. Marseille était armé. Plusieurs départements partageaient l'esprit de celui de Rhône-et-Loire,

Digitized by Google

et il pouvait pareillement s'y former des réunions pour résister à l'oppression. Tels étaient mes motifs pour espérer et pour combattre jusqu'à la dernière extrémité, et si un seul s'était réalisé, si Lyon avait été secouru par une diversion, la France n'aurait pas été et ne serait pas encore inondée du sang de ses citoyens les plus vertueux. Cette ville, je le répète, ne pouvait se soustraire à ses tyrans que par ses armes. Elle a prouvé que l'on peut, que l'on doit tout entreprendre avec du courage ; et le Lyonnais a fait tout ce que l'homme peut faire.

Une ville immense, sans fortifications, défendue par ses seuls habitants, manquant de tout ce qui est nécessaire à une place de guerre, a soutenu un siége de soixante-trois jours, attaquée par un ennemi implacable, dont le conducteur réunissait tous les pouvoirs, et ne craignait pas d'user de tous les moyens les plus odieux et les plus destructeurs : l'incendie, le boulet rouge, le bombardement, la trahison, la calomnie, la perfidie; enfin, tout ce que peuvent des lâches, soutenus par une armée de cinquante à soixante mille hommes, armée dont les deux tiers étaient aguerris, armée bien pourvue de vivres et de munitions de toute espèce, ayant un corps de génie et d'artillerie formidable, une nombreuse cavalerie, enfin, tout ce qui assure le succès.

Mais, quelqu'effrayantes que dussent lui paraître ces forces, le Lyonnais avait pris le seul parti qui eut pu le sauver. Lyon ne pouvait se flatter d'échapper, par la soumission, à la haine et à la vengeance des tyrans de la France. Sa ruine, ainsi que celle de toutes les grandes villes de commerce, avait été arrêtée dans leurs comités secrets, et les causes et les motifs qui la leur avaient fait jurer, étaient de nature à n'être jamais oubliés ni pardonnés par de tels monstres ; les voici :

1° Les richesses ;

Digitized by Google

2° L'esprit aristocratique, c'est-à-dire celui de vouloir un gouvernement, la sûreté de sa personne et de sa propriété, et la résistance aux principes de Chalier;

3° La journée du 29 mai;

4° La retraite donnée aux députés, victimes du 31 mai.

Que de raisons pour expliquer la haine implacable de la Convention, et sa résolution de détruire Lyon! et sa conduite n'en est-elle pas la preuve la plus évidente? Avait-elle envoyé des commissaires pacificateurs? Ses représentants ont-ils ouvert, avant ou pendant le siége quelques voies d'accommodement? Suspendit-elle l'exécution de ses horribles projets lorsque Lyon consentit à la reconnaître, et ses décrets, sauf ceux de la localité, et qu'elle lui envoya à cet effet trente-deux députés? Tout se réduisit de sa part à dire : Mettez bas les armes, nous voulons remettre le bon ordre dans votre ville, et y établir l'ancienne municipalité. Cela ne signifiait-il pas clairement : nous voulons vos têtes, vos millions, nous voulons les avoir, sans que vous puissiez les défendre; nous voulons vous régir sous notre bras de fer, et nous le voulons au nom de la liberté.

Ainsi donc, Lyon avait suivi la voix impérieuse de la nécessité et de l'honneur, et le jour viendra, je n'en doute pas, où non seulement cette ville, mais la France entière, sera fière de sa résistance. Elle était digne d'un meilleur succès, mais il fallut enfin céder à la force ou plutôt à la faim, et penser sérieusement à faire une retraite honorable : c'était le but de tous mes efforts.

J'avais réussi, le 6, à retarder la députation des sections, mais l'assemblée générale l'avait envoyée le 8. J'en prévoyais l'inutilité, mais je ne pouvais plus raisonnablement m'opposer à une démarche dont quelques-uns espéraient une capitulation. Le seul moyen d'obtenir des conditions était d'en imposer par de la fermeté, de l'énergie, et de faire prendre

Digitized by Google

les armes à tout le monde indistinctement, même aux administrateurs. Je m'étais rendu à cette assemblée pour y faire sentir la nécessité de ces mesures, mais je m'aperçus que le parti jacobin se faisait craindre. Je vis bien qu'il n'y avait plus à délibérer, et qu'il fallait se retirer. Je ne croyais cependant pas, je l'avoue, être forcé d'exécuter ma sortie cette nuit-là même ; je voulais attendre le résultat de la députation des sections, bien persuadé que la réponse des féroces proconsuls serait des ordres de se rendre, avec des menaces horribles, et qu'alors beaucoup de Lyonnais, ne doutant plus de leur situation, se décideraient à quitter leur ville. Ce parti était dicté par l'étude et la connaissance des esprits, car on était généralement disposé à rester ; les uns espéraient pouvoir se cacher, les autres disaient : mais que veut-on nous faire? et l'on doit les plaindre, loin de les blâmer, de n'avoir pas soupçonné toute l'atrocité de leurs ennemis. Mais si les Lyonnais avaient senti leurs véritables intérêts, ils auraient suivi mon conseil, et, se portant en masse aux postes et aux remparts, ils auraient intimidé et peut-être obtenu des conditions. Ce mouvement aurait de plus eu l'avantage de faciliter ma sortie et de la rendre plus nombreuse.

Le 8, vers six heures du soir, l'ennemi mit le feu au collége de Saint-Irénée, et profita de cet accident pour attaquer la porte de ce nom. Elle avait été presque évacuée, ainsi que celle de Trion, et il l'emporta après une légère résistance ; mais il fut arrêté par des batteries et des retranchements qui avaient été élevés à la réunion des rues des portes Saint-Irénée et de Trion.

Cet évènement ne me décida pas encore sur le champ à la sortie. La porte de Trion et la batterie de Loyasse n'étaient point forcées. L'ennemi avait été arrêté et ne faisait point de progrès, et j'espérais me soutenir la journée du 9; mais, ayant

Digitized by Google

appris, vers dix heures du soir, que la porte de Trion ne pouvait plus tenir, que les cannoniers de la batterie de Loyasse l'avaient tous abandonnée à l'exception de cinq; enfin, que le poste, qui devait la soutenir, s'était retiré. Je vis alors que la sortie était obligée, puisque l'ennemi pouvait pénétrer sur plusieurs points à la fois. Je m'y résolus donc aussitôt.

J'envoyai sur le champ aux commandants des travaux Perrache, des postes Saint-Georges et Saint-Clair, des Brotteaux, des faubourgs de Saint-Just, de Serin, de Vaise et de la Croix-Rousse, l'ordre de retirer leur artillerie, de faire leur retraite et de se rendre à Vaise avec les hommes de bonne volonté. Je fis battre trois fois la générale avec invitation aux citoyens, qui n'occupaient pas les postes extérieurs, de venir se former sur la place des Terreaux. Je crus cependant ne pas devoir rassembler les bataillons. Je craignais les Jacobins. Je fis donner ordre à la cavalerie de se réunir à Serin à l'escadron de Montbrison, et je devais prendre de l'artillerie à la Claire, je l'y avais fait conduire dès le moment où j'avais arrêté mon plan de retraite. Les différents commandants exécutèrent leurs ordres avec intelligence.

Je ne quittai l'Hôtel-de-Ville qu'à trois heures du matin, et après avoir donné les ordres que je crus nécessaires. J'avais fait couper le pont de bâteaux de la Saône et établir une batterie sur le Pont-de-Pierre. Je craignais que le détachement de la porte Saint-George fût coupé, et le désordre qui devait résulter d'une pareille retraite, si j'étais attaqué.

Je m'étais rendu au bas de Serin pour y recevoir les différents détachements qui devaient y passer pour se rendre à Vaise, et je leur ordonnai successivement de gagner l'enclos de la Claire. Il était de trop bonne heure encore pour qu'ils fussent tous arrivés au rendez-vous, plusieurs devant traverser Lyon dans toute sa longueur et faire ainsi près d'une lieue.

Digitized by Google

Lorsqu'il en eut passé un certain nombre, je me rendis moi-même à la Claire.

J'ignorais ce qui devait composer ma sortie, je ne trouvais que des débris de compagnies et des individus isolés. J'espérais avoir deux à trois mille hommes, je n'en eus que sept cents. Je fus obligé de compter moi-même les hommes, de former les compagnies, de nommer les officiers, de désigner une avant-garde, un corps du centre et une arrière-garde. Je n'étais point aidé, et jamais, non jamais il ne s'est vu un travail si difficile. Qu'on ajoute à cette fatigue toutes les peines de l'âme, et l'on n'aura encore de ma position qu'une bien faible idée.

On me demandera peut-être pourquoi je n'ai pas opéré une sortie de nuit? je répondrai que cette manœuvre, bonne quelquefois, ne convenait pas à ma position, et que j'aurais tout au plus pu l'entreprendre avec des troupes de ligne; je répondrai surtout, qu'obligé alors de faire, pendant le jour, mes dispositions de retraite que je ne pouvais plus dérober à l'ennemi, et livrant de nuit la ville à son pouvoir, c'était l'abandonner à un pillage certain, j'en suis encore persuadé. Ce n'est point une vaine excuse que je cherche, j'en ai agi et je parle d'après ma conscience.

Les dispositions que je dus faire, prirent du temps, mais n'occasionnèrent cependant point de retard, puisque M. de Virieu ne put arriver qu'à huit heures et demie, ayant exécuté sa retraite très-difficile de la Croix-Rousse en bon officier, et avec toutes les précautions nécessaires. M. de Clermont-Tonnerre arriva avec lui à la tête du détachement de la porte Saint-George dont il avait le commandement.

Je composai mon avant-garde d'une compagnie de chasseurs de quatre-vingts hommes et de ma cavalerie qui pouvait être de cent vingt. J'en donnai le commandement à M. de Rimbert. Le corps du centre fut formé du fond de deux bonnes com-

Digitized by Google

pagnies, de beaucoup de Lyonnais de différents corps et bataillons, et d'habitants de la campagne que je formai par compagnies, auxquelles j'attachai des officiers. J'en pris le commandement, ayant sous moi M. Burtin de la Rivière.

L'arrière-garde, formée des deux détachements de la Croix-Rousse et de la porte Saint-George, fut commandée par M. de Virieu.

Je ne pris que quatre pièces de canon. Je plaçai la première à la tête de la colonne du centre, et la deuxième en arrière de cette même colonne; les deux autres après le détachement de l'arrière-garde.

L'avant-garde pouvait être de deux cents hommes, le centre de trois cents, et l'arrière-garde de deux cents, ce qui faisait un total de sept cents.

Ce corps était bien faible, mais je suis encore persuadé qu'il aurait échappé à ses ennemis s'il n'avait point eu d'artillerie, ni rien qui pût retarder sa marche, et si, tous à pied, ils eussent voulu obéir strictement et ne point se séparer individuellement; mais, le canon était nécessaire pour donner plus de confiance, et beaucoup d'administrateurs, d'aides-de-camp, d'officiers qui n'appréciaient pas bien le genre de danger qu'ils allaient courir, s'attachèrent au corps de cavalerie. Beaucoup y ont péri qui se seraient sauvés à pied.

Je m'occupais depuis plus d'un mois de reconnaître la partie que je pourrais forcer, ce qui variait à mesure que le siége se prolongeait et devenait plus difficile par les renforts que recevait l'ennemi, et par son rapprochement de la ville. Il était à la fin fort de cinquante à soixante mille hommes, et Lyon était totalement cerné. Des redoutes, des batteries étaient établies sur toutes les hauteurs, et sur les routes qui, de plus, étaient encore coupées dans plusieurs endroits. L'ennemi était maître de Sainte-Foix, de toutes les maisons de campagne depuis Sainte-Foix jusqu'à Vaise; des villages

Digitized by Google

de Saint-Rambert et de Saint-Cyr, de la Duchère, de la grande route de Villefranche, de tous les villages depuis la Saône jusqu'au Rhône, avec des positions en arrière, de tout le terrain depuis le Rhône jusqu'au faubourg de la Guillotière; toute cette partie, ainsi que celle entre la Saône et le Rhône était fortifiée, hérissée de canons, gardée par un corps de douze à quinze mille hommes d'infanterie et par un gros de cavalerie.

Je n'avais pour but que de gagner la Suisse, comme la partie la plus rapprochée de Lyon qui offrit un asile sûr. Je ne le pouvais tenter par les Brotteaux. Ce côté, je viens de le dire, était fortifié. Je trouvais les mêmes dangers par les portes de Saint-Clair et de la Croix-Rousse où j'aurais eu les mêmes forces à combattre. Je n'avais vu qu'un seul point à pouvoir espérer de forcer, celui des villages de Saint-Rambert et de Saint-Cyr. Tous les renseignements que j'avais pris m'assuraient que les chemins de traverse n'étaient point coupés ni retranchés dans cette partie, et je m'en étais assuré moi-même par les reconnaissances que je faisais depuis quinze jours des hauteurs de Cuire et des terrasses de la tour de la Belle-Allemande. L'enclos de la Claire facilitait encore mon rassemblement. Il était caché à l'ennemi par des murs et par des arbres, et il y avait, pour en sortir, deux portes qui n'étaient point à la vue de ses batteries.

Il pouvait être neuf heures; je donnai ordre à l'avant-garde de sortir, de longer la Saône et de remonter dans le village de Saint-Rambert; j'en pris moi-même le chemin par la route ordinaire avec le corps du centre, et j'ordonnai à l'arrière-garde de me suivre, surtout de ne pas laisser d'intervalle entre elle et moi.

Mes colonnes débouchent par le plan de Vaise, et elles essuyent, aussitôt et jusqu'à l'entrée des maisons de Saint-Rambert, un feu foudroyant de cinq batteries parfaitement

Digitized by Google

établies, servies par des cannoniers de ligne, mais ce feu ne les arrête point. Intrépides, elles s'avancent, et, marchant sur les postes ennemis, placés sous les murs et les haies qui bordent le plan de Vaise, elles les emportent successivement tous, avec la vigueur la plus brillante. Un instant cependant elles paraissent étonnées; elles s'avançaient sur Saint-Rambert par un chemin très-encaissé, et l'ennemi, qui avait des postes sur l'un de ces côtés, redoublant un feu que sa position rendait très-meurtrier, causa un léger mouvement dans les premiers pelotons. Sentant à l'instant tout notre danger, je prends moi-même deux pelotons du centre, et leur faisant gravir l'escarpement opposé du ravin, je les mets en bataille, vis-à-vis de l'ennemi. La nature du terrain me permettait de lui riposter par-dessus la colonne qui tirait elle-même de côté, et leur feu vif et bien dirigé replie bientôt l'ennemi.

Ce mouvement fut décisif, et ma colonne put alors continuer sa marche. Arrêtée dix minutes seulement, tout périssait, tout était pris par les renforts qui arrivaient à l'ennemi de son camp de Limonest. L'action fut très-meurtrière, surtout pour les deux pelotons que je tirai du centre. J'éprouvai là un des moments les plus déchirants de ma vie, et mon âme se brise encore à son seul souvenir. Cinq à six jeunes gens, dangereusement blessés, s'écraient douloureusement: Général, ne nous abandonnez pas, nous sommes perdus, emmenez-nous, général. Hélas! je n'en avais pas la possibilité. Brave jeunesse! recevez l'hommage que ma sensibilité paye à votre bravoure et à vos malheurs. Je me retrace sans cesse ce moment affreux, et mes larmes coulent et couleront toujours à ce douloureux tableau. J'avais perdu aux premières attaques M. Burtin de la Rivière, officier d'un grand mérite, qui avait commandé avec distinction le poste de Saint-Clair. Je le vis tomber à côté de moi.

On fit, dans toutes ces différentes attaques, beaucoup de

Digitized by Google

prisonniers, et, malgré sa position affreuse, malgré tout ce qu'il avait souffert, malgré le sort qui attendait (il n'en pouvait douter) tout ce qu'il avait laissé de cher dans Lyon, quoique la mort eût été donnée sur le champ aux prisonniers qu'on lui avait fait pendant le siége, tandis qu'il traitait avec douceur ceux qu'il faisait, veillait lui-même à leur sûreté, les défendait contre quelques individus, justement irrité du traitement commis sur un père, peut-être, ou sur un frère qu'il traitait comme ses concitoyens, ses blessés, dans cet hôpital qu'Attila même eût respecté, et qu'un Dubois-Crancé se vanta d'avoir donné pour but à ses cannoniers, malgré tous les motifs que pouvait lui suggérer la vengeance, le Lyonnais, toujours maître de lui, laissa sa vie à son ennemi dont il se contenta de briser les armes.

Ma cavalerie et mes chasseurs, formant le corps de l'avant-garde, m'avaient rejoint dans le village de Saint-Rambert, après avoir essuyé dans leur marche un feu très-vif, mais j'étais inquiet de mon arrière-garde. Je me portais en arrière de ma colonne, et je la vis qui débouchait à quatre cents pas de moi, et, marchant en bon ordre, je fus alarmé de cet intervalle; je ne pouvais cependant aller à elle, ni l'attendre. Je gagnai la tête de mon avant-garde qui attaquait les postes ennemis.

Ces postes furent tous forcés; cependant, l'arrière-garde n'arrivait pas. Mes alarmes redoublèrent, elles n'étaient que trop fondées. M. du Roux, un de mes aides-de-camp, qui me rejoignit après le village de Saint-Cyr, m'apprit qu'elle devait avoir été coupée à l'entrée de Saint-Rambert, et que son retard avait été occasionné par l'explosion d'un caisson auquel un obus avait mis le feu, en débouchant de la Claire. Voilà les seuls renseignements que j'aie eus sur ce corps. M. du Roux avait lui-même couru les plus grands dangers au village de Saint-Rambert. Il commandait la pièce de l'artillerie qui suivait le corps du centre. Attaqué à l'entrée du

Digitized by Google

village par un corps supérieur au sien, il ne s'était dispersé qu'après une vive résistance, et forcé d'abandonner sa pièce. Je présume que ce corps ennemi était composé des différents postes que j'avais déjà battus, et qui s'étaient ralliés près du village. Il avait probablement encore reçu des secours du camp de Limonest, comme je l'avais craint, et il se trouva assez fort pour arrêter et pour couper mon arrière-garde.

Mon projet était de passer la Saône au-dessous de Trévoux, de gagner le département du Jura et les montagnes de Saint-Claude qui touchent à la Suisse. Les chemins étroits de Saint-Rambert et de Saint-Cyr retardaient ma marche, mais j'étais forcé de les prendre pour éviter le camp de Limonest. Le terrain que j'avais ensuite à traverser m'était avantageux, mais il fallait marcher rapidement, et n'avoir rien à sa suite. La seule pièce de quatre que j'avais avec moi, et dont l'essieu finit par se rompre, retarda ma marche de deux heures : temps bien précieux !

Après avoir traversé le village de Saint-Cyr, et une heure environ de marche après, mes malheureux camarades se livrèrent à la joie. Leur peu d'expérience les empêchait de voir que le danger était loin d'être passée. Tous se félicitaient et plaignaient ceux qui étaient restés dans Lyon. Que mes réflexions étaient différentes et pénibles ! mon arrière-garde coupée, mes canons enlevés ou abandonnés. Je prévis dès-lors qu'il y avait peu de probabilité de nous sauver.

Nous marchâmes environ près d'une lieue sans rien apercevoir, lorsque, vers une heure, il parut en arrière une tête de colonne ; tous se mirent aussitôt à crier que c'était l'arrière-garde, mais c'était l'ennemi. Des colonnes de cavalerie, d'infanterie, d'artillerie débouchèrent. A cette vue toute ma troupe jeta un cri : Gagnons les hauteurs. Je voulus envain la retenir et y maintenir l'ordre.

Arrivé sur la hauteur, je portai rapidement en avant la ca-

Digitized by Google

valerie et les chasseurs ; je formai l'infanterie et je la mis en bataille, adossée à un bois. Cependant l'ennemi avançait, tirait du canon, et ses tirailleurs approchaient. J'aperçus en même temps des colonnes d'infanterie et de cavalerie sur la rive gauche de la Saône. Je vis, dès ce moment, l'impossibilité de passer cette rivière et de résister aux forces qui allaient nous attaquer. Je renonçai donc au projet de gagner la Suisse, et je me décidai sur le champ à me jeter dans des lieux difficiles, et à me retirer dans les montagnes du Beaujolais et du Forèz, où nous aurions eu la possibilité de nous maintenir longtemps, ou de nous diviser individuellement, avec l'espoir de trouver des retraites sûres. Je fis mes dispositions en conséquence.

La hauteur où je me trouvais au moment d'être attaqué, est située entre les villages de Coulanges et de Poleymieux. Un terrain coupé, difficile, planté de bois, me séparait de ce dernier village, et deux routes y conduisaient. L'une très-mauvaise, très-rapide, propre seulement pour des piétons ; je m'y jetai sans hésiter avec tout mon corps du centre, uniquement composé d'infanterie, et j'envoyai ordre à ma cavalerie et aux chasseurs de me suivre par l'autre route ; elle était à voie de char, mais il fallait faire un grand détour pour la prendre.

Je marchai dans le meilleur ordre, mais je m'aperçus que quelques individus, espérant se sauver plus aisément en s'isolant, m'avaient déjà quitté dans le bois. Pendant ma marche, arrivé au village, j'y fis une halte pour attendre ma cavalerie. J'avais de vives inquiétudes sur sa marche ; elles n'étaient que trop justes. Attaquée en cherchant à gagner le chemin de Poleymieux, elle fut battue, dispersée et obligée de se débander. Je jugeai l'événement par son retard, et j'en eus la triste certitude en sortant de Poleymieux. Je vis plusieurs malheureux des miens poursuivis ; je leur fis inuti-

Digitized by Google

lement signe de venir se rallier à moi, ainsi je me vis encore privé de ma cavalerie et de mes chasseurs. Ainsi ma position devenait à chaque instant plus douloureuse et plus critique.

J'avais pris un guide au village, et je lui ordonnai de me faire traverser le grande route de Lyon à Villefranche, au-dessous d'Anse. Nous trouvâmes, près du village de Chasselay, une patrouille de hussards; elle avait été envoyée dans le canton pour lui faire prendre les armes, en peignant les Lyonnais comme brûlant, tuant tout sur leur passage. Un de ces hussards fut tué. Je laissai le village sur ma gauche, et, après avoir traversé la grande route, une demi-lieue plus loin, au-dessus des Echelles, je gagnai la plaine, en dirigeant ma marche sur les montagnes les plus voisines.

Je m'avançais vers le village de Morancey, où le tocsin sonnait avec force, et j'en étais encore à un quart de lieue, lorsque je rencontrai un honnête fermier qui consentit à s'y rendre, accompagné de deux des miens; il rassura les habitants, et le tocsin cessa. Je le suivis de près, et je profitai de ce calme. J'obtins du pain, du vin qui fut généreusement payé; et, après une heure de repos, je me mis en marche pour le village d'Alix, où j'arrivai à neuf heures du soir.

Nous étions tous harassés de fatigue, et tombant de sommeil, j'hésitais si je passerais la nuit dans ce village; il offrait des ressources pour notre triste position, mais la crainte d'être surpris et la difficulté de tenir sur leurs gardes des hommes fatigués me décidèrent. Une marche rapide pouvait seul nous sauver. L'ennemi, que je jugeais bien avoir poursuivi mon avant-garde et s'être ainsi éloigné de nous, pouvait à chaque instant revenir sur nos pas, et il m'aurait été impossible de gagner les montagnes. Je continuai donc ma marche, et j'arrivai à onze heures du soir dans les bois d'Alix.

Il n'était plus possible de marcher sans avoir pris quel-

Digitized by Google

ques heures de repos, et je dus, malgré toutes mes craintes, y faire halte.

L'histoire offre peu d'exemples d'une journée aussi terrible. Une ville superbe, la seconde de la France, une des premières du monde par son commerce et ses richesses, livrée à la merci d'un ennemi féroce et impitoyable, irrité par sa défense inouïe, et allant réaliser toutes les horreurs dont il l'avait menacée. Le faible reste de ses fidèles défenseurs, cherchant son salut dans sa valeur, coupé, dispersé, arrêté et destiné à l'échafaud. Le peu que j'avais pu conserver auprès de moi, errant et incertain de pouvoir se sauver. Telle était notre position dans les bois d'Alix, le 9 octobre, à minuit. Je n'essayerai pas de décrire ce que je souffrais personnellement; mon état ne se rend pas.

Après deux heures de repos je me mis en marche, en me dirigeant sur la petite ville du Bois-d'Oingt. Je devais nécessairement y passer.

En débouchant des bois d'Alix, je rencontrai à la croisée d'un chemin un poste de quatre paysans. Je les interrogeai; ils me dirent qu'il y avait dans la ville un bataillon d'infanterie de ligne et du canon. M'étant aperçu que ce rapport intimidait, je leur demandai s'ils pourraient me faire éviter la ville en la tournant. Ils me le promirent; mais ces scélérats me firent marcher pendant deux heures, et me conduisirent dans un bois, sans chemins, m'alléguant pour excuse qu'ils s'étaient égarés et ne connaissaient pas bien le pays; cependant, j'étais obligé de m'en servir, et je les fis garder à vue.

Une demi-heure avant le jour, j'envoyai deux personnes intelligentes, avec des guides pour reconnaître des chemins et notre position. Leur rapport ne fut pas satisfaisant. Nous étions entre les villages de Thizy et de Bagnolles, et à une demi-lieue seulement de la ville du Bois-d'Oingt.

Dès la pointe du jour, le tocsin se fit entendre dans toutes

Digitized by Google

les paroisses, et je pus juger, par le mouvement et le bruit que j'entendais autour de moi, qu'il allait se former de grands rassemblements.

Plusieurs officiers me demandèrent la permission d'aller au village de Bagnolles, où, d'après les promesses des guides, ils se flattaient d'être bien reçus. Ma position était trop périlleuse pour vouloir la faire partager forcément à qui que ce fût, et je la leur accordai volontiers. Je les vis revenir une demi-heure après très-satisfaits. Le municipalité leur avait offert des passes, en leur apprenant qu'il y avait dans tous les villages ordre de sonner le tocsin, et de nous courir sus. Sur ce rapport, MM. de la Chapelle et Chambérand désirent aussi aller au village. Je le leur permis avec plaisir, étant bien aise d'avoir d'eux un nouveau rapport, avant de me hasarder à sortir du bois; mais ne les voyant pas revenir au bout d'un certain temps, je pris la résolution d'en sortir. Il pouvait être environ six heures.

Dès que ma troupe eut débouché, le tocsin redoubla de tous côtés, et je rencontrai aussitôt un grand attroupement de paysans. Ils criaient, pour ne pas dire ils hurlaient, de mettre bas les armes, de se rendre. Il me fut facile de les contenir et de me faire conduire à Bagnolles, malgré leurs efforts, pour me faire rétrograder. Du bois au village il pouvait y avoir un fort quart de lieue. Pendant tout ce trajet je fus accompagné par ces paysans. Leur nombre augmentait à chaque moment; il arrivait même des chefs de légion et des officiers en uniforme.

En entrant dans le village, je demandai mes officiers. MM. de la Chapelle et Chambérand parurent; ils me dirent qu'ils demeuraient volontairement, disant qu'ils avaient affaire avec de bons et honnêtes habitants. Je les assurai que je ne m'y opposais pas; mais que, pour moi, je me battrais jusqu'au dernier moment avec ceux qui voudraient me suivre.

Digitized by Google

J'appris que, dans la nuit, deux Lyonnais avaient été arrêtés et mis en prison : je les réclamai. L'on faisait attendre ; je menaçai, ils arrivèrent. L'un était M. Scmith, lieutenant-colonel, bon officier d'artillerie, qui avait été chargé de la fonderie, lorsque la crainte l'avait fait abandonner à l'entrepreneur ; l'autre était un aide-de-camp de M. Burtin.

Je restai dans Bagnolles une heure au plus, et je fis donner à mes braves camarades du pain et du vin. Pendant ce temps l'attroupement se fortifiait autour de nous. On me donnait avis de partir ; que nous allions être attaqués. Je demandai un guide, et pris le chemin d'Amplepuis.

Je ne puis me refuser au plaisir de me rappeler la confiance et l'attachement que les Lyonnais m'ont constamment témoigné ; et sans parler de leur constance héroïque à supporter, sans se plaindre, tous les dangers et les travaux, avec quelle indignation et quelle unanimité n'avaient-ils pas rejeté plusieurs fois les offres que Dubois-Crancé leur faisait d'une capitulation, aux conditions de lui livrer ma tête et celle des principaux chefs ? J'éprouvais plus que jamais, dans le bois de Bagnolles, le bonheur d'être aimé d'eux, et c'est à ce sentiment que je dois, sans aucun doute, mon existence. Tous m'engagèrent à changer de nom ; ils me donnèrent celui de capitaine Antoine, et il fut convenu qu'on dirait que j'avais été tué.

Je n'avais pas fait un quart de lieue après Bagnolles, que je vis un grand rassemblement de gardes nationales, de paysans, de femmes, d'enfants, qui déboucha en jetant des cris affreux. Les gardes nationales coururent aussitôt à la rivière de Chessy pour m'y couper le chemin d'Amplepuis, et se cachèrent derrière des haies et des arbres pour faire feu sans courir de risque.

Je marchai serré autant qu'il me fut possible, n'osant séparer ma troupe, dans la crainte que de faibles détachements

Digitized by Google

ne fussent enveloppés ; d'ailleurs, ils auraient tiraillé, retardé ma marche, et nous ne pouvions nous sauver qu'en gagnant du chemin. Le tocsin sonnait de tous côtés, je ne voyais partout que de nombreux rassemblements, et je crus devoir quitter le chemin d'Amplepuis. Je dirigeai aussitôt ma marche sur les bois de Saint-Romain, en évitant les chemins et les villages. J'espérais pouvoir gagner de là les montagnes de l'Auvergne et du Velay.

Cependant nous étions vivement pressés, et des tirailleurs commençaient à nous tuer des hommes. Le feu se dirigeait surtout sur M. Restier et sur moi : nous étions très-bien montés et plus en évidence ; aussi, l'essuyâmes-nous jusqu'au bois de Saint-Romain. M. Restier ne fut pas touché. Je reçus deux balles : l'une dans mon chapeau, l'autre dans mes habits. Je marchais souvent sur deux colonnes, et quelquefois en bataille pour arrêter l'ennemi, allant à vol d'oiseau, autant que le terrain le pouvait permettre.

Forcé de passer près du village de Saint-Veran, le tocsin redoubla à mon approche. Un rassemblement fit feu sur mes deux colonnes, qui me demandèrent aussitôt à marcher sur le village. Je m'y opposai. J'aurai sûrement réussi à dissiper ce rassemblement, mais cela ne pouvait nous sauver. Je craignais que le moindre retard ne donnât aux troupes, parties de Lyon, le temps de nous investir, et je continuai ma marche en cherchant à traverser la grande route de Lyon à Roanne, et à éviter Tarare. Nous étions toujours harcelés ; je perdais des hommes et quelques-uns restaient aussi dans les bois que je cotoyais, espérant s'y cacher et se sauver.

Le tocsin nous suivait partout, les rassemblements s'augmentaient à chaque instant. Nous étions fusillés ; on criait sur nous avec une animosité, un acharnement tels qu'on aurait pu croire que l'on chassait des bêtes féroces : et certes nous étions bien loin de vérifier l'idée qu'on avait de nous,

Digitized by Google

car je puis jurer sur mon honneur que, depuis Lyon jusqu'au bois de Saint-Romain, et quoique exténués de fatigue et de faim, pas un de mes camarades, non, pas un, ne s'est permis de prendre un raisin, un seul fruit. Il est tombé plusieurs paysans entre nos mains; j'en ai même arrêté un qui me lançait un coup de fourche, aucun n'a été maltraité ni blessé; mais, ces malheureux étaient si fortement prévenus qu'aucune conduite ne pouvait les faire revenir. Si je l'avais voulu, j'aurais fait bien du mal. Je me félicite de ma conduite, et les hommes de bien me jugeront un jour. Les scélérats, qui ont tant calomnié les estimables Lyonnais, n'ont pu les rendre leurs imitateurs.

Toujours poursuivi, perdant des hommes par le feu ennemi et par la fatigue, j'arrivai à la grande route, à une demi-lieue de Pont-Charrat. Il était trois heures. Je voyais devant moi, à une demi-lieue environ, les bois de Saint-Romain, et je me flattais de pouvoir les gagner pour y prendre un repos nécessaire. Je ne pouvais pas voir encore les nombreux rassemblements qui se formaient dans cette partie. Je n'aperçus ceux déjà formés sous la Croizette et du côté de la Vosge, qu'après avoir traversé la rivière de Tarare. A quatre ou cinq pas de cette rivière, je fis halte, car il n'était plus possible de marcher sans quelques moments de repos. Je choisis un plateau, et je formai ma petite troupe à mesure qu'elle arrivait. Telle était la fatigue de tous qu'ils se jetaient par terre sans pouvoir se tenir debout.

J'avais aperçus, à mon arrivée sur le plateau, un corps de cavalerie d'environ cent hommes, tant dragons qu'hussards, qui vint se former en bataille à quatre cent pas en avant de nous. Je vis sur ma droite des drapeaux, et un corps que j'estimais de trois à quatre mille hommes : il pouvait y avoir le même nombre sur ma gauche, au-dessus de la Vosge, et

Digitized by Google

au-dessous, et toujours sur ma gauche, étaient des rassemblements nombreux. J'aperçus enfin des pelotons jusques sur les hauteurs, au-dessus des bois de Saint-Romain. J'ai appris depuis que tous les villages, à cinq ou six lieues, avaient été requis et forcés de prendre les armes. Quelle position! j'avais, pour résister à ces forces, cent hommes au plus, exténués de fatigue, de faim, de soif, de chaleur; accablés, découragés, étendus par terre, et ne donnant à mes sollicitations qu'une attention proportionnée au peu de forces qui leur restaient. Si nous eussions été attaqués dans ce moment, nous périssions tous. Je ne le dissimulai pas à mes malheureux amis. Je les priai, je les menaçai tour à tour sans succès. Je leur promis qu'en exécutant strictement mes ordres, je les conduirais au bois qui est à un fort gros quart de lieue de nous. J'ajoutais que, plutôt de me laisser prendre vivant, je saurais périr à leurs yeux; je parvins ainsi à les décider, et je les formai en bataille. Hélas! ce n'était pas le courage, c'était les forces qui leur manquaient.

J'avais eu le temps d'examiner les différents rassemblements et leurs mouvements. Le petit village d'Ancy était sur ma gauche; il n'était pas occupé, il était même abandonné des enfants et des femmes. J'y dirigeai ma marche, et le traversai sans obstacle.

Après avoir reconnu le terrain de ce village au bois, je me décidai à longer des haies et des chemins difficiles qui me promettaient une défense plus aisée contre la cavalerie, que je jugeai bien devoir chercher à me couper les chemins du bois. Je n'eus pas fait deux à trois cents pas que je la rencontrai; elle était en bataille dans une petite plaine que je devais traverser pour arriver au bois. Je n'hésitai pas de la charger.

Je forme à l'instant ma troupe en bataille, et je marche sur la cavalerie. Ce mouvement l'étonne; elle tire quelques

Digitized by Google

coups de carabine, je défends d'y répondre. J'avance toujours; elle se rompt, elle se disperse; j'arrive au bois.

Ainsi, le Lyonnais couronna, par l'action la plus intrépide, la gloire dont il s'était couvert pendant le siége. Ainsi, tant qu'il conserva un reste de forces, il sut en imposer à son ennemi; mais ce dernier effort les avait entièrement épuisés, et je touche au moment le plus affreux de ma vie.

Arrivé au bois, je voulais faire halte. Je m'étais arrêté derrière un ravin d'où je pouvais me défendre et gagner du temps pour prendre du repos; mais, mes compagnons ne voyaient de salut que sur les hauteurs, et voulurent les gagner. Il fallut céder à leur désir. Je quittai cependant ce poste à regret, et j'en eus d'autant plus que cette précipitation me fit perdre beaucoup d'hommes qui, accablés de lassitude, se brûlèrent la cervelle pour ne pas tomber au pouvoir d'un ennemi féroce, qui lui aurait fait subir mille morts.

Je me trouvai bientôt à cent pas d'un terrain sans bois. M. Restier forma quelques hommes pour charger, mais nous y arrivâmes sans obstacles, et je m'y arrêtai pour donner à tout le monde le temps de me rejoindre. Mais que pouvais-je espérer de faire, et comment opérer, avec quatre-vingts hommes (car c'est tout ce qui me restait) exténués, accablés, ne pouvant plus faire un pas? Que pouvais-je contre les forces qui nous entouraient? Je ne crois pas exagérer en portant au-delà de vingt mille hommes le nombre des différents rassemblements qui nous resserraient de plus en plus. Ils n'osaient cependant pas attaquer de vive force les Lyonnais qui leur en imposaient jusques dans l'état où ils étaient, car tous ceux qui pouvaient encore se tenir debout, se tenaient formés par petits postes, tiraient sur l'ennemi et l'arrêtaient ainsi, par l'idée qu'ils avaient su lui donner de leur courage.

Des hussards débouchèrent dans le bas du bois: j'empêchai de faire feu sur eux; ils étaient avec des paysans qui nous

Digitized by Google

criaient : Rendez-vous, il ne vous sera pas fait de mal. M. Restier parla à l'un d'eux qu'il vit sans armes, lui promit un louis d'or s'il voulait lui apporter une cruche de vin. Le paysan y consentit.

Tout était perdu, je n'en pouvais douter. J'éprouvai cependant un moment de jouissance dans cette horrible position. Cette jouissance, il est vrai, déchira plus douloureusement mon âme que la plus affreuse souffrance ; mais je recevais la dernière preuve de l'amour des Lyonnais !!! M. Restier, M. Scmith, plusieurs autres, tous, m'engagèrent, me supplièrent de me séparer. Ils ajoutent, pour me décider, qu'ils ne peuvent capituler, si je suis avec eux. Je ne pus résister à de telles instances. Le jeune Audras surtout ; cet excellent jeune homme me priait, les larmes aux yeux, me serrait les mains, m'offrait tout ce qu'il avait. J'ai peu vu autant de candeur, de valeur et de sensibilité réunies. J'allais placer encore quelques postes, lorsque M. Scmith, venant à moi, me dit : il n'y a pas un moment à perdre.

Je dois la vie à cet avis, je me décidai enfin, et je me jettai dans le bois, à quinze pas au plus de mes postes. Je vis bientôt revenir M. Scmith. Il me dit qu'il y avait quelque espoir de capituler. Je l'engageai à gagner du temps, et je lui fis promettre de venir me rejoindre avec MM. Restier et Audras. Il me laissa son manteau et sa petite provision de chocolat.

Un quart d'heure après j'appris que, sous prétexte de fraterniser (moyen odieux toujours employé par ces scélérats), et afin de faciliter leur approche, des hussards escortaient la cruche de vin demandée par M. Restier. D'autres hussards, et des dragons s'approchèrent en même temps. Les gardes nationales s'avancèrent aussi de tous côtés.

Ils étaient enfin tous au milieu des Lyonnais. Incapables de soupçonner une si lâche perfidie, ils parlementaient avec eux, et se fiaient aux promesses faites par les paysans,

Digitized by Google

lorsque tout à coup les dragons et hussards s'écriant tous : Tue, tue ! les chargent, les assassinent. J'entends des cris affreux, j'entends le cliquetis déchirant des armes de quelques-uns qui se défendaient encore. J'entends une voix appeler : Capitaine Antoine !

Un mouvement irrésistible me fait lever. Je cours à mes malheureux amis, lorsqu'un paysan tombe sur moi, m'appuie son fusil sur ma poitrine. J'écarte rapidement son arme, je lui présente un pistolet, je le menace s'il appelle, s'il crie, s'il ne me quitte pas; il hésite. Je fais le mouvement de tirer; il se sauve.

Mais déjà c'en était fait des malheureux Lyonnais ! Ils avaient succombé ; je ne pouvais plus les secourir.

Je m'enfonce aussitôt dans le bois, laissant mon manteau, mon épée, tout ce que m'avait laissé M. Scmith. J'arrive dans un fonds ; je marche sur mes mains pour le passer. Deux hommes me voient : Général, on vous voit. Je leur fait signe de ne pas crier. Je gravis la hauteur, marchant toujours sur les mains, et je me trouve dans un jeune taillis très-épais.

J'avais vu le bois entouré, je craignais de tomber dans quelques pelotons de paysans, ou d'être aperçu en continuant à marcher, je me décidai à rester dans le taillis. Il était à trois cents pas du lieu du dernier combat. Je n'entendais plus que ces cris : Rendez-vous, Lyonnais ; rendez-vous, Muscadins ! quelques coups de fusil, et les plaintes déchirantes des malheureux qui étaient dépouillés, mutilés.

Il était cinq heures et demie. Les paysans se répandirent dans le bois. Il en passa deux à côté de moi, ils ne m'aperçurent pas. La nuit vint et me fit espérer que, contents d'avoir pillé, d'emmener leurs victimes, ils se retireraient enfin. Je résolus de passer la nuit dans le taillis et de n'en sortir qu'à la pointe du jour, pour reconnaître le pays et sortir du bois.

Digitized by Google

Ainsi, je me trouvai seul et livré à mes réflexions. Il était à peu près deux heures de la nuit quand j'aperçus deux hommes venir à moi. Je les reconnus bientôt ; ils étaient des miens ; ils avaient su s'échapper ; ils m'avaient vu, ils me cherchaient ; ils venaient me trouver : l'un d'eux connaissait le pays.

Comment n'aurais-je pas reconnu l'effet frappant de la divine Providence ? Je le sentis dans mon âme. Je rendis grâce à la main qui daignait me protéger, et je m'abandonnai avec confiance à ses soins. Heureux, me dis-je, en moi-même, si elle me réserve pour être l'instrument de ses desseins, lorsque confondant enfin le crime et ses fauteurs, elle fera rentrer dans la grâce la France assez punie !

Je dois couvrir du secret le plus profond tout ce qui est relatif à ma longue marche, à ma direction sur différents points et aux personnes vertueuses qui m'ont secouru. Les nommer, donner seulement des indices, serait appeler sur leurs têtes la vengeance des monstres qui punissent la vertu, et n'honorent que le crime. Cette considération m'a souvent arrêté dans le cours de ce récit. Que de Lyonnais, dont je vous aurais fait connaître les noms et les traits héroïques ! Je n'ai hasardé que ceux des infortunés que je crois avoir péri.

Pendant neuf jours entiers je courus à chaque instant le danger d'être pris avec mes deux camarades. Couchés pendant le jour dans les bois, nous n'osions marcher que la nuit, allant presque au hasard, et évitant les chemins et les maisons. Nous avons souvent entendu passer près de nous de ces féroces paysans qui allaient à la chasse des Lyonnais ; souvent nous avons entendu les cris de ceux qu'ils découvraient, et le bruit du coup qui les assassinait.

Nous souffrîmes encore l'horreur de la faim et de la soif. Réduits au sort de ces animaux redoutés, qui, affamés, vont chercher leur proie dans l'obscurité des ténèbres, nous fûmes obligés d'errer pendant la nuit pour découvrir des aliments

Digitized by Google

mal sains. Une nuit, entre autres, nous tombâmes dans un champ de navets, et nous en fîmes un avide repas. Réduits ensuite à désirer une source, un ruisseau : nous n'en trouvions pas toujours pour apaiser notre soif.

Enfin, après neuf jours, passés dans ces angoisses, j'ai trouvé un asile et des vertus : j'ai pu me reposer sous un toit hospitalier. Le peuple français est bon. Je m'en suis convaincu : son erreur est le fruit de sa candeur, de sa bonne foi, et le crime de ses tyrans.

Voilà le récit que vous m'avez demandé, mon ami. Je puis avoir fait des oublis, je ne puis pas savoir tout. Je suis isolé et je n'ai rien appris, mais tout ce que je vous ai dit est vrai. Il me reste peut-être encore des témoins ; tous les Lyonnais qui m'ont suivi n'auront peut-être pas péri sous le fer des assassins. Quel intérêt me reste encore dans le moment où nous sommes ? Je ne puis plus jouir : le sort des malheureux habitants de cette ville, pour laquelle je sacrifierais encore ma vie, me poursuivra toujours, et partout. J'ai perdu mes amis, mes parents ; je manquerais, si je n'avais pas trouvé des âmes sensibles et généreuses. Je croyais périr un des premiers ; j'avais prêté à mes amis, j'avais donné le reste à mon vertueux domestique. Hélas ! il a été pris, les monstres l'ont fait fusiller. Son crime était de m'avoir été fidèle, d'être resté à mon service...

Adieu, mon ami, ne confiez à personne ce que je ne confie qu'à vous. Je pourrai vous envoyer bientôt l'histoire du siége de Lyon. Ce sera toujours pour vous seul. Je voudrais vous faire connaître les Lyonnais, ainsi qu'à tout l'univers. Je ne le puis que sous le règne de l'ordre et de la justice. Ce temps reviendra-t-il jamais ?

(*La retraite du général Précy dans les montagnes du Forez, au prochain numéro*).

Digitized by Google

DE L'ÉGLISE, DE L'ÉTAT

ET

DE L'ENSEIGNEMENT.

Après tout ce qui a été écrit sur l'Eglise, l'Etat et l'Enseignement, la question doit paraître épuisée, mais puisque ceux qui ont soutenu différentes opinions ne se désistent point, puisque l'opinion publique flotte encore indécise, il faut, jusqu'à ce que la cause soit jugée, continuer les débats, en évitant toutefois de répéter ce qui a été déjà si bien dit.

Le côté de la question qu'on a le moins étudié jusqu'ici, c'est le côté philosophique; c'est sur ce côté que je veux rappeler l'attention.

On me dira, peut-être, que, dans une discussion vivante comme celle-ci, lorsque tout le monde est déjà sur le champ de bataille, il est inutile de perdre le temps à de pures spéculations, que le seul parti qui convienne, c'est d'agir?

Je crois qu'on se fait illusion. La spéculation ou la pensée pure est la cause; la pratique n'est que l'effet; et, de même que c'est dans la cause qu'est la vraie source du mal, c'est à la cause qu'on peut appliquer le vrai remède.

Les hommes qui se vantent d'être positifs, les hommes d'action s'imaginent mener le monde; mais eux-mêmes avec le monde sont

Digitized by Google

menés par l'idée. Quoiqu'on puisse dire, la société dans toutes ses phases ne fait autre chose que manifester une idée. Une nouvelle idée jetée dans le monde se traduit tôt ou tard par une nouvelle forme sociale, et les individus, malgré leurs efforts, sont aussi impuissants pour arrêter cette réalisation de l'idée que chaque grain de sable ne l'est pour empêcher le germe d'enfoncer ses racines, de sortir de terre et de devenir un grand arbre.

Toutes les fois qu'il y a lutte dans l'action, c'est qu'il y a division et incertitude dans les pensées, et ce ne sont point des invectives de parti, mais une solution vraiment philosophique des problèmes qui tourmentent la société, qui peuvent ramener la certitude qui engendre la paix.

Transportons donc la question dans ce domaine de la pensée où se règlent les destinées du monde, dans cette région calme et sereine de la raison, qui domine les orages des passions, où s'oublient les haines, où s'embrassent ceux qui se disaient ennemis, où se nouent tous les liens de la société humaine : j'espère que le lecteur voudra bien me suivre dans cette région si stérile en apparence, si fertile en réalité.

CHAPITRE I.

§ I. — DU PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA PHILOSOPHIE, OU DE L'UNITÉ ET DE LA VARIÉTÉ.

Il est difficile au milieu de toutes les variations de la philosophie de trouver quelque chose de fondamental et de fixe, quelque chose que tous puissent admettre, qui puisse devenir la clef de voûte, le centre où tout se rend, le point où toutes les opinions peuvent remonter comme à leur commune origine et s'entendre pour un traité de paix.

Cependant si l'on examine attentivement, on verra que, au fond, toutes les philosophies, tant anciennes que modernes, ont le même point de départ, qu'elles posent toutes le même problème, et poursuivent le même but. Ce point de départ, c'est l'unité et la variété ; le problème, c'est de découvrir les rap-

Digitized by Google

ports possibles entre ces deux éléments ; le but, c'est de réaliser ces rapports.

On a reconnu depuis longtemps que l'unité et la variété étaient les deux conditions du beau, et que toute la difficulté était de les réunir; or, le beau n'est que la splendeur du vrai; les éléments qui constituent le beau sont donc aussi ceux du vrai ; ce sont l'unité et la variété du vrai qui resplendissent dans le beau, et, par conséquent, la philosophie qui s'exerce sur le vrai a pour objet l'unité et la variété.

Ainsi, il est impossible de poser un principe plus général et plus certain.

Examinons maintenant quels sont les caractères de l'unité et de la variété.

Le premier caractère de l'unité, celui duquel se déduisent tous les autres, c'est l'indivisibilité. L'unité première est indivisible, autrement elle ne serait pas unité ; étant indivisible, elle ne peut se détruire, elle est permanente, elle est sans étendue, dès lors elle n'est pas sujette à l'espace et ne peut recevoir de lui des limites ; elle a tous les caractères de l'immuable et de l'absolu, et, comme aucune de ces conditions ne peut subsister dans la matière, l'unité, de toute nécessité, est immatérielle.

La variété, au contraire, a pour caractère fondamental la divisibilité, car c'est par la divisibilité qu'elle se réalise. Or ce qui est divisible peut se séparer, et par là changer et se détruire. Ce qui est divisible répond à certaines parties de l'espace ou du temps et se trouve limité par eux. Ce qui est divisible, étant relatif à l'espace et au temps, se réalise par la matière et se rapporte à la matière. Il serait d'une longueur infinie de donner toutes les démonstrations de ce qui précède ; d'ailleurs je n'en ai pas besoin, ceci n'est pas disputé ; toutes les philosophies l'admettent et on peut le poser en principe.

L'unité et la variété nous affectent d'une manière toute différente. La variété nous frappe par tous nos sens, et, quoiqu'incapables d'en embrasser la totalité, nous en saisissons

Digitized by Google

avec précision chaque partie à mesure qu'elle se présente.

L'unité profonde et insaisissable, tout en resplendissant devant nous, nous cache le secret de son essence; elle réveille en nous un sentiment profond et insaisissable comme elle; elle se présente comme un mystère, nous fait pressentir l'infini, et nous ravit au-dessus de nous-mêmes.

L'unité et la variété ont toutes les deux leur manifestation dans la pensée humaine.

La variété se manifeste dans les rapports de la pensée avec la matière, le temps et l'espace, lorsque l'esprit humain distingue, compte, mesure, pèse et classe. Cette manifestation, c'est la science pure.

L'unité se manifeste dans les rapports de la pensée avec l'unité même, c'est-à-dire l'absolu, l'immuable, l'incompréhensible, lorsque l'esprit humain croit et adore. Cette manifestation, c'est la foi.

Il est important de remarquer ici que la philosophie n'est ni l'une ni l'autre de ces manifestations. La philosophie est quelque chose d'intermédiaire entre la science et la foi ; elle va sans cesse de l'une à l'autre, pour comprendre les secrets de l'une par les secrets de l'autre, cherchant à distinguer dans l'unité de la foi, à mettre de l'unité dans la variété de la science.

Telle est du moins la philosophie lorsqu'elle remplit sa vraie mission; faire embrasser les deux rivales, voilà son but sublime. Mais quelquefois, lasse de ses efforts et désespérant de réaliser cette union, elle oublie sa mission, elle prend parti pour l'une ou pour l'autre, et s'égare également quelque soit son choix.

Aussi la philosophie participe en même temps des caractères opposés de la science et de la foi; elle est en même temps immuable dans ses principes, mobile dans ses applications ; une dans ses fondements, divisée dans ses systèmes ; elle contemple des vérités infinies et ne produit que des résultats limités.

Digitized by Google

Tout au contraire la foi et la science pure conservent exclusivement les caractères du principe qu'ils représentent.

La foi est une et indivisible, rejeter un seul point, c'est prendre la raison pour juge, c'est rejeter la foi elle-même; on croit tout ou l'on ne croit rien. Elle ne change point; elle est immuable et absolue, elle est universelle ou catholique; enfin elle est essentiellement spirituelle et indépendante de toute condition matérielle, et elle dit avec Jésus-Christ : « *Mon royaume n'est point de ce monde.* »

La science, qui se compose de faits accumulés, est divisible. Chacun l'embrasse selon sa capacité; elle n'est la même dans aucun de nous; elle change et se modifie continuellement dans son ensemble et dans chaque individu. Enfin, étudiant surtout la matière, elle ne peut subsister sans des conditions matérielles, sans l'expérimentation et la manipulation continuelle, sans le secours incessant des mathématiques qui seules peuvent exprimer sa division.

§ II. — DE LA SOCIÉTÉ.

Qu'est-ce qu'une société? C'est un groupe d'individus qui, rattachés les uns aux autres par un lien quelconque, forment un tout.

Le lien est un élément commun à deux individus, qui est à la fois l'un et l'autre ou s'identifie en même temps avec l'un et l'autre; toute société entre des êtres est impossible sans un élément commun. Le ciment s'attachant à la fois à deux pierres, s'identifiant à chacune d'elles tellement qu'il semble en faire partie, établit une image de société entre ces deux pierres; entre les esprits l'identité du lien est entière et la société réelle.

Mais quel est le ciment qui peut réunir les êtres raisonnables? Quel est l'élément qui peut être commun entre des intelligences? Il est évident que ce ne peut être qu'une pensée; aussi, partout où il y a une pensée commune, il y a le germe d'une société; partout où il y a divergence de conviction

Digitized by Google

la société est impossible. Deux voleurs sont d'accord pour commettre un vol, ils s'associent ; ils sont en désaccord sur le partage du bien volé, leur société se dissout.

La communauté de toutes les idées ferait une société parfaite, société qui n'a pu se réaliser jusqu'ici qu'entre quelques âmes choisies qui se donnent le doux nom d'ami. Aussi Cicéron définit l'amitié : *le consentement sur les choses divines et humaines.*

La pensée humaine, comme nous l'avons vu, ne peut revêtir que trois formes : la foi, la science et la philosophie qui tient de l'une et de l'autre ; la société humaine ne peut donc avoir que ces trois idées pour principes.

Si la philosophie, telle que je l'ai définie, fondait une société, il est évident que cette sociéte serait parfaite ; car la philosophie dont je parle étant l'explication mutuelle de la foi par la science et de la science par la foi, ne peut être identique dans plusieurs intelligences que la foi et la science ne le soient aussi. L'unité philosophique entraîne donc l'unité totale ou parfaite ; elle réaliserait le grand consentement des choses divines et humaines de Cicéron, elle ferait un peuple d'amis. Mais à cause de sa perfection même, cette société n'a pu se réaliser jusqu'ici que dans des groupes très peu nombreux. Il peut se trouver quelques hommes qui aient la même foi, une science à peu près égale et qui conçoivent de la même manière les rapports de la science et de la foi; mais que ces conditions puissent s'étendre à tout un grand peuple, c'est ce qui est impossible maintenant, et, si cela se réalise jamais, ce ne sera que dans un avenir éloigné, qu'aucune conjecture ne peut encore faire prévoir. Toutefois l'unité sociale que chacun appelle de ses vœux ne sera autre chose que l'unité philosophique plus ou moins parfaite.

La science et la foi ne sont point circonscrites dans les mêmes limites que la philosophie. Parmi les innombrables faits de la science il en est qui sont à la portée de tous, il en est de nécessaires même aux premiers besoins de la vie, et comme la

Digitized by Google

science est divisible, qu'on la possède réellement quoi qu'on n'en possède qu'une partie, la connaissance commune de ces faits élémentaires forme entre tous les hommes un fondement de société. Telle est la science des moyens de pourvoir à la nourriture, au logement, l'intelligence des intérêts, des échanges commerciaux.

La foi, de son côté, indépendante du développement scientifique, agit sur les masses les plus nombreuses aussi facilement que sur les individus ; tous peuvent croire et tous ceux qui croient possèdent la foi toute entière. Il est évident que cette croyance commune peut devenir pour tout un peuple, pour tout un monde, un puissant élément de société.

Toutefois une société ne pourrait subsister si elle avait pour fondement unique ou la foi ou la science. Une société fondée uniquement sur la foi aurait, il est vrai, une unité puissante, une force indestructible ; mais l'unité irait jusqu'à la confusion en absorbant tous les individus dans une masse indistincte; le peuple resterait dans une immobilité éternelle, il périrait par l'ignorance et la négligeance des intérêts matériels ; la liberté n'y serait pas même soupçonnée : ce serait une société purement spirituelle.

Un peuple fondé sur la science seule, serait plus mobile que les vagues de l'Océan agité par la tempête. Les intérêts formeraient une multitude d'associations éphémères qui se dissoudraient l'instant d'après et se croiseraient en tout sens. Ce peuple, si on peut lui donner le nom de peuple, serait sans unité, sans autre autorité que celle de la force ; il y aurait lutte de tous contre tous ; on y verrait surgir de puissantes individualités; la liberté sans bornes se détruirait par sa propre violence ; les intérêts matériels y seraient les seuls connus : ce serait une société purement matérielle.

Aussi ne voit-on dans l'histoire aucun peuple qui ne s'appuie en même temps sur la foi et sur la science, quoiqu'il puisse le faire plus sur l'une que sur l'autre ; partout à côté de l'industrie il y a des croyances, à côté de la science une

Digitized by Google

religion. Ceux qui se sont appuyés davantage sur les croyances, comme les Juifs et la plupart des peuples de l'orient, se sont distingués par leur unité et leur immobilité. Ceux qui se sont appuyés davantage sur la science, comme les Grecs, sont célèbres par leurs divisions, leur industrie et la rapidité de leur civilisation.

§ III. — DES PHASES DE LA SOCIÉTÉ.

Dans les premières sociétés du monde, dans ces grands empires de l'Orient, les deux sociétés étaient confondues ; le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel étaient entre les mêmes mains; c'était le même Nabuchodonosor qui envoyait ses armées ravager le monde, faisait adorer la statue d'or et égorger les prêtres de Baal. Cette confusion a duré jusqu'à Jésus-Christ.

Jésus-Christ a changé toutes les conditions de la société antérieure en faisant connaître aux hommes la distinction des deux pouvoirs. Il l'a fait, non par des raisonnements, mais par un fait qui devait frapper les yeux du monde entier : il a fondé une société purement spirituelle et totalement indépendante, dans sa croyance et son organisation, de la société temporelle.

Nous avons dit qu'une société purement spirituelle ne pourrait subsister, mais il faut remarquer que les chrétiens étaient à la fois dans deux sociétés, dans la société du Christ par la foi, dans la société romaine par leur science ; ils échappaient donc par là aux conséquences fâcheuses que nous avons signalées.

La société chrétienne en grandissant se trouva en face de la société romaine et la lutte commença.

Si la société romaine avait été purement matérielle, la lutte n'aurait pas eu lieu ; la société spirituelle et la société matérielle étant complément l'une de l'autre, se seraient plutôt attirées que repoussées. Mais la société romaine avait déjà

Digitized by Google

une croyance et un culte; ce n'est point l'empire romain qui a massacré les chrétiens par milliers, mais c'est la religion romaine qui a persécuté la religion chrétienne; et comme la religion romaine, à cause de la confusion des deux pouvoirs, avait en main la force matérielle, elle s'en est servi pour écraser sa rivale. Deux croyances opposées sont inconciliables comme les deux électricités du même nom qui se repoussent. Du reste, il en est de même des sociétés matérielles qui se font la guerre lorsque leurs intérêts sont en conflit.

Lorsque la religion chrétienue, par sa supériorité spirituelle, eut tué la religion païenne, toute inimitié cessa, l'empire et le christianisme s'embrassèrent et il y eut un instant sublime de bonheur. Mais il n'était pas si facile qu'on le pensait de régler les conditions d'une pareille paix. Comment ces deux puissances allaient-elles se partager l'empire du monde? Quelle part devait revenir à chacune? Quelles seraient les limites de leur action réciproque? Comment la société allait-elle marcher avec deux têtes: l'une ayant tout pouvoir dans le domaine de la pensée, l'autre possédant à elle seule toute la force? Ces terribles problèmes, qui, sous une autre forme, sont encore l'éternel problème de l'unité et de la variété agitèrent longtemps la société, il lui fallut bien des siècles pour leur trouver une solution et avec cette solution un siècle de paix : ce siècle de paix fut le moyen âge; cette solution consista à établir l'autorité spirituelle, l'arbitre et la règle de l'autorité temporelle comme l'âme doit être le guide du corps. Alors il s'établit entre les deux pouvoirs une solidarité comme entre l'intelligence humaine et les organes qui la servent. Le corps réalise matériellement toutes les pensées de l'âme, et, d'un autre côté, la raison environne le corps comme d'une auréole de lumière qui lui fait partager cette royauté de la nature qui n'appartient qu'à elle. De même le royaume temporel devint comme le bras de l'Église, et sanctionna matériellement ses jugements et ses condamnations; de là l'inquisition. D'un autre côté, l'Église plaça sur le front

Digitized by Google

des rois le signe de cette autorité souveraine et absolue qui n'appartient qu'à l'infaillibité : de là le droit divin.

Cette solution ne devait pas être définitive, l'harmonie se troubla bientôt; l'Église ne se servit pas toujours avec assez de mesure du bras matériel que lui prêtaient les rois. Les rois abusant étrangement du droit divin, qui n'était qu'un reflet de l'Église et qu'ils prirent pour une lumière sortie d'eux-mêmes, ne voulurent plus se contenter du second rang et s'efforcèrent peu à peu d'asservir l'Église et de la rendre docile à leurs ordres ; puis, leur orgueil croissant de plus en plus, ils finirent par devenir insupportables aux peuples qui se prirent à haïr les rois à cause du signe que l'Église avait mis sur leur front, et l'Église à cause de la force brute que les rois lui avaient prêtée.

La société ne pouvait vivre plus longtemps dans un pareil désordre; une crise était nécessaire, et la révolution française, mettant le feu à cet édifice qu'on avait mis tant de siècles à élever, ne laissa après elle que des ruines et des cendres, mais le monde fut sauvé.

La révolution française qui avait de si belles paroles et, il faut le dire, de si magnifiques projets et de si nobles intentions, n'a pas compris d'abord la mission que Dieu lui avait donnée. Dieu voulait par elle séparer l'Église de l'État et rompre entre eux toute espèce de solidarité : la révolution crut qu'il fallait tout-à-fait retrancher l'Église.

Elle a voulu construire une société sans foi ; c'est pour cela que l'unité qu'elle proclamait lui a été impossible et qu'elle n'a été puissante que pour détruire.

Lorsque la société a voulu reconstruire sur la place vide, effrayée du terrible effet des idées nouvelles, elle a jeté un regard derrière elle, et a appelé à son secours ce que la révolution avait détruit. Elle étouffait dans le vide de l'athéisme, elle sentit qu'il lui fallait la foi, mais elle n'osa pas rappeler la foi sans rappeler les formes sociales qui l'avaient accompagnée jusques là ; elle essaya donc du despotisme

Digitized by Google

sous l'Empire et du droit divin sous la Restauration. Tel n'était pas le plan de la providence, aussi il fallut une nouvelle crise et une nouvelle leçon.

La révolution de 1830 a accompli les décrets divins; elle a commencé une nouvelle phase dans la vie de l'humanité; elle a manifesté une nouvelle idée dans le monde, et posé un fait dont les conséquences pour l'avenir sont incalculables. Ce fait très simple en apparence, mais qui établit sur une nouvelle base les rapports de l'Église et de l'État, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, des deux grands principes : l'unité et la variété, c'est : *qu'il n'y a plus de religion de l'état*. Ce fait mérite donc d'être étudié avec soin.

§ IV. — DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA SOCIÉTÉ EN FRANCE, ET DES CONSÉQUENCES QUI EN RÉSULTENT.

Il n'y a plus de religion d'état. Qu'est-ce à dire? l'État repousse toute solidarité avec une religion quelconque; il n'épouse les intérêts d'aucune d'elles, toutes lui sont indifférentes. Dans un catholique, dans un protestant, dans un juif, il ne voit que le Français, et ce n'est qu'en cette qualité qu'il leur accorde sa protection.

Jusqu'à présent, où l'État était lui-même l'Église et prenant la cause de l'Église il prenait sa propre cause; ou bien il reconnaissait une Église à laquelle il se soumettait et dont il exécutait les décisions, ou plutôt dont il était censé exécuter les décisions, car je parle ici du droit et non du fait qui, par la mauvaise foi des pouvoirs, se trouve souvent en contradiction avec le droit. Maintenant l'État n'est plus l'Église et n'est sujet d'aucune Église.

D'un autre côté, s'il refuse le concours de sa force matérielle à l'Église, il renonce à emprunter d'elle son autorité, et à employer à son profit sa force spirituelle. Jusques là l'État commandait au nom d'un Dieu quelconque; Moïse commandait au nom du Dieu d'Abraham; les législateurs grecs se re-

Digitized by Google

tranchaient derrière l'oracle de Delphes ; Numa, derrière l'autorité de la nymphe Egérie; les empereurs romains s'appuyaient sur leur propre divinité, le sultan sur Allah et son prophète ; les rois de France commençaient leurs ordonnances par les mots Louis par la grâce de Dieu, roi de France, etc. Maintenant l'État n'a point de Dieu derrière lui, et, quoi qu'il ne soit point Dieu lui-même, il commande en son propre nom.

Tous les anciens rapports de l'Église et de l'État sont donc brisés, l'État et l'Église cessent de s'appuyer l'un sur l'autre ; l'État est indépendant de l'Église, l'Église doit être indépendante de l'État : à la parole de Jésus-Christ : « *Mon royaume n'est point de ce monde* », l'État doit en opposer une autre : « *Rien de ce qui regarde l'autre monde ne me regarde.* »

La société spirituelle et la société temporelle se trouvant ainsi séparées, ne représentent plus chacune que l'idée à laquelle elle correspond. La société spirituelle redevient la manifestation pure de l'unité et la société temporelle, celle de la variété. Que suit-il de là ? c'est que chacune d'elles doit désormais revêtir exclusivement les caractères de l'idée qu'elle représente dans le monde.

Avant d'aller plus loin, il faut répéter une observation déjà faite. L'unité seule et la variété seule ne peuvent fonder et faire vivre une société. Mais ici les deux sociétés spirituelle e-temporelle, quoique séparées dans leurs pouvoirs, sont néant moins composées des mêmes individus. Ce sont les mêmes Français qui forment une société temporelle que résume un seul gouvernement et diverses sociétés spirituelles fondées sur la foi à tel ou tel symbole. Malgré la séparation de l'Église et de l'État, les Français puisent donc en même temps aux deux sources qui font vivre la société, et c'est pour cela qu'ils vivent.

Quand un principe est posé dans une société, il faut de toute nécessité qu'il se réalise dans toutes ses conséquences, et telle est la force de la vérité, que tous les efforts des hommes sont impuissants pour empêcher cette réalisation.

Digitized by Google

Cependant, si on ne peut empêcher cette réalisation, on peut la retarder et lui susciter des obstacles, et c'est un grand malheur, car cette réalisation est un besoin impérieux pour la société, et celle-ci souffre de grandes douleurs jusqu'à ce qu'elle parvienne à l'opérer.

On peut le dire : la logique fait la santé des nations. Les petits esprits, qui se décorent du titre de prudents, ont toujours peur de laisser les conséquences s'échapper des principes; ils se cramponnent derrière le char de la société, persuadés qu'ils l'empêchent de tomber dans l'abîme, et cependant ce sont eux qui prolongent le malaise social. Toujours au contraire on voit les grands génies pousser les nations dans le sens de la logique. C'est ainsi que César ruinait par tous ses actes cette constitution usée de Rome, que l'étroit Caton s'obstinait à conserver, et, comme l'a si bien dit un écrivain distingué, « l'ambition de César avait mieux compris le progrès du monde que la vertu des derniers Romains. »

Lors donc qu'on a posé un principe dans une société, il ne reste plus qu'une chose à faire pour hâter le bonheur de cette société, c'est d'adopter franchement les conséquences du principe. Or, puisqu'on a posé solennellement le principe de la séparation de l'Église et de l'État, gardons-nous de reculer, ce serait prolonger volontairement nos souffrances.

L'Église en France doit donc être une société purement spirituelle, une société qui représente le principe de l'unité et qui doit en revêtir exclusivement tous les caractères. Les caractères de l'unité sont l'indivisible, l'absolu, l'immatériel. La foi est une et indivisible ; si elle n'était pas une, elle ne serait pas; la doctrine de l'Église est une aussi ; l'Église procède par autorité, elle tient son pouvoir de Dieu par la révélation, elle est inflexible dans ses dogmes, inexorable quand elle condamne l'erreur; mais aussi elle doit être immatérielle; ses décisions ne doivent plus avoir de sanctions pénales, ses condamnations ne doivent avoir aucune conséquence matérielle. Si chaque membre du clergé peut avoir, en qualité de

Digitized by Google

citoyen français, des opinions politiques, il doit comme membre du clergé être au-dessus de toute politique et indifférent à tout acte politique, à moins qu'il ne blesse l'indépendance de sa mission.

De son côté, l'État en France doit être une société purement matérielle, une société qui représente le principe de la variété. Or, la variété c'est l'individualité, l'individualité c'est la liberté. La liberté, voilà l'unique but que puisse avoir en bonne logique le gouvernement français. La science, qui représente dans la pensée humaine la variété, a aussi la liberté pour caractère distinctif; la science est une chose essentiellement individuelle et indépendante; elle ne s'impose point par autorité, elle sollicite humblement l'entrée dans chaque intelligence avec toute la patience du raisonnement, et chaque raison humaine reste juge absolu de la science qui se présente à elle. Cette science qui n'impose point de loi, n'en reçoit de personne ; elle n'a d'autre règle que les faits. Ainsi les mots autorité et science sont incompatibles ; la science qui s'accepte par autorité change de nature et cesse d'être science dans l'individu qui la reçoit ainsi, car il ne sait pas, il croit. Encore une fois, la liberté, voilà la seule vie d'un gouvernement qui, ne s'appuyant sur aucune religion, ne peut représenter que la science, et ne commande qu'en son propre nom.

La variété, comme nous l'avons dit, se réalise par la matière ; le gouvernement doit avoir en main la force matérielle, mais de cette force il ne peut faire qu'un usage légitime, c'est de protéger la liberté des individus ; tout autre emploi est de sa part une usurpation. Enfin, de même que l'Église doit être matériellement étrangère aux mouvements politiques, de même l'État doit ne prendre aucune part à tout ce qui est religion ; tout ce qui se passe dans le domaine spirituel de l'Église doit lui être aussi étranger et aussi indifférent que les révolutions des globes qui roulent sur nos têtes à des distances infinies.

Digitized by Google

Je ne sais si les gouvernements verront avec plaisir ces conclusions ; peut-être leur semblera-t-il qu'on ne leur fait la part ni assez grande, ni assez belle.

Mais qu'on me dise si ce ne serait pas folie à eux de se plaindre ? Protéger la liberté ! quel plus beau rôle ? au pouvoir spirituel, on laisse le soin d'imposer de dures obligations aux hommes, de dominer leur raison par la foi, de retrancher une partie de leurs plaisirs, de mettre une règle à leurs mœurs, un frein à leur pensée même, toutes choses qui, loin d'être propres à faire aimer, sont plutôt repoussantes. Mais au gouvernement on donne la belle et gracieuse fonction de protéger la liberté. Protéger la liberté, n'est-ce pas là le plus grand moyen de séduction qui existe ? n'est-ce pas par ce moyen qu'on fascine le peuple, qu'on fait tourner la tête à la jeunesse, qu'on se rend nécessaire et agréable à tous ?

Un gouvernement croit-il donc gagner beaucoup quand il cherche à empiéter sur tous les droits, à froisser les consciences, à imposer sans cesse d'inutiles entraves ? ne voit-il pas qu'il accumule contre lui des flots de haine, qu'il sème des germes de trouble et de révolte, et qu'il prépare sa propre ruine ? Est-il donc possible que l'étroitesse de vue, la peur, l'ambition, aveuglent tellement les hommes sur leurs propres intérêts, car j'ose le dire, il est incroyable à quel point pourrait se faire aimer, bénir, adorer un gouvernement qui saurait se tenir dans ce rôle brillant et facile de protéger la liberté de tous (1).

Soyons justes cependant : il est impossible de réaliser du premier coup toutes les conséquences d'un principe admis ; il faut quelque temps pour comprendre une nouvelle position et se faire à ce qu'elle exige ; on ne peut en un jour perdre de vieilles habitudes, et ce qui est vrai de l'individu est encore bien plus vrai d'une société.

(1) J'étais loin de prévoir, quand j'écrivais ces lignes (1846), que Pie IX, souverain temporel, dût sitôt donner à mes paroles une confirmation si éclatante.

Digitized by Google

Aussi, depuis 1830, il y a eu beaucoup de confusion et de mal entendu ; le clergé s'est préoccupé de politique, il a attaché à des évènements qui devaient lui être indifférents une importance ridicule. Le gouvernement, de son côté, n'a pu se résoudre à lâcher cette autorité qui l'impliquait dans les affaires de religion et il s'est donné inutilement bien du souci.

Je conçois donc qu'on accorde à un peuple quelques années pour reconnaître sa position. Mais voilà seize ans d'écoulés et nous n'avons presque rien fait, malgré l'exemple d'un petit peuple qui a commencé après nous et nous a dépassés depuis bien longtemps. Ne serait-il pas temps d'avancer et d'entrer franchement dans la nouvelle voie? car il nous reste beaucoup à faire, et cependant la société est en souffrance tant que l'œuvre n'est pas accomplie.

Le but auquel nous tendons et dont nous sommes encore loin, c'est l'indépendance réciproque et complète de l'Église et de l'État. Or, voici ce qu'il faut encore pour atteindre ce but, voici ce qui se réalisera par la force des choses et par la nécessité inexorable de la logique dans un avenir plus ou moins éloigné, mais que nous devons appeler de nos vœux et hâter de nos efforts.

Le ministre d'un culte doit être comme tel, étranger à toute politique; il ne doit point avoir de possession matérielle, mais vivre d'une contribution fournie par ceux qui suivent le même culte.

On voit que le clergé catholique en France a peu à faire, si ce n'est de s'élever de plus en plus au-dessus de toute politique. Mais il faut que le principe se réalise dans tout le monde. Lorsque la distinction de l'Église et de l'État sera effectuée dans toute l'Europe, alors l'Église, on peut le conjecturer avec quelque probabilité, *se déchargera elle-même de ses états temporels* comme d'un fardeau importun; elle les laissera aux disputes des souverains; ce jour-là commencera pour l'Église une ère de gloire dont rien ne peut donner l'idée. Tant que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ont été

Digitized by Google

compliqués ensemble, il fallait à l'Église une terre neutre où elle pût conserver son individualité et son indépendance ; maintenant cette administration matérielle commence à lui peser ; elle s'y trouve captive et embarrassée comme le ver à soie dans le tissu qu'il a formé lui-même. Mais le jour de la transformation viendra ; alors, selon l'expression de l'Apocalypse, *il lui sera donné deux grandes ailes d'aigle pour aller en son lieu*, et, déployant ses ailes, elle s'élèvera dans des régions si hautes que ses ennemis ne pourront plus l'atteindre elle planera en paix sur le monde ; on la reconnaîtra comme le soleil à sa lumière, on la bénira comme lui à cause de ses bienfaits.

Le gouvernement a plus à faire pour arriver au but ; il faut qu'il devienne absolument étranger à toute affaire religieuse, il faut qu'il cesse de faire paraître ses ordonnances ridicules par lesquelles il commande des messes et des *Te Deum* et se montre en souci des féries, des enterrements, des vêpres plus ou moins solennelles, des cierges, de l'eau bénite et des cloches, toutes choses qui font de lui la risée publique. Il faut qu'il renonce à la nomination des évêchés et de quelqu'autre charge ecclésiastique que ce soit ; nominations dans lesquelles il prend beaucoup de peine pour se faire des amis, et qui lui font beaucoup d'ennemis, comme il le sait bien ; et alors il abolira ce ministre des cultes qui n'administre rien que l'inutile traitement qu'il reçoit. En un mot, il faut qu'il concentre toutes ses forces dans son œuvre unique, qui est d'assurer la liberté de tous.

Il sera long et difficile d'amener le gouvernement jusque-là, je le sais, mais n'est-ce pas pitié de voir que les hommes s'attachent avec tant d'obstination à ce qui est le plus nuisible à leurs intérêts ? Le gouvernement, par une vieille habitude, redoute l'influence de l'Église et voudrait se là rendre favorable ; pourquoi ne voit-il pas qu'il n'y a pour cela qu'un moyen, moyen unique mais infaillible, c'est de lui donner la liberté ; elle ne demande rien autre ; dès qu'elle sera indépendante de

Digitized by Google

lui, elle le bénira, sans en recevoir l'ordre, par toutes ses voix.

A cela on dit : séparer l'Église de l'État, c'est mettre la division dans la société, c'est établir le dualisme ou la guerre des deux éléments qui sont nécessaires au monde.

Je réponds que la séparation ou la distinction n'est pas la guerre, et que c'est au contraire une des conditions de la paix. C'est la confusion des intérêts qui est la cause de toute discussion ; c'est leur distinction qui maintient la tranquillité. N'est-il pas un proverbe qui dit : *les bons comptes font les bons amis* ? Or, qu'est-ce qu'un compte, sinon une ligne qui trace avec précision les limites de plusieurs intérêts?

La foi et la science sont les deux éléments de la pensée humaine, et l'harmonie de ces deux éléments peut seule faire le bonheur du monde ; ne faut-il pas cependant que, loin de se confondre, ils demeurent dans l'indépendance la plus absolue? La science ne doit-elle pas s'arrêter devant les mystères de la foi et respecter ses droits imprescriptibles? la foi ne doit-elle pas, de son côté, reconnaître l'indépendance de la science et lui laisser son libre développement? Ne serait-ce pas une égale injustice et un égal malheur, si l'Académie des sciences prétendait juger des dogmes de la foi avec les règles des mathématiques et de la physique, et si l'autorité dogmatique de l'Église prononçait des décisions et des condamnations sur l'électricité, la vapeur et l'optique? La foi n'a d'autre règle que l'autorité ; la science n'en a d'autre que l'intelligence ; plus elles seront indépendantes l'une de l'autre, plus elles vivront en paix et en parfaite amitié. Il en est de même de l'Église et de l'État : leur séparation, ou pour parler plus exactement, leur distinction, au lieu de les mettre en guerre, les mettra dans une paix parfaite. Tant que leurs attributions ne seront pas entièrement séparées, l'Église et l'État seront comme deux chars qui luttent de rapidité sur la même route, risquent à tout moment de se heurter et de se briser l'un contre l'autre; mais, quand leur action sera de nature tout-à-fait différente et sans concurrence possible,

Digitized by Google

ils seront comme deux locomotives ayant chacune un rail à part, et pouvant aller à toute vitesse, sans craindre un choc (1).

On dit encore : ce clergé organisé, c'est un État dans l'État, cela rompt l'unité sociale, et fournit une source continuelle de trouble. On pourrait dire avec bien plus raison : M. le ministre des cultes est une Église dans l'Église, cela rompt l'unité religieuse ; mais passons, cela ne résout point la difficulté.

Lorsque les deux pouvoirs sont impliqués dans les mêmes affaires, il ne peut y avoir de paix que quand l'un des deux, reconnu supérieur à l'autre, tranche les difficultés par son autorité. Mais lorsque cette supériorité est contestée, il ne reste plus qu'un moyen, c'est de faire en sorte que les actions, ne s'exerçant point sur le même objet, ne puissent se nuire l'une à l'autre. Ceci posé, l'Église n'est point un État dans l'État, par la raison toute simple que l'Église n'est point un État, ayant une nature toute différente de l'État.

Il faut alors comparer la société à un corps auquel on communique la chaleur. La chaleur n'est point un corps dans un corps, car elle se dilate ou se perd sans que le corps augmente ou diminue, de même que le corps peut s'agrandir, se briser et se rejoindre sans que la chaleur éprouve aucun changement. De même l'Église et l'État étant indépendants sont dans de telles conditions qu'ils peuvent s'agrandir tous deux, sans que le développement de l'un puisse nuire au développement de l'autre.

(1) Ceci n'est point une observation particulière à l'Église et à l'État, c'est une loi universelle. En tout et partout, la perfection c'est l'*harmonie*, mais partout aussi l'harmonie est précédée de la *distinction*. Je renvoie ceux qui veulent approfondir cette question à mon ouvrage : *Les harmonies de l'être exprimées par les nombres*. La distinction n'est pas la division et la guerre ; l'harmonie n'est pas la confusion.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

—

DE L'ENSEIGNEMENT.

—

§ I. — ÉTAT DE LA QUESTION.

Il nous reste à appliquer ces principes à la question spéciale de l'enseignement, et ce sera facile.

Beaucoup ont fait de cette question une question personnelle ; les uns ont décrié l'Université et ses membres, d'autres ont déclamé contre le clergé. L'Université, pour se rendre inattaquable, a prétendu s'identifier avec le gouvernement ; d'autres ont combattu cette prétention. Enfin, des hommes prenant le titre modeste de modérés sont venus se jeter entre les combattants, accusant tout le monde de folie ; ils ont dit que le monopole universitaire était une injustice ; ils ont transporté l'autorité entre les mains d'un ministre et ils se sont reposés, excessivement contents d'eux-mêmes.

Certes, il ne valait pas la peine de tant mépriser les autres pour arriver à ce résultat, et ce n'est pas se montrer très profond que de croire avoir ainsi résolu la question.

L'Université a raison en s'identifiant avec l'État; elle procède de lui, tient ses droits de lui, professe les mêmes principes : elle est la manifestation de sa pensée; elle est la science de l'État organisée et revêtue d'un corps.

Tout dépend donc de savoir quels sont les droits et les devoirs de l'État en fait d'enseignement. C'est là le problème à résoudre.

On commence ordinairement par poser cette question :

Digitized by Google

vaut-il mieux que l'enseignement soit surveillé, ou qu'il soit abandonné à lui-même? et on se hâte de poser en principe qu'il doit être surveillé.

Mais, avant de décider qu'on doit être jugé, il faut savoir s'il existe des juges, et il me semble qu'il y a une question préalable, c'est celle-ci : vaut-il mieux n'être pas jugé du tout que de l'être par celui qui n'a ni le droit, ni la capacité de vous juger? tout le monde répondra qu'il vaut mieux n'être pas jugé, car alors le jugement ne serait qu'une oppression et une injustice.

L'État a-t-il le droit et la capacité de juger l'enseignement? voilà donc la véritable question à laquelle il faut répondre. Si l'État a ce droit et cette capacité, l'enseignement ne doit pas être libre; s'il ne les a pas, l'enseignement doit être libre.

Or, l'enseignement se divise en deux branches, l'instruction et l'éducation. L'instruction se subdivise elle-même en instruction religieuse et en instruction scientifique; on peut même ajouter en instruction philosophique. Examinons tout cela.

§ II. — DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

Lorsque l'État était à la fois le chef de la religion et de la force publique, il réglait et défendait la religion comme lui-même. Lorsque l'État adoptait une religion formellement révélée, comme la religion chrétienne, il l'acceptait avec ses dogmes et son autorité, et, loin de vouloir la régler, il subissait ses décisions; seulement il lui prêtait l'appui de sa force; s'il commandait des observances religieuses, ce n'était pas en son nom, mais au nom de cette religion dont il était comme le bras exécuteur. Or, je le demande, en quel nom le gouvernement de juillet pourrait-il ordonner, juger ou enseigner quoique ce soit en matière religieuse? il ne peut le faire au nom d'aucune religion sans forfaire à son principe

Digitized by Google

fondamental : *il n'y a plus de religion d'État ;* et sans se détruire par conséquent, car toute œuvre qui forfait à son principe, se suicide. A-t-il le droit de le faire en son propre nom? ce serait établir l'État juge suprême de la religion et le déclarer dogmatiquement infaillible, ce que personne n'oserait soutenir.

L'État ne peut donc en aucune manière se mêler de religion, ni quant au culte, ni quant à l'enseignement ; toute religion doit être pour lui chose absolument étrangère, il ne peut intervenir que pour protéger la liberté matérielle d'un culte contre les attaques d'un autre ; il ne doit en favoriser ni en exclure aucun ; et la catégorie des cultes reconnus par l'État est déjà une injustice et une inconséquence.

§ III. DE L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE.

L'État n'est pas juge de la religion; l'est-il de la science, et peut-il s'emparer de son enseignement?

L'État, avons-nous dit, manifeste dans la société le côté de la pensée humaine que nous avons appelé la science ; ce qui revient à dire que les institutions sociales expriment le progrés d'un peuple dans la civilisation. Ainsi, l'État est fils de la science ; peut-on conclure de là qu'il en soit le juge? il est évident que non. Tout au contraire, c'est l'État qui doit être jugé et réprimandé par la science qui est sa mère.

D'ailleurs, nous avons vu que la science, par son essence même, est libre, indépendante de toute autorité, ne reconnaissant d'autres lois que celle des faits. La science ne reconnaît point de juge, pas même l'Académie qui se trompe quelquefois; donc elle ne peut reconnaître l'État pour juge. Ceci posé, tout monopole au sujet de la science, sous quel prétexte que ce soit, est une injustice fondamentale.

On dira : mais n'y a-t-il pas un grand danger à laisser l'enseignement de la science entre toutes les mains? Eh! quel danger donc y voyez-vous? avez-vous peur, par hasard, que

Digitized by Google

quelqu'un n'enseigne que deux et deux font cinq? ou qu'on n'invente un faux grec ou un faux latin? ou qu'on ne falsifie frauduleusement les notions sur l'oxigène pour en attribuer les propriétés à l'hydrogène? Croyez-vous donc qu'il ne soit pas plus facile et plus agréable d'enseigner ce qu'on a étudié que d'inventer la science?

Dans l'enseignement dogmatique qui a pour objet l'infini, cette lumière sans forme où l'œil de l'homme s'éblouit, il est très facile de tomber dans des erreurs monstrueuses, et il est très dangereux de le faire, car toute erreur dogmatique a son retentissement et sa manifestation dans la morale. Aussi l'enseignement religieux a-t-il besoin d'une surveillance incessante; mais en est-il de même de la science? la science est fondée sur les faits; les faits et surtout les faits, objets de la science élémentaire, la seule dont il s'agisse dans la question de l'enseignement, ne peuvent ni se détruire, ni se dénaturer, ni se cacher. Les erreurs, quand il y en a dans la science, sont plutôt dans les théories que dans les faits; or, l'enseignement élémentaire se borne le plus souvent à l'exposition des faits, tels qu'ils sont actuellement connus; quant aux théories, les savants eux-mêmes n'étant point d'accord à leur sujet, qui pourra les juger? sera-ce le gouvernement?

Enfin, on peut avoir intérêt à tromper en enseignant le dogme ou la morale, mais jamais en enseignant la science. N'est-il pas plus facile d'étudier une arithmétique, une algèbre, une géométrie, que d'inventer ces sciences d'une manière nouvelle et contradictoire? il faut le travail des siècles et des peuples pour former une langue; qui sera assez fou pour l'entreprendre seul? une fausse morale, en flattant les passions, peut séduire les hommes et les faire servir à l'ambition ou à l'intérêt de celui qui l'enseigne; mais quelle séduction pourrait exercer une science fausse et absurde? Il est donc dans l'intérêt de chacun d'enseigner la science le mieux qu'il peut. Or, ce qui est surveillé par l'intérêt de chacun, l'est bien plus activement que par les inspecteurs de l'Université. Non! la

Digitized by Google

liberté laissée à chacun d'enseigner à son voisin la science qu'il possède n'entraînerait aucun danger. Son seul effet serait de la vulgariser avec rapidité. Mais aussi ce n'est pas l'enseignement de la science que le gouvernement redoute; il n'est pour lui qu'un prétexte, nous le verrons plus tard.

On dit encore: l'État étant fils de la science, doit, à ce titre, l'aimer comme une mère et surveiller ses intérêts. Que l'État aime la science, rien de mieux; qu'il fasse tous ses efforts pour la répandre, c'est son devoir ; mais qu'il veuille l'arrêter et la limiter, c'est un droit qu'il n'a pas. Que l'État donc établisse des académies, qu'il fonde des chaires et y mette des professeurs qui n'aient pas de suppléants; qu'il entretienne partout où il pourra des instituteurs pour le peuple; qu'il provoque l'émulation par des concours et des prix; qu'il puise pour cela largement dans le budget ; il ne saurait mieux dépenser son argent et ses soins. Mais pourrait-on me dire quel avantage trouvera la science, à ce que le gouvernement défende à tous les hommes de cœur qui en ont le courage, d'employer leurs loisirs à répandre autour d'eux la science qu'ils ont acquise dans leurs veilles, parce qu'ils ne sont pas dans les rouages de l'Université? que gagne la science à ce qu'on empêche 40,000 curés, studieux et pleins de charité, d'enseigner gratuitement, ou à peu près, à de pauvres paysans, le latin, la grammaire et le calcul ; de tirer ainsi de l'ignorance une foule d'hommes que la pauvreté y aurait enchaînés, et de lancer ainsi dans le domaine de la science ces natures primitives et énergiques de la campagne, qui peuvent par la constance au travail être si utiles à cette science? ceci est du plus simple et du plus grossier bon sens. Comment se fait-il donc qu'à force de raisonner on ait perdu le sens commun, et qu'on ait la bonhomie de dire qu'on agit ainsi dans l'intérêt de la science?

Ainsi, non seulement le gouvernement peut enseigner la science, mais il le doit, et il doit faire tous ses efforts pour hâter partout son développement.

Digitized by Google

Mais, la science étant, de sa nature, indépendante de toute puissance, le gouvernement n'a aucun droit, ni de la limiter, ni de la régenter, ni de la juger. Il ne peut donc pas se réserver cet enseignement, ni exiger que nul ne puisse enseigner sans sa permission; pour s'arroger ce droit avec justice, il faudrait avoir l'infaillibilité scientifique, infaillibilité que ne possède aucun être créé, que l'Église elle-même ne s'attribue point, et qui appartient à Dieu seul.

Que l'État écoute donc les conseils de la science, elle est sa mère; mais qu'il sache que la réduire en esclavage serait de sa part une injustice, un parricide et une impiété.

§ IV. — DE L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE.

Dans ce qui précède nous avons parlé de la science pure et non pas des sciences morales ni de la philosophie : ce sont là des questions à part.

La philosophie est un enseignement qui n'est ni purement scientifique, ni purement religieux, mais qui tient des deux. En effet, la philosophie est l'explication universelle ou l'unité de la pensée humaine; pour établir l'unité dans la pensée humaine il faut coordonner et harmoniser les deux éléments qui la constituent, c'est-à-dire la foi et la science. Pour que l'explication soit universelle, il faut faire entrer dans les données du problème tous les faits reconnus, il faut poser en principe toutes les vérités admises; or, parmi les croyants, le fait de la révélation est reconnu, et les vérités révélées sont admises.

La philosophie dépend donc en partie des croyances, d'où il suit que chaque religion a le droit d'avoir sa philosophie à elle et de refuser toute autre philosophie pour l'instruction de ses enfants.

Un État sans croyance ne peut avoir qu'une philosophie incrédule, ou plutôt l'élément de l'unité lui manquant absolument, il y aura autant de philosophies qu'il y aura de pro-

Digitized by Google

fesseurs, dans son corps enseignant. Toutes ces philosophies, à moins qu'elles ne soient professées par un prêtre ou un homme profondément catholique, ne s'accorderont qu'en un point, c'est d'être hostile à toute religion et combattue par toute religion.

Une philosophie sans croyance, ne s'appuyant que sur l'un des éléments de la pensée humaine, ne peut être que très incomplète, et dangereuse, religieusement parlant, pour la jeunesse.

Il serait donc souverainement ridicule de la part du gouvernement de s'établir juge de la philosophie et de s'arroger sur elle le droit d'examen ; il serait souverainement injuste de sa part de vouloir imposer sa philosophie à qui que ce soit. Qu'il l'offre à qui voudra l'accepter librement, mais au résumé la philosophie doit être absolument libre, car des deux éléments dont elle peut se composer, l'un est de sa nature essentiellement libre, c'est la science; l'autre, étant totalement en dehors du domaine de l'état, a droit, de sa part, à une indépendance absolue, c'est la foi.

§ V. — DE L'ÉDUCATION, OU DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE.

Beaucoup de gens parlent de la morale, la pratiquent même par l'habitude que leur a donnée l'éducation, sans savoir quel en est le fondement et l'origine ; semblables à ce bon citadin qui pensait qu'on recueillait le pain sur des arbres.

Voltaire qui devait se connaître en athées a dit : *Si un athée avait intérêt à me piler dans un mortier, il le ferait.*

L'athée ne croit à rien, c'est pour cela qu'il n'a point de morale.

Qu'est-ce, en effet, que la morale ? c'est la méthode du bonheur. Otez la croyance, le bonheur c'est le plaisir actuel, et l'égoïsme est un droit : or, l'égoïsme exclut tout ce qu'on appelle morale.

L'égoïsme pousse à s'emparer, autant qu'on le peut, de la

Digitized by Google

puissance, de la richesse et du plaisir; comment, je vous prie, détruirez-vous cette tendance sans des dogmes révélés? comment engagerez-vous à détacher son cœur de tout cela, celui qui ne croira pas à une autre vie? comment établirez-vous l'existence de cette autre vie avec ses compensations, sans l'autorité de la foi? Cette question a été si souvent traitée qu'il serait superflu de m'étendre de nouveau là-dessus; que ceux qui n'ont pas encore compris cette vérité, réfléchissent et étudient, ils verront clairement que la morale n'a jamais été et ne peut être que la traduction pratique de la croyance ou du dogme.

La morale chrétienne s'est élevée à une hauteur qui dépasse de beaucoup toutes les morales antiques, parce que la révélation qui l'a produite est infiniment plus complète et plus explicite que ces débris de la révélation primitive qui alimentaient les religions païennes. Les ennemis mêmes de la religion catholique, ont été obligés d'admirer sa morale, tout en déclamant contre ses dogmes, agissant en cela avec autant de discernement que ces nègres qui coupent l'arbre pour manger les fruits.

On peut citer, il est vrai, quelques hommes qui, ayant perdu la foi, ont conservé quelque morale, mais ces exemples ne sont pas concluants, parce que l'habitude a tant de force sur l'homme, qu'il peut difficilement se dépouiller des sentiments qu'il a eus toute sa vie. Il faudrait montrer des hommes qui soient arrivés à une morale parfaite sans avoir eu aucune croyance.

Croirez-vous suppléer aux dogmes religieux en prêchant au commun des hommes, que l'intérêt bien entendu de chacun consiste à se dévouer aux autres, et en établissant sur ce principe des théories d'unité sociale? D'ailleurs, il s'agit ici d'enseignement. Croyez-vous faire comprendre vos théories à des enfants? Croyez-vous empêcher des écoliers étourdis de perdre leur temps, de s'amuser, de voler des friandises, de vouloir jouir de leurs sens, de protester contre

Digitized by Google

toute règle, sous prétexte qu'ainsi le veut l'unité sociale ? Âmes candides ! essayez donc et vous me direz le résultat.

Non, le dogme et la morale sont l'un vis-à-vis de l'autre comme la lumière et le miroir qui la reflète; ils sont liés inséparablement comme la cause l'est à l'effet.

Ces vérités sont incontestables : cependant si on les admet, quel prétexte pourra-t-on imaginer, pour attribuer à l'État l'enseignement de la morale?

La morale est une conséquence du dogme ; quelle morale peut avoir un État sans dogme? comment pourra-t-il juger la morale, enseigner la morale?

Si l'État adoptait un culte quelconque, il pourrait avoir la morale de ce culte; je conçois une morale catholique, une morale luthérienne ou calviniste ou janséniste, une morale mahométane, chinoise, brahmaniste ou boudhiste ; mais la morale de l'État, je ne sais pas ce que c'est.

L'État en France est fondé, il est vrai, sur un principe qui est la liberté ; mais ce principe purement exclusif, n'est pas un dogme et n'a pas de morale pour conséquence directe.

La morale, dans sa pratique, a besoin de la liberté ; sous ce rapport l'État doit la protéger, en empêchant qu'un acte extérieur ne blesse la morale de tel ou tel culte ; mais en cela il n'agit qu'indirectement, il ne juge, il n'enseigne rien ; il fait droit à une réclamation qu'il n'a pas le droit de refuser ; il repousse par la force une agression qui blesse la liberté. Au fond, la morale de l'État c'est le code pénal, et le code pénal doit être la protection de la vie, de la conscience, de la propriété, du repos et de toutes les libertés.

Que l'État donc protége la morale, il le peut et le doit au nom de la liberté ; mais il ne lui convient pas plus de la juger et de l'enseigner qu'à un aveugle la peinture, et à un sourd-muet le chant.

Or, l'Université, on l'a dit assez souvent, c'est l'État enseignant; l'Université a admis le principe de l'État qui est la liberté, ou l'indifférence religieuse ; comme lui, elle regarde

Digitized by Google

tous les cultes comme également bons et respectables, elle les protége tous également : donc l'Université par sa nature même et ses institutions est incapable d'enseigner la morale et de faire, par conséquent, l'éducation de la jeunesse.

Nous ne pouvons, par aucun moyen, échapper à cette conclusion rigoureuse.

A cela on me fait une objection : il y a, dit-on, une morale naturelle indépendante de la diversité des cultes ; l'université ne peut-elle pas enseigner celle-là, laissant ensuite à la famille le soin d'achever l'œuvre dans un sens ou dans l'autre ?

Examinons bien la portée de toutes ces paroles.

Premièrement, est-il temps d'achever l'œuvre au sortir de l'université? Lorsqu'un jeune homme sort de l'université, il a ordinairement de 16 à 20 ans. Celui dont jusqu'à cet âge les études auraient été nulles ou défectueuses pourrait-il espérer de réparer le temps précieux qu'il aurait perdu ? non. Mais si le progrès de la science veut que l'intelligence soit exercée dès l'âge le plus tendre, n'en est-il pas de même, à plus forte raison, de la pratique de la morale, qui trouve dans les passions du cœur des obstacles que l'étude de la science ne connaît pas? Si l'éducation est manquée jusqu'à seize ou vingt ans, serait-il temps encore de réparer le mal fait ? le bon sens et l'expérience disent que non.

Il nous reste donc à voir si la morale naturelle est suffisante.

Il n'est pas, comme on l'a dit depuis longtemps, de peuple si barbare et si sauvage qui n'ait quelque Dieu auquel il rende hommage ; sans l'idée d'un être suprême, l'homme mériterait à peine le nom d'homme. Ce dogme primitif de l'existence de Dieu, connu de tous, entraîne des conséquences logiques qui forment une morale qu'on peut appeler naturelle. Toute révélation donnant à l'homme une connaissance plus explicite de Dieu et des rapports entre l'homme et Dieu, élève d'un degré la morale, et pose le fondement d'une plus

Digitized by Google

haute civilisation. La révélation donnée par J. C. et conservée par l'Église catholique est de beaucoup la plus complète de toutes, c'est pourquoi la morale chrétienne s'est élevée à une perfection si haute qu'elle fait peur à ceux qui n'ont pas le courage de la pratiquer, et c'est l'obligation qu'impose cette morale qui, stimulant sans cesse la civilisation des nations chrétiennes, l'a rendue supérieure à toutes les autres.

Et maintenant que, sous l'influence du catholicisme, le royaume très chrétien est devenu la première des nations, l'État qui s'est séparé de toute religion, viendra nous dire, à nous catholiques, qui sommes la majorité des Français, et qui avons recueilli avec soin l'héritage de foi transmis par nos pères : laissez-moi faire ; je me charge d'élever vos enfants et je leur enseignerai la morale naturelle? Conçoit-on tout ce qu'il y a d'absurde, d'odieux, d'insupportable dans un langage pareil ? Quoi ! s'imagine-t-on être bien utile à la France en s'efforçant de la faire reculer de dix-huit siècles? que dis-je? lorsque Jésus-Christ vint sur la terre il y avait déjà la révélation juive ; les traditions sacrées couvraient encore la terre. Pour remonter jusqu'à la morale naturelle qu'on nous offre, il faut aller jusqu'à la morale antediluvienne qui a attiré le déluge sur la terre.

Si on nous proposait la morale d'une religion quelconque, les catholiques auraient beaucoup à perdre ; mais offrir la morale naturelle, la dernière de toutes, c'est en termes équivalents nous donner pour modèle comme l'a fait Fourier les habitants d'Otahiti. Qu'espérer de l'avenir d'une nation qu'on élève ainsi?

Mais, dit-on, les choses ne sont point comme vous le dites ; l'enseignement de la religion et par conséquent de la morale est confié à un ministre du culte: dans tout collége, les catholiques ont un aumônier.

Je le sais, mais ceci n'est qu'un pauvre palliatif.

Je suppose qu'un inspecteur se plaignant du peu de science qu'il trouve dans une institution, on lui fit cette réponse :

Digitized by Google

les sciences ne sont point négligées ici, car, tous les huit jours, un professeur distingué vient causer de science une heure avec nos élèves. Vous figurez-vous l'indignation de l'inspecteur? trouverait-il des termes pour l'exprimer? une heure par semaine donnée à la science!!!!!

Je demande maintenant à tous ceux qui se sont occupés sérieusement d'éducation, s'il est plus facile de former les enfants à la morale qu'à la science? si pour achever l'œuvre de l'éducation, il ne faut pas plus de suite et de continuité dans l'action, plus de zèle, plus d'efforts, plus de tact et d'adresse? En effet, si la science a la paresse à combattre, elle a pour auxiliaire la curiosité, et pour encouragement le plaisir de savoir. Mais la morale catholique a contre elle toutes les passions; il faut la pratiquer sans la comprendre, car elle ne repose que sur la foi ou la confiance; il faut dans celui qui enseigne une foi vive et une conviction pleine de chaleur pour inspirer aux enfants cette foi et cette confiance; la moindre contradiction peut ébranler cette foi; un mauvais exemple, une raillerie suffisent quelquefois. Jugez donc de ce que doivent être la foi et la morale d'un élève, dans un collége où les professeurs sont les uns catholiques, les autres protestants, les autres incrédules; où l'indifférence des religions est une maxime légale; où quelquefois même les maîtres n'osent parler de religion de peur d'être raillés; et vous pensez que tout cela sera contrebalancé par un aumônier qui est étranger aux élèves, qui, loin de vivre avec eux pour les influencer à chaque instant du jour par toute sa vie, apparaît les dimanches comme un hors-d'œuvre, dit des paroles que le grand nombre n'écoute pas, et qui, quelquefois, sont contredites d'avance par l'enseignement de certains professeurs?

Aussi considérez les résultats; relisez le fameux mémoire publié, en 1831, par les aumôniers du collége de Paris; souvenez-vous des reproches qui accablent l'Université depuis quelques années et auxquels elle n'a pu répondre.

Digitized by Google

Que conclure de là? faut-il dire comme quelques-uns, qu'il y a mauvais vouloir dans l'Université, et qu'elle a le projet arrêté de détruire le catholicisme? Je ne le pense pas; et je saisirai cette occasion pour dire au lecteur que mon intention n'est pas d'attaquer les personnes mais les choses. Pourquoi nous faire plus mauvais que nous ne sommes? je ne sais si je me trompe, mais je crois que, dans le plus grand nombre, il y a plus d'erreur que de méchanceté.

L'Université n'est point, comme quelques-uns ont voulu le faire croire, une association d'impies; je suis persuadé que le grand nombre de ses recteurs, proviseurs et autres dignitaires sont animés d'excellentes intentions; mais ils sont frappés d'impuissance, car c'est en vain que l'homme veut lutter contre la force des choses, les lois de la logique sont inexorables pour toute société, et la bonne volonté de l'homme ne saurait en empêcher l'accomplissement. Je n'examine donc point ce que veulent les personnes, mais ce que veut la logique, car ce que veut la logique finira toujours par l'emporter; le vice de l'Université est un vice de constitution, elle ne peut logiquement enseigner autre chose que la morale naturelle, c'est à cause de cela qu'elle n'est point organisée pour l'éducation et que jamais elle ne la réalisera d'une manière satisfaisante. On sait que généralement on est mécontent des élèves sortant des colléges, mais si l'on examine bien, on verra que l'Université ne peut pas même revendiquer ce qu'il y a de bien en eux; ce qu'il y a d'éducation dans la jeunesse universitaire, vient de l'influence de la famille qui a formé le cœur jusqu'à l'âge de huit à dix ans, ou de cette même influence qui continue à agir sur les élèves externes, ou, enfin, de l'action personnelle et spéciale sur certains élèves de quelques professeurs exceptionnels et prêtres pour la plupart.

C'est ne remédier à rien que de tourmenter personnellement des hommes qu'une fausse position fait nécessairement paraître mauvais, l'institution de l'Université aurait dû se

Digitized by Google

modifier en 1830 avec le gouvernement qu'elle représente; dès qu'on l'aura mis en harmonie avec son principe on sera étonné de trouver facile ce qui paraissait impossible, et de voir guérir de soi-même ce qui paraissait incurable.

§ VI. — CHANGEMENT A FAIRE DANS LA CONSTITUTION DE L'UNIVERSITÉ.

Jusqu'ici nous avons établi les points suivants :

1° L'État ne doit ni juger l'enseignement de la foi ni l'enseigner lui-même.

2° Il ne doit point juger de la morale; il est incapable de l'enseigner convenablement.

3° Sa philosophie est incomplète, il n'a pas le droit de l'imposer ni de juger les autres philosophies.

4° L'État n'est point juge de la science parceque la science n'a point de juges, mais il peut l'enseigner et il doit faire tous ses efforts pour hâter ses progrès.

En présence de ces conclusions dont il est impossible de contester la justesse, que convient-il de faire? faut-il, comme quelques-uns le désirent, détruire l'Université? à Dieu ne plaise! Quand on a éprouvé par soi-même combien il est difficile d'organiser quoi que ce soit, il ne peut venir à la pensée de retrancher une grande et puissante institution. D'ailleurs, l'Université a une belle mission à accomplir, une grande chose à réaliser, c'est la science. Ce n'est point qu'elle doive en avoir le monopole, car la science est essentiellement libre; mais elle peut faire pour la science ce que nul autre ne peut faire, par conséquent elle le doit.

La foi purement spirituelle n'a pas besoin de moyens matériels pour s'établir; un pauvre pêcheur et une croix de bois ont suffi pour l'implanter dans le monde; mais il n'en est pas de même de la science : elle ne peut se développer sans un grand emploi de la matière. Or l'État seul a la puissance matérielle entre les mains; aussi la science ne

Digitized by Google

peut se passer de l'État. Aristote est impossible sans Alexandre.

L'État peut seul et il doit établir ces vastes collections où sont conservés les matériaux de la science ; il doit entretenir des académies, offrir des chaires et des existences honorables aux savants que désigne la voix publique, récompenser ceux qui ont bien mérité de la science, stimuler l'ardeur de l'étude par des prix et des concours ; il doit étendre ses bienfaits sur tous les points, établir dans tous les grands centres de population des foyers de science, et entretenir à ses frais et gratuitement, s'il est possible, des instituteurs partout où il est besoin. Remarquons en passant que ce dernier don, le plus important de tous, n'est un bienfait qu'à la condition de la liberté, car je le demande, quel service l'État rend-il à une commune quand, sous prétexte de lui donner la science, il chasse un bon instituteur, pour lui en imposer un mauvais ou même quand il lui en donne un de la même valeur? qu'il ajoute un don, rien de mieux ; mais qu'il ne retire pas d'une main ce qu'il donne de l'autre.

Toutes ces obligations, le gouvernement ne peut pas les remplir convenablement par lui-même ; il lui faut un corps qui, par la fixité de son organisation, soit le Conservatoire de la science que la mobilité humaine laisserait perdre en plus d'un point. Il lui faut un exécuteur intelligent qui distribue ses bienfaits avec justice ; ce Conservatoire de la science, ce distributeur des bienfaits de l'État, doit être l'Université.

Mais si l'Université veut que sa mission soit utile et glorieuse, si elle veut qu'au lieu d'être critiquée et repoussée, elle soit acceptée et bénie de tous, il faut qu'elle ne la fasse pas sortir des limites que la nature des choses lui assigne. Rien n'est plus funeste que de sortir de ses attributions. Tout homme qui le fait se perd, toute institution aussi. Certes M. Arago et M. de Lamartine sont deux hommes justement célèbres, tous deux ont bien mérité de leur pays ; eussent-ils acquis la même gloire, si M. de Lamartine se fut

Digitized by Google

obstiné à faire des cours de mathématiques et d'astronomie, et si M. Arago eût entrepris de revivifier la poésie? ce n'est pas faire injure à M. de Lamartine de lui dire de laisser les sciences pour élever la poésie à toute sa hauteur, ni à M. Arago de lui dire de laisser la poésie pour faire avancer la science. Eh bien! puisque, par la nature même de son principe et de son organisation, l'Université est incapable d'éducation, elle devrait renoncer à une œuvre, pour elle pénible et infructueuse, et se restreindre à avoir des élèves externes (1).

Dès qu'elle rentrerait dans la voie qui lui convient, elle verrait bientôt tomber la haine qui s'est accumulée contre elle, ses élèves augmenteraient avec rapidité; il se formerait bientôt autour de chaque université des maisons d'éducation où des ministres de chaque culte formeraient le cœur des enfants qui leur seraient confiés à la morale qui répond à ce culte, et les conduiraient aux cours de l'Université puiser la science comme à sa source.

Ce ne sont point là des théories en l'air, les faits ont déjà confirmé ce que je dis. Tout le monde sait que le Collége Charlemagne, uniquement composé d'externes, est celui de tous, qui produit les plus beaux résultats, et fait le plus d'honneur à l'Université sous tous les rapports.

Qu'on comprenne bien le sens de mes paroles et qu'on ne m'accuse pas d'être exclusif et d'ôter la liberté. Après tout, l'État et l'Université sont parfaitement libres de faire comme ils voudront. L'Université peut continuer à avoir des pensionnaires et à les élever à sa manière; mais je lui prédis que, tant qu'elle le fera, elle sera malheureuse, et je lui conseille dans son intérêt d'y renoncer. L'Université, qui a pour principe l'indifférence religieuse, est illogique en entreprenant l'éducation, et injuste en s'arrogeant le droit de concession pour les instituteurs; il est impossible que l'Église cesse de protester contre cette éducation désastreuse, et du désaccord de l'Église

(1) Depuis que j'ai écrit ceci, M. de Cormenin a soutenu la même opinion.

Digitized by Google

et de l'Université, il ne peut sortir que malheur pour la jeunesse. L'État et l'Université, en s'ingérant dans des fonctions sacrées, seront dévorés par le feu du ciel ; le feu du ciel, c'est la VÉRITÉ.

L'Université sent bien son infériorité en éducation, et c'est pour cela qu'elle ne peut consentir à la liberté ; elle sent que si, dépouillée de tout privilége, elle luttait avec ses seules forces contre le clergé de tous les cultes, le poids de l'éducation ferait aussitôt pencher la balance du côté de ses concurrents, et amènerait promptement sa ruine; tandis que si elle avait la sagesse de renoncer à l'éducation et de se renfermer dans la science pure, elle n'aurait aucune concurrence à redouter et pourrait consentir à la liberté pleine et entière sans danger. Tant qu'elle reste sur un terrain étranger, elle est comme un intrus combattu et pourchassé de toute part; rentrée dans son royaume, elle deviendrait reine et n'aurait plus que des hommages à recevoir.

Malheureusement on voit quelquefois les hommes s'attacher avec opiniâtreté à ce qui leur est le plus nuisible, et prétendre précisément à ce qui est en dehors de leurs facultés.

Le gouvernement et l'Université vont se récrier bien haut contre ces conclusions, car ils tiennent pardessus tout à ce qui ne les regarde pas. Croyez-vous, en effet, que ce qui inquiète si fort le gouvernement au sujet de l'enseignement libre, ce soit le grec, le latin et les sciences physiques? s'il n'y avait que cela nous aurions la liberté depuis longtemps. Mais l'épée de Damoclès qui trouble son repos, c'est la morale et par conséquent le dogme dont elle émane. Quand je dis la morale, je dis surtout un point de la morale, car il n'est pas très exigeant sur le reste. Qu'enseigne-t-on, pense-t-il, à ces petits enfants? leur apprend-t-on à m'aimer et à me respecter? et comme on ne peut être juge d'un point de la morale sans l'être des autres, le gouvernement, afin de pouvoir s'assurer de ce point si important, voudrait s'établir

Digitized by Google

juge de la morale ; il pense que si tous les instituteurs du royaume étaient nommés par lui, payés par lui, dépendants de sa faveur, ils auraient tous intérêt à prêcher l'amour du gouvernement, et c'est pour cela qu'il répugne à laisser la liberté.

Le gouvernement entend bien mal ses propres intérêts. Il sent qu'il ne doit pas se faire des ennemies des religions qui se partagent ses sujets ; mais croit-il donc s'attirer leur amitié par l'injustice ? il tient à nommer les évêques, afin que les évêques dépendent de lui ; mais depuis seize ans qu'il tend ses filets pour attraper ce qu'il appelle des hommes modérés et ce qu'on pourrait appeler d'un autre nom, a-t-il bien à se louer de ses succès ? sauf un très-petit nombre, ne se plaint-il pas de l'ingratitude des autres ? et encore, qu'il le sache bien, ce petit nombre n'est ni aimé ni estimé, et il aliène plus de cœurs au pouvoir qui les a imposés que les généreuses réclamations de tous les autres. Le gouvernement tient à imposer des instituteurs ; mais les populations les repoussent et maudissent le gouvernement qui les leur impose ; et ces instituteurs qui, fidèles à la pensée qui les envoie, croient devoir lutter contre le clergé, font naître dans le cœur du clergé un profond dégoût pour le pouvoir qu'ils représentent.

Pourquoi donc se donner tant de peine inutile quand il y a un moyen si simple, si facile et si fructueux ? que le gouvernement fidèle au principe qui l'a fondé, accorde pleine liberté spirituelle à toutes les religions, et toutes les religions le béniront et le feront bénir par tous les cœurs.

On ne force point les cœurs, on les attire. Ce n'est point par des moyens coercitifs qu'on gagne l'affection ; ce n'est point même par des faveurs, car les faveurs, en faisant quelques amis, font beaucoup de jaloux, les plus terribles de tous les ennemis. Le vrai moyen de s'assurer l'affection de tous, c'est l'impartialité et la justice, et, dans le cas présent, la justice c'est la liberté.

Digitized by Google

L'Université fait comme le gouvernement : sa grande prétention, c'est l'enseignement philosophique dont elle se croit seule capable, quoique nulle philosophie ne soit moins faite pour l'enseignement que la sienne. Quelque talent qu'on accorde aux pères de la philosophie universitaire, quelque profonds et ingénieux que soient leurs aperçus, quelqu'utiles que puissent être leurs travaux à une intelligence formée qui cherche à pénétrer au fond de tel ou tel problême, il n'en reste pas moins que cette philosophie, appuyée sur la science seule qui n'est qu'un des côtés de la pensée humaine, est nécessairement incomplète et semblable à une danseuse qui n'aurait qu'une jambe et ne pourrait, malgré sa vigueur, exécuter les merveilles de la chorégraphie. Cette philosophie, comme l'a si bien dit M. Eugène Pelletan, en parlant de M. Cousin : « n'a pas d'idéal, n'a pas de tendance, elle est incapable d'influer sur l'état de notre âme et sur l'état de notre société. Elle est la curiosité, elle n'est pas la solution des problêmes qui intéressent le plus notre époque ; elle est une étude, elle n'est pas une force. Elle est la plus grande anomalie : une philosophie de l'État enseignée officiellement au nom de l'État, c'est-à-dire la science des réticences. »

Une telle philosophie est nécessairement contre la religion ou en dehors d'elle et par là dangereuse à la jeunesse, et toute Église qui a encore de la vie ne peut moins faire que de protester sans relâche contre son enseignement.

L'Université tient encore à l'éducation et c'est précisément l'éducation qu'elle donne qui est l'arsenal où l'on puise tous les traits que l'on lance contre elle ; elle est l'objet de tous les reproches qu'on lui fait, elle est le motif de toute la haine qu'on lui porte. Qu'elle quitte donc ce fardeau inutile qui l'écrase. Tous les efforts qu'elle a faits jusqu'à présent ont été inutiles ; elle a exigé que ses surveillants, qui sont les dispensateurs de son éducation, fussent bacheliers ; cela leur a-t-il attiré du respect et de la confiance? nullement ; qu'elle

Digitized by Google

fasse plus encore, si elle peut; qu'elle ne mette pour surveillants que des licenciés, des docteurs, des ex-ministres! Ses surveillants ne seront jamais pour les collégiens que des *Pions*, l'objet du mépris et surtout de la haine de tous; jamais ils n'obtiendront la moindre partie de ce qu'obtiennent des prêtres non bacheliers, dans les séminaires, de simples frères ignorantins dans leurs écoles. Tout effort pour empêcher cela serait inutile : ainsi le veut la logique.

CONCLUSION.

Quand donc la voix de la raison sera-t-elle écoutée? quand chacun cessera-t-il de léser ses propres intérêts, en cherchant à nuire à ceux des autres? Quelle folie de se donner tant de peine, pour accumuler partout des haines et des divisions, tandis qu'en restant chacun à sa place, on pourrait s'estimer et s'aimer réciproquement et contribuer tous ensemble au bien de tous!

Cela devrait être facile, car il ne s'agit point de régler les conditions d'une paix difficile, elles sont toutes réglées; nous n'avons pas besoin de dévouement; mais de comprendre nos vrais intérêts, il n'est pas besoin de génie, la logique suffit, car tout ce qu'on nous demande, c'est d'accepter la position que nous a faite la révolution de 1830, c'est d'arriver aux conséquences d'un principe que nous avons posé tous ensemble.

Dans ce premier moment d'une révolution, moment si beau, si plein d'enthousiasme, où il n'y a dans les cœurs aucune arrière-pensée; dans ce moment où un peuple qui proclame un grand principe, voit, comme par une intuition lumineuse, les conséquences qu'il renferme; dans ce moment enfin où le sens commun prononce ses oracles, on a senti

Digitized by Google

qu'en rejetant la religion d'État, on ôtait à la liberté toute autre borne que la liberté elle-même et on a proclamé à l'instant, comme par inspiration, *la liberté de conscience*, *la liberté de la presse*, *la liberté d'enseignement*, trois libertés qui renferment toutes les autres. Pourquoi reculer maintenant? Pourquoi vouloir faire mentir la prophétie de tout un peuple inspiré? nul ne pourra effacer ces solennelles promesses de juillet écrites avec le sang : résister, ce n'est que prolonger nos souffrances ; les réaliser ce serait hâter notre bonheur.

Je sais qu'au commencement on a reproché au clergé de ne pas comprendre la liberté et de la repousser. Ce reproche est-il bien mérité? Qu'on considère que le clergé a pour mission spéciale dans le monde de conserver le principe d'unité qui est aussi le principe d'autorité. Il est bien naturel que celui dont la demeure est le plus éloignée arrive le dernier au rendez-vous ; par sa position même et son éducation, le clergé doit être le dernier à comprendre la liberté.

Il y a eu cependant de frappantes exceptions, car où trouverez-vous un libéralisme plus franc et plus entier que celui du journal si bien nommé l'*Avenir* que dirigeaient, en 1830, trois prêtres catholiques? personne ne les comprenait alors ; mais on serait étonné maintenant si on prenait la peine de le relire, de voir que, chaque jour, et le clergé et l'État sont obligés de rentrer dans la route qu'il a tracée.

Le reste du clergé arrive maintenant, et personne ne peut lui reprocher d'arriver après les autres, c'était son droit. La honte, il faut le dire, n'est point au clergé, mais à ceux qui se laissent dépasser par lui. Oui, c'est une honte ineffaçable que des hommes qui se disent les pères du libéralisme, qui se posent en chefs de parti, qui ont pris part à la révolution de 1830, qui ont écrit avec complaisance et amour l'histoire de la grande révolution de 1789, osent s'opposer de toutes leurs forces au développement de la liberté, reproduire effrontément devant toute la France les principes les plus tyranniques. Vouloir que l'église soit l'esclave de l'État,

Digitized by Google

que des citoyens soient obligés de rendre compte de leur conscience et de leurs vœux à l'État; que la conscience des enfants arrachés à l'autorité de leurs pères soit livrée à la merci de l'État; que l'Etat ait seul le droit d'enseigner, que nul ne puisse enseigner qu'aux conditions arbitraires qu'il lui plaira d'établir; qu'il puisse inspecter l'enseignement religieux, régler les cérémonies du culte, etc., etc.

Oui, ils disent tout cela, ces prétendus libéraux ; ils le disent au moment même où tous les évêques de France, dignes de ce nom, reconnaissent publiquement le principe de la liberté, réclament hautement la liberté pour tous, et ne demandent rien pour eux-mêmes que la liberté. Grande inintelligence ou grande mauvaise foi, voilà la flétrissure que vous réserve la postérité, car il n'y a point de milieu pour vous.

Ne faites donc pas au clergé des reproches que vous méritez mille fois plus que lui. D'ailleurs, à quoi servent toutes ces récriminations? qu'importe lequel a le plus tort? ce qui importe, c'est que, s'il y a eu des torts, ils soient réparés au plutôt. Il est certain que dans sa presque totalité le clergé a agi sincèrement et croyant faire le bien ; si, parmi ses adversaires, quelques-uns ont montré de la mauvaise foi, il en est beaucoup qui ne sont coupables que d'erreur et croient aussi faire pour le mieux. Efforçons-nous donc non de nous accuser mais de nous entendre ; cherchons à comprendre le but vers lequel nous devons tous marcher, et, laissant le passé pour ce qu'il est, hâtons-nous vers ce but où nous trouverons tous la paix, le repos et l'amitié.

Or, ce but, je l'ai indiqué tel que la logique me l'a montré, tel qu'il était apparu dès le commencement de la lutte au génie de Lamartine, dans ce court mais admirable écrit, le plus élevé dans son point de vue, le plus profond qui ait été publié sur ce sujet. Lui aussi, il voyait que la question de l'enseignement dépendait de la question de l'Église et de l'État ; qu'il ne pouvait plus y avoir entre l'Église et l'État

Digitized by Google

ni partage ni compromis ; que chacune de ces deux puissances voulait et devait avoir tout, et que le seul moyen d'arriver à la paix c'était de leur donner tout à chacune, mais dans deux ordres de chose de nature différente, et qu'ils devaient se séparer pour représenter chacun exclusivement les deux principes qui régissent le monde, l'autorité et la liberté. Tel est donc notre but : une distinction si complète entre le temporel que régit l'État et le spirituel qui appartient à l'Église, que chacun de ces pouvoirs, placé dans une sphère de nature différente, puisse se dilater et agir selon le principe qu'il représente, sans jamais craindre de rencontrer l'autre sur le même chemin et en opposition avec lui.

RÉPONSE A QUELQUES DIFFICULTÉS.

J'ai exposé les principes et j'en ai déduit les conséquences, cela suffit-il ? Malheureusement non. Il est bon nombre d'esprits qui font descendre toutes les questions dans le domaine étroit de la personnalité. A tout ce que j'ai dit ils m'opposeront non des raisons mais des intérêts de parti, des répugnances personnelles, des craintes vagues qu'ils ne peuvent maîtriser. Il serait infini de les suivre dans les mille détours de leur fantaisie Je vais seulement essayer d'abattre, de détruire quelques-uns de ces épouvantails aussi sérieux que ceux qui effraient les oiseaux.

La grande peur de quelques esprits, c'est de voir le clergé ressaisir la puissance qu'il a exercée autrefois et dont il a quelquefois abusé.

Mais qu'on veuille bien considérer que les circonstances étant totalement changées, les mêmes résultats ne peuvent se reproduire.

Autrefois, plusieurs évêques étaient des seigneurs, ayant leurs armées à leurs ordres. Le clergé était un des corps politiques de l'Etat, et il avait son tiers dans les délibérations des États-généraux. Sous un monarque absolu, il lui suffisait

Digitized by Google

de capter l'oreille du roi pour acquérir une influence toute puissante dans le royaume.

Mais maintenant le clergé n'est plus un corps politique. Maintenant le roi règne et ne gouverne pas ; on ne peut donc pas gouverner sous son nom ; il faudrait pour devenir tout puissant qu'un évêque parvînt à séduire la chambre des Pairs et celle des Députés ; les ministres qui savent ce qu'il en coûte nous diront si l'on peut avoir une pareille crainte.

Il n'y a plus qu'un seul motif qui puisse conduire le clergé à la cour, c'est l'envie d'être évêque quand on ne l'est pas, et l'envie de changer d'évêché quand on en désire un autre que celui qu'on a. Otez ce motif; laissez le clergé élire lui-même ses évêques ; et alors il m'est impossible de découvrir quel motif et quel intérêt pourrait engager le clergé à aller à la cour et à s'impliquer dans des affaires de gouvernement.

Mais, dit-on, l'Église aura toujours beaucoup d'action sur la société ! de quelle action voulez-vous parler ? Ce n'est pas de l'action matérielle puisqu'elle n'a aucune force matérielle entre les mains ; c'est donc d'une action toute spirituelle. Mais qu'est-ce que cela vous fait? c'est sa part ; n'est-il pas juste qu'elle la prenne ? elle aurait tort de vouloir s'emparer de la vôtre, et il ne tient qu'à vous de la défendre puisque vous avez la force ; mais vous êtes des sots d'être jaloux de la sienne. Il est dans l'intérêt de la société que le gouvernement soit fort matériellement pour protéger la liberté de tous, et que l'Église soit forte spirituellement, afin de ramener l'unité dans la pensée humaine ; pourquoi donc voir de mauvais œil une influenee nécessaire au monde, et qui rendra même votre mission plus facile à remplir.

D'ailleurs, cette influence spirituelle, qui est le résultat de la vérité, est inévitable ; vous feriez de vains efforts pour vous y opposer. Pouvez-vous mettre l'Église dans une position plus désavantageuse que celle que lui avaient faite les empereurs ro-

Digitized by Google

mains? Et c'est alors précisément que son influence a grandi avec le plus de rapidité. Croyez-le bien, si vous recommenciez leurs persécutions, vous n'obtiendriez pas un autre résultat qu'eux, parceque la vérité est un diamant contre lequel tout s'use.

De même qu'avec la force vous pouvez toujours défendre votre puissance matérielle, de même avec la vérité l'Église saura toujours conserver son influence spirituelle; ce n'est point avec une massue qu'on peut écraser une puissance spirituelle, ce n'est qu'avec des armes intellectuelles qu'on peut éprouver, si elle est légitime, c'est-à-dire forte. Eh! bien, vous avez la liberté de la presse; essayez d'avoir plus d'esprit que Voltaire, plus d'éloquence que Rousseau, plus de prestige que les illuminés, plus d'ascendant que les hérétiques. Mais soyez justes, laissez le champ du combat libre pour l'Église comme pour vous; point de monopole ni de privilége.

Au reste, ce n'est point pour l'Église elle-même que je vous demande cela; car si elle a la vérité pour elle, son triomphe est infaillible, quelque moyen que vous preniez. Mais, quand il y a injustice dans la société, toute la société est en souffrance; la lutte est alors un combat sanglant et lugubre; tandis que lorsque la liberté de tous est intacte, la lutte se fait sans souffrance sociale; elle ressemble alors à l'un de ces tournois qui faisaient les délices de nos ancêtres.

Mais dit-on encore, en laissant la liberté, la lutte n'est plés égale, car le clergé a des moyens d'influence que nul autre ne possède, et ces moyens sont la prédication et la confession.

Ce qui m'étonne le plus quand j'entends dire cela, c'est qu'on puisse envier à l'Eglise de pareils moyens d'influence. Car au fond qu'est-ce que la prédication? C'est, d'un côté annoncer aux hommes des mystères qui exigent la croyance sans donner aucune satisfaction à l'esprit; de l'autre, leur intimer l'obligation d'une morale sévère, qui contrarie toutes les inclinations de la nature; c'est dire aux riches de se dé-

Digitized by Google

pouiller, aux pauvres de se résigner, aux sujets d'obéir, aux supérieurs de se sacrifier, à la cupidité de s'arrêter devant l'appât qui la tente, à la vengeance de se taire et de pardonner ; tout cela n'est-il pas plus propre à repousser, à faire haïr qu'à donner de l'influence? et ne vaudrait-il pas mieux n'avoir comme vous que cette séduisante liberté à proclamer et à donner?

Qu'est ce que la confession? c'est de toutes les pratiques du catholisme la plus pénible pour les fidèles, la plus assujétissante pour le confesseur ; c'est là la pierre d'achoppement. C'est la répugnance pour cette pratique qui a éloigné du catholicisme presque tous ceux qui l'ont abandonné : c'est l'abolition de la confession qui a fait presque toute la séduction du protestantisme.

Mais, enfin, me direz-vous, c'est pourtant avec ces deux moyens que le catholicisme a envahi tout le monde. C'est vrai ! et ce qui m'étonne profondément c'est que cela ne vous étonne pas ; c'est que vous n'ayez pas cherché à trouver la raison d'un fait aussi inexplicable.

Voulez-vous apprécier toute la portée de ce fait? essayez d'en faire autant. Mettez-vous aussi à prêcher et à confesser ; inventez un dogme encore plus difficile à croire, annoncez une morale plus sévère, et imposez à tous ceux qui voudront vous croire l'obligation d'aller se confesser aux ministres préfets, sous-préfets et employés de bureaux, et vous verrez quel puissant moyen de séduction vous aurez trouvé là ! Vous riez ! Mais, au fait, pourquoi vous qui êtes puissants, riches, savants, pleins de jeunesse, de beauté, d'éloquence, ne pourriez vous pas faire autant que douze pêcheurs ignorants? Comment se fait-il que ce qui est un moyen si puissant de séduction pour d'autres ne puissent servir qu'à vous rendre odieux et à vous couvrir de ridicule et de mépris?

Oui ! si vous ne fermiez pas les yeux, vous verriez ce qui est plus clair que le jour ; c'est que l'évidence d'une mission divine et la force de la vérité, ont pu seules donner à des

Digitized by Google

moyens naturellement si repoussants la puissance d'attirer le monde? Si donc le succès de l'Église prouve la vérite de sa doctrine et de sa mission, pourquoi vous afliger du succès de la vérité.

Mais, dites-vous, quoiqu'il en soit, il n'en est pas moins vrai que l'Église a une puissance que nous n'avons pas et dont nous sommes jaloux. Que voulez-vous que que je vous dise? Alors priez Dieu de vouloir bien vous révéler des dogmes plus élevés que ceux du christianisme et de vous donner miraculeusement une mission supérieure à la sienne. Si Dieu vous exauce, n'en doutez pas, vous réussirez aussi bien que les Apôtres; s'il ne vous exauce pas, qu'y faire? Il faut bien se résigner à laisser la religion qu'il a fondée éclairer et attirer les hommes par sa lumière.

Ayez donc au moins la sagesse du docteur juif Gamaliel. Quand le Sanhedrin ne savait que faire des apôtres captifs, il leur donna ce conseil si plein de bon sens. *Réfléchissez bien à ce que vous allez faire à ces hommes; si leur projet est un projet d'homme, il tombera de lui-même comme sont tombés tant d'autres; mais si c'est un dessein de Dieu, vous ferez de vains efforts pour vous y opposer, et, en résistant à Dieu, vous n'attirerez que malheur.* Il me semble donc qu'au lieu d'envier la mission que vous n'avez pas, vous feriez bien mieux de remplir celle que la providence vous a confiée, et qui est belle et grande aussi. Examinez si, depuis que le monde existe, personne est parvenu à s'agrandir en s'ingérant dans un rôle qui n'était point fait pour lui; restez-donc dans votre rôle, si vous voulez avoir toute votre grandeur. Or, votre magnifique rôle, c'est la liberté et rien que la liberté. La liberté est tout pour l'État, c'est son origine, sa vie, sa force, son guide, sa lumière, sa beauté, son charme, son unique moyen. Tant qu'il s'appuiera uniquement sur elle, tant qu'il sera dans son rôle, il sera vrai, juste, fort et aimé; mais, qu'il le sache bien, dès qu'il en sortira, il se rendra ridicule et odieux.

Digitized by Google

Bizarrerie des ennemis de l'Église! Tandis que les uns exagèrent et dénaturent sa puissance pour avoir lieu de sonner l'alarme, d'autres disent dédaigneusement que le catholicisme est mort. Eh! bien, puisqu'il est mort, pourquoi cette peur et ces précautions? Vous n'osez pas vous battre à armes égales avec un mort? Est-ce que par hazard vous croyez aux revenants? ne pouvez-vous le laisser reposer tranquillement dans sa tombe? ou voulez-vous renouveler la scène ridicule des Juifs qui envoyèrent des soldats armés pour empêcher un corps mort de sortir du tombeau? Vous savez la fin de l'histoire.

J'ai dit en toute franchise et sincérité ce qui me paraissait juste et vrai; je l'ai dit non pas par haine de personne, mais dans le désir de l'union et de la paix entre tous. Puisse-t-on me lire dans les mêmes dispositions; puissent mes paroles n'être pas inutiles et faire faire un pas de plus vers le but que tous doivent désirer d'atteindre.

L'abbé Lacuria.

Digitized by Google

M. A. DE BOISSIEU.

INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LYON[1].

Il n'y a pas d'histoire plus authentique ni plus irréfutable que celle qui est écrite sur le bronze et la pierre. On est admis à contester les louanges, les adulations ou les dénigrements dont cette histoire peut être chargée ; mais, les faits mêmes, le langage dans lequel ils sont traduits, la forme des signes, la date des événements, l'orthographe des noms d'hommes et de pays : rien de plus sûr parmi les monuments de la pensée humaine. Les grands écrivains de l'antiquité ne nous sont venus que par les mains des copistes, et, si attentifs qu'ils aient été, ils n'ont pu faire que les historiens, les poètes, les orateurs nous soient arrivés sans quelque altération. De là ces variantes de manuscrits et ce labeur des érudits qui suent à la restitution des textes. Plus un auteur présente de difficultés, soit à cause du caractère particulier de son style, soit à cause des sujets qu'il traite, plus on est sûr que le trouble est grand dans ses ma-

(1) 1re et 2e livraisons, petit in-folio, pag. 168.—Lyon, imp. de L. Perrin ; en vente chez Rivoire.

Digitized by Google

nuscrits, et que l'incertitude augmente chez les éditeurs. Pline l'ancien, par exemple, dans le paganisme; Tertullien, dans le christianisme, sont incontestablement deux des auteurs de l'antiquité, dont le texte nous offre le plus de variantes. Cela a tenu, pour le premier, à la quantité de sujets qui se mêlent, qui se heurtent dans son *Histoire Naturelle;* et pour le second, à la concision ambitieuse et fière de son style; pour tous deux à la recherche de l'archaïsme, à l'affectation de la métaphore, à certains vices de décadence pareils aux nôtres.

Or, quand il se trouve quelque monument qui intervient dans le silence de l'histoire ou dans l'altération des textes, on a une autorité sur laquelle on peut s'appuyer sans crainte.

Mais, comme le dit M. Alphonse de Boissieu, au début de sa préface, « les monuments périssent, les livres restent. » Il importe donc pour la science, qui occupe une si belle place dans la vie morale des peuples, de sauver des envahissements de la mort ces précieux débris qui ont à nous raconter quelques faits des siècles passés, et de là le livre que nous annonçons.

Livre tout spécial et particulier à notre ville dont il éclaircit les origines, dont il classe et apprécie avec un patient et laborieux amour les richesses épigraphiques. D'autres archéologues avaient essayé, mais faiblement, de sauver de l'oubli ce qu'ils voyaient et lisaient de cette histoire lapidaire, et on doit à leurs efforts quelque reconnaissance. Dans la première moitié du XVIe siècle, Claude de Bellièvre, qui appartenait à une famille très-distinguée de cette ville, rassembla les inscriptions romaines qui concernaient sa patrie. Le manuscrit de Bellièvre, écrit dans la langue commune qui reliait les savants d'alors, la langue latine, porte le titre de *Lugdunum prisum* (Lyon ancien), et se trouve à la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier. On s'accorde à dire que c'est une compilation de peu de valeur, mais aux mains d'un sage critique, elle deviendrait, sans doute, d'une certaine utilité. Gabriel Syméoni, littérateur florentin, qui séjourna à Lyon vers l'an 1555, pensa aussi à sauver de l'oubli ce qu'il avait sous les yeux de débris de la domination romaine dans notre province, et rédigea l'*Origine e le Antichittà di Lione;* mais son manuscrit a eu un sort analogue

Digitized by Google

à celui de Bellièvre, et figure aujourd'hui dans les archives royales de la cour de Turin. M. de Boissieu, qui en a pu consulter une copie, trouve que « nos inscriptions y sont reproduites avec plus de fidélité et d'exactitude que dans la plupart des publications du XVIe siècle, et même du siècle suivant. »

Toujours à l'époque de Bellièvre et de Syméoni, un magistrat fort considérable et très-lettré, Nicolas de Langes, avait amassé dans son jardin un grand nombre de monuments antiques, dont les inscriptions furent recueillies par Guillaume Paradin, et placées à la fin de son Histoire de Lyon. C'est de quoi nous avons dit un mot dans cette *Revue*, en suivant les travaux du vieil annaliste.

Au XVIIe siècle, le jésuite Menestrier et le médecin Jacob Spon; au commencement du XVIIIe, le P. de Colonia ajoutèrent de nouvelles inscriptions aux anciennes, et étudièrent diversement les unes et les autres, suivant la nature et le besoin de leurs travaux. Ce fut Spon qui fit les recherches les plus complètes, les mieux ordonnées, et qui réunit, comme dans une galerie, ce que Lyon connaissait en 1675 sur ses antiquités. Malgré sa passion pour les monuments lapidaires, Spon, qui était pauvre et qui cherchait une modeste existence dans sa profession de médecin, ne put donner à son livre tous les soins dont il eût été capable, et il pèche en beaucoup de points; mais le petit volume de la *Recherche* est estimé et assez rare, malgré des défauts et des inexactitudes. Les tracasseries suscitées aux réformés par le grand promulgateur des aimables libertés de l'église gallicane nous valurent l'exil, volontaire du reste, de J. Spon qui était protestant, et qui se retira à Genève, où il mourut.

Enfin, de nos temps, M. Artaud nous a créé un musée lapidaire, qui s'est enrichi successivement par les dons des particuliers et les fouilles opérées çà et là dans le vieux sol de Lyon. C'est ce musée que M. de Boissieu a voulu publier. Il lui a consacré jusqu'ici deux magnifiques livraisons, que nous pouvons louer à notre aise, car la louange ici ne craint pas de s'égarer.

Les *Inscriptions antiques de Lyon* sont classées dans l'ordre le plus simple et le plus naturel. D'abord, les dieux et les divinités de tout genre, puis les prêtres, ensuite les magistrats, etc. L'auteur

Digitized by Google

débute par une notice précise et sobre sur le dieu, le prêtre, le magistrat auquel se rapporte le monument qu'il étudie, et, après avoir montré ce qu'ils étaient les uns et les autres dans l'antiquité, dans l'esprit et la politique des Romains, passe à l'examen de l'inscription, s'appliquant à en donner une idée aussi juste et aussi exacte qu'il lui est possible, mais ne sortant pas des limites de son sujet, par là même de celles du goût. M. de Boissieu a représenté par des gravures d'une exactitude et d'une fidélité scrupuleuses les monuments qui existent encore, et le burin facile et toujours vrai de son imprimeur, M. Louis Perrin, se jouant avec de pareilles difficultés, on a sous les yeux l'état de conservation, le style et la forme des caractères de chaque objet, si bien que la pierre, le marbre même apparaît, en quelque sorte, au lecteur. L'échelle adoptée pour la reproduction des monuments est celle du dixième de leur grandeur réelle. Une particularité qu'on applaudira certainement, dans ce livre, c'est l'introduction de la capitale romaine, avec le véritable caractère antique de la plus belle époque de l'art.

A Iove principium, dit le poète, et c'est aussi par le maître des dieux que commence M. de Boissieu. Les monuments consacrés à Jupiter ne sont ici qu'en très-petit nombre. Delandine (1) rapporte que, en 1780, on découvrit, dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville, un autel dédié à Jupiter par Philippianus, gouverneur de la province, tribun de plusieurs légions : cet autel s'est perdu, car il ne figure pas dans les *Inscriptions antiques*. Vénus et Tutèle unies dans l'inscription d'une bague en or, Mars, Mercure, Vesta et Vulcain, Minerve, Diane, Apollon sont tous représentés par quelques monuments auxquels l'auteur ne consacre que l'espace qu'ils méritent.

La Mère des dieux, dont le culte, originaire de Pessinonte, en Galatie, était passé chez les Romains et avait pénétré dans les Gaules, prend une importante et curieuse place dans l'ouvrage de M. de Boissieu. Cybèle était appelée de divers noms, suivant les lieux où s'élevaient ses temples; et, quant à ses prêtres, leur ca-

(1) *Dissert. sur les antiquités de Bresse et de Lyon*, pag. 61,

Digitized by Google

ractère distinctif, leur cynisme crapuleux et glouton est renommé chez la plupart des anciens. Ils n'ont, certes, pas épargné les *Galls*. Toutefois, les monuments de nos pays qui rappellent le nom de la Mère des Dieux ne se rattachent ni aux mystérieuses initiations, ni aux cérémonies merveilleuses et symboliques, ni aux fêtes bruyantes et désordonnées de la religion de Cybèle.... Nos inscriptions se rapportent en général aux *taurobolies*, sacrifices expiatoires et régénérateurs, dont l'origine ne remonte qu'au second siècle de notre ère (1). La *taurobolie* était une contre-façon du baptême chrétien, car, pour ceci, comme pour beaucoup de rits et de doctrines, le paganisme se transformait en face de son auguste et redoutable adversaire. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il nous faut arriver au IVe siècle pour trouver des écrivains qui parlent des sacrifices tauroboliques; et à qui devons-nous des renseignements sur de pareilles cérémonies? à deux auteurs chrétiens du IVe siècle, l'apologiste Julius Firmicus, et un poète trop peu étudié, Prudence (2), le chantre des martyrs. Celui-ci ne donne pas moins de quarante vers à la description du taurobole. On creusait une fosse profonde, que l'on recouvrait de planches percées de trous nombreux; là descendait le prêtre ou le particulier qui devait être taurobolié. Venait ensuite un taureau, les épaules et les cornes chargées de fleurs, le front et le poil étincelant de larmes d'or; il était égorgé sur le plancher de la fosse; le sang ruisselait par les trous et les fissures, et le prêtre le recevait sur la tête, cherchant à en recueillir jusqu'à la dernière goutte. Quand les flamines avaient retiré le cadavre épuisé et raidi, alors le taurobolié sortait de sa fosse, montrant avec orgueil sa tête ensanglantée, sa barbe chargée de caillots, ses bandelettes dégoutantes et ses vêtements saturés de sang. La foule se prosternait et vénérait de loin l'heureux taurobolié.

Le taurobole avait un double caractère. En même temps que c'était un sacrifice régénérateur pour celui qui le recevait, c'était

(1) M. de Boissieu, *Inscrip. ant.*, pag. 22.

(2) M. de Boissieu a mis le texte du poète en regard d'une version française, le morceau en vaut la peine.

Digitized by Google

un sacrifice expiatoire pour ceux en faveur de qui on l'offrait. De tels sacrifices étaient offerts par des provinces, par des villes, des corporations, des colléges, et même par de simples particuliers, hommes ou femmes (1).

Il existe six monuments lyonnais qui rappellent le souvenir des sacrifices tauroboliques: notre Musée lapidaire en contient cinq; le sixième est dans la ville de Tain.

Le premier monument fut découvert en 1704, et conserve le souvenir d'un taurobole offert pour la santé de l'empereur Antonin-le-Pieux et la prospérité de la colonie lyonnaise. Il excita la curiosité des érudits, et devint l'objet de plusieurs dissertations.

Le second monument, celui de Tain, fut offert pour la conservation de l'empereur Commode et de sa famille. Le sénat ayant ordonnné, après la mort de ce monstre, d'abattre ses statues et de rayer son nom de tous les monuments publics, nos provinces s'associèrent à un mouvement général de réprobation, et les mutilations du taurobole de Tain sont là pour en faire foi.

Le troisième monument, qui fut découvert en 1820, et qui se rapporte aussi à Commode, présente également des érasions.

Le quatrième monument, trouvé dans les démolitions de notre vieux Pont-de-Pierre, et que M. de Boissieu a étudié avec un soin particulier, concerne l'empereur Septime Sévère, et se rapporte à son deuxième consulat, qui répond à l'an 194. Ici encore, il y a des érasions, et M. de Boissieu établit solidement qu'elles s'attaquèrent au nom d'Albin, après qu'il eut été défait par Septime Sévère.

Le cinquième monument nous parle encore de ce dernier prince.

Le sixième monument a été trouvé comme le quatrième, mais rien ne nous en révèle l'objet ni la date.

Ce sont bien les tauroboles qui forment la partie la plus importante de la première livraison des *Inscriptions* de M. de Boissieu. Nous rencontrons ensuite Mithra, qui joue un grand rôle dans les cultes antiques, et qui eut ses adorateurs en face même des beaux âges du christianisme, jusqu'à la fin du IVe siècle. Le dieu Sylvain,

(1) M. de Boissieu, pag. 23.

Digitized by Google

les Génies et les Lares, les Divinités des Augustes, les Déesses Mères, la Fortune, le Bon Esprit et la Fortune de Retour, les Nymphes, les Saisons, les Dieux Incertains et tous les Dieux : voilà ce qui couronne la première livraison de ce beau travail.

Quant à la seconde livraison, elle nous semble offrir plus d'intérêt que la première, par le fond comme aussi par la forme. Nous avions salué d'abord les dieux ; ici, nous rencontrons les ministres de la religion, et il n'était, certes, pas aisé de se reconnaître au milieu de ces sacerdoces multipliés, ni d'en préciser les attributions particulières. L'auteur a procédé à ce difficile examen avec sa méthode et sa sobriété ordinaires, en sorte qu'il arrive à des résultats nets et positifs.

M. de Boissieu trouve en premier lieu chez nous, non pas, comme quelques-uns de ces devanciers, un collége de trois cents augures, mais simplement un aruspice, Marius Oppius Placidus. Le collége des aruspices, dont le ministère se bornait à peu près à l'inspection des entrailles des victimes, fut reconstitué par Claude, et, sous les empereurs, était composé de soixante membres. Vient ensuite un septemvir des Épulous, c'est-à-dire un des sept prêtres chargés des festins religieux et des rits consacrés pour les jeux publics.

Les prêtres Augustaux ont bien une autre importance dans notre histoire. On sait que soixante petites nations des Gaules avaient élevé un autel à l'empereur Auguste, au confluent du Rhône et de la Saône, et que cette étrange divinité, qui s'appela Octave, avait un collége de prêtres. Le prince, qui demandait à ses amis, sur son lit de mort, s'il leur semblait avoir passablement joué la farce *(mimum)* de la vie, n'en fut pas moins dieu, au plus fort de la civilisation romaine, et à la confusion éternelle de ce pauvre esprit humain. Si nous avions un plus grand nombre de monuments consacrés aux prêtres augustaux, nous saurions, sans doute, le nom d'un plus grand nombre des nations gauloises qui participèrent à cet acte solennel d'idolatrie impériale. M. de Boissieu nous fait connaître un prêtre éduen (d'Autun), un arverne (du pays d'Auvergne), et un Séquanais (Franc-Comtois), un Tricassien (du pays de Troyes), un Nervien (du Nivernais), un Carnute (du pays de Chartres). Voilà

Digitized by Google

donc révélés par l'épigraphie les noms de six peuples, sur soixante qu'ils étaient. Un monument étranger à Lyon nous a conservé le nom de Marcus Lutterius Leo, prêtre attaché à l'autel d'Auguste; il était envoyé par la cité des Cadurci (Cahors), et descendait de Lucterius, ce noble et infortuné lieutenant de Vercingetorix. « Il y a entre le nom de Lucterius, écrit dans les Commentaires du conquérant des Gaules, et celui de Marcus Lucterius Leo, un vaste abîme dans lequel s'est engloutie toute une nationalité (1). »

A l'ordre des prêtres de la divinité augustale se lient, par des rapports de ministère et de fonctions, les flamines augustaux et les *Sodales* (confrères, collègues), consacrés spécialement au culte de tel ou tel empereur. Nous avons l'inscription d'un C. Alfidus, *Sodalis Hadrianalis*, car Hadrien aussi, l'ami d'Antinoüs, obtint les honneurs d'une apothéose et d'un culte. Ces divinités-ci, au au surplus, valaient bien les premiers dieux de l'Olympe.

On avait cru jusqu'ici qu'une *flaminique* était nécessairement la femme d'un flamine, et le savant Lexique de Forcellini n'a pas d'autre définition que celle de *moglie del sacerdote*. M. de Boissieu établit très-nettement, par l'inscription de la prêtresse Julia Helias, que les flaminiques augustales pouvaient avoir une dignité indépendante de tout lien conjugal. En tout cas, nous apprenons de Tertullien que, si elles avaient été mariées, il ne leur était pas permis de convoler: *Flaminica nonnisi univira est*. A propos de flamines, M. de Boissieu rappelle, et nous avons nous-même rappelé dans cette *Revue*, la duperie dont fut victime le P. de Colonia.

J'en viens à l'*ascia*, à ce mot, à cette chose qui a été l'objet de tant de dissertations de la part des antiquaires, sans qu'ils aient apporté une solution à laquelle on s'en soit définitivement tenu. On sait que plusieurs tombeaux portent en abrégé, ou en toutes lettres cette formule : *Sub ascia dedicavit* (dédié, consacré sous la hache), paroles connues jadis et vulgaire comme le sont aujourd'hui nos diverses formules abréviatives. Le haut des sarcophages est couronné aux deux extrémités assez souvent par un instrument qui ressemble à l'herminette des charpentiers, ou à

(1) M. de Boissieu, pag. 95.

Digitized by Google

la doloire des tonneliers. M. de Boissieu en reproduit différentes espèces, et le résultat de ses recherches à ce sujet, c'est que la formule *sub ascia dedicavit* indique un tombeau neuf et destiné, dès le premier coup de marteau du tailleur de pierre, à celui dont il devait perpétuer la mémoire.

Cette explication nous paraît, pour le moins, aussi satisfaisante que tout ce que nous avons pu lire sur cette profonde énigme.

Le chapitre des *Inscriptions relatives à nos origines* est curieux et important : il confirme une de ces découvertes qui auraient mis en émoi tous les érudits du XVIe siècle. Jugez donc : le véritable nom d'un peuple défiguré dans les éditions des auteurs anciens et restitué maintenant sur la foi du bronze et de la pierre ! Dans la territoire du Forez et du Lyonnais, il y avait un peuple qu'on a jusqu'à ce jour appelé *Segusiani*, et qui s'appelait en réalité *Segusiavi*. C'est ce qui résulte d'une plaque de bronze trouvée en 1846, et que M. l'abbé Roux, vicaire à Feurs, archéologue plein de savoir et de goût, signalait la même année; M. de Boissieu l'a reproduite de la grandeur de l'original, et comme on y lit AVITAT. SEGUSIAVOR, tous les doutes sont levés sur le nom du peuple, qui avait probablement Feurs pour capitale. Une inscription trouvée dans les démolitions du Pont-de-Pierre porte SEGUSIAVO; une autre inscription, qui est engagée dans le mur extérieur d'une maison située sur le chemin du pont d'Alaï, présente la fin du même nom.... GUSIAVIS; une autre pierre enfin, qui a été découverte à Bagnières-de-Luchon, nous offre le mot SEGUSIAV. A toutes ces autorités vient se joindre celle de manuscrits de César, de Pline et de Strabon, consultés à la Bibliothèque Royale par M. Auguste Bernard, et qui tous, à leur manière, confirment la leçon donnée par les inscriptions.

Après avoir étudié les monuments qui se rapportent aux Ségusiaves, M. de Boissieu passe au monument de Plancus, élevé à Gaète, et dont il reproduit la vue extérieure, d'après un dessin exécuté sur les lieux mêmes et pour l'auteur des *Inscriptions antiques*. M. de Boissieu établit sur des preuves qui nous semblent irréfragables, que Lyon *(Lugudunum* ou *Lugdunum)* fut fondé l'an de Rome 710, quarante-trois ans et demi avant notre ère, par

Digitized by Google

ordre du sénat, rapporté par Dion Cassius; que Plancus, personnage considérable de cette époque, fut chargé d'y amener une colonie, et changea le *municipium* d'Antoine en une colonie augustale, qui prit le nom de *Copia*, jusqu'au jour où l'imbécille Claude y ajouta le sien. C'est la première fois qu'on déblaie ainsi les inutilités, les erreurs qui avaient été amassées, dans l'histoire, autour du célèbre monument de Plancus.

Lyon jouissait du droit d'envoyer des représentants au sénat romain; la Gaule chevelue voulut avoir le privilége d'y compter aussi les siens, et ce fut l'empereur Claude qui se fit son avocat. Une table de bronze gravée en deux colonnes, et que l'on retrouva en 1524, figure aujourd'hui à notre Musée lapidaire. Chose étrange! le texte de ce précieux monument, qui nous donne un échantillon du style oratoire de Claude et nous permet, par une comparaison assurément fort piquante, de voir jusqu'à quel point Tacite s'attachait à reproduire la pensée et le ton des pièces les plus authentiques, n'avait pas encore été publié avec une entière exactitude, quoique souvent imprimé; le plus remarquable travail dont il eût été l'objet, venait même d'un étranger, M. Charles Zell, qui n'a jamais vu la Table Claudienne, et qui publia en 1833 une excellente dissertation sur la harangue du prince, en la donnant avec les variantes que lui fournissaient la leçon de Ménestrier, celle de J. Spon, etc. M. de Boissieu en a fait faire une copie par un élève de notre école de gravure, et a minutieusement vérifié ce travail ligne par ligne, lettre par lettre, point par point, accompagnant le discours des remarques nécessaires, et rapprochant de cette œuvre assez étrange la harangue que Tacite mettait dans la bouche de Claude.

M. de Boissieu passe ensuite aux Décurions, aux magistrats de la Curie, c'est-à-dire, en un certain sens, aux conseillers municipaux de ce temps-là. Après avoir donné quelques notions claires et précises sur les fonctions et les priviléges des membres de la Curie, l'auteur examine les monuments qui nous ont conservé le nom de quelque Décurion. Le premier monument de ce genre était inédit; on observe que Lyon y est appelé simplement *Colonia Lugdunensium*. Le second monument, celui de Caius Valerius Sacer offre des traces de christianisme, dans un mot que M. de

Digitized by Google

Boissieu a su faire valoir et très heureusement expliquer. Le troisième monument décurional présente des traces plus apparentes encore de christianisme. Avec les Décurions, nous retrouvons encore sur nos monuments les triumvirs et les curateurs des cités italiennes ; il existe même une inscription consacrée à un personnage qui était à la fois *préfet de la colonie*, *acteur public* (syndic de la Curie), *Duumvir* proposé *au trésor* et investi *de la juridiction* municipale.

Une autre inscription nous présente un *curateur*, c'est-à-dire l'édile, avec quelques-unes des attributions du censeur et du questeur. Diverses pierres nous rappellent enfin soit des agents inférieurs de la Curie, soit des Décurions honoraires et étrangers, et c'est par eux que se termine la seconde partie du livre de M. de Boissieu.

J'ai suivi presque page à page ce remarquable travail où l'auteur et l'éditeur semblent lutter de goût, de patience et de soins. Je n'ai pu qu'indiquer rapidement ce que renferment ces deux livraisons, et, comme l'ouvrage en aura six, on comprend ce qu'il reste encore à révéler de curieux et d'important. M. de Boissieu a cela de très particulier qu'il ne se borne pas au Musée lapidaire du Palais-des-Arts, mais qu'il donne toutes les inscriptions relatives à Lyon, celles que nous ne connaissons plus que par les livres, comme celles que nous avons sous les yeux. Ce sera donc sur Lyon ancien un monument aussi complet qu'il puisse être donné à la science de l'élever aujourd'hui.

Nous avons fait remarquer les portions vraiment neuves de ce travail, ce qui est proprement une découverte, une conquête, dans l'espèce. Tel est le fruit qui résulte de l'étude des monuments lapidaires qu'on y apprend non seulement l'histoire, mais encore la langue. J'ai remarqué l'acception nouvelle que M. de Boissieu a trouvée pour le mot *flamine* et qui avait échappé aux savants auteurs du *Totius Latinitatis Lexicon*, dictionnaire cependant qui n'a pas moins de quatre volumes in-folio. Je trouve encore (page 99) *mæsoleum*, pour *mausoleum*, mais ce n'est qu'une affaire de prononciation et d'orthographe ; je trouve de plus (page 102), *Senonius*, pour *Senonicus*, *Carnutæno* (page 103), pour *Carnutensi ;* et après ces deux mots qui manquent au Lexique

Digitized by Google

cité tout-à-l'heure, l'explication d'un mot dont on n'avait pas le sens si rigourousement défini, le verbe *exacisclare*.

A la page 86, l'auteur a laissé échapper *Ruthenes* pour *Rutheni*, les peuples du Rouergue actuel.

Ces observations, qui pourront sembler minutieuses, ne laissent pas de montrer que M. de Boissieu n'a dédaigné aucune veine de la science, dans ses *Inscriptions antiques de Lyon*.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

EXPOSITION

DES

PRODUITS DE L'INDE ET DE LA CHINE,

RAPPORTÉS PAR M. I. HEDDE.

Lorsque le gouvernement eut établi des relations directes avec l'empire chinois, en même temps qu'il envoyait une ambassade et une escadre, il demandait aux Chambres de Commerce des délégués, qui furent chargés, au nom de nos principales industries, d'étudier les produits et les consommations, d'explorer au point de vue pratique les marchés de l'Inde et de la Chine. M. Hedde, délégué pour l'industrie de la soie et soierie, s'est acquitté de sa tâche avec un soin qui prouve toute l'importance qu'il attachait lui-même aux moindres détails de la fabrication des tissus. Une collection aussi complète que possible de graines et de feuilles de mûriers, de graines de vers à soie, de cocons, de chrysalides, une grande quantité d'espèces de soies diverses, une belle suite de minéraux et de substances tinctoriales, tous les ustensiles employés à l'élève du ver, et la plupart des métiers soit en modèles réduits, soit en dessins exacts, permettrait presque à l'ouvrier chinois transporté au Palais Saint-Pierre, de tisser une pièce avec sa soie, ses ustensiles et son métier.

Excepté quelques missionnaires, M. Hedde est, sans doute, le seul Européen qui ait pénétré jusqu'à Sontcheou, ville interdite aux étrangers, et l'une des plus importantes du céleste Empire ; à la première exposition qui eut lieu à Paris, rue Neuve-Saint-Laurent, on voyait le costume, y compris la queue postiche, à l'aide duquel M. Hedde trompa la vigilance des mandarins, et parvint à séjourner à Soutcheou, d'où il rapporte le métier qui a attiré plus particulièrement

Digitized by Google

l'attention des fabricants ; voici la description que M. Hedde en a donné lui-même : « Ce métier se compose d'un banc allongé, garni à sa partie postérieure de deux traverses verticales d'où partent diagonalement deux autres traverses qui viennent s'adapter sur le milieu du banc. Dans ces traverses sont placées plusieurs chevilles qui servent à supporter une chaîne sans fin, ainsi que le tissu, au fur et à mesure de la fabrication, l'une et l'autre s'enroulant de manière à n'éprouver entre eux aucun frottement. La chaîne est en croisée par un ratelier à dents métalliques inférieures et supérieures. Cette chaîne n'est qu'une seule lisse à demi-mailles, dans laquelle est passée la moitié de la soie. Pour la fabrication du façonné, on emploie autant de demi-lisses que le dessin a de découpures. Le premier pas ou premier passage de la navette est formé par l'ouverture naturellement faite par le ratelier ; le second pas est formé par la lisse que l'ouvrier lève avec la main ; les ustensiles accessoires sont, comme le métier, lui-même, fort simples : une passette en bambou, une navette de forme conique, dans le genre de celles employées pour fabriquer les filets, etc., etc. »

A côté des moyens de fabrication, nous voyons les produits fabriqués. Ce sont d'abord d'admirables châles de crêpe blanc brodés avec une perfection inimitable ; nous voyons ensuite des tissus de toutes espèces, foulards, gazes, damas, taffetas, satins, enfin les vêtements et autres objets que les Chinois fabriquent avec la soie: tapis, bourses brodées, porte-éventails, sacs à tabac, écrans, chaussures, où chacun a remarqué le fini du travail en même temps que l'originalité des dessins ; il y a chez ce peuple un certain sentiment du beau qui ne procède pas des mêmes principes, de la même civilisation que dans nos contrées, mais qui n'en est pas moins arrivé à une expression qui, toute singulière qu'elle soit, n'en est pas moins élégante.

Digitized by Google

Il serait impossible de suivre une marche régulière dans la description des mille objets qui composent l'exposition. Voici des costumes complets et de toutes les classes : on remarque chez les femmes cette coiffure relevée et laborieusement échafaudée, appelée à la Sycée, et qui paraît être la même dans tout l'empire. La coiffure des hommes est plus simple sans être moins singulière ; la tête rasée, à l'exception d'un point sur le sommet, d'où pend une grande queue qui descend ordinairement jusqu'au milieu du corps ; il y en de plus longues et c'est une beauté. On ignore l'origine de cette singulière décoration ; quoiqu'il en soit, un Chinois sans queue est un homme sans honneur et sans considération. Dans la guerre, les Anglais se sont quelquefois amusés à renvoyer leurs nombreux prisonniers avec la queue coupée ; il s'en est trouvé qui ont préféré la mort. Les Bonzes ou prêtres du Dieu Fô ont seuls la tête entièrement rasé ; nos prêtres ont la tonsure, on pourrait faire d'autres rapprochements ; les Bonzes vivent dans le célibat et pratiquent le jeûne.

L'origine de la mutilation des pieds de femme est aussi obscure que celle de la queue. Quelques-uns ont voulu y voir une précaution de jalousie ; d'autres, une coquetterie exagérée ; s'il fallait absolument donner une raison de cet usage barbare et répugnant, nous aimerions croire qu'il se rattache à l'idée de mépris qui flétrit en Chine tout ce qui est métier corporel ; c'est cette même idée qui prescrit chez les personnes bien nées une longueur d'ongles démesurée, à seule fin de prouver que les mains n'ont jamais été employées à un travail reputé humiliant. Ce qui pourrait donner quelque vraisemblance à cette explication, c'est que les petits pieds n'existent guère que dans les classes supérieures et aisées ; l'usage de cette absurde mutilation commence, dit-on, à tomber un peu en désuétude ; peut-être dans quelques années les modèles en cire de pieds mutilés, rapporté par

Digitized by Google

M. Hedde seront une rareté non seulement pour nous mais même en Chine.

Arrêtons-nous un instant devant cet instrument de musique fort en usage chez les Chinois; le gong est de forme cylindrique, en cuivre battu, et on le frappe avec un tampon couvert de linge; c'est un instrument presque sacré, indispensable dans la vie chinoise; dans la ville flottante qui couvre la rivière de Canton, le soleil, à son lever et à son coucher, est salué par le son de mille gongs qui part de chaque bateau, et annonce la première et la dernière prière. C'est aussi le gong qui, dans, les pagodes, appelle les fidèles; qui, dans les maisons des mandarins, annonce l'entrée où la sortie du maître; qui, dans les rues étroites et populeuses, précède la chaise des dignitaires, et ordonne à la foule de livrer passage. Dans les orchestres, le gong remplace avantageusement notre grosse caisse qu'il étoufferait sous sa voix sonore. Les Anglais ont une grande prédilection pour cet instrument bruyant; en Angleterre, dans plusieurs des châteaux de l'aristocratie, le gong remplace la cloche pour régler les heures des repas.

L'Exposition est toute ornée de rouleaux de peintures, qui, dans les appartements chinois couvrent et ornent les murs; ils représentent des fleurs, des oiseaux, quelquefois des personnages fantastiques ou différentes scènes d'une histoire connue, ou simplement des caractères d'écriture chinoise, une maxime des anciens sages, Coufutze et Mougtze, ou bien un spécimen de calligraphie; ce dernier art est fort en honneur. Celui qui a une écriture supérieure est assuré de sa fortune. Aucune des meilleures peintures chinoises, même celles de Lam-qua, qui passe pour un artiste de premier ordre, ne peuvent se comparer aux plus médiocres de nos tableaux de genre; cela tient d'abord à une infériorité bien constatée dans les principes de l'art, puis, à l'absence d'école, et au

Digitized by Google

défaut d'émulation entre les peintres chinois ; la peinture est chez eux moins un art qu'un métier, et les ateliers sont tout simplement des boutiques, où un certain nombre d'apprentis copistes plus ou moins habiles, travaillent sous les yeux du maître qui n'est lui-même qu'un marchand, et reproduisent constamment les mêmes dessins, sans jamais aspirer à la gloire ; à chacun sa spécialité : celui-ci peindra toute sa vie des personnages, celui-là des fleurs, des oiseaux, un autre des édifices, etc., etc., ils acquièrent ainsi une certaine perfection dans le genre auquel ils se livrent, mais cette perfection doit tout à l'habitude et rien à l'inspiration.

Un grand nombre d'albums contiennent des dessins au trait, consacrés à la description d'un art ou d'un métier ; ainsi, l'un représente toutes les opérations de l'extraction de la houille dans la province de Kivan-Tong, celui-ci la culture du riz, du thé, l'industrie du verre, de la porcelaine, du fer, papiers pour tapisseries, albums de costumes, exercices des soldats, occupations des femmes, tableaux d'anatomie, d'histoire naturelle, papillons, insectes, poissons, oiseaux, etc., etc., dessins d'outils d'agriculture, de jeux divers, d'instruments de musique, des plans, des cartes, etc., une charmante collection d'ouvrages en ivoire, entre autres un jeu d'échec, à boules concentriques, vrai chef-d'œuvre de patience, des parasols, des cannes, des pipes, parmi lesquelles on remarque la pipe à opium, rien n'a été oublié dans cette nombreuse collection ; il est plus aisé de tout voir que de tout décrire ; grâce à tous ces curieux spécimens recueillis avec intelligence, nous possèdons les éléments d'un musée chinois, qui se complètera peu à peu, et donnera à la France une idée exacte d'un pays dont on a d'autant plus parlé qu'on le connaissait moins.

Mlle Jane Dubuisson.

Digitized by Google

BULLETIN MÉDICAL.

TRAITÉ DE L'HYSTÉRIE, PAR M. LE DOCTEUR BRACHET.

Les sociétés savantes ont puissamment contribué à l'avancement de l'art de guérir, en enrichissant la science de bonnes monographies, par les sujets de prix qu'elles ont depuis longtemps l'usage de mettre au concours. Une noble émulation a été ainsi entretenue parmi les médecins. Le recueil des prix de l'Académie de chirurgie en a été le résultat. Plusieurs ouvrages de Baumes, de Pujol de Castres, de Voullonne, de Strack, de Sœmmering, de Hufeland, de Kortum, de Dugès, de Baudeloque, de Hernandès, de Duparque, de Dubois d'Amiens, et d'un très-grand nombre d'autres que je ne nommerai point ici, ont obtenu des palmes académiques, et la médecine leur doit de notables progrès. La plus grande partie des écrits de M. le docteur Brachet est due aussi aux concours instituées par les sociétés savantes. Toutes les fois que notre confrère est entré dans la lice, il en est sorti vainqueur. Je me contenterai de nommer ici ses recherches sur le système nerveux ganglionaire, qui ont été couronnées par l'Institut, et ses traités de l'hypochondrie et de l'hystérie, qui l'ont été par l'Académie royale de Médecine.

L'hystérie est une des maladies que nous observons le plus fréquemment, et cependant elle n'est pas une de celles que nous connaissons le mieux. On a bâti une foule d'hypothèses sur sa nature et sur son siége, et c'est une des affections les plus rebelles à nos moyens de traitement. Heureusement elle n'entraîne pas un grand danger pour la vie des nombreuses victimes dont elle tourmente l'existence. Par l'obscurité de sa nature et de son siége, et par les difficultés que l'on éprouve à en triompher, l'hystérie méritait à un haut degré de fixer l'attention des médecins, et l'Académie Royale de Médecine a bien mérité de la science, en mettant au concours un sujet sur lequel on avait besoin de nouvelles lumières. Hâtons-nous de dire que, dans l'ouvrage que nous analysons, qui a été couronné par le premier corps médical de la France, on trouvera des éclaircissements nouveaux sur plusieurs points qui ont été si souvent l'objet de controverses.

M. Brachet commence son ouvrage par un exposé historique des opinions des médecins anciens et modernes, sur le siége de l'hystérie. Il rapporte successivement les systèmes de ceux qui ont voulu trouver ce siége dans l'utérus, dans les humeurs, dans les nerfs, enfin dans différentes parties du corps. Ces diverses opinions sont développées avec beaucoup de clarté et de

Digitized by Google

précision. L'auteur n'en fait point encore l'examen critique, il le réserve pour une autre partie de son travail. Nous pouvons dire que cet exposé historique fait beaucoup d'honneur à l'érudition de M. Brachet.

Comme l'hystérie attaque presque toujours la plus belle moitié du genre humain, notre confrère pense, avec raison, que pour la bien connaître il est nécessaire d'étudier, d'une manière approfondie, l'organisation physique et morale de la femme, afin de mieux faire ressortir les nombreuses liaisons qui existent entre les nombreux phénomènes de l'affection dont il va s'occuper. Ces considérations physiologiques sur la femme présentent le plus haut intérêt et seront lues avec plaisir par les personnes même étrangères à la médecine, M. Brachet trouve dans la constitution entière de la femme, dans son intérieur comme dans son extérieur, dans l'exercice de ses fonctions, dans son caractère, des différences tranchées avec l'homme. Il n'admet donc pas sans restriction l'axiôme si souvent répété de Van-Helmont: *propter solum uterum, mulier est id quod est.* M. Brachet prétend trouver ces différences dans toutes les époques de la vie de la femme, depuis son berceau jusqu'à sa décrépitude, et il combat avec beaucoup de force l'opinion de Rousseau, qui soutient que, dans l'enfance, il n'y a pas de sexe. C'est surtout par des modifications spéciales dans son système nerveux, et surtout dans le système nerveux cérébral que se distingue la femme. Son caractère repose sur sa sensibilité physique et morale, sa vie est toute de sentiment, dit M. Brachet, c'est principalement par le système nerveux qu'elle vit; on sent dès-lors combien ces qualités exagérées ou trop souvent mises en jeu doivent exalter ce système et le prédisposer aux viciations pathologiques nerveuses. Voilà d'où notre auteur fait dériver la grande disposition des femmes à l'hystérie, qui ne porte aucune atteinte aux facultés intellectuelles, et qui semble se renfermer dans le système nerveux lui-même, tandis que l'hypochondrie, qui affecte plus spécialement l'intelligence s'observe le plus souvent chez l'homme.

M. Brachet définit l'hystérie: une névrose du système nerveux cérébral, qui se manifeste plus ou moins brusquement par des crises de convulsions cloniques générales, et par la sensation d'un globe ascendant dans le trajet de l'œsophage, à l'extrémité supérieure duquel elle vient se fixer, pour y causer une menace de suffocation imminente. On voit de suite, par cette définition, que notre auteur ne partage pas l'opinion des nombreux médecins qui placent le siége de l'hystérie dans l'utérus; mais il ne se contente pas d'admettre cette opinion, il l'appuye sur des faits; il cite dix-huit observations particulières de cas d'hystérie; il analyse avec beaucoup de sagacité tous les phénomènes morbides observés, et il fait voir que le point de départ de tous, peut, en dernier analyse, être reporté au système nerveux cérébro-spinal. Dans la sensation du globe hystérique, partant de l'abdomen et remontant à l'œsophoge, qui est le siége caractéristique de l'hystérie, et qui a été regardée comme la plus forte preuve du siége de la maladie dans l'utérus; M. Brachet voit encore un acte du système nerveux cérébro-spinal, puisqu'il y a une sensation perçue qui est du ressort du système nerveux cérébro-spinal et non du système ganglionaire. Dans toutes ces réflexions qui accompagnent les observations particulières, et dans lesquelles sont analysés avec soin tous les phénomènes morbides, on reconnaît le profond physiologiste, le savant auteur des recherches sur les fonctions du système nerveux ganglionaire. Parmi ces observations, on trouve la relation d'une sorte d'épidémie d'hystérie, qui se développa par imitation chez cinq femmes, dans une salle de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Pour empêcher la propagation de ce mal, M. Brachet fit placer un pot d'eau à côté des malades, et menaça d'en

Digitized by Google

asperger celles qui seraient atteintes. La menace fut exécutée, et ces femmes n'eurent plus de crises. Le moyen employé par notre confrère était moins propre à effrayer que celui de Boerhaave, qui menaçait de cautériser avec un fer rouge. La réussite de ces moyens d'intimidation paraît à notre auteur une nouvelle preuve que le siége de l'hystérie n'est pas exclusivement dans l'utérus. C'est une crainte, une volonté puissante qui ont opéré la cure, et ces actes n'appartiennent qu'à l'encéphale.

Dans les chapitres III et IV de son ouvrage, M. Brachet expose avec beaucoup de soins et de détails les causes de l'hystérie et sa symptômotologie, et là encore il trouve de nouvelles preuves de l'opinion qu'il défend : les causes cérébrales sont les plus communes, et les signes si nombreux de l'hystérie peuvent se réduire à deux; le globe hystérique et les mouvements cloniques des muscles, pendant les crises. Les douleurs, les sensations bizarres multipliées, la perversion des sens sont des effets de la sensation cérébrale exaltée ; Les palpitations, les anhélations, les spasmes, les convulsions sont les résultats de l'influence vicieuse de l'encéphale. Nous ne suivrons pas notre auteur dans la description des symptômes de l'hystérie. Il décrit successivement ses prodromes, ses degrés, ses variétés, sa durée, ses terminaisons, ses complications, sa différence des autres maladies avec lesquelles elle a des rapports. D'accord en cela avec la plupart des autres auteurs, M. Brachet regarde avec raison l'hystérie comme plus effrayante que dangereuse. Je me rappelle avoir entendu soutenir à un célèbre professeur de l'école de Paris, que l'on n'avait jamais vu mourir une femme dans un accès d'hystérie. M. Brachet dit cependant que quelques auteurs affirment en avoir vu. Il rapporte lui-même (observation IIe) un cas de ce genre. La mort eut lieu dans des crises hystériques, qui surviennent pendant les douleurs de l'accouchement; mais ne peut-on pas voir plutôt, chez cette malade, une éclampsie compliquée de phénomènes hystériques, qu'une véritable hystérie. Dans un autre cas, des crises hystériques furent suivies d'une péritonite qui entraîna la mort en quelques jours. Il est bien à regretter qu'on n'ait pas pu faire l'ouverture du corps de ces deux malades.

Nous avons dit plus haut que M. Brachet avait fait, au commencement de son ouvrage, un exposé historique des opinions de médecins sur le siége de l'hystérie, sans y joindre aucune réflexion critique. Dans le chapitre VI, il réfute les opinions qui sont opposées à la sienne ; il combat surtout celle qui place le siége de l'hystérie dans l'utérus, opinion qui compte encore aujourd'hui le plus grand nombre de partisans. Il fait voir que, dans plusieurs des observations qu'il rapporte, l'utérus jouissait de toute la plénitude et de toute la régularité de ses fonctions; et il ne peut pas croire qu'un organe, dans lequel il ne se passe aucun acte morbide soit cependant un organe malade. On ne pourrait pas, dit-il, l'admettre pour le cœur, le poumon, l'estomac, autrement la pathologie serait renversée de fond en comble. La plupart de ceux qui font de l'utérus le siége de l'hystérie, ne l'admettent pas chez l'homme. M. Brachet en cite un cas remarquable tiré de la pratique; il en a observé lui-même quelques autres cas. Divers médecins en ont également rapporté qu'il est difficile de nier. M. Landouzy, qui admet l'existence de l'hystérie chez l'homme, lui donne pour siége, chez ce dernier, les organes génitaux.

Des opinions si diverses ayant été émises sur la nature et le siége de l'hystérie, il n'est pas étonnant que, pour le combattre on ait préconisé tour à tour les moyens les plus variés et souvent les plus opposés. On peut dire sans exagération, qu'on a essayé contre cette maladie presque tous les remèdes dont se compose la matière médicale. M. Brachet, pour mettre quelque ordre dans l'exposition de tous ces moyens de traitement, passe succinctement

Digitized by Google

en revue les diverses médications qui ont été mises en usage. Ce sont : la médication adoucissante, la médication antiphlogistique, la médication calmante, la médication antispasmodique, la médication tonique, la médication évacuante, les médications révulsive et dérivative. A tout cela il faut ajouter les eaux minérales, l'exercice, les voyages, les bains et l'influence du moral. Après cette revue générale, notre auteur, pour exposer méthodiquement la thérapeutique de l'hystérie, parle d'abord ce qu'il convient de faire pendant les crises hystériques, puis des moyens de traitement qu'on peut employer dans l'intervalle de ces crises. Enfin, il indique aussi comment on peut combattre les causes de cette maladie, les phénomènes prédominants et les complications.

M. Brachet reconnaissant que bien souvent les ressources de la thérapeutique sont impuissantes dans l'hystérie, se flatte qu'on trouvera peut-être un jour un remède pour la guérir, comme on en a trouvé un pour la cure des fièvres intermittentes et de la syphilis. La réalisation d'un semblable espoir, si elle n'est pas absolument impossible, nous semble au moins bien illusoire. Nous sommes obligé de nous borner à employer le plus méthodiquement possible les moyens de traitement que nous connaissons. Comme notre confrère le reconnaît très bien, il n'est pas de remèdes anti-hystériques absolus, les toniques, les sédatifs, les stimulants sont indiqués dans les cas spéciaux, et c'est à l'hygiène qu'il faut souvent demander les moyens les plus efficaces. Les médecins qui liront l'ouvrage que nous analysons, y trouveront des ressources précieuses pour les cas les plus difficiles, et ces ressources seront d'autant mieux appropriées, qu'elles ne sont pas le résultat de l'empirisme et de l'esprit de système, mais bien celui de l'observation guidée par les idées de la plus saine physiologie.

Comme il est, le plus souvent, bien difficile de guérir l'hystérie une fois qu'elle est déclarée, les efforts de l'art doivent surtout tendre à la prévenir. Dans un article spécialement consacré à la prophylaxie, M. Brachet indique comment il est possible, dans quelques cas, d'arriver à un but aussi désirable. Les moyens les plus efficaces pour y parvenir sont : d'éviter les causes prédisposantes et efficientes de la maladie, ou au moins de donner au corps une constitution forte et robuste, afin qu'il puisse résister à l'action de ces causes. On lira avec le plus vif intérêt les préceptes d'hygiène et de morale sur lesquels notre confrère base ses moyens prophylactiques. C'est par là que finit ce livre dont nous n'avons pu donner qu'une idée bien imparfaite.

L'Académie Royal de Médecine a fait un acte de justice en couronnant le traité de M. Brachet sur l'hystérie, et en mettant ce sujet au concours elle a contribué à enrichir la science d'un bon livre. Si notre confrère n'a pas toujours pu parvenir à éclaircir complètement tous les doutes qui peuvent exister sur la nature, le siége et le traitement de l'hystérie, au moins toutes les opinions qu'il a émises sont basées sur l'observation des faits, et sont toujours appuyées sur les principes de la physiologie. Il a su rendre la lecture de son ouvrage agréable, en l'ornant de citations choisies des meilleurs écrivains de notre langue et des poëtes de la bonne latinité.

GAUTHIER D. M. P.

HYGIÈNE DES COLLÉGES, COMPRENANT L'HISTOIRE MÉDICALE DU COLLÉGE ROYAL DE LYON, PAR M. P. POINTE, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, ETC., MÉDECIN DU COLLÉGE ROYAL DE LYON.

Depuis la révolution jusqu'à nos jours le chiffre de la durée moyenne de la

Digitized by Google

vie, en France, s'est élevé de 25 ans 9 mois à 33 ans. Cette augmentation doit être, en grande partie, attribuée aux progrès de l'hygiène et à l'observation plus exacte de ses lois surtout dans la jeunesse.

L'hygiène des établissements consacrés à la génération naissante mérite donc de fixer l'attention des hommes de l'art. Mais un traité sur cette matière, pour présenter des garanties suffisantes d'exactitude, suppose nécessairement dans son auteur plusieurs années d'études et d'observations spéciales. Cette condition se trouve remplie par M. Pointe. Les faits soumis à son expérience, dans le Collége royal de Lyon, ont été les éléments de son ouvrage. Il s'est proposé de faire connaître les mesures hygiéniques de toute espèce dont on entoure les élèves de cet établissement, d'en faire ressortir les heureux résultats dans le compte-rendu du service médical; puis, en passant en revue tous les départements dont se compose ce collége, de traiter particulièrement chacune des questions hygiéniques qui s'y rattachent.

Après l'introduction que nous venons de résumer, M. Pointe entre en matière et s'occupe d'abord de cette question : « Faut-il donner la préférence à la ville sur la campagne pour la situation d'un collége ? » L'auteur répond affirmativement. En effet, ce qui rend pernicieux le séjour des grandes villes, c'est le défaut d'air, c'est l'influence réciproque et funeste de nos exhalaisons, c'est le libertinage, c'est la débauche, c'est enfin une alimentation malsaine. Or, il suffit de cette énumération pour démontrer qu'un établissement quelconque, bien organisé, peut être créé dans ces grandes villes et y être à l'abri de toutes malignes influences. De plus, s'il s'agit d'un collége, il y sera mieux qu'ailleurs, car il aura l'avantage d'être à portée des ressources de tout genre et surtout de conserver ainsi dans leur intégrité les affections de famille.

Cela posé, l'auteur passe à la description des bâtiments du Collége et commence par déterminer leur origine. En 1319 la Confrérie de la Trinité fit l'acquisition du sol où se trouvent ces constructions, et y fonda une école particulière. En 1527, cette école privée fut rendue publique par le Consulat, et depuis lors, sauf en 1793, les bâtiments n'ont cessé d'être consacrés à l'enseignement. Actuellement, ils occupent un emplacement suffisant pour assurer à sept cents élèves, dont trois cents internes, l'espace nécessaire comme condition de salubrité. Leur ensemble forme une espèce d'île, séparée du Rhône par un large quai, terminée à l'ouest par une place, et au sud et au nord par deux rues. Cette disposition offre de grands avantages : le Collége éprouve tous les bons effets du voisinage d'un fleuve sans en ressentir les inconvénients, et, de quelque côté que le vent souffle, la ventilation s'opère sur toutes les faces des bâtiments. Le Collége est donc bien situé sous le rapport sanitaire. Quant à l'intérieur des bâtiments, considérés sous le même rapport, il offre une disposition également satisfaisante.

On y rencontre six cours, dont les trois plus grandes sont destinées aux récréations des élèves. Les escaliers nombreux et bien construits offrent une pente douce et des marches peu élevées. Les locaux affectés aux logements des officiers supérieurs sont placés de manière à réunir sur le même point les hommes chargés de la direction et de la surveillance de la maison. Quant aux locaux occupés par les élèves, on remarque d'abord l'église située au milieu même des bâtiments et d'un accès facile : deux parloirs, vingt classes, grandes, bien aérées, et dont les bancs sont disposés en amphithéâtre : des salles d'étude vastes, convenablement éclairées et faciles à chauffer : deux réfectoires pavés en bitume et parquetés sous les tables : dix dortoirs aérés par de nombreuses fenêtres, plafonnés, parquetés et renfermant chacun trente lits en fer. Trois cours de vingt-neuf à quarante-sept mètres de longueur sur une largeur de vingt-deux à vingt-six sont destinées aux récréa-

Digitized by Google

tions. De plus, le Collége possède, à six ou sept kilomètres au nord de Lyon, sur la rive gauche de la Saône, une campagne nommée *le Vernay*, vaste et bien située, où les élèves peuvent se livrer, une fois au moins par semaine, soit à leurs jeux habituels, soit aux exercices gymnastiques, sous la direction d'un professeur du gymnase militaire. Des établissements de bains chauds et froids sont situés presque aux portes du Collége : en outre, une salle de bains est établie dans le Collége même pour les élèves qui ne pourraient sortir sans inconvénient. La lingerie est composée de six pièces ; la clarté et la chaleur qu'on y entretient constamment permettent de conserver le linge dans un état de propreté et de sécheresse parfaites.

Après avoir ainsi décrit les différents départements du Collége, M. Pointe s'occupe des mesures générales de salubrité qui y sont prises. Une chaleur égale et permanente y est apportée et maintenue par des calorifères. La ventilation s'opère, soit par de fenêtres, des portes et des ventouses, soit par le nouvel appareil de M. Peclet. La combustion de l'huile donne une lumière suffisante.

De là, l'auteur passe au régime alimentaire adopté dans le Collége. Le pain se fait dans la maison même. La viande et les autres comestibles sont l'objet d'une surveillance sévère. Les repas sont au nombre de quatre. Les jours maigres sont observés, mais seulement trois fois la semaine durant le carême. L'usage des liqueurs alcoolisées est défendu. En un mot, la régularité des repas, les intervalles suffisants et uniformes qui les séparent et la bonté des aliments sont des conditions dont l'ensemble constitue une véritable médecine prophylactique, qui produit les plus heureux effets sur la santé des élèves.

Le choix des vêtements et les soins de propreté sont des conditions nécessaires à la santé de tous : aussi doit-on y veiller attentivement dans les colléges. Dans celui de Lyon, les chemises sont généralement en fil de chanvre ; la cravate en soie ; l'habit, le gilet et le pantalon en drap, sauf pendant l'été où le pantalon est en étoffe légère. Dans l'intérieur de la maison, les élèves doivent avoir la tête découverte. Des lavages journaliers et des bains fréquents entretiennent chez les collégiens une propreté constante.

Sous ce titre : *De l'emploi du temps dans les colléges*, M. Pointe fait connaître l'ordre suivi par les élèves du Collége de Lyon, dans les exercices de toute espèce qui leur sont imposés ; puis il fait, sur l'emploi du temps, des réflexions générales, applicables particulièrement à la jeunesse. Les études exigées des élèves dit-il, sont nombreuses et très-diverses ; mais, ce qui en allége le fardeau, c'est précisément la variété. L'activité qui domine pendant cette partie de l'enfance et de la jeunesse qui s'écoule dans les colléges, peut produire de bons ou mauvais fruits, selon la direction qu'on lui donne ; bien réglée, elle prépare l'honnête homme, l'homme fort et, qui plus est, l'homme heureux.

Après avoir parlé de la séparation des élèves et avoir établi qu'elle est poussée aussi loin que possible au Collége de Lyon, l'auteur traite des exercices du corps. Les exercices dont on ne peut contester l'utilité, sous tous les rapports, sont un des premiers devoirs qu'il faut imposer à la jeunesse. Ils sont favorisés au Collége de Lyon par des appareils de gymnastique établis dans les cours, par des visites fréquentes aux écoles de natation, par la faculté d'apprendre l'escrime et la danse, et enfin par des excursions hebdomadaires dans les environs de la ville.

Si l'exercice est nécessaire, le repos ne l'est pas moins. Un sommeil de huit heures environ satisfait aux besoins des collégiens.

La régularité des sécrétions et des excrétions est plus favorisée dans un collége que partout ailleurs. D'un côté, la transpiration cutanée et pulmo-

Digitized by Google

naire est moins exposée aux suppressions, vu le peu de différence entre la température de l'air intérieur et celle de l'air extérieur dans un collége; de l'autre, la régularité des excrétions principales est amenée par le choix des aliments, leur distribution modérée et l'exactitude dans les heures des repas.

Il est incontestable que les passions, dont la jeunesse est susceptible, peuvent avoir de fâcheuses influences sur sa santé, et, parmi ces passions, la plus grave c'est la colère. Or, pour en arrêter ou pour en prévenir les progrès, il n'est aucun lieu plus convenable qu'un collége, les enfants emportés y apprennent bien vite que c'est un mauvais moyen pour se concilier la bienveillance des camarades et pour réussir auprès des supérieurs. Parmi les autres passions, les plus à craindre pour les enfants, sont la paresse et la gourmandise; il est évident que le collége et sa discipline sont les meilleurs moyens de répression à leur égard.

Les considérations sur les passions de l'enfance conduisent l'auteur à traiter de l'influence de la religion sur la répression des mauvais penchants et par suite sur la santé qui en est la conséquence; puis il passe à l'exposé du service médical au Collége de Lyon.

Les soins médicaux que le Collége doit aux enfants sont de deux espèces: les uns préservatifs, les autres curatifs. Les premiers consistent dans l'emploi bien ordonné de l'air, des vêtements, des aliments, et de l'exercice de toutes choses dont les sages dispositions ou les bonnes qualités dans ce collége ont déjà été énumérées. Mais comme les précautions ne sont jamais assez efficaces pour prévenir toute maladie, une infirmerie reçoit les élèves indisposés. Cette infirmerie peut contenir vingt malades; elle est vaste, convenablement éclairée et elle peut être aérée facilement. Le personnel se compose du médecin du collége, d'un surveillant et de quatre servants. Le médecin visite les malades une fois par jour au moins, et plus souvent s'il en est besoin.

En suivant dans le compte-rendu des maladies observées pendant une année leur ordre de fréquence, M. Pointe parle d'abord de celles dont les dents sont le siége, puis des maladies de l'appareil respiratoire et autres affections qui attaquent plus particulièrement l'enfance et la jeunesse.

En résumé, parmi les élèves internes du Collége de Lyon, la mortalité est très-peu élevée: on n'y compte que deux décès en huit ans; preuve incontestable de la bonté des soins que les élèves reçoivent et de l'excellent effet des précautions de salubrité prises à leur égard.

Telle est l'analyse du dernier ouvrage de M. Pointe, avec lequel nous regretterions d'être si fort en retard si son livre n'était de ceux qui vivent assez pour qu'on le juge à loisir. Le moment, d'ailleurs, n'est-il pas bien choisi pour recommander ce livre, puisque nous sommes à cette époque de l'année où les pères de famille se mettent en quête des établissements qui offrent le plus de garanties à leur sollicitude? Qu'ils lisent donc et méditent l'*Hygiène des Colléges*, et, si leur choix ne s'arrête pas sur la maison dont le service médical est confié à M. le docteur Pointe, du moins apprendront-ils de lui quelles sont les meilleures conditions à rechercher dans les établissements de ce genre.

A. F.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

Le Palais-de-Justice vient de s'enrichir d'une œuvre importante de sculpture ; c'est un bas-relief de grande dimension placé au-dessus de la porte de la Cour d'assises dans la belle salle des Pas-Perdus. On y retrouve toutes les qualités qui distinguent le ciseau de notre compatriote, M. Legendre-Héral. Il est à regretter que la nature du sujet ait imposé à l'ensemble du morceau une certaine froideur. Faut-il renoncer à espérer que l'imagination de nos sculpteurs trouve jamais d'autres motifs à développer que des allégories mythologiques qui ne parlent ni à nos croyances, ni à nos mœurs, ni même à notre érudition classiques, car jamais ces personnages ne sont complètement fidèles à la tradition grecque, sans être pour cela complètement inventés ? Est-ce qu'à défaut d'une scène tirée de l'histoire nationale, puisqu'il est trop vrai que tous les costumes modernes prêtent peu à la sculpture, l'ancien et le nouveau Testament ne fournissent pas en abondance des sujets qui seraient compris et sentis de tous? Que l'on n'objecte pas la tiédeur actuelle des croyances ; grâces à Dieu, il y a encore plus de gens qui croient plus à la Vierge et aux Apôtres qu'à Triptolème et à Cérès. Le peuple au moins saurait de quoi il s'agit dans une œuvre d'art. Puisque l'horrible prosaïsme de nos habitudes actuelles interdit à l'artiste les actions contemporaines, sous peine d'avoir à représenter d'affreux habits noirs, au moins faut-il chercher ce qui est le plus accessible à tous, après les scènes de notre temps, et ce sont sans contredit les grandes scènes du Christianisme. Les artistes devraient le comprendre, quelles que soient, du reste, leurs idées religieuses. Plusieurs croiraient faire une œuvre surannée et renouvelée du moyen-âge; mais, en fait de suranné, les nymphes le sont-elles moins que les anges, et au moins les anges existent pour les neufs dixièmes des spectateurs. Nous n'avons pu nous empê-

Digitized by Google

cher de faire ces réflexions devant l'œuvre de M. Legendre-Héral, qui, du reste, n'a peut-être pas été maître du choix de son sujet, et qui en tire tout le parti que l'on pouvait attendre de la part de l'artiste qui a créé l'*Eurydice* de notre Musée, le *Réveil de l'Ame*, le petit *Giotto*, la statue *de Jussieu*, et tant d'autres productions imposantes ou gracieuses.

— L'ancien Conservateur de la Bibliothèque de la Ville est remplacé par M. Monfalcon, et à M. Monfalcon succède, au Palais des Arts, M. Victor de Laprade. Ce n'est certe pas pour avoir écrit le gracieux poème de *Psyché* et avoir publié un volume d'*Odes et Poèmes*, remarquables par l'élévation de la pensée comme par la forme, que l'on peut être indigne d'occuper une place de bibliothécaire, quoique ce bel argument n'ait pas été oublié contre M. de Laprade. Sous un maire lettré, cette puissante objection ne devait avoir aucune force, et M. Terme a eu cent fois raison de passer outre.

On nous promet pour 1848 un grand escalier qui conduira du quai de Retz à la Bibliothèque de la Ville, par la terrasse, et occasionnera l'agrandissement de la salle d'hiver. En attendant, il était d'urgentes améliorations à faire, et nous savons qu'on y a déjà mis la main. C'est le mobilier de la Bibliothèque qui réclamait le plus d'attention. Les ignobles chaises, qui servaient aux lecteurs, ont disparu, et vont être remplacées par quelque chose de plus propre. Les modestes écritoires qui erraient tristes et desséchées sur les tables, et veuves souvent de plumes et de poudres, feront, sans doute, place à des écritoires plus dignes d'un pareil établissement. Le poèle de la salle d'hiver, qui fumait par tous les vents, et laissait geler de froid les patients lecteurs, va être relégué aux invalides, où devrait bien le suivre une grosse vilaine pendule qui ne marche qu'au pouce.

Quant aux achats de livres, nous n'en parlerons que pour demander qu'on s'occupe sérieusement des publications modernes, dans toutes les branches de la littérature. Notre Bibliothèque publique, formée par des Religieux, et héritière d'une partie des bibliothèques de nos couvents, se trouve être fort riche en ouvra-

Digitized by Google

ges sur l'Écriture sainte, sur la Théologie, les Pères de l'Église, la Controverse, l'Ascétisme, etc. Dans ces derniers temps, elle a acquis ou complété d'importantes collections ; elle s'est enrichie de nombreuses éditions d'auteurs grecs et latins, et l'on peut suivre de grands travaux au moyen des richesses qu'elle possède ; mais il y a un vide sensible en ce qui tient à l'histoire, à la philosophie, à la linguistique des peuples modernes, et aux œuvres purement littéraires. Une bibliothèque publique n'est assurément pas destinée à recueillir ce qui alimente les cabinets de lecture, mais elle peut se défendre de pareils excès, et ne pas être trop superbe envers les productions de l'esprit moderne.

—M. Hignard, professeur divisionnaire de troisième, au Collége royal de Lyon, vient d'être nommé professeur titulaire de seconde, dans le même établissement. C'est là un avancement mérité, et ce choix tournera au profit des études.

— Un banquet vient d'être offert à M. Hedde, notre délégué dans la mission en Chine, par la fabrique lyonnaise. La réunion qui était formée par les principaux fabricants, chefs d'ateliers, teinturiers, artistes et négociants a offert un intérêt tout nouveau et digne de mention. Des toasts ont été prononcés, notamment à M. Hedde, représentant de la fabrique lyonnaise dans la mission en Chine. Nous manquons de détails sur cette réunion, qui a été une véritable fête de famille.

Digitized by Google

LES FEUILLES AU VENT.

FABLE.

« La feuille au vent, qui va vers Dieu !....
Mme Desbordes-Valmore.

C'était au déclin de l'automne,
Quand le premier givre blanchit
L'étroit sentier qui s'enrichit
Des feuilles que le vent moissonne.

Pêle-mêle dans le sillon,
Les pauvres feuilles égarées
De leurs nuances bigarrées
Formaient un brillant tourbillon.

Digitized by Google

Là, c'était la feuille argentée
Du saule ami des frais ruisseaux,
Puis, la parure veloutée
Du tremble aux flexibles rameaux;

D'or et de pourpre diaprée,
La feuille du pampre étalait
Sa robe de moire, échancrée,
Du ciel d'octobre doux reflet.

Là, morte sans être fanée,
Éclatante comme une fleur,
Celle du poirier, satinée,
Jetait sa vivace couleur.

Ornement des arbres stériles,
Dépouille des branches fertiles,
Epars sur le sol morfondu,
Tout gisait mêlé, confondu.

Ainsi la mort confond les hommes :
Riche ou pauvre, petits et grands,
Sans nous demander qui nous sommes,
Elle égalise tous les rangs.

Le vent, par de brusques rafales,
Faisait papillonner l'essaim ;
Et par ses mobiles spirales
Y pratiquait plus d'un larçin.

— Oh ! la pauvre feuille, où va-t-elle ? —
Disait, les suivant du regard,

Digitized by Google

Et l'air pensif, la jeune Estelle,
Sur un banc assise à l'écart.

— Hélas ! où s'en va toute chose,
Lui dit son père, Dieu le sait :
Où va la brise, où va la rose,
Tout ce qui meurt, tout ce qui naît.

Mais vois : toujours les plus légères
Cédent d'abord, et comme ici,
Parmi vous, frêles passagères,
Dans le monde il en est ainsi.—

F. Coignet.

LES DEUX CAILLOUX.

FABLE.

Sur le bord d'un ruisseau rapide,
Certain caillou maussade, au regard envieux,
Dans le fond du cristal limpide
Admirait un caillou frais, poli, gracieux.

— « Frère, lui cria-t-il de sa voix raboteuse :
Notre mère nature est marâtre parfois :
En nous créant tous deux, la vieille radoteuse
L'a prouvé largement, frère, à ce que je vois.

« Je suis boiteux, bossu, tout hérissé de mousse...
Vous, au contraire, on vous croirait,

Digitized by Google

A votre éclat brillant, à votre peau si douce,
Débarqué de Golconde, ou sorti d'un coffret... » —

L'apostrophe était éloquente
Pour un caillou rustique et partant mal appris ;
Mais peut-être avait-il surpris
A quelque promeneur cette image piquante.

De sa retraite humide, et d'un ton calme et doux,
L'autre lui répartit : — « Mon frère,
Gardez-vous d'accuser notre commune mère :
Je suis né raboteux, difforme comme vous.

« Pour acquérir l'éclat qui cause votre envie,
J'ai lutté, j'ai souffert les deux tiers de ma vie :
Il n'est tel, pour sortir de son obscurité,
Qu'un travail continu joint à l'adversité. » —

F. Coignet.

Digitized by Google

SIÉGE DE LYON.

SORTIE DES LYONNAIS

ET

RETRAITE DU GÉNÉRAL PRÉCY,

RACONTÉES PAR LUI-MÊME (1).

SUITE ET FIN.

HISTORIQUE DE MA RETRAITE DANS LES MONTAGNES DU FOREZ, APRÈS LE SIÉGE DE LYON, DEPUIS LE 12 OCTOBRE 1793 JUSQU'AU 20 JANVIER 1795.

Sortant d'une malheureuse ville dont je n'avais pu que retarder la ruine, ne pouvant douter que je la laissais en

(1) Bien que M. Gonon ne nous ait pas fait l'honneur de nous l'envoyer, nous donnons place ici à la réclamation qu'il a cru devoir adresser aux journaux de Lyon qui ont, d'après la *Revue*, reproduit la lettre du général Précy :

MONSIEUR,

« Vous avez été induit en erreur par le gérant de la *Revue du Lyonnais*, qui vous fait dire à tort et annoncer comme inédit votre feuilleton du 1er octobre 1847, relatif à la fuite désastreuse du général Précy, à la suite du siége de Lyon. C'est une *grave* erreur : cette lettre de Précy a été publiée il y a vingt-deux ans, à la suite d'un poème sur ce siége déplorable. »

« J'ai l'honneur d'être. etc. »

P. M. GONON.

Ce poème est celui de M. L. M. Perenon ; il parut, en 1825, sous le titre de : *Le Siége de Lyon, poème historico-didactique*, en cinq chants. M. Perenon n'avait publié que la première partie de la narration du général Précy, adressée, selon lui, à M. de P***, et datée de Sainte Agathe-sur-Loire, mars 1794. Nous en donnons aujourd'hui la fin, inédite pour nous, jusqu'à ce que M. Gonon ait bien voulu nous apporter la preuve du contraire. Le poème de M. Perenon se trouve en un très petit nombre de mains, et nos confrères en journalisme ont pu, comme nous, ignorer ce commencement de publicité donnée à cette partie de la narration du général Précy.

Nous recevons de M. Perret Lagrive la lettre suivante :

MONSIEUR,

. . . . . Je viens de lire dans le feuilleton du journal que je reçois (le *Courrier de Lyon* du 1er octobre), un premier article sur la

Digitized by Google

proie à toutes les horreurs de la guerre, accablé de douleur et de fatigue, après avoir vu massacrer la plus grande partie de mes infortunés compagnons, c'est dans cette déplorable situation que je suis parvenu à me réfugier dans un pays hospitalier, où l'esprit de révolte et de licence n'avait pas pu pénétrer, et où j'ai trouvé mon salut.

Échappé depuis le 9 octobre, jour de ma sortie de Lyon, à tous les dangers imaginables, je me rendis au village du V.... Je le quittai le 12, à minuit, accompagné seulement de deux jeunes gens, nommés G... et H..., débris comme moi de l'armée que je commandais. Nous arrivâmes à Sainte-A... une heure avant le jour; H... se détacha de nous et alla

sortie des Lyonnais, écrit par M. Précy et adressé à l'un de ses amis de Lyon, pendant le régime de la Terreur. Vous avez bien voulu, sans que je l'aie réclamé, annoncer que vous teniez de moi ce document et de quelle source il me venait. La vérité y est toute entière; mais, s'il en était besoin, et pour l'authenticité de cet écrit par le général Précy lui-même, j'ajouterai que, en l'année 1814, époque de la réapparition de ce général dans notre ville, ce qui restait de la compagnie des grenadiers de la rue Royale, dont je faisais partie pendant le siége, se réunit pour lui offrir un dîner aux Brotteaux; il voulut bien l'accepter. Des cent vingt dont notre compagnie avait été composée au commencement du siége, nous ne nous trouvâmes plus que vingt-quatre. Ce banquet fut présidé par M. Regny, alors trésorier de la ville, lequel avait été notre capitaine. A la fin de ce repas, et après quelques couplets qui lui furent chantés et adressés par plusieurs de ses grenadiers, notre général se leva et demanda les embrassements de tous ses frères d'armes. Lorsque mon tour fut venu d'être pressé dans ses bras, je lui dis : « Mon général! je possède une copie de votre récit sur la sortie et sur votre retraite, ce manuscrit est si intéressant que vous devriez bien le faire imprimer. » Il me répondit : « En effet, j'y ai pensé plusieurs fois et depuis mon retour en France; mais, pour cela, il faudrait retoucher au style que je n'ai pas eu le temps d'épurer à l'époque où j'écrivis cette lettre, et y citer bien des noms que je n'ai désigné que par des initiales; aujourd'hui, je puis faire connaître, sans les compromettre, tous ceux dont j'ai reçu une si courageuse hospitalité à laquelle je dois le bonheur de me trouver au milieu de vous. C'est pour moi un devoir de le faire, et je le ferai. »

Sans doute que sa mort, arrivée peu d'années après, l'a empêché d'exécuter son intention.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma haute et parfaite considération.

H. Perret Lagrive.

La Chassagne, 2 octobre 1847.

Digitized by Google

pressentir un de ses anciens amis, habitant du village; cet ami s'appelait P.. L..., il était garçon et propriétaire d'une petite maison située dans la paroisse. Ce brave homme nous reçut avec cette franchise et ce courage qui ne calculent pas le danger quand il s'agit de faire une bonne action; nous déjeunâmes avec lui, et nous allâmes après dans sa grange nous livrer au repos qui nous était si nécessaire.

Sainte-A... est un village très-petit, dont les maisons sont très-éparses, l'esprit en est excellent; tous les habitants, à l'exception d'un seul, étaient traités d'aristocrates par leurs voisins. Leurs sentiments religieux, leur attachement à la bonne cause les avaient déjà livrés aux plus violentes persécutions; rien n'avait ébranlé leurs principes et rien n'égalait leur courage; aucune loi révolutionnaire n'avait pu recevoir d'exécution chez eux; pas un seul homme de réquisition n'avait voulu marcher aux frontières, et tous se tenaient cachés dans les bois, décidés à tout endurer, à périr même, plutôt que d'aller grossir les armées de la République et de servir la cause du crime; il y a peu d'exemples d'une pareille conduite et d'un dévouement plus courageux dans des circonstances aussi critiques de la part d'une poignée de cultivateurs placés au sein d'un pays livré tout entier à la plus détestable anarchie. M. M. était le principal habitant de ce village et en était maire. Trois de ses fils avaient servi sous mes ordres pendant le Siége de Lyon, dans la cavalerie; ils s'y sont conduits de la manière la plus distinguée; j'aurai souvent à parler de cette respectable famille qui m'a fait jouir de toutes les douceurs dont ma situation était susceptible.

Mon premier soin, après avoir réparé un peu mes forces, fut de prendre de mon hôte des renseignements sur le mouvement du pays, et de me procurer des vivres. J'appris que l'on montait la garde dans tous les environs; que les Lyonnais

Digitized by Google

étaient poursuivis partout avec acharnement et que les pays bien pensants étaient menacés des visites les plus rigoureuses, mon hôte ajouta que cela ne l'empêcherait pas de me garder quelques jours chez lui pour me donner le temps de réfléchir sur le parti que j'avais à prendre; que, quant à ma nourriture, je trouverais facilement des œufs et du lait, que je pouvais prendre quelques bouteilles de vin qu'avait laissé l'ancien vicaire du lieu et que la servante de P. L. ferait ma cuisine.

Cette première journée nous était bien nécessaire pour rétablir nos forces, aussi l'employâmes-nous, mes deux compagnons et moi, à manger et à dormir. Pour moi, j'étais tellement échauffé que je fesais le sang et que le repos m'était devenu indispensable.

Le second jour, j'eus une conversation avec mon hôte: je crus l'avoir assez étudié pour connaître son caractère et pour avoir en lui une confiance sans bornes, je me décidai sans crainte à lui découvrir qui j'étais; cet aveu le toucha et ne l'effraya point. Je n'ai eu depuis qu'à me féliciter de ma confiance, et pendant tout le temps que je suis resté chez lui, elle a été constamment payée du plus tendre soin. Mon secret révélé, il s'occupa plus essentiellement de mon salut, il me dit que j'étais le maître de profiter de l'asile qu'il m'offrait, et il me confia qu'il avait pratiqué une cache au bas de son petit enclos, j'allai la voir et j'en fus content; elle avait environ sept pieds de largeur, cinq de longueur et quatre de hauteur; je convins avec mon hôte de m'y retirer dès la nuit suivante; mes deux compagnons et moi en prîmes possession.

Nous admîmes dans notre confiance les trois frères de notre bienfaiteur et la maison M.... Le soir même, j'y vis la fille aînée qui me témoigna le plus grand intérêt, et m'assura que toute sa famille me donnerait tous les secours qui dépen-

Digitized by Google

drait d'elle. Elle m'apprit que deux de ses frères avaient trouvé le moyen de se sauver de Lyon, qu'ils étaient de retour dans la maison paternelle, mais que le troisième n'avait pas été aussi heureux et était en état d'arrestation.

Le troisième jour, j'eus la visite du père M., et de ses deux fils qui me comblèrent de marques de bienveillance et de sensibilité. Mlle M. vint encore me voir le lendemain et me fit sentir la nécessité de me séparer de mes deux compagnons ; elle m'observa que le service que nécessitait la nourriture de trois personnes pourrait faire naître des soupçons et compromettre notre sûreté ; il fut convenu en conséquence que Gor... et Hi... partiraient quelques jours après ; ils me quittèrent effectivement tous deux. Gor... partit pour St-S... Ce brave jeune homme fut, quelque temps après, arrêté à Lyon, où il avait été voir son père ; il a longtemps partagé sa prison ; son âge seul l'a sauvé et son malheureux père a péri ; je l'ai revu ensuite avec bien de l'intérêt depuis son élargissement. Mon second compagnon resta dans les environs et devint mon pourvoyeur ; il s'était retiré à V., auprès de son oncle, qui était vicaire de ce village et y jouissait de toute la confiance de ses braves paroissiens.

Douze ou quinze jours après mon arrivée, soixante hommes de gardes nationales de Feurs, Rozière et autres villages, vinrent faire une visite à Sainte-A. Ils arrivèrent à cinq heures du matin et investirent la maison d'Antoine S., officier municipal. M. Flis aîné, qui était devenu mon compagnon de cache depuis le départ des deux premiers, se trouva dans cette maison avec son frère, ils y allaient l'un et l'autre pour travailler aux registres de la paroisse ; ils furent avertis par un domestique de la maison qui partait pour aller au moulin ; ils eurent le temps de prendre les précautions qu'exigeait leur sûreté. M... l'aîné se jetta précipitamment dans un lieu caché de la maison : son frère cadet ne voulut pas

Digitized by Google

l'y suivre, il crut se sauver en conduisant lui-même la voiture qui était attelée pour aller au moulin ; et il sortit au moment où la garde nationale entrait pour fouiller la maison ; on le laissa passer, mais malheureusement il rencontra dans sa route une autre troupe où était le maire de R..., qui, en le nommant, le fit arrêter. Cette troupe venait du moulin, où elle avait déjà arrêté deux personnes, dont l'une était P. L., frère de mon hôte. La garde, qui entourait la maison de S..., fit des recherches infructueuses, et, pour ne pas perdre ses peines, elle arrêta l'officier municipal lui-même et son domestique, pour avoir reçu le jeune M... Le nommé L... et son domestique, de Sainte-A..., furent aussi arrêtés comme suspects: ils ont depuis recouvré leur liberté. Après deux mois de détention, le jeune M... a été fusillé à Feurs. Ce brave jeune homme, âgé seulement de dix-sept ans, avait cinq pieds six pouces, joignait à cette taille avantageuse la figure la plus agréable et le caractère le plus intéressant; je l'ai bien vivement regretté. Lors de cette malheureuse affaire, mon hôte vint m'avertir dans ma cache; sur le champ je mis mes armes en état, bien decidé à en faire usage : heureusement je n'en eus pas besoin. A neuf heures, je fus instruit que le danger était passé, et je sortis de mon souterrain.

Peu de jours après, le fils M..., qui avait été arrêté à Lyon, arriva dans sa famille après avoir été acquitté par le tribunal militaire de cette ville. Il revint avec un de ses oncles chartreux, homme du plus grand mérite échappé aux plus grands dangers; ils vinrent me voir, et ne me cachèrent pas la situation critique où était leur village et l'effervescence qui régnait aux environs. Je ne me dissimulai pas que ma retraite, dans leur pays, pouvait le perdre entièrement, si elle était découverte. Le Chartreux me dit qu'il avait le projet de sortir de France et que je ferais bien de prendre aussi ce parti; qu'un de ses amis devait l'accompagner et préparerait

Digitized by Google

nos gîtes de distance en distance. Je me rendis à ce projet ; nous convînmes que, la nuit suivante, je partirais avec M... le jeune, pour aller rejoindre son frère qui m'avait quitté depuis quelques jours pour se réfugier dans un de ses domaines nommé Saint-Farg, près Tarrare, et sur la route que nous devions prendre.

D'après nos arrangements je me mis en marche la nuit suivante, non sans faire de bien tristes adieux à mon respectable hôte et à tous mes bons amis. J'arrivai à Saint-Farg à trois heures du matin, j'y trouvai M... l'aîné. Celui qui m'avait accompagné continua sa route pour Lyon où il avait dessein d'aller.

Je passais six jours dans ce domaine ; le jour je me cachais dans la paille, et la nuit je me couchais avec M... dans le lit du valet d'écurie, au milieu du cercle nombreux d'animaux de toute espèce ; il y avait une cachette très à portée de notre lit, dans laquelle nous pouvions très-facilement nous jetter au moindre bruit. Le fermier du domaine n'avait de révolutionnaire que sa conduite irréligieuse ; tous ses sentiments, du reste, étaient d'un bon royaliste. Ce canton était très-dangereux à habiter, on y faisait de fréquentes visites et souvent des réquisitions de grains. Nous fûmes forcés, un jour, d'aller nous cacher dans un bois, où nous fûmes découverts par un homme qui nous suivit dans je ne sais quelle intention. Cet accident nous alarma et nous partîmes la nuit suivante pour retourner à Sainte-A... Nous y arrivâmes sur les cinq heures du matin, nous nous retirâmes sur le champ dans notre cachette, et, à huit heures, j'allai trouver mon hôte ; je vis le Chartreux qui me dit qu'il avait reçu une lettre de son ami, qui lui ôtait toute espérance de sortir du royaume, comme nous l'avions projetté. Je demeurai quelques jours tranquille, mais cette tranquillité fut troublée par l'avis que je reçus, que des commissaires du comité de surveillance de Néronde devaient

Digitized by Google

venir faire la recherche des effets appartenant à l'abbé De..., vicaire de la paroisse. Sur cet avis, je me retirai avec le Chartreux et M... dans un de leurs domaines voisins ; nous en repartîmes bientôt après, dans la crainte que ce domaine ne fut sujet à la visite comme étant une propriété de M... Nous nous rendîmes chez un nommé G.., propriétaire d'un petit domaine et père de huit enfants ; sa maison était dans un lieu très-isolé et dépendant d'un district différent, ce qui était fait pour nous rassurer contre la visite des clubistes de N... Le père M... vint nous y joindre, et nous y passâmes sept ou huit jours, couchant dans l'écurie où il y avait aussi une cachette assez favorable en cas d'alerte. L'honnêteté de nos hôtes ne nous laissait rien à désirer ; ils ignoraient mon nom et je passais auprès d'eux pour un prêtre. Nous nous décidâmes cependant à retourner à Sainte-A., et, toutes réflexions faites, je pris le parti d'y demeurer, ne pouvant être nulle part plus en sureté. En effet, dans tout ce bon village, il n'existait pas un seul homme capable de me dénoncer, pas un seul qui ne s'intéressât au sort des malheureux Lyonnais et ne fut prêt à tout sacrifier pour leur sauver la vie ; tous ceux qui s'étaient présentés chez eux y avaient trouvé secours et hospitalité, tandis que partout ailleurs ils étaient repoussés impitoyablement, ils étaient sûrs, en abordant les chaumières de ces bons villageois, d'y trouver des amis et des sauveurs.

Je m'occupai de suite à rendre mon établissement plus sûr ; il s'agissait de rendre mon souterrain imperceptible et en état de résister aux pluies, tout fut exécuté à merveille. Ma petite retraite était d'une solidité à toute épreuve et je la regardais comme impossible à découvrir ; je formai un autre établissement chez un nommé P. D., maçon, père de sept enfants et le plus brave homme du monde, il était mon architecte et mon barbier, il exécutait mes plans et me faisait la barbe tous les huit jours ; sa maison était éloignée d'un bon

Digitized by Google

quart de lieue de ma retraite ordinaire; j'y avais aussi deux refuges excellents, de manière qu'en cas d'évènement, je n'étais point embarrassé et pouvais dérouter les plus intrépides perquisiteurs.

Pendant cet hiver, je me couchais toujours avec mon hôte, sans jamais me déshabliller, crainte de surprise, et dans ce cas je pouvais me jetter dans une petite cache pratiquée au-dessus de moi, dans le foin, et de là je pouvais aisément gagner ma retraite ordinaire au bas du clos de la maison. Je me levais ordinairement à quatre heures du matin et me couchais au jour. Je jouis d'assez de tranquillité jusqu'au mois de mars, j'avais souvent des avis de visite qui ne s'effectuait pas; cependant, dans le mois d'avril, il y en eut deux de faites par les gardes nationales de Feurs, Néronde, Rozière et autres villages voisins, elles vinrent au nombre de quinze cents ou deux mille; ces misérables se répandirent dans le village de V... et celui de Sainte-A...; dévastèreut les églises, arrachèrent les croix et se livrèrent aux plus grands désordres; ils arrêtèrent plusieurs habitants et même des femmes pour cause de fanatisme; dans le même temps, les gardes nationales de Roanne et de St-Symphorien, de Rogny, etc., se portèrent également sur Saint-Just, et s'y conduisirent de la même manière. Ayant été averti d'avance, je m'étais retiré dans mon souterrain, au-dessous d'un chemin public d'où je pouvais entendre passer toutes ces bandes de Sans-Culottes; leurs visites ne furent pas très-exactes à Sainte-A..., excepté chez M..., auquel ils en voulaient beaucoup, comme le plus riche du village. La terreur, à cette époque, règnait dans tout le département avec plus d'activité que jamais. Javogues, représentant du peuple, faisait arrêter tous les propriétaires, tous les honnêtes gens du pays; de bons patriotes n'étaient pas même épargnés et toutes les classes étaient atteintes; des troupes révolutionnaires étaient répandues dans les environs. Ces ri-

Digitized by Google

gueurs exercées sans distinction et sur des gens qui étaient bien loin de s'y croire sujets, n'ont pas laissé que de dessiller bien des yeux et de ramener une grande partie de cette province à des principes de modération et d'humanité. Javogues fut heureusement demandé à la Convention ; deux jours plus tard, quatre-vingt-trois personnes de plus périssaient sous la guillotine ; leur salut dépendit aussi d'une circonstance assez particulière: l'infâme député, sur la fin de sa mission, ne voulait plus faire d'exécution que par centaine et par fournée de ce nombre; il lui manquait dix personnes, il attendit quelques jours, et cet arrangement, aussi bizarre qu'atroce, sauva la vie à cent pères de famille. La Pallu, commissaire de Javogues, fut aussi rappelé et a été guillotiné à Paris pour conspiration dans les prisons.

Il y eut encore quelques visites dans le mois d'avril, ce qui m'obligea à me blottir souvent dans mes trous. Un de mes amis me procura alors un passe-port suisse, moyennant une somme de deux mille livres, mais malheureusement il se trouvait faux.

Le printemps renouvela l'activité des Jacobins et de leurs comités de surveillance. Toutes les nuits nous étions menacés de nouvelles perquisitions; je crus devoir changer de cachette, je choisis de préférence un hangar très-aéré, rempli de paille, attenant à la maison de P. L... Tous les soirs, je me cachais dans cette paille, je pouvais facilement en sortir sans être aperçu et me retirer de là dans un arbre creux, au milieu d'un pré voisin; cet arbre me servit plusieurs fois, je partageais ce séjour avec les rats qui y ont mangé le seul vêtement que j'avais pu sauver de Lyon; outre cette précaution, quatre de mes amis veillaient alternativement autour de moi, ne me perdant pour ainsi dire jamais de vue et ayant constamment les yeux ouverts sur tous les dangers qui m'environnaient.

Je passai ainsi les mois de mai, juin et juillet ; il y eut

Digitized by Google

encore quelques visites domicilières et toujours nocturnes, les gendarmes de Feurs et de Roanne faisaient des rondes, et jamais sans quelques arrestations. Il devait y avoir, après la levée de la récolte, des visites générales chez tous les aristocrates et particulièrement dans les villages restés fidèles à leur religion. Trente mille hommes devaient y être employés et se cantonner chez les plus riches habitants. La consternation était générale; ceux de mes amis qui connaissaient mon séjour, me sollicitaient vivement de prendre des moyens pour sortir du royaume, je le désirais autant qu'eux, mais il me fallait un passe-port et un guide: j'obtins un passe-port de la municipalité de Lyon, moyennant huit cents livres.

J'eus, à cette époque, la visite d'une jeune et aimable femme des environs, qui me fit une peinture désespérante de la situation du département: je fus affecté bien vivement. Elle me dit que si j'étais découvert et arrêté, non-seulement le village qui m'avait donné asile, mais tous mes amis seraient perdus. Je convins avec elle que je partirais dès le moment que j'aurais un guide: cette démarche m'exposait évidemment, et c'était pour moi un véritable sacrifice que d'abandonner mes chères cachettes et surtout mes respectables hôtes chez qui je pouvais espérer de demeurer longtemps encore ignoré et tranquille, surtout d'après les précautions que j'avais prises. Le 26 juillet, je reçus l'avis qu'on m'avait trouvé un guide à Lyon et que je n'avais qu'à me rendre à Toré, chez un vigneron qu'on m'indiqua, où je trouverais mon homme. Je me décidai à partir la nuit du 27; je fis de tendres adieux à tous mes bons amis de Sainte-A. Ces braves gens me virent partir en pleurant, ils me manifestèrent les plus vives inquiétudes sur mon sort et sur les dangers que je courais. Leur tendre intérêt fit sur moi la plus vive impression. « Restez encore avec nous, me disaient-ils, nous ne cesserons de veiller à votre sûreté, les dangers ne nous effrayent point, nous sau-

Digitized by Google

verons vos jours à quel prix que ce soit; du moins, promettez-nous de venir nous trouver si vous éprouvez le moindre obstacle; nulle part vous ne trouverez des amis plus sincères et plus dévoués. » Je laisse aux belles âmes à apprécier de pareils procédés, je ne rendrai point les sentiments dont ils m'affectèrent. Je partis au commencement de la nuit, je fis huit lieues sans me reposer et j'arrivai à la pointe du jour à mon rendez-vous; il était chez un vigneron de M. M... Sa maison était isolée et dépendante de la paroisse de Thisy, j'étais à une demi-lieue du village dit le bois d'Oingt et près du bois où j'avais passé une nuit si affreuse, le 9 octobre 1793, avec les débris de mon armée; ce pays était extrêmement révolutionnaire et avait fourni plus de deux mille hommes qui marchèrent contre Lyon; on y avait massacré plusieurs Lyonnais, et il se porta avec acharnement contre nous à notre passage. Le vigneron chez qui j'étais, nommé Colas, était un assez brave homme; quoique patriote, il jouissait de beaucoup de considération parmi les siens, il me reçut assez bien, rassuré par mon passe-port. Le lendemain, j'appris que le guide promis ne viendrait point, que celui qui s'était offert, effrayé des dangers, avait retiré sa promesse. Le moment, en effet, était terrible : la faction de Robespierre devenait de plus en plus audacieuse et sanguinaire. Mon ami de Lyon m'écrivit qu'il fallait partir seul, qu'il ne me restait que ce parti, que l'orage grossissait et menaçait d'une explosion terrible; que les femmes, les enfants des victimes fusillées, mitraillées, guillotinées étaient arrêtées de tous côtés, qu'on réincarcérait les gens qu'on avait élargis, et que le même sort attendait tous ceux qui n'étaient pas *Sans-Culottes*. J'étais perdu si j'eusse suivi cet avis. En effet, comment aurais-je pu faire quarante lieues dans le moment où les moindres villages étaient sous les armes et arrêtaient tout le monde? D'ailleurs, mon passe-port et mon déguisement étaient plus que sus-

Digitized by Google

pects, et j'étais connu trop généralement: j'avais à craindre la dénonciation de ceux mêmes qui délivraient les passe-ports à Lyon. Toutes ces circonstances me firent renoncer au projet de sortir et me décidèrent à retourner à Sainte-A.... A cet effet, il fut convenu qu'on viendrait me chercher le 10 août; présumant que les visites et les recherches seraient finies dans ce village à cette époque, mon hôte consentit à ces arrangements. Il parut assez tranquille les premiers jours, il me fit faire connaissance avec deux de ses voisins qui avaient marché contre Lyon, ils étaient tous deux patriotes mais incapables de mauvais procédés; ils parlaient souvent de moi et de ma petite armée: lors de notre sortie, ils avaient refusé de marcher contre nous et désapprouvaient hautement toutes les horreurs dont ils avaient été témoins.

Le cinquième jour, je vis de l'humeur à mon hôte, tout lui donnait des craintes, il ne me parlait plus; sa femme faisait mon lit et mon omelette, car je n'avais que cette nourriture et je ne les voyais ni l'un ni l'autre; j'habitais une chambre au-desssous d'eux, je ne pouvais marcher sans être entendu des étrangers qui pouvaient venir, de manière que j'étais obligé, très-souvent, de demeurer une partie de la journée sur mon méchant lit. C'est l'époque la plus triste et la plus scabreuse où je me sois trouvé; la terreur était au comble, les recherches et les arrestations se multipliaient, il ne me restait que bien peu d'espoir de me retirer d'une situation aussi cruelle, mon ami de Sainte-A..., ne venait pas me chercher, le temps fixé était écoulé. Je redoutais mon hôte dont l'humeur ne cessait plus; je cherchais à l'intéresser en ma faveur: j'y parvins en lui donnant à dîner ainsi qu'à ses amis; il fut convenu que je resterais encore trois jours chez lui; que, passé ce temps, il me conduirait à cinq lieues, et que de là je dirigerais ma course où bon me semblerait: j'avoue que j'étais très-peu rassuré par de telles proposi-

Digitized by Google

tions. Cependant je venais d'apprendre la chute de Robespierre et de sa faction, elle avait produit un assez bon effet dans le canton et y avait arrêté le cours des recherches et des visites domicilières. Mon espoir se ranima un peu. Le lendemain du repas donné à mon hôte, je vis arriver mon ami de Sainte-A..., je le reçus comme mon libérateur, et, la même nuit, je me mis en route avec lui, mon vigneron m'accompagna pendant plus de deux lieues, et me donna des marques d'intérêt qui me prouvèrent que je n'avais rien à craindre de sa part. Je marchai toute la nuit, et à la pointe du jour, j'arrivai chez mon ami H..., à demi lieue de Sainte-A..., j'y passai un jour et une nuit, et de là, je fus rejoindre mon premier hôte, je crus devoir redoubler de précaution en revenant dans un pays auquel je devais tant; nous convînmes de garder le plus grand secret sur mon retour, et de ne le confier qu'à nos plus intimes amis, du nombre desquels était le bon de L..., mon architecte et mon barbier. Cet arrangement, à la vérité, me privait de la société de mes connaissances les plus utiles, mais il devenait nécessaire à la sûreté du canton, qu'il était de mon devoir de ne pas chercher à compromettre en aucune manière; je craignais surtout que les prêtres ne voulussent se servir de moi et opérer un rassemblement qui alors n'aurait servi qu'à perdre totalement le pays. J'ai bien reconnu ensuite l'utilité de mes précautions; car ils ont effectivement cherché à me découvrir et voulaient me faire entrer dans leur vue; je voulais enfin rompre toute correspondance avec mes amis de Saint-J..,, heureusement pour moi je n'y ai pas réussi, car c'est à la connaissance qu'ils ont eu de ma retraite, que j'ai dû le moyen de sortir du royaume.

Je fis faire chez mon hôte une petite cachette fort saine et fort chaude pour y pouvoir passer l'hiver, j'en avais une autre chez mon barbier, j'avais aussi plusieurs refuges

Digitized by Google

suivant les circonstances. Dès-lors la vie que je menais était plus tranquille mais beaucoup plus triste; les visites cessèrent absolument, et jusqu'au 20 janvier, époque de mon départ, je n'ai été inquiété que par de faux avis et par l'arrivée de quelques commissaires qui venaient seulement faire des réquisitions de grains.

Mon ami de Saint-Symphorien, toujours occupé de moi, avait cherché à me procurer un guide; il me trouva un nommé Comtois, ancien domestique du château du Sou. Sa famille était dans un village de Franche-Comté, à cinq ou six lieues des frontières. Il promettait de me rendre à ce village et que de là je trouverais un autre guide qui me mènerait en Suisse. J'eus avec lui une entrevue dans un bois, mais je ne fus pas content des renseignements qu'il me donna, et j'eus lieu de me méfier beaucoup de son intelligence : son projet étant, en tous les cas, d'aller faire un tour dans sa famille, je lui dis qu'il pouvait partir et que j'attendrais son retour pour me décider d'après les renseignements qu'il me rapporterait. Il partit, en effet, et revint les premiers jours d'octobre; il me dit que les passages étaient encore gardés avec précaution: cependant, d'après d'autres avis, j'étais instruit que la sortie de France était devenue assez facile. J'étais décidé à partir, lorsque le mauvais temps et les pluies continuelles m'otèrent le courage d'entreprendre le voyage à pied. Je convins avec Comtois qu'il partirait encore seul, et qu'à son retour il m'achèterait un cheval et un manteau; il fut de retour de ce voyage dans les premiers jours de janvier, il s'occupa de me procurer un cheval et les autres objets que je lui avais demandés; il arriva à Sainte-A... le 19; je m'étais procuré un passe-port d'une municipalité voisine par le moyen d'un de mes amis. J'y étais désigné comme un maquignon chargé des achats de chevaux pour la république dans le département du Jura.

Digitized by Google

Je partis le 20 janvier, et c'est avec le plus vif regret que je me décidai à me séparer de mes bons amis de Sainte-A..., et à quitter un pays où j'avais éprouvé tout ce que la bienfaisance humaine a de plus consolant : Braves et généreux habitants de Sainte-A... et de V... je n'oublierai jamais tout ce que vous avez fait pour moi. Que votre humanité était belle et touchante ! comme elle contrastait avec la barbarie de vos voisins ; je ne sais si l'on pourrait citer en France un second exemple d'un pays totalement demeuré pur et inaccessible à tout principe d'anarchie et d'impiété. Certes, en des temps plus heureux, il me sera permis de désigner à l'admiration de tous les Français ces bons villageois... Puissé-je bientôt revoir cette terre sainte et hospitalière, ce moment serait le plus doux de ma vie.

Je ne dirai pas combien ils donnèrent de larmes à notre séparation ; leurs regrets et leurs bénédictions m'accompagnèrent et ont sans doute protégé mes pas. Ainsi, je les quittai après avoir demeuré seize mois parmi eux, connu d'un fort grand nombre de personnes, sans que mon secret ait été jamais violé et sans avoir eu à souffrir d'aucunes indiscrétions, ce qui est une circonstance assurément bien particulière. La prudence aurait dû me dicter de cacher davantage mon nom et de m'ouvrir moins facilement, mais je n'ai pas eu à me repentir de ma confiance qui a été pour moi, au contraire, une source de consolation et de soins précieux.

J'ai voulu, pendant ma triste captivité, établir quelques relations avec d'anciens amis que j'avais dans les environs, mais je ne les ai pas tous retrouvés en cette occasion, je les excuse bien volontiers et n'attribue leur conduite qu'à la terreur qui les dominait. Les premiers jours que je passais à V..., j'avais envoyé un exprès à M..., à deux lieues de là, je les priais de venir me voir, il m'aurait été bien intéressant de les voir et de m'entretenir avec eux, mais ils m'envoyèrent

Digitized by Google

une femme, qui me fit part de leur crainte, et, pendant tout mon séjour à Sainte-A..., qui n'était qu'à deux lieues de leur habitation, ils n'ont voulu établir aucune communication avec moi.

J'ai craint quelques instants de confier ma position à M. J.. et à Mme D..., mais je devais connaître leur cœur et leur générosité et croire qu'ils ne verraient ni difficultés ni périls pour m'obliger. Manquant d'occasions sûres et ne voulant pas les compromettre, je ne leur avais rien fait dire encore. Le jeune G... sortit des prisons de Lyon et revint à Sainte-A..., sachant que je manquais d'argent, il prit sur lui de découvrir ma retraite à M. J... et à Mme D..., dont il connaissait aussi les généreux sentiments. Dès ce moment, tous les soins, tous les secours me furent prodigués, sur le champ ils m'envoyèrent trois mille fr., L. G... en fut porteur. Qu'on juge de ma joie en revoyant ce jeune homme que je croyais mort. Ma sortie de France s'exécuta on ne peut plus heureusement, j'étais en costume de maquignon, j'avais un habit, veste et culotte de peluche qu'on m'avait fait faire. Je partis par un froid rigoureux, je traversai des montagnes, forcé de faire la trace dans la neige; après une marche de huit heures j'arrivai à Bagnols, j'y trouvai un bon lit, ce fut pour moi une véritable jouissance, depuis plus de seize mois je n'en avais pas connu l'usage ; le lendemain, je fis dix fortes lieues et arrivai près de Bourg; le froid me força de séjourner quelques jours à Cuiseaux, dans une auberge très-révolutionnaire, où l'on comprend que je n'étais pas à mon aise. Le sixième jour, j'allai coucher à Lons-le-Saunier: je me trouvai entouré, à l'auberge, de marchands, de charretiers, de maquignons, etc. J'eus le plaisir d'entendre parler de moi ; ils disaient que tous les jeunes gens qui avaient passé sur leur route assuraient que c'était le scélérat de Précy qui était cause de tous leurs malheurs; qu'on ne savait pas ce qu'il était devenu, mais que s'il

Digitized by Google

était découvert il n'y aurait pas de supplice assez affreux pour lui. La servante de l'auberge était l'orateur du cercle et renchérissait sur le tout; on aurait pu être embarrassé à moins, cependant je me mis à parler de moi, j'entrai dans leur sens de toutes mes forces et me traitai de mon mieux. Le lendemain j'allai dîner au Pont-d'Ain, j'y rencontrai un honnête homme, qui voyageait en traîneau; il proposa à Comtois de le prendre avec lui, ce qu'il accepta de bon cœur. J'interrogeai ensuite Contois; il me dit qu'il le croyait fort honnête, et qu'il pensait fort bien; d'après cela je liai conversation avec lui, et cherchai à l'étudier, il fut question du Siége de Lyon; il me dit qu'il s'appellait Jacquier, qu'il était épicier dans cette ville et qu'il avait servi au siége comme grenadier; que depuis peu il s'était marié en Suisse et qu'il allait voir sa femme. Je lui parlai des difficultés qu'il y avait à sortir du royaume, surtout par le passage de Moret; il me dit qu'il avait fait plusieurs fois ce voyage, qu'on n'y trouvait que des gardes de paysans, mais que l'or et l'argent étaient très-difficiles à exporter. Il sortit pour aller donner l'avoine à son cheval, je le suivis à l'écurie, là, je lui parlai du désir que j'avais de sortir de France; tout m'engageait à me confier à lui: Ne me reconnaissez-vous pas, lui dis-je?—Non, me dit-il, après m'avoir bien observé. — Hé bien! je suis Précy, votre général, qui ne craint point de s'ouvrir à vous et qui se fie à votre honnêteté. Alors il m'embrassa affectueusement et me promit de favoriser mon évasion. Nous allâmes coucher à cinq lieues du Pont-d'Ain, il prit Comtois dans son traîneau et je le suivis à cheval. Mon passe-port lui parut suffisant pour passer à Moret, et il fut décidé que nous ne quitterions pas la grande route. Je me mis dans le traîneau et laissai mon cheval à Comtois. Arrivé au corps-de-garde de Moret, mon compagnon dit à la sentinelle d'appeller le commandant du poste, ce qu'il fit en criant: Maître! venez donc, venez

Digitized by Google

donc : le maître arriva, et reconnaissant M. Jacquier, qui passait fréquemment par cette route, il lut mon passe-port à rebours et nous dit que nous pouvions passer. Nous descendîmes dans une auberge dont le maître était le meilleur homme du monde, il était ami de M. Jacquier et rendait journellement les plus grands services aux émigrés, ce qui me tranquillisa beaucoup, d'autant mieux que Moret était ordinairement surveillé avec beaucoup de rigueur.

Il me restait encore cinq lieues à faire et trois bureaux à passer, celui de Moret, de Ronziers et du bois d'Amont, situé à l'extrême frontière : on y était fouillé et visité jusqu'à l'indécence. J'avais un peu d'or sur moi, M. Jacquier pria la famille de l'honnête aubergiste de le prendre et d'aller nous attendre à quelque distance du bureau, ce qu'elle fit de très-bonne grâce. Comtois se trouvait alors près de ses parents et me quitta : c'était un bien brave garçon, mais extrêmement borné, et son peu d'intelligence m'avait souvent donné de l'inquiétude.

Le temps était affreux, le dégel et le vent rendaient les chemins impratiquables : nous dûmes cependant au mauvais temps de passer le bureau presque sans être vus, et nous trouvâmes l'obligeante demoiselle qui avait passé mon or et qui me le remit ; nous passâmes le bureau de Ronziers avec le même succès. Arrivé au dernier, qui était celui d'Amont, M. Jacquier rencontra un de ses cousins, aubergiste d'un village suisse, tout voisin d'Amont ; nous descendîmes à l'auberge, nous y trouvâmes une noce, des municipaux et le commandant de la garde nationale, ils étaient à table et tous un peu ivres ; il fallut boire avec eux ; j'étais impatient d'arriver et le séjour de cette auberge ne me paraissait pas extrêmement sûre. M. Jacquier confia à son cousin qu'il était avec un de ses amis qu'il voulait faire sortir de France : le cousin se chargea de m'emmener dans son traîneau. On avait fait quel-

Digitized by Google

ques questions sur mon compte : M. Jacquier répondit que j'étais un marchand de fromage qui venait faire des emplettes considérables. Nous partîmes, je montai dans le traîneau du cousin avec deux paysans suisses qu'il emmenait aussi ; mon conducteur joua l'ivrogne et nous fit passer si bon train devant le dernier bureau, que nous traversâmes sans qu'on eut le temps de nous arrêter. Un moment après, il s'arrêta tout d'un coup et m'embrassa avec beaucoup d'affection ; ses camarades en firent autant et ils me dirent : —A présent, Monsieur, vous êtes sauvé, ne craignez plus rien, et nous sommes bien aise de vous avoir obligé.—Je leur témoignai combien j'étais sensible à leur procédé.— Ah ! nous voyons bien, dirent-ils, que vous êtes de ces braves et honnêtes Français.

Nous nous arrêtâmes au premier corps-de-garde suisse, j'y donnai le nom sous lequel je voyageais ; nous y attendîmes M. Jacquier, et de là nous partîmes pour le chenil ; nous nous rendîmes chez M., aubergiste, c'était un brave homme, qui jouissait de la meilleure réputation dans son pays ; sa femme nous reçut avec beaucoup d'affabilité. Le lendemain, j'allai dîner chez M. Jacquier, je passai deux jours avec sa respectable famille qui me combla des soins les plus touchants et les plus généreux. Qu'on juge de ma nouvelle situation ; depuis seize mois je n'avais habité que les bois et les souterrains, les granges et les greniers ; je n'avais pas passé un seul jour sans craindre pour ma tête et sans désespérer pour ainsi dire de ma vie: je me trouvais tout-à-coup en liberté de pouvoir respirer tout à mon aise. J'étais logé et couché commodément ; je n'avais plus besoin de cacher mon existence et de fuir les regards des hommes comme un criminel. Je me trouvais enfin transplanté sur une terre protectrice et hospitalière et sentais renaître en moi le doux espoir de servir ma patrie. Un changement si subit et si inespéré fut délicieux pour moi. M. Jacquier qui faisait un voyage à

Digitized by Google

Fribourg me conduisit jusqu'à Roman Moutier dans son traîneau. Malgré mes précautions, mon nom fut connu dans le village et j'y reçus accueil de tout le monde et particulièrement du capitaine commandant les troupes de Berne; j'allai voir M. le colonel Rolland, j'y fus reçu, dans sa famille, avec les témoignages les plus flatteurs de leur estime et de leur amitié. Je passai huit jours avec eux et ne cessai d'être comblé de leurs bontés. Je fis part à MM. Rolland et d'Ernest du projet que j'avais d'aller offrir mes services au roi de Sardaigne et de lever un corps : ils m'approuvèrent beaucoup et me donnèrent des lettres de recommandation pour les chargés d'affaires de Turin et de Londres à Berne, et je partis pour cette dernière ville.

J'avais conservé mon habit de maquignon, j'espérais n'être point reconnu en route. Étant à dîner à table d'hôte, à Lausanne, je vis M. Imbert, de Montbrison, je l'avais connu à la fin du Siége, il était aide-de-camp de M. Chapuis de Meaubéon, chef d'artillerie, et s'était conduit avec autant d'intelligence que de bravoure. Je ne voulais lui parler qu'après le dîner, mais il me reconnut à l'instant et me sauta au cou avec la plus grande démonstration de joie:—C'est vous, général, me dit-il ?—Oui, répondis-je, mais ne dites mot !—Je craignais les espions de la Convention qui abondaient à Lausanne. Nous nous rejoignîmes l'après-dîner, il me proposa de m'accompagner à Berne, et j'acceptai bien volontiers son offre. Je rencontrai aussi M. Baillat, chirurgien-major de la Charité de Lyon, il avait été mon aide-de-camp au Siége et avait été blessé ; je l'aimais infiniment; il m'avait donné des preuves du plus sincère attachement et du plus grand courage. Il me reconnut dans la rue et se précipita dans mes bras. Ce moment fut délicieux pour moi; je passai la soirée avec lui, nous nous livrâmes à tous les épanchements d'une joie bien vive, et le lendemain je partis pour Berne.

Digitized by Google

Cependant le bruit de mon passage se répandit malgré mes précautions. MM. d'Ernest et Rolland avaient eu l'attention, pour moi, de prévenir M. le baron d'Erlach de mon voyage de Berne. J'étais bien éloigné de m'attendre à l'accueil trop flatteur que j'ai reçu généralement dans cette ville. MM. les envoyés Steiker, de Millière, d'Erlach me comblèrent de bontés et de témoignages d'estime. Je vis MM. de Vignet des États de Vullaux, et ils me conseillèrent de partir, de peur que mon séjour à Berne n'éveillât la sollicitude de Barthélemy, envoyé de France, et je partis effectivement après avoir demeuré huit jours dans cette ville.

Je repassai par Lausanne, M. Baillat m'y donna à souper, et avait eu soin de rassembler une douzaine de Lyonnais ou Lyonnaises. Je fus ému jusqu'aux larmes des témoignages d'affection et d'intérêt que me donnèrent mes braves compatriotes. J'appris que Mme de Virieux était à Lausanne ; elle était femme du brave général de ce nom, qui commandait à la Croix-Rousse et qui fut tué à la sortie de Lyon. Je n'osai la voir de crainte de rouvrir les plaies de son cœur. Cependant elle exigea que je la visse. Cette entrevue m'affecta vivement ; elle pleurait un époux adoré et moi un ami bien précieux. Elle était entourée de ses petits enfants et habitait un petit appartement où elle travaillait sur un métier à broder, pour gagner vingt-cinq à trente sols par jour, seule ressource qui lui restait. Ce tableau déchira mon cœur ; j'éprouvai plus que jamais le désir de consacrer ma vie au salut de ma patrie, et me livrai avec confiance à l'espoir flatteur de venger tant de malheureuses victimes. Puissent mes vœux se réaliser bientôt! Puisse le ciel me donner les moyens de justifier d'une manière plus efficace la confiance et l'attachement de mes concitoyens! Qu'ils soient un jour heureux et libres, et je mourrai content.

Digitized by Google

NOTRE-DAME DE BOURG.

I.

L'ancienne cathédrale de Bourg ne doit qu'à son voisinage des fabuleuses magnificences de détail de l'église de Brou, consacrée à Saint-Nicolas-de-Tolentin, de ne pas occuper dans l'opinion une place éminente parmi les monuments ecclésiastiques du sud-est de la France. L'architecture religieuse du XVe siècle, dans son ère de vigueur, alors qu'elle n'était pas encore venue, efféminée et molle, enveloppée de profils ampoulés, d'une décoration oiseuse, vendre à la Renaissance le dernier souffle de son énergie et la dernière manifestation d'austérité liturgique du temple chrétien; cette architecture n'est représentée complètement et noblement que par Notre-Dame de Bourg, sur la pieuse terre de Bresse. Un

Digitized by Google

écrivain chaleureusement dévoué à son pays, M. Milliet-Bottier, est le premier qui se soit pescrit la tâche de venger ce majestueux édifice de l'injuste oubli qui plane sur ses arceaux. Son élégant travail parut dans la première livraison de l'*Album de l'Ain*, publication consciencieuse qu'on regrette de n'avoir pas vu se soutenir plus longtemps sur les ailes du patriotisme bressan. Depuis lors, sans renoncer au culte qu'il inspire, on se préoccupa moins exclusivement de Brou, on reporta sur l'ancienne cathédrale de Bourg une partie de cette attention auparavant absorbée par le somptueux monument de Marguerite d'Autriche. J'avais eu plusieurs occasions de dire combien l'imposante simplicité de Notre-Dame me paraissait préférable comme lignes, comme ordonnance générale, à l'ornementation maniérée et confuse de l'église de Brou : cette opinion s'était produite avec la rapidité et l'imprévu de l'éclair, elle illumina quelques esprits, ébranla de vieilles indifférences. Il ne manquait plus à ce temple, pour obtenir une célébrité durable, que les insultes de M. Mérimée. Avec cette suffisance hargneuse dont il a seul le secret, cet écrivain n'a ménagé ni l'église de Notre-Dame, ni sa façade, ni la ville de Bourg tout entière ; il a jugé son clocher sans tenir compte de l'étage démoli que lui enleva 1793 : c'était recommander l'édifice aux monumentalistes sérieux qui savent combien peu les opinions archéologiques de M. Mérimée ont de valeur spécifique, d'autorité et de portée. Aujourd'hui, l'église de Notre-Dame n'a plus rien à demander à la renommée : elle ne peut prétendre à effacer Brou ; mais elle veut régner à côté de lui. A chacun de ces monuments son mérite particulier et son trône distinct..... La ville de Bourg-en-Bresse a, au lieu d'une, deux gloires architectoniques proclamées et reconnues.

Le moment pour dresser la monographie de Notre-Dame est d'autant mieux choisi, qu'un enfant de Bourg vient de lui consacrer, en mourant, une part de son patrimoine. En 1846, décéda dans cette ville, un avocat distingué, M. Alfred Bon, dont toute la vie avait été parcimonieuse et régulière. Il n'avait cessé d'être triste en voyant que nul n'eût jusqu'ici songé à rendre au clocher de Notre-Dame l'étage supérieur que lui ravirent les niveleurs, au

Digitized by Google

début de cette œuvre de destruction qui se serait peut-être étendue à tout l'édifice, si la mort d'un des démolisseurs qui se brisa le crâne sur le pavé du parvis, n'eût arrêté ses frères. Au grand étonnement de ses concitoyens, M. Alfred Bon a légué par son testament, une somme de 20,000 francs pour le rétablissement du clocher de Notre-Dame, dans les conditions monumentales qu'il offrait avant la révolution, stipulant dans le même acte que, si ce capital ne suffit pas pour la réédification projetée, il soit placé à rentes jusqu'au moment où, par l'accumulation successive des intérêts, il se sera élevé assez haut pour couvrir la dépense. Sa volonté posthume, expressément manifestée, est que le clocher de cette église paroissiale de Notre-Dame où il avait été porté en naissant et où ses restes mortels ont été déposés avant d'être mis dans leur dernière demeure, redevienne tel que l'avaient élevé nos pères, en harmonie parfaite avec les dimensions du vaisseau qu'il couronne et la belle place qu'il ombrage. Quand M. A. Bon se promenait, solitaire et recueilli, dans cette verdoyante campagne si pleine de quiétude et de paix, qui entoure la cité de Bourg, ses yeux cherchaient en vain à l'horizon l'ancienne coupole du clocher de Notre-Dame. Sa réédification fut une des principales idées fixes de M. Bon ; son legs est la muette expression de tout ce qui se passait dans le sanctuaire intime de son cœur, à l'endroit du clocher de Bourg : c'est là vraiment une donation intelligente, que la population a reçue avec gratitude et n'oubliera pas. Espérons, nous aussi, que le vœu filial de M. A. Bon ne tardera pas à s'accomplir. Les moyens de reproduction de l'ancien clocher de Bourg sont faciles. Mme veuve Bottier possède une élévation du monument, d'après laquelle fut donné le dessin qui a paru dans l'*Album de l'Ain*. Il en existe encore une représentation fidèle dans le magnifique ouvrage intitulé : *Voyage pittoresque de la France*, dédié au roi (Paris, 1784 — de l'imprimerie de Monsieur), qui malheureusement n'a pas été achevé.

II.

L'église jadis cathédrale de Notre-Dame de Bourg coupe, avec

Digitized by Google

la majesté d'une basilique, l'horizon calme de la cité. Elle offre l'orientation que les chrétiens du nord se sont accoutumés à considérer comme liturgique. Sa façade, absorbée par le clocher posé en tête de l'édifice, n'a pas la robe d'or et la merveilleuse couleur de vieil ivoire ou de marbre de Paros, la solitude basilicale toute romaine de l'église de Brou; mais, conçue dans une idée plus ascensionnelle, sur un plan plus noble, elle ne porte aucune marque d'épuisement ni de désordre dans l'art qui présida à sa structure. Elle n'a point la royale parure et l'éclat de Brou; mais nulle part elle n'est ternie par l'abus des petites choses, par les détails maniérés, par une folle rédondance, par une composition tourmentée. Ferme et mâle, elle présente partout l'appareil d'une architecture disciplinée, imposante et sobre. L'inspiration des clochers de San Lorenzo de Gênes et de Notre-Dame de Dole (Jura), beaucoup plus anciens que celui de Bourg, semble être entrée pour quelque chose dans la composition générale du clocher-façade au pied duquel nous vous prions de nous suivre, bien que le lieu le plus favorable pour le contempler, au point de vue purement pittoresque, soit le perron de la belle demeure où se tient le Cercle, sur la place d'Armes, et qui appartient à M. Milliet-Bottier. La partie centrale du rez-de-chaussée de cette façade, est occupée par une porte richement profilée, à voussures profondes, flanquée de pilastres doriques cannelés, couronnée d'une terrasse. Une zône inscrite entre deux galeries, l'une inférieure qui surmonte la porte, l'autre supérieure, et quatre pilastres toscans, percée d'un immense *oculus* cintré en demi-cercle, à voussures rosacées, d'un développement égal à celui de l'arc de la porte, forme le premier étage au-dessus du sol. La seconde subdivision est accusée par une région flanquée de deux colonnes ioniques, accidentée par une fenêtre à plein-cintre sous les impostes de laquelle rampent des pilastrins et au-dessus de laquelle sont deux guirlandes sculptées en demi-relief. Le troisième étage offre l'appareil de deux baies entre lesquelles est un cadran d'horloge, orné d'un écusson représentant les armes de la ville, qui sont: *parti de sinople et de sable, à la croix de Saint-Maurice-d'argent, brochant sur le tout*, et de deux colonnettes corinthiennes sur les flancs supportant deux pots de fleurs. La quatrième subdi-

Digitized by Google

vision enfin est occupée par deux fenêtres et un tout petit *oculus* ouvert; à ses côtés, viennent s'amortir les contreforts angulaires, par deux volutes. C'est sur ce dernier étage que reposent les assises de la base octogone de la cinquième subdivision détruite en 1793 ; c'est avec lui aussi que, pleinement dégagée de toute adhérence aux combles, la tour abandonne la forme carrée pour devenir octogone et s'élancer plus gracieuse et plus svelte vers le firmament. Chaque étage est séparé de son voisin par une corniche saillante. La cinquième subdivision de la façade-clocher de Notre-Dame de Bourg était faite de maçonnerie à angles de moëllons, percée de huit fenêtres, couronnée d'une balustrade et d'une élégante coupole majeure à huit pans, ornée de huit *oculus* et surmontée d'une coupole mineure; au milieu de cette balustrade de la coupole, étaient représentées les armes de France. A la place de cet étage qui complétait l'édifice, et qui a été détruit conformément à cette loi barbare en vertu de laquelle presque tous les clochers du département de l'Ain furent frappés de mort, on a mis sur les assises, intactes malgré les arrachements qu'elles ont subis, la coiffe actuelle posée crûment, *ex-abrupto*, sur un tronc acéphale. Je ne puis mieux comparer l'effet produit par ce rhabillage, qu'à celui qui résulterait d'une tête posée presque immédiatement sur les épaules d'une statue dont le cou aurait été entièrement supprimé. — Observons toutefois que la double coupole qui forme maintenant l'amortissement du clocher de Bourg, est une reproduction assez fidèle de la primitive. Les différentes régions qui concourent à former le clocher de Notre-Dame sont distribuées avec art et avec goût; de fermes contreforts se groupent d'une manière harmonieuse sur ses flancs, rien n'est plus noble ni plus sagement entendu que cette progression graduée des ordres architectoniques. Aujourd'hui, privée d'une base en rapport avec elle, la coupole paraît écrasée ; mais jugez de l'admirable effet que dut produire tout l'ensemble de ce clocher, avant le décousu qui se fait remarquer à sa région supérieure, quand ce cinquième étage, invoqué par M. Alfred Bon, montait dans les airs. Deux petites portes latérales dissemblables, sur l'une desquelles (la porte méridionale) on lit le millésime MDXLV, pratiquées sur les façades mineures des contre-nefs, des

Digitized by Google

culs-de-lampe et des dais sculptés dans le goût de la Renaissance avancée, composent l'appareil de la grande façade d'orientation. La date de 1545 que nous avons relevée, indique seulement la hauteur à laquelle était arrivé le monument, à l'époque où on l'inscrivit, car en 1650, il n'était pas terminé. Le vaste parallélogramme du vaisseau, dont nulle branche de trans-sept, nulle adjonction ne rompent la régularité, obstrué au midi, est pleinement à découvert au nord, excepté dans son point d'adhérence avec le presbytère. Le temple a pour matière de belles pierres de taille, d'un appareil imposant. Sa toiture est aiguë et faite de tuiles à crochet. L'apside du monument que l'œil embrasse sans obstacle, dans les dépendances du jardin curial, forme sans contredit l'une des plus majestueuses régions de l'édifice. On y voit le rang unique des cinq fenêtres apsidales dont deux bouchées, qui éclairent le sanctuaire. Les cinq pans de ce chœur contrebutés par des contreforts d'un motif énergique et souple tout à la fois, ornés de gargouilles monumentales, sont d'un pittoresque et noble effet. C'est au flanc septentrional de cette apside que j'ai retrouvé avec effusion la précieuse manifestation constatant le troisième mode d'asservation des Saintes Espèces, d'abord gardées dans la maison des fidèles, puis sous le *ciborium* du temple, dans la custode suspendue, conservées enfin dans une niche ou crédence séparée du *sacrificatorium*; c'est le *repositorium*. Le *repositorium* dont on a trop généralement perdu le sens liturgique, est très fréquent en Bourgogne; il s'y produit d'ordinaire sous la forme d'une niche correspondant à l'extérieur par une petite baie finement nervée, destinée à signaler le tabernacle à la vénération publique. Je citerai les *repositorium*, visibles au-dehors, de Merceuil, Meursault, Sainte-Marie-la-Blanche, Serrigny, Mirebeau (Côte-d'Or), celui de Gergy (Saône-et-Loire). Quelquefois ils étaient tout intérieurs, comme à Notre-Dame de Grenoble, à Notre-Dame de Semur-en-Auxois, à Pierre-en-Bresse, à Villars-en-Dombes. On s'était souvent creusé la tête, à Bourg, pour savoir ce que signifiait cette petite ouverture jadis grillée, percée au nord du sanctuaire d'une forme simple à l'extérieur, et voilée au-dedans par le dossier des stalles.... C'est l'ancien *repositorium*.

Digitized by Google

III.

L'école romane et romano-byzantine ne marque nulle part à Bourg, la plus vieille des cités qui ne remontent pas authentiquement à l'ère antique. Quoique cette ville paraisse avoir été le *Forum Sebusianorum*, il n'en est question que dans la légende de Saint-Gérard qui se retira dans la forêt de Brou (Broglium), en 927. Elle y est désignée sous le nom *d'oppidum Tani*. Dans le XIe siècle, en 1084, elle portait le nom qu'elle a conservé; mais ce n'était qu'une seigneurie. L'énergie de cette nationalité citadine s'est donc développée parallèlement à celle du moyen âge. La tradition populaire qui enveloppe presque tous les grands édifices des temps moyens, et qui veut qu'ils aient été bâtis sur pilotis dans les pays bas, plane sur l'église de Notre-Dame de Bourg. Je ne sais pas jusqu'à quel point elle est fondée. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'emplacement occupé aujourd'hui par ce temple avait reçu avant lui une pieuse consécration. A une époque reculée, on découvrit dans ce lieu qui ne faisait point alors partie de l'enceinte de la ville, une image de la Vierge, enfouie dans le sol, au pied d'un saule. Le peuple, saisi d'une fervente dévotion pour elle, lui bâtit un oratoire sur la place même, et y déposa avec respect cet emblême qu'il regardait comme miraculeusement conservé. Ce premier temple était un but de fréquents pélérinages: diverses corporations y ajoutèrent des chapelles desservies par des prêtres qui devaient tous être enfants de Bourg. Il fallait bien que dès l'année MCCCXLII, l'édifice présentât une importante figure, puisque d'anciens titres le désignent par les mots *d'opus mirificum*, et qu'on voit Aymon, comte de Savoie, venir dans son enceinte accomplir un vœu. C'est en commémoration de l'invention de la miraculeuse image, que, chaque année, le deuxième dimanche après Pâques, le tableau qu'on dit être le même que celui trouvé au pied du saule, et l'image de la Vierge, patronne de la ville de Bourg, sont promenés solennellement dans les rues.

Digitized by Google

Les fidèles entrent dans l'église de Notre-Dame par les trois portes de la façade et une quatrième petite porte latérale, pratiquée sur le flanc méridional du vaisseau, correspondant à une ruelle, et qu'on a récemment transférée à quelques pas de distance du point qu'elle occupait jadis. Mais, avant de franchir le seuil de l'édifice, esquissons rapidement sa courte histoire, comme siége épiscopal.

Les constructions du monument actuel ont commencé par le chœur. Après 1490, Jehan de Loriol, prieur de Brou, fit abattre l'église primitive et bâtir le sanctuaire que nous voyons. En 1515, la partie édifiée fut érigée en cathédrale, à la sollicitation de Louis de Gorrevod, qui fut fait évêque de Bourg. La bulle d'érection fut retractée l'année suivante, à la prière de François Ier. En 1521, le siége de Bourg fut rétabli ; mais le même prince ayant conquis la Bresse, en 1535, obtint de Paul III, par l'entremise de l'archevêque de Lyon, une nouvelle bulle de suppression. Philibert de Chales, deuxième évêque de Bourg, protesta contre cette révocation et s'opposa vivement à l'exécution de la mesure : son opposition n'a jamais été jugée, *adhuc sub judice lis est*. La chaire pontificale de Bourg a vraiment joué de malheur.

C'est et ce sera toujours une circonstance remarquable à Bourg que ce contraste de deux églises, l'une si sobre, si sévère, dans un siècle d'intempérance architectonique, l'autre si richement brodée sur toutes les coutures. Il en est de ces deux monuments comme de l'église des Grands-Cordeliers, à Lyon, et de cette autre église des Cordeliers-Observantins, qu'une déférence stupide pour des prétendus besoins hippiatriques, a fait récemment démolir, à la consternation générale des Lyonnais. Les humbles corporations d'ouvriers qui se cotisaient pour ériger les chapelles de Notre-Dame, ne possédaient pas les trésors de Marguerite, et ne pouvaient point, comme elle, faire venir des artistes renommés des Flandres, de la Bourgogne et de l'Italie, à l'imitation de nos anciens ducs souverains, de la branche des Valois. Guichenon, l'historien du pays de Bresse, rapporte que Marguerite d'Autriche fit élever Brou contre l'avis de son conseil et de la cour qui désiraient qu'elle achevât l'église de Notre-Dame, plutôt que d'entreprendre une construction nouvelle. Cette princesse ne fit jeter les premiers fonde-

Digitized by Google

ments de Brou qu'en 1511, tandis qu'on travaillait déjà à Notre-Dame depuis la bulle obtenue du pape Jules II, vers 1506. « Il restera toujours comme digne de mémoire, dit M. Milliet, que ce monument commencé avant Brou, et probablement continué en même temps, n'ait pas ressenti l'impulsion que devait donner alors ce nombreux concours d'artistes habiles qui, à quelques pas de là, créaient tant de chefs-d'œuvre ». L'église de Notre-Dame, élevée par la religion du peuple, voulut être dogmatique dans son architecture : à Brou, au contraire, l'ordonnateur des travaux était une femme aimant les fantaisies du boudoir jusque dans les tombeaux, et le luxe jusque dans les monuments de sa douleur. Les larmes de cette femme étaient enveloppées d'or.

Le fidèle, en entrant dans l'église de Notre-Dame de Bourg, se sent naturellement ému et prédisposé au recueillement. Ce temple, qui offre à son chevet une légère trace de déviation liturgique, se compose d'une nef majeure, close par une apside pentagone, de deux contre-nefs terminées par une apside carrée, et de chapelles latérales échelonnées sous les nefs secondaires. Le trans-sept n'y paraît pas même à l'état d'esquisse. Les dispositions du vaisseau sont si heureuses, la suppression du jubé qui devait nuire à l'effet général, a exercé une influence si favorable au développement des lointains, que cette église, bien que bâtie sur une échelle moins vaste, semble infiniment plus grande que celle de Brou. Saint Nicolas-de-Brou offre soixante-dix mètres de longueur dans œuvre, et vingt de hauteur sous voûte ; Notre-Dame n'est longue que de soixante-cinq mètres et n'est haute que de dix-huit. La nef majeure chemine imposante et large entre six entrecolonnements pour chaque côté, y compris celui qu'occupe la tribune de l'orgue. Les arcades qui forment ces percées, ont une courbe ogivale timide et affaissée, comme toutes celles de cet âge. Le troisième entrecolonnement, à gauche du spectateur partant du parvis, fait seul exception à la règle ; il est courbé en anse de panier, par suite d'un de ces caprices d'architecte qu'on ne saurait expliquer clairement. Six croisées un peu grêles, dont deux trèfles et un cœur constituent le fenestrage, correspondent, sur chaque flanc, aux six percées de la nef majeure. Comme à Notre-Dame de Dôle, il y a trop d'espace

Digitized by Google

vide entre ces baies et l'extrados des arcades ogivales ; et les fenêtres sont placées trop près de la voûte. Il eût fallu pour remplir cet intervalle, cette zône lisse et nue, le *triforium* de Saint-Nizier de Lyon, imité avec tant de bonheur dans l'église de Pérouges (Ain). La voûte, faiblement ogivale, est ornée de clefs et de nervures compliquées qui se croisent. Tous les piliers de soutènement, les nervures et les arcs-doubleaux qui divisent en zônes les diverses travées de la voûte, sont à moulures prismatiques. Les piliers, par conséquent, sont privés de chapiteaux et viennent se marier immédiatement aux arcades qui les absorbent dans leur partie supérieure. Ceux de la première travée, beaucoup plus robustes que les autres pour supporter, sans fléchir, le fardeau du clocher, sont demeurés massifs et bruts. Le porte-orgue est une œuvre du XVIe siècle, dont on admire la riche balustrade. L'orgue actuel, qui passe pour excellent, ne date que de 1835. Sous la cinquième travée de voûte, se développe un avant-chœur, représentant la *Solea* des basiliques constantiniennes. C'est aux limites de cet emplacement que se trouvait un jubé dont j'ai reconnu les vestiges, jubé qui fut peut-être plutôt destiné à servir de base monumentale à une croix ou à un calvaire, et de clôture majestueuse au chœur, qu'à l'usage de tribune pour la lecture de l'Epître et de l'Evangile. Après l'avant-chœur vient le *presbyterium*, séparé de la première enceinte par une table de communion de marbre. Au centre de cet espace sacré, s'élève l'autel majeur, couronné d'un dais suspendu à la voûte, qui rappelle le *ciborium* des basiliques latines. Au-delà de l'autel majeur est le chœur qui va particulièrement fixer notre attention.

L'apside majeure de Notre-Dame n'a point l'arc ogival indécis et rampant des pacées de la nef. Sa voûte plus ferme témoigne de l'époque où l'architecture *gothique* s'était moins sensiblement éloignée de sa majesté et de son énergie premières. Cette région se compose d'abord d'une travée aveugle, remarquable par de riches clefs de voûte alvéolées, représentant les emblêmes des évangélistes (un seul manque, et il serait utile de le remplacer), puis de l'apside ou *tribune* proprement dite, dont la voûte offre cinq lunettes correspondant à cinq croisées, deux latérales bouchées, trois riche-

Digitized by Google

ment ouvertes et richement fenestrées. Les trois baies apsidaires ouvertes présentent un immense développement : elles occupent presque tout l'espace entre l'aire du temple et sa voûte. Elles sont traversées horizontalement par une corniche très-ornée, à feuilles de chardon, qui les partage en deux régions. Le fenestrage est d'une grande somptuosité, surtout à la zône inférieure, mais il a le tort de n'y être pas à sa place, étant disposé de manière à figurer une croisée renversée, ce qui est d'un goût aussi équivoque qu'une église fermée par deux apsides, à sa façade et à son chevet. Les nervures de la voûte, partant d'une clef pendante extrêmement hardie, s'épanouissent avec grâce et viennent se confondre avec celles de la zône supérieure des fenêtres apsidales. Ces baies sont décorées de verrières peintes précieuses du XVe siècle, représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. La décoration, meuble de l'apside majeure de Notre-Dame de Bourg, est en harmonie avec son architecture. Son pourtour est orné d'un double rang de stalles dont les dossiers sculptés offrent dix-sept personnages de chaque côté. Les accoudoirs, les placets, les revers des placets sont de naïves et curieuses épreuves de la caricature nationale qui s'essaya dans les temples par la sculpture. Au centre de cette région, l'observateur remarquera un crucifix en ivoire, l'un des plus beaux que je connaisse. Somme toute, le chœur de Notre-Dame est un des plus précieux monuments de l'architecture et de la décoration de ce XVe siècle, qui fut toujours ou très pauvre ou très riche.

Le système des contre-nefs, fermées par des apsides carrées, est répété de la nef majeure. Sept chapelles se rangent sous le collatéral méridional : six seulement s'ouvrent sous la nef mineure du nord, la septième étant absorbée par le vestibule de la sacristie. Probablement érigées par des confréries de femmes, les chapelles du flanc septentrional, sont plus larges que celles du côté opposé. Dans la première, à gauche en entrant, vis-à-vis le baptistère, on remarque une charmante niche-crédence du XVe siècle; dans la troisième, sur un vitrail peint, exécuté grossièrement, mais non pas d'une façon *ignoble*, comme l'a dit l'incroyable M. Mérimée, est représenté le martyre de Saint Crépin et de son compagnon. Cette

Digitized by Google

peinture transparente exceptée, les chapelles et la nef de Notre-Dame n'ont aucune verrière peinte. Le zèle intelligent de M. Huet, archiprêtre-curé de cette église, en promet une à une fenêtre récemment pratiquée et imitée de l'ère *gothique* qui règne dans le temple. Dans la chapelle apsidaire consacrée à la sainte Vierge, sous la contre-nef méridionale, est un tableau dessiné dans la manière énergique et large de Michel-Ange, et rappelant le coloris de Murillo; dans celle qui lui est contiguë, se trouve encore un excellent tableau sur bois, représentant saint Jérome dans le désert. Parmi les objets mobiliers de ce temple, n'oublions pas de signaler le bel aigle servant de lutrin, à base du XVIIe siècle, et surtout la chaire à prêcher, œuvre admirable du XVIIIe, adhérente à un pilier de la maîtresse-nef. Cette chaire, ainsi que les stalles, a été restaurée avec une habileté surprenante par un ouvrier de Bourg, qui a su s'élever d'instinct au rôle inspiré de l'artiste, le sieur Bontemps. La sacristie de Notre-Dame est presque l'image de ces sacristies monumentales de l'Italie, qui forment de véritables musées chrétiens : elle possède plusieurs trésors, entr'autres deux tableaux du XVIe siècle, du plus grand prix, et deux autres fort remarquables du XVe, tous quatre peints sur bois. Les deux plus petits proviennent d'un tryptique.

Je n'ai pas à parler de la merveilleuse peinture byzantine conservée religieusement en une sorte de tabernacle dans cette sacristie : elle n'est point du domaine des regards vulgaires, et ne peut être exposée aux yeux que dans des circonstances exceptionnelles. Bonaparte, vainqueur de l'Italie, avait exilé à Bourg plusieurs prélats romains. Rentrés dans leur patrie, ils dotèrent Notre-Dame de cette collection de tableaux de chemin de croix, qu'on voit aux angles des piliers latéraux de la nef, et qui donneraient une assez pauvre idée du goût romain, si on en jugeait par eux, comme les feuilletonistes voyageurs de Paris jugent des nationalités par une servante d'auberge.

Les dalles qui couvrent l'arc du vaisseau, n'ont rien de remarquable.

Digitized by Google

IV.

Je préfère, je l'avoue, la majesté calme de Notre-Dame de Bourg à la splendeur compliquée de Saint Nicolas de Brou : quelle différence entre les façades des deux monuments, l'une sagement combinée, de la base au sommet, s'élevant dans les airs, sans emphase et sans enflure, l'autre tourmentée dans sa profilation, offrant une superfétation de petites choses qui semblent avoir inspiré le mauvais goût des églises bâties par les Jésuites, et déprimée vers la terre au lieu de monter vers le ciel ! Oh ! comme elle règne bien, solennelle et grave, cette belle église de Notre-Dame, au milieu de la pacifique cité de Bourg, dans cette couleur tranquille de l'atmosphère bressanne, dominant toutes ces pieuses communautés que sa voix réjouit, que son ombre sanctifie, et toutes ces rues courbes, ces maisons historiques du vieux Bourg, dont le nombre hélas ! diminue chaque jour, sous l'influence de notre civilisation. Bourg, la ville sainte, la ville recueillie par excellence, désire ardemment que le vœu de M. Alfred Bon, relativement au clocher de Notre-Dame, ne demeure pas stérile.

Le service divin s'exerce avec noblesse dans l'église paroissiale de Bourg, conformément à la liturgie lyonnaise, la seule qui, avec celle de Milan, fasse revivre dans ses rites les ineffables usages de l'église d'Orient, et rappelle dans la célébration de la messe l'austère synaxe des Grecs. Le diocèse de Belley appartient à la province ecclésiastique de Besançon ; mais, confondu avec celui de Lyon, depuis la restauration du culte en France jusqu'au rétablissement de son siége épiscopal, il s'est accoutumé à regarder l'Eglise de Lyon comme sa mère, et il a eu le bon esprit d'en continuer les rites. Si l'église de Notre-Dame n'est plus cathédrale, elle a bien des motifs de consolation, par la présence presque habituelle de Mgr l'évêque de Belley, au sein de cette ville de Bourg qu'il affectionne particulièrement. Ne terminons pas ce fragment sans dire que Notre-Dame possède une belle sonnerie, qui malheureusement

Digitized by Google

n'est point assujettie aux règles liturgiques de la sonnerie lyonnaise. M. Jules Baux va donner l'histoire du monument dont je viens de dresser la monographie : nous nous sommes ainsi partagé le travail ; l'un aura mis en œuvre les documents écrits, l'autre aura publié les documents bâtis.

Il me reste maintenant à écrire la monographie complète de Saint-Maurice, de Vienne, promise à la *Revue du Lyonnais*, puis je reprendrai le cours de mes excursions autour du Lyonnais, et ferai paraître successivent les esquisses à main-levée de Beaune, Nuits, Villefranche-sur-Saône, Montluel, Tournus, Bourg-en-Bresse, Valence et Vienne.

Joseph Bard,

De la Société Royale d'Emulation du département de l'Ain.

Digitized by Google

Variétés.

—

L'INSTITUTRICE DE RETOUR ET SUR LE RETOUR.

L'un des plus nobles apanages de Genève est, sans contredit, de fournir au monde civilisé tout ensemble les meilleurs moyens d'employer le temps et ceux de le mesurer, soit des institutrices et des montres. Toutes deux vont aux extrémités du globe témoigner de la supériorité de nos produits comme de celle de notre éducation; combien n'est-il pas de souverains qui portent des répétitions et ont des épouses sorties des mains de nos horlogers et de nos institutrices! Mais hélas! montres et institutrices subissent les outrages des ans, les unes deviennent *patraques* (ce sont les montres), les autres, après avoir formé le moral de maintes demoiselles, voyent leur physique se déformer, leurs forces s'épuiser; elles reviennent alors au pays, rentées par d'illustres élèves, prendre leurs invalides longuement achetés.

Mais, avant de les considérer, jouissant d'un doux repos à leur *petit été de la Saint-Martin*, voyons d'abord ce qu'elles

Digitized by Google

sont à leur départ et fouillons dans le sac qui contient le bagage de leur érudition.

On conçoit que les demoiselles qui se destinent à élever des personnes de distinction, appelées à être dans le monde des princesses, des marquises, des comtesses, des lady, des reines même, doivent se former surtout et avant tout aux belles manières, car si lord Chesterfield écrivait sans cesse à son fils Stanhope que Marcel, son maître de danse, devait être son premier instituteur, il est facile de conclure de là que pour des personnes du sexe les grâces et une sévère tenue doivent être des éléments de réussite tout-à-fait indispensables; ce qui n'est que l'accessoire pour l'éducation d'une bonne bourgeoise devient presque le principal pour la noble héritière qui doit se distinguer par l'élégance de ses habitudes et les charmes de sa personne.

Donc une jeune genevoise qui se destine à être institutrice doit avant tout saluer avec aisance et dignité, se tenir droite, se présenter convenablement, s'habiller avec goût et même avec recherche, son langage doit être pure, sa réserve exemplaire ; voilà la base de son léger bagage; elle doit ensuite avoir des connaissances plus nombreuses qu'approfondies et le germe un peu développé de tous ces talents agréables qu'une demoiselle du grand monde peut fort bien ne pas posséder en plein, mais qu'il lui est interdit d'ignorer complètement. L'institutrice doit de plus *gazouiller* un peu d'anglais, ou bien *roucouler* quelques phrases italiennes. Sans qu'il lui soit défendu pourtant de s'exprimer correctement dans ces langues surtout si elle est en destination pour les pays où elles sont parlées.

Après avoir étalé les titres modestes, nécessaires pour obtenir le diplôme d'institutrices à l'étranger, on sera peu surpris sans doute de la foule de nos concitoyennes qui se l'adjugent sans examen et sans contestation ; elles le peuvent

Digitized by Google

d'autant mieux qu'une fois arrivées au sein des familles où elles doivent professer, elles font l'emplette des livres élémentaires qui les guident dans leurs leçons, et les perfectionnent elles-mêmes, elles se maintiennent sans cesse un peu au-dessus du savoir de leurs élèves et finissent par devenir réellement maîtresses tout en formant leurs écolières. En sorte qu'alors qu'elles reviennent, elles sont, pour la plupart, tout juste ce qu'elles se proclament et ce qu'elles devraient être en partant, et l'on pourrait croire qu'elles s'en vont plutôt pour perfectionner leur éducation que pour faire celle d'autrui.

En thèse générale, vingt ou vingt-cinq ans de séjour loin de Genève sont nécessaires à l'institutrice qui veut y revenir dans une position tout-à-fait indépendante. Partie à dix-huit ou vingt ans, c'est donc ordinairement à quarante ou quarante-cinq ans qu'elle peut rentrer dans ses pénates ; sans doute il en est qui, plus fortunées, y retournent jeunes encore, ou tôt moins âgées, avec de jolis moyens d'existence, mais ces exemples sont peu fréquents et deviennent plutôt l'exception que la règle.

Ainsi que le caméléon, l'institutrice prend la teinte et les goûts dominants du pays dans lequel elle a vécu, du milieu où elle a été exilée; selon qu'elle arrive du nord ou du midi, elle est flegmatique, cérémonieuse, formaliste, ou bien vive, enjouée, sémillante ; je dois dire pourtant que celle-ci est très-rare, attendu que les migrations enseignantes de nos jeunes genevoises se dirigent plus volontiers vers le nord.

L'institutrice est essentiellement *aristocrate* dans ses manières et presque toujours par ses opinions; en vain elle aurait vécu chez des membres opulents des diverses oppositions; ces messieurs, très *Brutus* à la tribune ou dans leurs écrits, sont à l'ordinaire quelque peu *Louis XIV* chez eux.

Le *paletot* libéral qui les enveloppe au sein des assem-

Digitized by Google

blées politiques tombe dans leur intérieur et fait place aux habits pailletés de comtes, de marquis, de chevaliers, de barons, de ducs, etc., fort peu prennent le goût du libéralisme jusqu'à s'en revêtir avec leurs gens qu'ils traitent parfois comme de vrais nègres, tout en écrivant de superbes diatribes contre la traite, et en déplorant, dans des phrases larmoyantes, de l'effet le plus philanthropique, l'horrible destinée de ces pauvres enfants de l'Afrique.

Si l'institutrice donc n'entendait de son riche patron, membre *de la gauche*, que les discours qu'il prononce à la Chambre des lords ou ses motions à celle des députés, elle reviendra sans doute au pays nuancé de libéralisme, voire même de radicalisme, mais elle ne l'entend qu'au logis où il passe *à la droite* dans les ordres qu'il donne et dans les airs qu'il prend.

Mais si l'institutrice est ministérielle et même tant soit peu despote par ses allures, elle n'en chérit pas moins son indépendance individuelle; bien que dorée, sa captivité de quatre à cinq lustres l'a fatiguée ; elle brûle de briser son joug resplendissant, et, revenue dans sa patrie, sa première pensée est d'y être affranchie de toute servitude; aussi vit-elle en général seule; elle se choisit une petite retraite où elle puisse se livrer sans gêne à son mode de vivre, son appartement est une *oasis* constellée partout de son ancienne splendeur, et blasonnée aux armes de ses nobles élèves ; ce sont des coffrets fulgurants, des meubles de toilette éblouissants, des ornements de luxe, qui tous lui rappellent les illustres donatrices de qui elle les tient. Elle est comme estampillée de leurs largesses qui pendent à ses oreilles brillent à son col, scintillent sur ses doigts, reluisent sur sa poitrine et resplendissent sur son front, de telle manière qu'elle porte sur chaque partie de son corps des stigmates étincellantes de gratitude et de magnificence.

Digitized by Google

Et qu'on ne fasse point un crime à l'institutrice de vivre ainsi solitaire, car durant ses longues pérégrinations, ses premiers parents ont payé leur tribut à la nature; ceux qui restent, plus ou moins éloignés, prendront volontiers leur part de son bien-être, mais se soucieraient peu d'y contribuer : ils l'entraîneraient même par leurs allures tout-à-fait bourgeoises et leur sans façon roturier. Elle ne pourrait se résigner à subir le genre sans gêne de l'horloger son cousin, l'accent lourd et traînant de son neveu, et le dîner plébéien de sa famille commencé au coup de midi. Il lui faut une continuation de ses hautes manières, elle veut des habitudes qui soient en harmonie avec l'élégance de ses meubles et de son salon; il convient qu'elle puisse se croire encore à la cour d'un margrave, dans l'hôtel d'un ambassadeur, ou tout au moins dans le château d'un gouverneur de province, et le moyen qu'il y aurait pour elle de se faire une si charmante illusion, quand son oncle, le brule-gueule aux dents, l'abat-jour sur le front, limerait un *pignon* et chanterait une *gaudriole* dans la chambre contigue à la sienne.

Toutefois l'institutrice n'est pas seule chez elle, car elle a un chat souvent, un chien parfois, et des oiseaux toujours. Elle forme et surveille ces charmants animaux afin de *s'entretenir la main*, comme dirait un maître d'armes, elle leur inculque des manières prévénantes. Bien qu'ils se tiennent et dorment couchés sur de moelleux canapés, ils s'éveillent et se jettent sur le visitant pour fêter sa bien venue, le couvrant ainsi de crotte en hiver, de puces en été, de leur fourrure toute l'année, et, si peu qu'il élève la voix, il aura bientôt à lutter, pour se faire entendre, contre un *solo* de serin ou un *duo* de canaris qui s'égosillent dans une cage balancée sur sa tête. Hélas! qui pourrait lui faire un crime de ce que son instinct éducatif, dans son triste veuvage, s'exerce et se répand sur cette gentille ménagerie! aussi ses oiseaux

Digitized by Google

qui lui font honneur sifflent des airs de Rossini, son chien aboye en *ut dièze* et son chat miaule en *si bémol*.

On conçoit, du reste, que l'institutrice ne saurait rester étrangère à rien de ce qui se passe dans le monde intellectuel ou politique. Son savoir et ses relations la mettent en mesure de protéger un auteur ou un gouvernement avec la même efficacité ; elle juge en dernier ressort du mérite d'un ouvrage ou de la convenance d'une mesure diplomatique; et si les magistrats de sa patrie sont bien sages et lui font un peu la cour, elle leur promet l'appui mystérieux de *la sainte alliance* à laquelle elle se rattache par ses illustres rapports avec des cours puissantes, car les frères de ses anciennes élèves perchent dans les postes les plus élevées, planent dans d'éminents emplois, et touchent aux degrés de tous les trônes, alors qu'ils n'y sont pas assis eux-mêmes.

L'institutrice pure et châtiée dans son langage l'est infiniment moins dans son costume, non qu'il soit formé d'étoffes grossières, mais il heurte souvent les modes et s'insurge contre le bon goût. Plusieurs raisons expliquent cette irrégularité choquante de sa part; voici les principales :

Ayant longtemps vécu avec de jeunes demoiselles, elle en a adopté les vêtements et les couleurs dans un pays comme à une époque de sa vie où ce penchant était sans graves inconvénients pour elle ; mais comme elle le conserve à son retour dans ses foyers, il forme alors une fâcheuse distance avec l'âge positif où elle est parvenue: aussi sur *trois* femmes de cinquante ans que vous rencontrerez dans le monde arborant la couleur rose, ainsi que des costumes étranges ou pour le moins étrangers, gagez hardiment que *deux* sont institutrices. Puis ses illustres élèves lui envoient pour cadeaux de resplendissantes étoffes fort goutées dans les lieux éloignés d'où elles viennent, mais qui le sont beaucoup moins là où leur ancienne amie réside, et celle-ci se croit obligée de les por-

Digitized by Google

ter, grâce à sa scrupuleuse gratitude pour ses élèves et parcequ'elle n'est pas fachée de pouvoir instruire toutes ses connaissances de la source d'où découlent ces *éclatantes* offrandes qui, d'ailleurs, éblouissent les regards et déterminent l'attention.

Souvent aussi l'institutrice a conservé la réserve un peu sévère, un peu prétentieuse, qu'elle avait auprès de ses élèves; son ton reste doctoral, sententieux, affecté; on dirait qu'elle se croit chargée de l'éducation de l'espèce humaine et de régenter *le tout* après avoir enseigné *la partie*. Elle rit du bout des lèvres, se prohibe la joie, se scandalise de la plus légère incongruité et fait montre d'une chasteté pudibonde, et d'un puritanisme exagéré.

Quoiqu'habitant seule, l'institutrice n'en chérit pas moins la société; habituée aux charmes d'une bonne compagnie, elle la demande, la cherche et la découvre partout où la destinée l'a conduite. Personne plus qu'elle ne se rend à d'aimables invitations, personne plus qu'elle n'adore les causeries spirituelles, personne plus qu'elle n'apprécie le confortable de la vie, ne rend justice au savoir faire des pâtissiers, aux bons ragoûts des rotisseurs *cordon bleu*, à la qualité supérieure du moka, à l'excellence du beurre genevois, et à la savante confection des *meringues* indigènes.

Car, en retour de l'éducation qu'elle a donnée dans de hautes maisons, elle a contracté les penchants qui y régnent, les goûts qui y dominent, et souvent sensible à la succulence des vins, des plats, et du régime qui distinguent les tables princières, elle ne peut rentrer qu'avec peine dans un maigre ordinaire, ne perd aucune circonstance favorable de revenir chez autrui à son ancien mode d'alimentation, et se constitue ainsi, à ce que beaucoup de gens prétendent, gourmande par souvenir et par occasion, mais sobre par nécessité.

Il est curieux vraiment d'assister à une réunion formée en

Digitized by Google

grande partie d'institutrices; on s'instruit là des nouvelles du globe entier; leurs correspondances réunies peuvent remplacer l'abonnement aux gazettes complètes et universelles d'aujourd'hui, et même ces dames connaissent des anecdotes diplomatiques qu'on chercherait en vain dans les journaux les mieux informés. Leur conversation, du reste, resplendit de titres, elle est armoriée, blasonnée, héraldique au dernier point, si bien qu'en l'écoutant on pourrait facilement croire qu'elle se fait dans un des plus nobles hôtels du faubourg Saint-Germain, écoutez plutôt :

La scène se passe dans une charmante petite chambre meublée avec recherche et même avec luxe ; mille élégantes chinoiseries sont étalées sur une cheminée en marbre blanc, au centre de laquelle s'élève un castel en albâtre, à colonnettes torses de l'effet le plus somptueux ; quatre institutrices sont assises dans de moëlleux fauteuils à l'entour d'une table en acajou, que domine une magnifique caffetière à la Chaptal ; quatre tasses de porcelaine de Sèvres viennent de recevoir dans leur sein la liqueur brûlante de moka dont l'arôme embaume l'atmosphère ; un plat monstrueux de meringues montre les formes arrondies de ces succulentes filles de V..... entourées de leur ceinture neigeuse blanche comme la crême ; la conversation se fait entrelardée de bouchées succulentes en guise de ponctuation. Voici les noms des quatre interlocutrices : Mlles Minervette, Nestorine, Mentorée, Chironne.

Mlle Minervette.

Eh! bien, mes très-bonnes, vous saurez que mon aimable lord m'a envoyé un délicieux schal cachemire pure laine, si souple, si fin, qu'il peut passer au travers de ma bague en diamant, je vous le ferai voir à votre première visite.

Digitized by Google

Mlle MENTORÉE.

Cette Minervette est-elle heureuse! Pour moi je suis aussi en bonne veine. La duchesse P.... vient de m'adresser une charmante missive et m'a fait remettre par le comte R... le portrait de son père le duc S... tout entouré de pierreries.

Mlle NESTORINE (*caractère jaloux*).

Ma chère Minervette si ton schal passe au travers de ta bague c'est que tu as les doigts un peu gros; quant à toi Mentorée, je n'ai jamais pu comprendre pourquoi le père de ton élève te comblait de cadeaux.

Mlle MENTORÉE (*piquée*).

Eh! mais je les dois à son bon cœur, à sa gratitude.

Mlle NESTORINE.

Oui, je comprends à son cœur!! pour moi je n'ambitionne de mes élèves que leurs amitiés et mes rentes, cela me suffit.

Mlle CHIRONNE (*un peu bégueule*).

C'est vrai, Nestorine a raison, je ne reçois jamais de cadeaux que de mes deux charmantes comtesses; car les langues! voyez, mes très-chères, les langues à Genève sont d'une horrible malignité à notre égard.

Mlle MINERVETTE.

Permettez, mes poulettes, que je ne sois point de votre avis, et que je vous dise encore que le vicomte de C... vient de m'écrire un billet comme il les sait faire et qui accom-

Digitized by Google

pagnait son dernier ouvrage dont il me fait l'offrande et je les ai acceptés tous deux sans le moindre scrupule, ainsi que les compliments du roi, dont j'ai souvent fait la partie de wisht à Windsor.

Mlle NESTORINE.

En vérité, ma sémillante, tu as partout les quatre pieds blancs, ton amabilité a séduit Albion tout entière et l'on dirait vraiment que tu as le *Parlement* dans une manche et la *Chambre des lords* dans l'autre, sans parler de la cour où tes compères fourmillent par centaines.

Mlle MINERVETTE.

C'est vrai, l'Angleterre ne me traite point mal, mais toi Nestorine, la Russie te choye aussi, et ce boa, cette palatine de superbes fourrures, que t'a données le grand duc, elles témoignent assez de la chaleur de son estime et de son envie de te couvrir de ses largesses.

Mlle CHIRONNE, *avalant une meringue.*

Sur les épaules, c'est vrai; mais, dis-moi donc, Nestorine, ces meringues sont impériales, et ton café, de la plus royale qualité, il y a plaisir à venir chez toi, surtout quand tes serins sont endormis.

Mlle NESTORINE.

C'est la comtesse de L., ma chère, qui vient de me donner cinquante livres de moka, dont vous buvez les premières tasses.

Ce spécimen de leur conversation suffit pour faire juger de son ton élevé et des augustes personnages qui y figurent.

Du reste, alors que ces demoiselles proclament ainsi les

Digitized by Google

nouvelles reçues de leurs anciennes élèves elles ne parlent que des choses aimables qu'elles leur ont écrites, des riches cadeaux, témoignages de tendresse et de reconnaissance qu'elles en ont reçus, sans jamais ajouter qu'elles ont aussi en caisse la remise sur Genève représentant les rentes avec lesquelles elles s'entretiennent dans un doux *nonchaloir*; cette mention toute pécuniaire matérialiserait sans doute l'expression de leur gratitude et pourrait ôter quelque chose à la délicate pureté de leurs sentiments pour les hautes dames dont elles exaltent l'attachement et taisent *les lettres de change*.

L'institutrice qui revient avec une figure et une bourse également jolies, avec le moins d'années et le plus d'espèces possibles, aspire souvent à trouver un époux; elle renonce dans ce cas à se procurer un carlin, un angora ou des serins; elle remplace ces charmantes petites bêtes par un mari; mais, hélas! le mari ne saurait être ni prince ni jeune, en sorte que s'il a de déplorables habitudes et des manières bourgeoises, l'institutrice a bien du mal à les combattre et bien de la peine à les corriger; elle ne retrouve plus alors pour faire cette tardive éducation l'âge tendre et la douceur de ses premières élèves; *le sujet* est rude à *manier*, elle ne saurait lui inspirer cette crainte et cette déférence qui seules rendent praticable le redressement de l'enfance; elle s'est placée en face d'un âge où la souplesse est nulle, la résistance réelle et l'humeur dominatrice. Décidément elle a mangé son pain blanc le premier en fait d'éducation à faire du moins; et quelquefois, le plus fréquemment même, elle subit le joug au lieu de l'imposer.

Comme dédommagement à ses contrariétés de ménage, il lui vient sans cesse de l'étranger de superbes présents de noces pour elle et de magnifiques parrains pour ses enfants, elle forme ceux-ci avec plus de facilité que leur père, et s'acharne d'autant plus à combattre les penchants roturiers de ses fils

Digitized by Google

qu'elle connaît les ennuis qu'ils feraient endurer à leurs épouses futures, surtout si elles étaient institutrices.

L'institutrice laisse rarement une grande fortune, à l'ordinaire elle vit de pensions qui lui sont allouées par la reconnaissance, et, comme ses rentes ainsi que ses fautes lui sont personnelles, sa succession la plus claire est sa garde-robe, ses bijoux et sa mémoire; mais ses héritiers peuvent profiter de ses leçons, si elle les laisse manuscrites.

Mesdames les institutrices, j'aurais pu vous peindre sous des côtés plus avantageux et non moins vrais, vous montrer consacrant la dernière moitié de votre vie à faire le bien, après avoir passé la première à l'enseigner, aimables et spirituelles dans le monde, charmant la veillée d'un malade en consolant la chaumière du pauvre et toujours disponibles pour pratiquer de nobles vertus ou pour vous livrer à de belles actions, voilà ce que j'aurais pu et peut-être dû faire; mais, la nature me donna un vif et malheureux penchant à voir les personnes et les choses sous leurs cotés plaisants. Hélas ! pardonnez-le moi, j'en aurais été corrigé, sans doute, si ma jeunesse eut passé par vos mains.

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

Le livre de la Nature et de la Grace, ou Exposition de la doctrine catholique sur Dieu, sur le monde physique et sur le monde moral, par M. l'abbé J.-L. Le Voyer ; Lyon, Allard, 1845 (tom. Ier), in-8°.

De l'Origine et de la Réparation du Mal, par M. l'abbé Actorie, supérieur de l'institution de Feysin ; Lyon, Chanoine, place St-François, 14 (1846, 1 vol, in-8°).

Etudes historiques sur le Célibat ecclésiastique et sur la Confession sacramentelle, par M. l'abbé A. Pernet, professeur de dogme au séminaire de Brou ; Lyon, Guyot, 1847, 1 vol. in-8°.

Notice historique, liturgique et archéologique sur le culte de sainte Agnès, par l'abbé J.-A. Martigny ; Lyon, Pélagaud, in-8° de 104 pages, avec une planche.

Histoire des principaux Sanctuaires de la Mère de Dieu, par l'abbé Pouget ; Lyon, Périsse, 4 vol. in-12.

Histoire de l'Eglise gallicane, continuée par le P. Prat ; Lyon, Périsse, tom. XIX, en deux parties : in 4° de 1048 pp.

Histoire de Mgr. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, par M. l'abbé Lyonnet ; 2 vol. in-8°.

Les divers prêtres dont je réunis les noms et dont je viens mentionner les honorables travaux, ne sont pas absolument étrangers à nos contrées, car c'est à nos portes qu'ils écrivent. Il faut dire aussi que cette ardeur pour des études sérieuses indique de la part du clergé les plus honorables tendances. La religion ne vit pas moins de science que de foi, et il n'est point de loisirs plus noblement occupés que ceux du prêtre qui, au sortir des devoirs

Digitized by Google

de son ministère, s'applique à sonder quelques questions ardues, ou à discuter savamment divers points d'érudition chrétienne.

Toutefois, c'est moins un examen détaillé que nous avons voulu faire, qu'une revue rapide de travaux recommandables, à différents titres.

Il y a déjà deux ans que M. l'abbé Le Voyer a fait paraître le 1er volume de son important ouvrage sur *la Nature et la Grâce*, volume qui doit être suivi de trois autres.

Ce premier volume est consacré surtout à la partie naturelle de la religion, c'est-à-dire à la considération de la nature des êtres que la religion met en rapport. Il contient une étude sur Dieu, envisagé soit dans l'unité de sa substance, soit dans la trinité des personnes ; des principes généraux sur la création et l'explication de l'œuvre des six jours ; enfin, une étude sur l'homme, au point de vue pur et simple de sa nature. Ce volume présente un caractère moins théologique que les suivants, parce que l'auteur y a établi, avec beaucoup d'exactitude et de netteté, les bases sur lesquelles va s'élever ensuite le majestueux édifice du catholicisme.

M. l'abbé Le Voyer creuse avec une sérieuse attention, avec un scrupuleux savoir, l'immense sujet qu'il a entrepris de dérouler dans une série de quatre volumes. Il marche constamment appuyé sur l'Ecriture sainte et sur les théologiens qui ont le plus nettement et le plus profondément traité de la science des choses de Dieu. Son langage est sobre, ferme sans aridité ; orné, sans prétention ni recherche, et le philosophe, comme le théologien, ne peut que désirer de voir cette grande entreprise menée à bout.

De M. l'abbé Le Voyer, professeur à l'institution d'Oullins, nous passons à M. l'abbé Actorie, supérieur de celle de Feysin. L'auteur de l'*Origine et de la Réparation du mal* agite une question qui a tourmenté bien des esprits, et qui en tourmentera bien d'autres encore, parce qu'elle touche au fond de toutes les controverses religieuses. Du reste, M. l'abbé Actorie apporte, dans l'examen de ces graves débats, un esprit de franchise et de conciliation qui est fait pour dissiper plus d'un vieux préjugé. La distinction de son esprit et de son cœur se reflètent assez souvent, et dans des pages heureusement inspirées.

M. Actorie a divisé son ouvrage en trois livres. Dans le premier, il examine si le christianisme, comme le prétendent les incrédules, oblige de croire à la prédominance du mal sur le bien dans la création ; il recherche dans le second livre quelles raisons Dieu a pu avoir de permettre le mal ; dans le troisième, il montre par quels moyens la Providence a limité l'étendue du mal. Il s'efforce de prouver que, avec le Christianisme, le bien l'emporte immensément sur le mal ; que le mal est nécessaire à la production du bien,

Digitized by Google

et que ce mal nécessaire a été restreint par la Providence, autant que possible ; tandis que, avec la philosophie, le mal, supérieur au bien, a été permis sans raison, sans contrepoids, sans remède et sans limites.

La question du célibat religieux et celle de la confession auriculaire ont été le sujet de beaucoup d'écrits, et sont destinées, comme bien des questions moins graves, à être souvent encore débattues. Au XVIIe siècle, l'abbé Jacques Boileau, docteur de Sorbonne, et frère du satyrique, publia en latin une *Histoire de la Confession auriculaire* (1684, in-8°), ouvrage méthodique et sûr, que l'auteur dirigeait principalement contre le ministre Jean Daillé. Le mérite du livre de Boileau était surtout de présenter une imposante suite de témoignages des Pères de l'Eglise, et de les faire valoir par une bonne critique et de sages déductions. En 1685, un an après, Denys de Sainte-Marthe, bénédictin de Saint-Maur, se jeta dans la voie tracée par Boileau, et publia en français un *Traité de la Confession*. Il ajoutait quelques nouvelles recherches à celles du docteur de Sorbonne, et s'adressait à un bien plus grand nombre de lecteurs. Nous ne connaissons pas de travail si exprès sur le célibat, mais les plumes les plus habiles, comme J. de Maistre, ont écrit là-dessus de magnifiques pages, et des apologistes secondaires, tels que Ferrand, avocat au parlement, en ont fait le sujet d'excellentes recherches, de très justes considérations.

M. Pernet n'a pas pensé que la question fût épuisée, et effectivement elle ne l'est pas. Les objections renaissent toujours, en se parant seulement de quelques oripeaux, et se donnant de singuliers airs de nouveauté. D'autre part, les aveux éclatent aussi, et le temps, ce maître souverain des hommes et des choses, apporte aussi ses arguments, ses aveux, sa manière spéciale de faire envisager les questions. Ce livre de M. l'abbé Pernet en est la preuve ; il doit beaucoup à des recherches faites par les savants dans un autre but, et s'enrichit des travaux de la science moderne, comme aussi de l'expérience instructive des années et des révolutions.

M. l'abbé Pernet a remis heureusement en lumière les preuves apportées par ses devanciers, et qui appartiennent à tout le monde. Il est regrettable seulement que, n'ayant pas sous les yeux assez de livres, et il en faut beaucoup lorsqu'on fait des travaux d'érudition, il n'ait pu citer certains passages que sur la foi d'autres auteurs, ou d'après des éditions inexactes. Nous aurions aimé que M. Pernet écartât quelques témoignages d'écrivains modernes, dont l'autorité n'a rien de fort imposant. Malgré ces défauts et les airs un peu trop ardents de ce volume, il fait assurément honneur à celui qui l'a écrit, et, dans une seconde édition, — il en est digne, — les taches disparaissant, le texte étant un peu resserré, quelques citations vérifiées, ce sera un livre

Digitized by Google

aussi utile aux fidèles qu'aux jeunes séminaristes, en faveur de qui M. Pernet l'a surtout publié.

M. l'abbé Martigny, prêtre du diocèse de Belley, a donné une bonne traduction des *Leçons d'éloquence* de M. Audisio, professeur de la Soperga, à Turin. Aujourd'hui il fait paraître une curieuse et savante dissertation sur le culte de sainte Agnès, une des plus anciennes et des plus remarquables parmi ces innombrables jeunes femmes, qui donnèrent leur vie pour Jésus-Christ, lorsque sa doctrine rédemptrice se fondait dans des flots de sang versé par les empereurs romains. Un ouvrage du genre de celui-ci ne s'analyse guère ; il nous semble que M. l'abbé Martigny a épuisé le sujet, et il était en mesure de le faire par son aptitude personnelle, comme par les ressources immenses que lui fournissait la bibliothèque de M. l'abbé Greppo, dont le savoir et les travaux doivent être spécialement connus des lecteurs de cette *Revue*. Tout ce qui se rattache à la vie de l'intéressante martyre, aux deux basiliques et aux catacombes qui portent son nom, à la place qu'elle occupe dans le canon de la messe, aux monuments de diverses natures qui lui ont été consacrés, tout cela est rappelé ici avec ordre et méthode, avec une érudition de bon aloi et le style pur et simple que veulent des travaux pareils.

C'est aussi de l'histoire que le livre de M. l'abbé Pouget sur les sanctuaires principaux où est honorée la Vierge Marie. Une publication de ce genre a son utilité et son mérite propre, au point de vue même purement profane. Le sujet est étudié avec soin et réclamait de grandes recherches, auxquelles M. Pouget s'était préparé par un volume du même genre, que nous annonçâmes autrefois dans la *Revue*.

Quant à l'entreprise du P. Prat, à qui nous devons, entre autres livres, une *Vie de saint Irénée*, évêque de Lyon, c'est une chose digne de tout éloge. L'*Histoire de l'Église gallicane* en était restée à son XVIIIe volume, et au milieu du XVIe siècle ; c'est donc rendre un incomparable service aux lettres et à la religion, que de reprendre cet important ouvrage. On aura, du reste, l'exposé des vicissitudes de cette *Histoire* dans les pages suivantes que nous empruntons à l'auteur :

« Autrefois, dit-il, les institutions religieuses, libres dans leur développement et dans leur action, servaient également les intérêts de l'Église, le bonheur de la société et les progrès de l'esprit humain. Au sein de plusieurs d'entre elles, des hommes laborieux creusaient patiemment les profondeurs de la science, et élevaient à la religion et à la patrie des monuments immortels. Là se formèrent et se poursuivirent ces gigantesques entreprises, qui étonnent

Digitized by Google

notre siècle. Mais le souffle des passions mauvaises et les fureurs révolutionnaires détruisirent ces paisibles asiles, et suspendirent des travaux qui attendent encore, pour être continués, toutes les ressources de l'association.

« Parmi les œuvres importantes, interrompues par le malheur des temps, on peut sans crainte classer l'*Histoire de l'Église gallicane*. Cet ouvrage a subi, depuis son origine bien des vicissitudes ; il importe de les rappeler au public, avant de l'entretenir de la nouvelle continuation. Le P. Longueval, le premier, conçut le projet de réunir en un corps d'histoire tous les documents relatifs à l'Église de France, que de savants hommes avaient recueillis dans de vastes collections, et ceux que ses propres recherches pourraient lui faire découvrir. Il crut qu'une histoire destinée à raconter les gloires de l'Église de France, devait se faire sous les auspices de l'épiscopat, et se présenter au public avec une si imposante recommandation. C'est pourquoi, en 1726, le P. Longueval pria l'assemblée générale du clergé d'accepter la dédicace de son ouvrage, et de le soumettre à l'examen d'un ou de plusieurs réviseurs, nommés par elle, *afin*, dit-il, *qu'il n'y eût rien qui ne fût digne du sujet et de l'auguste corps, sous le nom et les auspices duquel il devait paraître*. Le clergé agréa des vœux si légitimes, et, en 1730, le P. Longueval publia les quatre premiers volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*.

« L'assemblée générale s'applaudit alors d'avoir favorisé un projet si habilement exécuté, et sur la proposition de M. de Vintimille, archevêque de Paris, et du promoteur, l'abbé de Maugiron, elle accorda au P. Longueval une pension annuelle de 500 livres, et de plus une gratification de 2,500 livres, *pour lui aider*, dit le procès-verbal, *à faire les dépenses nécessaires par rapport à la continuation de cet ouvrage*. Le P. Longueval ne tarda pas à prouver une fois de plus qu'il était digne des faveurs et des éloges du clergé. De l'an 1730 à l'an 1735, il publia quatre nouveaux tomes, qui furent accueillis avec le même empressement que les autres. Il travaillait au neuvième, lorsque, le 12 janvier 1735, une mort prématurée vint le ravir à la religion et à la science.

« Le P. Fontenai hérita de l'entreprise de son confrère et des faveurs du clergé. Mais une santé délicate, et d'ailleurs affaiblie par des travaux excessifs, ne lui permit pas de remplir les justes espérances qu'on avait fondées sur ses talens et ses connaissances. Il fut contraint d'abandonner l'œuvre du P. Longueval, après y avoir ajouté le neuvième et le dixième volume.

« La réputation que le P. Brumoi s'était acquise dans le monde littéraire, le désigna au clergé comme le digne successeur du P. Fontenai; et en 1740, M. de Vintimille le proposa au choix de l'assemblée générale, qui lui confia cette tâche, et lui accorda les mêmes secours qu'à son prédécesseur. Le P. Brumoi

Digitized by Google

se mit donc à l'œuvre : il corrigea et termina le onzième volume, que le P. Fontenai avait laissé imparfait, et composa le douzième. Il allait livrer l'un et l'autre à l'impression, lorsque la mort le frappa, le 16 avril 1742, à la 54e année de son âge.

« Le P. Fontenai survécut à son successeur ; mais, attaqué d'une paralysie presque totale, il ne put reprendre sa tâche ; ce fut au P. Berthier qu'on la confia. Les trois premiers auteurs ont reçu du quatrième des éloges mérités. La mémoire du P. Berthier exige de son successeur le même devoir et les mêmes hommages.

« Le P. Berthier apportait à cette œuvre un esprit vaste et cultivé, des études sérieuses, des connaissances profondes et variées. Né d'une famille honorable à Issoudun, le 7 avril 1704, il embrassa jeune encore l'Institut de saint Ignace. Les épreuves du noviciat révélèrent et affermirent en lui les vertus d'un parfait Religieux, et le cours de régence développa les grandes qualités qu'il avait annoncées par de brillants succès au collége de Bourges, dirigé alors par les PP. de la Compagnie de Jésus. Il enseigna successivement les humanités à Blois, la philosophie à Rennes et à Rouen, et la théologie à Paris. Avide de connaissances, et voué à la gloire de Dieu, le P. Berthier consacrait tout le temps que lui laissaient ses emplois, à l'étude des antiquités sacrées, de l'histoire ecclésiastique, des Pères de l'Église, et des sciences relatives à celle qu'il était chargé d'enseigner. Toutes lui étaient devenues familières, lorsque, vers l'an 1742, ses supérieurs le mirent à la tête du Journal de Trévoux, dont l'importance croissait avec les besoins de l'Église. Cette position fut pour lui une arène où il prit à partie toutes les erreurs du temps. Ceux qui ont suivi sa polémique dans ce journal, savent avec quelle puissance de logique, avec quelle étendue de connaissances, avec quelle urbanité de ton il attaquait et confondait la fausse philosophie du siècle.

« Chargé en même temps de rédiger les *Mémoires* de Trévoux, et de continuer l'*Histoire de l'Église gallicane*, le P. Berthier mena de front ces deux entreprises, avec tant de talent, que l'une et l'autre acquirent sous sa plume une véritable perfection. Après avoir édité, en 1744, le onzième et le douzième volumes, que les Pères Fontenai et Brumoi avaient laissés manuscrits, il publia les deux volumes suivants, en 1745, auxquels il en ajouta deux autres, en 1747. Deux ans après, parut le dix-septième ; le dix-huitième, qui fut publié la même année, s'arrête à l'an 1559, et termine jusqu'à présent l'œuvre commencée par le P. Longueval.

« Le P. Berthier a fixé le jugement des lecteurs sur le mérite de ses prédécesseurs ; qu'il nous soit permis d'émettre notre opinion sur le mérite de son œuvre. Les qualités, qu'il y déploie, font des six derniers volumes de cette

Digitized by Google

histoire un modèle du genre historique : théologien profond, savant historien, sage critique, écrivain habile, il discute, il analyse, il raconte avec la même aisance, avec la même lucidité. On regrette, en le lisant, qu'un tel homme n'ait pas achevé un monument, qu'il était seul capable de dignement couronner.

« Mais des circonstances malheureuses le détournèrent d'un travail si important. En 1749, les disputes religieuses devinrent plus vives, la philosophie livra à l'Église une guerre plus acharnée. Le P. Berthier dut alors prendre à la lutte une part plus active. Monseigneur de Beaumont, archevêque de Paris, et d'autres prélats du royaume recoururent plus souvent à ses lumières ; il dut prêter aussi plus souvent à leur sollicitude le concours de son zèle et de ses talents.

« Les temps ne lui apportèrent point de repos. La Compagnie de Jésus, dont il était membre, succomba bientôt aux efforts des passions et des erreurs liguées contre elle. Personne n'ignore aujourd'hui les intrigues qui amenèrent cet évènement. Le P. Berthier le subit avec une noble résignation. Il remplissait, depuis deux ans, l'emploi d'adjoint à l'éducation des Enfants de France, lorsque le Parlement, par un luxe de rigueur dont sa réputation se serait bien passée, enjoignit aux membres de la Société proscrite, ou de s'exiler de leur patrie, ou de jurer qu'ils n'entretiendraient plus aucune relation ni avec leur supérieur général, ni avec leurs anciens confrères, et que l'Institut, qu'ils avaient embrassé, était un code d'infamie. Le P. Berthier prit en pitié le Parlement, et quitta le royaume. Retiré d'abord à Rastadt, puis à Bade, enfin à Offenbourg, il se livra tout entier à la méditation des Livres saints et à l'étude des langues orientales : et ce repos de l'exil nous a valu les excellents commentaires sur les *Psaumes* et sur les prophéties d'*Isaïe*, ainsi que des *Œuvres spirituelles*, que le P. Berthier continua dans une autre retraite. Le gouvernement lui ayant permis de rentrer en France, il revint à Bourges, où il termina sa carrière, en 1783, à l'âge de 78 ans. Le P. Berthier a fait son portrait, sans s'en douter, en traçant celui du P. Fontenai : « D'un caractère doux et affable, il joignait à des manières faciles et complaisantes toutes les vertus de son état, beaucoup de religion, de piété, de bienséance dans la conduite et de talent pour gagner la confiance des autres. » Ajoutons que le P. Berthier, un des hommes les plus doctes de son siècle, était encore moins savant que pieux et modeste.

« Le P. Berthier avait laissé manuscrit le dix-neuvième volume de l'*Histoire de l'Église gallicane* ; mais cet inestimable héritage tomba entre des mains ignorantes : il fut vendu avec d'autres manuscrits, également précieux, à des merciers qui les détruisirent. C'est pour l'histoire une perte

Digitized by Google

irrépable ; personne ne la regrette plus vivement que celui qui entreprend d'y suppléer.

« Le P. Berthier n'était pas encore descendu dans la tombe, qu'un de ses anciens confrères pensait à poursuivre son œuvre. En 1780, des imprimeurs de Nîmes proposèrent au P. Le Pointe de continuer l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, dont ils voulaient publier une nouvelle édition. Le P. Le Pointe redoutait la comparaison qu'on pourrait faire de son travail avec celui des Longueval et des Berthier ; mais, pressé par de continuelles sollicitations, il dressa sur ce projet un mémoire, que M. Puységur, alors évêque de Carcassonne, remit au cardinal de La Rochefoucauld, président de l'assemblée générale. Le cardinal devait le communiquer aux députés du clergé ; mais M. l'archevêque d'Arles, à qui le P. Le Pointe avait exposé son projet, l'engagea à ne pas l'exécuter, et s'opposa à la lecture du mémoire. L'illustre prélat craignait que la gloire du clergé français ne fût compromise dans le récit des querelles de Louis XIV avec Innocent XI. Le P. Le Pointe abandonna son projet.

Les imprimeurs de Nîmes se contentèrent de réimprimer (1782) en deux formats, in-8° et in-12, l'*Histoire de l'Église gallicane* ; mais personne ne se présenta plus pour la poursuivre. Le Corps qu'illustrèrent les quatre historiens dont on vient de parler, avait droit à leur héritage. Le nouveau continuateur cependant n'aurait point pensé à le recueillir, s'il n'avait pas dû s'incliner devant une volonté, qu'il est accoutumé à respecter. Secondé d'ailleurs par des amis officieux et versés dans ces matières, il n'a point reculé devant une tâche qui l'aurait effrayé dans l'isolement. Il l'a donc entreprise avec confiance et dévouement, et il offre aujourd'hui au public le résultat de ses efforts, dans le XIXe volume de l'*Histoire de l'Église gallicane*. Il ne vient point, selon la coutume, le recommander aux lecteurs ; il n'a, ni à le louer, ni à l'excuser. C'est au public à le juger. Il ajoutera seulement quelques explications, que l'ouvrage ne donne pas et qu'on a droit de demander à un auteur.

« Le P. Longueval, en travaillant sur le plan qu'il avait conçu, l'avait imposé à ses successeurs ; le dernier continuateur a dû le suivre. « On y trouvera (dans cet ouvrage), disait-il, l'établissement du christianisme dans les Gaules, les actes des martyrs qui y ont souffert, la fondation des diverses églises, la succession de ceux de leurs évêques qui méritent d'être connus par quelque endroit, une notice de tous les conciles des Gaules, les différents usages de la discipline, la fondation des chapitres et des monastères les plus célèbres, l'établissement des ordres religieux, l'abrégé de la vie des saints et des plus grands hommes qui ont illustré l'Église de France, l'histoire des

Digitized by Google

hérésies qui l'ont troublée, avec une notion des ouvrages faits dans les Gaules en matière de religion : le tout lié dans un corps d'histoire suivi. » Tel est le plan que s'était tracé le P. Longueval : on sait avec quel succès il l'a rempli, dans les huit premiers volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*. La manière, dont il s'y prit pour atteindre ce but, a servi de modèle aux continuateurs de son œuvre ; celui qui la reprend l'a imitée avec d'autant plus de soin qu'il avait à racheter, par l'exactitude, ce qui lui manque de talents. Il ne craint donc pas d'ajouter après le P. Longueval. « Pour le remplir (ce plan), je n'ai épargné ni ma peine, ni mon temps..... Persuadé que la vérité est le principal ornement d'une histoire, et presque le seul d'une histoire ecclésiastique, je me suis surtout appliqué à la découvrir. Pour cela, j'ai puisé dans les sources ; j'ai lu avec attention les anciens historiens, j'ai profité des découvertes des nouveaux critiques, et je n'ai rien rapporté comme assuré, que sur des mémoires beaucoup plus dignes de foi que ceux qu'on a pour la plupart des histoires profanes. Si je me suis trompé en plusieurs choses, ma conscience me rend du moins ce témoignage que je n'ai point cherché à tromper. Il ne m'est point arrivé de donner pour certain ce qui ne m'a paru que probable, ni pour probable ce que j'ai cru n'être que douteux ; et quand, dans les faits contestés, j'ai pris un parti, j'ai insinué les raisons qui m'ont déterminé à le prendre. »

« Il est cependant quelques points, sur lesquels le nouveau continuateur n'a pas cru devoir s'astreindre à la marche suivie par ses prédécesseurs. Aujourd'hui, un écrivain n'a plus la censure en perspective ; il n'est pas obligé de compter avec des opinions patronées par le pouvoir ; il n'a à considérer que sa conscience et le contrôle de la critique. Les historiens de l'Église gallicane n'ont pas joui de la même liberté : on s'en aperçoit plus d'une fois. Les mœurs actuelles donnent sur eux à leur successeur un avantage dont il profitera. Il dira la vérité tout entière et sur les choses et sur les personnes. La religion n'a rien à perdre à cette franchise.

« Dès l'entrée même de son œuvre il a dû faire usage de cette liberté. Le P. Berthier, on a dit pourquoi, s'est arrêté à la mort de Henri II, en 1559, c'est-à-dire, en face des grands évènements qu'enfanta le protestantisme. L'héritier de son œuvre est entré dans l'étude de ces faits avec l'intention de dévoiler, de dissiper les nuages, qu'une école intéressée s'est efforcée et s'efforce encore de répandre sur cette partie de l'histoire de l'Église de France ; sa résolution a dû être forte, car il y avait bien à faire.

« Pour juger les faits et les personnes, il a dû se placer au point de vue de l'époque dont il fait l'histoire. Ce serait s'exposer à des appréciations fausses que de juger, d'après les idées de notre siècle, des temps où les mœurs, les

Digitized by Google

institutions, les idées différaient complètement de celles qui dominent dans le société actuelle.

« Il paraîtra peut-être à quelques lecteurs que l'auteur s'est trop étendu sur les premières tentatives du protestantisme pour obtenir la liberté de son culte. L'auteur ne le pense pas : la France de Clovis n'avait jamais souffert que l'hérésie vînt élever des autels à côté de ceux de sa religion. Le protestantisme le premier a arraché au pouvoir cette faveur, les armes à la main. Cet évènement a amené dans nos institutions un bouleversement complet ; on l'a considéré comme le fait le plus important et le plus fécond des temps modernes. On a donc dû suivre le protestantisme dans ses voies détournées, comme dans sa révolte ouverte, et montrer par quels moyens il a acquis parmi nous le droit de cité. Qu'on ne croie pas cependant que le protestantisme ait fait oublier au nouveau continuateur les autres faits relatifs à l'histoire de l'Eglise. Il n'a donné à cet évènement plus d'espace que parce que, comme autrefois l'arianisme, il absorbait tous les autres, et préoccupait tous les esprits dans la société, dans les chaires, dans les écoles, dans les tribunaux, dans le gouvernement Il lui importait d'ailleurs d'étudier et de faire connaître le génie de cette hérésie dans ses premiers attentats, afin de ne pas l'avoir à présenter sans cesse sous la même face, et de se ménager pour la suite une marche plus libre et plus rapide. Aussi ne bornera-t-il aucun des volumes suivants, qui d'ailleurs ne se feront pas attendre longtemps, à un espace aussi restreint que celui qu'il publie aujourd'hui. »

M. l'abbé Lyonnet a publié un premier volume d'une *Histoire de Mgr. d'Aviau*, ancien archevêque de Bordeaux ; le 2e volume va paraître ; nous parlerons alors de cet ouvrage.

F.-Z. Collombet.

POÈMES ET IMPRESSIONS POÉTIQUES, PAR JULES CANONGE; PARIS, 1847.

Ce livre est la reproduction très-augmentée et sur quelques points épurés d'un recueil de poésies déjà publié depuis plusieurs années. Favorablement accueilli par le public et par la critique, M. J. Canonge, loin de s'énorgueillir de ce succès, n'y a vu qu'un encouragement à de nouveaux efforts pour donner à son œuvre une perfection nouvelle. Hâtons-nous de dire qu'il a complètement réussi. Cet exemple, si rare de nos jours, d'un poète qui revient sur ses inspirations premières, qui revoit et corrige ses vers, qui tend sans

Digitized by Google

cesse à une plus parfaite beauté, cet exemple, disons-nous, justifié par le succès, ne sera pas perdu. Il est difficile aujourd'hui de louer un poète. Toutes les expressions laudatives ont été tellement prodiguées par la camaraderie ou par une critique vénale à l'occasion des plus tristes et des plus malencontreux ouvrages, qu'elles ont perdu toute valeur. A moins de jeter en avant le *sublime* et le *divin*, on n'a rien dit. Nous ne louerons donc pas M. Canonge; nous aimons mieux faire connaître son livre et caractériser le genre de talent qui lui est propre. Son recueil se compose de cinq parties où se classent les poèmes, les odes, les élégies, les idylles, les épîtres. Chez M. Canonge, comme chez tous poètes de notre temps, c'est la poésie lyrique qui domine ; non le lyrisme guindé et mythologique de nos grands pères, mais cet autre plus simple, plus vrai, plus intime, qui chante les joies et les douleurs de l'âme. Or, c'est une âme distinguée, une âme pure et noble que celle où nous introduisent les vers de M. Canonge. Cette âme admire tout ce qui est beau, aime tout ce qui est saint, s'enthousiasme pour tout ce qui est grand. Plusieurs pièces sont adressées aux amis de l'auteur, à Silvio Pellico, à M. de Lamartine, à notre illustre et regretté Ballanche. Ces noms sont plus qu'une recommandation ; ils donnent une idée exacte de celui qui les invoque. Comme ses augustes patrons, M. Canonge a cherché surtout ses inspirations dans les idées religieuses, sa muse est principalement spiritualiste et chrétienne. Peut-être même ce spiritualisme est-il exagéré. Peut-être cette *prédominance de la pensée et du sentiment sur l'image*, comme le dit l'auteur dans sa préface, va-t-il jusqu'à lui faire dédaigner un peu le mérite de la forme et de la couleur. Nous voudrions chez un poète plus d'éclat et de richesse. Cette infériorité est compensée chez M. Canonge par une grande abondance d'idées touchantes, de sentiments tendres et délicats. En lisant ses vers, nous avons pensé plus d'une fois à ces saintes, à ces vierges dont les statuaires du moyen-âge ont semé le porche de nos vieilles églises. Leurs formes sont trop grêles et trop droites ; leur taille, dessinée par les chastes plis de leur robe manque un peu d'ampleur et de mouvement, mais une pureté angélique rayonne sur leur front, et sur leurs lèvres qui prient respire la plus suave piété. Au reste M. Canonge se connaît et se juge. Ce n'est point la gloire qu'il cherche. Son ambition est moins mondaine. Dans une fort belle pièce, intitulée *Abattement*, *Confiance* (page 190), il se fait dire par la bouche de Dieu :

.....Mon fils, que ta bouche ne s'ouvre
Que pour instruire et consoler !
Et ne t'irrite pas si quelque ombre te couvre ;

Digitized by Google

Ma justice aux cœurs purs saura te révéler.
Ceux dont tu calmeras les peines
Qu'irritaient des méchants les blasphèmes railleurs,
Ceux qui, las de l'orgueil des jouissances vaines,
A tes simples accords se sentiront meilleurs,
Ceux-là te garderont comme en un sanctuaire
Leur souvenir religieux ;
Si ton nom ne luit point illustre sur la terre,
Je le couronnerai sublime dans les cieux.

Ainsi, pour M. Canonge, la poésie n'est pas un pur jeu d'esprit : c'est un sacerdoce pieux et consolateur. Il peut s'applaudir de son œuvre ; nul doute qu'il n'ait atteint son but, et qu'il ne puisse se promettre sans orgueil ce que souhaitait l'illustre chantre des *Harmonies* dans une préface célèbre, lorsqu'il mettait toute sa gloire à voir *quelque cœur brisé par la douleur dire en l'écoutant : Nous prions avec tes paroles, nous pleurons avec tes larmes, nous invoquons avec tes chants*. C'est là, pour un poète, une noble et belle récompense.

H. Hignard.

Digitized by Google

PENSÉES D'AUTOMNE.

Quand l'ange de la mort, sur la cloche qui pleure,
Aura, dans le ciel gris, tinté ma dernière heure,
Et qu'un cierge béni pour moi veillera seul ;
Quand une main amie aura clos ma paupière ;
Quand on m'aura couché dans le fond d'une bière,
Les bras pliés en croix sous un pâle linceul ;

Lorsque le fossoyeur, ce fermier mercenaire,
Aura pour moi tracé son sillon funéraire,
Et jeté sa semence en ce poudreux repli,
Puis qu'il aura hersé la terre amoncelée,
Et qu'en poussant sur moi sa dernière pelée,
Il aura secoué la poussière d'oubli ;

Digitized by Google

N'est-ce pas, vous viendrez, ô douce et bonne femme,
M'apporter en ces lieux un souvenir de l'âme,
Et chercher mon tombeau sous l'herbe de vos pas ?
N'est-ce pas vous viendrez sur ma funèbre enceinte,
Répandre comme un baume une prière sainte ?
Vous me l'avez promis... vous viendrez, n'est-ce pas ?

Car, voyez-vous, la tombe est une solitude
Dont rien ne trouble, hélas ! la morne quiétude,
Rien... pas même la voix des oublieux vivants...
Aussi, les pauvres morts dans leur nuit infinie
Doivent souvent avoir des heures d'insomnie,
Qui les tient sur leur couche accoudés et rêvants.

Et moi, vous le savez, il me faut sur la terre
L'air que vous respirez, l'eau qui vous désaltère,
Le ciel dont vos beaux yeux réfléchissent l'azur,
L'ombre où vous reposez, les brises, leur haleine
Qui vient, en se jouant, dans vos cheveux d'ébène,
Essuyer la moiteur de votre front si pur.

Il me faut les rayons de vos regards de flamme,
L'accent de votre voix, doux écho de votre âme,
Et les fleurs du chemin qui germent sous vos pas...
Mais, lorsque je serai couché dans ma nuit sombre,
Parmi les autres morts qui reposent dans l'ombre,
Que vais-je devenir, si vous ne venez pas ?...

Digitized by Google

N'est-ce pas, vous viendrez, lorsque la nuit voilée
Couvre de son manteau le fond de la vallée,
Et qu'on entend sonner l'*Angelus* des hameaux ?..
Vous viendrez à cette heure où l'on vous voit rêveuse,
Et marchant à pas lents sous l'ombre encor douteuse
Des noyers du chemin qui penchent leurs rameaux.

Oh ! vous viendrez, surtout quand l'automne mourante
Arrachera des bois la feuille au loin errante,
Et vous amènera novembre tout en deuil :
Vous viendrez !... car pour ceux qui reposent leur tête
Sur l'oreiller des morts, ces jours sont une fête...
Et ce sera ma fête à moi dans le cercueil...

Alors, vous me direz si le long des fontaines,
Au bord des prés, des bois et des forêts lointaines,
Le printemps fait toujours épanouir ces fleurs
Que j'allais, le matin, cueillir dans la rosée,
Qu'ensuite j'appendais à votre humble croisée,
Fraîches comme l'aurore, humides de ses pleurs.

Vous me direz s'il est, près de votre demeure,
Un sentier sous l'ombrage où j'allais à toute heure,
Avec un livre ouvert que je ne lisais pas,
Où souvent je restais jusqu'au soir à ma place,
Rien que pour vous y voir passer, baiser la trace
Que sur le sable humide avaient laissé vos pas...

Digitized by Google

Vous me direz encor si, dans les nuits sereines,
Ces belles nuits d'été de lune blanche pleines,
Où le ciel est tout bleu, les fontaines sans bruit,
Vous me direz encor si l'on voit une étoile
Parmi ses autres sœurs laissant flotter son voile,
Qui semble palpiter au souffle de la nuit.

Étoile que j'aimais ! ! Elle avait vos yeux d'ange,
Et semblait me fixer d'une manière étrange,
Quand mes regards du ciel pouvaient la découvrir :
Elle semblait aussi me dire mille choses,
Comme ces mots tombés de vos lèvres écloses
Qu'on écoute à genoux, énivrants à mourir...

Lorsque vous serez là, vers l'heure où le jour tombe,
A genoux et priant sur le bord de ma tombe,
Ecoutant si l'écho répond à votre voix,
Oh ! si vous entendez, comme la brise errante,
Passer dans vos cheveux une haleine mourante,
Un soupir dans la mousse et sous les croix de bois,

C'est moi, moi qui viendrai dans ma robe de brume,
Pareille à la vapeur qui le soir monte et fume,
Au bord des flots dormants, du milieu des roseaux,
Je vous dirai tout bas, avec une voix morte,
De ces mots doux à l'âme, et que le vent apporte
Aux vivants recueillis sur le seuil des tombeaux.

Digitized by Google

Car, voyez-vous, pour vous je crois en l'autre vie,
Au bonheur des élus dont leur âme est ravie,
Au ciel, aux séraphins qui peuplent le saint lieu :
Je crois à ce torrent de joie et de délices
Où, dans le paradis, on boit à pleins calices,
Oui, je crois tout pour vous, pour vous, je crois en Dieu,

Et lui dis : ô mon Dieu ! s'il est bien véritable
Qu'aux saints du paradis un bonheur ineffable
Est réservé par vous, pendant l'éternité,
O mon Dieu ! gardez-moi cet ange, cette femme,
Qui partage avec vous et ma vie et mon âme,
Pour ma part de douceur et de félicité ! ! !

HUGUE.

Digitized by Google

LE LIVRE ET LE MONUMENT (1),

FABLE.

Dans la mansarde d'un hôtel
Travaillait un pauvre poète,
Et, pour ce rimeur éternel,
Tous les jours étaient jours de fête.
Il vivait là fort chichement ;
Mais, en espoir, du moins, au temple de mémoire
Il transportait son logement
Où, sobre par tempérament,
Il pourrait s'enivrer de gloire.
Faible en était sa part. N'importe, un jour viendrait
Qui mettrait chacun à sa place.
Dans le même hôtel demeurait
Un financier à large face.
Sous des lambris dorés languissait avec lui
Un triste compagnon, l'ennui.
Certain jour, au sortir de table,
Le financier pensa, dit-on,
Et raisonna : ceci n'est pas invraisemblable.
— Ne devant pas laisser, dit-il, de rejeton,
Comment perpétuer mon nom ?
Pour le faire passer jusqu'aux races futures,
Si j'élevais un monument
Qui braverait des ans les mortelles injures,

(1) Nous empruntons ces deux pièces à un recueil de fables que va publier notre compatriote, M. Alexis Rousset, déjà connu dans les lettres par plusieurs drames en vers. On trouvera, dans le nouveau fabuliste, la grâce et la bonhommie du genre, à côté des sentiments nobles et honnêtes du moraliste.

Digitized by Google

Asile où je pourrais reposer noblement?....
Mais oui, c'est un bon tour à faire
A mon voisin, ce fou! poète! homme de rien,
Qui, se flattant déjà d'un espoir téméraire,
Prétendait que son nom vivrait plus que le mien.
Le projet lui sourit. On se met à l'ouvrage.
On a recours au bronze, au marbre, au fer, à tout.
Architectes, maçons font rage,
Et le monument est debout.
Puis la mort, qui se tenait prête,
Au financier porte son heurt.
De son côté, notre poète,
Son livre fait, l'imprime et meurt.
Il avait peu connu la gloire.
Sous sa modeste croix de bois,
Quelques planches formaient ce temple de mémoire
Qu'avait desiré tant de fois
Son âme à présent consolée.
Il dormait près du mausolée
Où brillaient le granit et l'or,
Mais qui, mille ans après, n'était plus que poussière,
Tandis qu'au temps lui-même empruntant sa lumière,
Le livre se lisait encor.

A. R.

Digitized by Google

LE ROSIER ET LE DATTIER,

FABLE.

Un riche amateur de jardins
Avait un dattier dans sa serre ;
Il le montrait aux citadins
Qui venaient visiter sa terre,
Et chacun de s'extasier.....
— Mais, d'où vient, disait un rosier,
Que vers moi pas une personne
Ne daigne un instant s'arrêter,
Ne fut-ce, enfin, que pour jeter
Les yeux sur les fleurs que je donne ?
Je répands des parfums si doux !
De cet arbre étranger où sont les avantages ?
Parlez, voisin, que faites-vous
Pour attirer tous les hommages ? —
— Je suis un arbre transplanté,
Il me faut des soins, une serre.
Si vous étiez un jour, ainsi que moi jeté,
Chétif, à demi-mort, sur la terre étrangère,
Vous y seriez ce que je suis.
Mais c'est un funeste avantage ;
Je n'ai plus ni parfums ni fruits.
Couvrez de fleurs le voisinage,
Soyez heureux : c'est le plus sage :
Nul n'est prophète en son pays.—

A. R.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

CHALAMONT,

DÉPARTEMENT DE L'AIN (1).

§ I. — ORIGINE DE CHALAMONT.

L'origine de Chalamont date du moyen âge. On ne trouve rien, ni dans les monuments, ni dans les documents historiques, qui témoigne de son existence avant cette époque.

(1) Le 6 septembre 1847, il y a eu à Chalamont une de ces solennités dont le souvenir ne s'efface jamais d'un pays. La Société d'Agriculture de Trévoux y a fait une distribution publique de primes en faveur des domestiques de l'arrondissement qui se sont le mieux conduits, et de médailles d'honneur en faveur des fermiers et métayers qui ont fait preuve de la meilleure culture dans leurs domaines. C'était un spectacle d'un véritable et touchant intérêt que ce mélange d'hommes de toutes classes, unis entre eux par les liens d'une noble confraternité ; et, pour donner plus de sanction aux récompenses, il y avait là un nombreux concours de prêtres, qui n'ont pas craint de publier en chaire les noms que la Société avait signalés.

Sur la prière de M. Bodin, président de la Société d'Agriculture de Tré-

Digitized by Google

Entre les onze communes qui composent le canton de cette ville, il n'en est même qu'une seule dont le souvenir paraisse véritablement pouvoir être regardé comme antérieur aux temps

voux, l'assemblée a été présidée par M. Puvis, dont le nom est célèbre en économie agricole.

Après l'inspection d'un instrument fort simple pour l'aiguisage des faulx, M. Valentin Smith a lu une notice historique sur Chalamont. Il a ensuite déposé sur le bureau la statistique de cette commune.

La Société d'Agriculture de Trévoux a eu l'heureuse idée de faire faire la notice historique et statistique de la commune dans laquelle elle doit tenir sa séance annuelle pour la distribution des primes et médailles. C'est une idée que le gouvernement devrait propager et encourager, comme l'un des meilleurs moyens d'éclairer l'histoire générale, par la connaissance et le développement de l'histoire locale.

M. de Laferrière, choisi pour soutenir auprès du congrès central d'agriculture les intérêts de l'arrondissement de Trévoux, a succédé à M. Valentin Smith. Il a fait lecture d'un remarquable travail sur la nécessité de la formation d'un ministère de l'agriculture, et le besoin de donner à celle-ci une représentation égale au moins à celle dont jouissent l'industrie et le commerce qui ont le droit d'envoyer des délégués directs au Conseil général d'agriculture, arts et manufactures, droit refusé à l'agriculture ; véritable anomalie dans un pays comme la France, où la population rurale dépasse vingt-six millions d'habitants. Ce travail a été d'autant mieux apprécié, qu'il exprimait avec bonheur un besoin vivement senti dans le département de l'Ain.

M. Bodin, président titulaire de la Société, a présenté ensuite des réflexions sur l'agriculture spéciale de l'arrondissement de Trévoux, écrites d'une manière ferme et saisissante, s'attachant surtout, après avoir parlé de l'élan imprimé aux travaux agricoles de la Dombes, à démontrer l'importance de la culture des fourrages, première base de richesse rurale.

Enfin, M. Thiébaut, rapporteur de la commission, formée pour la répartition des primes et des médailles, dans un rapport qui a constamment intéressé au plus haut degré, a fait ressortir avec goût et tact les droits divers de ceux auxquels ces nobles encouragements ont été accordés.

Dans ce rapport, M. Thiébaut a donné un aperçu sur la conduite des personnes précédemment honorées de médailles, car la Société ne se borne pas à des récompenses isolées ; elle ne perd pas de vue ceux à qui elle les a décernées, et les encourage dans la voie du bien, comme les reprend,

Digitized by Google

féodaux ; c'est Versailleux où, suivant Dunod, dans son *Histoire de Bourgogne*, le malheureux Sigismond, après avoir été vaincu par Clodomir, se réfugia sous des habits monastiques, et où il fut saisi, et plus tard précipité dans un puits à Saint-Péravi-la-Colombe, suivant les uns, et, suivant d'autres, dans la ville de Lagnieu. C'était en l'année 523 de notre ère.

Le premier titre connu, qui renferme des stipulations directes concernant Chalamont, est un acte de 1132 (1), par lequel Pierre le vénérable, de Cluny, cède à Hismio, troisième abbé d'Ambronay, tous les droits qu'il possédait sur les chapelle et paroisse de Chalamont, en échange de tous les droits qu'avait lui-même l'abbé d'Ambronay à Prins en Bresse. Cet échange, pour le dire en passant, explique comment, en 1789, c'est-à-dire plus de six cents ans après, l'abbé d'Ambronay jouissait encore du droit de nommer à la cure de Chalamont.

Après le titre de 1132, le premier document historique dans lequel Chalamont soit mentionné, est une *Relation du transport, fait en l'année* 1158, *du corps de* SAINT TAURIN, extraite du *Cartulaire* des Bénédictins de Gigny ; relation par laquelle on apprend que « lorsque le Saint approcha de la

s'ils s'en détournent. Mais elle n'a point eu cette pénible mission, et le rapport qu'on a fait de leur conduite a prouvé l'excellence du choix. Toutefois, si le nombre de ces médailles était plus limité, ce serait le moyen d'en augmenter le prix.

Les résultats d'une pareille institution devaient être grands. Ils n'ont pas trompé les espérances. Honneur à ceux qui en ont eu la pensée !

Nous reproduisons ici la notice historique sur Chalamont, par M. Valentin Smith ; notice dans laquelle il présente chacun des faits particuliers de cette ville, en les rattachant le plus souvent à l'histoire générale de notre pays.

Après la lecture de cette notice, M. Valentin Smith a été nommé l'un des membres chargé de représenter l'arrondissement de Trévoux au congrès central d'agriculture.

Digitized by Google

ville appelée Chalamont, tout le peuple, hommes et femmes, sortit de son enceinte, vint à sa rencontre avec une grande joie, et le plaça avec les plus grands honneurs dans son église (1). »

De ce que l'on ne rencontre pas de titre ou document d'une époque plus reculée, il faudrait bien se garder de conclure que Chalamont ne date que du XIIe siècle; car nous trouvons, dans une institution religieuse, la preuve solennelle que non seulement cette ville existait au IXe siècle, mais que même alors elle devait déjà avoir une certaine importance ; je veux parler de son archiprêtré.

Sans doute, les savants, profanes ou religieux, ne sont pas parfaitement fixés sur le point de savoir à quelle circonscription civile pouvait répondre l'archiprêtré dans son principe; mais ce qui désormais ne fait entre eux aucun sujet de discussion, c'est que l'existence des archiprêtres ruraux, dans tous les diocèses qui en ont été pourvus, remonte au commencement du IXe siècle (2).

Ajoutons que le diocèse de Lyon est l'un de ceux qui s'est le plus longtemps maintenu dans la fidèle tradition de ses circonscriptions territoriales, telles qu'elles furent créées à leur origine ; on ne les modifia, du reste, qu'en 1742,

(1) RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN, par M. de Lateyssonnière, tom. III, pag. XV.

(2) Dans le DICTIONNAIRE DE L'ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE de l'abbé André, au mot ARCHIPRÊTRE, on lit ce qui suit : « Du temps de Louis-le-Débonnaire, il y avait à la campagne des archiprêtres chargés de veiller sur un certain nombre de paroisses. Les capitulaires de Charles-le-Chauve attestent que chaque diocèse était divisé en plusieurs doyennés, et qu'il y avait un archiprêtre dans chaque doyenné. »

Thomassin s'exprime ainsi : « Il ne paraît jamais qu'un chorévêque dans chaque diocèse, au lieu que le capitulaire de Charles-le-Chauve nous montre clairement que chaque diocèse était divisé en plusieurs doyennés. STATUANT EPISCOPI LOCA CONVENIENTIA PER DECANIAS, SICUT CONSTITUTI SUNT ARCHIPRESBYTERI. » — ANCIENNE ET NOUVELLE DISCIPLINE DE L'EGLISE. t. 1. p. 470.

Voir également l'ESSAI SUR LE SYSTÈME DES DIVISIONS TERRITORIALES DE LA GAULE, par GUÉRARD, pag. 96.

Digitized by Google

par la fondation du diocèse de Saint-Claude. Car, je ne m'occuperai pas de la création momentanée du diocèse de Bourg, œuvre éphémère, née de la politique, et que la politique emporta bientôt.

Pour expliquer l'origine de Chalamont, je n'ose m'arrêter ici à une source à laquelle cependant on va souvent puiser pour étudier l'origine d'un lieu : aux racines étymologiques de son nom. On risque tant de s'égarer au milieu de toutes ces déductions de syllabes et de mots, pour lesquels l'esprit fait presque toujours plus de frais que la vérité ! Je passerai donc sous silence l'étymologie fort accréditée, je ne l'ignore point, de *Scalæ mons*, Mont-de-l'Échelle, d'où l'on fait en général dériver le nom de Chalamont ; ce qui, je l'avoue, ne me paraît pas répondre suffisamment à une idée digne de donner naissance au nom d'un pays.

Que s'il fallait absolument recourir à quelque allusion semblable, je préférerais celle qui naît en quelque sorte tout simplement d'elle-même du mot Chalamont, tel qu'il fut créé à son origine dans la langue latine, et tel aussi que nous le retrouvons dans les anciens titres et les anciens auteurs, *Calomons*, ou *Cœlomons*, comme nous le lisons dans la plupart d'entr'eux (1), c'est-à-dire *Mont-au-Ciel*, mont qui s'élève vers le ciel; mots qui semblent énergiquement entraîner avec eux leur explication toute naturelle, surtout si l'on se reporte au château et à la ville, jadis assis tous deux sur le sommet de la montagne, et si l'on se rappelle ensuite que sur le même sommet se trouvait également l'antique chapelle dédiée à Notre-Dame de l'Assomption; comme si l'on eût voulu symboliquement réunir le nom et le saint patronage du pays, en les confondant

(1) DE LA MURE, dans son POUILLÉ, ou CATALOGUE DES BÉNÉFICES DU DIOCÈSE DE LYON (1671), dit, en parlant de l'Archiprêtré ou de l'église de Chalamont : IN ARCHIPRESBYTERATU COELOMONTIS..... ECCL. CAPELLÆ COELOMONTIS. — CŒLOMONS était sans doute le mot originaire dont les copistes ont fait CALOMONS ; erreur facile à concevoir.

Digitized by Google

l'un et l'autre dans une pensée commune qui les fit monter ensemble vers le ciel.

§ II.—DU IXe AU XIIIe SIÈCLE.

SOUVERAINETÉ DE LA FAMILLE DE CHALAMONT.

Suivant M. Aubret, dont l'autorité est assurément fort grande entre ceux qui ont écrit sur notre pays de Dombes, dès le IXe siècle, Chalamont aurait appartenu aux sires de Beaujeu, et les seigneurs du nom de Chalamont, qui ont longtemps possédé cette seigneurie, n'auraient été que de simples châtelains féodaux, qui devaient obéissance aux princes du Beaujolais, du moins dans ce qui pouvait regarder la défense commune (1).

Nous ne partageons point cette opinion.

Comme la plupart des autres historiens de notre contrée (2), nous croyons que Chalamont avait ses seigneurs particuliers, qui y établirent leur souveraineté vers le commencement du onzième siècle; à peu près vers le temps de Conrad le Salique, sous lequel on vit notre département se partager entre un grand nombre de seigneurs indépendants les uns des autres, « roitelets, comme le dit Guichenon, qui, éloignés de la domination des empereurs, y seigneuriaient absolument, et la plupart comme des souverains (3). »

(1) M. Auguste Bernard, de Montbrison, un de ces hommes qui savent fouiller aux sources des choses, a publié une notice sur les Sires de Beaujeu, dans laquelle il prouve très-bien que le Beaujolais ne date que de la fin du dixième ou du commencement du onzième siècle.

(2) « Les seigneurs de Chalamont, dit M. Lateyssonnière, étaient aussi indépendants chez eux que les Sires de Villars, de Beaujeu et autres ». — RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN. t. 2. p. 80 et 170.

(3) Après la mort de Lothaire 1er, fils de Charles-le-Chauve, qui eut lieu en 855, la Dombes

Digitized by Google

La preuve que les seigneurs de Chalamont exerçaient une pleine puissance souveraine, ressort suffisamment des donations faites par eux, dans le XIIe siècle, soit au doyenné de Montberthoud, soit à l'abbaye de La Chassagne (1).

Il y a lieu de penser qu'en ce temps-là, Chalamont comptait parmi les principales cités de nos pays. C'est ce que semble indiquer un fait bien simple par lui-même, mais pourtant assez significatif, qui ressort d'une charte de l'époque.

tomba sous le pouvoir des rois de Provence de 855 à 933, — sous le pouvoir ensuite des rois d'Arles de 933 à 1033, — et enfin, en 1033, sous le pouvoir des empereurs d'Allemagne, par l'effet du traité de 1032, d'après lequel Rodolphe III conféra le royaume d'Arles à Conrad le Salique, qui avait été couronné en 1027, empereur d'Occident.

Aussitôt après la mort de Charlemagne, arrivée en 814, on vit bientôt, avec la dissolution du principe d'unité, le lien social commencer à perdre de sa force.

L'offre faite à Boson, en 887, par les seigneurs, d'accepter la couronne qu'ils lui offraient, est un des faits les plus éclatants de l'histoire pour attester la puissance des seigneurs à cette époque. De là à se déclarer bientôt souverains eux-mêmes, il n'y avait qu'un pas. La Dombes faisait partie du royaume que s'était créé Boson, et qui comprenait, la Provence proprement dite, les comtés de Lyon et de Vienne, ceux de Mâcon et de Châlons, les pays qui depuis formèrent la Franche-Comté et la Savoie, et enfin deux diocèses de la rive occidentale du Rhône, celui de Viviers et celui d'Uzès.

Sous les rois d'Arles, l'autorité parut se raffermir, pendant quelque temps, dans nos pays, par la nécessité de se défendre contre les Hongres et contre les Sarrasins, comme aussi par quelques lois fort sages de Conrad-le-Pacifique. Mais l'indolence de son successeur, Rodolphe III, laissa se développer et régner une grande anarchie au milieu de laquelle, dans nos contrées, germa l'indépendance des seigneurs, dont plusieurs constituèrent, sous le règne suivant de Conrad-le-Salique, de petites souverainetés héréditaires sous la mouvance d'abord de l'empire d'Allemagne, mouvance dont ils s'affranchirent ensuite. Telle fut l'origine de la puissance des sires de Baugé, de Villars, de Beaujeu, de Thoyre, de Coligny, ainsi que des seigneurs de Châtillon, des Enchaînés de Montmerle, de Chalamont, etc.

(1) En 1149, Hugues de Chalamont donna au doyenné de Montberthoud, qui dépendait de Cluny, tout ce qu'il possédait, justement ou injustement, à Lurcy. — V. BIBLIOTHECA SEBUSIANA, cent. II, C. XLIII.

En 1222, Humbert V, sire de Beaujeu, confirma à l'Abbaye de La Chassagne tout ce qu'Allard, Guillaume et Etienne de Chalamont avaient donné à cette Abbaye. V. BIBLIOTHECA SEBUSIANA.-LATEYSSONIÈRE, p. 182.

On ne voit figurer dans aucune guerre du moyen-âge la famille de Chalamont, dont le nom n'a été sauvé de l'oubli que par ses dons à l'Eglise.

En 1383, la fille unique de Guillaume Chalamont, seigneur de Meximieux, apporta cette seigneurie en dot à Jean Maréchal. Ainsi s'éteignit l'ancienne famille de Chalamont. — V. Lateyssonnière. t. 4. p. 43.

Digitized by Google

L'archevêque de Lyon Héraclius, légat du pape et abbé de Saint-Just, donna, en 1160, aux religieux de Charissieu, en Dauphiné, les dîmes des biens qu'ils feraient valoir, et qu'ils cultiveraient par leurs mains, à la manière des laboureurs, dans la paroisse de Villars, à la charge de payer à l'église de Saint-Just le cens et servis de deux septiers de seigle, A LA MESURE DE CHALAMONT, par chaque joug de bœuf.

« Cettte charte, dit M. Aubret, nous fait voir que la ville ou seigneurie de Chalamont était déjà considérable en ce temps-là, puisqu'on stipule que les deux septiers de seigle seraient payables plutôt à cette mesure qu'à celle de Villars où les fonds étaient situés. »

§ III. — XIIIe SIÈCLE.

SOUVERAINETÉ DES SIRES DE BEAUJEU SUR CHALAMONT.

En 1212, Allard de Chalamont fit cession de sa seigneurie à Guichard IV de Beaujeu, moyennant mille sous forts (1).

(1) On lit dans l'histoire manuscrite d'Aubret, sur la Dombes: « Allard de Chalamont donna en gage ou vendit, en 1212, le château de Chalamont à Guichard de Beaujeu pour mille sols forts, sous les conditions spécifiées dans l'engagement. Cette vente ou engagement est cité dans l'inventaire des titres du Beaujolais, liasse CHALAMONT. Mais l'ayant voulu lire en 1710 que S. A. S. m'ordonna de voir quelques titres qui lui étaient nécessaires, ce titre qui était le premier d'une liasse, et par là le plus exposé à se perdre, ne s'y trouva plus, ce qui fait que je ne puis rien dire de plus que l'inventaire en apprend. »

Le sou fort dont il s'agit ici est celui de Lyon, qui était semblable à celui de France, dont le sou, à cette époque, était d'argent fin et pesait un gros 20 grains 5/8 de grain. Le marc d'argent valait 40 sols Parisis et 50 sols Tournois. Le marc était composé de 8 onces.

En 1285, une ordonnance de Philippe-le-Hardi statua que le chancelier de France, étant à Paris, aurait un sol par jour pour toutes choses. Cette année 1285, le prix du marc d'argent était de 55 sols 6 deniers.

Ces rapprochements peuvent mieux que tous les calculs hypothétiques auxquels on pour-

Digitized by Google

Dès que Guichard IV fut possesseur de Chalamont, il l'érigea en châtellenie, en y établissant un bailli qui, suivant l'usage d'alors, était à la fois militaire, juge et comptable. On ne possède point de données exactes sur l'étendue de la seigneurie de Chalamont, à l'époque où Allard en fit la cession ; mais ce dont il est facile de juger par les documents qui existent, c'est qu'à chaque pas, en quelque sorte, cette seigneurie était fractionnée et brisée par les possessions intermédiaires des sires de Thoyre-Villars, des comtes de Savoie, des archevêques ou du chapitre de Lyon. De là aussi d'incessantes et terribles luttes, dans lesquelles on voyait presque toujours le vainqueur marquer ses limites, en y pendant ses prisonniers, dont les cadavres devenaient ensuite le but de luttes nouvelles et plus sanglantes encore.

Le régime féodal, dont le principe reposait tout entier sur la force, était impuissant à jamais fonder une société calme et régulière, surtout dans nos pays frontières, où l'ambition des nombreux seigneurs qui cherchaient à établir et à étendre leur domination, ne pouvait être réfrénée ni par les rois de France dont ils ne dépendaient nullement, ni par les empereurs d'Allemagne dont ils avaient secoué le joug.

rait se livrer, donner une appréciation de l'importance et de la valeur des mille sols forts, prix de la vente de la seigneurie de Chalamont, en 1212.

Vers la fin du XIe siècle, Humbert, archevêque de Lyon, ayant fait battre monnaie, droit dont les archevêques de cette ville n'avaient pas fait usage depuis Odolric, fit sa monnaie d'un poids un peu plus fort que celle des seigneurs voisins, qui avaient affaibli la leur, bien plus encore que les rois de France. De là vint l'usage de stipuler, dans les actes, que l'on paierait en monnaie forte de Lyon.

Le premier sire de Beaujeu qui ait possédé des terres dans la Dombes fut Guichard II, auquel Artaud-le-Blanc donna, en 1050, la moitié du château et de la châtellenie de Riottier; et ensuite Guichard III, auquel Robert l'Enchaîné fit cession, en 1120, avant de se rendre en Terre Sainte, de ses châteaux de Montmerle et de Châtillon-les-Dombes, et de tout ce qu'il possédait dans la châtellenie de Montmerle et à Châtillon.

Les possessions des sires de Beaujeu, dans la Dombes, prirent le nom de BEAUJOLAIS A LA PART DE L'EMPIRE. GUICHENON HIST. MANUSC. DE LA DOMBES. — CACHET DE GARNERANS. ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE DOMBES. — L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, t. 10. — LATEYSSONNIÈRE. 2. 93.

Digitized by Google

Cependant, il faut reconnaître, pour Chalamont en particulier, qu'à partir du moment où cette seigneurie eut passé sous le pouvoir des sires de Beaujeu, elle fut peut-être moins agitée, par suite de son accession à des intérêts plus généraux et à un ordre de chose mieux défini. La justice s'organisa ; le bailli jugeait les différends des parties ; ses sentences étaient déférées à une cour, dont le siége était établi à Beaujeu ; enfin un juge du Beaujolais venait, à certaines époques déterminées, tenir des assises à Chalamont (1).

Les sires de Beaujeu possédaient à Chalamont ce que l'on nommait le pur empire, *merum imperium*, c'est-à-dire le droit de glaive emportant le pouvoir de condamner les criminels à la peine de mort ou à la mutilation ; ce qui est bien assurément la plus haute expression de la souveraineté.

Chose singulière et qui trahit toute une époque ! souvent, dans nos pays, on dressait le gibet en signe et symbole de la souveraineté sur les confins les plus reculés de la seigneurie. Ceci explique cette clause que l'on rencontre fréquemment dans les actes du temps, jusque même dans le XVe siècle : *L'ombre du patibulaire ou des fourches ne pourra s'étendre, ni couvrir en aucune manière la terre et les lieux en dehors de la juridiction* (2).

(1) Le souvenir d'un procès jugé dans des assises tenues à Chalamont, au XIVe siècle, nous a été conservé par M. Aubret (fol. 651). Ce procès mérite d'être rappelé en ce qu'il nous montre qu'à cette époque de petits seigneurs ne laissaient pas que d'avoir des vassaux.

« En 1307, Barthélemy de Io, QUI PREND LA QUALITÉ DE PROFESSEUR EN DROIT, jugea un procès entre Humbert de Lovat, damoiseau, et Pierre de Cerizier et Etienne de Laveisy. Le sieur de Lovat disait qu'il possédait le mas de Laveisy depuis dix ans, ce qui était une preuve qu'il lui appartenait. Les deux autres particuliers prétendaient que ce mas leur appartenait par succession ; y ayant eu des enquêtes faites par Pierre de Piseis, chevalier châtelain de Chalamont, qui prouvèrent le droit de Cerizier et de Laveisy, ce mas leur fut adjugé par de Io, dans les assises qu'il tint à Chalamont, le mardi après le dimanche de REMINISCERE ; et Humbert de Lovat fut condamné aux dépens ». »

Je pense que Barthélemy de Io, quoique juge de la terre de Beaujolais, était professeur de droit à Lyon, où fleurissaient alors les études du droit.

(2) Voir LATEYSSONNIÈRE, t. 4. p. 124.

Digitized by Google

Je devrais peut-être ici parler de l'état des personnes et de la terre à l'époque et dans le pays qui nous occupe ; mais ce serait aller au-delà des limites que je dois m'imposer. Je me bornerai seulement à dire, pour les personnes, qu'elles étaient divisées en cinq classes principales, se subdivisant en douze ou quinze autres classes ; car moins il y a de liberté dans une société, et plus on y voit se multiplier les distinctions sur l'état et la condition de l'homme. C'étaient les gentilshommes, les bourgeois, les hommes libres, les hommes francs, et ce qu'on appelait les hommes du seigneur (1).

Quant à la terre, l'on a toujours tenu le principe suivant, tel que je le trouve exprimé par Denisart (2) : « La Dombes est un pays de franc-aleu ; tous les héritages y sont libres, s'il n'y a titres contraires : il y a pourtant des fiefs, mais ils sont simplement d'honneur ; les droits utiles dépendent des titres ».

Guichard IV, le premier des sires de Beaujeu qui ait possédé Chalamont, étant mort en 1216, laissa les seigneuries

(1) La classe des gentilshommes se divisait alors en Dombes, en chevalier, damoiseau, gentilhomme-lige, gentilhomme taillable, gentilhomme main-mortable.

Celle des bourgeois comprenait : le bourgeois proprement dit, c'est-à-dire celui qui possédait un fonds de terre ou une maison dans les limites des franchises de la ville.

Il y avait ensuite l'homme libre, qui était le propriétaire non noble d'un franc-aleu ; et et l'homme franc, qui était celui qui habitait la réserve ou franchise du seigneur.

Il y avait enfin le vilain, le colon ou tenancier, l'homme-lige, le main-mortable, le taillable à merci et miséricorde, et enfin l'homme du seigneur, qui était celui sur lequel le seigneur avait un droit de suite.

Le simple taillable pouvait appartenir à toutes les classes. Excepté dans les chartes de Miribel et de Meximieux, on ne rencontre pas la dénomination de SERF dans nos pays, ou du moins c'est fort rare. Le serf, au surplus, était celui que l'on nommait l'homme du seigneur.

Après le Xe siècle, on ne retrouve plus la dénomination d'ESCLAVES en Dombes, et fort rarement, après ce même siècle, celle d'aldion, espèce de serf sur lequel on retenait la corvée.

(2) DENISART, au mot DOMBES.

Les conséquences de ce que la Dombes était pays de franc-aleu étaient nombreuses et im-

Digitized by Google

du Beaujolais et de la Dombes à son fils Humbert IV qui, étant mort lui-même le 21 mai 1250, eut pour successeur Guichard V (1), lequel donna, à Chalamont, vers l'an 1260, la charte de ses priviléges et franchises (2).

Il est difficile de comprendre que l'on puisse faire la notice historique d'un pays, sans que la charte de ses priviléges en forme la base essentielle, l'élément fondamental. Et cependant aujourd'hui nous sommes réduits à ne pouvoir parler des priviléges et franchises de Chalamont que d'une manière simplement énonciative, parce que le texte n'en existe plus ; ou, pour mieux dire, parceque tous nos efforts pour retrouver ce titre important ont été sans résultat.

portantes, entre lesquelles il faut mettre, au premier rang, le privilége qu'eut ce pays de ne pas payer d'impôt jusqu'en 1739, époque où le prince Louis Auguste de Bourbon, successeur du duc du Maine, dans la principauté de Dombes, fit un édit portant suppression des Etats du pays, et ordonna une imposition de 50,000 livres par forme de taille.

La maxime NULLE TERRE SANS SEIGNEUR n'étant pas reçue en Dombes, il en résultait qu'il ne pouvait y avoir de cens et de fief qu'en vertu de titres. Aussi, les fiefs, y étant dans le domaine de la circulation, étaient sujets à prescription comme les autres biens immeubles.

Le plus ancien titre où il soit fait mention des étangs, est celui que relate Aubret (fol. 544). « Louis-de-Beaujeu, dit-il, donna, en 1277, à la Chartreuse de Seligniat, en Bresse, l'immunité et franchise de tous ses péages dans toutes ses terres, et cent carpes à prendre, tous les ans, dans son grand étang de Chalamont. »

(1) Guichard V ayant été envoyé par St-Louis, comme ambassadeur en Angleterre, y mourut le 9 mai 1265, sans postérité.—Isabelle, sa sœur, fille d'Humbert IV, mariée en secondes noces à Renaud, comte de Forez, se mit en possession du Beaujolais et de la partie de la Dombes qui lui était annexée.—En 1273, elle en fit la cession à Louis de Forez, son second fils, lequel, étant mort en 1290, laissa, pour lui succéder Guichard VI, surnommé le Grand, qui gouverna le Beaujolais et la Dombes en Beaujolais à la part de l'Empire, jusqu'en 1331, époque où il mourut.

(2) Edouard II, sire de Beaujeu, confirma et augmenta les franchises et priviléges de Chalamont, par lettres datées sous la halle de Chalamont, du 6 février 1374, en présence de plusieurs seigneurs, au nombre desquels fut Jean Glettins, seigneur du château de Biars, situé dans la paroisse de Châtenay. Ces priviléges furent confirmés par la maison de Bourbon, à différentes reprises, par lettres-patentes de 1400, 1430, 1463, 1491, renouvelées au mois d'octobre 1567 par Louis de Bourbon, duc de Montpensier, et par lettres de Gaston, datées de Paris, le dernier jour de décembre 1627. Quoique la terre de Chalamont eût ses seigneurs particuliers, depuis l'aliénation qu'en fit Charles de Bourbon à la famille de Gorrevod, le domaine direct de cette seigneurie ne cessa néanmoins jamais d'appartenir aux souverains de Dombes.

Digitized by Google

Tout ce que nous pouvons exprimer à cet égard, c'est ce que nous apprend M. Aubret, que la charte de Chalamont, sauf quelques dispositions toutes locales, était semblable à celle de la ville de Trévoux que nous possédons (1), qui fut concédée l'an 1300, et qui proclamait l'indépendance de la bourgeoisie, tout en faisant appel au peuple de la campagne, pour lui accorder quelques libertés. Suivant cette charte, *il ne pouvait être établi ni tailles ni charges sur les habitants de la franchise, si ce n'était de leur pur gré et libre volonté.* Puis, *celui qui avait demeuré un an dans la ville sans calomnie* (c'est-à-dire sans être revendiqué par son seigneur), *était libre de servitude.*

C'en est assez pour montrer que, dans son étroite sphère, Chalamont n'était pas resté entièrement étranger aux progrès de l'époque ; pour montrer enfin que, par rapport à la justice, comme par rapport à la commune, Chalamont était entré dans le mouvement social du XIIIe siècle, siècle que l'on regarde avec raison, comme l'un des plus mémorables pour la marche des idées qui préparèrent les institutions destinées à s'établir et à régner plus tard.

§ IV. — XIVe SIÈCLE.

CESSION DE CHALAMONT AU DAUPHIN VIENNOIS APRÈS LA BATAILLE DE VAREY.

Au milieu des troubles qui agitèrent la France pendant le XIVe siècle, une idée profonde se poursuivait cependant toujours : c'était l'émancipation du peuple. Ainsi, dès 1301, l'on voit s'ouvrir ce siècle par la première assemblée des États

Digitized by Google

généraux, assemblée qui renfermait en elle le germe de la représentation nationale. Et non loin de là, en 1315, Louis-le-Hutin ordonnait l'affranchissement des serfs dans ses états, en proclamant que, « selon le droit de nature, chacun doit naître franc et que la chose doit s'accorder au nom. »

Dans nos pays morcelés par cinq ou six familles et plus, qui exerçaient le pouvoir souverain, il faut bien le reconnaître, il n'y avait point d'idées, point de principes ; il n'y avait que des intérêts et une soif ardente chez chacune de ces familles d'étendre ses possessions; ou plutôt deux d'entr'elles surtout semblaient dévorées de cette soif, les comtes de Savoie et les dauphins de Vienne, tenant les uns et les autres, sans cesse, notre contrée en haleine de luttes et de combats.

Dans cette position, il n'y avait, en quelque sorte, de sécurité , ni pour les personnes , ni pour les propriétés. Aussi, avec plus de nécessité encore qu'au précédent siècle, se faisait-on *gardier*, suivant l'expression du temps ; c'est-à-dire que l'on achetait, soit du seigneur voisin le plus puissant, soit du souverain dans les terres duquel on résidait, le droit de se faire défendre contre les attaques dont on pourrait être l'objet.

C'était, non pas le lien de l'association féodale formé pour se porter des secours mutuels dans une défense commune, mais bien un véritable contrat d'assurance par lequel on accordait une prime au souverain, afin qu'il sauvegardât et la vie et les biens.

Entre les nombreux exemples de semblables contrats à cette époque , qu'il me suffise d'en citer seulement deux pris à Chalamont.

« Au mois de mars 1308, Guillaume Sage se reconnut être *gardié* de M. de Beaujeu, et de lui devoir cinq sols de garde annuelle sur les mas de Verseil et de Gilinery, sis en la paroisse et près de l'église de Sandrans et sur tous ses

Digitized by Google

autres biens. Cette rente était payable à Chalamont, parce que les officiers de cette ville devaient protéger Sage, et empêcher les troubles qu'on lui ferait dans ses biens, et les injures qu'on pourrait lui faire à lui-même (1). »

« En 1332, Perronin Aynard se fit *gardier* de notre prince à Chalamont, moyennant deux livres de cire tous les ans, et monseigneur promit de le défendre, protéger et garder envers et contre tous, soit à la guerre ou demi-guerre, comme il faisait ses autres sujets. Il ordonne, en conséquence, au Châtelain et au Chassipol de Chalamont de soutenir ses droits et ses intérêts (2). »

Le cadre dans lequel je dois me renfermer, ne saurait me permettre d'insister plus longtemps sur des faits de détails, quelque intérêt d'ailleurs qu'ils pussent présenter. Aussi, je ne m'arrêterai point aux lettres-patentes de 1304, par lesquelles Philippe-le-Bel reconnut que *Chalamont était hors* du royaume (3), non plus que du terrier de la seigneurie de cette ville, dressé en 1308, par les ordres de Guichard VI (4), l'un des plus complets que possédassent les sires

(1) AUBRET, fol. 962, v°.

(2) AUBRET, fol. 728.

(3) « Guichard jouissait du droit de faire battre monnaie dans sa portion de la principauté de Dombes. Quelques personnes de sa dépendance étant accusées de fabriquer de la fausse monnaie aux armes de France, il les fit arrêter et mettre dans ses prisons de Chalamont. Le roi Philippe-le-Bel les revendiqua comme ayant seul la connaissance des faussetés commises en sa monnaie. Mais, par lettres du 13 février 1304, il reconnut que Chalamont était HORS DU ROYAUME, et déclara que son intention n'était pas que la remise des accusés fît préjudice en rien à Guichard, ni à sa seigneurie, ni à ses successeurs. » — L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, édition in-8; Paris, 1818, t. X, p. 513.

(4) « En 1308, Guichard VI fit faire la liève ou extante ét terrier de Chalamont, qui est le plus ancien titre que les sires de Beaujeu aient pour les terriers de leurs seigneuries. On y trouve à la fin un extrait de foi et hommage prêtés en 1232.

« Cette extante nous apprend que l'émine d'avoine vaut huit ras d'avoine à Chalamont. Elle distingue la paroisse de Chalamont de celle de Saint-Martin, ce que font aussi les terriers de 1343 et de 1393.

« Il y est parlé de la poépe de Chalamont. Je crois que c'est l'endroit où est le château. Il y est aussi parlé de la maison de Chassagne, que cette abbaye avait à Chalamont, outre ses fiefs. Ce terrier parle du fief du mas de Vermondest dans la paroisse de Ronsuel que possédait

Digitized by Google

de Beaujeu entre toutes leurs seigneuries. Je me hâte de parler du combat qui eut lieu, en 1325, sous le château de Varey, combat le plus mémorable de tous ceux qui se sont livrées dans notre département, au moyen âge. Ce n'est pas que je veuille dire tout ce qui put y éclater d'ardeur et de vaillance chevaleresque ; je n'ai d'autre pensée que d'appeler simplement l'attention sur les conséquences qu'il entraîna, en tant du moins qu'elles atteignirent Chalamont.

La guerre était déclarée entre le comte de Savoie et le dauphin de Vienne. Guichard VI de Beaujeu était attaché au parti de Savoie par alliance, et par la perte de Miribel que le dauphin lui avait enlevé en 1316, et qu'il n'avait recouvré qu'aux plus dures conditions. Guichard, suivant que le disent tous les auteurs qui ont parlé de la bataille de Varey, y déploya la plus grande valeur; mais le sort tourna contre lui. Il tomba au pouvoir du dauphin qui le fit prisonnier (1).

Le sire de Beaujeu, pour rançon de sa liberté, donna, entr'autres seigneuries, le château de Chalamont, dont Raymond de Rostaing prit possession le jour de Pâques 1326. De cette manière, Chalamont fit partie du domaine du dauphin de Vienne jusqu'au traité du 24 novembre 1327, époque où Guichard rentra en possession de cette seigneurie.

Étienne de la Nizerères. Ce mas Vermondest joignait celui d'André Alary, celui de Cluvelo et celui de Nizerères. Outre ce mas qui dépendait de ce fief, la maison que tenait le curé de Chalamont, que le titre appelle le chapelin, qui était sous le château, et joignant les fossés de Chalamont, un jardin et trois deniers de servis qui lui étaient dus par Jean Boleins, dépendaient de ce fief.

« Le 2e fief était de six septérées de terre, bois et pré assis au mas des Balatières, joignant la rivière de Thoyson à Rignieu.

« Le 3e était la maison de Barthélemy Marsola, qui comprenait tout ce qu'il possédait en deça le chemin qui va de Villars à Loye, et qui va par Rignieu et par Morsillon. Le prieuré de Monfavrey devait vingt liv. de cens de garde. Les héritiers Sage devaient cinq sols viennois de garde perpétuelle à Sandrans, que le titre écrit Saint Drens. » — AUBRET.

(1) Voir CHORIER, pag. 247, art. 11. — CUILLAUME PARADIN, HIST. DE BOURGOONE, ch. 119.

Digitized by Google

Après Guichard VI de Beaujeu, qui mourut en 1331, le Beaujolais et la partie de la Dombes appartenant aux sires de Beaujeu passèrent successivement :

A Édouard Ier, mort en 1351 ;

A Antoine, mort en 1374 ,

Et enfin, à Édouard II, qui peu de jours avant d'expirer, légua au duc Louis de Bourbon, toutes ses principautés et seigneuries. Avec lui s'éteignit la famille des sires de Beaujeu, en 1400.

Le baron de Baugé, fils d'Amé VI de Savoie, auquel il succéda sous le nom d'Amé VII, ayant invité, en 1378, Édouard II à lui rendre hommage pour toutes les seigneuries qu'il possédait en Dombes, en exécution d'un traité qu'ils avaient passé ensemble le 2 septembre 1376, le sire de Beaujeu s'y refusa formellement.

Aussitôt, le baron de Baugé rassembla ses vassaux et ses alliés, prit d'abord la ville de Lent par composition, s'empara bientôt après des châteaux de Belvey, d'Ars, de Villon, donna un assaut au château de Beauregard qu'il prit, et alla enfin mettre le siége devant Thoissey, siége qui fut levé par suite d'une trève réciproquement convenue.

Mais la trève étant expirée sans résultat, le baron de Baugé rentra immédiatement dans les Dombes, prit Thoissey et Montmerle, et assiégea Chalamont. Le roi de France et le duc de Bourgogne ne tardèrent pas à se porter médiateurs dans ce différend, en proposant une prorogation de trève, à laquelle le baron de Baugé donna son consentement par lettres datées du 12 juin 1380, *en son camp, sous son pavillon, devant Chalamont.*

M. de Lateyssonnière fait à ce sujet une remarque pleine de justesse, et que nous devons retenir : « Le château de

Digitized by Google

Chalamont, dit-il, devait être très-fort, puisque le baron de Baugé le laissa en arrière dans ses deux expéditions dans la Dombes, et finit la seconde par le siége du château devant lequel il campait lors de la conclusion de la dernière trève qui précéda le traité et eut lieu le 31 mai 1383. »

§ V. — XVe SIÈCLE.

SOUVERAINETÉ DES DUCS DE BOURBON.

En abordant le XVe siècle, on est frappé par une réflexion qui se présente bien vite. On eût dit que le territoire de notre département, si fractionné par cette foule de petits souverains rivaux qui se le disputaient, était pour ainsi dire providentiellement conduit au système de centralisation, vers lequel dès lors commençait à incliner la société.

Lyon et le Dauphiné étaient rangés sous le sceptre des rois de France.

A peine était-on entré dans le XVe siècle, qu'Édouard II, le dernier sire de Beaujeu, mourut sans postérité; et peu après, c'est-à-dire en 1402, on vit Humbert VII, le dernier membre de la famille des sires de Thoyre-Villars, aliéner ses seigneurie et souveraineté tant au profit de Louis-de-Bourbon que d'Amé VIII de Savoie ; en sorte qu'à partir de ce moment, notre pays, en dehors des domaines de l'Église, ne fut plus dominé souverainement que par deux familles, celle des ducs de Bourbon et celle des comtes de Savoie (1).

(1) Les possessions du duc Louis-de-Bourbon, sur la rive gauche de la Saône, formant ce qui a constitué la principauté de Dombes, dont le territoire n'a aucun rapport avec le pays qui, dans l'origine, prit le nom de Dombes, PAGUS DUMBENSIS.

Le PAGUS DUMBENSIS répondait, suivant l'antique usage de l'Eglise d'adopter les divisions

Digitized by Google

Il serait trop long, et hors de propos, de dire ici les causes de la division qui régna entre ces deux familles, division qui

territoriales civiles, à l'Archiprêtré de Dombes, qui embrassait tout le pays situé sur la rive gauche de la Saône, depuis l'embouchure de la Veyle jusques aux limites de Caluire, comprenant aussi Rillieux ; se délimitant à l'Orient par Mionnay, Bussiges, St-Olive, Baneins, Fleurieux, Crozilles et Pont-de-Veyle, toutes paroisses dépendant de cet archiprêtré.

Toutefois, on ne rencontre aucun titre dans lequel soit rappelée la dénomination de PAGUS DUMBENSIS. Le seul document ancien qui le mentionne est la légende de St-Trivier, dans laquelle on lit ; IN PAGO DUMBENSE, IN BRIXIA, JUXTA FLUVIUM ARARIS.

La division territoriale du PAGUS, telle qu'elle avait été établie après la domination romaine, disparut dans nos pays au commencement du Xe siècle. A partir de cette époque, les titres ou chartes désignent constamment les Dombes, comme une dépendance du territoire de Lyon. L'on comprend qu'en ces temps de lutte et de grande confusion dans l'autorité, la PAGUS DUMBENSIS, sorte de limites, par la Saône, entre plusieurs empires débattus, dut nécessairement perdre son individualité ; et alors il devenait tout naturel, comme autrefois ce pays avait toujours fait partie du territoire de Lyon, de lui donner cette désignation.

Ainsi, nous voyons qu'en 934, Hugues et son fils Lothaire, roi d'Italie, cédèrent à Odon, abbé de Cluny, AMBÉRIEU et SAVIGNEU dans le Lyonnais. « IN LUGDUNENSI PAGO AMBERIACO ET (CURTI) SAVIGNIACO EX PARTE HUGONIS ET LOTHARII REGNUM. » — En 943, Conrad donne également à l'abbaye de Cluny, Thoissey, THOSSIACUM VILLA IN PAGO LUGDUNENSI. — Adhémar ayant voulu prétendre que Thoissey lui appartenait, comme faisant partie de sa vicomté, EX SUA VICE COMITATU ESSE, il fut condamné à le relâcher, dans un plaid tenu le 28 mars 944. L'Abbaye de Cluny crut devoir se faire donner de nouveau Thoissey par Louis d'outre-mer, dont le dipl. de 946 porte ; (THUSIACUM) QUAMDAM VILLULAM DE RATIONE VICE COMITATU LUGDUNENS..... IN PAGO LUGDUNENSI SUPER ARARIM.

Après le Xe siècle, le premier titre dans lequel la Dombes soit mentionnée, est une donation faite par Louis de Beaujeu, en 1280, à Gui Chabeu, seigneur de Trivier, dans laquelle on lit ces mots : IN DUMBIS.

Lorsque les Sires de Beaujeu eurent fait bâtir la ville de Beauregard, ils y établirent la justice souveraine du pays de BEAUJOLAIS EN LA PART DE L'EMPIRE. Mais les ducs de Bourbon transportèrent cette justice à Moulins, lieu de leur résidence, et ne laissèrent à Beauregard que la justice ordinaire, laquelle fut elle-même transportée, en 1502, par Pierre de Bourbon, surnommé de Beaujeu, à Trévoux, après que Beauregard fut ruiné par les guerres des ducs de Savoie.

L'étendue de la Dombes était de sept lieues en longueur sur environ autant de largeur, ce qui peut être évalué à 26 lieues carrées. Elle comprenait 12 châtellenies, savoir : les châtellenies de Trévoux, Thoissey, Chalamont, Lent, Montmerle, Ambérieux, Villeneuve, Beauregard, St-Trivier, Châtelard, Baneins et Ligneux.

Le pays de Dombes se divisait en deux parties : la haute et la basse Dombes. Cette dernière était renfermée entre la rivière de Saône, le franc Lyonnais, et les mandements de Villars, de Châtillon sur Chalaronne et de Pont-de-Veyle.

La haute Dombes ou Dombes orientale, dont Chalamont était la capitale, comprenait les châtellenies de Chalamont, de Lent et de Châtelard.

Digitized by Google

avait bien sa source dans des questions de foi et hommage, mais bien plus encore, dans la grande querelle des Armagnacs et des Bourguignons, à l'égard desquels chacun avait embrassé un parti différent. Autant nos ducs de Bourbon déployaient d'ardeur pour la cause des rois de France, autant les comtes de Savoie en montraient à leur tour en faveur de la cause des ducs de Bourgogne.

Quoiqu'il en soit, la Dombes et particulièrement Chalamont eurent considérablement à souffrir de toutes ces divisions.

Louis-de-Bourbon ayant hautement manifesté son mépris pour Jean-sans-Peur, à l'occasion de l'assassinat que celui-ci avait commis sur le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne ne tarda pas à s'en venger, en suscitant, en 1408, un seigneur genevois à sa solde, Amé de Viry, à se porter avec ses troupes dans le Beaujolais et dans la Dombes, où ce seigneur exerça les plus odieux ravages, en s'emparant de Chalamont et d'Ambérieux, après avoir d'abord pris et saccagé les villes d'Anse et de Belleville.

La résistance de Chalamont fut longue et opiniâtre; mais il fallut céder à la force.

Dès que le duc de Bourbon fut instruit de cette irruption, quoiqu'âgé de 71 ans, il marcha rapidement de Moulins sur Ambérieux, qu'il reprit d'assaut et dont il fit pendre toute la garnison. Exemple cruel, mais à la suite du quel toutes les places qui tenaient au nom de Viry, notamment celle de Chalamont, se hâtèrent bien vite de se rendre (1).

Louis-de-Bourbon mourut à Montluçon, le 9 août 1410, laissant, pour lui succéder, son fils Jean Ier, le second

Les châtellenies de Chalamont étaient composées des paroisses de Chalamont, St-Martin, Dompierre, Ronsuel, Châtenay, St-Nizier, Versailleux, la Plantey, Rignieux, Crans et Samans. Mais il est à remarquer que les clochers des six dernières paroisses faisaient partie de la Bresse

(1) Voir HISTOIRE DU BOURBONNAIS, par M. COIFFIER DEMONT, t. 264.

Digitized by Google

des princes de Bourbon qui fut souverain de Dombes.

En 1415, Jean, ayant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, fut conduit en Angleterre, où il mourut au commencement de l'année 1434, après plus de dix-neuf ans de captivité, pendant lesquels la Dombes fut administrée par Marie de Berry, sa femme, et ensuite par Charles de Bourbon, leur fils, dès qu'il eut atteint sa majorité (1).

Ce furent des temps bien malheureux que ceux-là pour la France et pour la Dombes, les plus malheureux peut-être que l'on ait jamais eu à essuyer!

La livre de pain, de 16 onces, ne coûtait pas alors, à Chalamont, moins de huit blancs, c'est-à-dire près de cinq fois sa valeur en temps ordinaire.

Deux faits ne viennent que trop révéler la triste situation à laquelle était alors réduite la maison de Beaujeu.

Le premier fait, c'est que Marie de Berry fut obligée de

(1) On lit dans Gacon que les habitants de Lent et de Chalamont députèrent à Marie de Berry, princesse de Dombes, en 1416, pour savoir s'ils devaient ouvrir leurs portes à Sigismond, empereur d'Allemagne, qui se trouvait à Bourg, et allait à Perpignan pour conférer avec Benoît XIII, sur la cessation du schisme. C'est une assertion erronée. Ces habitants ne députèrent auprès de leur princesse que pour savoir s'ils devaient rendre des honneurs à l'empereur d'Allemagne.

Cette démarche s'explique par cette raison que les empereurs élevaient de loin en loin des prétentions de suzeraineté sur toutes les possessions des sires de Beaujeu et des sires de Villars sur la rive gauche de la Saône. En 1310, Amé de Savoie, pour consacrer son pouvoir illégitime (ce qui fut, du reste, d'une habile politique dans son intérêt), avait consenti à rendre foi et hommage à l'empereur Henri VII. Puis, des lettres-patentes de Venceslas VI, du 17 mai 1798, confirmèrent Amé VIII de Savoie dans le vicariet de l'empire dans ses états et dans les seigneuries de la Bresse et de la Dombes. On comprend que, dans de telles circonstances, des honneurs rendus à Sigismond, par les habitants de la Dombes, eussent pu être considérés, et plus tard invoqués, comme un hommage et une reconnaissance de vassalité. En conséquence, il ne fut rien fait au passage de Sigismond dans les villes de Lent et de Chalamont, qu'il traversa sous l'incognito.

Ce fut dans ce voyage, et à son retour de Paris, d'après Paradin et le président Hénault, que Sigismod érigea, en 1416, à Montluel, le comté de Savoie en duché. Il est à remarquer que les lettres-patentes d'érection sont datées de Chambéry. Elles sont rapportées par Guichenon, dans son histoire de Savoie, aux PREUVES, page 252.

Digitized by Google

frapper Chalamont, en 1419, d'un impôt de trois cents livres (1), somme considérable pour ces temps.

Le second, c'est que, par un acte du 26 juin 1401, que j'ai vu aux archives de Dijon, Jean de Bourbon passa procuration aux fins d'engager ou d'aliéner les châteaux de Chalamont et de Trévoux ; ce qui toutefois ne fut pas effectué.

A peine la mort de Jean de Bourbon fut-elle parvenue à son fils Charles, que celui-ci, sous un frivole prétexte d'inexécution des conventions du mariage de sa sœur Agnès avec le duc Philippe de Bourgogne, profitant de l'absence de ce dernier, occupé en Picardie, pénétra jusque dans la Franche-Comté, et s'empara de vingt forteresses ou châteaux qui furent pris au dépourvu.

Ce fut une grande faute, dont les suites ne tardèrent pas à retomber terribles sur nos pays !

Philippe, ayant regagné la Bourgogne, chassa bien vite de ses États Charles de Bourbon, qui alla se renfermer à Villefranche où il fut assiégé par les Bourguignons. Ceux-ci, abandonnant cette place qu'ils ne pouvaient espérer de prendre, se portèrent sur Belleville qu'ils firent capituler, et de là se répandirent dans les Dombes, allant droit à la forteresse de Chalamont, qu'ils forcèrent à se rendre à discrétion. Le seigneur de Hautbourdin, qui commandait cette expédition, fit pendre cent des malheureux prisonniers qui s'étaient rendus à lui (2). Ceci se passait en 1434.

(1) Montmerle fut taxé à 160 livres ; Beauregard à 160 ; Villeneuve à 60 ; Toissey, 200 Lent, 180; à Chalamont, 300. (Manuscrit de GACON.)

En ces temps, le numéraire était fort rare en Dombes, de même qu'en France. Charles de Bourbon, fils de Marie de Berry, se trouvait mêlé à toutes les intrigues du Dauphin, qui régna plus tard sous le nom de Louis XI. L'affaiblissement des monnaies n'avait pas peu contribué à accroître les malheurs et les désordres de la France. Cet affaiblissement était tel que le marc d'argent, qui valait 5 livres 16 sols au commencement du règne de Charles VI, s'était élevé en 1420, à 18 livres.

(2) HISTOIRE DE BOURGOGNE, par M. DE BARANTE, t 5, p. 419.

Digitized by Google

De tels évènements sont longtemps à se faire sentir, et c'est trop assurément, pour un pays, que d'avoir à constater deux siéges et deux défaites à des temps si rapprochés.

C'est chose, au surplus, assez digne de remarque de voir les grandes querelles de la politique du XVe siècle, trouver ainsi une sorte de contre-coup jusques à Chalamont.

Charles de Bourbon mourut en 1449, laissant trois enfants : Jean II qui lui succéda aux duchés d'Auvergne et de Bourbonnais, ainsi qu'aux seigneuries de Beaujolais et de Dombes ; Charles, cardinal de Bourbon, qui fut archevêque de Lyon, et Pierre, sire de Beaujeu, époux d'Anne de France, fille de Louis XI, qui fut régente du royaume pendant la minorité de Charles VIII.

Jean II de Bourbon étant mort en 1488, sans postérité, le cardinal de Bourbon, Charles II, son frère, lui succéda dans les seigneuries de Beaujolais et de Dombes qu'il ne conserva que pendant huit mois, après lesquels il en fit la remise à Pierre II, qui, ayant cessé de vivre, en 1503, eut pour héritier une fille unique, Suzanne de Bourbon.

§ VI. — XVIe SIÈCLE.

LES COMTES DE GORREVOD, SEIGNEURS DE CHALAMONT.

Entre tous les évènements qui remplirent le monde pendant le XVIe siècle, se placent d'abord la trop célèbre défection du connétable de Bourbon, en 1523; ensuite la captivité de François Ier, qui fut suivie des fameux traités de Madrid et de Cambray ; et enfin, toutes les luttes religieuses qui ne se

Digitized by Google

terminèrent que par les victoires d'Henri IV sur la Ligue et sur le duc de Savoie.

Ici encore nous voyons tous ces grands évènements, non pas s'agiter à Chalamont, mais y trouver un écho lointain, triste écho que celui qui devait y retentir à la fin de ce siècle, puisqu'il en devait résulter la ruine de la vieille cité de Chalamont !

Deux ans après la mort de Pierre II de Bourbon, Suzanne, sa fille, épousa, en 1505, Charles de Bourbon, qui devint plus tard connétable de France. Tout le monde connaît la fuite de celui-ci auprès de Charles-Quint, après ses démêlés avec Louise de Savoie, mère de François Ier ; tout le monde sait que le roi s'empara de toutes les possessions du Connétable, dont la Dombes faisait partie, et par conséquent aussi la seigneurie de Chalamont, dont Charles-de-Bourbon avait tout à la fois et le domaine utile et le domaine direct.

Par contrat passé à Tolède, le 5 février 1525, Charles de Bourbon vendit la seigneurie de Chalamont, haute, moyenne et basse, à la réserve de la souveraineté et du ressort, à Laurent de Gorrevod, Comte de Pont-de-Vaux, grand maître d'Espagne et maréchal de Bourgogne. Ce Laurent de Gorrevod est le même qui avait été amené à Bourg, en 1505, par Marguerite, veuve de Philibert-le-Beau, et qu'elle nomma gouverneur de la Bresse, qualité en laquelle il fut chargé de la surintendance des travaux de l'église de Brou; le même enfin à qui Claudine de Rivoire, sa veuve, fit élever, dans cette église, en 1533, un mausolée en bronze, que la République transforma en canons pendant les orages révolutionnaires (1).

Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire de Charles de Bourbon, les malheurs de François Ier, son traité de Madrid pour se racheter de sa captivité ; j'arrive tout de suite au traité

(1) Voir EGLISE DE BROU, par M. BAUX.

Digitized by Google

de Cambrai, du 29 août 1529, qui va plus droit à mon but, et dans lequel je lis :

« *Item*, que messire Laurent Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, viscomte de Salins, grand maître d'hôtel dudit seigneur empereur, sera, dans six semaines après la ratification du présent traité, mis en la possession réelle des villes, châteaux, terres et seigneuries de Chalamont et de Montmerle ; ensemble de leurs appartenances par lui acquises et achetées du seigneur de Bourbon, pour, par lui, en jouir et user sa vie durant, sans réachapt, et après son décès ses hoirs, successeurs et ayant cause, à titre et conditions de réachapt, pour la somme de vingt mille écus d'or au soleil (1), pour laquelle elles lui ont été vendues ; nonobstant sentences prononcées contre feu monseigneur le duc de Bourbon et ses biens par avant et depuis ledit vendange, unions et incorporations à ce contraires (2). »

La famille de Gorrevod entra en conséquence en 1529, en possession de la seigneurie de Chalamont que détenait madame Louise de Savoie, mère du roi, en la qualité qu'elle avait alors de souveraine de Dombes depuis 1527.

En 1535, François Ier déclara la guerre au duc Charles de Savoie sur lequel il conquit rapidement la Bresse, qui resta unie au royaume jusqu'à la paix de Cambrai, en 1559. Jean de Gorrevod, héritier testamentaire de Laurent, mort en 1531, s'étant montré hostile à la France, François Ier, par lettres-patentes de 1536, ordonna la réunion au domaine royal des seigneuries de Chalamont et de Montmerle, dont il fit en même temps donation au duc de Nevers. Mais, plus tard, ces seigneuries rentrèrent dans les mains de la famille Gorrevod, qui obtint à cet effet des lettres de

(1) L'écu d'or au soleil est évalué à 11 fr. 14 sous pour un poids de 3 grammes. 376.

(2) Voir CORPS UNIVERSEL DE DIPLOMATIE, par DUMONT. t. 4, 2me partie, p. 14.

Digitized by Google

réintégrande et de main levée, le 30 novembre 1545 (1).

Désormais, les comtes de Pont-de-Vaux restèrent en possession de la seigneurie de Chalamont jusqu'à l'extinction de cette famille par la mort de Philippe-Eugène de Gorrevod, laquelle arriva en 1681 (2).

A François Ier succèdent : Henri II, en 1547 ; et, après celui-ci, en 1549, François II (3), dont le règne ne dura

(1) Voici la nomenclature des membres de la famille Gorrevod qui ont été seigneurs de Chalamont : 1° Laurent de Gorrevod, le premier qui ait été fait comte de Pont-de-Vaux, en 1521, par Charles de Savoie, lequel érigea également sa terre de Montanay en Baronnie ; Laurent de Gorrevod mourut en 1531.—2° Jean, cousin et héritier du précédent décédé le 10 septembre 1544 ; —Laurent II.— Charles-Emmanuel, mort le 4 novembre 1625 ; — Philippe-Eugène de Gorrevod, mort le 5 août 1681.

La famille de Gorrevod n'hésita jamais à se montrer hostile à la France, toutes les fois qu'il s'agissait des intérêts de la Savoie ou de l'Espagne, ce qui lui attira d'abord une première confiscation de ses biens en 1536.

En 1623, l'empereur Ferdinand ayant créé Charles-Emmanuel de Gorrevod prince du St-Empire, Louis XIII consentit à l'érection de sa seigneurie de Pont-de-Vaux en duché. — En 1638, la guerre ayant été déclarée entre l'Espagne et la France, la duchesse de Pont-de-Vaux et ses fils tinrent pour l'Espagne, en sorte que Louis XIII confisqua tous les biens qu'ils possédaient dans le royaume.

La même année 1638, par lettres-patentes du 20 juin, et par les mêmes motifs, Gaston fit également confisquer, au préjudice de la famille Gorrevod, la terre et seigneurie de Chalamont, en sa qualité de gardien et usufruitier de Dombes, dont sa fille mineure, Anne-Marie-Louise, avait la souveraineté.

En 1646, la famille de Gorrevod rentra en possession de tous ses biens.

(2) Avant sa mort, Philippe-Eugène de Gorrevod avait institué, pour héritier universel, Claude-Eléonore de Damas de Thianges ; mais il y eut procès à ce sujet au parlement de Paris, à la suite duquel, par l'effet d'un fideicommis, Louis Benigne de Beauffremont fut mis en possession des biens délaissés par Philippe-Eugène de Gorrevod. La famille de Beauffremont ayant aliéné la terre et seigneurie de Chalamont au profit du prince de Dombes, cette seigneurie passa ainsi dans le Domaine du roi, qui en devint possesseur et seigneur, en vertu de l'échange qui fut fait de la Dombes, en 1762, avec le comte d'Eu.

(3) Lorsque Henri II mourut, il y avait peu d'années que la Dombes s'était acquittée, envers le roi, du don gratuit de dix mille francs qu'elle était dans l'usage de payer au souverain. Et cependant à peine François II était-il monté sur le trône, qu'il rendit une ordonnance, le 24 décembre 1559, portant que SES TRÈS-CHERS ET AMÉS LES GENS DES TROIS ESTATS DE DOMBES, LUI AVAIENT LIBÉRALEMENT OCTROYÉ POUR SON AVÈNEMENT A LA COURONNE, LA SOMME DE DIX MILLE LIVRES TOURNOIS.

Un document officiel, récemment mis au jour, nous montre que les habitants de la Dombes

Digitized by Google

que dix-sept mois, pendant lesquels on vit éclore toutes les divisions et tous les maux qui ne tardèrent pas à désoler la France, dominée par deux partis également habiles à se faire un prétexte des querelles religieuses qui régnaient alors.

Les conséquences de ces querelles qui agitèrent si fatalement le XVIe siècle, ne laissèrent pas de se faire sentir vives et douloureuses dans la Dombes. Dès la fin du règne de François Ier, il commençait déjà à y avoir un grand nombre de protestants à Lyon, où les nouvelles doctrines ne tardèrent pas à pénétrer, après avoir établi leur apostolat à Genève. Aussi, Lyon devint rapidement l'un des principaux foyers de la réforme. Qui ne connaît et souvent ne redit les excès horribles auxquels se livrèrent, dans cette ville, en 1562, les huguenots dont la fureur s'exerça jusque sur les monuments religieux qui portent encore aujourd'hui les traces de leurs barbares mutilations?

Toutefois, l'on put croire un instant les dissensions religieuses apaisées dans nos pays, par suite des transactions passées à Lyon, en 1563; mais ces dissensions existaient toujours au fond des cœurs, d'ailleurs entretenues par les phases diverses qu'elles suivaient en France, où insensiblement on

réclamèrent vivement contre ce prétendu octroi (Voir COLLECTION DES DOCUMENTS INÉDITS DE L'HISTOIRE DE FRANCE. — NÉGOCIATIONS, LETTRES ET PIÈCES RELATIVES AU RÈGNE DE FRANÇOIS II, par Louis PARIS. 1841, p. 153).

Mais il n'en fallut pas moins payer la somme de dix mille livres réclamée, outre 450 livres de perception, sous la déduction de 3,360 livres que la Dombes avait prêtées au feu roi Henri II, l'année précédente.

La portion à la charge de la ville et mandement de Chalamont, dans cette somme, fut de 1613 livres tournois.

D'après le rapport du prix moyen du blé à cette époque, et sans tenir compte de la cherté accidentelle qui se manifesta, dix mille tournois, en ce temps, représentaient une somme d'environ 80 mille livres de la valeur de notre monnaie actuelle.

On vit alors une mauvaise récolte se succéder pendant plusieurs années de suite. « En 1556, dit M. Morin, HISTOIRE DE LYON, t. V, p. 73, le blé fut très-cher, la justice de Lyon envoya ouvrir les greniers de Trévoux et dans le pays de Dombes. — Au commencement de la cherté, le blé valait 26 sols le bichet, et fut porté jusqu'à 37 sols, et retomba ensuite à 13 sols. »

Digitized by Google

les vit s'empreindre du caractère politique qui finit par les dominer.

En 1592, le duc de Nemours qui tenait pour la Ligue dans le Lyonnais, se rendit maître de la Dombes, et fit battre monnaie, à Trévoux, pendant une année au moins.

Quoique secondé dans tous ses desseins par Charles Emmanuel de Savoie, le duc de Nemours ne put néanmoins poursuivre longtemps ses rêves d'ambition. Vaincu en 1593 par d'Épinac, archevêque de Lyon, il fut incarcéré au château de Pierre-Scise, d'où il s'évada le 26 juillet 1594, pour se rendre à Vienne.

Après son évasion, le duc de Nemours rentra bien vite dans le Lyonnais, à la tête d'une petite armée de volontaires, et de trois mille suisses que lui prêta le duc de Savoie, ardent à faire tout ce qui pouvait entretenir et seconder la Ligue. Mais le connétable de Montmorency le refoula promptement sur Vienne, que le duc de Nemours fut forcé d'abandonner pour aller se réfugier à Turin d'abord, et peu après dans son château d'Annecy, où il mourut le 13 août de la même année 1595, à l'âge de 28 ans (1).

Peu de jours après que la ville de Lyon se fut soumise à Henri IV, les troupes du roi de Navarre s'emparèrent, le 9 mars 1594, de Miribel, dont le château fut immédiatement démantelé, et les murs d'enceinte de la ville en partie abattus : puis, en 1595, le duc de Montmorency fit hiverner ses soldats à Montluel qui appartenait, de même que Miribel, à la maison de Savoie (2).

(1) Voir la notice de M. A. Péricaud sur Charles Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, — ARCHIVES DU RHONE, 5 81.

(2) « Lors des dissensions qui s'élevaient entre la Ligue et Henri, roi de Navarre, au sujet de la couronne de France, le duc de Savoie, Charles Emmanuel, à l'exemple de son prédécesseur, Charles III, s'empara de nouveau du marquisat de Saluces, et crut légitimer cette usurpation en fournissant aux ligueurs les moyens qui étaient en son pouvoir pour faire échouer les armes du grand Henri. Mais ce monarque ne tarda pas à tirer une éclatante ven-

Digitized by Google

Le souverain de la Dombes était alors Henri de Montpensier, l'un des partisans les plus dévoués d'Henri IV, dont le duc François, père d'Henri de Montpensier, avait été l'un des premiers à embrasser la cause.

C'est dans ces conjonctures que, au nom du duc de Savoie, le marquis de Treffort, gouverneur de la Bresse, se porta, en 1595, dans la partie orientale de la Dombes, s'empara de la ville de Lent, du Chatelard, ravageant et saccageant tout sur son passage; et enfin se dirigea sur Chalamont qu'il dévasta avec une sorte d'exaspération furieuse, faisant combler les fossés, raser les murs et ruiner de fond en comble le château, après avoir pillé et incendié les maisons.

Cette fois, le château était tombé pour ne plus se relever. Alors disparut l'ancienne ville, la ville du moyen-âge, à laquelle succéda la ville nouvelle insensiblement construite au bas de la colline, et qui, elle aussi, mérite bien qu'on s'y arrête à des titres divers. Mais à d'autres ce soin!

Je ne parlerai du XVIIe et du XVIIIe siècles que pour dire que l'église de Chalamont fut construite dans le XVIIe, et l'hôpital dans le XVIIIe.

§ 7. — XVIIe SIÈCLE.

ÉGLISE DE CHALAMONT.

L'église, ainsi que nous l'apprend l'inscription qu'on lit au-dessus de son portail, a été dédiée à *monsieur* saint Roch (1),

geance de cet oubli des traités... Il pénétra dans les états du duc, et comme Miribel était frontière de la Savoie, cette ville fut de nouveau en proie aux fléaux d'une guerre affreuse..... et soumise le 9 mars 1594.» ESSAI HISTORIQUE SUR MIRIBEL, par THÉODORE LAURENT.

(1) L'inscription est ainsi conçue : « AV NOM DE DIEV DV SAINCT SACRÉ ROSAIRE ET DE MONSIEVR ST-ROC, LA PRÉSENTE ÉGLISE A ESTÉ DÉDIÉE, ÉDIFIÉE ET COMMENCÉE, LE 17me JOVR DE MARS 1629. »

Digitized by Google

comme on disait alors, en 1629, triste année où la peste traînait avec elle de grands maux dans nos pays. Sa construction, fort simple et fort modeste, fut le fruit du concours réuni des aumônes et des sueurs du peuple, en des temps de désolation, temps aussi où la foi s'élève fervente au milieu des calamités qui ne font que trop sentir à tous le besoin de se rapprocher de la maison de Dieu, du Dieu qui soutient et console toujours.

§ 8. — XVIIIe SIÈCLE.

HOPITAL.

L'hôpital de Chalamont, auquel on ne saurait trop hautement rendre justice pour ses services et son admirable tenue, fut fondé au commencement du XVIIIe siècle par les bienfaits de madame Saulnier, veuve Simonin, et autorisé, en 1703, par lettres-patentes du prince Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, qui lui accorda en même temps plusieurs rentes et priviléges. Cet hôpital n'eut d'abord que quatre lits; le nombre en fut porté à huit en 1764, et à douze en 1787, par des dons et fondations de M. Chambos, nom qui doit, avec celui de madame Saulnier, rester cher dans le pays. — En terminant, saluons ces amis de l'humanité. Leurs noms et leurs familles ont disparu de cette terre; mais que nos pieux souvenirs montent jusque vers eux comme un écho reconnaissant de notre génération, et comme pour apprendre à tout homme que l'on n'oublie jamais celui qui lui-même n'a pas oublié le pauvre en ce monde.

Valentin Smith.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LYON
SOUS LA RESTAURATION,

A L'AIDE DES CHANSONS ET FLONFLONS DE CETTE ÉPOQUE.

1814.

LES

AUTRICHIENS PRÈS DE LYON,

POT-POURRI HISTORIQUE EN QUATRE PARTIES.

Faire une histoire de Lyon sous la Restauration au moyen des chansons et autres poésies auxquelles les évènements de cette époque ont donné lieu, nous semble une idée assez heureuse pour que nous applaudissions à son exécution. Cette histoire en flonflons est entreprise par quelques-uns de nos concitoyens les plus experts en ces matières ; elle se composera de toutes les épigrammes, de toutes les satires politiques, de tous les couplets qui ont paru, soit imprimés, soit manuscrits, pendant la période des quinze années, commençant à la chute de l'Empire et finissant aux fameuses ordonnances de juillet. Nous devons, à l'obligeance de ces compilateurs d'un nouveau genre, la communication de la pièce que sa date fera placer en tête du recueil, qui lui servira pour ainsi dire de préface et que nous offrons ici aux lecteurs de notre *Revue*, avec les notes destinées à éclaircir ce que le texte pourrait aujourd'hui avoir d'obscur pour ceux qui n'ont pas été contemporains des évènements auxquels il est fait allusion.

Digitized by Google

LES

AUTRICHIENS PRÈS DE LYON.

PREMIÈRE PARTIE.

CONSEIL MUNICIPAL.

LE MAIRE (1).

AIR : *Y a de l'ognon.*

Qu'ici chacun émette
Sa libre opinion
N'allons pas faire d' boulettes ;

(1) LE MAIRE. C'était le comte d'Albon qui, dans la nuit du 10 au 11 avril 1814 et sous la protection des baïonnettes autrichiennes, fit arborer le drapeau blanc sur le dôme de l'Hôtel-de-Ville. Il accompagna cette levée de boucliers d'une proclamation dans laquelle il se vantait *d'avoir aiguisé contre la tyrannie les poignards qu'elle avait remis en ses mains*, en d'autres termes, d'avoir trahi l'Empereur, qui lui avait confié l'administration d'une grande cité.

M. d'Albon donna, pour ainsi dire, le signal de la défection à toute cette noblesse que Napoléon s'était plu à tirer de l'émigration, à combler d'emplois, de grâces et d'honneurs ; de cette noblesse, ayant sans cesse à la bouche les mots de loyauté, de fidélité, même quand elle combattait dans les rangs des ennemis les plus acharnés de sa patrie ; fidèle et loyale à la façon du fameux connétable de Bourbon.

M. d'Albon appartenait à l'une des plus anciennes familles de la noblesse lyonnaise, plusieurs de ces ancêtres avaient porté le titre de roi d'Yvetot ; l'Empire ne lui avait reconnu que celui de Baron, ce qui, à sa mort, donna lieu à l'épigramme suivante :

« Ci-gît d'Albon, roi d'Yvetot,
Et qui plus est, baron d'Empire ;
Il était laid, perfide et sot :
Priez Dieu pour le pauvre sire. »

Digitized by Google

Aux portes de Lyon
Y a de l'ognon.
Y a d'l'ognon, d'l'ognon, d'l'ognette.
Y a d'l'ognon,

UN ADJOINT (1).

AIR *de Malbrouk*.

Notre ennemi s'avance :
C'est ici qu'il faut de la prudence !
Par notre résistance
Follement irons-nous
Provoquer son courroux ?
Messieurs, qu'en pensez-vous ?

LE MAIRE.

AIR : *Il faut que l'on file, file, file.*

Il faut que l'on file, file, file,
Il faut que l'on file, file doux.

UN CONSEILLER MUNICIPAL.

AIR : *Ce mouchoir, belle Raymonde.*

Permettez que je réponde :
Il est de notre intérêt
Que les bourgeois, à la ronde,
Chaque nuit fassent le guet.

LE MAIRE.

Ne dérangez pas le monde,
Laissez chacun comme il est.

(1) UN ADJOINT. M. le comte de Laurencin n'avait que le titre d'adjoint, mais il était le véritable maire de Lyon. Dans les circonstances auxquelles nous nous reportons, il semblait s'être donné pour mission spéciale de comprimer tout élan patriotique et d'aplanir toutes les difficultés qui pouvaient s'opposer à la reddition de la ville.

Digitized by Google

L'ADJOINT.

Ne dérangeons pas le monde,
Laissons chacun comme il est.

1er CONSEILLER.

AIR : *Bonsoir la compagnie.*

Allons !
Délibérons !
Que doit-on faire
En cette affaire ?

2e CONSEILLER.

Il faut délibérer,
Se préparer,
Sans différer.
Avons-nous du canon
Et de la poudre ?

LE MAIRE, *se levant.*

Non.
La séance est finie,
Bonsoir la compagnie,
Bonsoir, jusqu'au revoir,
Jusqu'au revoir,
Bonsoir.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

—

PROPOS ET ACTIONS DES HABITANTS.

—

UN HONNÊTE CITOYEN.

AIR : *Quel désespoir.*

Quel désespoir,
Les ennemis à notre porte !
Quel désespoir
Si l'on allait les recevoir !
L'ardeur qui nous transporte
En vain peut tout oser ;
La trahison plus forte
Vient tout paralyser.
Quel désespoir !
Les ennemis à notre porte !
Quel désespoir
Si l'on allait les recevoir !

LES DAMES ÉPLORÉES.

AIR : *Il faut quitter, quitter Golconde.*

Il faut quitter, quitter la ville, (*bis*)
Cherchons un séjour plus tranquille ;
La Provence ou l'Orléanais,
L'Auvergne ou bien le Vivarais
Offrent un sûr asile.
Hélas! mon Dieu! qui l'aurait cru!
Cher Lyon, que deviendras-tu ?
Hélas ! (*ter*) tout est perdu,
Tout est perdu,
Oui, tout est perdu.

Digitized by Google

UN CAPITALISTE.

AIR : *Et qu'est-c' qu' ça m' fait à moi !*

Les sentiments qu'on affiche
Ne me séduiront jamais ;
Je songe à mes intérêts ;
On le doit, quand on est riche.
Et qu'est-c' qu' ça m' fait à moi,
D'être de France ou d'Autriche !
Parents, patrie et loi,
L'argent seul est tout pour moi.

UN ZÉLÉ. (1)

AIR : *On va leur percer le flanc.*

Il faut leur percer le flanc,
Plein, plan,
R'lantamplan
Tirelire en plan !
Il faut leur percer le flanc !
Voilà ce qu'on doit dire,
Il n'est plus temps de rire,
R'lantamplan tirelire ;
Portons-nous tous en avant,
Plein, plan,
R'lantamplan,
Tirelire en plan !
Portons-nous tous en avant,
Chassons-les de l'Empire !

(1) UN ZÉLÉ. On avait donné le nom de *Zélés* aux jeunes gens qui demandaient à être armés, à être organisés en corps, soit pour la défense de la ville, soit pour être conduits à l'ennemi. Ils persistèrent inutilement : cet honneur ne leur fut pas accordé.

Digitized by Google

UN HABITANT DE BELLECOUR.

AIR : *A la papa.*

Pourquoi donc tant de frayeur?
Pourquoi donc tant de clameur,
Tant de fureur?
Préparez-vous de bon cœur
A recevoir un vainqueur
Rempli d'honneur.
Il respectera
Le Lyonnais docile ;
Monsieur de Bubna
Traitera notre ville
A la papa,
A, à la papa.

UNE VIEILLE COMTESSE.

AIR : *Il ne vient pas, où peut-il être!*

Il ne vient pas! où peut-il être
Ce cher Bubna, tout notre espoir !
Et cependant, il doit connaître
Notre empressement à l'avoir. *(bis)*

UNE CI-DEVANT MARQUISE.

Ce sont les tracas de la route
Qui le retiennent loin d'ici ;
Mais il sera venu, sans doute,
Pour mon boston de mercredi. *(bis)*

UN CITADIN BONHOMME.

AIR : *L'avez-vous vu, mon bien-aimé?*

L'avez-vous vu, le Sénateur ?(1)
Il a quitté la ville.

(1) « L'avez-vous vu, le sénateur ?
Il a quitté la ville. «
M. le sénateur, comte de Chanteloup, avait été envoyé dans sa sénatorerie

Digitized by Google

UN AUTRE.

Il l'a quittée ? ah ! quel malheur !
C'était un homme habile.

UN MAUVAIS PLAISANT.

Fin de l'air du vaudeville d'Arlequin afficheur.

Oui, ce cher comte était l'espoir
A la fois du pauvre et du riche ;
Dans un danger il eut fait voir...
Quelque nouvelle affiche (1).

du Rhône, en qualité de commissaire extraordinaire du gouvernement, à l'effet de concourir aux mesures de défenses que l'on se proposait d'organiser à Lyon. Il s'empressa d'abandonner la ville aussitôt que les circonstances furent devenues un peu graves et que sa présence aurait pu être de quelque utilité.

(1) « Dans un danger il eut fait voir...
Quelque nouvelle affiche.

Pendant son séjour à Lyon, M. le sénateur avait fait rédiger et afficher un grand nombre de proclamations qui n'intimidaient pas plus l'armée d'invasion qu'elles ne servaient à mettre la ville en sûreté.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

—

ÉVÈNEMENTS MILITAIRES.

—

UN CAPITAINE DE GRENADIERS DE LA GARDE NATIONALE,

Commandant le poste de la barrière St-Clair.

AIR : *J'ai du bon tabac.*

Messieurs mes soldats,
J'ai trois cents cartouches ;
Messieurs mes soldats,
Vous n'en aurez pas,
Si l'ennemi porte ici ses pas,
Tout aussitôt mettez l'arme à bas (1).
Messieurs mes soldats,
J'ai trois cents cartouches ;
Messieurs mes soldats,
Vous n'en aurez pas.

UN GRENADIER.

AIR : *N'entends-tu rien ?* (d'Azémia)

N'entends-tu rien ?

(1) « Messieurs mes soldats,
Vous n'en aurez pas. »

Le bruit s'était accrédité que le chef du poste de la barrière St-Clair avait reçu de l'autorité 300 cartouches, mais avec la défense formelle d'en faire usage. Le caractère bien connu de l'honorable citoyen qui commandait ce poste ne permet pas de croire qu'il eut consenti à recevoir des munitions dont il n'aurait pas eu la liberté de se servir au besoin.

Digitized by Google

UN AUTRE.

Non, rien.

LE CHEF DU POSTE.

De la prudence,
Tout ira bien.

1er GRENADIER.

Demeurer en cette occurence
Les bras croisés! quelle souffrance!

LE CHEF DU POSTE.

De la prudence,
Tout ira bien.

UN FACTIONNAIRE.

AIR : *Au clair de la lune.*

Quelque chose avance,
Je n'y vois pas bien,
C'est un coq; je pense?

UN GRENADIER, *mettant ses bésicles.*

C'est un autrichien.

UN PARLEMENTAIRE AUTRICHIEN EN DEHORS DE LA BARRIÈRE.

Messieurs, mon escorte
Est près de ce lieu;
Ouvrez-moi la porte
Pour l'amour de Dieu.

(Le parlementaire est introduit et conduit à l'Hôtel-de-Ville, où il remet ses dépêches.)

Digitized by Google

SOMMATION DU COMTE DE BUBNA.

AIR : *N'en demandez pas davantage.*

« Lyonnais, à nos bataillons,
Permettez un peu de pillage ;
Préparez-nous des rations ;
Nos logements et votre hommage ;
Livrez-nous vos biens,
Et les Autrichiens
N'en demandent pas davantage. » (*bis*)

LE PEUPLE.

AIR : *Tu n'auras pas, p' tit polisson.*

Tu n'auras pas, p'tit polisson,
Ce que l'on pense
De la France ;
Tu n'auras pas, p'tit polisson,
Ce que tu penses de Lyon.

(Le parlementaire s'éloigne).

LE PEUPLE.

AIR : *Bon voyage, cher Dumollet..*

Bon voyage, m'sieu l'Autrichien !
A Miribel débarquez sans naufrage ;
Bon voyage, m'sieu l'Autrichien !
Et revenez, si vous vous trouvez bien.

UN HABITANT DE LA GUILLOTIÈRE, ARRIVANT TOUT ESSOUFFLÉ.

AIR : *Et gai, gai, gai, mon officier !*

Et gai, gai, gai, rassurez-vous,
Votre peine est finie ;

Digitized by Google

Et gai, gai, gai, rassurez-vous,
On vient vous sauver tous.

Une troupe aguerrie
S'avance vers ces lieux (7),
Et la horde ennemie
Retourne à Meximieux.

TOUS.

Et gai, gai, gai, rassurons-nous,
Notre peine est finie;
Et gai, gai, gai, rassurons-nous,
On vient nous sauver tous!

QUATRIÈME PARTIE.

—

CONGRATULATIONS DE MM. LES OFFICIERS DE LA GARDE NATIONALE A EUX-MÊMES.

LE COLONEL (8).

AIR *de la Fricassée.*

Messieurs, ça fait plaisir à voir
Qu'au même zèle

(7) « Une troupe aguerrie
S'avance vers ces lieux. »

Au moment où tout semblait faire présumer que la ville allait capituler, un habitant de la Guillotière vint en effet annoncer aux Lyonnais que l'avant-garde du corps d'armée, commandé par le maréchal Augereau, faisait son entrée dans le faubourg.

(8) LE COLONEL. La garde nationale de Lyon n'avait alors qu'un seul colonel qui la commandait en chef. C'était M. de la Roue, loyal et fidèle à l'instar du comte d'Albon. Du reste, colonel à ailes de pigeon, poudré à frimas et parfaitement ridicule.

Digitized by Google

Chacun de vous fidèle,
Soir et matin, matin et soir
Ait constamment fait son devoir.

UN CHEF DE BATAILLON.

Pouvait-il en être autrement ?
Vous commandez si joliment !

LE COLONEL.

Merci, Messieurs, du compliment ;
Mais convenons-en, cependant,
On doit être content.

TOUS.

Vraiment, ça fait plaisir à voir,
Qu'au même zèle,
Chacun de nous fidèle,
Soir et matin, matin et soir,
Ait constamment fait son devoir.

Digitized by Google

LES

FEMMES MARSEILLAISES

ET

LES MARIS MARSEILLAIS.

Autrefois, il y a de cela soixante ans, du temps des habits à paillettes, des robes à panier, du fard et des mouches, on n'aurait pas abordé un pareil sujet sans le semer de fleurs doratiques. Moi, je dirai simplement que les *femmes marseillaises* étaient un sujet trop beau pour ne pas en former un chapitre à part. Lorsqu'on possède un bijou de prix, on ne le confond pas avec d'autres objets, on l'isole, on le choye, on l'enchasse.

Avec la beauté, la vertu des femmes de Marseille est historique. Les annales de la Provence rapportent à ce sujet des faits qui brillent à travers les âges comme des diamants dans leur écrin.

Ces faits, ou plutôt ces diamants qui composent la couronne virginale des femmes de Marseille, je ne pourrais ici les recueillir tous, j'en mettrai seulement quelques-uns en œuvre avec le consciencieux labeur d'un honnête lapidaire.

Commençons par la fidélité conjugale.

La fidélité conjugale des Marseillaises remonte à la plus haute

Digitized by Google

antiquité. Et si l'on ne craignait pas les interprétations malignes, on pourrait dire ici de cette vertu qu'elle se perd dans la nuit des temps.

Dès l'an du monde 3740 avant notre ère, pendant le siége de Marseille par Caraumandus, nous voyons les Marseillaises, dans la crainte de tomber au pouvoir des assiégeants, couper leurs cheveux pour en fournir des cordes aux arcs de leurs époux assiégés. « Ceux qui connaissent l'amour des femmes pour la plus belle de leurs parures, dit à cette occasion un judicieux historien, conviendront que les dames de Marseille ne pouvaient faire à l'amour conjugale un plus grand sacrifice. »

Grâce à ces amoureuses munitions de guerre, les Marseillaises repoussèrent les assiégeants, et ce fut fort heureux vraiment, car alors comme aujourd'hui des Marseillaises à la Titus devaient être encore fort séduisantes.

Hometia, Lucrèce marseillaise qui florissait dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, se tua plutôt que de céder. C'est l'historien Ruffi qui nous a révélé ce beau fait.

En 1442, autre exemple de foi conjugale héroïque :

Alphonse V, roi d'Aragon, menaçait la ville d'une prise d'assaut; il avait promis à ses soldats le pillage et autres droits du vainqueur. Les Marseillaises, alarmées pour leur vertu comme avaient fait Mesdames leurs grand'mères de l'an 3740, se réfugièrent aux Accoules; là elles délibérèrent sur les moyens de préserver leur honneur de l'ardeur incandescente des soldats arragonais. Après mûre délibération, il fut résolu qu'elles députeraient au roi Alphonse trois dames prises parmi elles. L'histoire nous a conservé les noms de ces trois héroïnes de vertu.

C'étaient Mesdames :

La courageuse ADAGANE,

La hardie RONCELINE,

La belle CHATEAUNEUF.

Introduites auprès du roi, ces dames lui offrirent leurs bagues et leurs joyaux, à la condition expresse : « qu'elles conserve-

Digitized by Google

raient leur pudicité, si mieux il n'aimait leur permettre de se défendre avec la dague et le coutelas à la main (1). »

Tant de vertus unies à tant de beauté frappèrent d'admiration le roi Alphonse. Apparemment les dames arragonaises n'avaient pas habitué ce prince à de si robustes vertus conjugales. Toujours est-il qu'il s'empressa d'accorder aux ravissantes parlementaires ce qu'elles demandaient. A propos de quoi les historiens, qui ont quelquefois des naïvetés, ajoutent : « qu'Alphonse, après s'être rapproché des dames marseillaises, s'abstint de toucher à rien des précieux objets qu'elles portaient avec elles. »

Plus tard, en 1516, François 1er, le roi chevaleresque, s'étant arrêté à Marseille et désirant beaucoup de plaire aux dames de cette ville, imagina, en leur honneur, une fête tout-à-fait galante : un combat naval fut livré dans le port. Les orangers des jardins d'Hyères avaient fourni les projectiles employés dans cette guerre digne du royaume de *Tendre*. Le roi, très-galamment habillé, assiégeant en personne les fenêtres et les balcons où se tenaient les dames, faisait pleuvoir sur elles une grêle de beaux fruits parfumés. On dit que, parmi ces bombes amoureuses, il y en avait beaucoup qui contenaient de tendres billets à l'adresse des plus belles Marseillaises. Et chose bien digne de remarque : à toutes ces tendres demandes du roi chevalier, il n'y eut pas une seule réponse !

Les femmes de la cour de François 1er n'en voulaient rien croire. Boccace et Lafontaine en eussent douté, moi je n'en doute pas.

Plus tard encore, en 1660, Louis XIV était entré, comme vous le savez, dans la ville de Marseille, entouré de tous les prestiges de la grandeur et précédé d'une réputation de galanterie pas mal entreprenante. Pouvait-il en être autrement ? Le roi était à peine adolescent que déjà on le traitait comme un sultan de Misore. On lui avait fait une cour d'odalisques. Les femmes élégantes, spirituelles, aimantes, romanesques s'offraient de

(1) Voir Ruffi et les autres historiens de Marseille.

Digitized by Google

toutes parts ; il n'est pas jusqu'aux cartes qu'on trouva le moyen de mettre dans le complot. On leur avait imposé cette devise : *J'aime l'amour et la cour* (1), et le poète chantait au roi pour l'encourager :

C'est le plaisir des yeux et la douceur des âmes,
Tout ce qu'on voit briller de filles et de femmes
Ont pour lui dans le cœur d'étranges embarras,
Et s'il prend quelque part à la peine qu'il cause
Que je lui vois tomber d'affaires sur les bras !
Je crois qu'il fera quelque chose (2).

Donc, à Marseille, la cour en voyage afin de s'entretenir dans les manières galantes, tenait chaque matin des petits levers, où se trouvaient les jeunes gentilshommes les plus élégants et les mieux placés dans les faveurs royales. Là, sous le prétexte des plus grands intérêts de l'État, on parlait de mille choses, hormis la chose publique.

Voici ce qui se passa un jour dans l'une de ces graves réceptions royales :

Louis XIV était assis ou plutôt mollement étendu dans un large fauteuil. Une glace de Venise dans sa bordure magnifiquement sculptée, était posée devant Sa Majesté ; un valet-de-chambre ajustait sur ses épaules les rouleaux ondoyants d'une chevelure luxuriante

— Eh ! bien, Messieurs, fit le roi, que dit-on à Marseille ?

— Sire, répondit un gentilhomme, tout le monde s'entretient encore de la magnifique entrée de Votre Majesté à travers les remparts de la ville....

—C'est une idée du cardinal, reprit le roi, il était bon de donner une leçon à ces Marseillais qui s'ingèrent de jouer à la république dans mon royaume.

La leçon a merveilleusement profité, dit un colonel des mousquetaires, blond et rosé.

(1) Bibliophile Jacob.
(2) Benserade.

Digitized by Google

— Aujourd'hui, reprit un autre, les Marseillais comprennent très-bien que les intérêts de leur cité et de la Provence tout entière ne sauraient être remis en de meilleurs et de plus nobles mains que celles de Sa Majesté.

— Les Marseillais, interrompit le roi, sont de mauvaises têtes, mais ils ont bon cœur ; Mazarin l'a bien dit.

— Aussi les Marseillais, sire, vous portent-ils tous dans leur cœur, dit un quatrième gentilhomme.

— Et les Marseillaises ? fit le roi en souriant.

— Les Marseillaises ont trop bon goût pour qu'il en puisse être autrement, dit un cinquième gentilhomme, qui n'avait pas encore pu déposer son grain d'encens aux pieds du jeune monarque. Hier, ajouta-t-il, la femme d'un consul disait avec une grâce infinie. « J'ai vu le roi, il est beau comme l'espérance.

— Et, mais vraiment! voilà un mot qu'on croirait sorti de l'hôtel Rambouillet, s'écria le roi, que n'avait pas trop effarouché cette flatterie à brûle-pourpoint. Je vois que les femmes de Marseille ont de l'esprit.

— Esprit et beauté, le pur sang d'Ionie coule dans les veines des Marseillaises, reprit le colonel. Et, par exemple, il n'est rien de comparable, dit-on, à la belle Regaillette.

— Regaillette, qu'est-ce là? une femme de la bourgeoisie, dit le roi avec une indifférence qui n'était que sur les lèvres.

— Non, sire, c'est une fille du peuple.

— Et le colonel ajouta dans le goût du temps : une fille jeune comme Hébé, fraîche comme l'aurore, chaste comme Diane.

Mais c'est donc une merveille que votre Regaillette, une nymphe de l'Astrée ?

— Mieux que cela, sire, c'est un ange.

— Et vous voudrez bien, Messieurs, je m'imagine, enlever une plume à l'aile de cette ange....

— Tant de perfections ne sont pas faites pour de simples mortels, reprit l'un des courtisans avec une voix veloutée ; Regaillette est un morceau de roi.

Il se fit, sur ce mot là, un instant de silence. Le roi de France avait pris goût à cette causerie de pages, mais il ne

Digitized by Google

voulut pas le laisser voir. Louis XIV pensait comme Mahomet :

Mon empire est détruit, si l'homme est reconnu.

Cependant, le jeune roi ne savait pas encore tout ce qu'il voulait savoir et craignait que la conversation n'en restât là, il reprit négligemment, en caressant les dentelles de son pourpoint :

— Vous dites donc, Messieurs, que la chaste Diane a quitté le ciel et qu'aujourd'hui elle habite Marseille....

— Rue des Isnards, en face de la fontaine, reprit un gentilhomme, qui avait deviné l'intention interrogative des dernières paroles du roi.

— Je ne vous demandais pas l'adresse de cette fille, interrompit le roi d'un ton sévère. Ce sont là des passe-temps d'officiers en garnison ou de désœuvrés. A vous les plaisirs, Messieurs les gentilshommes ; au roi les affaires.

Et, regardant à la pendule, neuf heures ! dit le roi... Adieu, Messieurs, je vais passer dans mon cabinet, où M. le cardinal doit se rendre pour l'expédition de plusieurs dépêches importantes. Louis XIV venait d'apprendre tout ce que, dans son imagination de jeune homme, ardente et voluptueuse, il cherchait à savoir ; il reprenait le rôle de monarque qu'il jouait déjà très-bien.

A quelques jours de là, la chronique de la ville disait que l'on avait remarqué un jeune et élégant cavalier, rôdant le soir auprès de la maison où demeurait la belle Regaillette.

Et la chronique de la cour disait, de son côté, que le ro Louis XIV, depuis quelques jours, quittait régulièrement le conseil, le ministre et les dépêches importantes pour de mystérieuses promenades dans le quartier de la rue des Isnards.

Ce jeune et élégant cavalier était-ce Louis XIV ? je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est que l'innocence et les grâces de la belle Regaillette avaient fait faire à la passion de l'inconnu, simple cavalier ou grand prince, une de ces gigantesques enjambées qui placent les amoureux ordinaires ou extraordinaires dans cette alternative du triomphe ou du ridicule.

Digitized by Google

La pauvre fille qui n'aurait pas permis au plus candide amant de l'embrasser, même en songe, avait vu arriver jusqu'à elle vingt messages galants, accompagnés de fleurs, de présents magnifiques et de déclarations en forme. C'était une représentation exacte du *Calife de Bagdad*. Il n'y manquait rien, pas même le mystérieux *il bondo Cali !*

Si bien que l'âme virginale de Regaillette en fut vivement alarmée, car, voyez-vous, sa pureté, à Regaillette, c'était son unique bien, sa seule dot, son seul espoir de mariage, et si, dans sa naïveté charmante, la jeune fille avait mis encore quelques chances de fortune dans cette chevelure d'ébène qu'elle parfumait tous les matins, dans ce regard si tendre, dans cette taille qui restait si souple et si amoureuse, malgré la raideur d'un corset, c'était à la condition d'être sage. Un jour, c'était, dit la belle enfant, dans ses rêveries solitaires, un jour il se rencontrera celui que je désire sans le connaître, et à qui le ciel m'a prédestinée, car on a beau faire, les âmes n'ont pas été faites isolées et séparément, mais deux à deux accouplées, moulées l'une pour l'autre. Ame de mon mon âme que le ciel te guide vers moi !...

Tout en soupirant après cette âme sœur, Regaillette redoutait de tomber sur une autre, comme cela est arrivé à beaucoup de jeunes filles. C'est pourquoi celle-ci pensa qu'il était prudent de se soustraire à des galanteries qui devenaient terriblement entreprenantes. En fille vertueuse, elle confia ses inquiétudes à son père. Le père, honnête provençal, jugea l'affaire assez grave pour en délibérer dans une assemblée de famille. Là, il fut décidé que, pendant tout le temps que la cour resterait à Marseille, on tiendrait la belle Regaillette renfermée dans un tonneau (1).

Les bonnes gens ne se doutaient guère qu'ils avaient eu là une idée anacréontique : L'amour dans un tonneau !

(1) La mesure prise par les parents de Regaillette passa en proverbe, et aujourd'hui encore à Marseille le peuple dit en parlant des jeunes filles que l'on surveille avec une grande sévérité : « *Aqui la belo Regaillette* : Voilà la belle Regaillette.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, l'aventure avait fait du bruit. Toutes les jeunes et belles Marseillaises voulurent suivre l'exemple de Regaillette.

Les femmes mariées transformèrent leurs maisons en de véritables forteresses hérissées de vertus et flanquées de maris.

Les jeunes filles se refugièrent toutes dans des couvents et des monastères.

Le roi Louis XIV, comme on sait, aima beaucoup les allégories où il remplissait le rôle du soleil. Il avait pris pour devise ces mot : *soli, soli, soli.* A la cour de Versailles, il dansait habillé en soleil. Les jeunes filles de Marseille avaient donc traité le roi selon ses goûts ; elles avaient fait comme font les fleurs qui, pour se soustraire aux atteintes brûlantes du Dieu du jour, referment leurs corolles sur leurs coupes immaculées.

De façon que le roi Louis XIV, pendant son séjour à Marseille, ne trouva pas une seule Lavallière, pas une Montespan, pas une Fontange, pas même une Maintenon.

Ce fut là une chose très-honorable pour le beau sexe de Marseille, très-satisfaisante pour les maris, mais très-humiliante pour le grand roi Louis XIV, qui, cette fois, venait de faire la campagne à ses frais. Aussi les écrivains contemporains disent-ils « que cette conduite des dames de Marseille excita les plaintes de la cour (1). »

Il y avait de quoi, vraiment !

Et pendant que *les femmes de Marseille* rehaussaient leur beauté de cette chaste robe de modestie et d'innocence, savez-vous bien ce que faisaient les dames de Lyon, d'Avignon, de Rouen et autres villes du royaume de France ? La chose est curieuse, vous allez en juger par un simple extrait de l'*Histoire des trois Maries.*

Jean Drouin, l'auteur, ou plutôt l'arrangeur (2) de cette histoire, apostrophe ainsi ces dames :

(1) Ruffi, Histoire de Marseille, 2e édition.

(2) L'*Histoire des trois Maries*, composée en vers français par Jean de Venette, en 1345, a été mise en prose en 1505, par Jean Drouin, qui y a fait plusieurs additions.

Digitized by Google

« O femmes de Lyon, qui en toutes *gorres* (1), *passez les femmes de France*. Vostre désir ne est que en beaus habillemens et riches bagues, vostre cœur est de tout à danser, rire, railler et gaudir à tort et à travers ; vos grands mondanitéz, vos testes accoutrées de perles, chaisnes et pierreries, seront-elles cause de nostre saluement? Certes ie croys que non. Vos obstinations à vouloir de faire pis seront-ils cause d'amender votre vie. Certes ie croys que non, car ici, ueu de mes yeulx que plus ua avant et plus estes grossières. — De nos Parisiennes ie me desporte, car elles ne portent pas si grans estats, sinon qu'elles le puissent bien maintenir sans répréhension. — Des Amyennoises ie ne dis mot, car leur vie est très-simple et leur estat très-honneste — Les Rouennoises pour la gorre passent toutes les aultres et les Avignonaises aussy; mais à ceulx à qui il appartient ien laisse la correction !... »

Je m'imagine que nos lionnes de Paris, si elles venaient à lire ces lignes, seraient grandement surprises de ce certificat d'innocence et de modestie, octroyé par Jean Drouin aux Parisiennes.

Les Toulousaines, les Rémoises ne se faisaient pas faute non plus de *grans mondanitéz*, si nous en jugeons par les sermons du prédicateur Maillard où il leur est reproché de faire injure à Dieu et de tromper les hommes par leurs fausses chevelures, et beaucoup d'autres choses non moins postiches. Pour en agir ainsi, disait le prédicateur courroucé à son auditoire féminin, *Invita vos ad omnes diabolos !*

En 1583, le concile provincial de Tours s'élève contre la mollesse des habits féminins, la vanité, la coquetterie et autres *gorres* tourangelles.

Nous pourrions, en cherchant un peu, étendre ces citations à toutes les bonnes villes du royaume. Nous en resterons là.

De ce qui précède, il résulte :

(1) L'ancien mot *gorre* signifie luxe, magnificence, ostentation, vanité, coquetterie, débauche, et Favins, dans son *Théâtre d'honneur*, appelle la trop fameuse Isabeau de Bavière « grande gorre pour se bobander en habits à l'Allemande. »

Digitized by Google

Que *les femmes marseillaises* ont mérité de la véridique histoire une triple couronne de beauté, de courage et de vertu.

Que, dans aucune ville de France ni chez aucun peuple du monde ancien ou moderne, le beau sexe n'a brillé de tant d'éclat virginal qu'à Marseille.

Voyez seulement pour ce qui concerne les peuples anciens :

Les Hébreux ont fait grand bruit de la vertu d'une seule femme, la chaste Suzanne, encore pourrait-on en rabattre beaucoup de cette chasteté aux prises avec deux vieux juifs fort laids, si j'en juge par le portrait qu'en a fait Valentin (Moyse) dans son tableau exposée au musée royal, sous le n° 265.

Les Égyptiens, faute de mieux, nous ont laissé l'histoire de Putiphar, dont la fidélité conjugale, comme on sait, n'a tenu qu'à un fil du manteau de Joseph.

Les Romains, je m'empresse de le reconnaître, ont eu dans leur Lucrèce un dragon de vertu. Ajoutez Cornélie, mère des Gracques, la sage, la tendre Cornélie, que je préfère de beaucoup à Lucrèce, et vous aurez tout le contingent de la chasteté romaine; car on ne peut guère compter les Vestales, à cause du décompte qu'il y aurait à faire avec toutes celles qui ont été enterrées vives, pour avoir laissé éteindre le feu de Vesta.

Les Athéniens, qui ont fait les arts, le drame et la poésie, ont trop adoré dans les femmes la beauté du corps, pour ne pas négliger la beauté de l'âme. A Athènes, le plaisir avait détrôné la vertu. On y élevait des autels aux hétaires et aux courtisanes. Ce fut pour deux de ces donzelles, enlevées par des jeunes gens de Mégare, que se fit la fameuse guerre du Péloponèse.

Aspasie ouvre un cours de volupté.

Sapho adresse aux jeunes filles de Mitylène des élégies sur les ennuis de la couche solitaire.

Anacharsis aperçoit sur la route sacrée un splendide tombeau, un palais sépulcral. Il demande à son guide quel est le héros qui repose sous ces colonades ? — Ce n'est point un héros, répond l'Athénien, c'est une femme. — C'est donc une femme illustre par ses vertus ? — Non, c'est Pythionicé, la courtisane.

Digitized by Google

Voilà les femmes d'Athènes, ses femmes historiques !

A Thespies, c'est Phryné.

A Corinthe, c'est Laïs:

Quant à Lacédémone, sans faire tort à ses femmes, on peut dire qu'elles avaient de la pudeur à peu près comme les anciens soldats aux gardes. Lactance raconte, à cet égard, un fait caractéristique qui eut lieu pendant le siége de Messène, par les Lacédémoniens. On y voit comment ces dames s'y prirent un jour sur la grande route pour se faire reconnaître de leurs maris. C'est là une histoire qui ne peut s'écrire en français (1)!

Récapitulons :

Chez les Hébreux, une chaste femme, Suzanne, ci. .	1
A Rome, Lucrèce et Cornélie.	2
A Athènes et chez les Grecs.	néant.
Égypte.	id.
Total des femmes réputées d'une vertu héroïque chez les anciens.	3
Or la ville de Marseille, à elle seule, compte :	
Mesdames Homœtia, Adagane, Ronceline, Chateauneuf, ci.	4
La belle Regaillette.	1
Total des femmes marseillaises d'une vertu héroïque.	5
Auquel il convient d'ajouter pour *mémoire* les Marseillaises à la Titus (siége de Caraumand).	
Plus, les dames adhérentes à la délibération de l'assemblée des Accoules, dont nous estimerons le nombre au moins à	1,000
Item les dames et demoiselles marseillaises qui se sont embastillées dans le domicile conjugal ou refugiées dans des couvents pendant le séjour de Louis XIV à Marseille. .	2,000
Total général. , ...	3,005

(1) Et aspectu in libidinem concitati sicut erant armati, permixti sunt utique promiscui : nec enim vacabat discernere. (Lact. de fals. Rel. c. 20).

Digitized by Google

Donc la vertu historique des femmes marseillaises est à la vertu des femmes chez les peuples de l'Égypte, de la Judée, de la Grèce et de Rome Comme 1,005 est à 3.

Il y a des règles de proportion qui vaudraient à elles seules tous les prix Monthyon.

LES MARIS MARSEILLAIS.

Ce chapitre était la conséquence nécessaire du chapitre qui précède.

Les maris marseillais, — nous sommes affligés de le dire, — se sont trop souvent montrés à l'égard de leurs femmes ce que les rois sont d'ordinaire vis-à-vis de leurs sujets : d'illustres ingrats !

Et si les dames marseillaises ont conservé toujours intacte et pure la couronne nuptiale, en vérité, Messieurs leurs maris n'en sont pas cause ; au contraire, ils semblent avoir tout fait pour qu'il en soit autrement.

D'abord, et malgré l'opulence que leur donnaient le commerce et l'industrie, les anciens Marseillais, dans leur simplicité parcimonieuse, avaient rendu une loi d'après laquelle la parure d'une femme ne devait pas valoir plns de cinq pièces d'or ; ce qui à 10 francs la pièce faisait juste 50 francs pour les mieux nippées.

Ils avaient interdit aux femmes l'usage du vin le plus modéré.

Ils s'étaient attribués le droit de vie et de mort sur leurs femmes, pour certains cas, si elles avaient bu du vin, par exemple.

Cependant la civilisation ayant fait des progrès, les Marseillais ne tuaient plus leurs femmes, ils ne faisaient plus que les battre. C'était là une grande amélioration !

Le progrès continue.

Digitized by Google

Aujourd'hui, à Marseille, les maris ne fixent plus à cinquante francs la parure et les bijoux de leurs femmes. On les a vu payer des mémoires de mille écus, sans trop grogner.

Les Marseillais n'ont plus de loi de *Maximum* pour les dots; ils pensent que les plus grosses sont les meilleures.

Les femmes ne sont presque plus battues par leurs maris. Seulement ceux-ci, pour se consoler peut-être de la perte de leurs anciennes prérogatives se sont fait à l'usage de l'hymen d'agréables petits proverbes, en langage provençal, tel que celui-ci :

Ché perdé sa frémo embé quinzé soou es gran doumagé de l'argent.

Qui perd sa femme et quinze sous avec, c'est grand dommage de l'argent.

Et cet autre proverbe, orné du charme de la poésie :

Dous beaux jours à l'houmé su terre :
Quand pren moitié et quand l'enterro.
Deux beaux jours à l'homme sur terre :
Quand il prend femme et quand l'enterre.

Mais ces proverbes passeront comme les anciens usages. Il n'y a qu'une chose qui ne passera jamais à Marseille, c'est la beauté et la fidélité conjugale des femmes marseillaises.

J. BÉLIARD.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

M. LE DOCTEUR NICHET,

EX CHIRURGIEN-MAJOR DE L'HOSPICE DE LA CHARITÉ.

La tombe vient de s'ouvrir pour M. Nichet, l'un de ces hommes de cœur et d'esprit qui ne se remplacent pas. Depuis quelques années l'affaiblissement de sa santé l'avertissait de ralentir ses travaux; mais son zèle et son amour pour son art faisaient taire son intérêt personnel.

M. Nichet est né, en 1803, à Frontignan, d'une famille honorable, qui s'opposa d'abord à sa vocation pour la médecine; mais, plein d'énergie et de force intime, il poursuivit ses études, sans amis, sans protecteur, luttant contre des obstacles sans cesse renaissants, jusqu'au jour où le succès vint prouver qu'il n'avait pas trop présumé de lui-même. Nommé, en 1832, major à la Charité, il avait peu de temps à consacrer aux travaux du cabinet; il laisse pourtant, avec un traité des maladies des os, plusieurs ouvrages inédits sur les maladies des femmes et des enfants, et un grand nombre de notes et d'observations recueillies pendant son majorat et qu'il espérait publier aussitôt que les soins qu'il donnait à sa nombreuse clientelle le lui aurait permis.

La douleur de sa perte, terrible pour sa famille et pour ses amis, a été vivement sentie par tous ceux qui l'ont connu; à tout le mérite d'un savoir immense, M. Nichet savait joindre cette précieuse modestie que donne la conscience d'un véritable

Digitized by Google

talent. Plein de bonté, de délicatesse, nul n'a poussé le désintéressement plus loin ; il avait, en un mot, le rare bonheur de réunir les qualités du cœur à celles de l'esprit. Il est mort dans les bras d'une mère chérie, dans la force de l'âge et de son talent, au moment où il commençait à jouir de l'honneur attaché à son nom, déjà justement célèbre. Ses obsèques ont eu lieu vendredi 29 octobre 1847, au milieu d'une foule nombreuse, en tête de laquelle on remarquait tous ses confrères, les administrateurs des hôpitaux, les fonctionnaires de tous genres, en un mot, l'élite de la société lyonnaise. MM. Sénac, Montain, Candy et Hervier ont fait entendre de touchantes paroles sur sa tombe, dernier témoignage d'amitié et d'estime bien dû à une vie si noblement remplie.

Digitized by Google

FÊTE INDUSTRIELLE.

Nous avons déjà mentionné l'Exposition publique des produits de l'industrie chinoise qui a eu lieu dernièrement à Lyon, et annoncé le banquet qui a été offert à M. Hedde par la fabrique lyonnaise. Nous extrayons du compte-rendu fait par le comité de ce banquet quelques-uns des toasts qui se rattachent plus particulièrement à l'industrie de la soie, qui est la branche la plus importante du commerce de notre cité.

Nous regrettons de ne pouvoir insérer les autres discours qui traitent des hautes questions manufacturières, notamment ceux de MM. Potton, Dervieu et autres notables fabricants de Lyon, mais les limites de notre Revue ne nous le permettent pas. Voici l'extrait du compte-rendu de cette réunion, la première dans les fastes de l'industrie lyonnaise.

M. DUFOUR, chef d'atelier, a porté le toast suivant à l'industrie lyonnaise :

Il y a trois siècles environ, quand, dans un des anciens quartiers de cette ville, s'établit le premier métier de tissage, ce fut comme un premier jet de lumière qui illumina la cité lyonnaise, et qui, plus tard, en se développant, répandit sur elle une telle

Digitized by Google

clarté que, de tous les points du globe, Lyon fut distingué entre toutes les cités industrielles.

Cette gloire, cette célébrité, quelle est l'industrie autre que celle des soieries qui peut aussi largement en doter la cité au sein de laquelle elle s'exerce? Quand on considère la variété immense de ses produits qui s'adressent aux besoins les plus graves comme les plus frivoles, aux conditions les plus humbles comme les plus élevées de la société; quand on considère la masse d'intérêts divers mise en mouvement par elle, sa belle part dans la production nationale et manufacturière, quelle variété de connaissances profondes il faut posséder pour l'exercer avec distinction, l'on ne peut se refuser de reconnaître combien la dénomination de première industrie nationale lui est justement donnée et légitimement acquise.

Mais, comme toute chose qui atteint un haut degré de supériorité, l'industrie des soieries a excité des rivalités jalouses, contre lesquelles il lui faudra soutenir une lutte incessante. Sans privilége, sans protection, en laissant même puiser dans son sein des armes qui peuvent rendre la lutte plus redoutable, avec le seul secours de l'intelligence, du goût et de l'habileté des fabricants et ouvriers lyonnais, elle gardera sa belle couronne de reine de toutes les industries.

Il y a peu de temps encore, l'on ignorait à Lyon quels étaient les côtés vulnérables, les points par lesquels il fallait redouter cette guerre moderne des peuples entre eux, que l'on nomme la *concurrence étrangère* : aujourd'hui, grâce à la sollicitude de la Chambre de Commerce de cette ville, grâce au zèle, à l'infatigable et intelligente activité de M. Hedde, nous sommes éclairés sur ce que nous devons craindre et sur ce qui peut nous rassurer. Nous avons vu les produits de ceux à qui nous devons notre art; et nous, élèves intelligents et actifs, nous avons de beaucoup surpassé nos maîtres! A leurs produits nous avons reconnu que les nôtres leur avaient servi de modèle, et, comme œuvre de goût et d'intelligence, qu'ils n'étaient encore que de bien faibles copies.

Sous le rapport de la production, nous avons bien certaine-

Digitized by Google

ment à redouter l'activité de nos rivaux ; mais, comme art, il leur manque ce qui ne s'importe pas, le génie propre d'une population et les éléments de toutes sortes que plusieurs siècles ont concouru à réunir et à coordonner dans notre pays.

Mais avec le temps, dira-t-on, ils pourront nous égaler. Resterons-nous donc stationnaires? Il faudrait, pour cela, que nous eussions atteint l'apogée de l'art de la fabrication des étoffes. Le champ des inventions, quoique largement exploré, offre encore un immense espace à parcourir. Nous pourrons encore retrouver des Rey, des Revel, des Philippe Lassalle et des Jacquard!!! Dans l'ordre de la nature, toute chose est susceptible de perfectionnement, et assigner une limite à la perfectibilité des produits de l'intelligence humaine, ce serait nier le progrès, le progrès, ce but unique de tant d'efforts, cette cause de tant de travail qui pèse comme un immuable destin sur la vie humaine.

Que tout Français s'intéressant à notre belle industrie unisse sa patriotique volonté, ses généreux efforts pour lui constituer de nouveaux éléments de succès. Ne soyons pas seulement fiers de notre supériorité, soyons jaloux de l'augmenter encore. L'auréole de gloire qui brille sur le front de la cité lyonnaise, deviendra plus resplendissante ; la vie et l'aisance se répandront plus largement sur un huitième environ des départements de la France.

A l'industrie lyonnaise!

Voici le toast de M. Isidore HEDDE, délégné du ministère de l'agriculture et du commerce dans la mission en Chine :

A l'industrie de la soie, fille de l'agriculture!

A l'agriculture et à l'industrie de la soie, deux compagnes naturelles, sources l'une et l'autre de travail et de bonheur domestique, source de paix et de prospérité publique, source enfin de richesse et d'honneur national!

A l'agriculture et à l'industrie de la soie, deux des plus anciennes traditions du grand empire de la Chine. Pratiquées en-

Digitized by Google

semble, il y a plus de quarante siècles, l'agriculture vit un empereur révéré dans l'histoire donner lui-même l'exemple du travail manuel, tandis qu'une impératrice, devenue l'un des symboles de la divinité en Chine, allait cueillir, de ses propres mains, les feuilles nécessaires à l'alimentation des vers !

A l'agriculture et à l'industrie de la soie, enseignées par ces célèbres devanciers et leurs illustres successeurs : « Occupez-vous d'abord, dit l'un de leurs livres canoniques, occupez-vous de la culture de la terre et puis de l'éducation des vers. Car, dans la première vous trouvez votre nourriture, et dans la seconde les vêtements qui vous sont nécessaires ! «

A l'industrie de la soie qui, de l'ancienne Sérique, embrassa toutes les parties méridionales du vaste continent asiatique, passa dans le sixième siècle en Europe, et se répandit successivement en Grèce, en Sicile, en Italie, en Espagne et en France, laissant après elle des flots de lumière, de science, de richesse, de bonheur et de civilisation !

A l'industrie de la soie, dont les produits, dit Dandolo, surpassent en éclat et en magnificence tout ce qui existe dans la nature ou qui a pu être créé par la main de l'homme ! Permettez-moi de vous rappeler les propres paroles de notre illustre maître : « La mode pourra diversifier les tissus de soie, mais la soie sera toujours recherchée par toutes les nations. Aucun produit naturel ou artificiel ne lui est comparable en richesse et en éclat. Le luxe rechercherait vainement ailleurs plus de magnificence. Il serait à désirer que la soie grège, organisée ou manufacturée, devînt assez abondante pour servir à tous les marchés de l'univers ; la soie deviendrait alors d'un usage habituel et général, et le besoin d'en consommer ferait naître sans doute la nécessité d'en produire. »

A l'industrie de la soie, qui a donné naissance aux agriculteurs les plus distingués, aux éducateurs les plus soigneux, aux filateurs et mouliniers les plus habiles, aux théoriciens et praticiens les plus profonds et les plus exercés, aux chimistes et teinturiers les plus expérimentés, aux compositeurs et dessinateurs les plus parfaits, aux fabricants les plus consommés, aux ou-

Digitized by Google

vriers les plus laborieux et les plus intelligents, enfin, Messieurs, aux mécaniciens les plus ingénieux, au nombre desquels nous pouvons compter avec orgueil le nom de Jacquard, dont le système fait actuellement sa révolution industrielle autour du globe !

A la fabrication de la soie, qui a fait de Lyon l'heureuse rivale de l'antique *Thinée* et de la moderne *Sou-Tchou*, qui lui a donné à elle, la reine des fabriques de soieries, un sceptre plus durable, il faut l'espérer, que celui successivement porté par Corinthe, Palerme, Venise, Gênes, Florence et Séville !

Enfin, Messieurs, à l'industrie agricole, manufacturière et commerciale de la soie, qui, de toutes nos ressources nationales, occupe le plus grand nombre de bras, donne lieu au plus grand mouvement de capitaux, répand dans la classe ouvrière le plus de bienfaits, et qui est, incontestablement, le fleuron le plus éclatant de la couronne industrielle de notre belle patrie !

M. Félix BERTRAND, vice-président du banquet, s'est exprimé ainsi :

Messieurs,

Depuis longtemps, le besoin d'unir nos efforts pour lutter contre la concurrence étrangère se fait vivement sentir. L'industrie dont notre ville s'honore ne trouve pas toujours parmi ses membres cet ensemble qui fait la force. En vous réunissant aujourd'hui, vous avez voulu prouver que l'inertie que donne l'isolement devait cesser. Nous entrons dans une ère nouvelle. Par cette manifestation toute industrielle, les hommes qui se dévouent pour concourir à la prospérité de nos fabriques, apprendront que, désormais, ils trouveront dans vos sympathies la juste récompenste de leurs travaux.

J'ai donc l'honneur de vous proposer le toast suivant :

Au délégué des villes de Lyon et Saint-Étienne dans la mission en Chine !

A M. Isidore Hedde !

Digitized by Google

A ses travaux intelligents qui, dans l'exposition dernière, vous ont initiés aux secrets d'une rivale trop redoutée!

Au noble dévouement qui l'a guidé dans des pays lointains pour chercher les matériaux dont nous sommes appelés à recueillir les fruits!

Qu'il reçoive ici le témoignage public de notre reconnaissance pour le zèle qu'il a déployé dans l'importante mission qu'il avait reçue du Roi!

A M. Isidore Hedde!

Nous savons que M. Hedde est actuellement à Saint-Étienne, où, sur la demande de la Chambre de commerce de cette ville, il s'occupe de l'installation d'une nouvelle exposition. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui pourra, à cet égard, intéresser les nombreux fabricants de notre cité.

Digitized by Google

DU

TRONE DE L'ARCHEVÊQUE

DANS L'ÉGLISE SAINT-JEAN.

Le chœur de notre cathédrale, qui avait déjà tant gagné à la restauration de ses anciens vitraux, vient encore de s'enrichir d'un bel ouvrage ; un trône ou siége archiépiscopal a été placé contre le premier pilier après le trans-sept de droite, au commencement des stalles qui, dit-on, doivent être continuées dans le même goût.

Il ne s'agit plus ici de ces malheureux rideaux rouges avec franges et panaches que le tapissier posait le matin pour les enlever le soir : ce trône est solide et stable, c'est l'œuvre d'artistes consciencieux, MM. Bossan et Desjardins, et son exécution, magnifique spécimen de ce que peuvent aujourd'hui les sculpteurs lyonnais, n'a pas exigé moins de cinq années d'un travail soutenu dans plusieurs ateliers ; il est construit en entier en bois de noyer, dans le style gothique fleuri.

Le plafond, qui porte le siége, est élevé de trois marches, on y monte de côté par deux rampes ; une riche décoration recouvre tout le devant du soubassement. Cette partie, due en entier au ciseau de M. Maillard, est fouillée avec une étonnante délicatesse : cinq statues, dont les modèles ont été faits par M. Fabisch, occupent le milieu ; au-dessus de leur tête et sous l'accoudoir, on lit la devise : *Prima sedes Galliarum* ; à droite

Digitized by Google

et à gauche, l'écu de l'ancien Chapitre de Saint-Jean et celui de M. de Bonald, notre archevêque.

Le dossier, de forme ogivale, est bordé d'un rinceau de feuillage admirablement évidé, heureuse réminiscence du chardon de la chapelle Saint-Louis; au centre, six bas-reliefs dont les sujets appartiennent à l'histoire de saint Jean-Baptiste; sur les côtés, deux piliers, dont la masse est dissimulée par une luxuriante ornementation, soutiennent un baldaquin d'une grande richesse; ces piliers et ces baldaquins se terminent par trois flèches évidées dont l'une s'élève jusqu'aux chapiteaux de la nef. C'est dans ce couronnement que l'artiste s'est plu à prodiguer toutes les richesses du genre; on y voit, mais sans pouvoir les compter, des rosaces, des nervures à retombées et des pendentifs découpés en dentelle; des pignons, des galeries, des arcs-boutants à jour et festonnés; des fuseaux, des colonnettes cannelées, fleuronnées ou tordues de mille manières; des culs-de-lampe, des pinacles variés à l'infini; des flambeaux, des clochetons semés comme une forêt naissante au pied des hautes flèches, et partout le chou frisé et le chardon entremêlés d'animaux grimaçant; des niches, au nombre de trente-deux, attendent leurs statues qui viendront compliquer encore l'effet général.

Là, comme dans tous les monuments du même caractère, la vue est d'abord éblouie et fatiguée par la profusion; il faut quelque temps pour analyser ce que l'on voit; mais bientôt l'ordre s'établit, et toutes ces lignes verticales qui paraissent, disparaissent pour reparaître plus loin, sans cesse rompues par l'ornementation, tous ces caprices sans nom de l'art gothique, ces fantaisies scintillantes et papillotantes, se rangent, se classent, et composent enfin un tout satisfaisant.

Nous avons entendu reprocher à MM. Bossan et Desjardins cette intempérance d'ornements; il n'y a, dit-on, point de repos pour l'œil, qui, sollicité en tous sens, ne sait où se fixer; mais n'éprouvons-nous pas la même fatigue devant beaucoup de sculptures anciennes et justement admirées comme, par exemple, devant la chapelle de la Vierge dans l'église de Brou?

Digitized by Google

D'autres demandent pourquoi les auteurs n'ont pas adopté le goût roman, le sévère plein-cintre que semblait exiger l'architecture du chœur.

Cette critique a sans doute quelque valeur ; mais il faut considérer pourtant qu'il ne s'agit pas ici d'une partie intégrante de l'édifice : un trône n'est, après tout, qu'un meuble, comme la chaire, les fonds, le buffet d'orgues, les confessionnaux, etc., et pourvu qu'ils ne soient ni égyptiens ni grecs, ces meubles nous semblent pouvoir se rattacher indifféremment aux diverses manières de l'art chrétien. MM. Bossan et Desjardins y auraient peut-être regardé à deux fois s'ils avaient eu à faire une véritable construction, s'il avait fallu tailler la pierre au lieu du bois, et cependant oserons-nous faire le procès à la gracieuse chapelle de Charles de Bourbon, placée à quelques pas de là dans la même église?

Nous ne devons pas oublier de mentionner l'habileté désintéressée dont a fait preuve M. Bernard, maître menuisier, dans l'exécution des travaux qui lui étaient confiés.

Digitized by Google

BLUETTES ET BOUTADES.

— Le bœuf qu'on nous donne nous semble moins gros que l'œuf qu'on nous refuse.

— La prière est une barrière qui arrête les mauvaises pensées.

— Bien des hommes d'état n'ont du courage que jusqu'au moment où il faut en montrer.

— La conscience parle, mais l'intérêt crie.

— On trouve un jour pour faire ce qui plaît, on cherche une heure pour faire ce qu'on doit.

— Toutes les passions entrent dans le cœur, mais l'égoïsme n'en sort jamais.

— On supporte mieux un chagrin qu'une offense, parce que l'orgueil est plus sensible que le cœur.

— On se lasse plus vite des plaisirs qu'on prend que de ceux qu'on donne.

ÉPIGRAMMES.

Lorsque Roger prétend que personne n'ignore
Les travaux qu'il a faits, les pays qu'il a vus.
Et que son auditeur le respect et l'honore
Comme un Nestor nouveau : ses efforts sont perdus ;
Nestor ne parlait plus qu'on l'écoutait encore,
Mais Roger parle encor qu'on ne l'écoute plus.

Digitized by Google

SUR LES MARIS DU JOUR.

Jadis, pour ravoir Euridice,
Orphée alla jusqu'aux Enfers
Et se rendit Pluton propice
Par le charme de ses concerts.
Pour femme au tombeau descendue
On ne voit plus ce désespoir,
On chante après qu'on l'a perdue,
Mais ce n'est point pour la ravoir.

SUR UN ORGUEILLEUX DONT LA FEMME EST BOSSUE.

En voyant tes grands airs et ta face commune,
Les épaules de tous se lèvent à la fois,
Ta femme seule, je le crois,
Par amitié n'en hausse qu'une.

J. PETITSENN.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

M. Victor de Laprade a été appelé à occuper, dans la Faculté des Lettres, la chaire de littérature française. Son cours commencera mardi, 7 décembre, et aura lieu à une heure, au Palais-des-Arts. Le choix que vient de faire M. de Salvandy est des plus honorables pour notre ville, où M. de Laprade s'est acquis, par son caractère et son talent, les sympathies les mieux méritées.

—Depuis quelques jours se trouve dans notre ville M. Henri Roland, jeune compositeur italien, auteur de la partition de *Françoise de Rimini* et de la musique d'un ballet : *la Fille de Feu*, que M. St-Léon a transporté sur la scène de l'Opéra de Paris, sous le titre de *la Fille de Marbre*. Il nous a été donné de juger de la valeur de cet artiste et comme compositeur et comme exécutant. Ses productions et son jeu sont remarquables par la verve et la chaleur. Nous avons regretté de ne pouvoir apprécier son talent de compositeur dans tout son jour, c'est-à-dire, sur notre scène, avec le secours de l'orchestre et des chœurs.

— *Le Jardin d'Hiver* va inaugurer son ouverture par une grande fête musicale qui aura lieu les premiers jours de décembre et dans laquelle se feront entendre les sœurs Milanollo, ces deux prodiges, qui ont laissé parmi nous un si profond souvenir.

— L'église d'Ainay vient d'enrichir son apside de vitraux d'une couleur harmonieuse et d'une naïve composition. Ils représentent les principales phases de la vie du Christ. Nous ne pouvons

Digitized by Google

qu'applaudir à la résurrection des verrières dans nos églises, et nous aimons à rendre justice, en cette circonstance, au goût éclairé de M. l'abbé Boué, curé d'Ainay. On établit sous les dalles de son église un calorifère qui sera d'une grande utilité, car le sol s'étant élevé de plusieurs mètres depuis la construction de cette basilique, il en résulte pour les fidèles beaucoup d'humidité et de froid dans l'intérieur du sanctuaire.

— La société littéraire vient de livrer au public le premier numéro de ses *Archives*. En voici le sommaire :

Introduction.

Une Visite à Gergovia, par M. D'AIGUEPERSE.

De l'Influence des Lettres anciennes sur les grands Écrivains du XVIIe siècle, par M. HIGNARD.

De l'Influence que les Idées artistiques du XVe et du XVIe siècle ont eue sur le talent de Raphaël, par M. MARTIN-DAUSSIGNY.

André Doria et Jean-Louis dei Fieschi, par M. GRÉGORJ.

Michel Servan, par M. H. M'ROE.

Montagnes et Rivières de l'Attique, par M. A. COUCHAUD.

Biographie lyonnaise, par M. PÉRICAUD aîné.

L'Empire de la douleur (poésie), par M. SERVAN DE SUGNY.

Juliette (poésie), par M. F. DE PETTOLAZ.

— L'Académie de Lyon a donné, en deux cahiers, les comptes-rendus de ses séances depuis 1844 jusqu'à 1847.

— L'*Histoire de la ville de Lyon*, par J. B. Monfalcon, vient d'être complétée par une 7e et dernière livraison. Cet ouvrage forme deux volumes grand in-8° jésus, n'ayant pas moins de 1451 pages. A la fin du texte se trouvent seize tables bonnes à consulter, des plans de la ville et des cartes de notre contrée à différentes époques. Nous aurions aimé à rendre à cette publication les honneurs d'une appréciation détaillée, mais cela n'a pas dépendu de nous. Nous pourrons plus tard, nous l'espérons du moins, aborder ce livre et le juger avec le calme et la conscience que méritent les travaux historiques de cette importance.

— M. Joséphin Soulary, un de nos poètes, a réuni, sous le titre d'*Ephémères*, des sonnets appelés à vivre plus longtemps

Digitized by Google

que ne semble le croire leur auteur. Mais il ne faut jamais prendre à la lettre l'humilité des poètes dans leur préface ou sur le frontispice de leur livre. Quoiqu'il en soit, les vers de M. Soulary ont assez de vie en eux pour se passer de cette coquetterie paternelle; les *Éphémères* vivront. Nous leur aurions fait déjà bon accueil, si nous n'y eussions trouvé plusieurs sonnets que la *Revue* a été la première à publier. Notre position était délicate, car l'éloge, nous l'avions déjà fait, en leur donnant la plus belle place de notre recueil. Énergie et franchise dans l'expression, force dans la pensée, élégance dans la forme, telles sont les triples qualités du poète dont nous signalons la dernière production.

— M. Janmot a laissé un instant le chevalet pour prendre la plume, il a publié un dithyrambe en l'honneur de Pie IX. Il y a, dans ces vers, un sentiment poétique que nous ne connaissions chez l'auteur que dans les produits de son pinceau.

— Le pont du Collége vient de recevoir le complément de sa décoration. On a découvert, ces jours-ci, les lions qui ornent les deux entrées du pont. Leur masse est en harmonie avec l'édifice. Ces groupes auxquels on pourrait reprocher une pose uniforme, sont dûs au ciseau de M. Robert, jeune sculpteur de notre ville.

— Il vient de paraître, chez Molter-Fevrot, un chant patriotique intitulé : *Le chant du Sonderbund*. Les paroles sont de M. Vital Berthin, et la musique de M. Hirth.

Digitized by Google

DU

GÉNIE LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE;

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DU COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE,

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON,

EN DÉCEMBRE 1847.

L'institution de la Faculté des Lettres est naturalisée dans notre ville par un succès qui honore à la fois les hommes chargés de l'enseignement, et le pays dont il atteste les goûts sérieux, l'intelligence élevée. Dès longtemps, Lyon a prouvé que l'activité industrielle est loin d'exclure l'activité de la pensée. Quand l'homme a rempli l'austère devoir du travail, il n'en est que plus avide des nobles jouissances de l'esprit. Partout les arts et les lettres ont trouvé des appuis dans l'industrie et dans le commerce; ce n'est point le travail qui leur est hostile, c'est l'oisiveté, c'est la corruption. A l'époque qui vit éclater la grandeur commerciale de Lyon se place le plus beau moment de son histoire littéraire; lorsqu'au XVIe siècle, outre ses étoffes somptueuses, notre infatigable cité répandait dans toute l'Europe les produits de ses imprimeries, et qu'au milieu de toute une pléiade

Digitized by Google

d'écrivains brillait le nom d'une femme poète qui est resté populaire parmi nous. Jamais peut-être, depuis cette heureuse période, Lyon n'avait présenté dans les sciences, dans les lettres, dans l'industrie, plus de travaux, plus de noms considérables qu'aujourd'hui. Toutes les branches des hautes études y sont cultivées avec persévérance, avec éclat. L'attention, les encouragements de la cité et d'une magistrature digne d'elle n'ont jamais failli à toutes les institutions, à tous les hommes voués à propager parmi nous le goût des arts et les connaissances littéraires.

Après neuf ans la Faculté des Lettres n'a pas vu se lasser un jour l'empressement de nos concitoyens. Aucune autre ville ne réunit un auditoire aussi nombreux, aussi brillant que celui qui n'a pas cessé d'affluer autour de la chaire éloquente où l'histoire nous peint à grands traits les destinées des peuples avec tout ce que la verve entraînante, les nobles sentiments, le beau langage peuvent ajouter d'intérêt et de charme à ses graves leçons. La philosophie elle-même, cette science du petit nombre, à qui l'allée de platanes ou l'étroit portique suffit d'ordinaire pour grouper autour d'elle les esprits d'élite, la philosophie a vu constamment cette enceinte se remplir d'une foule toujours captivée par sa parole ferme, lucide, indépendante. Une jeunesse à qui de fortes études ont valu l'heureux privilége de fréquenter les grands écrivains de Rome et de la Grèce et de s'abreuver aux sources fécondes des littératures étrangères, est venue apprendre ici à porter dans ses connaissances l'ordre et la saine critique, et admirer dans ses guides le goût irréprochable, la solide érudition.

Appelé aujourd'hui à continuer dans cette chaire un enseignement qu'il importe de ne pas laisser déchéoir ; avec la nécessité vivement sentie d'obtenir une nouvelle bienveillance, je trouve le devoir aussi impérieux de répondre à la bienveillance dont j'ai déjà reçu de si hauts témoignages. Sans ti-

Digitized by Google

tres dans le corps enseignant, je me suis vu accueillir avec la plus loyale bonté par des collègues qui peuvent produire tant et de si beaux titres. En comptant pour des services universitaires quelques travaux modestement accomplis dans la retraite, le noble esprit qui dirige l'instruction publique a voulu montrer que l'Université de France embrasse dans sa sollicitude tout ce qui intéresse même au plus faible degré l'honneur des lettres françaises, et que nul serviteur du vrai et du beau n'est un étranger pour ce corps illustre.

Puis-je craindre de ne pas rencontrer autour de cette chaire une bienveillance égale à celle qui m'y a fait monter? ne retrouvé-je pas dans mes auditeurs et mes juges des compatriotes que je n'ai jamais quittés, des compagnons d'études qui m'ont eu d'abord pour émule et que j'ai eu plus tard pour modèles, qui, formés par les mêmes leçons se sont illustrés déjà dans toutes les carrières, qui marchent avec moi dans celle des lettres, des amis enfin qui sont devenus mes maîtres, des maîtres qui sont restés mes amis?

J'ai pour gage de sympathie, chez un grand nombre de ceux qui m'entendent, des traditions conservées du même enseignement. Ces chaires ont pour auditoire naturel une jeunesse initiée à l'esprit philosophique par ce maître éminent dont les leçons demeurent un lien d'intelligence entre tous ceux qui les ont reçues, un lien d'éternelle affection envers celui qui les a données; ce grand esprit dont l'enseignement socratique a révélé à elles-mêmes tant de hautes et fortes natures. Depuis vingt ans tout ce qu'il y a eu de plus studieux, de plus éclairé dans la jeunesse lyonnaise reporte à notre vénéré professeur l'honneur de cette initiation première qui décide l'avenir du penseur et de l'artiste. Convié maintes fois à faire entendre sa parole du haut d'une de ces positions où elle est plus retentissante sans être aussi utile, sa modestie autant que son dévoûment à la science et à la jeu-

Digitized by Google

nesse l'a retenu là où des générations neuves lui offraient le moyen de travailler d'une manière plus efficace à l'avenir moral de son pays; là, enfin, où tous ceux qu'il a eus pour élèves, il les a gardés pour disciples et pour amis.

Dans cette Faculté à laquelle il a préparé à la fois des professeurs et un public, son souvenir est en même temps un devoir de reconnaissance et une source de sympathie. Devant un pareil auditoire, l'enseignement ne saurait s'écarter des méthodes légitimes, des nobles sentiments. La philosophie y pourra fréquemment apparaître avec la littérature, sans que l'austérité de son vêtement la fasse tenir ici pour une étrangère. Vous ne serez donc pas surpris, Messieurs, si c'est la critique des principes plutôt que celle des œuvres elles-mêmes, si, plutôt que l'histoire et la biographie, c'est la philosophie de l'art qui nous occupe principalement dans ce cours de littérature française.

Quand on étudie les monuments littéraires d'une nation, le résultat qu'il importe le plus d'obtenir, ce n'est pas seulement la connaissance du génie particulier et du mérite relatif de ses écrivains illustres; c'est surtout, après avoir recherché quels sont les principes de l'art, les lois générales du beau, de découvrir, à travers l'œuvre des poètes et des philosophes, le génie même de leur pays, ses aptitudes spéciales, son caractère intime, en un mot tout ce qui constitue cette grande personnalité morale qu'on appelle une nation. Il est des moments où les peuples comme les artistes, ceux-là surtout qui sont dans toute leur vigueur, doivent faire sur eux-mêmes ce retour critique; avec une conscience plus exacte des facultés qui leur ont été dévolues, ils trouveront dans cet examen de leurs précédentes œuvres, un sentiment plus vif de la mission qui leur est assignée, une détermination plus juste des voies

Digitized by Google

qu'ils doivent suivre pour se conformer librement aux vues de la Providence.

Chaque peuple a une mission spéciale dans l'achèvement de l'œuvre humaine ; c'est là un principe que la philosophie a le droit de poser avant que l'histoire le démontre, car il découle de ces idées primordiales, que la création a un but, que l'homme a un but dans la création ; nier ces vérités, c'est nier la Providence elle-même. Dans chacun des ouvrages de Dieu, l'unité de l'action et du but se combine avec la variété et la multiplicité des moyens. Chaque être vivant est une réunion de facultés différentes. Relativement à l'œuvre que l'humanité doit accomplir, il est permis de la considérer comme un grand être dont les nations sont les organes divers. La pensée humaine se développe à travers les âges comme une vaste symphonie dont chaque peuple est un instrument, et dont l'accord est maintenu par le suprême régulateur des choses. Ce rôle particulier que joue un peuple dans l'ensemble de l'humanité, c'est là ce qui constitue et ce qui nous révèle son génie. Energie spontanée et persistante, principe créateur par lui-même, le génie d'un peuple produit ses mœurs, ses institutions politiques, ses arts, sa littérature et leur donne le caractère et la physionomie qui les distinguent : dans chacune de ces manifestations de la vie nationale le génie de la race se retrouvera tout entier.

Pour bien déterminer ce génie des races, l'étude des littératures est la méthode par excellence ; elle est la seule quand il s'agit d'une société détruite. La religion, l'organisation sociale, l'art même d'un peuple éteint ne subsistent plus que dans ses monuments littéraires. Qu'est-il resté du culte de Minerve ou de Vesta, de la démocratie d'Athènes ou du patriciat romain, où trouver quelque parcelle intacte et vivante des cités antiques ? La littérature a survécu seule à ces ruines ; il n'y a plus ni de consuls ni d'archonte-roi, ni de

Digitized by Google

sénat romain, ni d'amphyctions, mais il nous reste encore Homère, Platon et Virgile. Les œuvres les plus durables des arts subissent elles-mêmes l'action du temps; encore quelques années et plus rien ne subsistera du ciseau de Phidias. Autour des Pyramides elles-mêmes la pensée peut entasser le nombre de siècles qui doit ensevelir ces géants de granit sous les sables du désert; mais tant que l'homme restera l'homme, tant qu'il aura le sentiment de l'idéal pour s'élancer vers l'avenir, et la mémoire pour communier avec le passé, le Phédon et l'Iliade se transmettront d'une génération à l'autre, aussi pleins de vie, aussi jeunes qu'à l'heure où ces œuvres divines sortirent tout armées du cerveau rayonnant de la Grèce. Glorieux attribut de la poésie! tandis que les plus grandes choses entre celles qui se réalisent à l'aide de la matière sont destinées comme la matière à périr, les fruits de la pensée pure sont immortels comme l'esprit qui les a conçus. La littérature est donc la plus durable des manifestations de la vie d'un peuple; c'est surtout à travers leur littérature que l'avenir jugera les nations. Si l'influence qu'une race exerce par la politique et par les armes ne finit pas avec cette race, elle est du moins bornée par les distances et par les siècles; ni l'espace, ni le temps ne limitent l'action de la poésie.

Avec quelle conscience, avec quel amour, devons-nous donc étudier la littérature de la patrie, puisqu'il s'agit pour nous, en pénétrant dans l'intimité du génie national, d'apprendre à connaître un but auquel nous devons tous concourir; d'acquérir l'intelligence et l'amour d'une de ces missions qui font la grandeur d'un peuple devant Dieu et devant l'humanité! Oui, Messieurs, si Dieu donne à chaque peuple et à chaque homme une aptitude, une énergie spéciale, ce génie dont il les doue n'est pas un instinct aveugle qui les entraîne, il est possible d'y résister, de le faire dévier,

Digitized by Google

de l'étouffer même ; c'est pour cela qu'il y a de la gloire à s'y dévouer , à l'agrandir. S'il y a des peuples comme des hommes éternellement illustres, c'est que les peuples comme les hommes sont libres dans le dévoûment à leur génie et à leur mission. Or, puisqu'il est un moment où les peuples doivent suivre leur génie avec réflexion et par choix, il faut que, dans l'étude de leur passé politique ou littéraire, ils recherchent, plus encore peut-être que les théories générales d'art et de gouvernement, une conscience bien distincte de leurs facultés, des lois de leur propre nature.

Chaque nation, au point de vue littéraire comme dans l'ensemble de son histoire, peut être considérée comme un artiste ayant ses qualités et ses défauts particuliers. Pour critiquer un artiste avec sagesse et lui donner des conseils profitables, il ne suffit pas de posséder la philosophie de l'art en soi, la poétique abstraite et générale; il faut d'abord étudier l'artiste lui-même, connaître à fond ses tendances natives, ses passions, ses préjugés et les limites de ses forces. C'est surtout dans la pratique des arts et de la littérature qu'en dépit des systèmes, le naturel finit toujours par l'emporter; plus l'artiste a de sève et de vigueur, et plus il est rebelle à toute éducation qui prétendrait changer la nature de son talent. Une critique trop générale et trop systématique risque de faire perdre au poète toutes les qualités qui lui sont propres, sans lui rien faire acquérir de ce qui manque à son organisation.

Le premier but de la critique appliquée à l'ensemble d'une littérature et surtout à la littérature de notre pays, est donc de bien connaître le génie national. Le génie d'un peuple se manifeste dans tous les produits de son activité dans tous les aspects de son caractère. En l'étudiant dans sa littérature, il est indispensable de le considérer aussi dans ses origines, dans son tempérament et dans son histoire.

De même que le corps humain est une réunion d'organes

Digitized by Google

au service d'une intelligence, de même une nation est un grand corps physiquement organisé pour le service d'une idée; et comme la physiologie de l'homme est merveilleusement propre à servir l'étude de la psychologie et de la morale, la physiologie d'une nation, c'est-à-dire l'étude de ses conditions de race et de climat sert puissamment à faire connaître la philosophie de son histoire, à découvrir la loi de sa destinée.

Jetons donc un rapide coup d'œil sur les origines de la nation française et sur le sol qu'elle habite.

Il est, au centre de la partie la plus tempérée du globe, une terre dont les pieds se réchauffent au bord des mêmes flots où baignent les rivages enflammés de l'Afrique, tandis que les brises fortifiantes du Nord rafraîchissent son front, sans le glacer. Cette terre ouverte du côté de l'Orient laisse arriver jusqu'à elle toutes les traditions, tous les enseignements du passé, et son bras tendu vers l'Occident semble donner la main aux régions de l'avenir. La sève qui circule dans ce sol a tour-à-tour l'effervescence passionnée du midi et la lenteur puissante du septentrion. Sur cette terre la végétation est à la fois forte et contenue ; le mélèse et le sapin ombragent ses montagnes, l'olivier et l'oranger y mûrissent penchés sur une mer d'azur. Elle paraît destinée par la nature à présenter un abrégé de tous les climats. Cette terre privilégiée, c'est le noble pays de France.

Toutes les races d'hommes sont venues mêler leur sang au sang de ses enfants; la Grèce divine a jeté des essaims sur ses rives méridionales; les Cimbres et les Goths sont sortis pour la visiter des forêts de la Scandinavie; les Huns et les Vandales ont quitté pour elle les Steppes centrales de l'Asie; les tribus indo-germaniques se sont répandues pour y arriver des sommets de l'Himalaya jusqu'aux bords du Rhin; chez elle, Rome a laissé des villes à chaque campement de ses

Digitized by Google

légions ; les hordes sarrazines ont passé la mer pour apporter quelques gouttes de sang arabe au sang de ses hardis cavaliers. Nulle part un mélange plus égal, une fusion plus intime de toutes les familles humaines n'a préparé un organe plus souple et plus docile à l'harmonieuse intelligence de toutes les idées, à l'universelle sympathie pour tout ce qui porte le nom d'homme. Nulle part ailleurs que sur ce sol où devait se développer la grande idée de l'unité humaine, les différences de caractère ne se sont mieux combinées, les individualités de race ne se sont plus effacées pour laisser subsister dans leur généralité idéale les traits essentiels de l'homme ; nulle part l'homme n'apparaît plus libre de la nature, plus dégagé de toute fatalité de sang et de climat ; nulle part les fils d'Adam n'ont scellé par un embrassement plus étroit la reconnaissance formelle de leur fraternité.

Ainsi le caractère originel de la nation française, c'est de provenir d'une fusion des races les plus diverses, de n'être asservie à aucune prédominance exclusive dans le sang et dans les aptitudes intellectuelles ; d'où résulte une capacité merveilleuse pour recevoir toute idée, pour tout comprendre, pour emprunter à chaque peuple ce qu'il y a de général, de plus universellement humain dans sa pensée, et pour le transmettre à celui dont l'esprit est différent. De là enfin l'éminente faculté de servir de lien aux originalités les plus antipathiques et de donner aux produits variables de l'imagination la forme immuable de la raison.

Parmi tous les peuples qui tour-à-tour ont sillonné le sol des vieilles Gaules, il n'en est donc pas un qui puisse revendiquer à lui seul la paternité de la nation française. Cependant la race qui fut en possession de cette terre avant le mélange des peuples, et qui dût fournir le plus de matériaux à cette transformation, a marqué le type français d'une empreinte plus particulière ; elle a été pour nous comme le sein mater-

Digitized by Google

nel dans lequel notre enfantement s'est accompli ; c'est avec elle que nous avons conservé les plus intimes affinités morales ; les autres races sont venues doter notre intelligence, celle-là nous a transmis son cœur. Le peuple de France a conservé cette promptitude à l'action, cet héroïsme guerrier, cette bonté native, cette sympathie entraînante qui, déjà du temps de Strabon, faisait dire de nos ancêtres gaulois : « Ils sont rapides et spontanés et prennent volontiers en main la cause de celui qu'on opprime. »

L'esprit français n'est spécialement ni l'esprit religieux, ni l'esprit des arts, ni l'esprit poétique, ni l'esprit utilitaire ; c'est par excellence l'esprit humain. Mais quoique la race française ne provienne point exclusivement d'une seule race, le génie français se rattache néanmoins à une tradition particulière, il n'est pas seulement fils de ses œuvres, il peut citer des aïeux. L'intelligence française représente d'une manière abstraite et générale le génie même de l'humanité, et l'humanité vit de la tradition. Chaque situation de l'esprit humain est née d'une situation antérieure. L'époque intellectuelle à laquelle préside la France a donc ses racines dans une autre époque représentée par un autre peuple. Ce n'est pas d'aujourd'hui et en France seulement que l'humanité est arrivée à la conscience d'elle-même, qu'elle s'est distinguée de la nature, et qu'elle travaille à prendre sa véritable place dans la création. L'antiquité avait commencé cette grande œuvre. Ce n'est pas en vain qu'Athènes et Rome se partagent le respect et l'enthousiasme des peuples de l'occident et que la Grèce est saluée par eux du nom de mère de la civilisation moderne.

Oui, Messieurs, le génie français, malgré tout ce qu'il a d'essentiellement neuf et d'original dans son universalité, le génie français est fils d'une tradition, mais cette tradition

Digitized by Google

n'est ni gauloise ni germanique, elle est par-dessus tout grecque et romaine.

Ce n'est point par un pur caprice de nos grands écrivains que la littérature française a suivi jusqu'à nos jours les voies grecques et latines. Les deux derniers siècles croyaient, il est vrai, n'obéir qu'au sentiment d'admiration que leur causaient les modèles antiques ; mais c'est d'une cause plus essentielle que dérive la physionomie latine de la plupart de nos poètes. Quand commença notre grande époque littéraire, l'élément latin avait triomphé de tous ceux qui fermentèrent dans le moyen âge pour constituer l'ensemble de notre nationalité. Les origines du droit, de la politique et de la langue proviennent surtout de sources romaines. Sans doute, le Christianisme eut la plus large action sur le monde moderne, mais la civilisation qu'apportait le Christianisme à l'Europe renouvelée par la conquête germanique, c'était la civilisation de Rome dans tout ce qui n'était pas fondamentalement contraire au génie de l'Evangile. L'idée qui dirige les sociétés actuelles et surtout la France, l'idée de l'unité humaine, a son premier germe dans l'antiquité. Le Christianisme a donné la sanction religieuse à ce sentiment, il peut en revendiquer le côté le plus tendre et le plus idéal ; il l'a agrandi jusqu'au dogme de la fraternité ; mais on peut dire que la véritable notion de l'humanité date du jour, où, pour la première fois, l'homme a eu conscience de sa distinction d'avec Dieu et l'univers, et s'est posé en rival devant la nature. Ce jour suprême où l'histoire se dégage de la cosmogonie et du mythe, c'est le soleil de la Grèce qui l'a éclairé.

Avant la Grèce, l'homme était courbé sous une fatalité immobile ; les formes religieuses, les mœurs, l'organisation politique pesaient sur lui, sans que sa raison, sa personnalité eussent en rien contribué à sa destinée ; c'était un enfant qui n'avait pas encore fait acte de libre arbitre, un nourrisson

Digitized by Google

emmailloté que la nature d'Orient tenait encore suspendu à ses enivrantes mamelles. La Grèce a vu naître trois choses, toutes les trois conquises sur la domination de la nature, toutes les trois d'origine humaine et filles du libre arbitre. L'art, la philosophie, la démocratie, voilà ces trois dons que la Grèce a fait au monde; c'est par eux qu'elle devient la seconde patrie de tout homme qui pense.

Dans l'art, tel que les Grecs l'ont fondé, l'homme se prend lui-même pour type dans la recherche du beau, la forme humaine est l'éternel objet de son étude; c'est à travers la forme humaine qu'il perçoit l'idéal.

Dans la philosophie, c'est encore l'homme, l'homme seul qui se déclare en possession de tous les instruments de la vérité et prétend ne plus la tenir d'une initiation mystérieuse, mais la chercher et la conquérir par les seules forces de sa raison.

Dans la démocratie enfin, c'est la volonté humaine, le libre arbitre qui est considéré comme point de départ du pouvoir social. L'homme brise la fatalité des castes; il rédige lui-même ses lois, il ne les reçoit plus toutes faites d'un législateur divin.

Rome emprunta de la Grèce l'art et la philosophie sans y rien ajouter; mais elle mit au monde deux choses nouvelles, aussi grandes que le nom romain, le droit civil et le droit politique. La Grèce ne s'était pas élevée dans la politique au dessus de l'idée des nationalités isolées et hostiles, la cité grecque avait constamment repoussé le barbare, comme son Olympe repoussait les dieux étrangers. Le Panthéon romain, au contraire, s'enrichit de tous les dieux, à mesure que la cité romaine s'élargissait pour admettre dans son sein tous les peuples vaincus. Rome eut la première pensée de la cité universelle; son existence fut un long travail d'assimilation; mais le principe vivifiant, tenu en réserve par le christia-

Digitized by Google

nisme, lui manquait pour achever ce travail. Elle avait conçu par l'égoïsme l'idée sainte de l'unité du genre humain et voulut la réaliser par la force. Il était réservé à une nation chrétienne de concevoir cette idée par le dogme de la charité, et de la poursuivre par le dévoûment. Toute l'histoire de la France, jusqu'à nos jours, prouve qu'elle avait accepté cette mission ; pour l'accomplir, elle avait hérité de Rome la vertu militaire, le génie pratique et le génie du droit, enfin la puissance assimilatrice.

L'esprit français excelle à s'emparer d'une idée confuse encore dans l'esprit d'un autre peuple, à la dépouiller de son enveloppe individuelle pour la présenter sous son aspect le plus abstrait et le plus humain. Cette faculté, poussée à si haut point, tient sans doute en partie à l'organisation physiologique de notre race constituée en vue de l'assimilation et de l'universalité ; mais elle provient aussi beaucoup de son éducation et de ses traditions, et, dans cette éducation, tout ce qui ne vient pas du christianisme vient de Rome et de la Grèce. Le sentiment de liberté et d'humanité, qui s'est développé avec tant de puissance dans l'esprit français, était contenu en germe dans la Grèce, il nous est arrivé avec les conquérants romains et par l'intermédiaire du christianisme enrichi des lettres et de la civilisation antiques.

Notre nationalité s'est formée par l'expulsion des éléments germaniques au profit des éléments gallo-romains. Pendant toute la durée du moyen-âge, le génie germanique et le génie gallo-romain se sont trouvés en présence sur le sol de la France ; les communes en face des seigneurs, la cité en face de la caste, le droit écrit en face des coutumes, l'unité d'empire, l'idée monarchique en face de l'individualisme aristocratique, la milice pacifique des clercs et des légistes en face de la turbulente féodalité. Il y a plus de deux siècles que la victoire est décidée.

Digitized by Google

Au moment où les traditions romaines triomphaient ainsi dans le droit et dans la politique, dans les manifestations les plus actives de la vie nationale, il était impossible que le même fait ne se produisit pas dans les lettres. Aussi, depuis cette époque, l'imitation de l'antiquité devient la loi générale de nos poètes; ils reproduisent Rome et la Grèce avec l'infériorité de toute copie dans ce qu'ils empruntent servilement; mais aussi, en maint détail, avec cette supériorité qu'ils doivent au christianisme, quand ils obéissent, souvent à leur insu, à leurs croyances religieuses.

Ainsi le génie français, dans ses traditions littéraires, se rattache surtout à la Grèce et à Rome par ses traits les plus saillants, la conscience de la liberté morale, la prépondérance de la raison sur l'imagination, la puissance assimilatrice; enfin par le sentiment de l'unité humaine dont le christianisme est venu faire la sainte croyance au dogme de la fraternité, la sympathie universelle et l'esprit de dévoûment.

Le génie d'un peuple, avons-nous dit, se manifeste dans toutes les productions de l'activité nationale, dans la philosophie et dans les mœurs, dans la politique et dans l'art. Une nation dans toutes les branches de son développement reste identique à elle-même. Aurons-nous besoin de démontrer que le génie de la littérature française et celui de la langue française sont un seul et même génie? Cette empreinte caractéristique dont la constitution particulière de chacun de nous marque nos actions et nos idées, ces traits de famille qui existent nécessairement dans tout ce qui provient du même peuple ne doivent-ils pas se rencontrer surtout entre sa langue et sa littérature? Les mots d'une langue sont à une littérature comme sont à un monument achevé les matériaux qui ont servi à le construire et qui avant d'y recevoir leur place ont reçu leur forme elle-même de la pensée de l'architecte.

Digitized by Google

Une langue n'est-elle pas un ensemble de signes dont la loi est d'être en rapport exact avec les idées qu'ils représentent? Toute œuvre littéraire est elle-même un signe complexe, un grand symbole résultant de la réunion de ces signes partiels, et qui formule une pensée générale comme un mot formule une idée particulière. La loi d'une littérature est donc d'être en parfaite analogie avec la langue qu'elle emploie.

Examinons donc sommairement les caractères principaux de la langue française.

Notre langue est formée des débris de plusieurs idiomes comme la nation qui la parle est formée du mélange de plusieurs nations ; elle n'est pas dans son origine le produit d'une seule race, et contemporaine de cette race comme la langue germanique. Pour arriver à la physionomie puissamment caractérisée qui la distingue, elle a traversé plus qu'aucune autre, une lente série de développements ; comme notre unité nationale elle a mis longtemps pour arriver à sa perfection.

Considérée d'après la manière dont les mots s'y engendrent, cette langue n'offre pas de signes radicaux qui lui soient propres et sur lesquels aient germé des familles entières de mots tous réductibles au mot primordial ; elle ne peut pas, comme la langue grecque ou la langue allemande, créer des mots nouveaux par la juxta position et la combinaison des mots anciens ; d'où il résulte, qu'à part des cas très-rares, lorsqu'elle veut s'enrichir d'une expression devenue nécessaire, elle en emprunte les éléments à un idiome étranger.

De nombreux dialectes ont contribué à la former ; jusqu'ici la linguistique la plus avancée n'a pu découvrir pour quelle part y entrait au juste l'idiome indigène des vieilles Gaules; il est reconnu cependant que l'élément celtique s'y est maintenu contre les dialectes des envahisseurs barbares,

Digitized by Google

Elle emprunta peu de choses aux tribus germaniques. Les modifications les plus essentielles qu'elle reçut provinrent de la langue qu'importa chez nos pères Rome civilisatrice et conquérante, de la langue latine.

Il est toutefois bien remarquable qu'en empruntant au latin ce qu'on nous permettra d'appeler la matière de la langue, c'est-à-dire les syllabes fondamentales des mots, la France, en façonnant sa langue, a complètement changé l'esprit et les formes essentielles, le caractère intime de la langue latine; si bien que le génie du français est devenu contraire en tout point à celui du latin, de même que le génie de la nation tout en se rattachant au génie romain s'appuye sur des principes tout à fait opposés.

Le français est analytique et positif; le latin est synthétique et amphibologique. Le latin fut la langue des jurisconsultes, merveilleusement propre à aider l'interprétation du prêteur cherchant à éluder les textes et l'avocat subtilisant avec son adversaire. Le français est la langue de la philosophie rationnelle, de la politique, mais d'une politique franche et sans arrière-pensée.

Si, laissant cette comparaison des deux langues, nous continuons à énumérer les caractères distinctifs de la nôtre, nous trouverons que la clarté qui la caractérise s'allie au défaut de concision; les phrases y sont surchargées de mots auxiliaires, c'est celle peut-être entre tous les idiomes modernes qui met en œuvre le plus grand nombre de syllabes pour rendre la même idée.

Toujours soumise aux lois de l'analogie, elle sait admirablement définir, elle ne laisse rien subsister de vague et d'indéterminé dans l'expression ni dans la pensée. Comparativement moins abondante que les autres langues modernes, elle n'a pas pour la même idée cette multiplicité de mots dont chacun indique une nuance ou un degré; ce qui, joint à

Digitized by Google

l'excessive délicatesse que le langage littéraire doit chez nous à son origine aristocratique, nécessite l'emploi fréquent des périphrases et nuit à l'énergie. Cette difficulté même à l'écrire d'une façon énergique et serrée sans cesser d'être pure et grammaticale, concourt à la perfection du style ; une fois qu'une idée a été rendue en français sous sa véritable expression, dans un beau vers, dans une phrase bien faite, il semble que cette forme soit la seule possible pour la même pensée, elle acquiert quelque chose d'indélébile. Ainsi, dans la sculpture, plus la matière est dure au ciseau, plus l'œuvre est assurée de vivre.

Cette langue ne se prête point à l'improvisation, elle n'est point populaire ; comme elle abonde en règles conventionnelles, elle servirait mal une imagination sans culture. Nulle intelligence ne la façonne à son gré et ne la domine, le génie lui-même est souvent dominé par elle.

Voilà pour l'esprit de la langue française ; si nous considérons maintenant chez elle les propriétés physiques, c'est-à-dire le son, elle nous apparaîtra presque totalement dépourvue de l'élément musical, c'est une langue qui n'a pas d'accent; parler le français avec un accent, c'est le parler mal. Il est pauvre en syllabes sonores, surtout dans les désinences; ce que nous appelons l'é muet est une particularité de notre idiome ; on peut obtenir de lui une phrase pleine de mouvement et qui ne sera pas dépourvue de nombre, mais qui n'atteindra jamais l'harmonie éclatante des langues méridionales.

En partant de ces idées sur la langue françoise, ne pourrait-on pas se former à priori une notion de la littérature à laquelle cette langue fournit les signes nécessaires pour la manifestation de la pensée.

Toute littérature, c'est-à-dire tout ensemble de monuments dans lesquels une société exprime son génie à l'aide de la

Digitized by Google

parole, toute littérature affecte deux formes différentes : la poésie et la prose. Chacune de ces deux formes correspond à l'une des deux natures de l'homme. Par la raison et par le cœur, l'homme participe à la nature infinie, au monde divin; par les sens et par le corps il participe à la nature physique au monde fini. Cette dualité de l'homme, qui se manifeste d'une manière si éclatante dans l'histoire de l'espèce comme dans la vie de chaque individu, sert de point de départ à deux ordres distincts qui se retrouvent dans tous les genres de développements de l'humanité. Il y a dans l'art l'idée et la forme; il y a dans la parole la pensée et le langage; il y a dans la société le droit et le pouvoir qui veille à la réalisation du droit; il y a dans la vie de l'homme la méditation et l'action; toujours l'esprit à côté de la matière, le fini à côté de l'infini.

En étudiant les deux formes de la littérature par rapport à ce double élément de la nature humaine, c'est la poésie qui nous apparaît bien vite comme dérivant du sentiment de l'infini; elle habite les régions spéculatives de l'âme, elle est en dehors et au-dessus du monde de l'action. La prose, au contraire, est le langage de la vie pratique, de la réalité matérielle.

Toute langue participe plus ou moins spécialement à l'une de ces deux natures, selon que l'intelligence du peuple qui l'a façonnée pour son usage est plus ou moins portée vers la contemplation ou vers l'action. Chaque langue a donc une aptitude plus prononcée pour servir d'interprète à la prose ou à la poésie.

A laquelle de ces deux formes la langue française, d'après ses caractères généraux, paraît-elle le plus favorable. Est-ce à la poésie?

La poésie est la forme par excellence de la pensée, parce qu'elle est plus complète, parce qu'elle renferme plus de vie, parce qu'elle est plus conforme à la manière dont se

Digitized by Google

manifeste la pensée divine dont le langage est la création universelle, c'est-à-dire une véritable œuvre d'art, un vaste ensemble de signes exprimant dans les limites du fini les idées infinies qui sont en Dieu. La poésie, qui s'efforce en manifestant l'idée de la revêtir de l'image sensible qui lui correspond, mérite donc dans l'acception la plus rigoureuse ce nom de langue des dieux que l'antiquité lui donna, car c'est sous la forme la plus analogue à la poésie que se manifeste l'intelligence divine.

Dieu a réalisé sa pensée dans une œuvre d'art et non pas dans une formule abstraite. La création universelle où l'idée n'existe pas sans l'image est la pensée de Dieu réalisée, c'est l'acte par excellence de poésie.

Le genre de poésie qui s'exprime par le langage, la poésie parlée peut être considérée à son tour sous deux points de vue : dans l'essence même qui la constitue et dans la forme qu'elle revêt, dans l'idée et dans l'expression; il y a en un mot la poésie en elle-même et la versification. En laissant de côté la question de savoir jusqu'à quel point la versification est nécessaire à la poésie, nous nous bornerons à constater que chez tous les peuples la poésie et le vers ont toujours paru destinés à s'unir.

La versification est un arrangement des mots qui n'est point arbitrairement fixé et qui a surtout pour but de donner au langage un caractère musical plus prononcé, de le rendre imitatif du mouvement et de l'accent particuliers à chaque ordre de pensées, aussi bien qu'à chaque être matériel, de le revêtir de l'harmonie, un des caractères essentiels de tout ce qui est vivant. Le dessin même, la couleur et l'éclat des images que le poète emploie ont singulièrement à gagner dans cet arrangement des mots qui semble d'abord n'avoir pour but que l'effet musical.

La langue française est peu sonore, elle est pauvre d'expres-

Digitized by Google

sion musicale ; le rhythme qui lui est particulier est un rhythme conventionnel et qui n'est pas fondé sur les lois de l'accent ; son abondance en syllabes muettes la rend peu propre à être chantée, et dans la réalité la versification est une musique. Le vers français n'a conservé du chant que le mouvement et la mesure, la mélodie lui manque. Si nous ajoutons à ces inconvénients, qui dérivent de l'essence même de la langue, toutes les entraves particulières imposées au vers français, le grand nombre de règles arbitraires qui ajoutent beaucoup à la difficulté sans rien ajouter à l'effet réel, nous serons forcés de reconnaître que par les lois de sa versification, la langue française est moins favorable que beaucoup d'autres à la forme poétique.

Si la versification a besoin d'une langue accentuée et sonore, la poésie elle-même s'accommode difficilement d'une langue trop positive et qui risque de ne rien laisser à l'infini du sentiment en excluant le vague de l'expression. La poésie vit d'idéal ; l'idéal essentiellement divin ne peut être enfermé qu'en partie dans une expression matérielle, le sentiment des choses divines est gêné dans les contours d'une formule trop précise : l'homme entrevoit l'idéal sans jamais le discerner clairement, il tend les mains vers lui sans jamais l'embrasser. Dans tous les ordres de beauté l'idéal se manifeste à nous par quelque chose qui ne peut être déterminé, qui échappe à toute appréciation positive, dont aucune méthode ne peut donner le secret. Il n'y a cependant de réellement poétiques que les œuvres qui réveillent en nous le sentiment de l'idéal. La poésie doit écarter un peu le voile qui nous cache le ciel, c'est-à-dire le monde de l'idée pure ; ce voile c'est la forme sensible elle-même, c'est tout ce qui participe du fini. Il faut donc que le monde matériel s'entr'ouvre pour ainsi dire, afin de laisser arriver jusqu'à nous la splendeur de l'idéal. Cet espace vide par lequel nous apercevons la lumière d'en haut,

Digitized by Google

c'est, dans le langage de ce monde, quelque chose d'essentiellement peu positif, de vague, d'indéfini ; et cette part d'indéfini est nécessaire à la vraie, à la grande poésie.

Or, la langue française ne laisse jamais rien à l'indétermination et au vague, elle se prête difficilement à servir une intelligence où domine le sentiment de l'infini ; son génie sera souvent rebelle au vrai poète.

Mais si la poésie, quant à son essence, réside dans l'inexprimable du sentiment, comme elle est aussi un art dans la plus large acception de ce mot, c'est-à-dire une création, une incarnation de l'idée dans un signe, elle est dans un rapport nécessaire avec le monde des signes et des images, avec la réalité extérieure; ce rapport consiste dans la parfaite analogie de l'image, du signe avec la chose signifiée. Ce signe emprunté à la nature visible doit représenter cette nature avec beaucoup d'exactitude et de vérité matérielle; il doit reproduire l'objet sensible dans son relief et dans sa couleur, il doit, si j'ose me servir de ce mot nouveau, être fortement doué de *plasticité*.

Or, la langue française n'est pas une langue plastique; ses mots manquent de sonorité et d'harmonie imitative ; si, grâce à sa puissance d'analogie, on obtient aisément d'elle un dessin correct, son coloris reste souvent sans vivacité et sans chaleur; son extrême susceptibilité met d'étroites limites au choix des figures ; son élégance conventionnelle et qui tombe facilement dans la recherche et la manière, s'accomode rarement de l'image telle que la nature la fournirait; elle corrige, elle émonde, et dans les modifications qu'elle fait subir aux couleurs prises dans la nature, elle a pour guide moins le sentiment invariable du beau, que les exigences toujours capricieuses du goût, elle ajuste plutôt qu'elle n'idéalise. Il est donc dans le caractère de cette langue de se refuser aux images plastiques et d'exclure des couleurs qu'elle admet,

Digitized by Google

cette énergique réalité qui saisit, qui fait paraître une expression vivante, et dont la forme poétique a besoin, pour être autre chose qu'une formule inanimée.

La véritable aptitude de la langue française est pour la prose, pour l'éloquence. On s'étonnera peut-être de ce que nous employons indifféremment le mot de prose et celui d'éloquence pour désigner cette manière d'exprimer la pensée qui est autre que la poésie, c'est que l'éloquence est l'état le plus élevé, la plus haute puissance de la prose. Cette distinction n'exclut point l'idée que la poésie peut se manifester autrement que par les vers, et que la prose s'empare souvent du rhythme plus particulier à la poésie. Toujours est-il qu'il existe une différence radicale, une différence de fond et non pas seulement de forme entre la poésie et la prose que nous appelons aussi l'éloquence.

L'éloquence diffère de la poésie par le but, par la source, par les moyens. La poésie habite une sphère contemplative, elle s'inspire du monde invisible, son but immédiat est en dehors de la pratique; si elle renouvelle, si elle fortifie en nous la puissance d'action, c'est parce qu'elle augmente dans notre cœur l'intensité de l'élément divin qui est la vie de l'âme; ce qu'elle cherche d'abord à donner à l'homme, c'est une révélation de l'infini, c'est le sentiment de l'idéal; tout le reste, c'est-à-dire l'idée applicable, la résolution active, tout ce qui tient à l'ordre du fini, tout cela d'après la parole de l'Évangile ne dérive d'elle que par surcroît.

Au contraire, la source de l'éloquence est dans l'homme lui-même, dans sa volonté, dans ses passions; l'éloquence a pour but l'action, c'est-à-dire quelque chose de déterminé, de positif, de fini. La liberté humaine s'exerce dans le monde de l'action et non pas dans celui de l'idée pure. Aussi l'éloquence relève plus de la volonté, la poésie plus de l'inspiration.

Digitized by Google

Cette distinction, qui existe dans l'essence de la poésie et de la prose et qui se manifeste à l'extérieur par la différence du rhythme, produit encore entre ces deux sortes de langage une différence de forme plus essentielle que celle de la phrase métrique à la phrase libre.

Le langage particulier de la prose est un langage sans figures, sans métaphores, sans inversions, qui présente la pensée dans sa nudité abstraite, qui l'énonce dans une formule sans vie à l'état de théorème mathématique. Cette forme, tout en excluant l'incertitude et l'indétermination, en offrant le contour précis de l'idée, ne renferme néanmoins qu'une réalité incomplète et comme le simple squelette de la vérité.

L'art de la poésie est plus parfait ; sa langue procède d'une façon plus semblable à la langue divine, à la création, dans laquelle chaque idée n'apparaît que sous une forme sensible, en qui la pensée n'est jamais abstraite de l'expression matérielle, où la forme n'existe qu'avec la vie et le mouvement. La poésie procède dans son langage par figures ; c'est l'union de l'idée et de l'image qui donne à la poésie ce caractère de réalité, et qui l'élève au-dessus de la prose de toute la hauteur qui sépare l'esprit vivant de la lettre morte.

Chacune de ces formes de la pensée a sa fonction propre ; celle de la prose s'agrandit chaque jour dans l'âge de l'esprit humain que nous traversons. Toute idée qui vise à l'application immédiate, tout système qui veut se réaliser, tout enseignement scientifique et pratique se propage à l'aide de la prose. Une conception ne peut devenir vulgaire dans la plus noble acception du mot, c'est-à-dire universelle, qu'en passant par la prose. Aux premiers âges de l'humanité la langue vulgarisatrice, la langue universelle, ce fut la poésie ; aujourd'hui cette universalité est l'attribut de la prose ; de là

Digitized by Google

vient qu'entre toutes les langues modernes le français est l'idiôme qui a le plus de droit à la domination. L'éclat de nos siècles littéraires, notre ancienne prépondérance politique, les guerres qui nous ont mêlés à tous les peuples, l'influence de nos idées sociales ont contribué sans doute largement à la diffusion de notre langue ; mais si elle reste toujours victorieuse chaque fois qu'elle se trouve en présence d'un autre sur le sol de la civilisation moderne, c'est qu'elle est en harmonie parfaite avec le génie de cette civilisation, c'est qu'elle porte dans cette absence même des qualités nécessaires à la poésie, toutes les conditions actuelles de l'universalité.

Ainsi, c'est surtout dans les genres qui tiennent à la prose que brille le génie littéraire de la France. La philosophie sera merveilleusement servie par l'esprit analytique, le positivisme et la clarté de notre langue où l'élément rationnel domine à un si haut degré l'influence de l'imagination. Toutes les fois qu'une idée devra descendre des hauteurs de la spéculation pour animer un code de politique ou de morale ; cette idée, si elle n'est pas française d'origine, le deviendra pour arriver à l'universalité. Une langue mieux douée que la nôtre du côté de l'imagination et du pittoresque ne saurait aussi bien faire accepter une même idée à des peuples divers de mœurs, de climats et de religions. Car le génie de notre langue comme le génie de la nation, par cela même que l'imagination y est moins riche, que l'élément analytique et abstrait, que la raison y prédomine, participe à ce privilége d'universalité qui est l'apanage de la raison. Tandis que l'imagination est plus individuelle, qu'elle revêt dans chaque peuple et dans chaque homme une physionomie particulière, la raison est une, invariable, générale ; ni les climats, ni les mœurs, ni les institutions ne peuvent éteindre ce rayon pur par où Dieu se communique à tout homme.

Cette langue française, si chère aux philosophes, le sera

Digitized by Google

peut-être plus encore aux savants dont la pensée a surtout besoin de formules claires et précises. Les sciences qui se sont partagé le grand domaine de la nature, n'y considèrent chacune qu'un point de vue déterminé, laissant aux poètes le soin d'y contempler la vie dans son ensemble, les sciences vivant par la définition, par la précision de leurs formules abstraites. Or, la puissance de définir est une des aptitudes les plus marquées de notre langue. Ce positivisme et cette clarté la rendent précieuse pour la controverse, quelles que soient les questions qui s'agitent, mais d'une manière spéciale pourtant, si ce sont des questions pratiques; car l'action et le mouvement lui ont été donnés en même temps que la clarté. La discussion politique trouve en elle un organe souple et puissant, un organe qui se fait entendre jusqu'aux extrémités les plus lointaines des sociétés; la diplomatie l'a adopté sans contrainte comme l'idiôme naturel des grands intérêts politiques; l'histoire enfin à qui la clarté philosophique et le mouvement oratoire sont également nécessaires, trouvera dans cette langue le plus logique et le plus éloquent des interprêtes.

Une chose nous frappe, en effet, quand nous étudions le passé littéraire de notre pays; c'est le nombre et l'importance des prosateurs et leur supériorité relative sur les écrivains en vers. Les noms les plus influents, les plus incontestés, ceux qui aux yeux de l'Europe représentent le mieux la pensée française, tous ces noms appartiennent à la prose. La prédominance des prosateurs devient surtout manifeste au moment où l'esprit français exerce sur le monde son action la plus puissante, où l'universalité de notre littérature est le mieux reconnue, au XVIIIe siècle. La poésie des deux siècles classiques donne au premier rang quatre noms : Corneille, Racine, Molière, Lafontaine; quelle imposante majorité en faveur de la prose! Descartes, Malebranche, Pascal, Bossuet,

Digitized by Google

Fénelon, Montesquieu, Buffon, Rousseau et Diderot. Voltaire, l'expression la plus complète de l'intelligence nationale au XVIIIe siècle, Voltaire n'appartient-il pas surtout à la prose? la prose a donc pour elle le nombre et l'autorité des noms. Si les poètes du XVIIe siècle marchent les égaux des autres grands écrivains, au XVIIIe le génie des prosateurs laisse dans l'ombre celui des poètes.

Cela posé, si l'on cherche quelle est la valeur relative de nos prosateurs et de nos poètes en les comparant à ceux des autres nations modernes, on verra bien vite que des noms tels que ceux de Descartes, de Bossuet, de Rousseau et de Voltaire sont égaux à ce que le reste de l'Europe peut citer de plus grand. Quant à mettre en parallèle nos poètes classiques avec les poètes étrangers, Corneille et Racine avec Dante et Schakespeare, c'est une question brûlante et à laquelle nous ne toucherons pas aujourd'hui. Au lieu de comparer nos richesses poétiques avec celle des autres nations, nous voulons dans cette étude apprécier nos grands écrivains en eux-mêmes, chercher les caractères communs à tous, et l'esprit général de notre littérature pendant les deux siècles où la pensée française a pris le plus large essor.

En France, philosophes et poètes, savants et artistes, tous ont une même faculté, le bon sens pratique, un même but, l'action. Qu'ils s'emparent de notre âme par la raison ou par le sentiment, ce qu'ils veulent de nous, c'est toujours une conviction positive prête à se transformer en acte. Ils ne perdent pas leur temps à spéculer et à rêver devant un idéal sans application possible, à caresser la forme pour sa seule perfection; ils ne poursuivent pas la vérité et la beauté pour elles-mêmes, mais pour atteindre le résultat moral. Leur œu-

Digitized by Google

vre n'est jamais une œuvre de pure philosophie ou de pure poésie, mais plutôt une œuvre d'éloquence didactique. Notre littérature est une incessante prédication.

En réalité, la littérature, chez tous les peuples, est, comme chez nous, un enseignement ; car elle est partout concordante avec l'action nationale ; c'est l'expression des sentiments d'un peuple, c'est une voix sortie de lui-même qui l'encourage et le dirige dans l'œuvre qui lui est assignée. Chaque peuple a son but, son idée, sa chimère qu'il glorifie et qu'il invoque par l'organe de ses artistes et de ses poètes. Ce sera une épopée amoureuse, chevaleresque ou mystique, l'utopie d'un dorado terrestre ou extra-mondain. Chez presque tous les peuples, l'idole proposée brille au-delà du monde réel ; chez leurs poètes, l'objet peut varier au gré de la fantaisie individuelle, mais il appartient toujours à la région que fréquente de préférence l'imagination nationale.

Dans notre littérature des deux derniers siècles, cette direction de la volonté, cette croyance, que tout écrivain cherche à produire, ne porte jamais sur une donnée irréalisable, sur un idéal supérieur ou extérieur à l'homme ; les sentiments et les doctrines ne franchissent jamais les limites du possible et de l'humain, ils ne tendent point à nous faire sortir, par une vague aspiration des bornes du réel et du fini, mais à créer en nous l'opinion et la passion qui peuvent amener un résultat dans le milieu social, dans la sphère matérielle. Bien rarement l'inflexibilité du sens pratique des auteurs français se laisse-t-elle entraîner à nous indiquer un but trop lointain, quoique enfermé dans les limites du possible ; c'est presque toujours un acte immédiat qu'ils veulent obtenir de notre raison ou de notre cœur ; rien n'apparaît dans leurs ouvrages de ce qui pourrait divertir nos regards de la réalité sociale et des destinées humaines. Les poètes eux-mêmes se sont ôté le droit de susciter la fantaisie d'évoquer dans notre âme des

Digitized by Google

visions trop lumineuses, un Éden de science ou d'amour qui nous ferait prendre en dégoût la cité des hommes. Ce caractère toujours pratique et positif que conserve notre littérature, se rencontre au plus haut degré même dans notre poésie. Si la France du XVIIe et du XVIIIe siècle avait eu quelque velléité de contemplation et de rêverie, quelques tendances extra-humaines, quelque amour de l'impossible et de l'idéal, nous devrions en trouver des preuves dans les vers qu'elle nous a laissés ; mais sa poésie n'en a pas de traces ; le grand culte de ses poètes ainsi que de ses philosophes, c'est le sens commun ; ils évitent, comme la folie, tout ce qui pourrait les égarer un instant en dehors des préoccupations et des intérêts ordinaires de l'humanité.

Des pensées de deux ordres différents peuvent divertir l'homme de l'action sociale et de l'étude de lui-même ; son âme peut être envahie par deux ordres de sentiments ayant une source extérieure, le sentiment du monde invisible ou de Dieu, et celui du monde visible ou de la nature. Mais l'homme tend à conserver sa personnalité indépendante de ce double infini. L'humanité est pour elle-même un objet de contemplation bien autrement saisissante que les deux autres réalités ; aussi, le cœur humain est-il la principale source de la poésie, quoiqu'elle ait deux autres éléments nécessaires, Dieu et la nature. Tout poète est sous l'impression plus ou moins dominante d'un de ces trois principes, et, comme on peut faire rentrer toute idée philosophique dans une de ces trois catégories, psychologique, naturaliste ou mystique, ainsi toute conception poétique dérive plus particulièrement ou du spiritualisme religieux, ou du sentiment humain, ou du sentiment de l'univers. Il va sans dire, néanmoins, que ces trois réalités, la nature, l'homme et Dieu, agissent à la fois sur chaque artiste, et que toute poésie, pour être complète, doit attester leur triple influence.

Digitized by Google

Dans notre littérature classique, l'humanité domine exclusivement : le sentiment de la nature extérieure n'y laisse pas de traces. Jamais la sirène des forêts et des montagnes n'a arraché nos poètes à leur amphithéâtre psychologique ; comme aussi jamais l'extase ne leur a ouvert les portes du monde invisible ; jamais le souffle mystique ne les a emportés plus haut que les toits des cités ; ils ne s'abaissent guère vers les fleurs des champs et n'ont pas d'ailes pour s'élancer vers les étoiles, ils marchent avec décence dans les rues des villes ; Dieu n'apparaît jamais chez eux ni comme infini, ni comme amour ; les plus chrétiens n'ont jamais senti Jéhovah porté sur les eaux ou Jésus gravissant le Calvaire. L'école naturaliste du XVIIIe siècle ne put s'élever jusqu'à la notion de la vie universelle dans la nature. Tous, croyants ou sceptiques, ne font intervenir Dieu que comme une espèce de législateur stoïque nécessaire pour donner une sanction à la morale ; ils n'ont jamais compris l'Éternel qu'au point de vue le plus humain ; mais l'idée ontologique de Dieu, le sentiment de l'infini, le sentiment de la vie divine, on ne le découvre pas plus dans les vers de Racine que dans ceux de Voltaire.

Cette tendance de nos poètes classiques à ne mettre en scène que l'homme, à se passer de Dieu et de l'univers, devait en entraîner une autre, celle de peindre l'homme lui-même par son côté le plus abstrait. En effet, isolez l'homme des circonstances extérieures qui modifient le type humain en sens divers, et vous arriverez à n'avoir plus qu'une formule générale au lieu de figures individuelles. L'ancienne école faisait abstraction de toute particularité de temps, de lieu et d'organisation, pour ne concevoir que les types les plus universellement humains. A cette généralité d'idées, à cette absence de couleur locale, notre littérature a dû l'avantage de se vulgariser si facilement chez les étrangers et de succéder à l'universalité des littératures grecque et latine.

Digitized by Google

Le principal des caractères communs à nos écrivains et à ceux de l'antiquité, c'est la prédominance du sentiment humain sur le sentiment du monde invisible et de la nature. Dans leur poésie, consacrée toute entière au fini, le ciel et la terre ne sont que les accessoires de l'homme, loin de l'absorber, comme dans les compositions panthéistes de l'Orient, dont la Grèce rompit la première les traditions. Outre cette ressemblance en ce qui touche l'essence même de la pensée poétique, ils ont des rapports aussi frappants dans les procédés habituels de composition et d'exécution. Chez nos classiques et chez les anciens, même recherche de l'unité dans l'ensemble de l'œuvre, de l'exacte proportion dans les détails. Tandis que les conceptions du Nord et de l'Orient se déroulent en épopées gigantesques dont le sujet principal se perd dans la multiplicité des héros et des épisodes, et qui ont leur type dans l'infinie variété de la nature, la Grèce ramène tout dans l'art à des dimensions mieux en harmonie avec les proportions humaines. Après elle, notre littérature a continué à réduire les proportions des objets ; elle a recherché la symétrie avec plus de soin, et s'est attachée à écarter de l'homme tout ce qui pourrait détourner sa vue de lui-même et confisquer son activité au profit de la contemplation.

Ainsi, la poésie française, comme la poésie grecque et latine, s'agite éternellement dans le cercle du fini ; elle n'a qu'un seul héros, l'homme social, l'homme isolé de l'univers physique et sans autre rapport avec le monde invisible que la raison.

L'antropomorphisme de la Grèce païenne a triomphé chez nous du mysticisme chrétien tout comme du panthéisme oriental. L'esprit français défend avec énergie sa liberté ; il ne veut pas s'abîmer dans la contemplation de l'idéal ; il ne se laisse pas enivrer par les merveilles de la création, et ja-

Digitized by Google

mais le sentiment de la vie universelle ne triompha de son individualité. Notre littérature se renferma pendant deux siècles dans des limites tellement humaines qu'on peut l'accuser sans exagération de n'avoir jamais senti ni la nature ni Dieu.

Cette forme abstraitement humaine que prend naturellement la pensée française, est la première cause à qui elle doit d'être comprise et acceptée si vite par les autres nations. Elle continue ainsi l'universalité des lettres grecques et latines. Si la Grèce et Rome sont encore la source des études dans toute l'Europe plutôt que l'Orient, cela ne tient pas seulement à nos origines latines, mais à ce que Rome et la Grèce ont eu les premières une littérature purement humaine. A ce caractère humain et abstrait qui distingue nos écrivains classiques se joint l'invariable habitude de considérer l'expression de la pensée comme devant être un acheminement vers l'action, et de poursuivre avant tout le résultat pratique; ils tiennent peu de compte de l'imagination et des facultés spéculatives; ils s'adressent sans intermédiaire à l'intelligence et au sentiment, comme conduisant plus vite à leur but. Or, comme tout ce qui peut être la matière d'une action dans l'ordre humain ne sort pas du fini, nos poètes eux-mêmes ne cherchent jamais à réveiller en nous le sens de l'infini, qui rarement aboutit à des actes positifs; aussi agissent-ils plus souvent sur l'esprit que sur le cœur. Car c'est par des échappées du cœur que nous entrevoyons l'infini; l'intelligence et le raisonnement ne nous apprennent rien du monde idéal; ils sont nos instruments pour travailler dans l'ordre humain; c'est à les fortifier que s'applique avant tout notre littérature.

Nos philosophes et nos poètes dédaignent l'imagination pure et la pure spéculation; ils se préoccupent fort peu de l'infini et du divin. S'il est rigoureusement vrai, comme nous le pensons, que des deux faces de la pensée humaine, la poésie et la prose, l'une s'adresse à l'infini, l'autre au fini; il est

Digitized by Google

également certain que notre ancienne littérature présente au plus haut degré toutes les conditions de la prose ; et comme la prose, dans sa plus haute puissance, c'est l'éloquence, on peut dire de la littérature française des deux siècles derniers qu'elle ne fut pas poétique, mais éloquente. Si l'on en juge par la grandeur de la cause qu'elle a gagnée, jamais plus puissante éloquence n'ébranla le monde, car cette cause n'était rien moins que celle de la société moderne. Le génie français avait une autre œuvre à faire qu'une œuvre d'art pur et de poésie, il était chargé d'éclairer les principes fondamentaux de la justice et du droit, d'introduire dans la politique les conséquences du christianisme, d'achever l'affranchissement de l'humanité. Pendant deux siècles l'œuvre littéraire de la France, depuis les *Provinciales* jusqu'à l'*Émile*, depuis *Cinna* jusqu'à *Mahomet*, n'a été qu'une gigantesque plaidoirie, dont Rousseau fit la véhémente péroraison ; plaidoirie tour-à-tour grave et légère, ironique ou inspirée, mais cachant, sous d'apparentes diversités, une merveilleuse concordance, gardant son unité à travers le mysticisme de Fénelon, le scepticisme des Encyclopédistes et le rationalisme sentimental de Jean-Jacques, et marchant toujours à la même conclusion, l'égalité de tous les hommes et leur fraternité devant Dieu.

La France n'est pas un poète peut-être, elle est mieux que cela, elle est un héros ; ce que d'autres voient dans leurs rêves et ce qu'ils chantent, la France l'accomplit de ses mains. Semblable aux grands hommes de son Corneille, la France, après avoir délibéré avec elle-même pendant deux cents ans, sans se laisser détourner de son œuvre par les séductions de la nature ou par l'attrait d'un autre monde, après s'être animée à l'action par un monologue audacieux et passionné, la France accomplit de 89 à 1815 la plus grande épopée des temps modernes. Ce qui explique et glorifie ses écrits, ce sont ses actes ;

Digitized by Google

ce qui couronne sa littérature, c'est sa politique. En payant à l'œuvre sociale le tribut d'admiration qu'elle mérite, on justifie assez de son respect pour l'œuvre littéraire et l'on acquiert le droit d'en parler avec sincérité.

Si nous abordons ici l'étude des monuments de la littérature française avec l'intention de la juger, sans laisser fléchir nos croyances esthétiques devant certaines admirations traditionnelles, nous n'aurons, cependant, aucune violence à nous imposer pour témoigner un culte au génie national. Plus une critique est amie, plus elle est franche et sévère, car elle montre ainsi qu'elle croit l'artiste capable de progrès. C'est, d'ailleurs, une des facultés les plus remarquables de la France, qu'elle conserve dans son entier lorsqu'il s'agit de se juger elle-même cette liberté d'esprit qu'elle porte dans l'examen de toutes les questions. Aucune nation ne confesse plus généreusement ses défauts. Tandisque les autres peuples encensent dans eux-mêmes l'idéal de la perfection, et bercent leur étroit patriotisme dans le sentiment d'une orgueilleuse supériorité, la France, avec une noble confiance, est toujours la première à s'accuser aux yeux du monde. Notre conscience nationale parle tout haut, nous avons besoin d'interroger sur nous même le genre humain tout entier, car c'est nous qui portons ses destinées. Je ne voudrais d'autres preuves de la grandeur de la France que cette rude sévérité avec laquelle notre nation critique elle-même, à chaque instant, ses mœurs, sa littérature, sa politique; elle se sent assez riche de gloire pour avouer ce qui lui manque, assez forte pour le conquérir.

Peut-être a-t-on pu accuser de nos jours une école littéraire de dénigrer par esprit de système les écrivains des deux siècles précédents, peut-être aussi devrait-on reprocher à l'école opposée de n'avoir pas compris l'importance des œuvres modernes. Il est certain que notre époque a vu la poésie française s'enrichir de tout un monde d'idées qui lui

Digitized by Google

étaient inconnues. Jamais un peuple n'avait donné l'exemple d'une souplesse de génie pareille à celle qui nous a fait passer de la philosophie des Encyclopédistes à la grande poésie lyrique du XIXe siècle. Quelles espérances ne donne pas un génie national, capable de se renouveler ainsi ? L'esprit français ne pouvait attester d'une manière plus éclatante la variété de ses ressources et son universalité. Les gloires littéraires de notre siècle n'ont rien à envier aux siècles précédents, mais rien non plus à gagner à cette démolition sacrilége du passé entreprise un moment par d'aveugles admirateurs. En accordant notre adhésion à la plupart des idées nouvelles sur la poésie et sur les arts, ne cessons pas d'étudier les œuvres qui charmaient, qui élevaient l'intelligence de nos pères ; ne fut-ce que pour apprendre à conserver intact l'instrument le plus actif de la propagation des idées d'avenir, cette belle langue française, dont nous devrons compte non seulement à nos fils, mais à la civilisation toute entière qui l'a adoptée comme sienne.

Si donc en parcourant ensemble le monde des artistes et des poètes, notre admiration se divise impartialement entre les hommes de génie de tous les temps et de tous les lieux ; lorsque nous serons conduits à apprécier l'esprit particulier à la littérature de chaque peuple, nous ne rencontrerons pas une nation dont le génie, par l'élévation morale et la puissance civilisatrice, mérite autant que celui de notre pays la sympathie et le dévouement des vrais amis de l'humanité. Quelque soit donc notre liberté à l'égard de certaines traditions littéraires, avec quelque réserve que s'exprime parfois notre admiration pour certaines renommées, soyez assurés, MM., que, dans cette chaire, ne sera jamais prononcé, sans respect, sans amour, sans enthousiasme, le nom sacré de la France.

VICTOR DE LAPRADE.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LYON

SOUS LA RESTAURATION,

A L'AIDE DES CHANSONS DE CETTE ÉPOQUE (1).

ARRIVÉE SUBITE

DE NAPOLÉON A LYON,

Le 10 mars 1815,

ET DÉPART NON MOINS SUBIT

DE S. A. R. MGR LE COMTE D'ARTOIS,

Monsieur, FILS DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Les jours, mois et an que dessus.

—

COMPLAINTE (2)

Sur l'AIR obligé de toutes les complaintes.

Filles et garçons d' tout âge,
J' veux vous faire en ce moment
Le récit d' l'évènement
Dont chez nous plus d'un enrage,
Mais dont d'autr's en même temps
Sont fort joyeux et contents.

(1) Voir la dernière livraison (novembre 1847).

(2) La complainte suivante est tirée du recueil dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, et que l'on veut bien mettre à notre disposition. Nous continuerons à y puiser, mais nous n'en extrairons que des pièces inédites que nous donnerons à nos lecteurs, non d'après leur plus ou moins de mérite, mais d'après leur ordre de date.

Digitized by Google

Le bruit courait dans la ville
Qu'un beau jour Napoléon,
Du rôle de Robinson
S'ennuyant fort dans son île
D'Elbe, avait incontinent
Passé sur le continent.

Que sa gard' prétorienne
L'aidait en tous ses projets,
Et qu' les fidèles sujets
D' sa Majesté très-chrétienne
Accueillaient l'*Usurpateur*
Aux cris d' : *Vive l'Empereur !*

Véritable était la chose :
L' maire l' proclame un matin,
Disant : L'Homme du Destin (1),
« De venir chez nous s' propose,
« Mais à ça l' gouvernement
« Refus' son consentement. »

Pour le prouver nous arrive
Monseigneur l' duc d'Orléans ;
Il est à peine céans
Qu'en bataille décisive
C' grand blagueur de *Moniteur*
Lui fait battr' l'Usurpateur (2).

Celui-ci, n' s'en doutant guère,
Dans Grenoble au mèm' moment

(1) Dans la deuxième de ses trois proclamations qui précédèrent l'entrée de Napoléon, M. de Fargues, alors maire de Lyon, ne donnait à l'Empereur que le nom et la qualité d'*Homme du Destin*.

(2) Un numéro du *Moniteur* du temps contenait l'ébouriffante hablerie que le duc d'Orléans avait gagné, dans les environs de Lyon, une grande bataille sur Napoléon.

Digitized by Google

Entrait fort commodément.
Car les gens d' cett' vill' de guerr
Lui en apportèrent les
Portes à défaut de clés.

Alors, voyant que ça presse,
Le roi dépêche à Lyon
Le héros dont Trianon
Admira jadis l'adresse (1),
Et qui d'puis, à l'île de Rhé
S'est encor plus illustré (2).

Sur l'attaque et la défense
Le prince également fort,
Ne voyant pas un seul fort
Autour d'notre ville immense,
« Bah ! dit-il, je saurai bien
« User d'un autre moyen. »

Il fit mettr' des chevaux d' frise
Au milieu du pont Morand,
Sur l'autr' pont également
Encor des chevaux de frise ;
D' sort' qu'on vit qu' ces chevaux-là
Du prince étaient le dada.

Puis, pour passer un' revue
Sur la place Bellecour,

(1) On sait qu'aux agréments d'une jeunesse sémillante, le comte d'Artois avait ajouté un remarquable talent d'acrobate ; c'était à Trianon, devant un public choisi et privilégié, en présence de la reine, qu'il se livrait à ses intéressants exercices sur la corde raide.

(2) La fameuse expédition de l'île de Rhé est trop connue pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici les diverses circonstances.

Digitized by Google

Ayant fait battr' le tambour,
Monsieur, en grande tenue,
Aux troupes d' la garnison
Parla de cette façon :

« Soldats ! sans raison ni rime,
« L'*Autr'* r'vient ; c'est le moment
« De montrer votr' dévoûment
« Pour le trône légitime ;
« Allons, soldats ! avec moi,
« Criez tous : Vive le roi ! »

A cett' harangue guerrière
Nulle bouche ne répond ;
Le silenc' le plus profond ;
Règne sur la ligne entière ;
L' princ' pouvait s'en chagriner,
Il aima mieux.... déjeuner.

Il alla se mettre à table,
Et tandis qu'il s' restaurait,
Sans nul obstacle avançait
La vieill' garde impériale ;
Sur le pont les grenadiers
Apparurent les premiers.

C' que sachant quelqu'un s'avise
De dire à *Monsieur* : sur l' pont
« Les grognards de l'autre sont.
—« Eh bien ! mes chevaux de frise,
« Répond l' prince, y sont aussi,
« N'ayons donc aucun souci.

« Non, ils n'y sont plus, Altesse,
« Les grognards, peu délicats,
« Aidés par nos propr's soldats,
« Les enlevant pièce à pièce,

Digitized by Google

« Dedans le Rhône profond
« Leur ont fait fair' le plongeon.

—« Quoi ! mes ch'vaux d' frise ! riposte
« Monseigneur, ont fait le saut !
« Alors, courez au plus tôt
« Quérir des chevaux... de poste ;
« Vite, vit' dépêchez-vous !
« Je veux retourner chez nous. »

Il part (1) : et partout où passe
Le pauvre comte d'Artois,
Le populair' discourtois
Sur tout's les enseign's remplace
Sous ses yeux le mot *royal*
Par celui d'*impérial*.

Mais, j' le sens, il faut que j'abrège :
Or, pour l' faire court, j' dirai
Qu' Napoléon, entouré
D' tout un peuple pour cortége,
Entre et loge à l'Arch'vêché
D'où d'Artois est déniché.

Quand l' soir fut venu, peut-être
Dans tout' la ville d' Lyon,
On n'aurait pas, sans lampions,
Découvert un' seul' fenêtre ;

(1) A son entrée à Lyon, Napoléon ayant appris que le comte d'Artois n'avait été escorté dans sa retraite, si l'on ne veut pas dire sa fuite, que par un officier de la garde nationale, M. Verdun, lui fit remettre la décoration de la Légion-d'Honneur, décoration que Louis XVIII *daigna* confirmer plus tard.

Digitized by Google

Mêm' la place Bellecour
Fut illuminée *à jour* (1).

Pour contempler la personne
De son héros favori,
L' peuple en mass' s'est réuni
Sur les deux rives d' la Saône,
Où cent mille voix en chœur
Clament : Vive l'Empereur !

MORALE.

Un' moralité profonde
R'ssort d' cet évènement :
Il nous fait voir clairement
Que tous les princes du monde
Sont, quand l' peuple le veut bien,
Avec lui, tout ; sans lui, rien.

(1) De l'italien *a giorno*.

On remarqua, en effet, que le quartier de Bellecour où Napoléon rencontrait le moins de sympathie, fut plus promptement, plus universellement, plus brillamment illuminé qu'aucun autre de la ville.

Digitized by Google

Voyages.

LETTRES SUR LA SARDAIGNE.[1]

—

IIIe LETTRE.

Par une belle matinée du mois de mai, deux cavaliers sortaient de Cagliari et s'avançaient hardiment sur la grande route de Sassari, long ruban de poussière qui se déroule d'une extrémité de l'île à l'autre. L'un d'eux, vigoureux gaillard, aux formes athlétiques, portait sur ses épaules, en dépit d'une chaleur tropicale, un épais capotou couleur tabac d'Espagne, enrichi de découpures de drap écarlate ; un bonnet de laine emprisonnait les tresses adondantes de sa noire chevelure, et des guêtres de cuir, ornées de broderies, enveloppaient ses jambes nerveuses et recouvraient ses souliers, dont les talons étaient armés de pointes effilées en guise d'éperons. Le costume de son compagnon contrastait avec le sien de la façon la plus déplorable ; c'était une redingote boutonnée, de couleur indécise, une casquette de drap gris et des bottes à l'écuyère. Le premier avait nom Raphael Mourra,

Digitized by Google

surnommé le *Cacciatore*, et guide obligé de tout voyageur parcourant la Sardaigne; le second n'était autre que votre serviteur, qui se dirigeait vers l'Etablissement Victor-Emmanuel, ferme modèle, fondée sous les auspices du gouvernement.

La route était solitaire encore; mon guide parlait une langue personnelle et inintelligible, mélange bizarre de français, d'italien et d'espagnol; je me vis donc réduit, pour toute distraction, à étudier le pays qui s'offrait à mes regards, abandonnant mon esprit aux mille rêveries que faisaient éclore et disparaître tour-à-tour l'aspect d'un brillant paysage, le profil d'une montagne, une rencontre fortuite, un hasard du chemin. Je parcourus ainsi, sans mourir d'ennui, les six lieues arides et inévitables, qui séparent la capitale du bourg de Sanluri. Pourrez-vous en dire autant, cher ami, de ces quelques pages, relation pittoresque et morale de cette brûlante traversée? c'est ce que je désire, mais ce que je n'ose espérer.

Les premières clartés de l'aurore naissante éclairaient déjà ces campagnes, dont je vais essayer de vous esquisser l'aspect. Sur la crête d'une colline modérée, calcinée à plusieurs mètres de profondeur, s'alonge la ligne poudreuse de l'unique grande route de la Sardaigne. A droite et à gauche s'étendent des plaines immenses, couvertes de moissons ondulantes, nuancées de teintes fauves et dorées comme la peau d'un lion, et coupées par de larges flaques d'eau dormante; ça et là des roches crayeuses, blanchies par les rayons continus du soleil, comme les dalles d'une fournaise, et couronnées de cactus gigantesques, se dressent sur le bleu sombre du ciel. Une double chaîne de montagnes, traversant l'île dans sa largeur, ferme le pays dans ses murailles parallèles.

Un moment après, le soleil sortait de la mer et teignait les monts et leurs cîmes neigeuses d'une pourpre éclatante, tandis qu'à l'horizon, l'azur du ciel, devenu transparent et limpide, se

Digitized by Google

couvrait d'une teinte dorée : nuance indescriptible et fabuleuse pour nous autres gens du Nord, qui ne connaissons le soleil du Midi que par les toiles, enluminées d'indigo, de nos peintres à prétentions orientales. La plaine entière était inondée de lumière et se perdait au loin dans des nuages de saphir. Enivré par la magnificence de ce spectacle, j'arrêtai mon cheval, et, me tournant du côté du soleil, je répétai ces beaux vers de l'invocation d'*Hermia*, de notre poète de Laprade, revenus soudain à ma mémoire :

Soleil, ô créateur ! la terre te salue ;
L'être coule de toi, l'être vers toi reflue ;
. . . . . .
La forme te sourit, marbre, écorce ou plumage,
Pour toi dans l'univers la forme est un hommage ;
En des tons variés, sur les flots et les fleurs
Chante en te célébrant le concert des couleurs ;
. . . . . .
Car c'est ta flamme, ô roi ! qui meut tout et qui verse
Au sein du noir chaos la vie une et diverse.

Le poète a raison, me disais-je, ces champs mornes et désolés tout-à-l'heure, depuis que le soleil, *ce père de la beauté*, les a touchés de ses rayons, ont été transformés à mes yeux ; les formes s'y dessinent, la couleur y ruisselle de toutes parts, la vie enfin y vient d'éclore. Eh bien ! les œuvres d'art ne sont-elles pas soumises aux mêmes lois ? oui, la vie est pour elles la condition nécessaire du beau, et son mode de manifestation c'est la forme, et mieux encore, c'est la couleur ; et je m'expliquais ainsi la supériorité de la peinture sur la sculpture, et celle de Rubens et des Vénitiens sur les autres écoles italiennes : maîtres divins, adorateurs du beau qu'ils cherchaient à reproduire sans s'inquiéter de la prééminence du fond sur la forme, distinction oiseuse éclose du cerveau malade des aristarques modernes. En effet, dans les arts qu'on

Digitized by Google

appelle plastiques, comme en littérature, la forme n'est-elle point tellement liée au fond que l'une entraîne l'autre? Et n'est-il pas évident que, par cela seul qu'un artiste aura su unir dans son travail le dessin à la couleur, il aura fait nécessairement une œuvre louable de tous points. Aussi je professe une horreur instinctive pour les tableaux socialistes ou palingénésiques, et, quant au paysage, il m'est impossible de comprendre l'analogie qui peut exister entre les arêtes des montagnes et les idées humanitaires.

Mon esprit poursuivait ainsi ses chères divagations, lorsque le pas de mon cheval, résonnant sur le pavé, vint les disperser subitement. Je traversais un pauvre village, malpropre et solitaire autant que les plus pauvres hameaux de notre pays; de méchantes cabanes, bâties en mottes de terre séchées au soleil et recouvertes de chaume, entourées de petits jardins enclos entre des haies de figues mauresques, fermaient les deux côtés de la route. Des femmes en jupe de laine bordée d'écarlate, serrée sur une chemise décolletée et collante, filaient sur le seuil de leur porte, tandis que, autour d'elles, couraient ça et là des enfants demi-nus; des hommes, pliés dans leur capotou, dormaient paisiblement, le visage tourné vers ce ciel indulgent, qui nourrit ses enfants de soleil et de lumière : mauvaise nourriture après tout, à en juger par leur maigreur. Devant le mur d'une maison blanchie à la chaux, exhaussée d'un étage supérieur et enrichie d'une porte et de fenêtres vitrées, excès de luxe vraiment incroyable, j'aperçus deux individus couchés sur le dos et plongés dans une immobilité complète, comme si les rayons ardents du soleil les eussent pétrifiés. Je m'approchai et reconnus alors que ces malheureux avaient les mains attachées et les pieds fermés dans les échancrures pratiquées entre deux énormes poutres superposées. Au reste, effet sans doute de leur résignation ou peut-être de leur innocence, ils dormaient profondé-

Digitized by Google

ment, sans s'inquiéter de la présence de quelques promeneurs indifférents, habitués à ce genre de spectacle. L'un et l'autre étaient de beaux hommes, dont les cheveux ras, la barbe longue et le vêtement de peau de chèvre avec le poil en dehors, attestaient l'origine septentrionale. Mon guide, qui vit l'étonnement que me causait ce spectacle d'un nouveau genre, parvint à me faire comprendre que ces infortunés étaient deux pasteurs du cap supérieur, arrêtés, probablement pour crime d'irruption violente sur la propriété d'autrui, à la tête de quelques centaines de brebis, et pour ce, condamnés par le juge de l'endroit à ce carcan d'un nouveau genre, jusqu'à ce qu'ils lui eussent payé l'amende qu'il leur avait infligée. La maison de ce magistrat, dont l'extérieur élégant et propre (élégance et propreté relatives) m'avaient séduit, était le résultat des amendes successives imposées à son profit. Traitement économique affecté à ses juges par le gouvernement sarde.

En sortant du village, nous rencontrâmes une petite rivière dont les eaux limpides coulaient silencieuses à travers une forêt de lauriers roses ; les rives étaient tapissées de blanches asphodèles et de myrthes odorants, tandis qu'un bouquet de palmiers découpait dans les airs ses grandes feuilles éplorées. Nos chevaux, ruisselant de sueur, quittèrent la route et entrèrent dans l'eau, chassant devant eux des nuées d'oiseaux, qui s'éparpillèrent au loin, en faisant étinceler au soleil leurs ailes de rubis et d'émeraude. Au même instant, des éclats de rire frappèrent mes oreilles, et j'aperçus, se dressant au-dessus des roseaux de la rive, les têtes rieuses d'un essaim de jeunes filles qui, ainsi que les belles compagnes de Nausicaa, lavaient leur linge en famille. Quoique d'une négligence beaucoup moins excentrique que celle du héros d'Homère, c'était pourtant mon costume qui excitait leur hilarité : hilarité si franche, si irrésistible, que, laissant tout amour-propre de

Digitized by Google

côté, je me mis à rire comme elles. Mais, tout-à-coup, je vis mes belles rieuses se disperser de tous côtés, les unes courant dans les roseaux, les autres au milieu de la rivière, et poussant ces cris aigus dont les femmes ont le secret : c'était mon gros cacciatore qui poursuivait les lavandières, courant à la conquête d'un baiser à travers les herbes et les eaux qu'on lui faisait voler au visage. — Décidément mon guide était digne de son surnom, il était galant comme tous ses confrères en saint Hubert.

Bandits et lavandières avaient dispersé mes rêveries artistiques, et je trottais déjà sur la grande route, que je me croyais encore sous les ombrages du ruisseau, au milieu des fleurs, des roseaux et des jeunes filles. Au reste, les solitudes brûlantes au milieu desquelles je me trouvais, n'avaient rien de bien distrayant. Perdus au milieu des plaines immenses, quelques paysans travaillaient paisiblement, faisant retentir les airs de leurs chants monotones et traînards : expression involontaire de la mélancolie qui les accable. Ce paysan, ignorant et inepte, qui passe ses jours à chanter ou à réciter des patenôtres, vivant au milieu des splendeurs de la création, qu'il ne sait ni sentir ni comprendre, ne m'a pas semblé s'élever au-dessus des mille productions de cette nature, dont il n'est en effet qu'une partie plus parfaite mais moins belle. Des couples de bœufs petits et grêles traversaient quelquefois la route, portant, en travers de leurs cornes immenses, la petite charrue qu'ils allaient tirer : instrument grossier, d'une simplicité antique, et dont le soc même n'est pas toujours armé de fer. Ailleurs, c'étaient de pesants charriots, dont les roues, pleines et massives, criaient sous des montagnes d'oranges. Terre propice, pensais-je, qui, à peine égratignée, se couvre de moissons abondantes ! Terre heureuse, où l'orange mûrit sous des rameaux toujours verts, et que n'attristent jamais les vents glacés du Nord ! Terre fortunée, que l'in-

Digitized by Google

dustrie n'a pas encore profanée ! Et pourtant, quelle richesse ne prodiguerait-elle pas à l'homme intelligent qui saurait la soumettre à une culture plus active et plus savante ! Quelle extension ne prendrait pas le commerce de ses produits, avec des moyens de communication multipliés et faciles ! Et, peu à peu, mon esprit, se faisant industriel et positif, rêvait des usines, des canaux, des chemins de fer sur ces plaines, dont il venait de saluer la primitive et poétique indépendance.

Enfin, après quatre heures d'une marche étouffante, nous arrivâmes aux portes de Sanluri. Un fouillis de maisons blanches, séparées par de petits jardins verdoyants, et au-dessus desquelles se balancent les têtes de quelques palmiers séculaires, s'échelonnent autour du clocher de la paroisse. Une colline, que couronnent les murs dégradés et roussis d'une antique capucinière, abrite le village contre les vents impétueux qui traversent la plaine, courant d'une mer à l'autre. Le village de Sanluri, dont la population égale celle de plusieurs de nos sous-préfectures, est une véritable oasis perdue au milieu de ces déserts brûlants, qui s'étendent dans la partie méridionale de l'île et portent le nom de Campidano. Sa position élevée le met à l'abri des exhalaisons fiévreuses qui s'échappent des terres plus basses qui l'entourent ; des sources abondantes lui fournissent une eau fraîche et limpide, et ses habitants, plus intelligents, peut-être, que leurs compatriotes, profitant des sages décisions du gouvernement, ont, les premiers, procédé au partage de leurs coteaux incultes, qui, déjà, se couvrent de jardins, de vignes et d'oliviers. La population de Sanluri, affable et hospitalière, est encore une des plus belles du Campidano. Les visages y sont plus joyeux et plus ouverts ; les costumes plus propres et plus riches ; la petite veste de laine qui recouvre les épaules des femmes, s'embellit de découpures de brocard et de fils d'or ; des bas blancs, à coins écarlate, s'étirent sur leurs jambes rondes et cambrées,

Digitized by Google

et des colliers d'or et d'argent se balancent sur la chemise plus blanche, qui défend les trésors de leur poitrine. Les hommes, élégants et fiers, font piaffer, devant les jeunes filles, leurs chevaux aux crinières nattées de rouge, au col onduleux et diapré comme la gorge d'un pigeon.

Mon guide me conduisit chez un ami, pharmacien de son métier, qui me reçut comme une ancienne connaissance, mettant à ma disposition sa maison toute entière, sa cave et son lit ; sa femme était morte depuis quelques années. Je trempai des biscuits, faits d'une pâte blanche parfumée au safran et saupoudrée de non-pareilles et de paillettes d'or, dans un verre de muscatel : vin exquis, qui me fournit l'occasion de compliments toujours flatteurs pour un propriétaire. Il refusa obstinément le prix de l'orge et des fèves absorbées par mon cheval.

Après cette collation dont il prit sa part, mon hôte me conduisit à l'église. Comme toutes celles de Cagliari, l'église de Sanluri ne présente rien de remarquable ; elle est construite dans le style italien, sans architecture ni caractère ; ses hautes murailles n'offrent aux regards que des teintes criardes, figurant des niches et des baldaquins de marbres inconnus. Dans une chapelle, où les enlumineurs piémontais ont épuisé les trésors de leur palette et de leur mauvais goût, s'élève la statue du saint patron, couverte de soie et de velours. Autour se pressaient des hommes et des femmes qui venaient, tour-à-tour, baiser les pieds de bois de la sainteté dorée. Bon Dieu ! pensai-je, quel accès de rire dédaigneux, quelle sainte indignation ne procurerait pas un pareil spectacle aux vertueux rédacteurs du *National* et du *Constitutionnel :* ces austères philosophes, qui ne veulent pas comprendre cette vérité vieille et banale : que la religion est faite pour l'homme, et que, par conséquent, s'il plaît aux Sardes de promener processionnellement l'image de leurs saints, et de passer leur temps à

Digitized by Google

chanter des cantiques, il serait absurde de les en empêcher ; aussi, ai-je toujours eu une sincère admiration pour l'esprit des Pères Jésuites, objets d'une terreur si amusante, qui, profitant de l'inclination naturelle qu'ont tous les hommes pour le merveilleux, le mystère et la sensiblerie, ont, dans leur zèle de propagande, inventé les confréries secrètes et innocentes, les miracles hasardés, les dévotions onctueuses, le tout au bénéfice des marchands d'images et de livres de dévotion.

Une allée de sycomores rabougris et touffus nous conduisit au sommet de la colline, sur une terrasse spacieuse qui forme le perron de la capucinière. La magnificence du panorama qui se déroulait à mes yeux, me plongea dans une extase admirative. La plaine du Campidano s'étalait toute entière à mon regard comme un tapis immense, que tigraient les teintes dorées des moissons ondulantes, et les eaux bleues des étangs. Plusieurs villages étendaient ça et là leurs toits de chaume, d'où s'élevaient des spirales de fumée : Samassi, caché sous les myrthes et les lauriers, qui ombragent les bords de sa petite rivière; San-Gavino, jeté comme une île au milieu des étangs qui l'entourent; Mont-Réal, dont les ruines féodales se dressent au sommet d'une grande roche calcinée, et Villacidro, dont les maisons blanches s'émiettent sur les flancs ombragés des hautes montagnes qui couvrent l'extrémité méridionale de la Sardaigne. Décidément, de tous ces moines qui consacrent à Dieu, dans les profondeurs du cloître, leur ignorance et leur oisiveté, les Capucins sont les plus spirituels; eux, au moins, savent choisir les positions splendides pour y bâtir leur nid; ce couvent, néanmoins, la beauté et la salubrité de sa position à part, n'avait rien de bien attrayant; ses murs roux et décharnés offraient, pour tout ornement, une image de la Vierge peinte au-dessus de la porte avec une naïveté chinoise ou perruginesque; et l'intérieur, dont un

Digitized by Google

moine, les bras en croix et les yeux blancs, m'interdit l'accès, ne me sembla pas devoir renfermer des trésors de volupté.

Le soleil commençait à baisser à l'horizon, lorsque, abandonnant les côteaux de Sanluri, je m'engageai dans la plaine et galoppai vers la ferme de l'Etablissement agricole Victor-Emmanuel. Quelques instants après je franchissais les fossés qui bordent la concession et entrais sur les terrains immenses du domaine. Une forêt d'épis, balancés sur leurs tiges trop faibles pour les soutenir, couvrait au loin la terre d'une couche dorée ; des centaines de bœufs accouplés tiraient de pesantes charrues, pressés par l'aiguillon des laboureurs, dont les cris venaient jusqu'à moi; plus loin, sur la berge des fossés, des faucheurs coupaient les herbes épaisses, qui déjà s'amoncelaient sur les charriots attelés de chevaux ; c'était un charmant spectacle que celui de cette terre qui récompensait les travaux et l'activité de l'homme, en lui prodiguant les richesses de son sein. Quand j'arrivai en face des bâtiments qui s'alongent sur un monticule , d'où l'on domine la concession entière, l'*Angelus* venait de retentir, aussi le chemin était-il encombré de travailleurs qui rentraient à la ferme.

C'était une longue procession de bœufs, de bouviers, de charrues et de laboureurs ; des chars s'avançaient lentement, ensevelis sous des montagnes de fourrage; des pasteurs, vêtus de peau de chèvre, chassaient devant eux de grands troupeaux de brebis bêlantes, soulevant sous leurs pieds des nuages de poussière ; tandisqu'une troupe de femmes revenaient de la fontaine, portant, appuyées sur la hanche ou posées sur la tête, des jarres de terre poreuse, élégantes comme des urnes antiques. Ce fut à la suite de ce brillant cortége que je fis mon entrée dans la grande cour de la ferme. Vous raconter, cher ami, l'accueil bienveillant et cordial que j'y reçus, serait chose difficile et inutile; mais il me serait im-

Digitized by Google

possible de vous dire combien j'en suis encore touché et reconnaissant.

Vous le savez, cher ami, je ne suis pas le moins du monde agronome, je n'ai même pas, chose rare aujourd'hui, la prétention de l'être. Les différents systèmes agricoles, l'importance des engrais, ou l'amélioration de la race bovine, et autres questions de la même importance me sont complètement étrangères, et mon amour pour la nature n'est pas encore arrivé au point de me faire trouver agréable l'odeur du fumier, ni harmonieux le grognement des pourceaux. Et pourtant je n'étais à l'établissement que depuis quelques jours, que déjà je m'intéressais aux mille détails de la ferme, dans lesquels je rencontrais des séductions inconnues; parcourant les champs en labour, visitant les étables, me familiarisant enfin avec les odeurs nourrissantes et les accords discordants.

C'est qu'en vérité ces grandes exploitations qui répandent autour d'elles l'abondance et la vie, qui remuent des centaines de bras, et que dirige une volonté supérieure et intelligente, ont pour l'homme un attrait irrésistible; et puis aussi, j'y avais rencontré une société aimable et distinguée, que cette solitude prolongée, qui finit par assombrir et désenchanter les plus beaux objets et à laquelle j'étais condamné depuis un mois, rendait plus séduisante encore.

Il y a dix ans, les terrains de l'Etablissement étaient ensevelis sous les eaux saumâtres d'un étang immense, foyer d'infections pour les campagnes environnantes. « Je n'oublierai jamais, me disait un jour Monsieur Ferrand, créateur de cette vaste entreprise, une promenade que je fis sur la palude de San-Gavino pour en explorer les bords et en sonder la profondeur. Le vent du soir qui soufflait avec violence faisait enfler les vagues et poussait notre barque chancelante, qui bientôt vint s'arrêter dans les

Digitized by Google

grandes herbes aquatiques d'un petit ilot, vrai bouquet de fleurs et de verdure sortant du sein des eaux. A peine mis-je le pied sur le bord, qu'un bruit semblable au roulement du tonnerre lointain, ébranla les airs, et une nuée d'oiseaux marins obscurcit le ciel, abandonnant à grands cris un domaine, dont depuis des siècles sans doute, ils étaient les tranquilles possesseurs. Le sol était jonché de plumes bigarrées tombées de leurs ailes, et les feuilles des glaïeuls cachaient des nids remplis d'œufs tièdes encore. » Aujourd'hui des moissons magnifiques couvrent le sol de l'étang, et l'île déserte s'élève encore au-dessus de la plaine fertilisée comme une gerbe verdoyante.

Un industriel distingué, M. Ersham, que des entreprises commerciales avaient retenu en Sardaigne pendant quelques années, avait été frappé de la fertilité extraordinaire des campagnes de Sanluri; la valeur vénale des terrains, dont le prix augmentait à raison de leur proximité de la palude, lui révéla la richesse probable d'un sol composé des parties les plus grasses des terres supérieures entraînées chaque année par les pluies. Il conçut alors le projet d'un vaste établissement agricole, fondé sur le sol même des étangs desséchés. Monsieur Ferrand, connu déjà en Piémont, par des travaux entrepris et terminés avec autant d'habileté que de bonheur, sollicita et obtint la concession des étangs et des terrains environnants, aux seules conditions du dessèchement et de la création d'une ferme modèle. Le roi Charles Albert, trouvant dans cette grande entreprise la double réalisation de ses vœux les plus chers : l'assainissement d'une province, la plus belle peut-être de son royaume, et l'éducation intellectuelle d'un peuple encore à moitié barbare, voulut témoigner d'une manière éclatante l'intérêt qu'il portait à son heureuse réalisation. En conséquence il accorda à l'établissement l'exemption de l'impôt et des droits de douane pour les objets qui lui étaient

Digitized by Google

destinés, ainsi que de toutes redevances et dîmes ecclésiastiques ; enfin, dernier gage de la protection spéciale qu'il lui accordait, il voulut qu'il porta le nom de son fils aîné : Victor Emmanuel.

Aussitôt les concessionnaires se mirent à l'œuvre ; de profondes tranchées furent ouvertes dans toute l'étendue des terrains submergés; deux fermes s'élevèrent sur les points les plus propices et les plus salubres, les défrichements furent poussés avec vigueur dans les terres hérissées de myrthes et de mordegu ; des haies de cactus opposèrent aux irruptions des pasteurs une barrière bientôt infranchissable, et des plantations de mûriers et d'oliviers s'échelonnèrent le long des berges des fossés d'irrigation. Enfin, après deux ans d'un travail opiniâtre, en dépit des fièvres pernicieuses et de l'opposition jalouse de l'aristocratie sarde, la plaine desséchée et assainie offrit aux concessionnaires de vastes champs de culture d'une incroyable fertilité, juste récompense de leur abnégation personnelle et de leur persévérance inébranlable. Aujourd'hui l'exploitation est en pleine activité et suit une marche progressive : deux mille hectares de terrain, les deux tiers à peu près de la concession, sont déjà défrichés et ensemencés. Un directeur conduit les travaux d'art et de culture, et commande à tout le personnel de l'établissement; un caissier chargé de la tenue de livres, et de la paie hebdommadaire des ouvriers, surveille l'économie domestique de la ferme, dont la direction spirituelle est confiée au zèle d'un chapelain. Et puis, un monde de travailleurs : des charrons, des forgerons, des charpentiers, cinquante laboureurs obéissant à un chef de labour, des centaines de journaliers venant, aux jours indiqués, offrir leurs bras nerveux : enfin la réalisation complète d'une sorte de phalanstère agricole dirigée par une volonté expérimentée, et que règlent les sons poétiques et religieux d'une cloche qui sonne pour tous, les heures du repos et du travail.

Digitized by Google

Les champs, inondés autrefois, transformés aujourd'hui par l'air, l'humidité et la chaleur, se couvrent de récoltes abondantes et variées, qui viennent s'entasser dans des greniers immenses, et qui bientôt iront s'écouler sur les ports de Gênes ou de Marseille, tandis que de vastes étables offrent un abri aux bœufs, que l'incurie des Sardes laissait exposés pendant l'hiver au froid, à la pluie et à la faim. Les fièvres diminuent et disparaissent peu à peu. Les seigneurs et le clergé, comprenant enfin qu'ils auront leur part dans les richesses et l'abondance apportées au pays par l'établissement, oublient leur jalousie et les dîmes perdues, et le paysan ne voit plus dans les étrangers de la ferme que des amis et des bienfaiteurs.

Le séjour de l'établissement avait pour moi un charme inexprimable ; aussi abusai-je un peu de la cordiale hospitalité de mes hôtes et la ferme devint-elle quelque temps le centre de mes excursions. Un jeune employé supérieur, descendant d'une famillle noble de Bretagne, et dont les manières franches et distinguées captivèrent bien vite mon amitié, devint mon guide et mon compagnon. Sa gaîté, son esprit, sa bonté surtout, que je n'oublierai jamais, rendent aujourd'hui plus agréable encore le souvenir de ces courses pittoresques que nous fîmes ensemble.

A une heure de la ferme, à l'extrémité d'une plaine désolée, couverte de cistes sauvages, sur le flanc de hautes montagnes :

..... « Trône des deux saisons,
Dont le front est de neige et les pieds de gazons. »

Au milieu d'un bois d'orangers toujours en fleurs, et que traverse le lit d'un torrent impétueux, s'élèvent les toits plats et les murailles blanches des maisons de Villacidro. La magnificence de sa position, d'où l'on domine la plaine entière du

Digitized by Google

Campidano d'une mer à l'autre, l'air pur et embaumé que l'on y respire, rafraîchi par la brise des montagnes, les eaux vives et abondantes qui arrosent cette terre privilégiée, où les roses de l'églantine se suspendent au noir feuillage des citronniers, où, sous des haies d'aubépine et de poivrier, fleurissent la violette et l'anémone, font de Villacidro le plus charmant village de la Sardaigne. Sa population, qui s'élève à trois mille âmes, s'augmente chaque année de l'aristocratie cagliaritaine, qui vient y chercher un refuge contre les chaleurs de l'été. Une volée de moines de toutes couleurs s'y est abattue : ceux de l'ordre de la Merci y sont en majorité. Ces beaux frères parcourent majestueusement le village, livrant leur opulente sainteté à la vénération des habitants qui, comme les sujets du roi d'Yvetot, ont cent raisons de les appeler leurs pères. Mon ami m'introduisit dans la maison d'un brave bonhomme, véritable type de ces paysans dont la simplicité apparente est tempérée par une bonne dose de finesse et de ruse. Nous entrâmes d'abord dans une grande chambre terrée, dont les murs retenaient çà et là quelques tartines de plâtre crevassé ; d'un côté, un métier à tisser la laine dressait au plafond ses montants de bois ; de l'autre, un âne d'une taille lilliputienne, la tête fermée dans un sac, faisait tourner la meule d'un moulin d'une simplicité merveilleuse. Dans un angle, la cendre d'un foyer mal éteint exhalait une fumée qui se perdait dans un trou de la muraille. Une collection de couteaux de chasse, de fusils damasquinés, de broches de toutes dimensions pendaient accrochés aux parois du mur.

Cet intérieur, et c'est pour cela que je vous en fais la description, est celui de toutes les chaumières sardes, dont la plupart se compose de cette unique pièce. Mais la maison de maître Piga avait de plus un étage supérieur et renfermait certain trésor d'un prix inestimable. Un escalier aux marches calleuses, conduisait à une porte disloquée, sur

Digitized by Google

laquelle pendait en guise de portière une bande de sparterie; les murs de la chambre revêtues d'une simple couche de chaux, étaient ornés d'une glace détamée, des images de la Madone et de saint Éphise, peintes et dorées sur verre, et d'une couronne de fleurs artificielles. Dans l'angle, s'abritait un petit lit caché sous une coute-pointe bariolée; au-dessus, pendait une palme bénie à l'église, le jour de Pâques fleuries. Juste sous les toits, dont les pierres plates et moussues, chevauchées les unes sur les autres, formaient autour de la maison un rebord capricieux, s'ouvrait une petite fenêtre devant laquelle reposait une jeune fille nonchalamment assise. Sa tête inclinée et pensive, encadrée dans les feuilles d'un pampre sauvage, se découpait en sombre sur l'azur du ciel qui servait de fond à son profil délicieux. Quand nous entrâmes, elle se leva brusquement en poussant un cri de surprise, et rajusta sur les bandeaux noirs aux reflets bleuâtres de ses cheveux un mouchoir blanc, détaché pendant son sommeil. Tu dormais, Cicia, lui dit son père, vas donc aider tes sœurs à préparer le dîner, paresseuse! Et aussitôt il entama une litanie de reproches, dont chaque série se terminait par des gestes et des cris exagérés. La belle Cicia commença quelques paroles, essaya un sourire, et descendit en chantant.

Pour employer l'heure qui nous séparait du dîner, mon ami me proposa une visite aux moines de la Merci. Quand nous repassâmes dans la salle d'entrée, l'âne continuait son manége. Cicia était assise devant le métier, tandis que sa sœur aînée faisait tourner une broche admirablement garnie devant un brasier ardent; la petite Anita, la sœur cadette, charmante fille, rose et blanche, découpée comme une danseuse espagnole, allait et venait, vive et légère, chantant et riant au soleil comme tout ce qui est beau sur la terre.

Le couvent de la Merci, adossé à la montagne, domine les maisons du village, dont les toits plats s'échelonnent à ses

Digitized by Google

pieds comme les gradins d'un escalier gigantesque et désordonné. Une grande muraille blanche, ventrue et crevassée, trouée, sans simétrie, de fenêtres à balcon, sert de façade au monastère. Un long corridor, d'une nudité glaciale, et sur lequel s'ouvrent les portes des cellules, nous conduisit à l'appartement du prieur. Quand nous entrâmes, le vénérable abbé était saintement occupé, en compagnie d'un de ses moines, à mettre la dernière main à une liqueur monastique, qui exhalait une arôme tentateur. Sa cellule était d'un confortable séduisant; un grand lit, voluptueusement abrité sous d'épais rideaux, s'élevait à l'angle de la chambre; un prie-Dieu, surmonté d'un crucifix était auprès; puis une rangée de chaises et de fauteuils, en bois de ciguë; car cette plante, si petite chez nous, devient en Sardaigne un arbuste dont on se sert pour confectionner des siéges, d'une solidité parfaite et légers comme des plumes; enfin, pour compléter l'ameublement, un guéridon de genévrier chargé de deux bouteilles de Vernach et de Muscatel, d'un saucisson de Tempio et d'un gigot de sanglier. Décidément, si j'ai loué chez les Capucins l'amour des sites splendides, je ne blâme pas les moines de la Merci, qui savent profiter de tous les biens, que Dieu nous accorde pour nous aider à supporter l'existence, portent un costume magnifique, et font une excellente chaire. Après tout, ces bons moines, au sujet desquels je me suis permis quelques réflexions peu respectueuses, sont moins bêtes qu'ils en ont l'air. Ils vivent dans leur couvent, heureux et tranquilles, s'intéressant médiocrement à la marche de l'humanité, ce qui n'est pas un grand malheur; ne comprenant rien à la religion, ce qui n'est pas étonnant; ne voyant enfin dans la vie religieuse qu'une existence confortable et honorée. Eh! mon Dieu, cher ami, ne peut-on pas, hélas, adresser ce reproche à plusieurs membres du clergé de notre pays? Le moine liquoriste vint dîner avec nous. —

Digitized by Google

La table était dressée dans la chambre d'en haut. Sur une nappe blanche, fumaient un rôti de sanglier, un plat de macaroni, parfumé au fromage de brebis et des fèves nageant dans une sauce noire et épaisse; enfin, une espèce d'andouille, faite avec des intestins d'agneau, que les Sardes appellent: *foria-foria*, et dont ils font le plus grand cas. Les trois jeunes filles servaient les convives; mais la rêveuse Cicia, aux airs de princesse déchue, accomplissait ses fonctions de servante avec une répugnance douloureuse, ne daignant même pas sourire aux propos égrillards et joyeux du beau moine. Ce beau moine était pourtant un joyeux compère, accompagnant chaque bouchée d'une large rasade et chaque rasade d'une facétie épicurienne. Alors, ouvrant une bouche pantagruélique, garnie de dents blanches et pointues, il poussait un rire homérique à ébranler la maison. A la fin du repas, il entonna une chanson bachique qui eut fait *flores* dans un dîner débraillé du quartier latin. Décidément, cher ami, vous allez me prendre pour un esprit fort, poursuivant de ses railleries systématiques le froc et le capuchon, mais souvenez-vous que la Sardaigne est inondée de moines, que la richesse, les honneurs et l'oisiveté ont rendus insolents, débauchés et cupides, et vous m'excuserez alors sans peine.

Quand le repas fut terminé et la chaleur du jour un peu radoucie, notre moine nous conduisit aux bords d'un ravin escarpé, au fond duquel mugissent les eaux blanchissantes d'un torrent, qui se précipite du haut des montagnes et va se perdre dans les grandes herbes marécageuses de la plaine. La gaîté bruyante de notre guide nous aida à supporter les rayons du soleil, qui nous rotissaient les épaules. Nous nous reposâmes jusqu'au soir aux bords du torrent, étendus sur l'herbe, riant aux folies de notre épicurien en capuchon, et contemplant les brouillards qui montaient de la cascade et re-

Digitized by Google

tombaient sur nous en fraîche rosée. La soirée avait cette sérénité limpide des soirées de mon pays : les buissons et les rochers se teignaient de ces tons doux et mélancoliques que le soleil épand sur la cime des forêts en automne. Le jour disparaissait derrière les montagnes, tandis qu'à l'Orient l'azur du ciel, devenu plus sombre, commençait à se parsemer d'étoiles. En suivant le sentier du village, je ramassai des branches de myrthes et de lauriers roses, qui croissaient au milieu des rochers, et j'en formai un bouquet, souvenir odorant de cette belle soirée.

A l'entrée de Villacidro, sur un rocher à pic qui domine le chemin, je dis adieu au moine et laissai mon ami aller seul préparer nos chevaux. La lune se levait du côté de la mer, et ses rayons, glissant à travers les échancrures des montagnes, dessinaient à mes pieds des silhouettes bizarres, et dormaient au loin sur les brouillards de la plaine. Un calme profond régnait autour de moi ; aucun bruit du village, endormi sous les orangers, ne troublait les airs silencieux. Tout-à-coup, du milieu d'un bosquet de saules et de grenadiers, ombrageant une source solitaire, s'élevèrent les plaintes sonores des ramiers, qui peuplent les ombrages de la montagne. Ils roucoulèrent quelques instants ; puis, comme un écho affaibli de leurs notes plaintives, un chant lointain se fit entendre. C'était la romance mélancolique d'une jeune fille attardée, qui rentrait au village. Peu à peu la voix se rapprocha, et j'entendis bientôt le bruit des pas qui retentissaient sur le sentier. Je me penchai alors au-dessus du rocher, et reconnus Cicia, marchant lentement, appuyée au bras de sa sœur. La nuit était si transparente que je pus examiner ce visage calme et doux, mais frêle et amaigri par une souffrance secrète. Pauvre fille, victime du réel, de la brutalité d'un père bon et grossier, pauvre *Mignon*, rêvant, sous ces bosquets d'orangers et de myrthes, les brouil-

Digitized by Google

lards glacés et les grands lacs de la patrie de l'amant inconnu. Emu de pitié, voulant au moins lui faire savoir que quelqu'un comprenait sa tristesse et en avait pitié, je pris mon bouquet et le laissai rouler à ses pieds. Elle leva la tête de mon côté sans me voir, ramassa les fleurs et disparut. Un quart d'heure après, mon ami et moi galopions sur la route de l'établissement.

Quelque temps après nous retrouvâmes maître Piga, sa famille et le beau moine, réunis au hameau de San-Joseph, où l'on célébrait la fête du saint. Depuis quelques jours, mon ami et moi étions en villégiature, parcourant les villages solitaires, cachés au fond des vallées, ou suspendus aux flancs de ces hautes montagnes, qui abritent le midi de la Sardaigne contre les vents alisés de la mer tyrrhénienne. Nous avions parcouru ces plaines brûlantes, où les gazons moussant rencontrent à peine assez de terre pour y étendre un reste de manteau jauni, et à l'extrémité desquelles s'élèvent les murs calcinés de Gonos, bâtis sur le lit caillouteux d'un torrent, dont le soleil a bu les eaux. Puis, nous enfonçant dans les vallées, nous étions allé demander l'hospitalité au recteur d'Argus, qui nous montra son beau village environné de prairies, où paissent des troupeaux de bœufs, petits et vigoureux, noyés jusqu'aux genoux dans les grandes herbes odorantes. Nous avions vu Guspini, ses belles filles qui se sauvaient effarées, à la vue d'étrangers en redingote, et ses enfants sauvages, poursuivant des troupeaux de cochons-sangliers à queue flottante. Un ruisseau coulant au fond d'un ravin, sous une allée de lauriers roses, aux troncs polis, aux feuilles métalliques, nous conduisit vers les collines embaumées de Fiumini-Maggiore, que couronnent les grands bois de citronniers, dont les fruits se fondent sous la dent en une liqueur douce et parfumée. Enfin, nous avions visité le beau village d'Iglésias, plus vivant, plus civilisé déjà, grâce à la

Digitized by Google

grande route, qui le relie à Cagliari. Dans les forêts de chênes verts qui l'entourent, s'élèvent les ruines du temple d'Antas. Quelques colonnes brisées, détachées de leur base, ont roulé sur le sol, au milieu des herbes qui les recouvrent; d'autres, restées debout, cachent dans les branches leurs chapiteaux mutilés. Ce sont des ruines pleines de mélancolie et de grandeur, mais sont-elles phéniciennes, grecques ou romaines? je l'ignore, et n'ai pas même essayé de le reconnaître : on ne jouit de rien quand on veut s'assurer de quelque chose.

La chapelle de saint Joseph est plantée au sommet d'un rocher, coupé à pic, formant devant le parvis une terrasse naturelle, ombragée d'accacias et aux pieds de laquelle roulent en mugissant les eaux d'un torrent. L'œil plonge, de là, dans les abîmes de verdure d'une vallée ténébreuse, qui s'enfonce entre deux montagnes immenses, aux flancs desquelles se tordent suspendus les chênes verts et les carroubiers. Cette nature grandiose et sauvage était animée, ce jour-là, par des milliers de fidèles accourus des environs. Les cris, les chants, les coups de fusil faisaient retentir les échos des montagnes; les jupes écarlates, les blancs manteaux tapissaient les gazons verts et courraient sous le feuillage, tandis qu'une procession descendait de la chapelle, serpentait aux bords du torrent, et disparaissait dans les bois pour reparaître, bientôt après, au sommet d'une roche escarpée. Une foule compacte se pressait devant la chapelle encombrée, dans laquelle on chantait la grand-messe aux sons de la *laoneda*. Voulant y pénétrer, nous escaladâmes une fenêtre; mais elle donnait dans la sacristie, et nous tombâmes au milieu des desservants ébahis et des moines de la Merci, chefs religieux de la fête; l'un d'eux se préparait à prononcer l'éloge du saint, assis devant un rôti d'agneau et une bouteille de vin vieux, sans doute pour se don-

Digitized by Google

ner des forces ; un autre, mais celui-là du moins avait quitté la soutane blanche pour la redingote civilisée, et, profitant des saintes obscurités et des mouvements de la foule, il parlait avec mystère à une jeune fille dont il serrait amoureusement la taille. Touchant mélange du sacré et du profane, dont ne s'effarouche même pas la foi robuste de ces peuples vraiment catholiques. Le panégyrique du saint prononcé en langue sarde, entremêlé d'invocations brûlantes, de mouvements pathétiques, produisit sur l'assemblée un effet profond et soporifique; il dura deux heures. Quant au moine défroqué, on s'en occupait beaucoup le lendemain à Villacidro ; égaré, disait-il, par son cheval, il avait passé la nuit hors du couvent.

Connaissez-vous, cher ami, quelque chose de plus ennuyeux que la conversation stéréotypée d'un chasseur, qui vous fait l'historique de chacun de ses coups de fusil, sans oublier les vertus de son chien? A moins que ce ne soit la chasse elle-même, cet agréable exercice qui consiste à se lever avant l'aurore pour courir en aveugle par les monts et les plaines, un fusil sur l'épaule, ou à rester des heures entières posté derrière un buisson, ou mieux encore la description écrite de ces exploits toujours identiques? et pourtant, plaignez-moi, c'est à ce noble exercice que furent consacrés les derniers jours que je passai à l'Établissement, et c'est le récit de mes succès en vênerie qui terminera cet épître ; je vous plains, mais je veux me réhabiliter dans l'esprit d'un certain Nemrod de mes amis, et me faire pardonner l'insolence de mes opinions.

Notre bande, armée de couteaux et de fusils jetés en travers de la selle, s'enfonça dans les montagnes de Villacidro, derrière lesquelles d'autres montagnes plus hautes dressent leurs pitons chevelus. Le sentier, d'abord escarpé, devint bientôt impraticable. Mais le cheval sarde est un peu de la race de ces chevaux fantastiques des ballades allemandes ; il

Digitized by Google

pose un pied solide sur la pointe d'une roche, et, suspendu sur l'abîme, s'avance hardiment, emportant son cavalier éperdu. A notre gauche, la vallée se creusait à pic, et, dans ses profondeurs on entendait les mugissements d'un torrent invisible, et les gambades des pierres que faisaient rouler nos montures. A notre droite, la montagne se dressait comme un mur, dont les aspérités nous forçaient parfois à nous pencher sur le vide. Souvent, craignant d'être saisi par le vertige, je fermais les yeux en songeant avec envie au spectacle bizarre que nous devions procurer aux pâtres de la vallée. Enfin le sentier s'humanisa, les roches s'aplanirent, et, après quatre heures d'une ascension aérienne, nous entrâmes dans les grands bois des vallons supérieurs. Les chants, les récits de chasse charmèrent les ennuis du chemin, et la nuit nous enveloppait déjà, quand des cris, des aboiements et des coups de fusil nous annoncèrent que nous approchions du lieu du rendez-vous. Au milieu d'un pré rapide, une flamme gigantesque montait vers le ciel, où cette fois, par hasard, la lune avait oublié de se lever; des boucaniers pliés dans leur sombre capotou, faisaient rôtir, accroupis devant le feu, des morceaux de sanglier traversés d'une branche verte en guise de broche, ou préparaient le *foria-foria*. De grands lévriers à poil fauve, semblables aux limiers antiques de Diane dans le tableau du Dominiquin, dormaient entre leurs jambes, et des chevaux attachés, çà et là, se cabraient, se mordaient, appelant, par de sauvages hennissements, les cavales lointaines. La flamme éclairait à l'entour les troncs noueux, crevassés et tordus des chênes verts, qui se dressaient comme des monstres étranges, enchaînés sous les guirlandes des lianes entrelacées. Pour rendre la sauvagerie poétique et féroce d'une scène pareille, il faudrait avoir le pinceau de Salvator ou de Delacroix, ou les trésors de votre imagination, et ce style imagé et pittoresque dont vous avez le secret.

Digitized by Google

Le premier jour de la chasse, posté derrière un arbre, au fond d'une crevasse, qui servait de lit au torrent et de sentier au chasseur, je passai quelques heures assez dramatiques : le fusil au bras, le couteau tiré, croyant entendre à chaque aboiement, à chaque bruissement du feuillage, le souffle sonore du sanglier aux abois. Mais, après trois heures de faction, comme rien n'avait encore paru, que la forêt était devenue silencieuse, ne pouvant en outre m'éloigner qu'en m'exposant à recommencer, en ma personne, les aventures de Robinson, je posai mon fusil sur le rocher et me couchai contre le tronc de l'arbre, bien décidé à ne pas déranger le sanglier dans sa course, s'il avait la fantaisie de prendre le torrent pour un sentier. Cinq heures après, les chasseurs, chargés de huit sangliers, vinrent me chercher à mon poste pour retourner au quartier-général où l'on devait passer la nuit. Huit sangliers ! morbleu ! quels chasseurs que vos sardes, devez-vous dire, en souriant d'une façon quelque peu blessante pour ma bonne foi ! mais je vous excuse volontiers : ce nombre peut sembler exagéré à ceux qui n'ont pas visité la Sardaigne, et qui par conséquent ignorent que cette île, le rendez-vous des oiseaux voyageurs, possède en abondance tous les grands gibiers de l'Europe, mais surtout des sangliers bas et vigoureux, dont la chair fournit aux sardes une nourriture excellente.

Le lendemain on devait attaquer les mouflons. Aussi, le soir, chacun préparait ses armes et exerçait son adresse ; car la chasse du mouflon, c'est la grande chasse de la Sardaigne. Le mouflon, espèce perdue, qui ne se trouve plus que sur les montagnes de la Corse et surtout de la Sardaigne, est un animal élégant et vigoureux, ayant le poil de la chèvre et la forme du bélier, dont il est, dit-on, le type primitif. Ses cornes sont hautes et tordues; sa queue courte et relevée ; et puis c'est un gibier courageux et indomptable, qui, lorsqu'il se sent

Digitized by Google

traqué de toutes parts, s'élance sur le chasseur, et le renverse au fond du précipice.

Avant l'aube du jour, tous les chasseurs étaient en selle, les chiens accouplés et tenus en laisse, et la troupe s'engagea dans le sentier raboteux de la forêt à la lueur des flammes résineuses. Après une heure de marche, l'avant-garde s'arrêta et mit pied à terre. Le soleil qui se levait alors éclaira le champ de nos exploits futurs. A nos pieds, la montagne s'ouvrait, comme un cratère gigantesque, dont les flancs hérissés de roches énormes se cachaient sous un fouillis de myrthes, de lauriers roses et de térébinthes, à travers lesquelles s'élançaient en réseaux d'argent les eaux d'un ruisseau qui vont former au fond de l'entonnoir un petit lac mystérieux ; à l'entour s'élevaient silencieusement dans le bleu du ciel les cimes séculaires des sycomores et des chênes. Le matin les mouflons descendent aux bords du lac pour se désaltérer et brouter l'herbe de ses bords.

Tout-à-coup il se fit un silence dans la bande : le chef de la chasse venait d'apercevoir une douzaine de mouflons qui venaient au fond du ravin : aussitôt chacun courut au poste indiqué ; toutes les issues par lesquelles les mouflons pouvaient s'échapper furent occupées ; les chiens détachés se précipitèrent à travers les rochers et les broussailles. Alors un vacarme infernal ébranla la cime des monts ; c'étaient des aboiements féroces, des cris, des coups de fusil que les échos se renvoyaient à l'infini, pour moi, à qui l'on voulait procurer l'honneur de cette journée, planté au sommet d'une roche, je gardais l'issue principale, avec la recommandation de ne l'abandonner que lorsque l'on viendrait me relever.

Vous expliquer l'émotion qui m'agitait, serait chose difficile, j'entendais distinctement le battement de mes tempes et je maîtrisais à peine le tremblement nerveux de mon bras. Tout-à-coup je vis au-dessous de moi les buissons frémir et se

Digitized by Google

courber comme sous l'action d'un souffle impétueux. Au même instant, rapide comme l'éclair, un mouflon bondit sur le rocher à quelques pas de moi et disparut dans la forêt. Je n'étais pas remis de ma stupéfaction que le même bruit se fit entendre; les buissons s'agitèrent, les pierres roulèrent et deux cornes se dressèrent à l'angle du rocher; mais cette fois j'étais sur mes gardes, et au moment où le mouflon s'élançait devant moi, je lui envoyai, coup sur coup, deux balles dans les flancs; l'animal fit un bond en arrière et culbuta sous le rocher. Ma foi, dans l'ivresse de mon succès, de mon triomphe, j'oubliai la consigne des chasseurs, je lâchai mon fusil et m'élançai à la poursuite de ma victime dont le cadavre roulait de roche en roche jusqu'au fond du ravin. Les mouflons traqués de toutes parts, trouvant enfin une issue libre, s'y précipitèrent et s'éparpillèrent au loin dans la montagne. Grâce à moi, la chasse était manquée, trois mouflons seulement étaient morts au lieu de douze; aussi la mauvaise humeur des chasseurs me fit expier mon triomphe. Cependant au soir, le souper, les copieuses rasades dissipèrent toute rancune, et l'on commença les récits de chasse éternels et fabuleux. A l'aube du jour je fis mes adieux aux chasseurs et mes remercîments au chef, auquel j'offris une paire de pistolets qu'il accepta avec reconnaissance. Et le soir, emportant comme une dépouille opime, la peau du mouflon, je rentrai à l'Établissement, dont la cloche retentissait dans les airs, semblable à la voix d'un ami, pour guider le voyageur dans la solitude.

Deux jours après, comblé de soins et de bonté, je disais adieu à mes hôtes, à mon nouvel ami, maîtrisant avec peine ces pressentiments intimes qui rendent, entre gens qui s'aiment, toute séparation inquiétante et douloureuse.

M. H. M.

Digitized by Google

FRAGMENT

D'UN

POÈME SUR LA PASSION.

Voici un fragment d'un *poème* sur *la Passion*, dont le principal mérite est, sans contredit, l'ancienneté. Le manuscrit, d'une belle écriture ronde, sans accents ni ponctuation, peu chargé de signes abbréviatifs, serait d'une parfaite conservation si le premier feuillet ne manquait et si la dent d'un rongeur, creusant, dans un point, l'épaisseur du cahier, n'eût été plus impitoyable que le temps. Cette pièce curieuse, que son propriétaire, M. G..., croit pouvoir dater du XIVe siècle, est-elle en effet aussi ancienne ? La question est soumise aux érudits. Quoiqu'il en soit, à un demi-siècle près, il est de toute évidence que ce *poème* appartient à une époque contemporaine de celle où, à la suite des pélérinages, nos ancêtres virent se jouer sous leurs yeux, dans les rues et dans les carrefours, ces farces grotesques et pieuses, connues sous le nom de *Mystères*. Le choix du sujet, la naïveté de la pensée et de l'expression, le burlesque de certains passages, tout cela, pour nous du moins, équivaut bien à une date.

Bien que le manuscrit, nous l'avons dit, n'offre ni accents, ni ponctuation, nous avons cru pouvoir, sans irrévérence, le-

Digitized by Google

moderniser sous ce double rapport ; en cela, nous avons imité plusieurs savants, notamment M. Tissot dans ses *Leçons et modèles de littérature française*, et M. Leroux de Lincy dans son *Recueil de chants historiques français,*

Quant au style et à l'orthographe, nous nous sommes gardé d'y porter aucune atteinte ; car, ainsi que le dit l'auteur d'un traité de paléographie, c'est un vernis d'antiquité qu'il faut d'autant plus respecter qu'il exprime, en l'absence des originaux, l'époque à laquelle appartiennent ces titres et par conséquent donne un caractère d'authenticité aux copies.

. . . . . .
Achate ot. j. (un) oignement
Qui miaus valait que or ny argens,
Une livre tout ygaulment ;
Ce sacchies vous veraiement,
Dou meillot quelle poust trouver ;
Et dit que, sele peut aller
En la maison ou Diex mansue,
Dont seroit-elle bien venue ;
Et mout estoit en grant desir
Quelle poust ses piés tenir,
De son oignement les oindroit
Et ses pechiés sus ploreroit.
Mas ele set mout bien defi
Se lapercevaient li juif,
Que il lauront tantost fors mise,
Car trop estoit grant pecherisse.
A tant se mit entre la gent,
La belle aust bon repantement,
Elle atant alé et venu
Que elle tint les piés Jhu ;
Pour ce que tant se sent forfète
La pecherris sest tant traite ;
Sus les piés Jhu mit son front,

Elle (Madeleine) acheta un parfum plus précieux que l'or et l'argent, une livre, sachez-le en vérité, du meilleur qu'elle put trouver ; et dit que, si elle pouvait aller en la maison où Dieu se trouvait, elle en serait bien venue. Car elle était en grand desir de tenir les pieds de Jésus, pour les oindre de ce parfum et y pleurer ses péchés. Mais elle se défiait des Juifs qui pouvaient l'apercevoir et la chasser, parce qu'elle était une grande pécheresse. La belle repentante s'étant glissée parmi la foule, après maintes allées et venues, parvint aux pieds du

Digitized by Google

Grans sopirs gita de profont;
La bele ploire ses peschiés;
Grant dolor out mout li fict griés.
Pour ses pechié la bele plore;
Et Diex laperceut en cette heure,
Mas onques Diex nen fît semblant
A ses apostres na sa gent;
Et non pour quant formant li plèt
Ceu que la Madaglène fèt.
Sus les piés Jhu, notre père,
De ses yeulx descent laigue clere;
Trestout enmiout les lava,
De ses cheveux les ressuia;
De loignement et de lodor
Rampli la maison tout entour.
Mas li juif ont perceue
Marie et céans lont veue,
Qui sestait es priés Jhu mise.

. . . . . .

Diex cognut bien les mescréans
Dou li conciles fut si grans;
Symon apela que il voit
Pour ce que ses hostes estoit.
Symon, dit il, or escoutés:
Je say mout bien que vous penses:
Vous parles de ceste moillier
Que je lays a mes pies touchier,
Qui à mes piés sest icy mise,
Pour ce quele est si perrise,
Si vous tourne a mout grant anui.
Mas plus de bien maura fet hui,
Symon, que vous ne m'avez fet;
Et bien saichiez que mout me plest.
Quant je fui ceans abergiez,
Tu ne me lavas pas mes piez,
Car vandus ai et decrefés;

Seigneur et, y appuyant son front, elle pleura ses péchés, émue de douleur et poussant de profonds soupirs. Dieu l'aperçut alors, mais n'en témoigna rien, ni à ses Apôtres, ni à la foule, bien que l'action de Madeleine lui fût agréable. Les larmes de la pénitente coulent sur les pieds de Jésus, notre Père, que Madeleine essuie avec ses cheveux, après les avoir lavés, remplissant toute la maison de l'odeur du parfum qu'elle a répandu. Mais les Juifs ont aperçu Marie aux pieds de Jésus. . . .

. . . . . .

Dieu connut bien les malveillants et leurs méchantes intentions, et, voyant Simon qui était de ses hôtes, il l'appela: « Simon, dit-il, or, écoutez: Je sais fort bien ce que vous pensez. Vous parlez de cette femme qui s'est mise à mes pieds que je lui laisse toucher et, parce qu'elle est une grande pécheresse, vous en éprouvez un grand ennui; mais elle m'aura fait aujourd'hui plus de bien que vous ne m'en avez fait, Simon, et sachez que son action me plaît beaucoup. Quand je fus reçu céans, tu ne me lavas pas les pieds, bien qu'ils fussent entamés et cre-

Digitized by Google

Mas ceste les ma bien lavés
Et rassuiés à ses chevox.
Ses repentement est mout beau
Et si me siet et me plet bien.
Ceu quelle a fet sus toute rien ;
Or, li pardoing tous ses meffez
Quella pansés et dîz et fez.
Quant Judas Cariot sentent,
Par yre respont cruelement :
Sire, dit-il, y mest avis
Que se ces oignemens fust pris,
Quele vous a mis sus vos piez,
Et fut vendu et exploitiez
Et puis aux poures gens donnés,
Mieux fust que il fust ci gaste,
Car mout estoit et bon et frès,
Mas oui est petit conquès.
Judas, dit Diex mout doucement,
Tu auras asez poures gent,
Des poures gens assez auras,
Et si tu veul bien leur feras ;
Mas moy nauraiz vous pas tout dit.
Par lun de vous serai traïs
Et ungs de vous me traïra,
Et aus Juis me baillera.
Quant Judas Cariot l'entent,
Pour un petit dure nefent,
A soi a dit tout quoiement :
Mas, lavez dit, je vous créant...
. . . . . .
Avec Jhu plus ne demeure,
Ains sen ala en ycele heure,
Aus Juif vint et à la gent,
Qui Diex namoient de néant,
Dite à moy, fet il à delivre,
Que me donrez, si je vous livre

vassés ; mais celle-ci me les a lavés et essuyés avec ses cheveux, et son repentir est très-beau ; ce qu'elle a fait me plaît par-dessus toutes choses. Aussi je lui pardonne tout le mal qu'elle a pensé et dit et fait. » Judas Iscariote, entendant ces paroles, s'émut de colère et répondant avec dureté : « Seigneur, dit-il, il m'est avis que si ces parfums répandus sur vos pieds eûssent été vendus et que le prix en eût été donné aux pauvres, cela eût mieux valu que de les employer inutilement, car ils étaient dans toute leur qualité, et maintenant ils sont sans valeur. » « Judas, répliqua Dieu avec douceur, tu auras toujours des pauvres à soulager, si tu veux leur faire du bien ; mais moi, je ne serai pas toujours avec vous ; car un de vous me trahira et me livrera aux Juifs. » Ce qu'entendant Judas Iscariot, le traître feint encore, mais se dit à part soi : « Vous l'avez dit, je vous crois. » . . . . . .
. . . . . .

Alors Judas quitte Jésus, et, s'en allant au même instant, vient trouver les Juifs ennemis de Dieu : « Que me donnerez-vous, leur dit-il, si je vous livre

Digitized by Google

Lou mien Seignor que haez tant?
Il li mirent en convenant
Trante deniers. Baillez les moy.
Nous les tafrons tuis, par foy,
Un en yot qui set de vente;
Crient que Judas ne se repente,
Mout tôt trente deniers li tent,
Et Judas volentiers les prant;
Des ores mais se penera
Coment son Seignor traïra.
La Pasque vint et le jour fu,
Et li disciple sont venu.
Il dirent : Sire, dites nous,
Nostre Pasque ou tendrons nous?
Diex leur respont mout doucement :
Or, oez mon commandement;
Pierre et Jehan, or, entendez :
En la cité leans entrez;
Un homme vous enconterez
Aigue portant, si li direz :
Ma Pasque vins, en sa maison
Tenir et tuit my compaignon;
Si maingerons premièrement;
Et il ou voudra bonement;
Si y faites appareillier
Nostre Pasque et nostre mangier.
Li dui ami en sont alé
Tout droitement en la cité.
Tout ausit lon fait et trouvé,
Comme Jehus lot commandé.
Et, quant le jour fut à vesprez,
Nostre Sires sens est tournez,
Venus en est en la maison
Avec li si douze compaignon,
Assis se sont a cel mangiez.
Judas ne sassit pas darrier,

mon Seigneur que vous haïssez tant? » Ils lui offrent trente deniers. « Donnez-les moi. —Nous te les offrons, sans qu'il y en ait un qui ne soit de recette. » Et, craignant que Judas ne se repente, ils lui donnent aussitôt les trente deniers que celui-ci prend sans remords, n'ayant d'autre inquiétude désormais que celle de savoir comment il trahira son maître. Le jour de la Pasque étant arrivé, les disciples vinrent trouver Jésus et lui dirent : « Maître, où tiendrons-nous notre Pasque? » Dieu leur répondit avec bonté : « Or, écoutez mon commandement, Pierre et Jean, et suivez-le : Entrez dans la ville; vous y rencontrerez un homme portant de l'eau, vous lui direz que je veux tenir ma Pasque en sa maison, avec tous mes disciples et que nous y prendrons d'abord notre repas. Il y consentira et vous ferez préparer notre Pasque et notre repas. » Les deux amis se dirigèrent aussitôt vers la ville où ils trouvèrent tout ainsi que Jésus l'avait annoncé et firent ainsi qu'il avait commandé. Notre Seigneur, quand le soir fut venu, se rendit dans la maison, avec ses douze Apôtres qui s'assirent pour manger. Judas se plaça des premiers devant

Digitized by Google

Devant notre Seignor sest mis,
Li traicte, li ennemis ;
Et nostre Sires mout lamait
Et avec lui tousjours manjoit ;
Et li traites que faisoit?
Et, desquant Jehucris beuvoit,
Se li ambloit en traison
Les biaux moursseaus de son poisson.
Mas Jhu n'en faisoit nul semblent
Na ses apostres na sa gent.
Il sendormi en son giron,
Tout comme li saint trovon
Sains Jehan, li evangelistres,
Tous li meillous de ses ministres,
Qui, petit de vie, fut ravis,
Laissies ou ciel ses esperis,
Tel chouse y vit ne vuil escripre
Que longue chouse i eut à dire.
Frère, dist Diex, mout doucement :
Ceu saichez vous veraiement,
Jai esté en grant desirier
De ce Pasque o vos mangiez ;
Je ne mangerez mes o vous,
Tant que de mort serai resous ;
Pour vous sofferay passion,
Que aillois a perdicion.
Nostre Père quant ceu ot dit,
Entre ses deux mains un pain prit,
A son St. Père grâce rent,
Benit lou et puis lo fent ;
Tenez, fet-il, et si usez :
Cest li myens cors qui ci veez ;
Mon cors mangiez, mon sanc buvez;
Car par iceu serez sauvés,
Se lou recivez dignement ;
Et se lou faictes autrement

Notre Seigneur ; ce traître, cet ennemi que Jésus aimait et avec lequel il prenait toujours ses repas. Et cependant que faisait le traître ? Tandis que Jésus buvait, il lui dérobait les plus beaux morceaux de son poisson. Mais Notre Seigneur n'en témoignait rien ni à ses Apôtres ni à ceux qui l'entouraient. Il s'endormit sur son sein, comme nous voyons saint Jean l'évangéliste, le plus cher de ses Apôtres, qui, encore jeune, ayant été ravi au ciel en esprit, y vit de telles choses qu'elles seraient trop longues à raconter si on voulait les écrire. « Frères, dit Dieu avec douceur, sachez-le en vérité : J'avais un grand desir de faire cette Pasque avec vous ; mais je ne mangerai plus en votre compagnie jusqu'à ma mort. Je souffrirai passion pour vous qui marchiez à votre perdition. » Après avoir ainsi parlé, Jésus prit un pain entre ses mains, rendit grâces à son père, bénit ce pain et le rompant : « Tenez, dit-il, et usez-en ainsi : C'est mon corps que vous voyez; mangez mon corps, buvez mon sang, car par eux vous serez sauvés, si vous les recevez dignement, et, si vous faites autre-

Digitized by Google

Dampnés serez sens reançon,
Nan aurez autre guérison.
Ne di pas à vous seulement,
Mas à trestoute lautre gent.
Je vous ay monstré proprement
Comment ferez lou sacrement :
Cest ly miens corps que vous veez,
Sur lautel est representez.
Cest ici la novelle loy,
Que veul que vous teigneiz de moy ;
En remanbrance la tenez
De ma doleur que vous verrez.
Li un de vous me traïra
Et au juis me livrerra.
. . . . . .

ment, vous serez damnés sans rémission et rien ne pourra vous racheter. Je ne dis pas cela à vous, seulement, mais à toutes les nations. Je vous ai montré comment s'accomplit le sacrement ; c'est mon corps que vous voyez représenté sur l'autel. Telle est la loi nouvelle que vous tiendrez de moi. Gardez-la en souvenir de mes souffrances dont vous serez témoins ; car, je vous le répète, l'un de vous me trahira et me livrera aux Juifs. » . . . . . .

Digitized by Google

Manuel d'architecture religieuse au moyen age, résumé de la doctrine des meilleurs orateurs, par M. J. F. A. Peyré; avec 24 figures explicatives, par M. Tony Desjardins, architecte.

M. de Caumont a fait considérablement pour l'archéologie chrétienne. Il a surtout la gloire d'avoir à peu près ouvert la route. M. Victor Hugo, dans *Notre-Dame de Paris*, et M. de Montalembert, dans la *Revue des Deux-Mondes*, ont été des premiers à mettre en honneur l'art monumental religieux.

Mgr Devie, évêque de Belley, publia, en 1837, le *Manuel des connaissances utiles aux ecclésiastiques*. Ce livre est écrit avec beaucoup plus de zèle que de science. Il a enraciné dans certains esprits le préjugé qui fait remonter les monuments religieux à l'époque de leur fondation historique. Mais on ne devient pas monumentaliste en un jour : on peut s'en convaincre en comparant les *Notes d'un Voyage dans le midi de la France*, par M. Mérinée, imprimées en 1835, aux *Notes d'un voyage en Auvérgne* du même auteur, publiées en 1838. *L'archéologie chrétienne*, par M. l'abbé Bourassé, et le *Manuel d'archéologie religieuse, civile et militaire*, par le curé Oudin, qui parurent en 1841, sont des résumés des ouvrages de M. de Caumont. On trouve, pour toute innovation, dans le dernier traité, de bons tableaux synop-

(1) En vente chez MM. Dorier et Guilbert, rue Puits-Gaillot, à Lyon, et, à Paris, chez Didron, place Saint-André-des-Arcs, 30.

Digitized by Google

tiques des caractères architectoniques des diverses époques. Les planches sont une mauvaise reproduction de l'atlas de M. de Caumont. M. Baron donna à Bruxelles, en 1839, une traduction de *l'Histoire de l'Architecture* de Th. Hope. Le volume des planches présente une correction remarquable de dessin. En 1843, M. Daniel Ramée, dans son *Manuel de l'histoire* GÉNÉRALE *de l'Architecture* CHEZ TOUS LES PEUPLES, emprunta, à Th. Hope, des considérations philosophiques et systématiques, relativement à l'art, auxquelles il ajouta des données hasardées sur les bâtisseurs d'églises et l'origine du style ogival primitif. M. Batissier, qui avait fait paraître, la même année, ses *Éléments d'archéologie nationale*, donna, en 1846, un grand essor à son enseignement dans son bel ouvrage, intitulé : *Histoire de l'art monumental*. M. Joseph Bard livra à l'impression, en 1844, le *Manuel général d'archéolagie sacrée*. On sait que M. Bard est, avec M. Didron, l'archéologue le plus capable d'envisager les églises sous le rapport de la liturgie et de l'ameublement. Il rendrait un véritable service à la science en écrivant un traité spécial sur ces deux importantes parties, trop négligées par les monumentalistes. En 1845, parut l'excellent *dictionnaire de l'architecture du moyen âge* de M. Adolphe Berty. Je dois mentionner, dans cette rapide revue, les *Instructions du comité historique*, ainsi que les savantes publications de MM. Schmith et Didron. Ce dernier, dans ses *Annales archéologiques*, est constamment sur la brèche, avec ses zélés collaborateurs, pour défendre les antiquités nationales contre les vandales des Conseils municipaux et des Conseils de fabrique. *Le Bulletin monumental*, qui se publie, à Caen, sous la direction de l'école monumentaliste, est une tribune ouverte à tous, pour la propagation de l'art. Enfin, sa *Revue générale de l'architecture* et le *Magasin pittoresque*, contiennent souvent des articles intéressants sur les monuments chrétiens.

Le *Manuel* de M. Bard excepté, tous les traités que je viens de citer n'ont été faits qu'en vue des régions septentrionales de la France. Le Lyonnais et le Midi manquaient d'interprètes pour expliquer leurs monuments. M. Peyré a voulu remplir ce vide. Il raconte, dans sa préface, qu'élevé dans les idées de l'Empire,

Digitized by Google

c'est-à-dire dans l'adoration des formes grecques et romaines, il a passé devant nos basiliques sans les comprendre, jusqu'au jour où la lecture d'un ouvrage de M. de Caumont fit tomber le voile qui lui en cachait les beautés. Il espère que son Manuel rendra le même service à quelques esprits attardés. Je crois que son espoir ne sera pas déçu.

M. Peyré, qui a surtout tâché d'être clair et intelligible, a employé une méthode nouvelle : à chaque style, il décrit individuellement les membres qui composent les monuments. Le lecteur trouve tout de suite, au moyen d'une table ingénieusement disposée, la description de la partie qu'il a soumise à son examen. Cette méthode de décomposition pourra faciliter l'étude élémentaire de l'architecture. M. Peyré la compare à la méthode botanique qui débute par l'appréciation d'une plante dans ses organes variées, avant de l'embrasser dans son organisation générale. Les descriptions sont faites avec goût et une sage sobriété de détails. Et, si je puis m'exprimer ainsi, celles de l'ère ogivale psssèdent une très-satisfaisante orthodoxie archéologigue.

On trouve les mêmes qualités dans le dictionnaire des termes de l'architecture, qui suit le traité des ères romanes et ogivales; j'ai remarqué, dans ce dictionnaire, une locution dont l'auteur a enrichi la langue monumentaire. Il appelle *voûtes cloisonnées*, les voûtes absidales qui, consistant en plusieurs cloisons, descendent, sous forme de rayons, du point central et supérieur de ces voûtes, et qui enveloppent l'ogive des fenêtres en lancette.

M. Peyré a fait précéder la description de chaque style de jalons chronologiques, c'est là une heureuse idée, qui aurait pu recevoir une application plus développée et et surtout plus logique. L'auteur aurait dû rappeler les dates de l'origine des ordres religieux, attendu qu'ils ont tous suivi un plan particulier dans l'établissement de leurs églises. Puis, on comprend très-bien que le règne d'un pape ou d'un roi, la construction d'un monument qui a été un type comme Saint-Cernin de Toulouse ou la sainte chapelle de Paris, l'évènement qui a retenti profondément dans les idées d'un siècle, puissent guider l'étudiant en archéologie. Mais, à quoi peut lui servir de savoir qu'en 1497, Vasco de Gama a doublé le cap de

Digitized by Google

Bonne-Espérance, et qu'en 1520, Ignace de Loyola a eu la cuisse cassée au siége de Pampelune?

M. Peyré a adopté la classification de M. de Caumont. Cette classification, qui divise, avec une admirable exactitude, les périodes ogivales, laisse beaucoup à désirer pour les époques qui précèdent le XIIIe siècle. M. de Caumont, par exemple, confond le style latin et le style roman dans la dénomination d'*architecture romane primordiale*. M. Bâtissier, d'après M. Albert Lenoir a distingué ces différents styles, ce qui rend sa classification toute incomplète qu'elle est, encore préférable à celle de l'illustre auteur du *Cours d'antiquités monumentales*.

M. Peyré dit, avec tous les monumentalistes du Nord, que le style ogival primaire, le style chrétien par excellence, a été admis tard dans le Lyonnais et le Dauphiné. Saint-Jean répond assez à cette asssertion pour la première province. Quant au Dauphiné, je citerai l'abside de Notre-Dame de Grenoble, reconstruite dans la période de transition du XIIe siècle au XIIIe; l'église Saint-André de la même ville, bâtie en 1220; l'abside de Saint-Maurice de Vienne, consacrée en 1151; et les absides de Saint-Antoine de Romans, et de Saint-Geoire, qui toutes remontent à la première moitié du XIIIe siècle.

L'auteur cite, à ce sujet, le passage suivant de Vietty: « Si l'intérieur de l'église de Saint-Maurice de Vienne n'a pas tout le caractère mystiqne des basiliques du Nord, il serait presque romain en comparaison des nefs d'Amiens ou de Reims. Moins élancé, moins surprenant par la souplesse et l'originalité, mais plus large et plus imposant, il ne semble pas, comme celles-ci, tendre à s'élever dans les airs, mais il repose noblement sur le sol.

Vietty ne s'est pas aperçu que si l'architecte de Vienne n'a pas placé la voûte à la hauteur de celles d'Amiens et de Reims, c'est qu'il a été forcé de la jeter sur des travées du XIIe siècle. La voûte de Saint-Barnard de Romans est très-exhaussée; mais elle le serait davantage, si elle n'était pas portée sur des murs construits aussi dans l'ère romane.

Le clocher de St-André, à Grenoble, le dispute en légéreté aux flèches les plus hardies, élevées dans le nord, au XIIIe siècle.

Digitized by Google

Enfin, la décoration lapidaire des églises dauphinoises que j'ai mentionnées est, si je puis me servir de ce mot, aussi avancée que celle des basiliques septentrionales. On remarque la même élégance dans l'ornementation des monuments construits sous l'archevêque de Vienne, Jean de Bournin, qui siégea de 1218 à 1266.

M. Desjardins, qui est un des architectes lyonnais les plus initiés à la science des monuments chrétiens, a dessiné les figures explicatives de ce Manuel. Ces planches, gravées avec une habileté rare par M. Séon, rappellent celles de Th. Hope. On ne peut assez en louer la précision, la netteté, l'imitation scrupuleuse. Le crayon déjà connu de M. Desjardins vient d'acquérir un titre durable à la célébrité.

Il a montré beaucoup de goût dans le choix des monuments, qui lui ont fourni ses figures : St-Gilles, au portail bysantin, plus riche encore que ceux de St-Trophimes et de Moissac ; St-André-le-Bas, à la merveilleuse tour et à la nef datée et signée de la main de son architecte ; St-Michel-du-Puy, la chapelle aérienne ; St-Antoine, sœur et rivale de St-Maurice ; Notre-Dame de Paris, où peut-être la fleur du style ogival primaire a commencé à s'épanouir ; St-Ouen, chef-d'œuvre du XIVe siècle en France ; Fribourg en Breisgau, dont la flèche de la même période est sans contredit la plus belle du monde ; Cologne, où le génie allemand lutte avec le génie qui a créé Reims, Amiens et Beauvais ; St-Jean, mystique et sublime église ; St-Nizier, autre joyau de la couronne monumentale de Lyon.

Il s'est glissé des erreurs dans les dates de quelques figures. Ainsi on lit, au-dessus du clocher d'Ainay : *du XIe au XIIe siècle* et au-dessus de celui de St-André-le-Bas : *XIIe siècle*. C'est *du Xe au XIe* qu'il fallait mettre pour le premier et *de la fin du XIe à la fin du XIIe* pour le second : c'est-à-dire que les premiers étages du clocher d'Ainay sont du Xe siècle, et les derniers étages du siècle suivant, et que les premiers étages de la tour de St-André-le-Bas, ont été élevés dans les dernières années du XIe siècle, et le dernier étage tout-à-fait à la fin du XIIe.

Cet ouvrage, qui sort des presses de M. Léon Boitel, est non seulement un bon et beau livre, mais malgré le nombre et le

Digitized by Google

luxe des gravures, c'est encore un livre à bon marché. On doit, dans l'intérêt de la science monumentale, remercier les auteurs MM. Peyré et Desjardins d'avoir rendu leur Manuel accessible à tout le monde, car les prix élevés des ouvrages de M. de Caumont ont apporté un obstacle à la propagation de ses doctrines.

Vital BERTHIN.

NOTICE HISTORIQUE SUR M. VINCENT REYRE,
Brochure in-8.—Lyon, 1847.

Cette notice n'a reçu qu'une publicité restreinte aux membres de la famille et à ses amis. Nous en donnons la substance ainsi que les principaux faits qui peuvent intéresser nos lecteurs.

Né à Lyon, le 10 juillet 1762, M. Vincent Reyre fit, au collège de cette ville, des études fort brillantes. Destiné à l'état ecclésiastique par sa mère restée veuve après quelques années de mariage, il passa du collège au séminaire de Saint-Irénée, où il compléta son éducation. Il eût sans doute marché sur les traces de son oncle, M. l'abbé Reyre, prédicateur distingué, homme aussi remarquable par l'esprit que par le cœur, et auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation. Mais un évènement survenu dans sa famille, un procès qui menaçait sa mère d'une ruine complète, décida autrement de l'avenir du jeune homme. La notice biographique où nous puisons ces documents explique l'origine et les diverses phases de cet étrange procès dont les circonstances ne peuvent trouver place ici. Nous dirons seulement que, commencée en 1745, cette affaire n'eut une solution définitive qu'en 1827, c'est-à-dire après quatre-vingt-deux ans de durée. Le jeune Reyre, devenu le chef de la famille par la mort d'un frère aîné, fut donc placé chez un homme de loi auprès duquel il dut s'instruire des détours de la chicane, afin de venir en aide à sa mère, en défendant leurs intérêts communs. Il se rendit ensuite à Paris — il avait alors vingt-deux ans — pour y suivre ce procès qui avait amené des décisions déférées au Parlement de cette dernière ville, d'où ressortissait alors la province du Lyonnais. L'âge du jeune légiste, sa position de défenseur de sa mère intéressèrent vivement en sa faveur, et, malgré l'in-

Digitized by Google

fluence de son adversaire, homme puissant par lui-même et par ses alliances, il obtint un arrêt qui suspendit le procès, sans le terminer toutefois.

Ce succès, l'initiation aux luttes judiciaires qui avait été le résultat de ses efforts pour l'obtenir, le désir peut-être de protéger les autres contre des agressions semblables, déterminèrent la vocation du jeune V. Reyre. Reçu licencié à Avignon en 1784, il ne tarda pas à débuter au barreau et prit rang, dès son entrée dans la carrière, parmi les avocats les plus distingués de notre ville.

Mais la révolution approchait et avec elle le moment où tant d'existences devaient être jetées hors de leur voie. Si le jeune avocat salua l'avènement du jour qui promettait des réformes appelées par tous les hommes sages, son enthousiasme ne fut pas de longue durée. A voir le commencement de l'œuvre, il s'effraya de l'ardeur des ouvriers, et, craignant que le but ne fût dépassé, il se rangea, sans hésiter, dans le parti de la résistance. Il continua néanmoins l'exercice de sa profession; quelques fonctions publiques lui furent confiées, et il fit partie du comité dit des *Cinq*, spécialement chargé de l'administration des subsistances, à l'époque du siége. Mais après le siége, auquel il prit part, sous les ordres du général de Précy, forcé de se cacher d'abord, il parvint ensuite, sous un déguisement, à sortir de la ville. Il put ainsi, changeant de retraite, échapper, pour quelque temps, aux recherches dont il était l'objet. Mais, ayant voulu se rapprocher de Lyon, il fut arrêté et amené dans les prisons d'où il ne fût sorti que pour marcher à la mort, si, le jour même de son arrestation, ne fût parvenue la nouvelle de la chûte de Robespierre. Quatre mois plus tard, libre enfin, il se rendait dans le Midi auprès de sa famille paternelle.

A cette époque, M. Vincent Reyre songea sérieusement à quitter la carrière du barreau; mais, de retour à Lyon, le calme succédant enfin à la tempête, il reprit la robe d'avocat qu'il avait déjà portée avec tant de distinction et qu'il devait échanger plus tard contre la toge de la magistrature. Il sut bientôt reconquérir la place que ses débuts lui avaient faite, et vit sa réputation grandir de jour en jour.

Digitized by Google

M. Reyre a laissé un grand nombre de mémoires et de plaidoyers imprimés, qui témoignent tous de son talent non moins brillant que judicieux. Il improvisait rarement; mais, lorsqu'il ne pouvait échapper à cette nécessité, il se montrait si supérieur que l'on était tenté de lui demander compte de l'usage parcimonieux qu'il faisait de cette belle faculté.

Placé au premier rang parmi les notabilités du barreau et après avoir exercé sous le Directoire, sous le Consulat et sous l'Empire, M. Reyre pouvait aspirer aux honneurs de la magistrature. On vint au-devant de lui, et des propositions lui furent faites; mais Napoléon régnait encore, et l'éloignement qu'il éprouvait pour le gouvernement impérial ne permit pas à l'avocat de renoncer à l'indépendance de sa profession.

En 1815, après le second retour des Bourbons, M. Reyre fut appelé au poste de procureur du roi à Lyon. Certes, s'il eût pu prévoir les évènements, il eût repoussé le périlleux honneur qui lui était offert; mais il aimait les Bourbons et il accepta.

Bientôt après, en 1817, chargé des fonctions du ministère public près la Cour prévotale, il eut à porter la parole dans un procès procès politique dont le souvenir, nous n'en doutons pas, ne fut pas un des moindres motifs qui le décidèrent, peu de temps après, à solliciter un siége de conseiller à la Cour royale. « Dans ces nouvelles fonctions (1), plus en rapport peut-être avec son caractère et ses antécédents, M. Reyre acquit bientôt une grande influence à la Cour, et se fit constamment remarquer par ses travaux et les lumières qu'il répandait sur toutes les affaires qui lui étaient dévolues.

» Il fut très-souvent désigné pour présider les assises dans les divers chefs-lieux du ressort, et il excellait dans cette partie importante de l'exercice de ses fonctions. Son talent oratoire, la noblesse de son langage, la dignité toute magistrale de sa tenue, la lucidité spéciale de son esprit, qui excellait dans la conduite des débats, son inaltérable droiture, y brillaient du plus vif éclat, et toutes les sessions qu'il a eu successivement à présider ont été plus ou moins remarquables.

(1) *Notice historique sur M. le président Reyre.* — Lyon, 1847.

Digitized by Google

» Il en est une qui lui avait laissé de profonds souvenirs et qui fut marquée par une affaire du plus haut intérêt, qui excita alors l'attention publique, et dont nous dirons quelque mots.

» Dans le petit bourg de Dunières, situé dans les montagnes de la Haute-Loire, un homme avait été trouvé mort dans une mare. On le supposa assassiné. Des soupçons s'élevèrent contre deux de ses voisins ; une instruction judiciaire eut lieu, et les accusés furent renvoyés devant la Cour d'assises de la Haute-Loire. Des témoignages accablants s'y produisirent contre eux de la part de plusieurs témoins, et notamment de l'un d'entre eux. Ils furent condamnés aux galères à perpétuité, et, en exécution de l'arrêt, envoyés à Toulon après avoir subi la flétrissure.

» Ces malheureux étaient mariés. La femme de l'un d'eux qui, pendant toute la nuit où le crime avait dû être commis, avait eu constamment son mari à ses côtés, ne pouvait douter de son innocence ; mais tout ce qu'elle avait pu dire devant la Cour avait été suspect et sans influence, en présence des témoignages qui avaient semblé rendre certaine la culpabilité de son mari. Cette femme, puisant dans sa conviction, dans son malheur une énergie héroïque, ne se rebuta pas et se voua tout entière à faire prévaloir, contre la déclaration même du jury, l'innocence de son mari. Elle était illettrée, elle apprit à lire ; elle recueillit, avec la plus admirable persistance, des documents qui tendaient à infirmer les témoignages sur la foi desquels son mari avait été condamné : elle parvint à donner à ses recherches assez d'importance, aux faits qu'elle rassembla assez de vraisemblance et de certitude, pour qu'une accusation en faux témoignage pût être dirigée contre les témoins sur la déclaration desquels son malheureux époux et son beau-frère avaient été envoyés aux galères. Ces témoins furent traduits à leur tour devant la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, et celui dont le témoignage avait surtout été capital et avait dû entraîner la condamnation, fut, après des débats solennels, condamné lui-même aux travaux forcés à perpétuité, suivant l'article 361 du Code pénal.

» L'article 445 du Code d'instruction criminelle porte que : « Lorsqu'après une condamnation contre un accusé, si l'un ou

Digitized by Google

plusieurs des témoins qui avaient déposé à charge contre lui sont condamnés pour faux témoignage, le ministre de la justice chargera le procureur-général près la Cour de cassation de dénoncer le fait à la Cour, et que la Cour, après avoir vérifié la déclaration du jury sur laquelle aura été prononcée la condamnation des faux témoins, annulera le premier arrêt prononcé contre l'accusé, et le renverra, sur l'acte d'accusation primitif, devant une autre Cour d'assises. »

» Cette disposition législative n'a été mise en pratique que dans deux ou trois circonstances : elle s'appliquait évidemment à l'affaire des condamnés de Dunières ; mais il fallait solliciter et obtenir cette application. La femme Rispal, c'était son nom, et il mérite d'être reproduit, après avoir réussi à faire condamner le principal accusateur de son mari, ne se lassa pas, et poursuivit jusqu'au bout la mission qu'elle s'était donnée. Trois fois elle fit, à pied, le voyage de Paris ; ses sollicitations, son admirable constance furent enfin couronnées de succès ; elle obtiut un arrêt de la Cour de cassation qui annulait celui en vertu duquel son mari et son beau-frère étaient aux galères, et les renvoyait devant la Cour d'assises de la Loire.

» M. Reyre était appelé à présider la session pendant laquelle devait être jugée cette dramatique accusation. Mais tout n'était pas fini pour les malheureux condamnés de Dunières et l'héroïque femme Rispal. Cette affaire avait excité, on ne saurait dire pourquoi, beaucoup de fermentation dans le pays. Les passions locales avaient été agitées ; on avait pris fait et cause pour ou contre les accusés. Cette affaire, en un mot, par une inexplicable transformation, était devenue une affaire de parti. Le maire, le curé étaient contraires aux accusés, et diverses autorités civiles et religieuses avaient suivi leur impulsion ; les députés même du département, obéissant déjà à l'influence électorale que nous avons vue depuis se développer si largement, ne se tenaient point à l'écart, et ne dissimulaient pas leurs dispositions hostiles contre les accusés. Ces derniers se présentaient donc devant la Cour d'assises de la Loire ayant à lutter contre les plus vives, les plus ardentes préventions. M. le président Reyre eut besoin de toute

Digitized by Google

sa fermeté, de toute son énergie, non pas pour résister lui-même aux manœuvres qui furent pratiquées, mais pour les déjouer et pour garantir le jury de leur influence.

» Après huit jours entiers de débats solennels et passionnés, l'acquittement fut prononcé. Le résumé que M. Reyre prononça devant les jurés, l'allocution qu'il adressa aux accusés, après l'acquittement, et que sa famille a pu retrouver dans ses papiers, sont de véritables chefs-d'œuvre et d'admirables modèles en ce genre. M. Reyre disait souvent que le jour où il avait pu rendre à la liberté, avec un verdict d'innocence, les deux malheureux naguères envoyés aux galères par une inique condamnation, avait été l'un des plus beaux de sa vie. »

Créé chevalier de la Légion-d'honneur en 1822, sur la demande spontanée du garde-des-sceaux, M. Reyre fut nommé, à peu près à la même époque, président de chambre à la cour royale. Il avait 60 ans alors. On sait quelle considération il s'acquit dans ces hautes fonctions qu'il devait exercer sans interruption jusqu'à la fin de sa vie. Son ardeur pour le travail sembla redoubler encore. On eût dit qu'il puisait de nouvelles forces dans le sentiment des nouveaux devoirs qui lui étaient imposés. Etudiant avec soin toutes les affaires soumises à la Chambre qu'il présidait, rédigeant lui-même ses arrêts dont plusieurs resteront comme des modèles, il se montrait infatigable, comme aux jours où, jeune avocat, il avait sa réputation à faire.

M. Reyre, nous l'avons dit, était dévoué à la Restauration; mais, les fautes du pouvoir, tombé aux mains de Charles X, éclairant sa conscience, il vit le danger et comprit, avec tous les hommes sages, que le moment était venu de donner des avertissements à la couronne. Aussi le vit-on, dans une circonstance mémorable, se séparant de la plupart de ses anciens amis, manifester son opposition à la marche du gouvernement royal. Un procès de *tendance* ayant été intenté au *Précurseur*, en 1827, ce fut à sa fermeté et à son courage que ce journal, organe des opinions libérales, dut son acquittement inespéré.

Mais rien ne pouvait arrêter le pouvoir sur la pente de l'abîme,

Digitized by Google

où il courait. Si les événements de 1830 affligèrent M. Reyre, et ils l'affligèrent profondément, du moins ne désespéra-t-il pas de la France. Ennemi de l'anarchie, il comprit la nécessité d'accepter les faits accomplis et de se rallier, sans arrière-pensée, au nouvel ordre de choses. Il n'hésita donc pas à prêter serment au gouvernement de Juillet.

Comme président de Chambre et doyen d'âge de la Cour royale, M. Vincent Reyre eut souvent à remplir les fonctions de premier président, en l'absence de ce magistrat, presque continuellement retenu à Paris par d'autres devoirs. On se rappellera longtemps quelle dignité, quelle noblesse déployait ce vieillard, à la physionomie vénérable, lorsqu'il portait la parole au nom du corps élevé qui s'honorait de le voir à sa tête. L'un des fils du roi, le duc de Nemours, à son passage à Lyon, en 1843, fut vivement ému du discours que lui adressa M. Reyre, parlant au nom de la Cour, discours qui renfermait une allusion touchante à la mort du duc d'Orléans. Aussi, de retour à Paris, le prince s'empressa-t-il d'annoncer, lui-même, à M. le président Reyre que, sur la demande qu'il en avait faite au roi, il venait d'être élevé au grade d'officier de la Légion-d'Honneur.

Mais cette dernière distinction devait bientôt parer un cercueil.

Jusqu'en 1846, M. le président Reyre n'avait connu aucune des infirmités de la vieillesse. Sa taille ne s'était point courbée; son regard avait le même feu; son esprit avait conservé toute sa vivacité; son aptitude au travail était toujours aussi remarquable. Mais, vers cette époque, il fut atteint d'une maladie de la peau (*le pemphigus*) qui, disparaissant quelques mois plus tard, ne devait pas moins, par le trouble qu'elle avait apporté dans cette organisation jusque-là si forte, hâter le terme d'une vie si honorablement remplie.

M. Reyre expira le 14 juin 1847, entouré de sa famille, et après avoir reçu les secours de la religion. Il touchait à sa quatre-vingt-cinquième année.

Digitized by Google

OBSÈQUES DE M. TERME,

MAIRE DE LYON ET DÉPUTÉ DU RHÔNE.

Le 11 décembre 1847 a été un jour de deuil pour la cité lyonnaise. Elle conduisait solennellement à sa dernière demeure son premier magistrat, M. Jean François Terme, qu'une cruelle maladie venait d'enlever, à l'âge de 57 ans, à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis, à l'estime de ses administrés. Exposé dans une chapelle ardente, dressée dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, le cercueil a été visitée par une foule empressée et recueillie, depuis le 8, jour du décès jusqu'à la matinée du 11.

Bien avant l'heure indiquée par la cérémonie, les députations des écoles et des diverses administrations publiques, les corps constitués, étaient réunis dans les vastes salons de l'Hôtel-de-Ville, où des écriteaux indiquaient la place que devait occuper dans le cortége chaque catégorie d'invités. A dix heures précises, le clergé, dans les rangs duquel on remarquait les curés de toutes les paroisses, et où M. Beaujolin, grand-vicaire, remplissait les fonctions d'officiant, est arrivé. Avant la levée du corps, M. Clément Reyre, premier adjoint, a lu, d'une voie émue, le discours suivant :

MESSIEURS,

Nous avons perdu un grand citoyen, un administrateur éminent, uu homme de bien et de puissante intelligence, un ami sûr et dévoué. Notre perte est immense, immense comme notre douleur.

Retenons un moment nos larmes et parlons de lui une dernière fois avant de nous en séparer pour toujours.

Rendre compte de sa vie publique serait la seule manière de le louer di-

Digitized by Google

gnement, mais nous nous sentons trop accablé par l'amertume de notre affliction pour nous livrer au développement de cet exposé, qui pourtant serait glorieux... Qu'il nous suffise de présenter l'indication rapide de ses actes qui ont mérité la reconnaissance publique et justifié les regrets universels dont sa tombe est entourée.

De fortes études et une application constamment dirigée vers les hautes questions des sciences économiques et sociales, signalèrent de bonne heure M. Terme comme un esprit solide, comme un écrivain substantiel et nerveux. Il s'était déjà fait une belle réputation par ses divers ouvrages, et il avait été appelé au sein de la plupart de nos sociétés savantes et littéraires, lorsque les évènements de 1830, en l'élevant aux fonctions de premier adjoint, vinrent mettre en évidence son aptitude aux affaires publiques, l'étendue et la justesse de ses vues en administration, ainsi que la dignité de son caractère.

Dès lors M. Terme était l'homme de la cité.

La nombreuse société fondée pour la propagation de l'instruction et de la morale parmi les enfants du peuple, lui avait déjà confié la direction de son œuvre.

L'administration des hospices lui ouvrit ses rangs et ne tarda pas à le mettre à sa tête.

Les suffrages des électeurs le portèrent au conseil général du département et au conseil municipal de Lyon.

Partout il manifesta l'amour du bien et le désir du progrès.

Les annales de nos établissements charitables ont enregistré la longue énumération des magnifiques travaux achevés ou entrepris sous sa présidence, et qui ont fait de nos hospices les palais de l'humanité souffrante; elles gardent aussi la précieuse liste des améliorations de tout genre introduites par son influence dans les différents services des hôpitaux. Ce qu'il a fait pour les pauvres, pour les malheureux, il est consolant de le répéter aujourd'hui; qu'il en reçoive la récompense au séjour de l'éternité!

Le gouvernement du roi connaissait bien la valeur de M. Terme, quant il le chargea des fonctions difficiles de maire de Lyon; et M. Terme, en les acceptant, ne se dissimulait pas l'étendue et le poids de la responsabilité qu'il assumait; aussi se promit-il d'employer toutes ses facultés à justifier la confiance dont il était honoré.

L'a-t-il justifiée cette flatteuse confiance?

La réponse appartient à l'assemblée qui se presse dans cette enceinte, elle appartient à la population entière de notre grande cité. Le nom de M. Terme n'est-il pas gravé par la reconnaissance des Lyonnais, sur nos temples reconstruits, sur nos édifices restaurés, sur nos monuments érigés par ses soins?

Digitized by Google

Si nos rues ont acquis de l'espace, de la lumière et de la salubrité; si la circulation est devenue plus commode et plus sûre; si des voies nouvelles ont accru les agréments et la splendeur de notre ville; si la physionomie générale de Lyon a pris plus de grandeur et de noblesse, n'est-ce pas à son active impulsion que nous le devons, comme au concours loyal et éclairé que vous lui avez constamment prêté, vous, Messieurs les membres du conseil municipal ?

Nous ne parlons pas des projets d'embellissements et de haute utilité que M. Terme avait conçus et qu'il n'a pas eu la satisfaction d'exécuter, mais quand nous verrons des fontaines monumentales répandre, avec des flots d'eau pure, la fraîcheur et la propreté dans tous nos quartiers, nous nous souviendrons du magistrat qui avait attaché sa principale gloire à l'accomplissement de cette belle entreprise.

Nous ne rappellerons pas non plus ici cette foule d'actes bien entendus, et qui, pour avoir moins d'illustration, ne sont ni moins utiles ni moins agréables à la multitude des administrés. Nous ne dirons pas nos salles d'asile et nos écoles agrandies et multipliées, notre collége royal élargi, nos musées enrichis, nos bibliothèques augmentées, un cours de droit commercial ouvert à l'empressement de la jeunesse; enfin nous passerons sous silence tant d'autres sages mesures prises dans l'intérêt de la charité, de la sécurité, de l'utilité publique; ce que nous ne disons pas, vos cœurs émus le rétablissent et l'opinion publique ne manque pas de le proclamer.

Est-il étonnant après tant de services, que M. Terme ait été investi de l'honorable mandat de député de son département? Est-il étonnant qu'il se soit fait remarquer dans l'élaboration des lois par la sagesse de ses avis, par la haute portée de son expérience? Est-il étonnant enfin qu'il ait été l'objet des distinctions honorifiques les plus justement ambitionnées ?

Pour nous, Messieurs, qui avons eu l'honneur de coopérer aux actes de sa carrière administrative, c'est avec la plus profonde douleur que nous nous sentons privés de ses conseils et de son appui. En déplorant le malheur qui frappe tous nos concitoyens, il nous est bien permis de nous replier aussi sur nous-mêmes et de pleurer le chef, l'ami que nous perdons. Ses inspirations nous resteront avec sa mémoire gravées dans nos cœurs, avec le souvenir de l'estime et de la sincère affection qui nous unissaient à lui.

A dix heures et demie, le cortége a commencé à défiler. La marche était ouverte par un détachement de gendarmes à cheval suivi du corps des pompiers en grande tenue et de la musique du

Digitized by Google

68e régiment de ligne qui exécutait, de distance en distance, des airs lugubres interrompus par le roulement du tambour et les chants de la liturgie. Le clergé, précédé des suisses des douze paroisses, venait ensuite, et était immédiatement suivi par le cercueil revêtu d'un drap de velours noir à glands d'argent, et sur lequel étaient déposés les insignes administratifs du défunt. Les six coins du poèle étaient tenus par

M. le Préfet.
M. Clément Reyre, premier adjoint,
M. Devienne, membre de la Chambre des Députés,
M. Brosset, membre du conseil général,
M. Menoux, président de l'Académie,
M. Henri Seriziat, secrétaire du Conseil municipal.

MM. les officiers-généraux, puis MM. les membres de l'administration municipal formaient, avec les membres de la famille de M. Terme, la tête du convoi ; la Cour royale, le tribunal de première instance et le parquet de deux degrés venaient après en habit de ville. Derrière se déroulaient en une longue file les différents corps constitués, les députations des différentes administrations, des corps d'officiers de la garnison suivis par une foule de citoyens de toutes les classes. Une double haie de soldats échelonnés sur l'itinéraire du cortége tenait le passage libre et maintenait l'ordre dans la foule.

Conformément au programme, le cortége a défilé par le côté droit de la place des Terreaux, la rue de l'Algérie et les quais de la rive gauche de la Saône jusqu'au pont Tilsitt, qu'il a pris pour se rendre à la cathédrale, dont la nef a été bientôt complètement occupée par les invités. Le catafalque sur lequel a été déposé le cercueil, était d'une très-belle ordonnance et flanqué de quatre statues d'anges pleureurs. La décoration de l'église était d'un goût simple et sévère : elle se composait d'une tenture noire qui garnissait la nef et les deux bras du trans-sept, depuis le parvis jusqu'à la hauteur des galeries, et qui était couronnée par une tenture blanche relevée en festons ; des écusssons aux armes de la ville, semés sur ce fond, et des girandoles gothiques, fixés

Digitized by Google

aux piliers, complétaient cet ensemble de dispositions dont l'effet était imposant.

L'absoute a été donnée par S. E. le cardinal de Bonald, accompagné de son clergé. Le cortége, en sortant de la métropole, s'est acheminé vers le cimetière de Loyasse par la montée du Chemin Neuf.

Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe de M. Terme : par M. Brachet, au nom de l'Académie ; par M. Candy, au nom de la Société de Médecine ; et par M. Gromier, au nom de la Société Médicale d'émulation.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Mercredi 1er décembre, le nom du général Précy retentissait dans l'enceinte de la police correctionnelle. *La Revue du Lyonnais* était poursuivie, à la requête du sieur Pérenon, se disant homme de lettres, pour avoir reproduit dans sa livraison de septembre une lettre du général sur la sortie des Lyonnais à l'issue du siége de 93. Cette narration avait été communiquée au directeur de *la Revue*, par M. Perret Lagrive, et donnée comme inédite. Cette copie était en sa possession depuis 1801. Elle lui avait été remise à cette époque par M. Hippolyte Rousset, trésorier de la ville. Il en existe plusieurs autres exemplaires manuscrits, avec quelques variantes, entre les mains de quelques-uns de nos compatriotes.

M. Pérenon accuse M. Léon Boitel de plagiat littéraire et de contrefaçon pour avoir reproduit, en 1847, cette lettre qu'il avait imprimée le premier en 1825, à la suite d'un poème *historico-didactique* sur le *Siége de Lyon*. Il prétend que cette lettre est sa propriété ; qu'elle avait été adressée à son père, et que de plus elle avait été rédigée et augmentée par lui sur des notes fournies par le général lui-même.

Enfin, son avocat, Me Pezzani, conclut à une indemnité de 2,500 fr., aux frais et à l'insertion du jugement dans les journaux de la cité.

M. Léon Boitel présente lui-même sa défense. Il argue d'abord de sa bonne foi, et se reconnaît coupable seulement envers ses abonnés, auxquels il a donné comme inédit, sauf une seconde partie, ce qui avait déjà, en 1825, paru incognito sous le voile de la poésie de M. Pérenon. Il croirait avoir agi dans les limites de son droit, alors même qu'il aurait connu la première publication faite par M. Pérenon, car le document historique dont il s'agit n'appartient à personne, il appartient à tout le monde; il est du domaine de l'histoire. Si les droits d'un auteur sont périmés dix ans révolus après sa mort, qui donc osera venir s'emparer ici de la correspondance du général Précy et s'en faire un prétexte à une demande pécuniaire? M. Pérenon fait plus à cette heure. Il se prétend l'auteur de cette lettre qui a été, selon lui, adressée à son père et qu'il a grossie, dit-il, avec des notes du général. Des titres authentiques, il n'en fournit aucun, et il ne peut en fournir. Car ou la lettre du général Précy est de la composition de M. Pérenon et il aurait eu le tort de la donner en 1825

Digitized by Google

comme étant du général ; ou elle est du général, et alors elle appartient à tout le monde. M. Pérenon ne peut sortir de là ; ou il n'a pas dit la vérité en 1825, ou il n'a aucun droit en 1847.

— M. de Laprade a inauguré, dans les premiers jours de ce mois, le cours de littérature française qu'il est appelé à professer. L'auditoire était nombreux et choisi ; tous les admirateurs du beau talent de l'auteur de *Psyché* s'étaient donné rendez-vous au Palais Saint-Pierre : on était curieux de savoir ce que serait le poète parlant la langue du prosateur. En écoutant le philosophe et l'homme d'une bonne érudition. c'est encore le poète qu'on a été heureux d'applaudir, et les paroles de M. de Laprade, dignes, élevés et fermes avec lesquelles il a caractérisé l'esprit français, la littérature nationale ont été très-simpathiquement accueillies. Sans efforts ni charlatanisme, il a su, dans dans ses appréciations esthétiques, être constamment vrai et impartial, même pour nos défauts et nos faiblesses.

Comme, du reste, nous publions le discours de M. de Laprade, chacun pourra aisément se convaincre de ce qu'il y a d'élevé et de grave dans la pensée du professeur, de remarquable et de fort dans un langage qui lui est aussi particulier que ses beaux vers. Lyon doit se féliciter de cet enseignement sérieux, moral et consciencieux.

— M. l'abbé Lyonnet, chanoine de la Métropole, a publié, ces jours derniers, le deuxième et dernier volume d'une *Histoire de Mgr d'Aviau*, ancien archevêque de Vienne et de Bordeaux. Ce livre fait honneur au zèle studieux de l'auteur, qui a déjà publié une *Histoire du cardinal Fesch*, et présente des documents fort importants sur tout un demi-siècle, pendant lequel Mgr d'Aviau s'est trouvé en évidence. L'histoire contemporaine ne peut que gagner beaucoup à cette publication de pièces inédites, dont un personnage principal devient ainsi l'occasion et le sujet. Nous ne pouvons parler en détail du livre de M. le chanoine Lyonnet, mais nous l'engagerions volontiers à donner encore au public un grand nombre des matériaux historiques dont il est possesseur. Nos suffrages lui sont acquis à l'avance.

FIN DU XXVIe VOLUME.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE XXVIe VOLUME.

Poésie.

Alexis Chavanne.	Un Rayon de soleil	5
F. Coignet.	Le Renard député, fable	9
—	Le Lord philanthrope, fable	11
A. V.	La Jeune Fille et le Coudrier	12
Victor de Laprade.	L'Age nouveau, poème	~~89~~ 105
F. Coignet.	Les Feuilles aux vents, fable , ...	281
—	Les deux Cailloux, fable	283
Hugue.	Pensées d'Automne	345
A. Rousset.	Le Livre et le Monument, fable	350
—	Le Rosier et le Dattier, fable	352

Lyon.—Histoire de la Province.—Archéologie.

Paul Guillemot.	Monographie historique du Bugey. — X . . .	15
Charcot.	Souvenirs de 1793. — Épisode du siége de Lyon	108
L'abbé Jolibois	Dissertation sur le Mediolanum des Ségusiens .	117
Le général Précy.	Siége de Lyon. — Sortie des Lyonnais et retraite du général Précy	181-285

Digitized by Google

Joseph Bard.	Notre-Dame de Bourg (Ain)	307
Valentin Smith.	Notice sur Chalamont (Ain)	353
***	Histoire de Lyon sous la Restauration, à l'aide des chansons de cette époque. 1814, ou les Autrichiens près de Lyon, pot-pourri historique en quatre parties	383
	Fête industrielle.	411
	Du Trône de l'archevêque, à Saint-Jean . .	417
***	Arrivée subite de Napoléon à Lyon, le 10 mars 1815, et départ non moins subit de S. A. R. Mgr le comte d'Artois	459

Philosophie.

Charles Buob.	De l'état actuel de la philosophie dans les universités d'Allemagne. IV. Tubingue	78
L'abbé Lacuria.	De l'Église, de l'État et de l'Enseignement . .	207

Littérature. — Beaux-Arts.

	Christophe Colomb, ode-symphonie par Félicien David	99
A. Ducoin.	Alexandre Dumas	127
Petitsenn.	Bluettes et Boutades.	180
—	L'Institutrice de retour et sur le retour . . .	321
J. Beliard.	Les Femmes marseillaises et les Maris marseillais	396
Petitsenn.	Bluettes et Boutades.	420
Victor de Laprade.	Du Génie de la Littérature française.	425
	Fragment d'un poème sur la Passion . . .	491

Industrie.

Mlle Jane Dubuisson.	Exposition des produits de l'Inde et de la Chine rapportés par M. Isidore Hedde.	266
	Fête industrielle.	411

Digitized by Google

Voyages.

JOSEPH BARD.	Excursions autour du Lyonnais : Mâcon . . .	45
H. M.	Lettres sur la Sardaigne. — IIe - IIIe. . .	56-465

Nécrologie.

Aimé Martin	69
Le docteur Nichet	409
Jean-François Terme	510

Bulletin bibliographique.

A. NICOLAS	Rome au siècle d'Auguste, ou Voyage d'un Gaulois à Rome, à l'époque du règne d'Auguste, et pendant une partie du règne de Tibère, par Charles Dezobry (second et dernier article)	164
V.	Les Invraisemblances	179
F.-Z. COLLOMBET.	M. A. de Boissieu. — Inscriptions antiques de Lyon	254
DOCTEUR GAUTHIER.	Bulletin médical. — Traité de l'Hystérie, par M. le docteur Brachet	271
A. F.	Hygiène des Colléges, comprenant l'histoire médicale du Collége royal de Lyon, par M. Pointe	274
F.-Z. COLLOMBET.	Le Livre de la Nature et de la Grâce, ou Exposition de la doctrine catholique sur Dieu, sur le monde physique et sur le monde moral, par M. l'abbé J.-L. Le Voyer (tome 1er). . .	333
—	De l'Origine et de la Réparation du Mal, par M. l'abbé Actorie, supérieur de l'institution de Feysin.	id.
—	Études historiques sur le Célibat ecclésiastique et sur la Confession sacramentelle, par M. l'abbé A. Pernet, professeur de dogme au séminaire de Brou.	id.

Digitized by Google

—	Notice historique, liturgique et archéologique sur le Culte de sainte Agnès, par l'abbé J.-A. Martigny	id.
—	Histoire des principaux Sanctuaires de la Mère de Dieu, par l'abbé Pouget	id.
—	Histoire de l'Église gallicane, continuée par le P. Prat ; tome XIX, en deux parties . . .	id.
—	Histoire de Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, par M. l'abbé Lyonnet	id.
H. Higrard.	Poèmes et impressions poétiques, par Jules Canonge	342
Vital-Berthin.	Manuel d'Architecture religieuse au moyen âge, par M. Peyré, avec planches de M. Desjardins	498
***	Notice sur M. le président Reyre	503

Chronique.

P. 102 — 278 — 422 — 515.

FIN DE LA TABLE DU XXVIe VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google